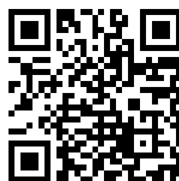
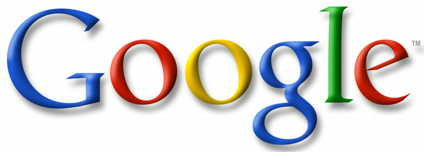
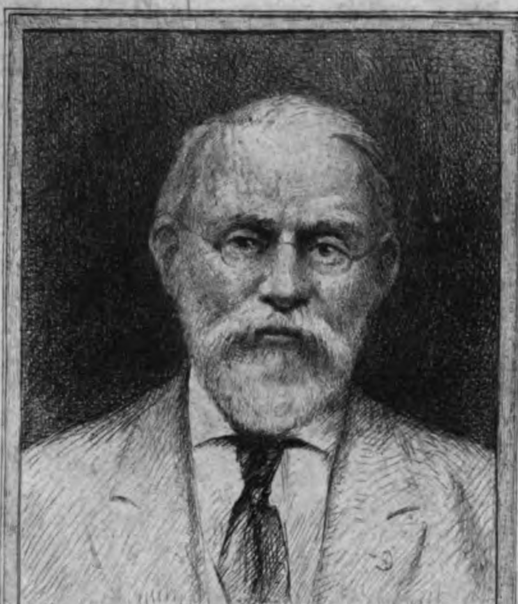
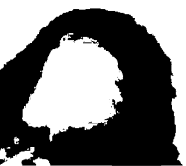










5me ANNÉE. — 2me SEMESTRE

REVUE DU MIDI

RELIGION — LITTÉRATURE — HISTOIRE



NIMES

IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Place de la Cathédrale et rue des Halles.

1891

L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »

et

LA QUESTION SOCIALE

I

Le signataire obscur de ces quelques pages commet sans doute une témérité bien grande en essayant d'analyser ici le document doctrinal peut-être le plus remarquable du pontificat de Léon XIII, l'*Encyclique* sur la condition des ouvriers. Le lecteur voudra bien excuser cette grave imprudence dont le directeur de la *Revue* doit seul porter toute la responsabilité.

L'état moderne est donc, en ce moment, aux prises avec la question sociale qui s'est subitement emparée des préoccupations générales avec une intensité qui ne fait qu'augmenter tous les jours. Nul ne peut ne point voir ce terrible sphynx lui poser sa redoutable énigme, à l'usine, aux champs, dans le plus modeste atelier, jusques au sein du foyer familial. Comment le problème sera-t-il résolu par la société moderne ? Les principes qui l'inspirent et la dirigent, en ce moment, la rendent incapable de trouver la solution. En effet, la question sociale est née de ces principes ; elle en vit, et tant qu'on n'aura pas renversé, dans les esprits et dans les cœurs, et pratiquement ensuite dans les faits, les doctrines malsaines que le Contrat social, cet évangile du « droit nouveau (1) » y a élevées, on n'aura rien fait et on ne pourra rien faire.

(1) V. *Encyclique « Immortale.....,»* édition Lethielleux, p. 24.

La voix la plus auguste de l'univers vient à nouveau de répandre, à cet égard, la vérité ; elle l'a fait avec une autorité incomparable. La question sociale est, en effet, avant tout et par dessus tout, une question morale et religieuse. C'est l'affadissement du sel divin de la religion du doux Crucifié qui a amené la corruption de l'organisation du travail; c'est l'abandon des principes et des pratiques sociologiques issus de l'Évangile de Jésus-Christ, comme le fruit de son germe, qui a jeté le trouble dans l'harmonie du capital et du salaire et fait éclater la guerre là, où d'après le plan divin, devrait régner une profonde paix. Il est facile de l'établir.

Quel est, en effet, dans le plan divin, l'essence de la société ? M. de Bonald l'a dit : la société est toute *paternité* et *dépendance* bien plus que *fraternité* et *égalité*... Au fond, elle n'est, comme la société domestique, son type rudimentaire, que la protection des faibles ; elle ne subsiste que pour eux et ne peut subsister sans eux. C'est au point de vue de ces principes qui sont le contraire de ceux sur lesquels repose la conception de l'état moderne , qu'il faut nécessairement se placer pour envisager les problèmes sociologiques et notamment celui de l'organisation du travail. Le travail étant l'emploi de la vie humaine « puisque même à l'état d'innocence (1), nous n'étions pas destinés à vivre dans l'oisiveté », et l'homme étant fait pour la société, la pratique du travail devait devenir le principe générateur d'une société spéciale : l'atelier. Dans l'ordre de la Providence, et d'après l'ordre des dates, la famille a été la première des sociétés, « société petite, sans doute (2), mais réelle et antérieure à toute société civile ; » l'atelier s'établit donc, tout d'abord, dans la société domestique. Auteur et propriétaire des premiers intruments de travail, le père fut

(1) *Encyclique « Rerum novarum....., »* p. 17.
(2) *Id.....,* p. 13.

le patron, son fils aîné devint l'ouvrier : « Ruben, mon » premier né, dit Jacob dans son testament, tu es ma » force, *prior in donis, major in imperio,* premier dans les » dons du ciel, tu es le plus grand dans la maison ; » les puînés devinrent les apprentis. La trilogie de la société de l'atelier apparaît, donc, tout de suite dans l'atelier originaire, la famille ; et le but suprême du travail fut le bien-être domestique, d'après la distribution des produits opérée par le patron, pour assurer l'entretien de l'ouvrier et des apprentis.

Les relations de paternité et de filiation régnèrent donc dans l'atelier domestique, et en furent la vie, la force et la prospérité. Mais, en se multipliant les familles ayant créé la tribu, ne tardèrent pas à se distribuer, dans cette fédération des foyers, par profession distincte. Bientôt même, par suite de la diversité des aptitudes et des conditions nouvelles de la vie, l'atelier se constitua, en dehors du foyer domestique, et comme dans celui-ci, s'établissait, à la suite de la perversion des traditions primitives, un régime de servitude du faible, l'esclavage tendit à régner dans l'atelier.

L'organisation du travail dut garder ce caractère dans les sociétés devenues civiles et politiques où le pouvoir public ne put conserver et perpétuer les familles et préserver le faible de l'excès du désordre, qu'en maintenant au profit du père et du patron une autorité absolue, soit au foyer, soit à l'atelier. Mais avec la civilisation chrétienne, tout changea.

L'esclavage étant aboli, une révolution sociale absolue s'opéra dans le monde, et dès ce moment, le père fut père, au vrai sens du mot, dans la société domestique, et le patron fut patron, au vrai sens du mot, dans l'atelier. La société tendit à devenir ce qu'elle doit être, la protection du faible. Sous l'influence des idées chrétiennes, elle se constitua au point de vue politique et civil, par les asso-

ciations locales du fief et de la commune. Les familles urbaines s'étant organisées en communes, et les familles rurales, en unités féodales, les familles des mêmes professions cherchèrent, elles aussi, à faire corps ; de là les corporations de métiers manuels qui sous le nom de *jurande* et de *maîtrise* furent reçues dans tous les états chrétiens, parce qu'elles avaient pris naissance dans la *confrérie* ou *congrégation*. La *maîtrise* fut surtout *paternité*, l'ouvrier ou *apprenti dépendance* bien plus qu'*égalité* et *fraternité*, au sens moderne. Mais les jurandes et les maîtrises eurent le sort de la société générale qui dépendit toujours de ses pratiques plus ou moins fidèles de l'enseignement divin. Depuis le XVIe siècle, l'esprit d'individualisme ayant miné de haut en bas toutes les aggrégations de forces, la *maîtrise* se pervertit comme s'était perverti le *fief*. La charité chrétienne lui étant ôtée, elle cessa d'être comme auparavant, la protection du faible ; l'antagonisme éclata entre l'ouvrier et le patron ; ce dernier s'isola et l'apprenti cessa de faire partie de sa famille. En même temps, et sous l'influence des légistes, la centralisation, qui s'étendait dans l'état et absorbait progressivement toutes les autonomies locales, ces pouvoirs qu'on pourrait appeler causes secondes, s'empara de la règlementation des jurandes et des maîtrises ; elle y fit prévaloir les privilèges les plus arbitraires, les monopoles les moins justifiables. Survinrent, ensuite, les philosophes qui imputèrent aux principes même des institutions les maux de la société au lieu de s'appliquer à rétablir dans le cœur et l'intelligence de l'homme les sentiments et les croyances qui, à l'origine, avaient rendu ces institutions si bienfaisantes et si prospères. La corporation parut un abus ; elle fut supprimée. En même temps croulait la société politique ; les principes fondamentaux sur lesquels elle reposait furent rejetés par les constructeurs du nouvel édifice ; ils jetèrent dans ses

bases au lieu de la pierre angulaire de l'état chrétien, les théories du Contrat social. Les nouvelles doctrines sociologiques nièrent la famille comme société première et principe générateur de la société parmi les hommes. Il fut soutenu que la société humaine est l'œuvre d'individus absolument égaux en droit et nés absolument libres au lieu d'être venus au monde sous l'autorité et dans la hiérarchie du foyer, individus qui se réunissent pour reconnaître à la majorité d'entr'eux le droit de commander souverainement aux autres en dehors de toute autorité divine, et de les maintenir en société par la toute puissance de l'Etat dispensateur de tous les droits et de tous les devoirs, arbitre souverain du juste et de l'injuste, maître absolu de la conscience générale. Ces principes devaient avoir leur retentissement dans le régime du travail : et des logiciens impitoyables se sont levés qui, touchés de la condition inférieure de l'ouvrier, ont voulu donner pour corollaire à l'*égalité native*, l'*égalité économique* et réprimer toute supériorité de fortune comme un abus de la sécurité et des franchises que l'état de société assure à chacun de ses membres. Il n'y a qu'une seule organisation légitime, ont-ils dit, pour la société dérivant « du droit nouveau, » c'est le socialisme collectiviste. L'Etat doit être le producteur de la richesse ; il doit la répartir à chacun suivant ses besoins, comme il est l'auteur de tous les droits, de la propriété, de la famille, de la morale publique, « *le* « *grand agent éthique et éducateur!* »

Ces doctrines, qui sous prétexte d'améliorer le sort commun, mettent l'esclavage universel à nos portes ont séduit d'autant plus le travailleur qu'elles l'ont trouvé, dit l'encyclique, « dans une situation d'infortune et de misère « imméritée ; le dernier siècle ayant détruit, sans rien « leur substituer, les anciennes corporations qui étaient « sa sauvegarde, l'ouvrier est seul, sans défense, livré à

« la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une « concurrence effrenée » et cela grâce à des lois, à des institutions et à des mœurs, « d'où sont bannis tous « principes et tous sentiments religieux (1). »

II

Le remède n'est pas dans le socialisme collectiviste. — Sa nature. — Ses effets.

Le Souverain-Pontife s'élève tout d'abord, contre la théorie du socialisme collectiviste et de l'*État-Providence*, dans laquelle les esprits égarés cherchent la solution de la question sociale. Ces doctrines sont un attentat direct à la dignité et à la liberté de l'homme, à ses droits les plus sacrés comme individu et comme père de famille.

Et d'abord, le socialisme dégrade l'ouvrier, lui enlève la libre disposition de lui-même qu'il tient de sa nature, et fait de sa personne diminuée l'esclave de l'État distribuant aux travailleurs le pain de chaque jour, comme le leur distribuaient, jadis, les maîtres de la société païenne. Or, l'État est postérieur à l'homme ; avant qu'il ne pût se former, l'homme avait déjà reçu de sa nature le droit de vivre et de protéger son existence. Maître, à cet égard, de ses actions, il était « sous la direction de la loi éternelle, « sa propre loi, *sa propre providence*, embrassant, par son « intelligence, les choses présentes et les choses futu- « res (2), », capable de voir et de prévoir, et, par conséquent, au point de vue économique, de se gouverner.

Telle est la nature qu'il tient de la libéralité de son créateur, et qu'il n'est au pouvoir de personne d'opprimer et de mutiler. Or, l'exercice de ma liberté, la mise en

(1) Encyclique, « *rerum*, p. 5.

(2) *Encyclique « Rerum...,* » p. 9.

usage des autres prérogatives de ma nature, et notamment de mon intelligence du présent et de l'avenir, comporte nécessairement le droit d'épandre, si l'on peut ainsi parler, ma personnalité sur les choses extérieures, non pas pour en user « comme les animaux qui ne sont « mûs que par les sens et par chaque objet que les sens « perçoivent (1), » mais pour les posséder d'une façon stable et permanente, les faire *miennes* et frapper ainsi définitivement de mon empreinte ces substances extérieures que j'ai modifiées par le libre jeu de mon activité, dans la pensée d'assurer mon présent et mon avenir. Quel est, en effet, le but de tout travail, et particulièrement du travail dans lequel je mets ma force et mon industrie à la disposition d'autrui ? Ce n'est pas seulement de gagner de quoi pourvoir à l'entretien et à la vie du jour, mais « encore et surtout de conquérir, à l'aide de mon droit « strict, rigoureux d'user, comme bon me semble, de la rémunération de mon travail, » un bien que je possèderai, en propre et qui me sera désormais acquis, au même titre, que le fruit direct de mon labeur. Ce bien n'est, en effet, que la réalisation, la transformation de mon salaire, de même que le champ que j'ai rendu fécond en le remuant avec art n'est rien autre chose, dans la nouvelle nature et la plus-value qu'il tient de moi, que le produit de la mise en activité des ressources de mon esprit et des forces de mon corps, quelque chose qui est la continuation de *moi-même* et sur laquelle, d'après les règles les plus élémentaires de la justice, nul ne peut mettre la main sans m'atteindre directement dans ma personne et ma liberté (1). Dès lors, nier le droit de propriété qui est si conforme à la nature de l'homme et aux principes de la justice, et lui substituer, en ce qui regarde l'entretien de mon présent et la sécurité de mon avenir, la *pro-*

(1) Ency., p. 7.

(2) Conf. *Encyclique « Rerum...,* » p. 7.

vidence de l'État, c'est nier les droits les plus sacrés de l'homme, méconnaître sa dignité, sa liberté, et le précipiter dans la honte d'une servitude insupportable.

Mais il ne suffit pas, dit l'*Encyclique,* d'établir et de revendiquer, en face de l'*État,* le droit de propriété privée ; il faut le reconnaître, à l'homme constitué chef de famille, c'est-à-dire lui reconnaître la prérogative primordiale de conserver et de faire passer *ses biens* à ceux qui le suivent dans la vie « et qui sont quelque chose de « lui....., une extension de sa personne; » et ici le Souverain-Pontife consacre quelques pages du plus haut et du plus salutaire enseignement à l'exposition de la *vérité* sur les *droits* de la famille, que les doctrines et les pratiques du jour ont si tristement méconnus (1).

« La société domestique, dit-il, est antérieure à toute « société civile ; elle a donc, sur la société civile, une « priorité logique à laquelle participent ses droits et ses « devoirs (2). » La famille, en effet, est dans l'humanité, la société typique et originaire : ses lois organiques, ouvrage de la Providence, sont d'une perfection achevée. Plein de l'amour le plus ardent, le plus absolu sur ses sujets, le pouvoir paternel, pour les diriger, trouve dans ses inspirations spontanées, des lumières exceptionnelles. Comme la délicatesse de complexion matérielle et morale conseille des ménagements, il agit sur eux « par le moyen, le ministère (3) » du cœur de la mère, ce qu'il y a de plus doux, de plus aimant, de plus adorable après Dieu, sous le soleil. C'est ainsi qu'au foyer domestique, le sceptre de l'autorité et la verge de la discipline sont constamment aux mains de l'amour, et toujours, ou à peu près de la miséricorde ; et c'est de la sorte que l'enfant

(1) *Ibid.*, p. 11 à 15.

(2) *Ibid.*, p. 11 à 15.

(3) M. de Bonald.

grandit, se formant au travail, à la vertu, devient homme, pour continuer et perpétuer le genre humain.

Il est superflu, en effet, de rappeler que la pépinière de l'humanité, ce n'est pas l'*état*, mais la *famille*. Par analogie et avec les différences qui constituent la nature des choses et des personnes, l'*Etat*, dans toute société bien ordonnée, est, à l'égard de la famille, ce qu'est celle-ci pour l'individu. Il l'appelle à naître par les garanties de protection qu'il lui présente, il est son égide, il lui assure la jouissance entière des conditions d'existence, il gère, et fait valoir soit les droits, soit les intérêts qui sont communs aux divers foyers qui le composent, car il n'est rien autre chose que la réunion en système fédératif d'un certain nombre de familles ou sociétés domestiques ; et par conséquent, l'exact et profond génie du vicomte de Bonald a pu poser en principe que « tout système de constitution pour la société politique qu'on ne peut pas appliquer à la société domestique, en en réduisant la proportion à sa nature, est faux et contre nature : c'est la pierre de touche des constitutions. »

L'Etat n'existant que par la famille et pour les familles n'a d'autre mission que de reconnaître, de consacrer et de sauvegarder leurs droits primordiaux; et « si les familles « entrant en société, dit le Pape, y trouvaient au lieu d'un « soutien, un obstacle, au lieu d'une protection, une dimi- « nution de leurs droits la société serait bientôt plus à fuir « qu'à rechercher, » elle n'aurait plus de base rationnelle. Or parmi les droits les plus essentiels du père de famille, absolument indépendants de l'état, est celui de créer pour ses enfants qui sont la prolongation de sa personne, un patrimoine « qui leur aide à se défendre dans la pé- « nible traversée de la vie contre les surprises de la « mauvaise fortune : mais ce patrimoine, le père ne peut « le créer sans l'acquisition de biens permanents et pro- « ductifs qu'il puisse leur transmettre par voie d'héritage. »

Cela est indispensable à la conservation et à l'indépendance du foyer; et pour tout ce qu'exigent sa conservation et sa liberté légitime, la famille a des droits au moins égaux à ceux de l'état. Par conséquent, refuser à la famille de tels droits, ouvrir à l'*Etat* les portes du sanctuaire de la société domestique pour qu'il y substitue sa *providence* à la *providence* paternelle, c'est tomber dans la plus grave et la plus funeste des erreurs; c'est briser les liens de la famille qui sont l'unique raison d'être des liens sociaux.

Les bases de la société, au point de vue qui nous occupe, sont donc bien nettement posées : la société repose d'une part, sur l'inviolabilité du droit de propriété privée qui est dans la nature même de l'homme et qui est consacré par les lois les plus élémentaires de la justice; elle repose, ensuite, sur les droits de la famille qui sont antérieurs à ceux de l'Etat, et notamment, sur les droits de l'autorité paternelle qui seule à la prérogative d'être la providence de l'enfant, comme l'homme est à lui-même, sous le magistère suprême du créateur, sa propre providence et sa propre loi. Ils sont, dès lors, condamnés les attentats commis par de vrais socialistes contre la famille en ce qui regarde l'éducation de l'enfant. N'a-t-on pas violé par les lois iniques récemment édictées à cet égard, des droits aussi respectables que la propriété elle-même; et faut il s'étonner que le socialisme ainsi en voie d'application en vertu des principes de l'Etat moderne, ne veuille pas s'arrêter en route et désire aller jusqu'au bout de ses revendications?

Le système socialiste-collectiviste qui est la conséquence logique du *contrat social*, ne peut donc qu'achever la ruine de la société et précipiter les hommes dans un abîme insondable d'abaissement et d'esclavage.

Où est donc le remède, demande l'encyclique?

III

La Réforme morale. — Le retour aux principes et aux pratiques issus de l'Evangile.

Le remède est tout d'abord, et avant tout,dans le retour aux principes et aux principes sociologiques issus du Christianisme. « A qui veut régénérer une société en « décadence, dit Léon XIII, « on prescrit avec raison de « la ramener à ses origines ; car la perfection de toute « société consiste à poursuivre et à atteindre la fin en vue « de laquelle elle a été fondée, en sorte que tous les « mouvements et tous les actes de la vie sociale naissent « du même principe d'où est née la société (1). » Or quel est le principe du système social qui a pris naissance il y a 19 siècles et qui est allé se développant depuis, sur les larges bases des grandes lois de l'émancipation et du relèvement des faibles et des petits, et de la liberté, lois absolument inconnues au monde ancien ? Quelle est la source vive et à jamais intarissable de la grande révolution sociale sous laquelle nous vivons et qui a eu pour effet « de relever si haut le niveau du genre humain et de « le porter à un degré de perfection si sublime qu'on n'en « verra jamais de semblable (2) ? » C'est l'Evangile ; « c'est « le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, et de la « Rédemption des hommes ; c'est la vie de Jésus-Christ « Dieu et homme, envahissant les sociétés et les impré- « gnant tout entière de sa foi, de ses maximes, de ses « lois (3). » Or il est impossible que la société conserve les grands bienfaits de la révolution sociale produite par une telle action, si elle en rejette la divine influence ; il est impossible qu'elle vive heureuse et tranquille, jouissant

(1), (2), (3), Encyclique, p. 29.

en paix de toutes les libertés que l'Evangile est venu rendre au monde, si elle renie cette charte d'affranchissement, pour la remplacer par un nouveau code social. Dès cet instant, la paix des diverses classes de la société s'évanouit, leur liberté devient un abus, auquel on ne peut remédier que par la servitude universelle du socialisme collectiviste d'Etat; le monde chrétien disparait pour céder la place à une résurrection du monde païen avec toutes ses hontes et son hideux esclavage.

Il faut donc, que la société « revienne,pour être guérie, « à la vie et aux institutions du Christianisme (1) » qui sont dans le vrai sens du mot, son principe générateur.

« Le Christianisme apprend, d'abord, aux hommes qu'ils « doivent prendre en patience leur condition. Il est « impossible qu'ici bas, tous soient au même niveau; « c'est la nature qui a disposé parmi les hommes, des « différences aussi multiples que profondes qui tournent, « d'ailleurs, au profit de tous les individus et de la so- « ciété; la vie sociale comme la vie du corps humain, « comporte, en effet un organisme très varié et des fonc- « tions diverses (2) » de la part des divers membres qui composent le corps qu'elle anime. L'erreur capitale est d'ajouter foi à ceux qui proclament la loi de l'antagonisme et de la lutte entre les différentes classes de la société, entre la classe de ceux qui exercent le travail manuel, et la classe de ceux qui détiennent le capital. Ces deux classes sont, au contraire, destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre: elles ont, en effet, un impérieux besoin l'une de l'autre (3).

Le capital est le fond inépuisable où s'alimente le salaire; sans le capital pas de salaire ; sans le salaire pas de

(1) Encyclique, p. 29.
(2) Encyclique, p. 17.
(3) Conf. *ibid.*, p. 19

travail libre et fécond, plus d'ascension successive et ininterrompue, des classes ouvrières à un niveau supérieur par le fait de l'épargne et de la pratique de la vertu : on ne conçoit plus que le travail de l'esclave d'une autorité despotique maîtresse absolue de la richesse, et la répartissant, au jour le jour, pour assurer l'entretien quotidien d'un chacun. Le capital assure, en outre, le progrès de l'art et de l'industrie en donnant au patron le moyen de se livrer aux études nécessaires, d'étendre ses relations, de chercher des débouchés, d'augmenter, ou tout au moins, de maintenir sa production et de procurer ainsi à l'ouvrier l'inestimable avantage de la permanence des engagements qui le préserve du chômage. Un intérêt social de premier ordre exige que le capital une fois formé ne se dissolve pas : Vouloir le supprimer serait de la part du travail libre une folie, un vrai suicide !

D'autre part, le patron ne peut se passer de l'ouvrier ; de même que la tête a besoin du bras, pour être l'instrument de sa pensée et l'agent de sa volonté sur le monde extérieur, de même l'aide et la collaboration de l'ouvrier sont essentiellement nécessaires au patron pour l'exercice de son industrie. « La concorde et l'union sont donc, « naturelles entre le capital et le travail : « et la concorde « engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit « perpétuel, il ne peut résulter que la confusion de luttes « sauvages (1). »

Eh bien ! le patron et l'ouvrier ne peuvent sauvegarder entr'eux la paix sociale, « et couper, dans la racine, « le mal de l'antagonisme » que par l'accomplissement généreux de leurs devoirs réciproques de *paternité* et de *dépendance* qui sont la base de la société de l'atelier. Et pour opérer le rapprochement du capital et du travail par l'accomplissement de leurs devoirs réciproques, « l'Église, dit Léon XIII, possède dans l'économie des

(1) *Encyc.* p. 19.

« vérités religieuses dont elle est la gardienne et l'inter-
« prète, une vertu admirable (1). »

Et d'abord, elle porte les regards du patron et de l'ouvrier vers l'autre vie, et leur apprend à estimer à leur juste valeur les biens périssables de ce monde. « Sup-
« primez l'autre vie, dit le Pape, toute forme et toute no-
« tion de l'honnête disparaissent ; l'univers devient un
« impénétrable mystère (2), » et nous nous permettons d'ajouter de sempiternelle horreur ! « Vous avez ôté
« le ciel à l'ouvrier, s'écrie M. Maret, et vous ne lui avez
« pas donné la terre ! » Il la revendiquera jusqu'à la mort malgré vos lois répressives et vos fusillades : vous lui avez persuadé qu'il n'était fait que pour les choses fragiles de ce monde ! Dès lors, il ne comprend plus pourquoi sa part dans les biens dont la possession et la jouissance doivent épuiser sa destinée, *n'est rien* auprès de celle de l'opulent dont le luxe l'éblouit et l'écrase ; et il réclame son droit au capital avec une logique indiscutable... Après avoir donné à tous l'intelligence vraie de la vie mortelle et de la nature des biens terrestres, l'Église rappelle à l'ouvrier ce que la justice exige de lui vis-à-vis de son patron. « Il doit fournir intégralement et fidè-
« lement à son patron tout le travail auquel il s'est en-
« gagé par un contrat libre et conforme à l'équité, ne pas
« le léser dans sa personne et dans ses biens. Ces reven-
« dications même doivent être exemptes de violences et
« ne jamais revêtir la forme de sédition ; il doit fuir les
« pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggè-
« rent des espérances exagérées et lui font de grandes
« promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets ou
« à la ruine des fortunes (3). »

Quant au patron, sa grande loi vis-à-vis de l'ouvrier,

(1) Conf. *ibid.*
(2) Encycl., p. 21.
(3) Encycl., p. 19.

c'est la loi de la *sollicitude* embrassant les intérêts spirituels et temporels du travailleur et poussée jusqu'à « la « charité, jusqu'à l'amour. » « Il y a trente ans, me disait un patron, qui de tout temps a passé pour un chrétien exemplaire, « nous ne nous occupions malheureusement de l'ouvrier que pour lui distribuer sa tache et lui payer exactement son salaire : tous nos rapports s'arrêtaient là. » Le devoir de la *sollicitude* était donc méconnu, même de la part des meilleurs. La société de l'atelier n'était plus *paternité* et *filiale dépendance* ; elle n'existait vraiment pas ; et, à sa place, avait surgi une sorte de contrat dans lequel l'un vendait, l'autre achetait du travail et pas davantage : les deux parties se croyaient quittes l'une vis-à-vis de l'autre quand le marché était tenu, et ne se connaissaient pas en dehors des rapports établis entr'elles par la stipulation. « Or, dit le P. Forbes (1), quand l'ouvrier sent qu'il n'est pour son patron qu'un numéro d'ordre, une machine, et que son chef ignore tout de lui, sauf sa fonction, quand il s'aperçoit que l'actionnaire ne s'occupe que de toucher son dividende sans accorder le moindre intérêt au travailleur qui contribue à le produire , comment voulez-vous que les rêves les plus insensés ne l'obsèdent pas ? » — Et il ne faudrait pas supposer que les vérités et les enseignements de l'Encyclique ne concernent que les patrons du commerce et de l'industrie. Chacun de nous est patron, au vrai sens du mot, dans son domaine rural, quelque petit qu'il soit, dans ses immeubles urbains, ou, tout au moins, au sein du foyer domestique : la question sociale se pose, en effet , partout où il y a *autorité* et *dépendance*. Comment comprenons nous nos devoirs vis-à-vis de ceux qui travaillent pour nous, sous notre patronage ? L'égoïsme et les détestables doctrines que nous reprochons tant aux autres ne nous ont-ils pas envahis ? Nous

(1) *Etudes religieuses*, mai 1891. De la forme du patronage.

sommes-nous rendu compte des lois de la responsabilité de la richesse qui régissent, sans exception, tous ceux qui la possèdent à un degré quelconque ? « Ce qui exas-« pére les faibles, dit le cardinal Manning, c'est de voir « l'argent et la terre aux mains d'hommes qui jouissent « sans paraître se soucier d'elles ; cet état de choses « anormal, ils le confondent avec l'essence de la société « et jurent alors de la détruire ; or, le remède à ce mal « n'est ni dans l'économie politique ni dans la charité « légale, mais dans l'initiative et les sacrifices person-« nels, » « c'est-à-dire la pratique de la charité chrétienne. Et la charité, le Souverain-Pontife en indique bien clairement la loi. « Nul n'est tenu, dit-il, de sou-« lager le prochain en prenant sur son nécessaire ou « sur celui de sa famille, ou même de rien retrancher « de ce que les convenances ou les bienséances impo-« sent à sa personne... Mais dès qu'on a suffisamment « donné à la nécessité et à la convenance, c'est un de-« voir de verser le superflu dans le sein du pauvre.... « devoir dont on ne peut poursuivre l'accomplissement « par les voies de la justice humaine (1), mais qui n'en est que plus rigoureux pour la conscience ! »

Et joignant l'exemple et la pratique à la doctrine, l'Église a toujours abondamment pourvu au bonheur des classes déshéritées, par la fondation et le soutien « des « institutions qu'elles a jugées propres à soulager leurs mi-« sères ; et même, dit le souverain Pontife, en ce genre « de bienfaits, elle a tellement excellé, que ses propres « ennemis en ont fait l'éloge (2). »

Et ici, l'Encyclique parle de l'organisation de la charité dans l'Église, par la création du patrimoine de la famille des pauvres et par l'établissement de toutes les sociétés religieuses qui ne devaient laisser « sans soulagement à « peu près aucun genre de misère. C'est en vain que l'on

(1), (2) Encycl., p. 23, 29.

« a vu une bienfaisance, établie par les lois civiles, se « substituer à la charité chrétienne... Cette charité qui se « voue toute entière et sans aucune arrière-pensée à l'uti- « lité du prochain, ne peut être suppléée par aucune in- « dustrie humaine ; car l'Église seule possède cette vertu « qui ne peut être puisée que dans le cœur sacré de « l'Homme-Dieu (1)... »

Toutefois, dit Léon XIII, il n'est pas douteux que pour obtenir des résultats dans la question sociale, il ne faille, en outre, avoir recours « aux moyens de l'ordre humain ; » et ici, l'Encyclique examine la question si grave de l'*intervention de l'État.*

IV

Les Réformes de l'ordre purement humain. — Droit d'Intervention de l'État croyant; sa raison d'être, ses limites. — Réforme libérale de la reconnaissance légale du droit d'association. — Résurrection de la corporation chrétienne.

Et, d'abord, il est incontestable que par ce mot *État* il ne faut pas entendre telle ou telle forme de gouvernement, mais tout gouvernement, quelle que soit sa constitution politique, « pourvu qu'il réponde aux principes de « la loi naturelle et des enseignements divins qui sont « exposés, dit le Pape, dans l'Encyclique sur la constitu- « tion chrétienne de la société. »

Il est, en effet, un genre d'État qui est incapable d'intervenir justement et utilement dans la question sociale ; c'est, dit le cardinal Capeccelatro, une des lumières et des espérances de l'Église (2), « l'*État incroyant,* c'est-à-

(1) Encycl., p. 31.

(2) V. *Réforme sociale*, année 1891, p. 412.

« dire l'État qui repose sur les principes que l'Encyclique « du 1er novembre 1885 appelle « *le Droit nouveau ; le* « *Droit nouveau*, d'après lequel tous les hommes, dès « lors qu'ils sont de même race et de même nature sont sem- « blables, et, par ce fait, égaux absolument en droit dans « la pratique de la vie, chacune relevant si bien de lui seul, « qu'il n'est en aucune façon soumis à l'autorité d'au- « trui, et qu'il peut en toute liberté faire ce qu'il lui plaît ; « car personne n'a le droit de commander à autrui...... « Dans une société fondée sur ces principes, l'autorité « n'est que la volonté de la multitude ne dépendant que « d'elle-même... La souveraineté de Dieu est passée sous « silence, exactement comme s'il n'existait pas, ou ne s'oc- « cupait en rien de la société du genre humain, ou bien « comme si les hommes, soit en particulier, soit en so- « ciété, ne lui devaient rien... L'État n'est autre chose « que la foule, maîtresse absolue et se gouvernant...., « comme source unique de tout droit et de tout pou- « voir (1). »

Ne cessons pas de le répéter, c'est à de tels principes, qui sont ceux de l'État moderne, que nous devons l'antagonisme social contre lequel on cherche tant à réagir... Qu'on veuille bien y réfléchir, en effet ; une fois admis en principe que les hommes sont absolument égaux en droit, n'est-il pas évident que cetté égalité est dérisoire, si elle demeure subjective au lieu de se réaliser objectivement ? N'est-il pas évident que celui dont le droit de propriété est objectivement enfermé dans un arpent de terre est inégal, inférieur, à celui dont le même droit de propriété s'étend à mille arpents ? Et, d'ailleurs, puisque par le suffrage universel, base fondamentale de tout le système, chacun à droit à une part de souveraineté absolue, pourquoi chacun n'aurait-il pas droit à une part égale

(1) Encyclique *Immortale*, p. 24 et 25.

dans la richesse totale de la société : le sol , c'est-à-dire la propriété foncière, le capital, c'est-à-dire les instruments de travail? Un État basé sur des principes d'où découlent fatalement de telles conséquences ne peut rien pour les prévenir ; et s'il exerce son ingérence dans la question sociale, ce ne sera, dit le cardinal Capecellatro, « que pour se jeter en plein arbitraire , diminuer la li- « berté individuelle , et accroître cette *toute-puissance* , « —l'État,—qui est, peut-être, aujourd'hui, le plus grand « péril de la société civile en Europe. »—Il n'en est pas de même de l'État qui repose sur les assises de l'ordre social chrétien.

Il trouve, continue le même prélat, « dans le concept « même de la *morale*, de la *liberté* et de l'*autorité* la « lumière et le guide de son intervention dans l'orga- « nisation du régime du travail. » Il sait qu'il ne peut absorber, sous aucun prétexte, ni la famille, ni l'individu, qu'ils ont l'un et l'autre des droits primordiaux ; il faut que ces droits soient respectés et que, dans leur légitime exercice, « la famille et l'individu aient la fa- « culté d'agir avec liberté. » Mais qui peut nier que l'État qui se doit d'une façon particulière aux faibles et aux petits pour lesquels surtout la société existe, n'ait le droit « d'empêcher la licence et la domination des plus « forts » et de mettre fin à leur *injustice ?* — Or, dans la question qui nous occupe, l'*injustice* porte un nom particulier, elle s'appelle l'*usure ;* c'est le vol commis par le capital au préjudice du travail, quand abusant de la *nécessité* qui impose au travailleur « le contrat de louage d'ouvrage » le patron lui refuse un juste salaire ; ou quand pour augmenter par un surcroît de production le rendement de son capital, il exige de ses ouvriers une somme de travail qui écrase et épuise leur corps, au détriment de leur santé, de l'avenir de leur famille, et de forces vives dont l'État a besoin pour assurer sa

sécurité et son indépendance. Ah ! si les mœurs sociales sont arrivées à ce point de décadence et de corruption que de tels abus existent et que de tels dangers apparaissent, il est nécessaire et légitime de recourir à la force de la loi.

Il importe qu'indépendamment de ces graves circonstances la loi intervienne encore « afin de favoriser « l'esprit de propriété, de le réveiller et de le développer dans les masses populaires (1). » Il faut que le législateur encourage le travailleur à se montrer parcimonieux par les facilités qu'il lui donnera pour employer le superflu de son salaire à l'acquisition d'un modeste patrimoine immobilier. A cet effet, les pouvoirs publics doivent se garder d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts qui en détruit tous les avantages et ôte tout désir de la posséder (2). Appelé par de sages et prévoyantes institutions à participer à la propriété du sol et a en retirer tout le profit possible, l'ouvrier verra s'éteindre des haines et des convoitises qui ne sont que trop attisées par l'égoïsme « des patrons qui maîtres absolus de l'industrie et du commerce détournent le cours des richesses « et en font affluer en eux toutes les sources (3). »

Mais toutes les fois que la loi intervient pour sauvegarder le droit et les intérêts du travailleur, il faut que son ingérence « se borne à la fin même qui appelle « son secours : » c'est à dire que la loi « ne doit pas « s'avancer ni rien entreprendre au-delà de ce qui est « nécessaire » pour réprimer l'*injustice* et l'*usure*, et *écarter* le *péril*. Or, comme en cette matière délicate il est à craindre « que les pouvoirs publics n'interviennent « inopportunément » et comme leur intervention mal dirigée et mal contenue peut amener les plus fâcheuses

(1) (2) Conf., Encycl. p. 45.
(3) Ency. p. 42.

conséquences et jeter l'État dans la voie du despotisme socialiste, le Souverain-Pontife en appelle avant tout et par dessus tout, pour prévenir et dissoudre les conflits soulevés par les grèves et les autres problèmes de la question sociale, à l'initiative des patrons et des ouvriers syndiqués, et à la reconnaissance légale de leur droit d'association.

« Les associations privées existent, il est vrai, dit-il, « dans la Société civile.... » mais s'ensuit-il qu'elles n'existent que par la grâce de l'État ? (1). On ne saurait le soutenir : le droit d'association est un droit essentiel qui dérive du même principe que la société civile elle-même, la sociabilité naturelle de l'être humain ; l'Etat mentirait donc, à sa propre origine, s'il niait, *a priori*, le droit de naître aux sociétés privées. Les pouvoirs publics ne peuvent refuser le droit de se former « qu'à des sociétés dont « les statuts organiques poursuivent une fin en oppo- « sition flagrante avec la *probité*, la *justice* et le *sécurité* « de l'État (2). — Encore faut-il, continue le Pape, agir « en pareil cas avec « la plus grande prudence pour éviter « d'empiéter sur le droit du citoyen, et de statuer sous « couleur d'utilité publique, quelque chose de désavoué « par la droite raison (3). »

Voilà les principes affirmés par Léon XIII. Ne sont-ils pas de nature à nous faire rougir de honte, nous, qui avons si soigneusement conservé, en ce qui regarde le droit d'association, les lois prohibitives dont le Jacobinisme nous a dotés, il y a cent ans ? Le Souverain Pontife fait l'application de sa doctrine aux sociétés religieuses, « à qui l'autorité de l'Eglise et la piété des fidèles avaient « donné naissance, qui avaient produit, pour le genre « humain, des fruits de salut incomparables et sur les- « quelles l'état a porté la main, accumulant injustices sur

(1), (2), (3) Encycl., p. 49.

« injustices, les privant des droits légitimes de personne « morale, et les spoliant de leurs biens (1). » Il parle, ensuite, de ces sociétés privées où se sont malheureusement égarés les ouvriers et qui « gouvernés par des « chefs occultes obéissent à un mot d'ordre également « hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations. « Les travailleurs au lieu d'y trouver la charité et l'amour, « n'y ont rencontré que les discordes intestines, ces « compagnes inséparables de la pauvreté insolente et « incrédule (2). »

A ces associations funestes, Léon XIII oppose les corporations chrétiennes adaptées aux conditions nouvelles du monde moderne et au progrès du temps, les corporations avec leurs arbitres, leur patrimoine corporatif, leur caisse de secours et de prévoyance. C'est-là qu'est le salut, il faut propager et favoriser le plus possible ces associations professionnelles qui réunissant les patrons et les ouvriers dans les liens de la concorde et de la paix par le fidèle accomplissement de leurs devoirs respectifs, rétabliront la société de l'atelier sur ses anciennes bases.

Mais quelle sera encore ici l'*action de l'Etat* ? L'Etat a l'obligation de sanctionner et de protéger les *corporations* qui ne se forment que par l'exercice d'un droit naturel aux hommes : il faut qu'il s'abstienne, dit le Pape, « de « s'immiscer dans leur gouvernement intérieur et de « toucher aux ressorts intimes qui leur donnent la « vie (3). »

Libres de s'associer, « les citoyens doivent être libres « de se donner les statuts et les réglements qui leur paraissent les plus appropriés au but qu'ils pour-

(1) Encycl., p. 51.

(2) p. 59.

(3) p. 53.

suivent (1). » Quels doivent être pour les corporations ces réglements et ces statuts ? Il faut « que les corporations soient organisées et gouvernées de façon « qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à « leur faire atteindre par la voie la plus commode et la plus « courte, la fin qu'ils se proposent et qui consiste dans « l'accroissement le plus grand possible des biens du « corps, de l'esprit, de la fortune. » Mais, il est nécessaire de viser avant tout à « l'objet principal qui est le per« fectionnement moral et religieux (2). »

La religion n'est-elle pas, en effet, « le fondement de « toutes les lois sociales.... et notamment des relations « mutuelles qui doivent s'établir entre les membres de « l'association du capital et du travail (3) ? »

« Le sort de la classe ouvrière, continue le Pape, voilà « donc la question qui s'agite aujourd'hui ; elle sera « résolue par la raison ou sans elle, et il ne peut être « indifférent aux nations qu'elle soit résolue par l'une ou « l'autre voie. Or les ouvriers chrétiens la résoudront « facilement par la raison, si unis en *sociétés* et conduits « par une direction prudente, ils entrent dans la voie ou « leurs pères et leurs ancêtres trouvèrent leur salut et « celui des peuples ! »

Telle est l'analyse bien pâle et bien incomplète des enseignements de la dernière encyclique. Rapprochés de ceux que contiennent les encycliques précédentes « sur « la constitution chrétienne des états et sur la liberté humaine » ils constituent le plus magnifique exposé de sociologie qui puisse solliciter l'attention des peuples si profondément troublés à cette heure « dans le régime de « la politique et dans la sphère voisine de l'économie « sociale » par le tourment « des choses nouvelles. »

(1) Encycl., p. 55.
(2) p. 55 et 56.
(3) p. 55 et 56.

Les catholiques si souvent exhortés par le Pape à s'occuper des affaires publiques et « à se servir autant qu'ils « le pourront faire, en conscience, des institutions exis« tantes au profit de la *vérité* et de la *justice* (1) » ne peuvent se plaindre qu'ils soient, à cet égard, sans programme et sans plan d'action. Le programme et le plan d'action nous sont, en effet, bien nettement tracés par le Souverain-Pontife. Avant tout et par dessus tout, nous devons prendre à tâche « de ramener toute constitution publique à « la forme chrétienne, en rétablissant à la base de l'Etat « et du Gouvernement de la chose publique,les principes « de la philosophie chrétienne, à la place des détestables « maximes du droit nouveau, rêvé et promulgué parmi « les grandes pertubations du dernier siècle et qui, sur « plusieurs points est en désaccord non seulement avec « le droit chrétien mais encore avec le droit naturel (2).» Mais il ne nous est pas permis « de réprouver en soi que « le peuple ait une part plus ou moins grande au gouver« nement ; cela même, en certains temps, et sous certaines « lois peut devenir non seulement un avantage mais un « devoir pour le citoyen (3). » Nous ne devons d'ailleurs jamais oublier que l'Eglise « n'est l'ennemie ni d'une sage « tolérance, ni d'une saine et légitime liberté. » Et pour ne parler que de la liberté, « l'Eglise n'a-t-elle pas pris « soit l'initiative, soit le patronage de tout ce qui est « utile à protéger le peuple contre la licence des princes » (ou des gouvernants) « de tout ce qui empêche les em« piètements injustes de l'Etat sur la *commune* ou la *fa« mille*... de tout ce qui intéresse l'homme, la person« nalité humaine... et la sauvegarde du droit de cha« cun ? (4) » Quant à la solution de la question sociale

(1) Encycl. « immortale. »
(2) Ibid. p. 24.
(3) Ibid. p. 25.
(4) Encycl. « immortale » pp. 44. 24. 35. 37.

elle n'appartient ni à l'économie politique, ni aux lois de l'Etat du droit nouveau ; pour nous, elle est toute entière dans le « retour à la vie et aux institutions du Christia- « nisme (1) » dont la conséquence toute naturelle sera le rétablissement de la concorde entre le capital et le travail par la résurrection spontanée de l'association professionnelle des patrons et des ouvriers ayant pour but leur progrès matériel et moral et la sauvegarde de leurs droits et de leurs devoirs respectifs.

Anéantir dans les esprits et la pratique les dogmes révolutionnaires, ranimer les principes de la seule sociologie véritable, la sociologie chrétienne, telle est donc, l'œuvre qui nous est imposée. La renaissance et « le renouvellement de la face de la terre » ne sauraient être, en effet, que l'ouvrage divin de l'Incarnation et de la Rédemption du Verbe, c'est-à-dire de Jésus ouvrier et de Jésus crucifié !

Non, aucune combinaison sociale ne saurait suppléer au mariage et au foyer *chrétien ;* aucune loi, aucune institution ne sauraient remplacer, dans l'organisation du travail, la paix et l'harmonie de la société de l'*atelier chrétien* ; aucune constitution ne saurait garantir à un peuple les libertés légitimes dont la grande vérité de l'Evangile « est la source et la sauvegarde (2). » Sans doute, que la société en Franee, comme le disait M. de Bonald « parait « au plus loin possible de rétablir Jésus-Christ et son « évangile » à la base de ses institutions. Mais il faut prendre garde, continue l'illustre philosophe, que le jour de toutes les époques *nécessaires* dans la société en bien ou en mal (car le scandale, a dit le grand Maître est quelque fois *nécessaire*) arrive toujours « comme un voleur » sans être attendu.. Car, par exemple, quoi de plus inattendu

(2) Encycl. p. 29.

(3) Encycl. « immortale » p. 39.

sous le règne d'Auguste, que la naissance du Christianisme, et en 1789, que l'expropriation du clergé, l'émigration de la noblesse, la chute du trône ?... Cette réflexion doit rendre les hommes non pas plus disposés à croire, mais moins prompts à rejeter sans examen la probabilité d'évènements nécessaires dont l'Être des êtres s'est réservé la connaissance et le secret !

LÉONCE DE CASTELNAU.

LES POÉSIES DE M. L. L.[1]

MESSIEURS,

Un poète, que les hasards et les nécessités de la carrière militaire ont fait notre compatriote, du moins pour un temps, un long temps, nous l'espérons, a offert à l'Académie un petit volume de vers dont vous avez bien voulu me charger de vous rendre compte. Nous devons être d'autant plus reconnaissants à l'auteur de son don gracieux que son œuvre, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, ne se vend pas : elle n'est pas destinée à la publicité ; elle a tout bonnement pour but, avec ce tirage restreint, de conserver plus vivace le souvenir de l'absent au cœur des membres de sa famille, et à celui de ses amis. Du reste, les règlements militaires n'autorisent les officiers à se faire éditer qu'à de certaines conditions dont l'absence oblige M. L. L... à une grande réserve et me force à ne vous la présenter que sous de simples initiales. Sa modestie s'accommode à merveille de cet arrangement qu'elle eût, au besoin, imposé.

C'est donc à un sentiment affectueux que nous devons la divulgation relative de ces quelques pages ; peut-être même leur éclosion ne doit-elle être attribuée qu'à un sentiment plus tendre, plus vif encore que l'affection. La première partie du livre (*Vers d'amour*) nous suggère cette supposition, nous donne ce doute comme une quasi-certitude. Quoi qu'il en soit, ce volume trop court, nous montre que Mars et Bellone n'ont point vaincu, dans l'âme du jeune officier, Érato, Polymnie et Cal-

(1) Rapport lu à l'Académie de Nimes.

liope, mais, au contraire, que Dieu et Déesses y règnent ensemble ou tour à tour, dans une paix complète, avec un partage incontesté.

L'opuscule dont il nous a été fait un *hommage respectueux* se divise en trois parties : *Vers d'amour. — Dans le midi. — Au jour le jour*.

Par la première , nous entrons dans l'intimité de l'auteur ; nous pénétrons au profond de son âme. Elle nous fait deviner, elle nous apprend comment le soldat se transforme en poète, pourquoi il rime, pourquoi il chante et ce qu'il célèbre en ses vers, pourquoi enfin il fixe ses rêveries sur le papier : s'il les lui confie, c'est pour qu'il les porte là où elles seront bien accueillies, où elles sont attendues, où elles seront avidement lues et relues, religieusement conservées.

La deuxième partie nous montre le Franc-Comtois, fortuitement devenu notre compatriote, épris de la pureté de notre ciel, pénétré par la chaleur de notre atmosphère du *Midi*, imprégné de nos mœurs locales, enthousiasmé par la splendeur de nos monuments.

La troisième partie, c'est le poète *au jour le jour*, entraîné, subjugué, vibrant aux hasards des rencontres, aux accidents de la route :

Dès le début du livre, l'auteur se présente :

Ma muse est toute Française,

dit-il,

De la saine jeunesse elle a la joue en fleur.
....
Sensible, curieuse, il n'est rien qui lui plaise
Hors le bon et le beau......

....
Au regard d'un ami son regard innocent
Dit tout ce qu'elle pense et tout ce qu'elle sent :
La sincérité fait le plus grand de ses charmes.

C'est donc à une muse honnête que nous avons affaire. Et, puisque la pudeur et la décence sont d'avance assurées de n'y rien trouver de blessant, ouvrons sans crainte le livre et parcourons-le sans arrière-pensée, avec une sécurité complète et un plaisir doublé par la certitude que la morale n'y est point offensée.

Ce n'est pas, en effet, blesser la morale que d'exprimer chastement des sentiments tendres. Par conséquent, ne nous offusquons pas du début. J'ai dit que, dans la première partie, le poète nous livrait le secret de son cœur, et par le titre « *Vers d'amour* », et par les sujets traités et par la manière dont ils le sont.

Écoutez :

J'étais encore enfant, elle était au berceau.
Posant un gros baiser sur sa mignonne joue,
Puis sautillant et gai comme un petit oiseau,
Pensais-je (mais à quoi pense un enfant qui joue ?)
Que j'aurais à souffrir de ne pouvoir poser
Un jour sur son visage un sensible baiser ?
Et depuis, dans les champs, chaque année aux vacances,
Quand nous courions ensemble et nous nous disions : tu ?...
O chère privauté, mais que les convenances
Défendent à présent au nom de la vertu !
O jour fatal où je lui dis : Mademoiselle !
Elle en rougit, et moi j'en rougis autant qu'elle.
On me voit plus poli, plus froid de jour en jour
Lorsque mon amitié se transforme en amour.
Pourtant, combien de fois, allant dans son village,
J'avais fait le serment de chercher, de savoir
Si le trouble léger que montrait son visage
M'écoutant, l'intérêt vif qui se laissait voir
En ses yeux, n'étaient pas une innocente preuve
De l'amour qui fleurit dans une âme aussi neuve !
. . . .
Devinait-elle en moi cette lutte cachée ?
Je ne sais ; mais enfin je partais sans avoir
Osé mettre à l'épreuve un si tremblant espoir.

Cependant l'épreuve a dû se faire, ou du moins commencer et donner de sérieuses espérances de réussite, si nous en croyons ces quatre vers, qui portent la date du 25 août. Le 25 août ? N'est-ce pas le jour de la Saint-Louis, c'est-à-dire la fête de notre poète ?

Pour être heureux au point d'en répandre des pleurs
Je n'ai pas besoin d'un sourire,
Ni d'un regard qui dit si bien ce qu'il veut dire :
C'est assez de trois pauvres fleurs.

Les espérances ont bientôt fait place à une douce certitude ; car le cœur gonflé de joie s'épanche :

Elle m'aimait sans me le dire
Et sans savoir que je l'aimais.
Mais plus de secret désormais.
Dans nos yeux nous savons tout lire.

....

Mon regard par elle évité
Cherche bien souvent à surprendre
Sa rougeur, un sourire tendre.

....

....

Doucement sur mon bras qui tremble
Elle vient appuyer le sien.
Contents, bien contents d'être ensemble,
Que disons-nous ? Oh ! presque rien.

Puis la pensée de la séparation prochaine, de l'éloignement imposé au poète par les nécessités de la vie et par l'obéissance aux devoirs de son état jette une ombre légère sur ce tableau ensoleillé :

Lorsque je serai loin d'ici,
Mon âme, dans les nuits sans voile
Je regarderai cette étoile ;
Vous la regarderez aussi.

....

Nous la verrons à la même heure.
Je me croirai — tout seul, là-bas ! —
Près de vous, dans votre demeure.....
. . . .

Vous penserez à moi, certaine
Qu'au même instant je pense à vous,
Et sur cette flamme lointaine
Se donneront nos rendez-vous.
. . . .

C'est à peine un tout petit nuage ; bientôt l'âme se redresse, le cœur se raffermit avec la vision et la promesse d'un long et constant bonheur, d'une affection que rien ne peut éteindre ni même amoindrir, d'un amour dont la vieillesse à cheveux blancs ne saurait diminuer la sincérité et l'ardeur :

Vous pourrez vieillir, vous que j'aime ;
Mon cœur ne sera jamais vieux,
Et doucement trompés mes yeux
Vous trouveront toujours la même.

Oui, vous verrez mes bras tremblants
Aider votre marche lassée.
Vous entendrez ma voix cassée
S'approcher de vos cheveux blancs.

Prévenants, dévoués, fidèles,
Nous coulerons des jours heureux.
. . . .
. . . .

Aurions-nous pu nous égarer,
Grand Dieu ! chacun sur notre route ?
J'en frissonne encor ; mais j'en doute...
Rien ne pouvait nous séparer.

L'heure de la séparation prévue est déjà arrivée ; l'éloignement nécessaire, mais momentané heureusement, s'est produit. Triste, quoique toujours confiant, le poète a besoin d'être réconforté, sinon consolé. Il a sans cesse les yeux fixés sur le pays natal. Il écrit :

Lorsque le sommeil va presser
Votre paupière à demi-close
Dites-moi quelque douce chose,
Vous qui charmez sans y penser.

....

Racontez-moi donc vos journées.
N'avez-vous point vu sur les monts
Les fleurettes que nous aimons,
Si l'automne les a fanées ?

Nos chênes sont-ils tout rouillés ?
Est-ce que la feuille flétrie
Sous votre pas qui rêve crie
Le long des noyers dépouillés ?

Quand vous m'en parlez, il me semble
Que je vous suis dans ces chemins
Où nous entrelaçant les mains
Si souvent nous passions ensemble.

De son côté, le poète continue à tromper son ennui et rimant. Il rime pour sa *chère*; maintenant il le dit, ainsi que je l'ai annoncé plus haut :

Comme on fait d'un bloc de Paros
Ou Cypris, ou quelque héros,
A vêtir de beaux mots mes rêves
Je trouverai les heures brèves.

Vous plaisent-ils, ces tendres vers ?
Je me ris de la renommée.
Et qu'ils s'en aillent en fumée
Si mes baisers vous sont plus chers !

Les espérances se sont confirmées. Les cœurs se sont devinés; on a échangé dé tendres aveux; on s'est donné de douces et solennelles paroles : la réalisation de ces beaux rêves semble proche.

Statuaire, de tout côté
Cherche....................
Les êtres doués de beauté :
Une œuvre veut plus d'un modèle.

Le Pentélique étincelant
Te garde un bloc de neige encore,
Bien qu'il ait épuisé son flanc
Pour les dieux que la Grèce adore.

Fais revivre un adolescent,
Un frère d'Erôs, mais sans aile.
....
....

Qu'un bonheur que rien ne corrompt
Rayonne en son calme visage.
....
....

De rose et de lierre nouveau
Que sa tête soit couronnée,
Et que sa main tienne un flambeau...
Et qu'on reconnaisse Hyménée !

Telle est la conclusion de cette première partie. Arrêtons-nous sur ce mot « Hyménée », comme notre poète. Et, que son héros soit fictif ou réel, que ce héros soit lui-même, commme il l'avoue, ou tout autre, laissons-le, au seuil de cette vie nouvelle, avec nos vœux les plus sincères et nos plus vifs souhaits de bonheur.

Avec la deuxième partie nous trouvons notre auteur, *Dans le Midi*, devenu bien franchement et de tout cœur méridional. C'est *Œdipe-Roi* au théâtre d'Orange qu'il chante ; c'est *Frédéric Mistral* qu'il célèbre ; c'est la *Chanson de Magali* qu'il traduit à son tour dans des vers d'une naïveté charmante et d'une précision qui serre le texte d'une manière inconnue jusqu'à ce jour. Cette imitation fait véritablement illusion à l'oreille, ainsi que toute bonne traduction devrait faire, et à ce point que ceux qui ne connaissent pas l'original le devinent ainsi et que ceux qui le connaissent le retrouvent exactement.

La vie de garnison a conduit notre jeune officier à Alais. Il a dû abandonner sa seconde patrie pour un nouvel

exil. Il a quitté Nimes, la grande ville, le chef-lieu, le siège de la brigade; il a laissé l'état-major, le gros du régiment, pour la sous-préfecture, en détachement, avec quelques centaines d'hommes, à cause d'une grève d'abord, et puis pour satisfaire à l'usage, à la règle des changements plus ou moins périodiques de résidence. Dans les premiers temps, il a vu tout en laid, d'un regard triste; ensuite, le philosophe, le poète a repris le dessus; le militaire obéissant et soumis a reparu avec sa résignation et sa gaieté. *La prairie d'Alais* nous montre le mécontentement et le déplaisir faisant petit à petit place, en son âme, à l'indulgence et à la satisfaction.

La pensée de l'auteur s'élargit et s'affine; son style devient plus précis et plus mâle, son vers plus plein et plus harmonieux.

Cette pauvre cité qu'assourdit et que souille
Le dur travail du fer avec ses feux de houille,
Alais ne me déplaît aujourd'hui plus autant.
En été son soleil darde trop éclatant
Des rayons que jamais ne rafraîchit l'ondée;
L'immensité d'azur, en vain par l'œil sondée,
A bien vite absorbé les nuages errants.
Mais près d'ici verdoie au bord de la rivière
Une oasis où souffle un air pur sans poussière.
Un filet d'eau serpente au sein du vaste lit
De graviers qu'en automne un orage remplit
De flots grondants et noirs qui roulent l'épouvante.
A présent tout est calme. Une femme qui chante
En lavant, ou babille; un vol subit d'oiseaux
Qui semble un coup de vent secouant les roseaux;
Là-bas un bruit confus de clairon qui se mêle
A de sourds roulements; — On dirait que Cybèle
Ou Bacchus se promène en pompe aux alentours,
Mais c'est tout simplement l'école des tambours; —
La chute sur le sol des châtaignes mûries;
Les paysans courbés qui fauchent les prairies
Et s'arrêtent parfois pour marteler la faux.

C'est bien là une description vraie, quoique très-poétique, précise sans sécheresse, harmonieuse sans recherche et sans enflure. Ce que dit l'auteur, il l'a vu et entendu ; nous le voyons et l'entendons avec lui.

Après un nouvel hommage à Frédéric Mistral, (le Franc-Comtois est entièrement séduit, il le montre assez, par le roi des félibres et par le félibrige), notre auteur commence une série de *Sonnets Nimois*.

Ce peu de vers (je hais les vastes entreprises)
Je l'écrivis errant de la colline au val,
En frôlant, par dessus les murs en pierres grises,
De tendres arbrisseaux que broutait mon cheval.

C'était sous un doux ciel d'après le carnaval,
Si bleu que l'on eût dit la saison des cerises.
Nous allions au hasard, sans soin, humant les brises,
Cueillant la violette, et sans penser à mal.

Il me vint à l'esprit de consacrer mes rimes
Aux monuments anciens de la cité de Nimes,
Dont invinciblement la gloire m'attira.

Mes sonnets sont éclos avec les feuilles vertes ;
Et, s'ils ne sont pas bons, je les aimerai certes
Quand nous aurons vieilli dans un coin du Jura.

La Tourmagne, la Maison-Carrée, les Arènes, le Pont-du-Gard inspirent successivement le poète. Chacun de ces monuments a été célébré par un sonnet, par un bon ; et ce n'est pas peu dire tout en disant la vérité. Il faut lire ces petites pièces, elles le méritent bien et j'en cite une au hasard :

La Tourmagne

Elle a les premiers feux et les derniers du jour.
Tel que le piédestal d'une Junon hautaine,
Le mont qui rafraîchit ses pieds dans la Fontaine
Au milieu des grands pins porte la vieille Tour.

Elle peut surveiller les chemins d'alentour,
Comme avant la bataille un prudent capitaine,
Des remparts sarrasins d'Aigue-Morte à la plaine
Où domine l'azur transparent du Ventour.

Est-ce un choc de bélier qui lui fit ses blessures ?
Mais avait-on bâti ces demeures peu sûres
Pour des morts orgueilleux, depuis jetés au vent ?

Qui le sait ? Moi je rêve, et je vois en rêvant
Que la Tour doit marquer le lieu, l'heure bénie
Où la Gaule reçut la muse d'Ionie.

Le Mazet aussi obtient son petit poème. La peinture en est frappante de ressemblance et saisissante de vérité.

Mon mazet n'est pas grand : c'est la maison du sage.
S'il était plein d'amis, comme l'autre disait,
Il vaudrait mieux qu'un Louvre. Une lambrusque ombrage
Sa terrasse d'où l'œil compte plus d'un mazet.

Les ifs y sont taillés suivant le vieil usage.
. . . .
Les oliviers vont bien ; la cigale y fait rage ;
Mais que d'huile, bon Dieu ! Si Dieu les arrosait !

Le dimanche on déjeûne en famille : des figues,
Des anchois, l'omelette, un lapin des garrigues,
Le café ; puis on va s'étendre sous le pin.

Et puis on fait courir les boules ; sur la pierre
Les femmes s'asseyant jasent, jasent sans fin,
Ou versent aux rosiers un peu d'eau — dans un verre.

Mais c'est le mazet d'autrefois,le mazet du clapier et de la citerne; ce n'est pas le mazet d'aujourd'hui, transformé par des eaux bienfaisantes en riante et fraîche villa.

N'avais-je pas raison, Messieurs, de vous dire que notre pays avait fait une véritable conquête en faisant un de ses enfants de cet enfant du Jura ? Pour chanter le vieux mazet, il faut (n'est-ce pas) être de Nimes ?

Au jour le jour (c'est la troisième partie du livre), le poète a des *Moments d'enthousiasme* et des *Heures de pessimisme ;* il songe à *Son pays ;* il rêve, *Le soir* ; il regarde tomber *La neige ;* il flétrit *Le jeu* et vante *La musique ;* il se livre à la *Fantaisie botanique* ; il s'abandonne au *Souvenir* ou au *Plaisir de vivre* et pleure dans *Le cimetière* dont son père *a fait son séjour.*

La forme varie avec les sujets eux-mêmes ; la muse reste toujours honnéte : jusqu'à la fin elle procure le même plaisir et provoque la même sympathie.

C'est une églogue, une églogue à la Virgile, que, dans *Mon pays*, le poète nous offre.

Tes vers, ô doux Virgile, où parmi les buissons,
Paît la chèvre inquiète et les laineux moutons,
Où le jeune berger réjouit la campagne
De ses chansons d'amour, qu'une flûte accompagne,
Le murmure d'une onde, et le bourdonnement
D'une abeille au travail qui vole étourdiment
Parfois de rose en rose aux lèvres d'Amarylle,
Tes vers me font un peu regretter, doux Virgile,
Les champs de mon Jura, les champs au pied des monts.
Le soleil, pâle sphère avare de rayons,
N'y perce pas souvent les brouillards de décembre.
L'aigre bise et le froid font l'assaut de ma chambre.
La neige étend partont son lumineux manteau.
....
...... Les toits sont vides d'hirondelles,
Les noirs corbeaux font peur à nos moineaux fidèles.
....
Enfin le renouveau, saison des gais ébats.
Réveille les humains ; il répand dans les plaines
Ses senteurs de jeunesse, et ses tièdes haleines
Qui font naître sous bois violette et muguet.
....

...... Le clair ruisseau babille.
Le sapin s'y regarde, y jette son aiguille.
....
....
Le moulin fait tourner son écumeuse roue.
La bande des canards au fil de l'eau se joue.
....
.... A pas lents, songeur, le bétail sort
En beuglant de l'étable et gagne la prairie.
Les cheveux bien lissés et la gorge fleurie
Une fillette suit en tricotant des bas.
....
....
Ces rustiques tableaux, les anciennes coutumes,
Les hauts faits de Bourgogne emplissant des volumes,
Ce climat, ce pays sévère mais charmant,
Sont toujours à mon cœur un invincible aimant.

Pour être devenu notre compatriote, le poète, on le voit, n'a point oublié son pays natal ; il lui conserve, au contraire (et n'en soyons ni surpris ni jaloux), une profonde et touchante affection : l'amour vrai n'est pas égoïste ni exclusif à l'extrême. Ce réveil du cœur nous vaut, dn reste, une si jolie pièce que nous en voudrions autant à l'auteur de son ingratitude envers sa première patrie que nous sommes reconnaissants et charmés des vers délicieux que lui a inspirés le souvenir.

Et cette pièce sur *Les Noms de Femmes*, entre l'*Abandonnée*, *A Vénus*, *Le Soir*, *Le Jeu* et le reste, ne vous fera-t-elle pas dire que notre auteur

sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Les noms de femmes

Si l'on choisit dans l'almanach
Un nom de vierge ou bien de reine
Pour ce petit être qui n'a
Pas un regard pour sa marraine,

Le vrai parrain c'est le Hasard.
Mais sitôt que la fillette aime
A se parer, et non sans art,
Le temps est venu du baptême.

Blanche, ainsi, n'aurait plus le teint
Des cerises, mais de la crême ;
Rose ne serait jamais blême
Comme la lune du matin.

Charmante sans riche toilette,
Fraîche comme la fleur des champs,
Marguerite, tendre et simplette,
Saurait élever ses enfants.

Aussi souple qu'une liane,
Des cheveux d'or, de nobles traits,
On verrait aux yeux de Diane
Le calme profond des forêts.

Dans les retraites où l'on prie
Thérèse s'oublierait parfois,
Et pas une, sinon Marie,
N'aurait une plus douce voix.

Mais taisons-nous, car c'est folie
De changer les lois des aïeux.
Puis le nom qui sonne le mieux
C'est le nom de la plus jolie.

Ecoutez maintenant comme *Le Jeu* est stigmatisé, avec appâts, ses fièvres, ses déboires, ses catastrophes.

L'amour du jeu s'est planté dans ta tête.
Tu veux chasser l'ennui qui te poursuit,
Tuer le temps?... Va, ta jeunesse fuit.

....

Tu n'aimes pas errer sur les hauteurs,
Fleurer le thym, écraser la lavande !

....

Tu n'aimes pas le bal..... ?
Tu n'aimes pas, essoufflant ton cheval,
Aller plus vite, ami, que le mistral ?

. . . .
Tu n'aimes pas t'asseoir près du feu, lire...?
...... Ah! tu lâches la proie
Pour l'ombre, ami; tu te sèvres de joie.

Ta nuit s'écoule à jouer; le soleil
Se lève et voit tes yeux pleins de sommeil
Et ton front sombre; et, la lèvre serrée,
Tu dis le sort qui s'acharne sur toi,
L'argent perdu; mais tu donnes ta foi
Que c'est bien là ta dernière soirée
Passée au jeu... Tu vas jouer le soir.
. . . .
...... Paresseux, pessimistes,
Ayant pour foi la superstition,
Apres au gain, méfiants, égoïstes,
L'on ne saurait du moins les accuser,
Tes compagnons, d'être un tas de compères.
Mais avant peu tu voudras engraisser
Tous les escrocs, les grecs, les rastaquouères,
Loups sans pitié qui nourris aux tripots
Te mangeront la laine sur le dos.
Rouge de honte, il te faudra peut-être
Aller un jour prier et supplier
Sans le fléchir un sordide usurier.
. . . .
Si cette vie aigrit ton caractère
Ne crains-tu pas de perdre tes amis?
Enfin veux-tu que ton père et ta mère
Aient leurs vieux jours assombris de soucis?
Ils penseront (ô prévoyance amère!)
Que leur enfant va perdre son bonheur,
Et sa fortune, et peut-être l'honneur!
Ami, tu cours, tu cours au précipice.

L'âme honnête et tendre que nous connaissons désormais ne pouvait manquer de sacrifier au culte des morts. Après avoir, dans une pièce délicate, symbolisé *Lesouve-*

nir, le poète nous conduit dans *Le cimetière*, pleure en langage ému ceux qu'il a perdus et se console à la pensée, à la promesse qu'a le chrétien de pouvoir les retrouver un jour.

Je ne crains pas d'entrer au cimetière
Du village où j'ai vu le jour.
J'ai suivi là pourtant plus d'une bière,
Et mon père en fait son séjour.
....

Ton âme est libre et vole à moi, mon père,
Rapide rayon de soleil.
Comme ici-bas tu me chéris, j'espère,
Et tu souris à mon réveil.
Tu fais briller l'exemple de ta vie
Et tu m'amènes par la main,
Pour me guider, le courage et l'envie
D'aller au bien jusqu'à la mort suivie
D'un redoutable lendemain

Mon âme, après une lutte suprême
Où tu l'auras aidée encor,
Laisse gisant mon corps froid, raide et blême,
Et prend son immortel essor.
Elle souhaite, ô le meilleur des pères,
Contempler l'inconnu de près.
Nous connaîtrons les plus lointaines sphères.
Les univers n'auront plus de mystères,
Le sort n'aura plus de secrets.

Cette même pensée de l'immortalité de l'âme revêt une autre forme, plus brève, plus humoristique, partant plus saisissante, dans cette petite pièce.

Sous ces fleurs blanches comme neige
Voici le cercueil d'une enfant
Avec son innocent cortège
De fillettes en voile blanc.

Elle a fui loin de cette terre
Où tout pour elle était mystère ;
Mais ses yeux se sont vite ouverts :
Elle est aujourd'hui plus savante
Que le grand savant qui se vante
D'avoir mesuré l'univers.

La Musique et la Poésie sont sœurs, a-t-on dit avec raison, et il est difficile de sacrifier à l'une sans subir les charmes de l'autre. Notre auteur obéit à la loi commune : s'il taquine Erato et Polymnie, il admire Euterpe. Disciple plus assidu de celles-là, il porte à celle-ci plus de respect; et, quand il vante leurs vertus et chante leurs bienfaits, soit par modestie, parce qu'il pratique moins le culte de l'une que le culte des autres, soit par déférence pour celle dans l'intimité de qui il a moins pénétré, il semble accorder à Euterpe la première palme.

La musique

La rumeur des sapins que la bise ou le vent
Faisait vibrer sans cesse au verger de mon père ;
....
....

Le ruisseau qui murmure entre les blocs moussus ;
....
Le fracas..
Des impuissants assauts de la plaine salée ;

La voix du rossignol, la nuit, au coin d'un bois,
Qui charme ses amours au sein du grand silence ;
Le chant du coq à l'aube, et les lointains abois
Du chien qui sent le lièvre et dans les prés s'élance ;

Les bruits de la nature et les bruits des humains,
De la cloche qui sonne ou les deuils ou les fêtes ;
Les sévères accents des cantiques romains ;
Le tonnerre qui gronde en roulant sur nos têtes ;

Tout cela, mon ami, je l'entends à nouveau
En regardant la flamme aux formes infinies
Danser dans le foyer, cependant qu'au piano
Vous me jouez les airs des plus touchants génies.

Faire revivre ainsi souvenir, sentiment,
Apaiser ou troubler suivant sa fantaisie,
Mouiller tous les regards délicieusement,
La musique le sait mieux que la poésie.

Le poète, il est vrai, cherche notre amitié.
Des confiants propos sa bouche est coutumière ;
Mais son âme est pudique et se voile à moitié ;
Elle a des profondeurs qui craignent la lumière.

Plus fier, le musicien, lui, brave les mépris
Et tous les mots railleurs des cœurs froids comme un marbre
Et qui ne battent point. . . . .

Il dit son désir vague et son rêve flottant,
Ses regrets, ses espoirs, ce qu'il hait, ce qu'il aime.
. . . .
. . . .

Oh ! pour qui sait l'entendre, il n'a point de secrets !

Mes confrères poètes voudront bien me pardonner cette citation : *Trahit sua quemque voluptas.*

Une telle âme peut avoir son *Heure de pessimisme ;* mais cette heure sera courte, point trop tourmentée, et elle s'achèvera dans de bonnes dispositions, avec des pensées consolantes et de sages conseils.

Tu dois te vaincre, étouffer dans ton âme
Le mal, l'instinct,
La passion, cette fumeuse flamme
Qu'un sage éteint !

Sois bon pour tous ; enfin choisis un être
Digne d'amour.
. . . .
. . . . . .

Si tu l'as su bien choisir, pour bien vivre
Lis en ses yeux
Tous tes devoirs, et tâche de les suivre
De mieux en mieux.

Tu connaîtras deux choses, je le jure,
Infiniment
Douces au cœur : la conscience pure,
Le dévoûment.

Voilà, Messieurs, la fin de ces poésies. Elles se terminent comme elles ont commencé, comme elles se sont poursuivies. Elles nous ont révélé un cœur honnête et tendre, une âme croyante et noble, un esprit vif et divers, un poète facile, élégant , tour à tour puissant et gracieux.

Il ne me reste qu'à vous redire les adieux émus de l'auteur à son œuvre :

Mes pauvres oiseaux, vous quittez le nid ?
Votre bec est jaune et faible est votre aile.
Adieu, mais sachez, troupe folle et frêle,
Que pour vous la paix heureuse finit !

O petite fleur, sur ma cheminée
Tu pouvais fleurir à force de soin.
J'ai peur, j'ai bien peur, t'envoyant si loin,
Qu'au souffle du froid tu ne sois fanée !

Mes rêves d'amour, votre doux babil
Demandait beaucoup de tendre indulgence ;
Devant tous ces yeux pleins d'indifférence
Des discours dorés vous perdrez le fil !

Rassurons-le bien vite, Messieurs. Ces oiseaux trouveront ici (n'est-ce pas ?) un nid doux et sûr où ne se blessera pas leur tendre bec et ne se froissera pas leur aile faible. Ici, la petite fleur pourra fleurir à son aise, sans crainte qu'un souffle froid la fane. Les rêves d'amour, nous ne les troublerons pas : nous les respecterons, non

point par indifférence, mais par une affectueuse sympathie.

Je me félicite, Messieurs, d'avoir été choisi pour intermédiaire entre l'auteur et vous. Heureux si j'ai pu vous faire apprécier comme elles me paraissent le mériter ces *Poésies*, sur la moralité, la sagesse et la valeur desquelles j'en ai assez dit, et point trop, j'espère, à votre gré, dans un temps où le plus souvent les heurts du langage et la violence des expressions dissimulent mal l'absence de la pensée, ne cachent pas suffisamment la platitude ou la bassesse de l'esprit, et étalent sans vergogne le manque de foi et l'irréligion.

Paul CLAUZEL.

LA RÉFORME A UZÈS [1]

(suite)

Quelques jours après, le viguier reçut l'ordre d'ouvrir une enquête non seulement sur le fait d'avoir assisté à cette assemblée, mais aussi sur celui d'avoir fait partie des troupes levées par le sieur Chateauvieux, pour participer à la conjuration d'Amboise. Dans cette procédure furent impliqués Daniel de Virgili, Antoine de Goudin, Jean Boucarut d'Arpaillargues, Michel Ravanel. L'amnistie, publiée par l'édit de Romorantin, mit un terme à ces poursuites (1).

Le vicomte de Joyeuse, ayant appris ce qui se passait à Uzès, se hâta de s'y rendre. Il fut reçu au château vicomtal, où il convoqua les consuls, le conseil de ville et les plus notables habitants, pour leur faire les plus violents reproches. Le premier consul Antoine de Barjeton protesta du dévouement général pour l'autorité royale. Ces protestations furent appuyées par l'évêque et le vicomte de Crussol mais ne trompèrent point le vicomte de Joyeuse, qui, dans ses lettres à la cour, présenta Nimes et Uzès comme entièrement au pouvoir des calvinistes (2).

Sur le rapport de Joyeuse, le connétable de Montmorency écrivit d'Ecouen aux consuls d'Uzès, pour les prévenir qu'il avait reçu du roi l'ordre de remédier aux troubles, par toute voie de force. Ces menaces intimidèrent si peu les calvinistes d'Uzès, qu'ils s'emparèrent

(1) Voir la livraison de juin, p. 63.

(2) B. Garde, p. 63 — *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 194.

(3) Ibid.

aussitôt de l'église de Saint-Firmin, protégée par une puissante forteresse, dans la quelle ils mirent une garde de vingt hommes. Ils brisèrent l'autel, brûlèrent les tableaux et s'y réunirent, le 1er dimanche de juin 1560, pour entendre la prédication de Pierre de la Source. La foule était si grande que l'église ne put la contenir (1).

Le vicomte de Joyeuse écrivit de nouveau aux consuls, le 7 septembre suivant, « que puisqu'ils ne faisaient « aucun cas de ses menaces et de celles de son chef, « l'heure de la vengeance approchait et qu'ils auraient « leur bonne part des troupes amenées en Languedoc « par le comte de Villars. »

Les consuls répondirent que leur ville était tranquille et que ce qui s'était passé à Saint-Firmin ne les regardait pas.

Cependant le vicomte de Crussol avait reçu la mission de présenter à la reine-mère une première requête des réformés, tendant à obtenir le libre exercice de leur culte. Pendant qu'ils attendaient le résultat de cette démarche, les sectaires apprirent que le prince de Condé s'était mis à la tête des religionnaires et qu'il avait formé le dessein de s'emparer de Lyon (2). Aussitôt les assemblées et les émeutes se multiplièrent à Montpellier, Nimes, Massillargues, Calvisson, Aiguesmortes, Vauvert, Gignac, Lodève et Castres. Il y en eut aussi dans les Cévennes, où le calvinisme avait fait de grands progrès, surtout à Anduze, Sauve, Saint Germain de Calberte, Saint-Etienne de Vallée-Française, Pont de Montvert, Saint-Privat, Gabriac, etc.

Le 8 septembre, un ministre de Genève que nous croyons être Salvage, prêcha publiquement dans la ville d'Uzès (3) Les officiers de l'Évêque et du comte de

(1) Id.
(2) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V. p. 190.
(3) Id. p. 94.

Crussol, afin de ne pas être taxés de connivence trop manifeste avec les rebelles, se présentèrent devant l'assemblée pour se saisir de la personne du prédicant. Mais, soit à cause de leur arrivée, trop tardive, soit à cause du grand nombre de personnes qui entouraient le ministre, ils ne purent y réussir, et Paul Salvage parvint à se dérober à leur poursuite.

M. de La Fare, le grand vicaire de l'Évêque, se rendit en toute hâte auprès du vicomte de Joyeuse, afin de lui raconter ce qui s'était passé, et il lui représenta la plupart de ceux qui avaient assisté au prêche comme déjà repentants de leur faute (1).

Le 15 septembre, le vicomte de Joyeuse écrivit au Roi, pour l'avertir : qu'il prévoyait un prochain bouleversement dans le pays ; que les viguiers et autres magistrats étaient presque tous suspects du crime d'hérésie ; qu'il y avait dans les trois principales villes de Montpellier, Nimes et Uzès plus de mille soldats calvinistes, levés dans ces villes ou dans les montagnes des Cévennes, armés de corselets, de piques et d'arquebuses ; que, dans la soirée du 7 septembre, on en avait vu passer dans les combes de Gaujac plus de deux cents, venant d'Uzès et conduits par des chefs dont on ne connaissait pas les noms. Parmi ces soldats, il y avait Antoine de Goudin, Antoine Merle, un Perrotat, un Brueys et un Ravanel (2).

Le grand vicaire de l'Évêque d'Uzès, M. de La Fare, écrivait aussi, le 18 septembre, au cardinal de Lorraine et au duc de Guise : que les hérétiques étaient partout en armes et commettaient les plus grands sacrilèges ; qu'ils étaient secrètement excités par de grands personnages, favorisés par les officiers royaux et surtout par les consuls d'Uzès ; qu'ils avaient brûlé depuis peu de

(1) Id. p. 193, 194.

(2) Garde, *Les Commencements de la Réforme à Uzès*, p. 64 et 65.

jours les églises de la Calmette, Dions et Russan (1). Il insista beaucoup en terminant, sur la nécessité d'envoyer de prompts secours.

Enfin, le comte de Villars, Honorat de Savoie, arriva en Languedoc, à la tête d'un corps de troupes. Il se rendit à Beaucaire, où il assista le 11 octobre aux États de la province, en qualité de principal commissaire du Roi. Il déclara qu'il avait reçu pleins pouvoirs pour réprimer les séditions et pour empêcher les calvinistes de faire l'exercice de leur religion. Ceux-ci bien loin d'être intimidés par cette déclaration, poussèrent l'audace jusqu'à proposer aux États assemblés d'adresser une demande au Roi pour obtenir des temples, afin d'y célébrer leur culte en toute sûreté. Mais les États refusèrent énergiquement et le comte trouva l'assemblée si portée au maintien du bon ordre, à la défense de la religion catholique et à la soumission au Roi, qu'il se flatta de pouvoir réduire aisément les perturbateurs du repos public. Il annonça aux calvinistes qu'il n'y avait pour eux que deux partis à prendre : ou bien faire cesser les désordres eux-mêmes, ou bien, s'ils s'y refusaient, s'attendre à ce que le Roi y fit mettre fin lui-même.

Ces menaces furent impuissantes à désarmer les calvinistes. Le comte de Villars dût alors faire proclamer un édit qui défendait de retirer, loger ou favoriser les rebelles, ni aucun ministre ou prédicant de Genève, sous peine de prise de corps et de confiscation des biens.

Il partit ensuite pour les Cévennes avec les troupes qu'il avait amenées et accompagné de plusieurs commissaires du parlement de Toulouse, chargés de faire le procès aux hérétiques obstinés. Il s'empara, après une vive attaque du château de Saint-Jean de Gardonenque, dans lequel les réligionnaires s'étaient réfugiés. Il alla

(1) Id. *Hist. Gén du Languedoc*, t. V, p. 194. — Ménard, t. IV, p. 263. — Germain. *Hist. de l'Église de Nimes*, t. II, p. 57.

pacifier Montpellier, se rendit à Anduze et à Alais, mais ne vint pas à Uzès. Il se contenta de faire adresser des vives remontrances aux consuls et d'obliger la ville à loger 150 hommes d'armes, commandés par Léonard de Gignac.

Après la mort de François II (5 décembre 1560), diverses circonstances politiques contribuèrent à changer la face des choses. La minorité de Charles IX, la régence de l'astucieuse Catherine de Médicis, la rivalité des deux partis qui se disputaient le privilège de prendre part au gouvernement, enfantèrent de nouveaux désordres. Les Etats généraux du royaume, assemblés à Orléans, finirent le 31 janvier 1561. Les réligionnaires y avaient fait d'inutiles efforts pour obtenir la liberté d'avoir des temples. On leur accorda seulement une amnistie générale; et, défense fut faite, de continuer aucune poursuite contr'eux pour tout le passé. Dès lors, l'exécution des édits subit un temps d'arrêt. Le comte de Villars fut relevé de son commandement en Languedoc et quitta la province.

Après son départ, les ministres calvinistes rentrèrent dans les localités qu'ils avaient été contraints d'abandonner. Salvage revint à Uzès, où il reçut l'accueil le plus bienveillant de la part de l'évêque et des consuls. Le gouverneur de la ville, Dominique de Champlaix, ferma les yeux sur ce retour. Il laissa même chanter dans les rues des chansons contre *le pape*, *la Messe et la doctrine romaine*, qu'on traitait par dérision d'*idolâtrie* et de *papisterie* (1). Salvage recommença à prêcher, à baptiser, à marier et il choisit, pour le lieu ordinaire de son apostolat, les aires de Servezannes (2).

Tout semblait favoriser les développements de la réforme dans notre ville d'Uzès. On savait que la reine-mère

(1) B. Garde, *Les commencements de la réforme*, p. 67.
(2) Id.

se montrait depuis quelque temps plus favorable aux calvinistes. La jeune vicomtesse d'Uzès, Louise de Clermont, autrefois dame d'honneur à la cour, gouvernante de Charles IX, employait tout son crédit en faveur des Ucétiens. Un nouveau viguier nommé de Roche, partisan de nouvelles doctrines, avait pris possession du siège royal de la viguerie d'Uzès et pays d'Uzège. Il ne manquait plus pour faire triompher la nouvelle religion que le concours scandaleux de l'évêque. Les calvinistes l'obtinrent.

Jean de Saint Gelais fut député par les Etats de la province, réunis le 20 mars à Montpellier, pour se rendre aux Etats généraux de Melun, et on le chargea de porter au roi la requête de plusieurs réligionnaires qui demandaient la liberté de conscience. Jean de Saint Gelais consentit non seulement à plaider leur cause; mais encore de retour à Uzès, il se permit de répandre lui-même les erreurs de la réforme du haut de la chaire de la cathédrale. Toutefois, son apostasie publique rencontra une résistance aussi énergique qu'inattendue.

Le prévôt du chapitre M[re] Gabriel Froment, prieur du prieuré de Saint-Siffred, homme respecté à Uzès par sa piété et ses œuvres saintes, entendant les erreurs que débitait le prélat, se revêtit de l'étole et, s'avançant au milieu du chœur des chanoines, s'écria d'une voix vibrante : *J'anathématise l'Évêque prévaricateur et tous ses adhérents.*

Cet acte de courage réduisit au silence Jean de Saint-Gelais et sauva la foi catholique à Uzès (1).

Chose digne de remarque ! Jusqu'à l'apparition du calvinisme dans Uzès, Gabriel Froment et ses deux frères, prêtres comme lui, avaient toujours été comptés parmi les plus fidèles amis de l'Évêque. Ils étaient ses

(1) Goiffon, *Dict. topograp.*, p. 387. — Garde, p. 44.

compatriotes (1). Les Froment s'étaient depuis longtemps attachés à la fortune de Jacques et de Jean de Saint-Gélais, auprès desquels ils jouissaient d'un grand crédit (2).

Gabriel avait d'abord été nommé chanoine et archiprêtre de la cathédrale et syndic (3) ou prévôt général du chapitre. A ces divers titres, il possédait les prieurés de Notre-Dame-d'Argilliers (4), de Saint-Vincent-de-Collias (5) et de Saint-Siffred (6). En 1542, sous le vicariat général de M. de Budos, il résigna son archiprêtré en faveur de Fr. d'Augier, chanoine ; et le 10 juillet de l'année suivante, il devint prévôt claustral par la résignation que Mre Pierre Tartoux, prieur commandataire du prieuré de Saint-Martin de Fontanès, fit en sa faveur de sa préposíture (7).

Son frère Thomas Froment était d'abord en 1531, prieur de Meyrannes et résidait à Uzès ; mais en 1544, Gabriel lui confia son prieuré d'Argillier et en 1546 celui de Crespian. Nicolas Froment, son second frère, fut promu à un canonicat devenu vacant à la cathédrale, en 1543 (2). Cette promotion fit grand bruit. On ne manqua pas d'y voir non seulement une marque de la haute influence dont les Froment jouissaient à l'évêché, mais encore un acte de favoritisme anti-canonique. Aussi, dans la réunion capitulaire du 23 septembre 1543, les protestations

(1) Saint-Gelais (Deux-Sèvres) arrondissement et canton de Niort. Nous avons trouvé dans les registres de Me Gazaigne, notaire à Uzès, que Gabriel Froment avait arenté, en 1542, son prieuré de Collias, à Pierre Froment, marchand d'Uzès, et probablement son *troisième* frère.

(2) Garde, p. 44.

(3) On lit dans une note d'instruction de pension passée, en 1541, dans le réfectoire du chapitre : «... établi Mgr Gabriel Froment, syndic et prévôt du chapitre, comme de son snydicat sur procuration est instrument public. »

(4) Actes reçus Me Gazaigne, 1544.

(5) Id., 1541. — (6) 1542. — (7) 1543.

suivantes furent elles déposées sur la table du prévôt du chapitre :

1° « Je soussigné, prieur de Bagnols, ai esté advert de certayne élection et prélation faite par Mgr maistre prévost d'Uzès, voullant eslire un nommé Froment, frère de M. le prieur de Collias, chanoine du chapitre, ce qui n'a esté vu de toute ancienneté d'avoir et estre deux frères dans led. chapitre d'Uzès, pour beaucoup de raisons. »

« Fait à Bagnols, le 21 du mois de septembre, l'an 1543. »

Signé : Roussel, prieur.

2° « Nous Frère Louis Roux, chanoine d'Uzès, et prieur de Saint-Victor-la-Coste, bénéfice dépendant de la cathédrale d'Uzès, me escrit aulcunement sur la prélation que vous a pleut nous faire de Nicolas Froment, me protestant contre vous, M. le prévost, par tous dommaiges interest qui pourront advenir au chapitre et à moi. »

Signé : Ruffi, prieur de Coste.

3° « Nous Frère Raymond de Laudun, chanoine d'Uzès, prieur de Saint-Paulet-de-Caisson, bénéfice dépendant de l'église cathédrale d'Uzés, me escrit aulcunement sur la prélation que vous a pleut nous faire de Nicolas Froment, me protestant coutre vous, M. le prévost, de tous dommaiges qui pourront advenir au chapitre et à nous. »

Signé : R. de Laudun prieur.

La haute position, le puissant crédit et l'ancieune amitié de Gabriel Froment avec Jean de Saint-Gelais, rendirent son anathème aussi instructif que foudroyant. L'Évêque en fut atterré. Les catholiques y virent éclater la force des convictions et l'héroïsme de la foi du prévôt ; et, si les âmes tièdes ou indécises furent entraînées par l'apostasie de l'un, les âmes droites et loyales furent raffermies par l'intrépidité de l'autre.

Jean de Saint-Gelais fut dénoncé, en 1561, par plusieurs

évêques de la province et cité en Cour de Rome pour se justifier du crime d'hérésie. Au lieu de comparaître, il alla assister au colloque de Poissy (1) que Catherine de Médicis avait fait convoquer, à la demande des théologiens, pour discuter la croyance de l'Église, comme si cette croyance n'avait pas été fixée depuis longtemps.

Le 19 avril, Charles IX donna un édit, daté de Fontainebleau et adressé au sénéchal de Beaucaire, dans lequel il renouvelait à tous ses sujets, tant de l'une que de l'autre religion, les défenses de s'injurier. Il enjoignait, en même temps, au sénéchal, de faire des procédures aux séditieux et de les punir d'une manière exemplaire. Mais rien ne pouvait déjà plus arrêter l'ardeur des religionnaires pour leurs assemblées. Bien loin de diminuer, les troubles augmentèrent. Trois ou quatre cents calvinistes de Sauve, excités par le ministre Tartas, prirent les armes, s'emparèrent de l'église, brisèrent les images et les croix, renversèrent les autels, chassèrent les prêtres et se répandirent dans les villages voisins pour commettre les mêmes profanations,

Charles IX donna, dans le mois de juillet de cette même année, un autre édit daté de Saint-Germain en Laye, dans lequel il défendit aux calvinistes de faire des assemblées, ni aucune levée de gens de guerre. On refusa partout d'obéir à cet édit. Le 29 septembre, les calvinistes de Nimes s'emparèrent de l'église des Observantins et, après l'avoir profanée, prirent des mesures pour en conserver la possession (2).

Dix jours après, c'était l'époque où l'on tenait à Uzès la célèbre foire de Saint-Firmin. Une foule considérable venue des villages voisins et de tous les points du Languedoc se pressait dans les rues et sur les places publiques

(1) Charvet, *La première maison d'Uzès*, p, 124.

(2) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. V, p. 307.

de la cité. A l'animation ordinaire qu'apportait tous les ans ce rendez-vous général, s'ajoutait, en cette année 1561, celle des récits plus ou moins circonstanciés des derniers événements survenus à Nimes. « Tout à coup, du milieu des groupes qui s'étaient formés sur le champ de foire, un cri s'élève : *A Saint-Roman ! A Saint-Roman !* Et en même temps on court, en descendant le Masbourguet, la rue qui conduit en face de la porte Saint-Jullien; on arrive devant l'église Saint-Roman. On force les portes. On brisait déjà les statues, on lacérait les images, quand le deuxième et le quatrième consuls, Louis Boucarut et Pierre Lasource, avertis du mouvement, se précipitent au devant de ces forcenés, les haranguent et leur font évacuer l'église. Ils envoient quérir le curé de Saint-Roman qui logeait dans le presbytère à côté. »

« Le curé arriva aussitôt et les consuls l'engagèrent à emporter le Saint-Sacrement, avec les reliques et tous les ornements ecclésiastiques à la cathédrale, située à 500 mètres de là. Ils l'escortèrent même pendant le trajet avec leurs hallebardiers, en sorte qu'aucune insulte ne lui fut faite et l'ordre se rétablit. Mais le sénéchal, averti de ce fait, protesta contre cette violation des édits et somma les consuls de faire rendre Saint-Roman aux catholiques. De son côté le consistoire, tout en ayant désapprouvé l'émotion populaire et les moyens dont on avait usé, dépêcha auprès des consuls, pour les prier d'intervenir auprès du sénéchal, afin d'obtenir de lui la concession de l'église conquise, pour la célébration du culte réformé, Le consistoire disait à l'appui de sa demande : qu'il était à craindre, que dans l'état des esprits, il ne fut pas facile de rétablir *l'idolâtrie papistique* à Saint-Roman, sans troubles et même sans effusion de sang. Ces pourparlers prirent du temps et ce ne fut qu'en novembre de cette année que le sénéchal autorisa

les protestants à célébrer leur culte dans l'église qu'ils avaient enlevée aux catholiques et qu'ils conservèrent jusqu'en 1685, après l'avoir agrandie et transformée (1). »

Entre la prise de Saint-Roman par les calvinistes et la concession définitive que leur en fit le sénéchal, il faut placer (2) une visite à Uzès du ministre Pierre Viret.

Pierre Viret, l'un des plus célèbres prédicants que Genève ait envoyés en Languedoc, avait par ses pamphlets et par ses discours puissamment contribué à la diffusion des doctrines de la réforme. Il était venu à Nimes, le 6 octobre 1561 (3) pour refaire sa santé. A la prière du consistoire d'Uzès, il consentit à venir faire entendre sa parole dans notre ville, où la renommée avait déjà fait parvenir les plus grands éloges de son éloquence.

Comme l'église de Saint-Roman n'était pas encore accordée aux protestants, ceux-ci, du consentement de l'évêque, convoquèrent l'assemblée dans la cathédrale même. Toute la population, l'évêque, la majeure partie du chapitre et les consuls en chaperon assistèrent à ce discours dont les résultats furent considérables. Le lendemain de cette prédication, le prévôt du chapitre Gabriel Froment, assisté de trois chanoines et de quelques prêtres du diocèse, réunis dans l'église de Saint-Siffred, excommunia solennellement l'évêque et les ecclésiastiques qui avaient assisté au prêche de Viret (4).

Nous ne savons s'il convient d'ajouter foi, en tout point, aux différents récits de l'anathème et de l'excommunication, lancés par Gabriel Froment contre l'évêque Jean de Saint Gelais. Les auteurs qui les rapportent n'indiquent point les sources où ils les ont prises. Il est probable que dans les circonstances dramatiques dont

(1) B. Garde, *Les commencements de la réforme à Uzès*, p. 85, 86.

(2) Garde, p. 86.

(3) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. V, p. 308.

(4) Garde, p. 86.

nous venons de parler, il n'y eut de la part du prévôt que de solennelles protestations. Un chanoine, quelle que soit du reste sa dignité, ne peut lancer l'anathème ou fulminer une excommunication qu'en vertu d'une délégation pontificale. Il est certain que le prévôt du chapitre d'Uzès reçut cette délégation ; mais on ne saurait en préciser l'époque.

Il existe au presbytère de la cathédrale d'Uzès un ancien tableau représentant le portrait de M. Gabriel Froment. Le prévôt porte d'une main un rouleau de parchemin, indiquant la bulle d'excommunication et de l'autre il montre devant lui un pli décacheté, désignant la délégation qu'il reçut de Rome. Or, on croit généralement que le pape ne lança la bulle d'excommunication qu'en l'année 1566.

Les calvinistes se réunirent encore, le dimanche 4 décembre, dans l'église cathédrale. L'affluence fut si considérable que beaucoup de personnes ne purent trouver place dans cette vaste enceinte (1). On prêcha, on distribua la cène. Trois consuls en chaperon y participèrent. Néanmoins les organisateurs de cette réunion n'étaient pas sans quelque appréhension. Ils savaient que le viguier royal était obligé, par le devoir de sa charge, d'informer le sénéchal. Aussi, dans la crainte d'être inquiétés, ils eurent la précaution de fermer toutes les portes de la ville, à l'exception de celle de Saint-Etienne, où ils placèrent un corps de garde. Ils postèrent des guetteurs sur la tour de l'évêque, la plus élevée des tours de la ville; et, le consistoire, dont les vœux étaient des ordres, arrêta qu'il y avait lieu de veiller au salut de la cité, en cas d'attaque. En conséquence quatre capitaines furent nommés : Jean de Rossel, seigneur de Sainte-Anastasie; David Perrotat; Daniel de Virgili et Paul de Roche (2).

(1) Garde, Id. p. 88.
(2) Garde, Id. p. 88.

Ce dernier était probablement le fils ou un proche parent du viguier d'Uzès.

Les Etats de la province allaient bientôt s'ouvrir à Béziers. Les consuls d'Uzès, pensant qu'ils y seraient sévérement admonestés, chargèrent le premier consul Mᵉ Daniel Espérandieu d'excuser la ville de la prise de Saint-Roman et de la cathédrale. Si les habitants s'étaient emparés de ces deux églises, c'était parce que, la grande majorité ayant embrassé la réforme, ces édifices devenaient inutiles aux quelques catholiques qui restaient. Du reste, dès que la permission d'avoir des temples serait accordée, ils rendraient à qui de droit les églises qu'ils avaient prises (1).

Nous ne savons si les excuses des calvinistes furent bien accueillies aux Etats de Béziers, ce qu'il y a de certain c'est que, après une dernière assemblée qui fut tenue dans la cathédrale le premier dimanche de janvier 1562, avec les mêmes précautions dont nous avons parlé plus haut, les calvinistes s'abstinrent de tenir de nouvelles réunions dans cette église.

Cependant Charles IX avait nommé, par lettres patentes du 10 décembre 1561, le comte Antoine de Crussol pour son lieutenant général dans les trois provinces du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc. Il lui avait confié la mission de travailler à la pacification du pays, de veiller à l'exécution de l'ordonnance qui défendait le port d'armes, d'assurer la frontière du Roussillon à la place du comte de Joyeuse et enfin de maintenir les peuples sous l'autorité royale, en laissant vivre chacun dans sa religion.

Antoine de Crussol, s'empressa de quitter la Cour pour exécuter sa commission ; et, après s'être arrêté quelques jours à Lyon, il se dirigea vers le Languedoc. Dès que les habitants de Nîmes et d'Uzès furent informés de la

(1) Garde, Id. p. 89.

prochaine arrivée du comte, ils envoyèrent des députés au devant de lui. Ces députés étaient, pour Uzès, Mathieu Valette, licencié, premier consul; Antoine Barjeton, premier consul vieux; Jean Goirand, marchand, deuxième consul et Jacques Rossel, docteur ès-lois, conseiller. Le Consistoire joignit à ces députés Moïse Audrat et Jean de Janas.

Cette députation alla trouver le Comte sur sa route, à Donzère, pour lui présenter les hommages des habitants. Antoine de Crussol se déclara touché de cette démarche; il les assura qu'ils n'avaient pas d'amis qui désirât plus que lui le repos de leur ville; mais il les pria d'engager les habitants à se rendre, de leur côté, fidèles observateurs des ordres et intentions du Roi. Les députés d'Uzès supplièrent le vicomte de ne pas les chasser du temple où leurs ministres prêchaient la parole de Dieu, pour y remettre les *romanistes* (1). Antoine de Crussol leur répondit qu'il leur ferait connaître plus au long les volontés du Roi lorsqu'il serait arrivé dans leur ville (3).

Continuant sa route, le seigneur d'Uzès arriva à Villeneuve-les Avignon, le 10 janvier 1562, où il séjourna quelque temps. Il manda auprès de lui les principaux religionnaires de Nîmes, d'Uzès, de Montpellier et des villes voisines, notamment le président de Calvières et le ministre Viret. Il leur signifia que, suivant la volonté du Roi, ils eussent à vivre en paix sans exciter de troubles de part et d'autre (3).

Après cette entrevue, le Consistoire de Nîmes se soumit et celui d'Uzès, se voyant obligé de suivre cet exemple, délibéra, le 12 janvier, de rendre les clefs de la cathédrale à l'Évêque en le suppliant de leur laisser Saint-Roman.

(1) B. Garde, Id. p. 91.
(2) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes.*
(3) Hist. gén. du Languedoc, t. V. p. 213.

De Villeneuve, Antoine de Crussol rendit une ordonnance par laquelle il enjoignait aux réformés de rendre toutes les églises aux catholiques, et prescrivait aux consuls des villes d'avoir à faire remettre toutes les armes de leurs habitants à l'Hôtel-de-ville. A Uzès, ces armes furent déposées dans une salle dont la porte était fermée à trois clefs. La première clef fut remise au viguier royal Louis de Roche, la seconde, au chef du clergé et la troisième au premier consul en charge. Enfin, le viguier royal reçut ordre de rechercher tous ceux qui avaient démoli ou pillé des églises.

Les mesures pacifiques prises par le comte de Crussol furent heureusement secondées et confirmées par l'édit du 17 janvier 1562. Cet édit modifiait considérablement celui du 13 juillet, en ce qu'il autorisait les protestants à exercer leur culte dans les faubourgs, mais non dans l'enceinte des villes, en attendant les décisions du Concile général de Trente.

Le dimanche, 25 janvier, pendant que le protestants d'Uzès étaient assemblés, conformément à ce nouvel édit, dans l'enclos du sieur Perrotat, au dehors du Portalet, le prévôt et l'archidiacre du chapitre procédaient au rétablissement du culte catholique dans la cathédrale (1). Mais hélas ! ce rétablissement ne devait pas être de longue durée.

(*A suivre*) T. BOUZIGE.

(1) B. Garde, *Les Commencements de la réforme à Uzès*, p. 92.

LES ANGES ROSES

CHAPITRE I

A peu de distance de Cannes et comme suspendu aux pentes rapides de l'Estérel, le château de Montgrand domine cette parcelle de la *Côte d'Azur*, que lord Brougham a révélé au monde.

Ainsi qu'un grand seigneur du temps passé, qui se réveillerait après une léthargie séculaire au milieu d'une société de *pchutteux* blafards, corsetés et maquillés, Montgrand, en ses fières ruines, semble railler les coquettes villas, les castels minuscules aux gracieuses et fragiles tourelles, et, s'enveloppant superbement dans les pans déchirés de sa grandeur en lambeaux, il écrase de ses débris monumentaux les palais Liliputiens qui s'endorment voluptueusement caressés par les flots cérusés de la mer de Thyrrhène.

Ombrant le ruban d'or de la plage, des bois d'orangers d'oliviers, s'étendent autour de la cité nouvelle; auprès des aloës croissent les palmiers de Palestine; la tubéreuse et le jasmin y marient leurs corolles : C'est la région des fleurs, des senteurs embaumées, de l'éternel printemps, de la nature sans cesse en joie dans son éblouissante parure.

Brusquement, se dégageant des étreintes de la rive enchanteresse, la montagne s'élève au-dessus de cet éden, en bonds hardis. Ses flancs se revêtent d'une maigre bruyère ; des chênes, des pins au tronc élancé, arrondissant leur feuillage en coupole, sont les hôtes robustes de ces régions sévères. Tantôt rares, clairsemés,

ils tigrent de points largement espacés le pelage grisatre du géant de porphyre, tantôt, se pressant en forêt, ils lui font un manteau vert sombre.

L'antique demeure des seigneurs de Montgrand, abandonnée à l'époque néfaste où l'émigration s'imposa à la noblesse française, — la révolution ne lui laissait d'autre alternative que l'exil ou l'échafaud, — privée de tout entretien, livrée de temps à autre au vandalisme des bandits auxquels elle offrait un refuge, exposée sur ces âpres sommets, à la fureur des tempêtes, s'était transformée en quelques années, en une majestueuse ruine. — Le vent, la pluie, le soleil et le temps sont de puissants ouvriers.

A travers les crevasses des voutes se développent de vivaces arbustes. Les orties enfoncent leurs racines dans les fissures des marches disjointes de l'escalier d'honneur. Le lierre s'enlace à la cheminée sculpturale du grand salon, unissant ses dessins capricieux aux gracieuses arabesques d'un art aujourd'hui ignoré.

Seule, l'aile gauche, mieux conservée, a pu être restaurée à peu de frais et donne abri, à l'époque où commence notre récit, c'est-à-dire au mois de février 1881, à Mme la comtesse de Kernoët et à son fils.

Mme de Kernoët est veuve depuis quatre ans. Le comte de Kernoët, gentilhomme de race et de fait, héritier d'un des plus grands noms de la Bretagne, avait passé sa vie à regretter le régime déchu, à soupirer après le retour de la monarchie légitime, prenant part à toutes les conspirations anodines qui devaient infailliblement replacer la couronne sur le front du comte de Chambord. Jamais front assurément n'eût été plus digne de la porter. Ainsi n'en avaient pas décidé les desseins éternels de la Providence, et le comte, espérant toujours sans jamais désespérer, voyait ses années s'écouler au milieu de cette génération à laquelle il se sentait étranger par ses

croyances, par ses sentiments, par ses plaisirs et par ses peines, lorsque un de ces épouvantables cataclysmes financiers, si fréquents à l'époque où nous vivons, vint engloutir sa fortune.

Mieux que François Ier, après le désastre de Pavie, il put dire : tout est perdu fors l'honneur. Terres et châteaux, chevaux et voitures furent vendus. Le vieil hôtel du faubourg Saint-Germain, lui-même qui portait sur son fronton, la devise des Kernoët : *Oncques ne fourligne ung Kernoët*, ne put échapper au naufrage.

Le coup fut rude pour le fidèle gentilhomme, si rude que sa santé en resta mortellement atteinte. Après quelques mois d'affaiblissement et de souffrance, un matin, sentant que son heure dernière allait sonner, il manda son fils auprès de lui.

— Mon fils, lui dit-il, vous voilà dans votre vingt-troisième année ; vous n'êtes plus un adolescent, je vous parlerai donc comme à un homme. La société dans laquelle vous allez vivre, s'est donné pour but : l'argent, pour moyen : l'intrigue, pour honneur : le succès. Je ne vous ferai pas l'injure de vous la proposer pour modèle. Je ne vous laisse pas de fortune et je le regrette. L'argent procure une indépendance bien précieuse à une époque où tout est objet de trafic, où bien souvent le trafic salit. Sachez-vous en passer. Ayez pour ligne de conduite : l'honneur — l'honneur comme l'ont toujours compris les Kernoëts — pour soutien : la religion, — pour juge votre conscience. Vivant ainsi vous serez heureux et aussi, croyez-moi, respecté par tous. Adieu, mon fils.

Quelques heures après, le comte rendit son âme à Dieu.

Lorsque l'intensité première de leur douleur se fut dissipée, Mme la comtesse de Kernoët et son fils André, durent reporter leurs regards vers l'avenir et prendre souci des nécessités de la vie matérielle.

Les rares et modestes épaves échappées au sinistre financier qui avait entrainé le chef de leur famille, suffisantes pour leur procurer le pain quotidien dans une bourgade reculée de la province, ne leur eussent pas permis, à Paris, de mourir décemment de faim.

— Je n'ai pas besoin de te le dire, mon enfant, déclara la marquise à son fils, notre place n'est plus ici.

Voici donc les plans que j'ai formés, le genre de vie que j'ai rêvé pour nous dans cet avenir qui s'ouvre. Tous les débris de notre ancienne splendeur réunis, il nous reste, à l'heure actuelle, près de quatre mille francs de revenu ; c'est peu de chose, il est vrai, mais de très honnêtes gens vivent de moins. De plus, je me suis rappelé fort à propos, que nous étions encore propriétaires, là-bas du côté de la mer, de l'antique fief de Montgrand réduit, il est vrai, à quelques pierres branlantes, au milieu de quelques arpents de terre inculte. J'ai pris récemment des renseignements sur cette ruine que les réclamations de M. le percepteur local m'avait remise en mémoire. De la vénérable demeure des seigneurs, nos aïeux, une aile, paraît-il, deviendrait, à l'aide de réparations peu coûteuses, facilement habitables. Ne serions-nous pas heureux, mon André, dans cette solitude grandiose ? Cette vie de plein air et de soleil, modeste sans doute, mais féconde, en douces intimités, en joie paisible, te répugnerait-elle ? Je t'aurais tout à moi, à mon amour !... Oh ! ce serait bien là le bonheur pour moi. Je chercherais une chapelle point trop éloignée : j'y prierais Dieu pour toi, pour celui que nous pleurons encore, et aussi pour notre pauvre France ! Tandis que tu courrais par les monts escarpés ou par les vallées en fleurs, j'irais soulager les misères voisines. Notre bonne Suzon formerait tout notre personnel domestique, et nous n'en serions pas plus mal servis. Un jour, d'ailleurs, tu pourrais entrer le front haut

dans la carrière administrative et ta place y serait d'autant plus large qu'on aurait pu mieux apprécier la fermeté de tes principes et la noblesse de ton caractère.

— Rien n'annonce, ma mère qu'un pareil revirement puisse se produire de longtemps.

— Raison de plus, mon cher André, pour en finir au plus tôt. Je vais écrire à Cannes, pour qu'on nous prépare un gîte un peu habitable et avant trois semaines nos malles seront prêtes et bouclées.

Quinze jours après, l'aile gauche du château de Montgrand, sommairement restaurée, recevait ses nouveaux hôtes, les descendants appauvris, mais non dégénérés, de l'antique et vaillante race qui pendant des siècles, du haut de ses murs puissants, perchés comme un nid d'aigles, avait dominé et protégé la contrée soit qu'elle eut à se défendre contre les bandits de la montagne, soit qu'elle eut à repousser les pirates de la mer.

Ainsi qu'elle l'avait dit à son fils, Mme la comtesse de Kernoët, n'avait pris avec elle, pour tout domestique, qu'une ancienne servante née sur les terres du comte défunt et absolument dévouée à la famille malheureuse. Elle avait vu naître *monsieur André*, l'avait bercé enfant sur ses genoux, l'endormant au chant de ses naïves légendes bretonnes. Après Dieu, — car elle était bonne chrétienne, Suzon — nul ne lui paraissait aussi fort, aussi beau, aussi parfaitement admirable, que son pauvre maître.

Grâce à son activité infatigable, à son zèle industrieux, l'installation fut rapidement menée. Elle sut donner aux quelques salles restaurées un aspect riant et comme un pâle reflet des somptuosités d'antan. Elle entoura des soins les plus ingénieux, de la sollicitude la plus prévoyante, ceux dont elle ne partageait la médiocrité que pour en adoucir les aspérités blessantes, et par les miracles de sa scrupuleuse économie, aidée par la multiplicité

des ressources de la campagne, elle fit à Mme de Kernoët et à son fils la vie large, abondante, aisée.

CHAPITRE II

Par une superbe après-midi de février, de l'année 1881, une foule nombreuse se pressait dans le jardin du cercle nautique à Cannes. La saison battait son plein et la colonie d'hivernants, troupe toujours élégante, riche, insatiable de plaisirs, mais souvent mêlée et peu difficile dans ses liaisons éphémères, avait atteint des proportions inusitées.

Sous la vérandah qui protégeait le grand salon contre la chaleur et la lumière trop crue du soleil méditerranéen, quelques groupes causaient, se laissant aller au bonheur de vivre dans cette atmosphère tiède, délicieusement rafraîchie par la brise de mer chargée de senteurs salines. Les flots étincelaient au large. La musique donnait son concert quotidien dans le parc du casino, et des bouffées d'harmonie, adoucies par la distance, jetaient, de temps à autre, au sein des conversations, leur vibrante sonorité.

Les femmes, tout en analysant savamment les toilettes de leurs rivales en élégance, approfondissaient les cancans du jour, déchiraient gracieusement, de ci, de là, quelque réputation, et disaient, le plus coquettement du monde, beaucoup de mal de leurs chères amies, ce que celles-ci, d'ailleurs, en des circonstances analogues, ne manquaient certainement pas de leur rendre avec usure.

Les hommes, pour la plupart, se tenaient à l'écart, fumaient, parlaient chevaux, discouraient sur la partie de *bac* de la veille, supputaient le nombre de mariages que la saison allait faire éclore au sein de leur société cosmopolite et, nous devons l'avouer, n'étaient guère plus sobres de méchancetés qu'on ne l'était du côté des dames.

Dans un coin retiré de la terrasse deux jeunes gens, l'un dont l'extérieur annonçait un militaire en civil, le capitaine de Léoville, l'autre mis avec une recherche exagérée et d'un goût douteux, le vicomte Raymond de Terrebrune, attablés à un guéridon isolé, causaient en absorbant des glaces à la vanille.

— Ainsi donc demain tu nous abandonnes, Léoville ?

— Demain j'irai rejoindre mon corps, à moins que je ne reçoive un avis qui m'oblige à séjourner ici quelques jours encore ; je ne serai nullement fâché de partir en vérité.

— Bah ! Préfèrerais-tu à la brillante société de Cannes la fréquentation de tes fantassins à l'aspect sympathique ? Je te prie de remarquer qu'en te parlant ainsi de leurs attraits collectifs je te fais des concessions coûteuses.

— Je l'aime peu ta brillante société. D'ailleurs je la connais par cœur. Des gens qui trouvent leur foyer dans toutes les auberges du monde, les uns, parce qu'ils ont intérêt à fuir ceux qu'ils avaient, — un méfait ou une honte les leur a fermés, — les autres, accablés de leur nullité, se laissant aller à ce tourbillon de feuilles mortes et de papillons, pensant faire quelque chose en faisant du chemin. Je ne signale que pour la forme les malades : ils se tiennent chez eux. Restent les chevaliers d'industrie dont les caravansérails à la mode sont devenus le domaine incontesté.

— Bravo ! Bravo ! mon cher capitaine. Nous voilà proprement arrangés. On ne dira pas que le casino te paie, toi, pour lui faire de la réclame. — Mais au fait qu'es-tu venu faire dans cette caverne de brigands ?

— Mes affaires. Je n'étais pas fâché aussi de connaître ce paradis terrestre si vanté. Bon ! le matin il fait froid et souvent le soir on désirerait du feu.

— Tu avoueras pourtant qu'en ce moment nous jouissons d'un admirable soleil ?

— Oh! oui. Ton soleil fait comme la musique..., il joue deux heures, après-midi. Mais je devrais te demander plutôt à toi ce que tu fais ici, car je ne conçois pas plus Paris sans toi, que la Russie sans le czar ou Rome sans le Pape.

— Ah! tu as raison, mon bon. Paris, c'est ma vie ; ici je ne respire pas, vois-tu! Aussi n'est-ce pas pour mon plaisir que je suis venu.

Fatale destinée,
Contempler ton azur, ô Méditerranée!

— Tu es ici pour affaire, toi aussi ?

— Pour affaire... c'est absolument le mot.

— Tu m'étonnes.

— Il est dans la vie des hommes, comme dans celle des peuples, des heures de tristesse amère...

— Tu deviens solennel.

— Solennel comme ces heures dont je parle, qui marquent dans notre existence la naissance des gastralgies sinistres et l'éboulement de notre fortune, fragile comme nous, et comme nous mortelle.

— Comment! déjà.

— Déjà! mon cher bon. Il me reste une tante, il est vrai, fort riche et fort avare. C'est là une personne très désagréable pendant sa vie, qui deviendra précieuse après décès, mais ce décès il tarde trop, voilà le chiendent.

— Malheureux!... tue-la, alors, puisqu'il te tarde tant d'hériter.

— Oh! tu exagères toujours, toi. Je suis un bon parent. Mes désirs se bornent à lui voir rendre son âme à Dieu... pas trop tard : c'est là une pensée honnête, j'aime à croire!

— Tout cela ne m'explique pas ta présence.

— Ah! mais... tu manques joliment de perçant. Je te

dis que je suis ruiné, ou à peu près; qu'un sentiment, à coup sûr respectable, s'oppose à ce que j'abrège la durée abusive de l'existence de ma tante par des moyens violents, et tu n'as pas deviné ce que je cherche ici?

— Je l'avoue.

— J'en conclus que la vie de garnison est peu propre à l'éclosion des idées pratiques.

— Voyons! veux-tu bien t'expliquer sans bavarder comme un perroquet?

— Eh bien! je suis tout simplement à la poursuite de la fiancée idéale qui soignera mes gastralgies et redorera mon écusson terni par la brume des nuits parisiennes.

— Tu vas te marier?

— Permets! Je ne dis pas: je *vais*; je dis: je *cherche*.

— D'avance, j'adresse du fond du cœur mes compliments de condoléance à la jeune fille inconnue qui aura le courage de se charger de toi.

— Tiens! mais elle sera très heureuse...

— Peste! je n'en doute nullement, pensez donc! Soigner des gastralgies!... c'est la félicité suprême. Je suis persuadé que le monde est plein de jeunes filles millionnaires qui ne rêvent que ça!

— Tu n'es pas sérieux, mon bon.

— Mais tu ne vois donc pas, mon pauvre viveur décavé, que tu te proposes tout simplement de commettre un crime social. Pour refaire ta fortune, tu ne supprimeras pas ta tante; l'assassinat répugne, je ne dirai pas à tes principes — des principes tu n'en as pas — à la manière de voir des gens de ton monde; d'ailleurs, le sang versé attire le tricorne des gendarmes. Alors, l'ex-brillant Raymond de Terrebrune, plus gâteux, plus délabré, à vingt-huit ans qu'un nonagénaire honnête...

— Tu exagères toujours... je suis fort bien conservé, je te prie de le croire.

— Tais-toi... Tu tacheras d'amener à cette persuasion

ton futur beau-père. Donc, le vicomte de Terrebrune se met en quête d'un commerçant retiré des affaires, possesseur d'une fille à marier et de quelques millions, ramassés plus ou moins proprement dans les denrées coloniales ou dans les fournitures pour l'armée...

— Mais, à t'entendre, tous les négociants enrichis seraient des malhonnêtes gens ?

— Ne me fais pas dire une sottise, s'il te plaît. Le négociant honnête dont la fortune, favorisée par les événements sans doute, a toutefois pour base le travail, la lutte de tous les jours, sera généralement assez soucieux du bonheur, de l'avenir de sa fille, pour ne pas le risquer dans un marché de dupe.

— Tu vois toujours drôlement les choses.

— Beaucoup ne les voient pas ainsi, et ça m'est complètement égal. Pour cette acquisition que tu désires faire des sacs d'écus d'une fiancée, tu n'as qu'une chose à offrir : c'est ton nom, le nom d'une série d'aïeux longtemps et par tous respectés et que tu mets en vente, comme un manteau destiné à cacher chez les petits enfants la malpropreté du grand-père. Raymond, ce que tu fais là, tu n'as pas le droit de le faire, ce que tu projettes est une infamie !

— Bon ! Les grands mots maintenant ! mais tu n'es pas de ton siècle, mon cher ! tu es fossile tout plein ! On t'a décroché d'une galerie d'ancêtres !... Comment s'arrangerait-on, grand Dieu ! si de temps en temps on ne réparait pas les brèches de sa fortune ? Ces alliances-là sont très à la mode. Par elles seules survivent les grands noms ; elles seules conservent aux vieilles familles l'opulence et la vigueur... C'est le croisement des races qu'on appelle ça. Demande donc aux physiologistes ! Sans ce croisement des races, les générations futures seraient fatalement vouées, condamnées à l'abatardissement. Vrai ! sur ce sujet, tu n'as pas des idées orthodoxes.

— Quand tu auras cessé de divaguer, je poursuivrai.

— Poursuis, mon cher bon, mais je t'avertis, tu ne me convertiras pas. Remarque, cependant, qu'il me faut être doué d'une douceur de caractère dont le miel de l'Hymette ne peut nous offrir qu'une imparfaite idée, pour écouter, impassible, les accents de ton indignation chevaleresque. Va, toujours!... va! je ne suis pas chatouilleux.

— Je t'ai dit que tu allais commettre une infamie ; je me trompais, en agissant selon tes projets, tu en commettras deux. Cet acte de société où tu apporteras ton nom, ton titre comme quote part, où ton associé mettra sa fille et son argent, intéresse au plus haut point un tiers, celle qui sera ta femme, Oh! je le sais ; une fois d'accord avec ton futur beau-père, ton complice, vous efforcerez tour les deux de dorer de votre mieux la pilule pour la faire avaler à la patiente. Lé père parlera : brillante alliance, vicomte... Il fera défiler la série de tes aïeux, comme à la foire on présente, dans la baraque aux poupées de cire, saint Louis et Robespierre, Napoléon Ier et Troppmann. Ton rôle à toi est également tout trouvé : tu joueras les amoureux, et, comme tu n'en n'en seras pas à tes débuts, tu ne peux manquer d'avoir du succès. Tu feras les protestations les plus chaudes, les plus émues! Encore tu n'a jamais aimé. — Pauvre innocent! — Tu n'aimeras jamais qu'elle! Tu errais dans la vie, sans voie, sans but... maintenant ta route est tracée, tu as trouvé ton étoile!... C'est cela n'est-ce pas? Je n'ai pas à te faire la leçon, tu serais mon maître. tu mentiras avec des accents de vérité parfaite et tes yeux éteints par les veilles d'orgie, sauront encore retrouver un certain éclat de sincérité.

—Poursuis, poursuis cher bon; tu prêches à ravir, ma parole! et comme l'habit ne fait pas le moine, j'ai envie de te dire *mon révérend.*

— Je ne suis pas assez vertueux pour l'être, mais je les respecte et je les admire, les moines : ils valent mieux que nous. — La jeune fille contre laquelle tu conspireras, en compagnie de son gredin de père...

— Oh! sur celui-là, s'écria Terrebrune, tu peux taper dur.., ne te gêne pas. Je le voue d'avance à tes fureurs moralisatrices.

— La jeune fille, reprit Léoville, se laissera prendre à tes promesses, à tes mensonges. Toute demoiselle qui sort de pension est avide d'entrer dans le monde, d'y jouer un rôle, d'y briller. Le monde c'est le paradis qu'elle a entrevu dans ses rêves d'enfant, le pays des plaisirs et des toilettes, des parures et de l'encens, et le mari est l'archange qui possède la clef d'or de ce ciel terrestre. On lui présente un prétendu : c'est un monsieur correct, toujours un genou en terre; ses yeux débordent d'admiration, ses lèvres ne connaissent que des paroles douces, flatteuses, des phrases charmantes, cent fois répétées, mais qui n'en produisent pas moins d'effet. Qu'importe si la pièce a eu déjà de nombreuses représentations. Le public est empoigné. Le but est atteint. La jeune fille dira oui, avide de s'asseoir au banquet longtemps désiré et, comme le renard du fabuliste, tu lui serviras à la pauvre cigogne! le brouet clair, la maigre chère, de tes gastralgies à soigner, de ta fortune à refaire, d'une caducité hors d'âge, du désenchantement absolu de tous les plaisirs sains, de toutes les joies permises, de tous les bonheurs du foyer. Hé bien, ne t'en déplaise, cela encore je l'appellerai une infâmie.

— Vrai! c'est trop fort, ce que tu dis là! répliqua le vicomte. A t'entendre on ne se marierait jamais. C'est dommage que tu partes sitôt, je t'aurais donné l'adresse d'un homme dont les idées certainement appartiennent à la même période géologique que les tiennes, André de Kernoët...

— Comment ! André de Kernoët est ici ?

— Mais sans doute ; vous êtes en relation ?

— Certainement ! Nos familles étaient en d'excellents rapports et j'ai moi-même conservé d'André le meilleur souvenir. Où loge-t-il ?

— Ah ! ah ! Pas de chance, le pauvre garçon ! Tu ignores peut-être la catastrophe qui engloutit leur fortune ?

— Je sais, passe, dit le capitaine, me donneras-tu son adresse ?

— Hé bien, il est à Montgrand dans cette solennelle ruine qu'on aperçoit sur les flancs de l'Estérel, à quelques cents pas au-dessus de nous, et là il vit, en compagnie de Madame de Kernoët, sa mère, en vrai sauvage qu'il est.

— Si j'ai le temps avant mon départ, dit le capitaine, j'aurai grand plaisir à aller lui serrer la main.

— Tiens ! voici maître Bontemps, fit le vicomte de Terrebrune, tandis qu'un homme, jeune encore, correctement vêtu de noir, ganté de jaune, l'air bon enfant, s'avançait le sourire aux lèvres. — Le connais-tu ?

— Non, répondit de Léoville.

— Je vais te le présenter. C'est le notaire le mieux renseigné qui fleurisse de Vintimille à Marseille. Un homme précieux comme tu vois.

— Pour toi c'est possible. Moi je ne cours pas les dots.

Le notaire était là. M. de Terrebrune fit les présentations.

— Voyons, aimable tabellion, lui demanda le vicomte, quoi de nouveau sous notre soleil de Cannes ?

— Ah ! mon cher Monsieur, une grande, grande nouvelle. Une arrivée qui va révolutionner notre brillante colonie. Madame la comtesse Pierre Kourieff, une des étoiles de première grandeur de la Cour de Russie, et sa

toute gracieuse sœur, la princesse Sophia Soutska, viennent de faire leur apparition dans notre ciel et vont devenir les reines de nos fêtes.

— Allons!... vite!... vite! homme intéressant, dit Terrebrune, ne nous faites pas languir; donnez-nous des détails sur ces enchanteresses qui ont le don d'exciter votre enthousiasme.

— Je viens au fait, mon cher vicomte; au fait qui, je le sais, vous préoccupe particulièrement. La princesse Sophia est la plus idéale des jeunes filles à marier: une beauté à rendre jalouse feue Vénus en personne, une fortune à rassasier l'appétit de dix affamés comme vous et, brochant sur le tout, ainsi que je l'ai dit, une mignonne couronne de princesse qui sied admirablement à son opulente chevelure d'or.

— Ah! mon cher, fit remarquer de Terrebrune en soupirant, vous en dites trop à la fois... il va y avoir une concurrence endiablée... On va se battre à la porte!.. Enfin il faudra toujours essayer. — Vous pensez sérieusement que la fortune... existe bien réellement?

— Elle n'a rien de chimérique: elle est réelle et immense... un ruissellement de millions... trente... quarante, peut-être!

— Décidément, gémit de Terrebrune, j'ai grandement peur que ce ne soit trop beau.

— Eh! quand on parle du loup!... s'écria le notaire. Tenez, les voilà.

Un duc élégant s'avançait rapidement au grand trot de quatre poneys.

Deux dames forts jolies, mises très simplement d'ailleurs, occupaient le siège de devant.

Une d'elles, la plus jeune, autant que la distance permettait de l'apprécier, conduisait avec une incomparable virtuosité et paraissait prendre, à cet exercice, un plaisir extrême.

L'attention des flaneurs de la terrasse fut attirée par le riche équipage que guidait si magistralement la gracieuse amazone et, lorsqu'il eut disparu dans un nuage de poussière dorée, le nom des nobles étrangères, dont venait de s'accroître la population des hivernants, courait déjà de bouche en bouche.

Les renseignements fournis par maître Bontemps eurent en un clin d'œil trouvé mille échos et autant de commentateurs.

(A suivre) P. D...

CHRONIQUE RÉGIONALE

Marseille, Juillet 1891.

Ma chronique, cette fois, sera courte. Je n'ai guère à vous raconter que deux faits saillants : une résurrection et un enterrement.

⁂ La résurrection est des plus attirantes. Il s'agit d'une admirable figure du siècle dernier, que notre grand Belzunce honora et aima de prédilection, parce que Dieu se servit d'elle pour guider l'immortel héros de la charité pastorale.

Sous le voile discret qui la couvre dans son cloître, une religieuse visitandine, qui est douée d'un merveilleux talent d'écrire, a fouillé dans les catacombes de son ordre et voilà qu'elle exhume, avec un charme infini, la pieuse et attachante figure de sœur Anne-Madeleine Remuzat.

Elle fut à Marseille ce que Marguerite-Marie fut à Paray, et, si celle-ci a *révélé*, la première a *propagé* le culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Il faut bien maintenant qu'on le sache. C'est à la « Propagation » de cette dévotion providentielle que Marseille doit d'avoir été délivrée de la trop fameuse peste de 1720, l'auteur de cette admirable *Vie* vous le démontre avec surabondance.

Puisse ce livre qui sera bientôt entre les mains de toutes les âmes vraiment dévotes au Sacré-Cœur, hâter la canonisation de la vénérée servante de Dieu ! C'est le vœu le

plus cher de notre pieux évêque, et tous ses diocésains le partagent.

⁂ Quant à l'enterrement, c'est la fermeture, sous sa forme actuelle, de notre école Belsunce. Il paraît que l'expression, dont nous nous étions servi dans la dernière Chronique, a déplu à l'un de nos lecteurs qui s'est empressé de l'orner d'un commentaire dénué de bienveillance. Sur la réclamation qui nous a été faite avec un ton fort aimable, d'ailleurs, nous nous empressons, puisque c'est nécessaire, de déclarer que cette mesure ne provient nullement de « dissensions intestines. » Tout le monde sait, à Marseille, quelle union cordiale régnait dans cette maison, sous la paternelle supériorité de M. l'abbé Ricard. — Des communications ultérieures nous diront quel sera, à la rentrée, le caractère du nouvel établissement.

E. A. C.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les ENTRETIENS CULINAIRES d'un père de famille, par F. Rouvière. Montpellier, Calas, in-12, V-294 pages.

Cet ouvrage, que nous croyons appelé à devenir rapidement classique dans les couvents, pensionnats et écoles normales de jeunes filles, comble une lacune regrettable dans leur enseignement. Si l'on tient compte des futures fonctions de la jeune fille devenue maîtresse de maison, l'utilité, disons mieux, la nécessité des connaissances culinaires saute aux yeux. Comment dirigera-t-elle son ménage si elle ne connaît pas cette branche de l'économie domestique? Or, si rien ne peut suppléer, en ce genre d'initiation, les exercices pratiques, rien ne vaut, rationnellement parlant, l'enseignement par le livre ou par le cours théorique.

M. Rouvière, dont les écrits sont si appréciés pour leur mérite littéraire et gastronomique, a répondu, par ses *Entretiens*, à une attente générale, et à un besoin que des considérations très bien déduites par lui permettent d'appeler social. Il répondra à une exigence nouvelle et cédera nous l'espérons, à la pression de ses amis en montant dans la chaire que l'Académie de Montpellier lui a ouverte à la faculté des sciences. Il aura ainsi le double mérite d'avoir fondé l'enseignement culinaire et de l'avoir élevé à la hauteur des enseignements voisins de l'hygiène alimentaire et de l'économie domestique, par où la cuisine confine à la sociologie et à la morale.

Nous le félicitons d'avoir voulu vulgariser l'antique proverbe : Mieux vaut soigner sa santé que sa maladie, et d'avoir montré, en des termes d'une grande finesse, le bien-fondé de cet aphorisme en apparence paradoxal de Brillat-Savarin : Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es.

Les *Entretiens*, d'ailleurs, rappellent, en maint endroit, la *Physiologie du Goût*, comme aussi les ouvrages des Grimod de la Reynière, des Dubois, des Berchoux, qu'ils résument et complètent et que, finalement, ils peuvent remplacer entre les mains des demoiselles des pensionnats et dans toute bibliothèque de famille, sans qu'aucun autre *Manuel* puisse encore les remplacer eux-mêmes, comme l'a reconnu le jury de la *Cuisine classique*, en les déclarant hors concours, et en leur décernant son diplôme d'honneur. Bn.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

UN NOUVEAU LIVRE SUR L'AME HUMAINE [1]

I

Qui disait que l'humanité, s'inspirant désormais des conceptions positivistes, renonçait à faire de la métaphysique ? Jamais, plus qu'à notre époque, l'esprit n'a été curieux des choses de l'au-delà. La réalité sensible, il le sait, n'est rien ou à peu près, et la *science supérieure*, celle qui possède le plus de droits à ce titre, puisqu'elle répond au suprême *pourquoi* de la pensée, s'ouvre justement là où de prétendus expérimentalistes nous somment de nous arrêter.

Si le XIX[e] siècle fut fécond en fausses philosophies, ce sera aussi son honneur d'avoir renoué le lien qui nous unit à nos pères, aux docteurs du grand moyen âge scolastique. En France, aussi bien qu'à l'étranger, de nombreux ouvriers travaillent, depuis des années, à cette restauration de l'ontologie chrétienne. Le chanoine Sanseverino, les jésuites Liberatore et Kleutgen, les cardinaux Gonzalez et Zigliara, collègues en dignité et confrères en religion dominicaine, ont tracé la route. Vingt autres les y suivent, et nul avec plus d'éclat que le nouveau proprofesseur de dogme de l'Université de Fribourg, le R. P. Coconnier, O. P., naguère l'honneur de la chaire

(1) **L'Ame humaine. Existence et Nature**, par le R. P. Marie-Thomas COCONNIER, des Frères-Prêcheurs, ancien Professeur de Philosophie Scolastique à l'Institut Catholique de Toulouse, Professeur de Théologie Dogmatique à l'Université de Fribourg. In-12. Paris, Didier-Perrin, 1890.

de scolastique en la Faculté de Théologie de Toulouse.

Son beau livre sur l'*Ame humaine*, dont je ne saurais donner à mes lecteurs qu'une faible idée, se divise en huit chapitres et aborde successivement les difficultés fondamentales de ce redoutable problème : « Que faut-il « entendre par le substantif *âme* ? L'âme se réduit-elle à « un *concept*, ou est-elle une *réalité* indépendante du « mot qui la nomme ? Si elle existe, quelle est sa *na-* « *ture* ? Est-elle *matière*, est-elle *esprit* ? Quelle *action* « exerce-t-elle dans le corps ? Où prend-elle *naissance*, « et, quand le corps tombe, *périt-elle* avec lui ? Enfin, « trouve-t-on, dans l'animal, *quelque chose qui ressemble* « à l'âme de l'homme ? » — Voilà les questions toujours posées, toujours actuelles, toujours capitales pour la raison, que le docte religieux résout, avec autant de puissance que de sobriété.

***

Sa méthode (qu'à dater de Descartes jusqu'à M. Karl Vogt, la psychologie ne pratique plus guère), apparait comme des plus simples : c'est celle des maîtres du XIIIe siècle, rajeunie et illuminée par la science de notre temps, « celle qui, pour conduire l'esprit du connu à l'in- « connu, lui apprend à choisir un point de départ cer- « tain, *fait* ou *idée*, à ne marcher qu'en s'appuyant sur des « *principes incontestables* et sur des *raisonnements soli-* « *des*, à déterminer enfin son *terme*, sur place, et non « avant d'y arriver. »

On ne dira donc pas, après l'auteur des *Méditations* et ses disciples, que l'*âme est une pensée* ; avec le matérialisme, on ne prétendra point non plus qu'il faut, pour l'étudier, *s'en tenir aux notions de l'anatomie et de la physiologie* ; on n'admettra pas davantage *à priori*, comme les positivistes, que l'homme *ne sait rien de son âme*, et que la psychologie se renferme dans le monde des

phénomènes et de l'organisme. — Il y a là autant d'erreurs de logique qui mènent aux doctrines ontologiques les plus absurdes.

*
* *

Que nous enseignent donc, sur la nature de l'âme, l'observation et le raisonnement rigoureusement appliqués? — Dans un rapide historique, l'auteur passe en revue les arguments du monisme matérialiste. « Influence du physique sur le moral; loi de l'hérédité; « inconcevabilité de la substance spirituelle, de son « action sur un corps, de son existence dans l'espace; « identité des matières végétale, animale et humaine; « explication des différences entre les êtres par les degrés de complexité; cerveau connaissant »; en un mot, les assertions gratuites, les hypothèses injustifiées, les cercles vicieux du système sont ici magistralement exposés et critiqués.

Se fondant, ensuite, sur l'analyse rationnelle, le savant professeur établit, conformément à Albert-le-Grand, à l'Ange de l'École et au portugais Jean de Saint-Thomas, que l'âme jouit d'une *réalité objective*; que, contrairement au phénoménisme, elle appartient à l'ordre *substantiel*; qu'elle est, en outre, *simple* ou sans parties, et *spirituelle*, c'est-à-dire affranchie de tout substrat hétérogène; tirant, comme cause prochaine au moins, sa vie *de soi*, non du corps ni du composé qu'elle engendre avec lui.

Que l'immatérialité, d'ailleurs, soit intelligible et évidente, c'est ce que prouve le P. Coconnier par cette *considération*, que la réflexion la saisit jusque dans nos idées des choses matérielles, et par ce *fait* que, selon une parole d'Aristote, notre pensée se pense elle-même. « Des données de la conscience comme de celles « de la connaissance, il suit que l'âme humaine possède « une *opération transcendante*; or, une opération trans-

« cendante, libre, dégagée des conditions de la matière,
« exige une existence de même nature, indépendante,
« supérieure au corps. »

***

Comment, maintenant, l'âme, étant la source de la pensée, ne serait-elle pas aussi la cause de la vie organique ? L'auteur « emprunte au passé ses lumières, au présent « ses découvertes, » pour chercher si, d'un côté, les forces physico-chimiques rendent compte de cette vie ; si, d'autre part, une énergie-directrice des éléments matériels s'imposant, cette énergie est autre que l'âme spirituelle. Trop souvent, le vitalisme a usé de raisons insuffisantes, condamnées, quand on les examine, à succomber devant l'organicisme. Vainement, en effet, pour établir en nous, la nécessité d'un principe spécial distinct du corps, part-on, soit d'un faux antagonisme entre les forces physico-chimiques et la force vitale, soit de la forme et de la durée particulières aux êtres animés, soit de l'aptitude des matières organiques à faire tourner le plan de la lumière polarisée. Les fonctions de nutrition elles-mêmes, en beaucoup de leurs détails (digestion, absorption, assimilation), trouvent leur explication dans la physique et dans la chimie.

Et pourtant, l'axiome aristotélique d'Albert-le-Grand : *tout ce qui se nourrit a une âme*, exprime une vérité profonde. Si, aventuré sur un mauvais terrain, le vitalisme doit reculer, ce n'est pas un motif pour l'abandonner. Creusons davantage cette même théorie de la nutrition , et nous constaterons qu'au sens restreint non moins que d'une façon large, elle aboutit à la réfutation des organiciens. Les vivants (la conception cellulaire de l'*épigenèse* en fait foi), révèlent une nature et des opérations absolument supérieures aux forces physico-chimiques.

Quelle est donc, de ce point de vue, l'activité qui nous gouverne ? En quoi consiste-t-elle ? Se manifeste-t-elle comme distincte de l'âme raisonnable ?—En dernière analyse, le principe dont il s'agit a une réalité substantielle ; il est un, simple, indivisible, stable et permanent. Il reste, dès lors (et l'unité du moi le suppose autant que la réciproque dépendance de nos facultés), que la cause de la vie s'identifie, en l'homme, avec celle de la pensée. Solution décisive, qui rapproche des théories modernes les doctrines d'Aristote et de la Scolastique : « On doit « être *vitaliste*, en expliquant la vie autrement que par le « *mécanisme* ; on doit être *animiste*, en reconnaissant que « l'âme intelligente nous est véritablement source de « vie organique. » Solution grosse de conséquences aussi, puisqu'elle soulève une nouvelle série de problèmes : les uns relatifs à la fusion des deux substances constitutives du composé humain ; les autres, concernant les origines et l'immortelle survivance de l'âme ; les derniers, touchant les ressemblances et les différences entre notre activité intime et celle qui préside à la destinée des bêtes.

***

Sur la question des rapports de l'âme et du corps, le P. Coconnier rejette l'hypothèse de Platon (qui fait du principe mental un pur moteur), et professe le système péripapético-thomistique de l'union personnelle et substantielle. Vies organique, sensitive et intellective concourent à démontrer l'individualité *unique* de l'homme. N'en déplaise, du reste, aux dynamistes, la difficulté n'est pas de savoir comment un corps et un esprit, des éléments étendus et une réalité indivisible et simple se confondent. Bien plus embarrassant est le point où se partagent scotistes et thomistes. « L'âme « crée le corps, lui est source d'identité et d'activité

« spécifiques : donc elle est sa forme. Mais est-elle sa « seule forme ? »

L'éminent théologien de Fribourg résume clairement l'argumentation dominicaine en faveur de l'unité de notre forme substantielle. Par une remarquable échappée sur l'histoire de la Scolastique, il prouve qu'ici comme ailleurs, les fils d'Albert-le-Grand et de saint Thomas demeurent fidèles aux leçons de leurs maîtres. De plus, il indique de quelle façon la doctrine franciscaine, à d'autres égards si haute et si large, pèche en cette matière. Outre sa vérité intrinsèque, la conception thomistique évite à la fois et le matérialisme et le spiritualisme exagéré. A l'encontre de l'occasionnalisme et de l'harmonie préétablie, elle justifie le vif sentiment interne de notre personnalité, éclaire, en même temps, l'origine de nos idées et rend compte des mutuelles relations du physique et du moral.



Sur l'indestructible survivance de l'âme, la thèse du P. Coconnier se résume dans les propositions suivantes : En notre principe supérieur, c'est par *nature*, et nullement par *faveur*, que nous sommes immortels. — L'âme, d'abord, possédant un acte propre, la pensée, n'emprunte point au corps sa subsistance. — En outre, intellectuellement, nous nous plaisons dans le nécessaire, l'éternel, l'immuable. — De plus, notre désir inné de vivre s'étend à une durée sans terme. — Enfin, l'âme humaine ne recèle aucun germe destructeur, et l'être lui convient immédiatement comme apanage essentiel. — A la vérité, Dieu, strictement parlant, pourrait nous anéantir ; mais sa justice et sa sagesse s'opposent à une telle annihilation ; et, d'un autre côté, l'universelle croyance s'accorde avec la philosophie pour affirmer notre immortalité. — Que dire, néanmoins, de l'exis-

tence des âmes séparées ? — L'homme, après la dissolution du corps, conserve ses facultés rationnelles auxquelles ne manquent point les objets. Il conçoit, il juge, il se souvient, il aime ; et si, en cet état, un tel mode de penser ne lui est pas pleinement naturel, il n'offre rien, non plus, de contraire à sa nature. « Encore un coup, arrière le matérialisme ! »

***

La dissertation sur les origines de l'âme et sur les diversités entre cette noble force et celle, radicalement inférieure, qui dirige la brute (thèmes favoris des docteurs du moyen âge), termine l'ouvrage. — L'âme humaine, son essence donnée, procéderait-elle d'une évolution de la matière ? Quelle cause souveraine peut l'amener et l'amène, en fait, à l'existence ? Après avoir discuté le traducianisme et le génératianisme, le P. Coconnier combat le récent système de Frohschammer, se demande, avec saint Thomas, pourquoi on a erré sur ce sujet, et, rejetant à la fois l'émanatisme et l'averroïsme, conclut, selon les commentateurs de Coïmbre et la plus illustre tradition scolastique, que l'âme humaine provient immédiatement de Dieu, par création. Au demeurant, le temps de cette création n'est pas celui qu'indiquent, en des sens, d'ailleurs, très multiples, Pythagore, Platon et Leibniz. « Si Dieu, en effet, traite l'âme conformément aux exigences de sa nature, il la produira, « alors seulement qu'elle devra animer un corps ; et, « selon le mot de saint Thomas, il ne lui fera pas commencer l'existence, en la plaçant hors nature. »

Le débat sur la première âme conduit à l'appréciation du transformisme darwinien. — Quels sont les fondements de cette théorie ? Une pressante discussion établit qu'elle n'est ni *démontrée* (puisqu'elle viole un précepte de logique inductive), ni *vraie* (puisque la paléon-

tologie la condamne), ni acceptable *à priori* (puisqu'elle détruirait l'existence ordonnée des espèces).

*
* *

Vient enfin la solution péripatéticienne du problème de l'âme animale, qui ferme le cercle des vérités mises en lumière par la *psychologie rationnelle*. — Les bêtes ont une énergie intérieure, mais telle (première opposition entre elle et la nôtre), qu'elle ne pense ni ne raisonne. A quoi se réduisent les facultés cognitives de la brute, élevée même au plus haut degré de perfection ? Purement, aux cinq sens extérieurs et à ce qu'Aristote appelait les sens internes : l'*imagination*, le *sens commun*, la *mémoire sensible*, l'*estimative*. En d'autres termes, les animaux sont et restent *empiriques*. Opérations, nature, origine, destinée, tout nous éloigne d'eux ; tout isole notre principe immatériel et immortel de leur âme périssable. Tout, dans l'univers, nous crée une place à part, et M. de Quatrefages résume admirablement les données de l'histoire naturelle aussi bien que du spiritualisme, quand il dit : « L'homme « diffère de l'animal autant et au même titre que celui-ci « diffère du végétal : à lui seul, il doit former son règne, « le règne humain. »

Je voudrais citer en entier les dernières déductions du P. Coconnier. Une seule ligne y est à reprendre : celle en laquelle l'auteur, par une humilité qui couronne son mérite, « regrette de n'avoir point traité son sujet « avec la science et le talent qu'il réclame. » Cette trop brève analyse suffit à montrer ce que vaut une telle modestie. Toujours net et précis, le style de *L'Ame Humaine* rehausse merveilleusement un travail qui, par son objet, semblait ne pouvoir point échapper à certaines obscurités. N'étaient les plaisanteries égarées çà et là et peu à leur place dans une œuvre aussi profonde, on n'aurait

que des éloges à décerner à ce livre fermement écrit comme il est fortement conçu.

« Nous avions, conclut-il, déclaré que nous serions « positifs. D'où sommes-nous partis ? D'un fait : l'*homme* « *pense*, c'est-à-dire saisit l'immatériel. Mais *tout fait a* « *sa cause*, et sa cause *proportionnée*. Quelle serait la « cause proportionnée d'une fonction, d'un phénomène « immatériel, sinon une *cause immatérielle* ? Il y a plus: « la pensée étant une opération transcendante, où la « matière, même organisée, ne saurait atteindre, l'âme « doit posséder une *réalité transcendante* ; puisqu'elle « agit par soi, il faut qu'elle existe par soi. L'âme « humaine est *spirituelle*. Elle est spirituelle ; donc « elle est *immortelle* ; donc, entre elle et l'âme de la « brute, il y a un abîme infranchissable. Que si, main- « tenant, pour gravir le dernier degré de la connais- « sance, on demande que nous définissions l'âme, nous « dirons qu'elle est un *principe spirituel*, *qui*, *en s'unis-* « *sant à la matière*, *engendre cet être corporel*, *orga-* « *nique*, *sentant*, *pensant*, *qui est et qu'on appelle* « *l'homme*. »

***

Ainsi se formulent, consolantes et assurées, les doctrines de la psychologie métaphysique. Voilà bien le terme auquel, dans l'étude de notre nature mentale, aboutit l'ascension dialectique de l'entendement. Nous commençons, au sein du monde, une ère nouvelle : l'ère de l'idée, de la moralité, de l'amour. Et, cette âme, cette force indélébile que nous sommes, fait notre valeur, institue notre sublime privilège. — Pourtant, une telle construction ne suppose-t-elle rien, au-dessous de soi, comme fondement et cause suffisante? En définitive, l'enquête *rationnelle* du R. P. Coconnier n'implique-t-elle pas, antérieurement à elle, une enquête *expérimentale* ? Et la

discipline proprement *noologique* qu'il systématise n'a-t-elle point pour base une autre science également nécessaire, la *dynamilogie empirique*, qui interprète, selon saint Thomas, les données du sens intime, dégage l'origine de ces intuitions, les analyse et en constate la portée ?

En premier lieu, cela est incontestable, je possède la *notion du moi*. De quelle manière naît-elle et se développe-t-elle ? A quoi correspond-elle ? — En second lieu, je crois à la *permanence substantielle*, à l'identité de ma personne. Or, les modernes philosophies de Kant et de l'École Anglaise contestent l'objectivité de mes perceptions intérieures. Comment comprendre et apprécier l'étrange prétention des *phénoménismes critique et positif* ? — Quelques mots touchant l'une et l'autre de ces questions compléteront, expérimentalement, la métaphysique noologique du brillant maître de Fribourg, et rendront d'autant plus convaincant le progrès de la psychologie thomistique.

II

Les dernières observations sur le dédoublement et les altérations de la personnalité conduisent à une nouvelle critique de *l'idée du moi*. Non qu'on doive mettre en doute la réalité de cette notion : chacun croit atteindre, en soi-même, un sujet persistant auquel il attribue ses sensations, ses pensées et ses actes. Mais il s'agit d'établir si la conception du moi, ordinairement présente à la conscience, lui est contemporaine. Ne résulterait-elle pas plutôt, d'une concentration de l'esprit, disséminé au sein du monde matériel, puis se recueillant, insensiblement, pour devenir d'autant plus un qu'il acquiert de de son unité une intuition plus nette ? — A l'argumenta-

tion ontologique et à l'analyse *introspective* la récente méthode d'investigation oppose l'étude des phénomènes mentaux en leur début. Ce n'est point l'homme déjà formé qu'elle examine ; embryogénique, elle décrit la série d'étapes franchies par lui, de l'originelle dispersion de la vie animale à la pleine possession de l'individualité, dont la volition marque le sommet.

Quels sont les éléments intégrants de *l'idée du moi* ? De la réponse à cette question dépendra, peut-être, la solution d'un problème non moins intéressant : en quoi consiste le principe psychique du concept de personnalité ?

*
* *

Il semble difficile, à première vue, de dégager les composantes de la notion du moi. Aussi vieux que la sophistique grecque, le phénoménisme s'en inquiète à peine. D'après cette théorie, l'aperception de l'activité intime se bornerait à « la continuelle constatation du dévidement des souvenirs associés. »

Quelle que soit la valeur *rationnelle* d'une telle affirmation — et, sous ce rapport, je l'apprécierai plus loin — elle ne saurait se concilier avec les *faits*. Le moi n'apparaît pas comme quelque chose de médiat, d'écoulé, d'antérieur à l'état actuel. Le passé, il est vrai, y joue un rôle; mais la plus large part y appartient au présent. J'existe, pour d'autres raisons que celle d'avoir existé. Si, au commencement, un pur néant eût constitué ma réalité, jamais ne se fût accompli le déploiement d'énergie qui fait ma vie. — Moins encore ma conscience se confond-elle avec la succession immédiate de mes évènements. La fonction logique et psychique de l'idée d'*antériorité* est de coordonner ces évènements, de les souder les uns aux autres, pour en produire la synthèse. En un mot, l'expérimentalisme mêle, ici, deux éléments dis-

tincts : la *matière* de ma connaissance subjective, les données muables sur lesquelles elle s'exerce, et sa *forme*, le cadre un, identique, indélébile, où se groupe la série linéaire de mes instants. Le moi, tel que me le révèle l'observation, est un témoin , un *spectateur*, non l'abstraite fusion des phénomènes qu'il saisit.

D'ailleurs, quand l'homme rappelle une de ses heures évanouies, nulle chaine ne rattache nécessairement cette réviviscence à la période évoquée. Pour que le souvenir naisse , il faut et il suffit que l'esprit rapporte les deux moments présent et passé, disjoints parfois par des années, à un substrat approximativement le même dans l'un et l'autre cas. Soutint-on la doctrine de l'inconscient absolu, admit-on que, si je n'appréhende pas la succession intermédiaire , il existe , pourtant, entre l'état d'aujourd'hui et celui qui se restaure, soit à titre d'équivalent organique, soit de toute autre façon, une suite ininterrompue d'anneaux, l'antinomie du phénoménisme n'en subsiste pas moins. Sans permanence du sujet, sans communauté entre le moi d'hier et le moi de maintenant, de quelle manière se retrouver, se reprendre, se reconquérir ? Dans le vide d'un imperceptible présent, où découvrir le point fixe ?

Si l'on accepte la thèse de l'empirisme, l'identité qui, — réelle ou non, je le verrai bientôt, — forme un des caractères du moi, reste sans explication. En ramenant à une « séquence constante, » à un « écoulement régulier de faits » cette identité, on ne justifie ni la *génération* d'un moule mental *unique*, les données psychiques étant multiples, ni la *conservation* de ce moule, les imperfections de la mémoire *rompant* perpétuellement le *fil* du souvenir.



Ainsi, l'analyse des états internes le démontre, l'idée du moi se distingue, si, le plus souvent, elle ne s'en

sépare pas, du procès de mes évènements : elle le domine en quelque mesure. Mais en quoi consiste-t-elle ? Est-elle la notion d'une substance nue, sans modes spéciaux, sans aptitudes originelles qui l'élèvent, de la pauvreté de la puissance à la richesse et à la détermination de l'acte ?

Je n'accorderai pas que le concept de personnalité se réduise à la représentation d'un sujet vague, dépourvu de capacités, mieux, de facultés actives. On peut, pour les besoins de l'étude, abstraire de l'idée d'*intimité* celle des *phénomènes psychiques* qui la rendent accessible. C'est procéder à la manière du chimiste ou du médecin, qui, afin de mieux observer, isolent, d'une matière ou d'un organisme, tel corps simple, telle section anatomique. Mais ni l'un ni l'autre ne se flatte d'opposer à la pluralité des relations ou à la variété des parties, je ne sais quelle creuse et chimérique entité. « Quoique nous don« nions aux facultés des noms différents, par rapport à « leurs diverses opérations, enseignait déjà Bossuet, cela « ne nous oblige pas à les regarder comme des *choses* « différentes... Elles ne sont, au fond, que la même âme, « qui reçoit de multiples dénominations, à cause de ses « actes distincts (1). » Descartes, inspiré par la Scolastique péripatéticienne, l'avait proclamé auparavant : « C'est toujours une seule et même force qui, s'appli« quant avec l'imagination au sens commun, est dite « *voir*, *toucher* ; à l'imagination, en tant qu'elle revêt des « formes diverses, est dite *se souvenir* ; à l'imagination, « qui crée des formes nouvelles, est dite *imaginer* ; qui, « enfin, lorsqu'elle agit seule, est dite *comprendre* (2). »

La notion du moi, considérée psychologiquement, est donc celle d'une subsistance identique et une en son fond, qui se manifeste par certaines opérations génériques, requérant, au-delà d'elles, des pouvoirs perma-

(1) *Conn. de Dieu et de soi-même*, I, xx.

(2) V. **Descartes**, *Règl. pour la direct. de l'esp.*, xii.

nents. Quand l'homme parle du *moi* , il n'exprime rien de plus que le concept d'une énergie continue, de n'importe quelle nature, capable de sentir, de penser, de se résoudre. — Il y a mieux : dans le mot *moi* , outre la conscience d'une tendance à plusieurs ordres d'états, je saisis l'aperception d'un élément plus intime qui, à me bien suivre , constitue l'essence même de mon idée. En disant *moi* , je n'entends pas la première force mentale venue, douée de puissances affectives et rationnelles quelconques. Je me vois, je m'apparais ; et, en tant que tel, je m'affirme une personne distincte des autres. Je n'assimile ma sensibilité, mon intelligence, ma volonté à aucun principe analogue mais extérieur. Je me pose comme individualité concrète, aimant ou haïssant des objets propres, créatrice de connaissances déterminées, cause d'actes subjectifs, sans rapport, au moins prochain, avec ceux des êtres qui m'entourent.

Comment, maintenant, se fondent, pour mon esprit, en une liaison qui va jusqu'à l'identité, la part d'universel et la part d'individuel grâce auxquelles j'existe, c'est là un problème que je me contente d'indiquer, la solution n'en devant pas modifier la définition de l'idée du moi. Ce que tous nous sommes et ce que devient chacun de nous, ce que nous avons reçu et ce que nous opérons nous-mêmes , voilà , en dernière analyse, l'ensemble de caractères que traduit , dans la langue philosophique, ce terme : *moi*.

***

Le concept de personnalité se résolvant en celui d'une activité spéciale, permanente, douée de pouvoirs irréductibles, il faut, puisqu'il n'apparaît pas comme primimitif, comme *inné*, au sens où l'entend le rationalisme vulgaire, essayer d'en assigner l'origine et d'en mettre en lumière les progrès. Les animaux, même inférieurs,

éprouvent des impressions et possèdent un rudiment de spontanéité. Dès la première heure de leur vie séparée, les enfants trahissent, par leurs mouvements et par leurs cris, des états émotionnels déjà développés, dans lesquels l'élément volontaire semble jouer un rôle. On n'oserait, pourtant, accorder à ces consciences à peine éveillées les aperceptions ou d'une véritable identité spirituelle ou d'une faculté distincte. Supposât-on, avec une psychologie aventureuse, quelque sentiment de l'existence en chaque être, on n'en devrait pas moins, pour passer de ce confus phénomène à une idée aussi nette que celle du moi, reconnaître une série d'évolutions, impliquant une genèse et des stades multiples. — En quoi consiste, dès lors, le principe psychique du concept de personnalité ? D'où procède, en premier lieu, la représentation de *pouvoir mental* ? En outre, de quelle façon rendre compte des *caractères d'unité et d'identité* qu'on attribue au moi ?

La doctrine traditionnelle des facultés de l'âme demande à être comprise, non abandonnée. — L'homme sent, imagine, se souvient, juge, choisit, etc. Or, en naissant à la vie intellectuelle, il n'a pas une vision instantanée de son aptitude à ces opérations. Il ne découvre pas, immédiatement, par une sorte d'avertissement primordial, ses diverses puissances. Irréfléchie, naturelle, la *capacité* est, ici, antérieure à la *faculté*. Celle-ci, seule volontaire, devient telle par degrés, au cours d'expériences répétées et de plus en plus précises. Le sens intime, vague d'abord, croît peu à peu, proportionnellement aux manifestations de la force qui le constitue. Dans le déroulement de mon énergie directe, d'une part, et, de l'autre, de ma perception, un double travail s'accomplit. A mesure que je m'exerce, je prends connaissance de ce que je *puis*. Vérité d'observation qu'exprimait supérieurement saint

Thomas, quand, sous une forme générale, il disait : « La « puissance ne m'apparaît que par son acte, et les cho« ses me sont uniquement révélées selon qu'elles s'élè« vent à la réalité, non en tant qu'elles demeurent pure« ment potentielles (1). »

Si donc, en fait, mes facultés se diversifient, se limitent, avec et par la conscience qu'elles ont d'elles-mêmes, si l'un et l'autre de mes deux aspects psychiques, mes opérations et leurs causes, ne s'isolent qu'abstraitement, en droit, cependant, c'est parce que je m'atteins comme *possibilité perpétuelle* d'émotions, de pensées, d'actes libres, c'est, dès lors, en vertu d'un raisonnement, au moins implicite, que je remonte de l'idée de mes *états* à celle de mes *pouvoirs créateurs*. Je jouis, je conçois, je veux : voilà les phénomènes fondamentaux. Mais l'inférence est légitime, qui va des phénomènes à leurs conditions. Mes puissances, empiriquement postérieures à mes événements, sont premières dans l'ordre rationnel. Je ne m'affirme sensible que pour avoir senti : mais cette sensation, qui a ainsi actualisé mon idée, ne trouve que dans une énergie préalable son origine suffisante.

Par là, l'esprit, poussant plus avant, arrive à chercher, au-delà du principe particulier des notions d'affectivité et d'intelligence, la source générale du concept de pouvoir. Je me saisis graduellement comme sujet d'états, de modes, de manières d'être : d'où vient que de cette constatation, jusqu'à un certain point passive, je m'élève à la représentation de faculté, de puissance productrice ? — Ou bien, sous quelque rapport, je dois me percevoir en tant que cause, observer en moi une force agissante, une énergie que j'appréhende telle d'une façon directe ; ou bien je ne me rends pas compte de l'idée de faculté, présente en moi sans que rien la fonde, existante quand

(1) I, Q. LXXXIV, A. 2 c.

nulle de mes intuitions ne la justifie. « Comment, de- « mande M. Fouillée, distinguer ce que je *fais* de ce que « je *sens* ou je *subis,* si je vois seulement la chose « faite, l'état de choses réalisé, sans aucun lien avec une « puissance dont il dérive ? Même pour savoir que je « *fais* une chose, il faut savoir que je la *puis*. Est *mien* ce « que je *puis*, ce dont je suis la condition suffisante et im- « médiate. Est étranger à moi, passif pour moi, ce dont je « vois en moi l'actuelle réalité, sans en voir en moi la « puissance, ce que je ne *puis* pas réaliser et qui pour- « tant se réalise (1). »

Restreint à mes opérations, je comprendrais, à la rigueur, la *possibilité* qu'elles se renouvelassent indéfiniment ; je ne comprendrais pas une *puissance* efficace, une force en exercice, point de départ de cette possibilité. — Au fond, l'origine du concept de faculté est évidente : *à priori*, ce concept, sous peine de demeurer un *postulat*, doit sortir du moi ; *à posteriori*, laissant de côté l'analyse de la notion complexe de cause, c'est, en effet, de l'intimité qu'il découle. Je m'expérimente moi-même comme pouvoir, et cette expérience a lieu incessamment par toutes les manifestations de mon activité (2), plus particulièrement par celles de ma volonté. « Dans chacune de mes résolutions, je me connais « comme cause antérieure à son effet et qui lui survi- « vra ; je me vois en deçà, en dehors du mouvement que « je produis, et indépendamment du temps. C'est pour- « quoi, à vrai dire, je ne deviens pas, mais, réellement et « absolument, je suis (3). »

(1) Voir Fouillée, *La Liberté et le Déterminisme*, II, 1, *La Conscience de l'Activité*.

(2) « Experitur unusquisque seipsum esse qui intelligit. » *Summ. Theol.*, I, Q, 76, A. 1. — *S. August.*. De Trinit. X, x.

(3) Maine de Biran.



J'ai établi comment naissent les *éléments* qui entrent dans la notion du moi ; examinons, maintenant, le double *caractère* d'unité et d'identité qu'elle implique.

L'homme, en parlant de l'unité du moi, n'entend rien qui ressemble à la *simplicité rationnelle* du point mathématique. — En tant qu'idée, l'unité personnelle est *composée*, progressive, et résulte de la fusion de multiples actes et manières d'être. Avant toute réflexion profonde, le moi réside dans les pouvoirs psychiques, inséparables, sans doute, hormis en une analyse intellectuelle, distincts pourtant les uns des autres autant que de la substance de l'âme. Bien qu'*indivise,* mon unité empirique recèle une pluralité. Je puis, par exemple, supprimer mentalement du moi un de mes faisceaux d'opérations, mes volitions ou mes sentiments, quitte, il est vrai, à détruire, en même temps, ma représentation de la personne.

Or, comment rendre compte de cette *unité compréhensive* ? Quel travail croissant de synthèse requiert-elle ? — Deux phénomènes paraissent la préparer et la produire. — D'un côté, l'*association des idées,* condition de la mémoire, ordonne, en moi, les évènements atteints comme indissolublement liés dans l'observation tant interne qu'extérieure. — Soit un son, de nature et d'intensité données, relevant à la fois, pour l'ouïe, le toucher et la vue, du système de qualités qui forme la cloche : si, prêtant ensuite l'oreille, je saisis, de nouveau et purement comme fait d'audition, un son lointain analogue, mon esprit, aussitôt, sans nulle sensation visuelle ni tactile, évoque les autres propriétés du groupe, et réellement, je crois regarder et palper une cloche. — Ainsi, lorsque, dans ma vie consciente, j'use d'un organe ou

d'une faculté, il me semble, sous l'influence de l'association des idées, entrer *pleinement* en exercice, et devenir, tout à coup, *omniprésent* à moi-même. « L'homme, « remarquait admirablement Malebranche, est *un*, quoi« qu'il soit composé de plusieurs parties. Et l'union de « ces parties est si étroite, qu'on ne le peut toucher en « un endroit, sans le remuer tout entier. Toutes ses « facultés se tiennent, et, souvent, sont tellement subor« données, qu'il est impossible d'en bien expliquer quel« qu'une, sans dire quelque chose des autres (1). »

D'un autre côté, l'*intuition simultanée du sens intime* embrasse, en un acte unique, la mobile succession des états du moi. Il ne suffit pas, pour ma pensée, que l'unité objective d'une cloche en mouvement subsiste hors d'elle. Encore dois-je atteindre, dans une aperception immédiate, les mutuels rapports, la réciprocité de relations entre les différentes qualités de la cloche. — En vain, l'association des idées ajouterait-elle, de même, bout à bout, mes moments épars, s'ils demeuraient mutuellement étrangers, si ma *conscience* n'en ramenait l'ensemble à un seul centre. Dépourvus de la *commune subjectivité* que leur confère le sens interne, les éléments de la notion du moi ressembleraient aux monades dont parle Leibniz : ils n'auraient point de fenêtres, par où il leur fût donné de correspondre.

Me voilà conduit à chercher si le concept d'identité, conséquence nécessaire de celui d'unité, n'est pas une illusion. — On ne peut mettre en doute les altérations de l'idée de personnalité. Les faits d'aliénation mentale, d'hypnotisme, d'hystérie, tous les modes anormaux et supernormaux du moi renversent dans ses fondements (l'empirisme l'estime, du moins), l'antique argumentation de la spiritualité de l'âme. Selon l'école physiologique, la notion d'identité ne signifierait rien autre chose

(1) *Recherche de la Vérité*, liv. Ier.

qu'une *cœnesthésie stable*, maintenant en équilibre, jusqu'à nouvel ordre, les diverses parties de l'organisme. — Sans me replacer sur le terrain de l'ontologie, terrain parfaitement exploré par le R. P. Coconnier, j'observe que l'analyse réduit à néant ces prétentions naturalistes. *Cœnesthésie* veut dire *unité d'aperception*. De quel droit les psycho-physiciens inféreraient-ils, à leur tour, de purs phénomènes, une théorie nouménale sur la substance de l'âme pensante ? Accorder la genèse expérimentale du concept d'identité, pris dans son *contenu*, dans sa *matière*, sinon dans sa *forme*, c'est écarter, d'avance, toute question d'essence. Il ne s'agit pas de savoir si, en soi, mon âme est une force identique, mais de dégager les causes subjectives qui règlent l'évolution de mon idée d'identité. Il y a là la distinction entre « l'*être du substrat spirituel*, » dont « la science positive » se désintéresse, et la *personne humaine* qui, en tant que *devenir*, constitue l'objet propre de « l'enquête psychologique. »

Or, la philosophie fournit plusieurs réponses, sur l'origine du concept d'identité. — La première, que je vais discuter, pour expliquer, au sein du moi, la continuité parallèle des sentiments d'existence antérieure et d'existence actuelle, fait appel à la mémoire. — Une seconde admet l'*aperception*, non *formelle* mais *matérielle* et absolue, de la *permanence* métaphysique. Dès lors, d'un certain point de vue, elle manque son but, puisque l'idée de permanence se rattache à celle de *durée*, tandis que l'*aperception*, à quelques égards du moins, est restreinte au *présent*. Je compléterai, d'ailleurs, ultérieurement l'analyse du témoignage du sens intime.

Voyons, d'abord, de près, la doctrine qui explique la conscience de mon identité par le souvenir.—Les éléments de la conscience sont de deux espèces : je connais perpétuellement ma vie directe ; mais, perpétuellement aussi, ma mémoire pénètre cette intuition et y mêle comme un

reflet de mon existence évanouie. Tantôt ce prolongement de l'avant dans l'après a lieu sans rupture, l'instant postérieur répercutant immédiatement l'instant écoulé. Tantôt il s'agit d'une identité à deux époques plus ou moins différentes, identité qu'on ne constate telle qu'à la suite d'un intervalle. Cette distinction est de la plus haute importance, et, dans l'un et l'autre cas, les conditions ne sauraient se confondre.

Pour rendre compte de l'identité *à deux moments connexes*, ce ne sera pas assez d'invoquer la *contiguïté* des états : j'ai montré, en effet, que les phénomènes intimes forment ce qu'on nomme l'*histoire du moi*, non la *personne*, au sens strict. Réciproquement, l'idée de personnalité, aussitôt née, accompagne la majeure partie des faits psychiques. Tant que dure une opération, le concept du moi, s'y unissant, subsiste dans la conscience. Il se conserve sans mutation, aussi longuement que l'acte auquel il s'associe. Parce qu'un évènement unique s'accomplit, l'esprit affirme qu'un seul moi y préside. Aussi, cette succession de *deux perceptions*, soudées à *deux intuitions similaires* permet-elle de comprendre pourquoi, dans les troubles de la personnalité, on n'observe jamais de cas d'illusion de ce genre. Il faudrait ici, hypothèse contradictoire, afin que l'altération fût possible, que l'idée du moi directement précédent et la notion subséquente disparussent ensemble, pour livrer passage à un autre souvenir et à un autre concept.

Un exemple éclaircira ce point.—J'écoute sérieusement une symphonie, et, tout entier à ma jouissance, j'y apporte plus que de l'attention : c'est un profond recueillement de mon âme concentrée sur cet objet. Pourtant, après une heure d'application, mon esprit se détourne : j'ignore quel besoin de diversion m'agite, ma pensée s'échappe, je me mets à songer à mes travaux du lendemain, aux charges qui m'incombent, aux systèmes philosophiques

que je devrai expliquer. — Dans mon appréhension du morceau de musique, la réflexion découvre un double terme : le concept du moi qui, au cours de l'audition, occupe ma conscience ; mon audition même dont, pendant une heure, l'acte ne subit aucune vicissitude. Dès lors, comme, dans cet intervalle, mon opération n'a point changé, ainsi, mon idée de personnalité n'éprouvant pas de modification, je ne cesse de l'affirmer en son identité. Mais, que mon intelligence dévie, que, n'entendant plus l'orchestre, elle se prenne à spéculer sur une difficulté scientifique, mon état mental varie, un nouveau champ s'ouvre devant moi. Et, toutefois, dans le labeur qui commence, quelque chose du plaisir finissant retentit. Ma conscience présente procède de ma conscience antérieure. D'où je conclus que, supérieur à mes états, le moi de maintenant ne fait qu'un avec celui d'auparavant, et possède une perpétuelle réalité. Pour que, ajouterai-je, entre les instants quasi-successifs où je pense à la symphonie et à la vérité théorétique, la psychologie morbide relevât une erreur de personnalité, il devrait y avoir anéantissement simultané, donc impossible, et du souvenir du moi préalable, et du sentiment du moi actuel. C'était l'opinion de Leibniz : « Un sou-« venir de quelque intervalle peut tromper, dit-il ; on « l'expérimente souvent, et il y a moyen de concevoir « une cause naturelle de cette erreur. Mais le souvenir « présent ou immédiat ou le souvenir de ce qui se pas-« sait immédiatement auparavant ne saurait tromper « naturellement ; autrement, on ne serait pas même cer-« tain qu'on pense à telle ou telle chose, car ce n'est « aussi que de l'action passée qu'on le dit (1). »

Quand on va de l'*identité sans laps de temps* à l'*identité à distance*, le problème se complique. Il est, en effet, assez aisé d'admettre que le sentiment direct de la per-

(1) *Édit. Erd.*, p. 281, col. 1.

sonnalité ne se distingue pas du souvenir du moi le plus prochain. Mais, lorsque dix ans, vingt ans et plus encore séparent la réminiscence en question de l'état intuitif, quels gages l'homme possède-t-il de sa pérennité? — On ne dira pas que, entre les deux moments, il y a eu épanouissement ininterrompu de perceptions, et, par suite, persistance de la notion du moi; on ne soutiendra pas davantage que les actions antécédentes ont, par leur courant, prédéterminé continûment les postérieures. Rien de plus certain que la suspension de l'idée du moi, soit dans le sommeil que nul songe n'éclaire, soit durant les divers délires dont on peut souffrir. Recourir, d'ailleurs, à une sourde conscience, toujours en exercice dans l'âme, n'aboutirait à rien. Car, une pareille conscience existât-elle, elle ne remplirait pas le rôle qu'on lui attribue, puisque le souvenir ne s'en conserve pas, et que, pour la théorie empirique, le seul souvenir fonde, précisément, la foi en l'identité.

Dans le cas où j'affirme ma permanence après intervalle, un indice unique m'en est offert : la *ressemblance*, la *relation* entre ma personnalité d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Tels et tels éléments constitutifs, que mon esprit remémore à cette heure, faisaient partie, il y a vingt ans, de ma conception du moi. Si la synthèse des deux notions se produit, c'est que, dans les plus communes circonstances, l'un et l'autre faisceaux s'évoquent réciproquement, s'apparaissent, et, d'une manière sensible, se revoient *les mêmes*. A proprement parler, il n'y a donc pas *subsistance* de l'idée d'identité, mais *renaissance*, *réviviscence* d'un concept antérieur, qui se fond avec le concept actuel. Là où une observation superficielle croyait reconnaître une identité *quantitative* et *numérique*, l'analyse ne trouve qu'une identité de rapport, qu'une adéquation de similarité.

Par cette théorie se justifie, outre la vie du moi à

l'état normal, l'aliénation plus ou moins complète du concept de personnalité. — Tout désordre de ce genre résulte de deux causes générales, sans nul intérêt ontologique. Ou bien le trouble survient dans l'ensemble des représentations qui symbolisent le moi antécédent; ou bien c'est dans le système d'où procède le moi contemporain que l'altération a lieu : le défaut de proportion et d'harmonie entre les deux séries d'idées peut mener aux aberrations les plus étranges. Mais qu'est-ce que cela prouve, touchant la seule question dont prétende s'occuper l'école physiologique, la seule, pourtant, qui lui soit, dès l'abord, interdite : celle de l'identité métaphysique de l'être humain (1) ?

*
* *

En un mot, les multiples déformations de la notion du moi, longtemps considérées comme dignes, tout au plus, de la curiosité du médecin, doivent prendre, en psychologie, la place qui leur échoit. Non que, dans cette voie, je conclue des phénomènes déjà expérimentés (ou même de la totalité des expérimentations possibles), à la négation pure et simple de la personnalité. Au contraire, l'examen auquel je me suis livré, poussé à ses dernières conséquences, me conduira, infailliblement, à des certitudes d'une bien autre espèce. Après avoir décrit les faits nombreux dont la philosophie de la conscience, sous peine de passer pour surannée, tiendra compte désormais, on est libre encore, ou mieux on est rigoureusement contraint d'essayer, du point de la *réflexion*, un système d'interprétation. Ainsi seulement succède à l'effort d'*analyse*, toujours *préliminaire*, quand il s'agit d'instituer une science, l'œuvre de *coordination* et de *synthèse* sans laquelle la recherche préparatoire reste impuissante et de nulle valeur.

(1) Voir pour le complément de cette analyse de l'*idée du moi*, les travaux psychologiques de M. Taine et de M. Rabier dont elle s'inspire.

III

L'ouvrage du P. Coconnier, excellent traité de métaphysique psychologique, laisse forcément dans l'ombre la plupart des problèmes soulevés par l'école expérimentale. J'ai tenté de faire voir, — et je compléterai à présent ma démonstration, — que les doctrines empiristiques, si on sait les comprendre, ne répugnent pas, *à priori*, au dogme spiritualiste. En ce domaine comme en bien d'autres, les scolastiques, sans aller aussi avant que les théoriciens contemporains, ne leur ont-ils pas, en effet, frayé le chemin ? — Tous, à l'exclusion d'Ockam et des nominaux, admettent l'opposition primordiale entre les *facultés* et la *substance* de l'âme, celles-là dérivant de celle-ci, mais s'en distinguant, de même que se séparent d'un sujet les qualités qui y adhèrent. — Je ne dois pas étendre à l'excès les lignes de ce compte-rendu : qu'il me suffise de demander aux philosophies de Kant et de M. Spencer, leurs arguments généraux contre la *substantialité* du moi. Je prouverai, ensuite, à l'encontre des phénoménistes criticiste et évolutionniste, que la réduction des notions de *simplicité* et d'*identité* personnelles à leurs éléments n'infirme point le témoignage de la conscience.

*
* *

Le moi se ramène, d'après Kant, à une *pure forme* logique de la raison spéculative ; et c'est illégitimement que l'ancienne psychologie l'applique, non aux données des sens, aux intuitions expérimentales, — seules objectives, — mais à des concepts vides en soi, aux catégories de l'entendement. Penser consiste à systématiser des états affectifs, à les unir, selon la double loi de l'espace et du temps, à les élever, — par une première

synthèse, empirique encore, mais déjà irrémédiablement subjective, — de la sphère émotionnelle à celle de l'intellect. La matière de la connaissance, cette poussière infinitésimale qui m'échappe quand je veux l'atteindre, m'est seule extérieure. Il y a, hors de moi, quelque chose d'inaccessible, qui me limite, m'entrave et ne m'est rien,— partie inconsciente de mon être, enseignera bientôt Fichte, — dont le concours se révèle comme indispensable à l'achèvement des actes mentaux. Aussi souvent que je m'isole de ce principe, et que je néglige, pour me replier sur mon esprit, les *aperceptions* de mon *intuitivité*, je bâtis dans le néant. Le terme originel de toute intelligibilité et de toute intelligence manque à ma dialectique. Mes constructions sont fictives, illusoires; elles n'ont qu'une portée abstraite, *déterminante*, nullement une existence d'ordre *déterminable* et réel. Des *moules* qui se superposent, des *cadres* qui se rapprochent jusqu'à se confondre ne peuvent se substituer à l'*écoulement*, à la *trame* des phénomènes. Que les *Idées* et les *Concepts* m'aident à juger, je ne dois pas moins les prendre pour ce qu'ils valent; et, en m'éloignant des *faits* c'est-à-dire des *rapports saisissables* entre un *objet* et un *sujet* également mystérieux, je me perds dans « l'hypothèse d'une hypothèse », dans « le rêve d'un rêve. »

Or le *moi* est, justement, une des trois *anticipations* qui constituent, avec l'*univers* et *Dieu*, les formes dernières de l'unification psychique. Si j'affirme la substantialité de cette notion, si je lui prête une valeur réelle, je crée une science chimérique, la *psychologie rationnelle*, qui offre, à la vérité, quelque intérêt, en tant que discipline de l'esprit, mais dont le point de départ, uniquement fondé sur la pensée, demeure dépourvu de toute importance théorique. « L'idée transcendantale du « moi n'est même pas un concept, c'est le véhicule de

« tout concept quelconque ; ce n'est pas la représenta-
« tion d'un objet, mais la puissance, en soi absolument
« vide, de comprendre la forme qui, dans l'activité de
« la connaissance, s'impose aux objets pour les appré-
« hender. Dans ce sens pur, le jugement : *je pense* n'est
« pas un jugement expérimental, mais transcendantal,
« condition de toute expérience et de toute pensée. La
« conséquence, c'est que cette idée du moi pensant est
« en soi parfaitement vide; ce sujet transcendantal de
« toute pensée n'est nullement à confondre avec notre
« *moi* empirique, déterminé par ses pensées, ses états
« particuliers qu'étudie la psychologie empirique : c'est
« un pur x, dont nous ne pouvons acquérir une con-
« naissance, car, ici, nous tournerions en cercle : le moi
« transcendantal, étant, en effet, la forme nécessaire de
« toute connaissance, ne peut devenir lui-même objet de
« connaissance (1). »

Voilà ce que n'ont point compris les philosophes qui, à l'exemple d'Aristote, se sont crus autorisés à établir, par voie syllogistique, l'existence et l'acessibilité du principe pensant. — Une chose ne saurait être conçue par moi autrement que comme sujet : il ne s'ensuit nullement qu'en fait, elle ne possède d'être en soi qu'en tant que sujet. — La certitude ne consiste point dans l'adéquation de l'intellect et d'une réalité extérieure, mais seulement dans l'harmonie de la raison avec elle-même. Dès lors, de ce que la matière du concept, le phénomène, se manifestant à moi sous forme de substance, pénètre jusqu'à la région supérieure de la conscience, pour s'y mouler selon la notion transcendantale du moi ; de ce que le moi est toujours sujet logique dans l'activité de la pensée, je n'ai pas le droit de déduire que le

(1) *Crit. de la Rais. pur.*, pag. 323, 324, 326, 328, 342, 718, 719, etc. — P. Bridel, *la Philos. de la Relig. de Emman. Kant.* Lausanne, in-8°, 1876. — pag. 33-34.

moi réel, l'âme est, ontologiquement, une substance. Le moi ne se révèle et n'agit que comme sujet : mais n'est-il, en lui-même, que sujet ? — C'est là un problème auquel ma constitution mentale m'interdit de répondre.

Au fond, « l'âme empirique, comme objet du sens « interne, apparait distincte de la matière, objet des sens « externes ; ainsi, empiriquement parlant, le dualisme « a raison; mais vouloir transporter cette perception « dans le domaine transcendant, métaphysique, cela ne « nous est pas permis : nous ne connaissons pas mieux « la chose en soi, substrat des phénomènes psychologi- « ques du sens interne, que celle qui est le substrat des « objets dans l'espace, phénomènes des sens externes ; « par conséquent, nous ne pouvons conclure ni à leur « identité, ni à leur opposition. En critiquant les quatre « thèses fondamentales de la psychologie rationnelle, « nous voyons se répéter quatre fois la même faute. De « ce que je pense comme sujet, on a conclu sans motif « que j'existe comme substance ; de ce que mon penser « est une synthèse simple, que je suis une substance « simple ; de ce que ma pensée est une unité persis- « tante, que je suis un être sans cesse identique à moi- « même, une personne ; de ce que les objets enfin m'ap- « paraissent comme étant mes sensations, et, par là, « comme dépendants de mon existence, que l'existence « réelle de mon âme n'est pas conditionnée par eux. On « a donc toujours pris ce qui n'était que la condition « logique de la pensée pour une détermination métaphy- « sique de l'objet réel, de l'âme (1). »

***

Partis d'un système idéologique opposé, les évolution-

(1) P. Bridel, *loc. cit.*, p. 35-36.

nistes aboutissent à des négations analogues. L'esprit humain, considéré comme force permanente et indépendante, appartient tout au plus, d'après eux, au monde de la *croyance*, non à celui du *savoir positif*. La distinction capitale entre le *connaissable* et l'*inconnaissable* restreint la réalité atteinte par moi au champ de l'expérience sensible. Les faits observables se déroulent et se côtoient, selon une double série linéaire, à laquelle on peut bien accorder, avec Spinosa, une seule et même cause « sous-jacente, » mais de telle espèce que, si on ne la relègue pas dans le domaine des entités, du moins elle demeure à jamais soustraite à mes investigations. Ce que je saisis, en-dehors comme au-dedans du moi, c'est le perpétuel « dévidement » d'une phénoménalité changeante et mobile, d'où se dégage une loi unique, ou plutôt un caractère constant : le *devenir*. L'antique aphorisme d'Héraclite trouve une confirmation supérieure dans la conception d'un univers qui, progressivement, s'écoule et se diversifie, sans que nulle finalité idéale ni effective préside à l'enchaînement et à la transformation des choses.

Dans cette audacieuse cosmologie dont les négations portent aussi bien sur la matière que sur l'esprit, l'*âme humaine* n'a pas plus de place que ce que le sens commun appelle *corps*. A mesure que la réflexion avance dans l'étude des faits psychiques, le fantôme du moi va se dérobant et se subtilisant, en quelque sorte, au point de se perdre, à la fin, dans une vague capacité de sentir, qui ne persiste qu'autant et en tant qu'un phénomène corrélatif est posé. — Qu'est-ce qu'une conscience, sinon l'écho d'une pensée, d'un désir, d'une volition ? Et ces états, qui forment les composants successifs du moi, que sont-ils, eux-mêmes, indépendamment du terme extérieur auquel ils correspondent ?

La sensation se manifeste comme la *donnée* irré-

ductible qui rend possible la vie ultérieure de l'esprit. Point d'idée, si générale soit-elle, qui ne procède d'une image, ou mieux encore d'une accumulation d'impressions *emmagasinées*, fixées en l'homme par le lent et incessant travail des générations. — La répétition produit la prédisposition ; de l'habitude transmise résulte l'instinct, dont l'origine n'est plus un mystère, et qui régit en même temps et mes fonctions physiologiques et le cours non moins déterminé de mes pensées. Ces nécessités logiques de l'entendement, que le *nativisme* et l'*apriorisme* absolus restaient impuissants à expliquer, n'ont d'autre source qu'une expérience primordiale, rendue chaque jour plus irréformable par les inductions des siècles. Il n'existe point de matière sans esprit, ni d'esprit sans matière, ou plutôt esprit et matière constituent des conceptions secondes, auxquelles une généralisation prématurée a conduit nos pères, incapables encore de chercher la raison des faits dans les faits eux-mêmes.

Tout phénomène, selon qu'on le perçoit de l'intérieur ou de l'extérieur, est *bipolaire* : état de conscience par une face, mouvement par l'autre. La possibilité de *sentir* et celle d'*être senti* ne se révèlent plus comme séparées et opposées, mais comme *concomitantes*. Sans doute, une opération logique et verbale, fondée sur le contraste des points de vue, peut toujours discerner entre l'endroit et l'envers de la réalité. Les deux ordres même restent complètement distincts, en tant qu'ils relèvent de deux modes de connaissance que le matérialisme a inutilement essayé d'identifier. Ce qui est acquis, c'est que l'hétérogénéité de nature entre la substance étendue et la substance pensante ne saurait être ni admise ni soutenue, par ce motif qu'il n'y a pas de substance dont les faits ne seraient que la manifestation transitoire et accidentelle. La loi constitutive des êtres est l'*antécédence* et la

séquence. Les sensations, idées et résolutions se ramènent à des groupes de mouvements, à des *tranches* ou *portions* interceptées, dans ce tout *successif* quoique *continu*, que je nomme *moi-même*, comme le seraient, « dans une planchette, » des parties abstraites et divisées à la craie.

Que si, maintenant, on demande sur quel caractère différentiel repose, en dernière analyse, la conception du mien et du tien, de l'esprit et de la matière, M. Bain, remontant de Condillac à Locke, répondra qu'elle vient de la diversité entre l'*activité* et la *sensation passive*. La sensation, selon qu'on la considère comme rompant l'équilibre interne, ou comme appelant, en retour, le choc des forces précédemment condensées et associées, crée, du même coup, la conscience et l'opposition du sujet et de l'objet. Dans la sphère close qui forme l'être humain, et où règne, à l'origine, l'harmonie de l'absolue inconscience, la pensée apparaît comme un trouble, un dérangement, une *discrimination*, dont le terme tendrait à l'affaiblissement jusqu'à l'infini des résistances et des énergies extérieures. Au fond, la doctrine de M. Spencer n'est pas autre. D'après lui, la distinction du moi et du non-moi consiste dans le rapport même du *volontaire* et de l'*involontaire*. S'il y a effort, c'est qu'il y a obstacle ; ôtez les influences étrangères et contraires qui entravent ma libre expansion, du point de vue de la conscience, je serai comme si je n'étais pas.

En somme, « ma notion de l'esprit, aussi bien que celle
« de la matière, est la notion de quelque chose dont la
« permanence contraste avec le flux perpétuel des sensa-
« tions et des autres sentiments ou états de conscience
« que j'y rattache ; de quelque chose que je me figure
« comme restant le même, tandis que les impressions
« particulières par lesquelles il révèle son existence
« changent. La croyance que mon esprit existe, alors

« même qu'il ne sent pas, qu'il ne pense pas, qu'il n'a pas « conscience de sa propre existence, se réduit à la « croyance d'une *possibilité permanente de ces états*... « Ainsi, je ne vois rien qui m'empêche de considérer « l'esprit comme n'étant que la série de mes sensations « (auxquelles il faut joindre à présent mes sentiments « internes), telles qu'elles se présentent effectivement, en « y ajoutant des possibilités indéfinies de sentir qui de- « mandent, pour leur réalisation actuelle, des conditions « pouvant avoir ou n'avoir pas lieu, mais existant tou- « jours en tant que possibilités, et dont beaucoup peu- « vent se réaliser à volonté (1). »

***

Voilà à quelles directions parallèles, quoique diffé- rentes, obéissent, dans leur argumentation contre la *substantialité* de l'âme, Kant et les évolutionnistes : *négation de principe pensant comme objet d'expérience et partant de science*. Que ce principe, d'ailleurs, ait une réalité en tant qu'illusion psychique, c'est là une ques- tion subsidiaire, sur laquelle je ne m'appesantirai pas. — Mais est-il bien vrai qu'en effet, *la perception intime*, de quelque nom qu'on l'appelle, s'arrête à un *phénomène* et ne laisse rien soupçonner de ce *noumène*, de cet *incon- naissable*, dont on ne parle que par un reste de respect pour l'ancienne métaphysique ? Tel est le point que j'examinerai en terminant, sans sortir, toutefois, de la *dynamilogie empirique*, seule en cause quand on discute l'étendue et la portée du témoignage de la conscience.

L'*intuition*, dit-on d'abord, est d'ordre exclusivement *sensible*. — Que de faits internes, cependant, dont j'ai très nettement conscience, et qui n'appartiennent pas à cet ordre : la réflexion, la comparaison, la préférence, le choix libre, tous les actes, en un mot, de l'intellect et de

(1) Stuart Mill, *Phil. de Hamilt.*, tr. franç., p. 228-229.

la volonté. — D'autre part, selon la doctrine kantienne, les catégories me sont *présentes à priori*, comme constituant les formes régulatrices, les fonctions logiques, les lois même de mon esprit. Or, s'il y avait de la sorte (ce qu'un péripatéticien, du reste, n'admettra jamais), des connaissances absolument innées, affranchies en leur source d'éléments expérimentaux, étrangères à la fois et à l'observation extérieure et à la perception intime, d'où viendraient-elles sinon d'une vision originelle, directe, immédiate, et, conséquemment, d'une véritable *intuition rationnelle* ?

Vainement objecterait-on que mes prétendus concepts sont vides et n'ont de valeur que dans les limites de la *sensibilité*. — Il ne s'agit pas de savoir à quoi ils s'appliquent, mais s'ils *existent*, si, ma vie intellectuelle aussitôt commencée, je les découvre en moi, si, primitivement saisis, ils ne résulteraient pas d'un degré d'intuition autre que l'intuition expérimentale. Or, le transcendantalisme, plus qu'aucune philosophie idéaliste, place les notions et vérités premières en-dehors et au-dessus de la sphère physique. — Puis donc que la seule *expérience* ne les fournit point, et qu'elles ne procèdent ni de l'*abstraction* ni du *raisonnement* (actes *discursifs* devant, d'après Kant, les requérir déjà), comment nommer la manière dont elles se manifestent ? Quant à prétendre que je les atteins dans le choc avec le monde, ce n'est pas résoudre mais éluder la difficulté. Car l'intuition sensible étant, suivant les criticistes, mon unique mode de connaissance, il reste toujours à montrer pourquoi je distingue, de ce qu'il y a d'*à posteriori*, ce qui se dégage d'*à priori* dans l'élaboration mentale.

Sera-ce une même vue de l'esprit qui opposera l'une à l'autre les conditions fondamentales de ma pensée ? L'analyse dégagera-t-elle, de ce que les sens apportent, ce qu'ajoute l'entendement ? — Soit : mais si je ne pos-

sède, au préalable, une perception, au moins confuse, de mon activité personnelle, si, en principe, ma conscience ne se saisit pas comme *pouvoir* , d'où tirerai-je l'idée d'analyser un fait qui s'est offert à moi avec les caractères de l'unité et de la simplicité ? — L'intuition, insiste-t-on, ne s'étend qu'au *phénomène* et ne va pas au delà. — Ou les catégories, reprendrai-je, se réduisent à de pures entités, ou elles constituent aussi des données internes, subjectives, susceptibles d'être intuitivement aperçues.

Au demeurant, je n'ai pas à déterminer ici quel est le point de départ du procès logique et chronologique des concepts universels. Je m'en tiens strictement à la question du *moi*, considéré en tant que *sujet* et en tant que *série d'états* ; et, conformément à la théorie thomistique et cartésienne , je crois que ce moi est *quelque chose* , quelque chose de « *un*, dans le multiple, » de « *durable*, dans le successif, » de « *permanent*, dans le mobile, » quelque chose enfin qui répond à la notion métaphysique de *substance*. Je ne dirais pas « *ma* pensée , » « *ma* volonté, » si je ne m'appréhendais immédiatement , directement, comme *puissance* perpétuelle d'opérations en même temps que comme *groupe* de manières d'être. Le moi, enseignent les adversaires du substantialisme psychologique « ne m'apparait qu'en fonction de phénomène. » — Aussi, en l'espèce, constaterai-je, le phénomène ne s'isole-t-il pas de sa cause. Quand je parle de *ma* résolution, de *ma* conception, de *mon* jugement, j'entends me désigner *moi-même*, non m'occuper des modifications d'*un autre*.

Pour établir ce que j'essaie de prouver, que faut-il de plus, outre le souvenir, que le témoignage de la conscience empirique ? — Avec l'expérimentalisme, j'ai convenu que, comme idée, l'*unité psychique* est *synthétique* : elle suppose la liaison de mes évènements dans et par la mémoire. Mais, d'un autre côté, l'*absolue simplicité de mon intuition*

consciente n'est pas moins indispensable. Créer un tout consiste à la fois et à *rapprocher* des termes, et, d'une façon plus ou moins continue, à les *envelopper* dans une même aperception. Or, en fait, au milieu du *flux de mes états*, mon aperception ne se révèle-t-elle pas comme essentiellement *une*? — Pareillement, la notion d'identité, que mon esprit acquiert ou mieux *actualise* progressivement, implique l'exercice du souvenir. L'affirmation de ma *durée immédiate*, par exemple, a pour cause, au sein du présent, le retentissement de mon passé; et ma foi en ma *durée ancienne* naît d'une fusion entre mes faisceaux directs de représentations et tels autres de mes faisceaux antérieurs. Mais, sans *point de rencontre* ni *centre commun*, où et comment ce rattachement a-t-il lieu? La réminiscence qui assemble, *en moi*, la veille avec le lendemain ne serait-elle pas *mienne*? On n'hérite pas de soi-même, on ne se *survit* point, lorsqu'on ne *vit* pas. Si, dans deux moments *sans intervalle*, l'*indice* de mon identité se ramène à l'immutabilité de *ma* conception, cet indice subsiste donc *quelque part*. Si, à *distance*, le *signe* de mon identité n'est autre chose que la ressemblance entre mes actes d'aujourd'hui et ceux d'il y a vingt ans, un *moi* s'impose, qui compare l'un et l'autre groupes, les juge approximativement similaires, les *fusionne*, les *identifie*.

Ainsi, c'est légitimement que *je m'attribue* mes pensées, mes volitions, mes sentiments : contradictoires, ils émanent, pourtant, d'un être unique, de « la *personne-moi* d'où tout part, » selon un mot de Maine de Biran. —Mais, répète-t-on, je ne saisis pas ma propre substance; je n'en ai point l'intuition : l'esprit associe graduellement l'indéfinie pluralité de ses modes, et voilà tout. — C'est qu'en définitive, il n'est besoin de rien davantage. Cette conscience qu'à l'aide de ma mémoire, je connais comme persistante, quoique diversement dé-

terminée, ce pouvoir incessamment observable d'actions et de réactions qui, sans se perdre en mes phénomènes, devient, tour à tour, chacun d'eux, qu'est-ce, sinon le *moi nouménal*, manifesté par ses opérations? La substantialité, en quelque sorte, m'est donnée ici en *aperception*, en aperception non de sensation mais de *sens intime*, comme un fait dont je ne nie pas plus l'évidence, que je ne doute de mon plaisir ou de ma douleur, à l'instant où je les éprouve.

Pour démontrer l'*objectivité* du principe pensant, la psychologie ne se fonde donc pas, comme le veut le criticisme, sur des propriétés logiques et formelles. L'application au moi de la catégorie kantienne de substance, ou mieux l'opération par laquelle l'entendement, d'après Aristote et saint Thomas, *abstrait* du moi aussi bien que du monde les éléments de cette notion, est dérivée, *réfléchie*, et ne vient que plus tard. Enfermé dans l'ordre idéal, je ne réussirais pas à en sortir. Mais la conscience du *rapport* de mes états successifs avec mon moi est expérimentale. Le substrat, quelque nom qu'on lui donne, auquel mes modifications adhèrent, je le découvre empiriquement, et, dès l'origine de mon effort mental, je me sais cause, énergie, force réelle. — Autrement, quelles relations nouer avec un moi transcendantal, presque réduit à n'être qu'un néant? Et même, comment le comprendre? Si mes sensations, mes idées, mes décisions ne relèvent, en ma personne, du moi qui sent, juge et veut, que subsiste-t-il de mon humanité? Actes, états, phénomènes s'évanouissent en un amas d'inintelligibles entités. Ou l'affirmation *moi* n'affirme rien, ou elle dévoile la stabilité, par la mémoire, de l'*intuition individuelle*. Ou le *sujet* apparaît aussi distinctement que la *manière d'être*, ou les deux termes s'anéantissent ensemble. Ou l'*intériorité* se résout en un concept dénué de valeur, ou elle ne trouve sa raison que dans le moi substantiel dont elle exprime la vie. Ni le

sentant ne se sépare, en moi, du *senti,* ni le *connaissant* du *connu*, ni l'*activité consciente* que je suis de la *libre détermination* que j'exécute.

Il y a plus : dans les données du problème psychologique, tel que le criticisme le pose, je discerne une véritable *antinomie*. — Le moi, me dit-on, possède des lois, et ces lois n'ont de portée qu'autant qu'elles m'apprennent quelque chose sur ma constitution intellectuelle. Je ne perçois rien de ce qui m'entoure, si ce n'est dans la mesure où ce qui m'entoure se fait mien, se modèle sur ma pensée, en revêt la nature. — Comment donc soutenir, après cela, que, circonscrit au cercle de la *subjectivité,* je doive déclarer vaine l'unique notion qu'on me laisse, la *notion de moi-même* ? — Ainsi, pour le phénoménisme, les *Formes* de la sensibilité, les *Catégories* de l'entendement, les *Idées* de la raison pure sont immuables, fixes, permanentes ; je les proclame telles, par un jugement synthétique *à priori*. Et il ne m'est pas loisible de les relier à un *sujet* également permanent, également fixe, également immuable ? — J'atteins un phénomène ; je ne m'épuise point dans l'apparition qui m'affecte ; je démêle d'avec l'*élément mental* la *matière* fournie par l'expérience. Et je ne peux savoir si la cause de mes actes est, oui ou non, un seul et même être ? Les principes rationnels présentent les caractères de la plus inflexible stabilité ; et l'esprit qui, en les concevant, leur confère toute l'existence dont ils jouissent, n'est pas stable lui-même ? — Manifestement, les critiques relatives à ma substantialité ne portent que si la distinction du *phénomène* et du *noumène*, du *connaissable* et de l'*inconnaissable* les justifie. Or, ici du moins, cette distinction ne semble pas primordiale. Éclairé par la mémoire, l'état de conscience embrasse à la fois l'aperception et du *sujet logique*, et de l'*identité* expérimentalement spécifique, rationnellement numérique, de ce *sujet* avec *celui qui appréhende les*

modes successifs. Le mot *moi* n'a pas de signification, si j'ignore qu'en mon intimité, ce que je pense se confond, s'unifie avec ce qui saisit ma pensée.

Telle est, restreinte au domaine empirique, la réponse du spiritualisme aristotélique aux doctrines de Kant et de l'École anglaise. — Analysez le témoignage du sens interne corroboré par le souvenir, il offre trois éléments : il concerne tout ensemble mes *états* , la *cause* de ces états, l'*essence* de cette cause. Par la conscience, ainsi définie , je saisis nettement mes émotions , idées et volitions ; je m'assure non moins nettement que ces multiples classes de faits sont miennes, ou, si l'on aime mieux, que c'est moi qui pâtis, juge et me détermine ; enfin, avec une netteté égale, je constate que, sans varier moi-même, je varie le cours de mes évènements. De ces trois éléments, la psychologie phénoméniste n'admet que le premier : les deux autres n'ont pas, cependant, une moindre importance. Quel homme se replie sur sa connaissance, sans savoir que c'est lui qui connaît et qui constitue le principe de cette connaissance ? Je n'affirme pas plus fermement la réalité de ma pensée que je n'affirme qu'elle procède de moi ; ou mieux, je me vois pensant, en d'autres termes, cause et en même temps sujet de ma pensée. L'étude abstraite dissocie ce double aspect : le sens interne ne saurait le désagréger. — De plus, je suis clairement avisé que, selon mon désir, je change mes états. Je songe alternativement à Kant, à M. Spencer, à la doctrine scolastique. Qu'est-ce à dire, sinon que mes actes et mes modes se différencient ? J'existe d'une manière et, ensuite, d'une autre. Mais de quelque transformation que je devienne le théâtre, la conscience ne cesse de me convaincre que je demeure *moi*. Nulle démonstration ne m'obligerait à attester que mon énergie se diversifie avec ses œuvres, et qu'elle est autre quand elle nomme Platon, autre quand elle parle de Leibniz (1).

(1) De Bonniot, *les Malheurs de la Philosophie*, p. 144-145.

*
* *

En résumé, le R. P. Coconnier a publié un traité de métaphysique psychologique. — D'accord avec lui, j'ai cherché à quelles conclusions semblables aboutirait, sous l'inspiration thomistique, un essai de psychologie analytique et expérimentale.

Le moi empirique, force qui s'attribue partiellement ses états, ne se développe pas au hasard : il implique un *acte* coordinateur, une *forme* vivante et persistante, où s'écoule la *matière* des représentations. *Ontologiquement* substantiel, le moi, *comme idée,* se crée donc peu à peu. En ce sens, il ne constitue pas une unité close, de tout point supérieure aux phénomènes : il est, dans son *devenir* et dans ses *opérations*, l'*effet* de la synthèse intime que, simultanément, il *engendre*, et *cause*, en tant que *pouvoir.* Par suite, dans la mesure où il s'organise phénoménalement, il reste soumis à tous les accidents et à tous les troubles pathologiques. D'ailleurs, dans les limites de cette subjectivité, il n'en possède pas moins une existence *réelle.* Et même, si la psychologie sert de base à la spéculation philosophique, il apparaît, dans l'ordre de la connaissance contingente, comme le type le plus riche de réalité, et sur le modèle duquel l'esprit, s'élevant au-dessus de soi et du monde, conçoit la parfaite Intelligence, l'absolue Liberté, l'infini Amour, Dieu.

H.-P. CAZAC.

LA RANÇON

Drame en un acte, en vers

PERSONNAGES :

Le Curé de Vaux.
Vatin, commandant de francs-tireurs.
Ferdinand Vatin, son fils.
Jean Simon.
Un Officier prussien.

—

Le théâtre représente la cuisine d'une riche ferme à Vaux, près de Reims ; à gauche, porte s'ouvrant sur la place, à droite, porte communiquant avec les appartements ; fenêtre au fond. A gauche, au premier plan, table et bancs. La scène se déroule en septembre 1870.

—

SCENE I

Simon (à table, buvant. Il lève son verre.)

Au désastre prochain des Allemands maudits !...
Hum !... fameux ce vin-là !... Laisser pour ces bandits
Ce sang de nos coteaux serait le fait d'un traître,
Et l'on est franc-tireur et bon Français, peut-être !
Encore un coup. (*Il boit.*) Parfait ! Une pipe à présent...
(*Il allume.*) Voilà. — Jusqu'à ce jour nous avons bravement,
Ensanglantant les flancs de leurs sombres colonnes,
En rudes compagnons payé de nos personnes.
C'est vraiment pain bénit d'abattre des Prussiens,
D'ailleurs, c'est un devoir de défendre les siens,
L'honneur des étendards et le sol de la France !
Hélas ! Trop vains efforts !... Toute notre vaillance
N'a pas plus arrêté l'ennemi qu'un roseau
N'entrave dans la route un immense cours d'eau.

Pour un soldat frappé dix surgissaient de terre...
Oh ! longtemps le pays maudira cette guerre !
— Ils venaient vers chez nous, aussi Jacques Vatin,
Le chef des francs-tireurs, mon maître, ce matin,
Nous a dit d'une voix où l'on sentait la rage
Du lion impuissant à détruire sa cage :
« Nous n'avons par ici plus rien à faire, enfants ;
En route pour le bourg, et la paix dans les rangs.
Plus un seul coup de feu, plus une seule balle !
La moindre agression pourrait être fatale
A ceux qui nous sont chers... C'est compris ? — Nous savons
Quels forfaits leur vengeance appelle des leçons.
Donc pensons au foyer, aux enfants, à nos femmes,
N'offrons pas un prétexte à leurs sanglantes trames.
Comme tout, ici-bas, la guerre à ses retours...
Bon courage ! Dieu nous fera de meilleurs jours. »
Le pauvre homme, il pleurait !... Ah ! c'est grande misère
D'être ainsi, là, comme un sans cœur, à ne rien faire,
D'être réduit à voir, sans lui cracher au front,
L'Allemand sous nos toits promener notre affront !
J'ai bien fait de cacher mon fusil... Bah ! le maître
A donné la consigne, on saura s'y soumettre.
Dût mon âme se tordre au poison des douleurs,
J'absorberai ma rage et je boirai mes pleurs !
Mais si jamais pour nous la chance !... Encore un verre.
(*Il boit.*) Assez ! De sang prussien ce vin français altère.

SCÈNE II

Simon, le Curé

Le Curé (*inquiet.*)

Etes-vous seul, Simon ?

Simon

Oui, monsieur le curé.

Le Curé

Monsieur Vatin ?...

Simon

Il n'est pas encore rentré.

Le Curé

Et Ferdinand son fils ?

Simon

Il vient de sortir. — Comme
Il pleurait, là, tantôt, notre brave jeune homme !
C'est un cœur de héros sous les traits d'un enfant.
Ça ne s'achète pas, l'ardeur, ça tient au sang.
Les anciens disaient vrai : Bon chien chasse de race.

Le Curé

Je le sais trop, Simon, et cela me tracasse ;
Je crains que, se laissant guider par la douleur,
Il n'aille follement provoquer un malheur.

Simon

Que supposez-vous donc ?

Le Curé

Hé ! ce que je suppose !
Rien ; j'appréhende... On vient de me dire une chose
Qui plonge mon esprit dans un cruel tourment.
Prenez pitié de nous enfin, ô Dieu clément !

Simon

Qu'est-ce donc ?.., Quel sujet provoque vos alarmes ?

Le Curé

Suivi de deux amis, chacun portant ses armes,
On a vu Ferdinand se glisser hors du bourg ;
Tous trois, courbés, couraient sous bois ainsi que pour
Se soustraire aux regards. Ils longeaient cette route
Par laquelle bientôt l'ennemi va sans doute
Nous arriver... Les fous ! ils marchent à la mort !

Simon

Mourir pour la patrie, en soldat, est un sort
Préférable au salut qu'empoisonne l'outrage.

Le Curé

Ne parlez pas ainsi : c'est un pauvre courage
D'exposer, dans l'élan d'une fatale ardeur,
Les femmes, les vieillards, aux rages du vainqueur.
N'avons-nous pas appris par quelle âpre vengeance
L'Allemand sait punir la plus légère offense ?
Du commandant, d'ailleurs, les ordres sont précis.

Simon

C'est vrai cela... Voilà pourquoi, tantôt, assis
Sur ce banc, je buvais pour noyer ma tristesse.
Et puis, moi je n'ai plus le feu de la jeunesse...
Oh ! les braves enfants !

Le Curé

Bien ; assez ! — Sûrement
Vous avez pour Vatin un profond dévouement ?

Simon

Je donnerais pour lui tout le sang de mes veines !

Le Curé

A cette heure son fils, sous les balles germaines,
Peut-être va périr... Allez, dépêchez-vous ;
Courez, s'il en temps, l'arracher à leurs coups,
Mon ami, hâtez-vous et que Dieu vous protège !

Simon (dans le fond.)

J'y vais... voici Monsieur Vatin ; que lui dirai-je ?

Le Curé

Rien ; partez. (*Simon sort.*) A quoi bon déjà troubler son cœur ?
Vient-elle jamais tard l'annonce d'un malheur ?

SCÈNE III

Le Curé, Vatin

Vatin (dehors.)

Ferdinand ! Ferdinand ! (*Il entre sans voir le Curé.*) Mais où
[donc peut-il être ?
Oh ! pourvu qu'il n'ait pas !... Non ! je ne puis l'admettre.
(*Apercevant le Curé.*)
Vous, monsieur le curé ?

Le Curé

Moi, bonjour, commandant.

Vatin

Je ne vous voyais pas, pardon !... Et Ferdinand
N'était pas avec vous ?

Le Curé

Non, monsieur, à cette heure
Qui donc resterait seul, en paix, dans sa demeure,
Lorsque l'ennemi peut paraître à chaque instant ?
Il est allé quêter quelque renseignement
Sans doute... Mais vous même avez-vous des nouvelles ?

Vatin

Je viens d'en recevoir, hélas ! et de cruelles !
Nos revers dépassaient tout ce qu'on avait dit.
O Sedan, par nous tous nom à jamais maudit !
Nom que nos fils un jour jugeront dans l'histoire
La tache la plus sombre a la plus vieille gloire!

Le Curé

Qu'allez-vous donc m'apprendre, oh! mon Dieu!

Vatin

Tour à tour
Nous avons eu Forbach, Reichshoffen, Vissembourg,
Puis Gravelotte... Enfin défaite sur défaite;
Partout combats sanglants que finit la retraite.
— Nous battus!... Pouvions-nous ne pas être vainqueurs ?
Nul ne voulait ouvrir les yeux sur nos malheurs.
On disait comme au jeu : c'est la première manche,
Ce n'est qu'une surprise ; à demain la revanche.
Pourtant d'un pied certain le colosse allemand,
Broyant nos bataillons, avançait lentement,
Et nous, toujours bercés d'un espoir illusoire,
Toujours nous attendions notre grande victoire!
Hé bien, pour nous, le moindre espoir n'est plus permis :
Aujourd'hui la France est ouverte aux ennemis.

Le Curé

Hé quoi! tout serait-il perdu ?

Vatin

Jugez vous-même.
Nos généraux avaient, pour un effort suprême,
Sur Sedan concentré nos meilleurs régiments.
Mac-Mahon commandait en chef. Les Allemands

Apparurent bientôt sur les hauteurs voisines ;
Leur nombre s'accroissait sans cesse, et les collines
Aux sommets couronnés de forêts de soldats,
Soudain dans des éclairs vomirent le trépas.
Au loin le sol tremblait des coups de leurs tonnerres.
Les nôtres, le cœur plein de sublimes colères,
Cent fois, d'un noble élan, sur le cercle d'airain,
A l'appel des clairons, s'élancèrent en vain.
Les morts s'amoncelaient sur la terre rougie.
Le soleil vit deux fois cette longue agonie
Où le sang des blessés coulait avec les pleurs
Des héros terrassés et jusqu'alors vainqueurs.
Et toujours les canons tonnaient !... Vint l'heure sombre,
L'heure où l'on dut enfin succomber sous le nombre.
L'empereur tint conseil, et l'on capitula.

Le Curé

L'empereur ?... Oh ! Seigneur ! Que me dites-vous là !

Vatin

L'empereur des Français a rendu son épée.

Le Curé

Grand Dieu !

Vatin

Le dénouement de la triste épopée,
Le voici : l'on a fait cent mille prisonniers,
Un général en chef, quatre mille officiers ;
Plus de six cents canons, quatre-vingts mitrailleuses
Sont aux mains des Prussiens ; nos aigles glorieuses
Vont servir à Berlin de trophée au Teuton !...
Oh ! Sur le champ d'honneur, trop heureux ceux qui sont
Tombés, le sabre au poing, avant l'ignominie,
Et la mort fut pour eux messagère bénie,
Car, en les abritant dans la nuit du tombeau,
Elle épargne à leurs yeux la honte du drapeau !

Le Curé

Infortuné pays ! O pauvre et chère France !
Qu'en ma coupe ne puis-je épuiser ta souffrance !...

— Oui, certes, nos malheurs sont cruels, mon ami,
Et j'en verse des pleurs, et mon âme en gémit.
Gardons nos cœurs pourtant de toute défaillance,
Elevons nos esprits vers Dieu, notre espérance.
Bien plus qu'un Dieu vengeur il se montre un Dieu bon,
Il se lasse à punir et se plaît au pardon.
Lorsque de toutes parts l'éclair luit sur nos têtes,
Prions celui qui lance ou chasse les tempêtes,
Et qui, clément, sourit en l'azur d'un ciel bleu.
Dieu nous protégera.... prions !

(*On entend deux détonations.*)

Vatin

Des coups de feu !

Le Curé (*à part.*)

Je sens en moi renaître une indicible transe !

Vatin (inquiet.)

Qu'est-ce donc que cela ?...

Le Curé

L'ennemi qui s'avance
Probablement... d'ailleurs ce tir était lointain.

Vatin

Oh ! non ; j'ai reconnu nos fusils, c'est certain.
Je suis fait à leur voix, je ne m'y trompe guère.
Où donc est Ferdinand, mon Dieu ? Que peut-il faire
Loin de moi si longtemps ? Oh ! si quelque malheur
Venait à le frapper, je mourrais de douleur !

Le Curé

Je comprends, mon ami, cette immense tendresse,
Car jamais ne s'ouvrit aux feux de la jeunesse
Cœur plus noble et plus pur sous des traits plus charmants.

Vatin

Sur lui j'ai reporté les saints attachements
Que, par le temps, la mort a fauchés dans mon âme.
De mes parents aimés, d'un enfant, d'une femme,
Tour à tour de mes pleurs j'ai baigné le tombeau,
Et je suis resté seul, seul, auprès d'un berceau.

Vous savez mieux que tous, mon digne ami, quel ange
J'eus pour compagne, hélas ! Quel bonheur sans mélange,
Comme un réseau de soie et d'or, tissait mes jours ;
Nul cahot ne venait en éprouver le cours.
Nous nous laissions porter au fil de cette ivresse,
La vie était pour nous une longue caresse,
Pour nous la terre avait les sourires du ciel.
Mais sous ses fleurs la coupe un jour versa le fiel.
L'ange un jour remonta vers les sublimes sphères,
Et, tombant de mon rêve au chemin des misères,
J'y trouvai la douleur ensanglantant mes pas.
Mon désespoir fut grand ; je ne tenterai pas
De vous le retracer. De ma stupeur profonde
Quand je revins enfin aux choses de ce monde,
Quand je vis — legs béni du tombeau — mon enfant
M'appeler à ses jeux d'un regard caressant,
A vivre, malgré tout, j'ai retrouvé des charmes,
Bientôt sous ses baisers se tarirent mes larmes,
Et lorsqu'il m'enlaçait dans ses premiers élans,
Je sentais au contact de ses petits bras blancs
Comme un songe au réveil s'envoler ma tristesse.
Depuis lors, je bornai ma joie à sa tendresse,
Son sourire sécha tous les pleurs répandus,
Son amour me rendit tous les bonheurs perdus.
Comme l'arbre puissant qu'a battu la tempête
Et qu'en sa chute lente une racine arrête
— Seul appui du vieux tronc dans sa jeune vigueur —
Je ne tiens à ce sol frappé par le malheur
Que par ce rejeton, mon Ferdinand, ma vie,
D'où la sève remonte en mon âme flétrie.

SCÈNE IV

Les mêmes, Ferdinand.

Le Curé (à Ferdinand.)

Ah ! Vous voici !

Ferdinand

Bonjour, monsieur. Mon père...

Vatin

Enfin !
Si tu savais combien je souffrais ! quel chagrin,
En cet instant cruel, me causait ton absence !
Mais où donc étais-tu ? Dis !... parle !... ton silence
Jette dans mon esprit, mille doutes affreux..,

Ferdinand

Ne m'interrogez pas.

Vatin

Si, parle... je le veux !

Ferdinand

Oh ! je n'ai pas voulu vous faire de la peine,
Mon père, croyez-moi... Quand le cœur nous entraîne,
Peut-on pour résister toujours être assez fort ?
Je devais obéir, je reconnais mon tort...
Vous me pardonnerez, n'est-ce pas ? Car vous-même
M'aimez, et vous savez combien, moi, je vous aime.

Vatin

Il s'agit bien vraiment de pardon, mon ami !
Parle !

Ferdinand

Lorsque tantôt j'appris que l'ennemi
Sur notre sol qu'il souille allait bientôt paraître,
Une aveugle fureur envahit tout mon être,
Mon front était en feu, mes yeux voyaient du sang.
Soudain, sans réfléchir, je bondis saisissant
Mon fusil ; je voulais, poussé par la folie, —
Pauvre père ! — mourir, mais vendre cher ma vie.
Je sortis. Deux amis qui m'avaient aperçu,
Oubliant, comme moi, le mot d'ordre reçu,
Prirent leurs chassepots et vinrent me rejoindre.

Vatin

Oh ! malheureux enfants !

Ferdinand

Hé bien ! le mal est moindre
Qu'on eût pu le prévoir ; ne suis-je pas ici ?
Je suis revenu sauf, mes compagnons aussi.....

Mais, là-bas, tout auprès du moulin de Navaille,
Deux Prussiens, pour toujours couchés sous la broussaille,
De leur sang, par mes coups ont expié l'affront
Que la botte tudesque imprime à notre front.

Le Curé

A quoi cela sert-il ?

Ferdinand

C'est deux de moins.

Vatin

Dieu fasse
Que ces chiens allemands n'aient pas suivi ta trace !

Ferdinand

Eh ! mon père, comment pourriez-vous me blâmer ?
C'est par vous, tout enfant, que j'appris à l'aimer,
Après Dieu, plus que tout ma noble et chère France,
Mon âme, par la vôtre, a connu la vaillance.
Je vous l'ai dit d'ailleurs : un étrange pouvoir
Me guidait ; j'ai marché comme sans le vouloir.
Oh ! dites ! votre cœur n'a-t-il pas de colère ?
Parlez ! m'excusez-vous ?... embrassez-moi, mon père.

(*Ils s'embrassent.*)

Vatin

D'un châtiment prochain quel que soit mon effroi,
Je t'aime, mon enfant, et je suis fier de toi.

SCÈNE V

Les mêmes, Simon

Simon (*à Ferdinand.*)

Fuyez !... Fuyez !...

Vatin

Grand Dieu ! que viens-tu donc d'apprendre ?

Le Curé

Le malheur entrevu ne s'est pas fait attendre !

Simon (*à Ferdinand.*)

Oh ! partez ! cachez-vous ! car dans quelques instants
Pour vous de fuir la mort il ne serait plus temps.

Vatin

Quoi ! la mort !... Mais alors ?...

Simon

Oui, la mort!

Vatin

Mais encore.

Comment ont-ils appris, ces démons ?...

Simon

Je l'ignore.

On ne me l'a pas dit... et qu'importe, d'ailleurs ?
Votre fils a tiré tantôt sur deux des leurs.
Il était dans le bois que traversait leur route.
Allez ! sur ces détails ils n'ont pas un seul doute !...
Ah ! comment ils l'ont su ? c'est affaire d'argent.
L'espion, ce produit du pays allemand,
Avant leurs bataillons envahit notre France.
Il entrave nos pas, ruine la défense.
Et, liant nos efforts dans un vaste réseau,
De tout champ de combat fait un fatal tombeau.
Mais le moment n'est pas de rechercher la cause
De nos malheurs ; voilà, je vous dis une chose :
Les ennemis seront ici daus un moment,
Le temps presse, tâchez de sauver votre enfant.

Vatin

Mon fils !... s'il la leur faut, bien ! qu'ils prennent ma tête !
Mon sang, mieux que le sien, pourra payer la dette.
Mais lui !... Si sur la poudre ils jettent le tison,
Le sol de ses éclats couvrira l'horizon !
Dans sa rage aujourd'hui j'ai comprimé mon âme ,
Malheur à qui du feu fera jaillir la flamme !

Ferdinand

Mon père, calmez-vous !

Le Curé

Et seul, que feriez-vous,

Mon ami, contre tous ? Vatin, écoutez nous ;
Et d'abord, évitons un conflit redoutable,
Cherchons pour Ferdinand un asile capable
De le ravir à tous.

Vatin

Où le trouver ?

Le Curé

Chez moi.
Au-dessus de ma chambre et formé par le toit
Est un réduit perché comme un nid d'hirondelle ;
Il faut, pour s'y glisser, le secours d'une échelle.
Nul ne peut le connaître, et dans sa longue nuit,
Aucun rayon venu du ciel jamais n'a lui.
Tenez ! voilà mes clefs : allez, que Dieu vous garde !

Vatin

Mais vous ?

Le Curé

N'hésitez pas, le reste me regarde.

Vatin

Ne craignez-vous donc pas d'attirer le courroux ?...

Le Curé

Mais non, ne perdez pas de temps !

(*Il serre la main à Vatin et à Ferdinand.*)

Vatin

Priez pour nous.

SCÈNE VI

Le Curé, Simon

Simon (à la fenêtre.)

Je vois les gens rentrer chez eux... Sûr, à cette heure
L'ennemi n'est pas loin.

Le Curé

Quand vers cette demeure
Les Allemands viendront, veuillez m'en avertir.

Simon

Pour les mieux surveiller, monsieur, je vais sortir.

SCÈNE VII

Le Curé

Donc, voilà les bienfaits que nous porte la guerre,
Sombre apparition qui passe sur la terre,
Guidant d'un bras la gloire et de l'autre la mort,
Et creusant dans le monde un sillage d'où sort,
Avec des flots de sang, la plainte âpre des mères !
N'est-ce pas trop payer d'inhumaines chimères ?
Périsse le laurier qui croît sur les tombeaux !
Les pleurs ne sont pas faits pour verdir les rameaux.
L'arbre qui naît d'un sol arrosé par les larmes
Aux rayons de l'été fait mûrir les alarmes,
Et les chants du triomphe et les hourras vainqueurs
Ont un écho de glas au fond de trop de cœurs.
O vous dont la puissance au sein de chaque chose
Est tracée, ô mon Dieu ; vous, l'éternelle cause,
Arrêtez les effets d'un trop juste courroux,
Pardonnez aux pécheurs, ayez pitié de nous.

(*On entend les sifflets de l'armée allemande.*)

Les Allemands !... Elle a sonné l'heure cruelle,
L'heure du châtiment que leur vengeance appelle !
Dans mon âme de prêtre allumez, ô Seigneur,
Des célestes conseils la divine lueur ;
Effacez en mon sein ce qui fut vil ou lâche,
Afin que je m'élève au niveau de ma tâche ;
Que l'homme meure en moi, grandissant en son lieu
L'élu de vos autels, le ministre de Dieu.
Pour que je puisse, enfin, moi, créature infime,
Offrir en ma faiblesse un exemple sublime,
Et montrer, gravissant mon calvaire en ce jour.
Combien fort est le cœur en qui bat votre amour !

SCÈNE VIII

Le Curé, Simon

Le Curé

Hé bien ?

Simon

Vers la maison un officier s'avance.

Le Curé

Merci ; retirez-vous, mon ami.

Simon

Par prudence
Vous devriez me garder, monsieur, auprès de vous.

Le Curé

A quoi bon ?

Simon

Hé parbleu ! j'ai toujours cru les loups
Pour les pauvres agneaux dangereux voisinage.

Le Curé

Oh ! des loups !

Simon

Les Prussiens valent-ils davantage ?

Le Curé

Rassurez-vous, Simon ; il sera près de moi,
Celui dont l'univers est l'œuvre et suit la loi.
Soutenu par mon Dieu je ne saurais rien craindre.

Simon

Alors je sors, monsieur. (*à p.*) Du moins je vais le feindre,
Mais je resterai là... l'abandonner ? Vraiment
Faudrait être un sans-cœur !... Au premier cri : présent !
(*On frappe à la porte extérieure ; Simon sort à droite*).

SCÈNE IX

Le Curé, un Officier prussien

L'Officier (*dehors.*)

Monsieur Vatin ?

Le Curé (*allant ouvrir.*)

Entrez, monsieur.

L'Officier (*entrant et parlant à la cantonade.*)

Sur cette porte
Veillez ! sans moi d'ici que personne ne sorte.

(*Au Curé.*) Le fils du commandant Vatin ?

Le Curé

Il est absent.

L'Officier

Son père aussi, sans doute ?

Le Curé

Absent également.

L'Officier

Monsieur, je n'aime pas jouer à cache-cache ;
Il me faut Ferdinand Vatin...., ou je me fâche !

Le Curé

Voyez ailleurs, monsieur, car il n'est pas ici.

L'Officier

Ailleurs ? Et vous pensez que je vais donc ainsi
Me laisser promener de demeure en demeure ?...
Vous vous trompez, monsieur l'abbé. Si dans une heure
Très précise, on n'a pas mis en notre pouvoir
Le fils du commandant, sur la place, ce soir,
Je ferai fusiller six hommes du village.
A vous de voir, monsieur, le parti le plus sage.

Le Curé

Mais, monsieur, Ferdinand est encore un enfant !
C'est affreux !

L'Officier

Il nous faut un exemple éclatant,
Monsieur l'abbé. L'enfant dont vous parlez, en somme
Se sert, il l'a prouvé, d'un fusil comme un homme.
Avec vous je n'ai pas d'ailleurs à discuter ;
Ce que j'ai dit sera, veuillez n'en pas douter.

Le Curé

Non, ce ne sera pas ; cela ne peut pas être !

L'Officier

Qui nous empêchera, dites, monsieur le prêtre ?

Le Curé

Oh ! mon Dieu ! N'est-ce pas un songe que je fais ?
Vos foudres sans tonner permettraient ces forfaits ?

— Mais, monsieur, par delà nos monts, en Allemagne,
Vous laissâtes, sans doute, une blonde compagne,
Une femme par qui vous sourit le retour ;
Dans un berceau peut-être, un ange dont l'amour
Au loin vous suit ainsi qu'une sainte caresse ;
Qui sait ? Un fils en qui revit votre jeunesse,
Et dont vos rêves d'or arrangent l'avenir !
Pour ces absents chéris, oh ! pour leur souvenir
Laissez dans votre cœur pénétrer ma prière !
N'arrachez pas l'enfant aux baisers de son père !
Des vertus du foyer la clémence est la sœur ;
Aux aimés de là-bas vous porterez bonheur !

L'Officier

Non, monsieur, je ne puis.... certes ! je le regrette,
Mais il faut, malgré tout, que justice soit faite.

Le Curé

Je n'eusse jamais cru que la mort d'un enfant
Fût ainsi nécessaire au prestige allemand,

(*Simon entre sans être vu.*)

Mais puisque votre honneur, pour expier le crime
Douteux d'un égaré, demande une victime,
Hé bien ! Choisissez mieux, osez viser plus haut,
Pasteur, j'offre mes jours pour racheter l'agneau.
L'exemple est bien plus grand quand il atteint la tête ;
Tout le logis frémit si l'éclair frappe au faîte.

L'Officier

Je ne sais trop vraiment si je puis accepter ;
C'est fort embarrassant...

Le Curé

Pourquoi donc hésiter ?
Estimez-vous ma mort de trop peu d'importance,
Ou bien penseriez-vous que j'aime peu la France ?
Délaissant des combats dont je suis envieux ,
Bien souvent, en ces jours, j'ai senti dans mes yeux,
Montant d'un cœur meurtri, rouler de chaudes larmes,
Moi, prêtre à qui mon Dieu défend le choc des armes

Et dont le bras lié ne peut plus que bénir.
N'ayez pas de remords : c'est moi qu'il faut punir ;
J'ai honni les bourreaux, j'ai pleuré les victimes,
J'ai prêché le devoir des haines légitimes,
La lutte sans merci contre l'envahisseur ;
J'ai dit que c'est un être vil et sans pudeur
Celui qui sans bondir d'une sainte colère
Voit traîner dans le sang la France, notre mère ;
J'ai dit que tous ses fils, unis en un faisceau,
Doivent vaincre ou mourir pour l'honneur du drapeau !

L'Officier

Le Dieu que vous servez nous défend l'injustice.

Le Curé

Du Calvaire sa croix prescrit le sacrifice ;
Qui va selon sa loi ne saurait s'égarer.

L'Officier

Je n'ai pas votre foi, mais je dois l'admirer
Plaçant vos cœurs si haut au-dessus de la terre.
Soit ; j'accède à vos vœux.

Le Curé

C'est d'une âme sincère
Que je vous dis merci, merci !.. Vous êtes bon !
Car vous avez pitié du désespoir sans nom
Qui par la mort du fils irait frapper le père.
Merci, monsieur, merci !... De là haut, je l'espère,
Bientôt je prierai Dieu pour vous, pour vos enfants.
Et maintenant partons !... De vos morts allemands
J'ai hâte par mon sang d'assurer la vengeance.

(*Simon s'est avancé en sanglotant ; il tombe aux genoux du Curé.*)

Simon

Bénissez-moi, mon père !

(*Le Curé le bénit, puis le relevant*).

Le Curé

Embrassons-nous. (*A l'oreille*). Silence !

SCÈNE X

Simon

Oui, je saurai me taire!... Il redoute, le saint!
Que mon maître averti n'entrave son dessein ;
Descendant dans la tombe, encor son cœur s'applique
A prévenir le choc d'une lutte héroïque.

SCÈNE XI

Vatin, Simon

Vatin

Es-tu seul ?

Simon

Oui, monsieur, vous voyez.

Vatin

Le Curé
Ne m'a pas attendu ?

Simon

Non, il s'est retiré.

Vatin

J'ai caché Ferdinand, et maintenant qu'ils viennent !
Et s'ils veulent ma vie , à moi, bien, qu'ils la prennent !
J'expirerai content, car c'est double bonheur
De tomber pour son fils quand la France se meurt.
Ils tardent bien !... Il n'est venu personne encore ?

Simon (hésitant).

Si... je crois... un Prussien.

Vatin

Qu'a-t-il dit ?

Simon

Je l'ignore.

Vatin

Comment ! tu ne sais pas ?..

Simon

Le Curé l'a reçu ;
Ils ont causé longtemps ici.

Vatin

Tu n'a pas su
De quoi ?. . Mais parle donc, mon ami ? Ton silence
De doutes trop cruels augmente ma souffrance.
Dis-moi ce que tu sais.

Simon

Je ne puis.

Vatin

Je le veux !

SCÈNE XII

Les mêmes, Ferdinand

Vatin

Ici ! toi ! Tu veux donc nous tuer, malheureux !
Mais c'est une folie ! Ils vont prendre ta tête !
Tu fais une bravade au bourreau qui te guette !
A chaque instant chez nous ils peuvent arriver,
Et nous mourrons tous deux, et moi pour te sauver
Je ne pourrai rien, rien !

Ferdinand

En vous suivant, mon père ,
Qu'ai-je donc fait, sinon ce que je devais faire ?
Pouvais-je donc rester tranquille loin de vous ?
Vous laisser des Prussiens braver seul le courroux ?
Vivre par votre mort ?... De quelle pâte infâme,
De quel limon impur serait faite mon âme ?
Vous dont l'esprit chérit tout noble sentiment,
En un lâche odieux verriez-vous votre enfant ?
Mon sang est votre sang, mon cœur est fils du vôtre.
Ce que vous trouvez bien ne peut me sembler autre.

(On entend un feu de peloton.)

Vatin (saisissant Ferdinand.)

Viens ! Fuyons !

Simon

Non, restez !.. je puis parler enfin,
Puispue la mort a fait tomber le sceau d'airain
Dont avait clos ma lèvre un dévouement sublime !
Notre Curé, d'amour chrétien sainte victime ,
Vient de donner ses jours pour sauver Ferdinand !

Ferdinand

Lui ! mort !

Vatin

O loi du Christ, que tu fais l'homme grand,
Et comme nos héros, sans ta divine armure,
Sont loin de la hauteur que cet humble mesure !

Ferdinand

O sujet éternel de remords !

Vatin

A genoux !

(*Tous s'agenouillent.*)

Supplions le martyr d'intercéder pour nous
Et d'obtenir du ciel, avec la délivrance
De nos frères captifs, le salut de la France.

Fin

Paul DAX.

IV

PLATON

430 OU 429-347 AVANT JÉSUS-CHRIST

(suite et fin)

Il est un monde fermé à la sensation qui ni ne le voit ni ne le comprend, mais peut l'évoquer devant notre intelligence, nous le rappeler. Platon réduit toute connaissance au souvenir. Il appelle l'enseignement socratique une remémoration, et explique la maïeutique par la réminiscence. Savoir, « c'est se souvenir de ce que notre âme a vu dans son voyage à la suite des dieux, alors que, dédaignant ce que nous appelons improprement des êtres, elle élevait ses regards vers le seul être véritable (1). » En apercevant, parmi les apparences sensibles, quelques reflets de la beauté intelligible de l'être, de l'idée, nous sommes saisis d'une émotion inexplicable. C'est l'étonnement préalable qui engendre la curiosité scientifique et fait entrer en exercice toutes les puissances de notre âme.

Du simple *désir*, et, sous ce nom, Platon entend tous les appétits inférieurs, toutes les opérations sensitives de notre âme qui ont leur siège corporel au-dessous du diaphragme, nous passons à l'appétit irascible ou *courage*, principe intermédiaire entre la sensation et la pensée, et dont la poitrine est le siège. Mais au-dessus de cette faculté siège la raison, localisée dans la tête. C'est par elle

(1) *Phèdre*.

que notre opinion devient science. Il nous semble, à mesure que nous l'exerçons sur les vérités intelligibles, que nous retrouvons un bien perdu et même oublié. Notre âme frémit : quelqne chose de ses émotions de l'autre vie lui revient. Sur les ailes de l'enthousiasme et sous l'aiguillon de l'amour, elle gravit tous les degrés de l'imitation dialectique, jusqu'à ce qu'un suprême élan l'unisse à son objet qui est le bien, « le premier ami (1), » le désirable. Commencée par la sensation, continuée par le raisonnement philosophique, la science s'achève par l'évocation mystique du grand Dieu Éros. C'est ainsi que les systèmes de Plotin, de Spinoza et de Schelling, dérivés de celui de Platon, se terminent dans le mysticisme et sont doublés d'une religion.

Le monde des idées, dans lequel nous introduit la raison, monde original dont l'univers visible n'est que la copie, comme l'univers, est soumis à un ordre hiérarchique, qui, pareil au principe de causalité, relie chaque idée avec celle d'un ordre plus élevé, et ainsi jusqu'à l'idée dernière du bien, à laquelle toutes sont ordonnées, qui les contient, les renferme, les résume toutes, comme le *cosmos* embrasse et contient le système planétaire tout entier. Les êtres sensibles ont part aux idées : de même les idées inférieures ont part à l'idée suprême. Or, la réalité, l'indépendance des idées s'en trouvent amoindries d'autant, et elles ne sont plus qu'à titre de membres d'une unité supérieure, d'un organisme vivant, d'une communauté indissoluble. Elles résident hors du temps et de l'espace, dans un ciel qui ne fait point partie de l'univers physique, dans un lieu *sui generis* différent du lieu des choses, conforme à la nature des idées, idéal, intelligible, esprit de l'homme ou esprit divin, idée en un mot. Elles sont exemptes de tout

(1) *Lysis*.

ce qui individualise, restreint, sépare. Elles demeurent en Dieu, elles sont divines, elles sont Dieu même.

Tel est le monisme admirable de Platon : telle est aussi son erreur fondamentale. Sa conception hiérarchique du monde des idées, sorte de monarchie absolue, nullement tempérée, amène au panthéisme idéaliste. D'autre part, ou les idées secondaires ne sont rien, ou elles sont distinctes de l'idée absolue, individualisées par conséquent, séparées, tout comme les individus du monde sensible participant à l'être, mais n'étant proprement pas. A quoi bon, dès lors, objeetera avec raison le Lycée, doubler le monde matériel d'un second monde matériel parfaitement inutile ? Si Aristote accusait déjà Platon d'avoir affirmé, sans le prouver, l'existence des idées séparées des choses, ses disciples pourront accuser à leur tour les néo-académiens d'avoir achevé l'œuvre de cette séparation, et d'avoir ainsi rendu inexplicable le monde sensible.

L'idée en elle-même, dit Platon, dépasse tout, est cause de tout. Cela peut se dire aussi de Dieu. Il en est de même de tout ce que Platon attribue à l'idée. On voit qu'il entend la même chose sous deux mots différents. Son Idée suprême est Dieu : son Dieu est le Dieu-Idée. De lui émanent les dieux inférieurs, astres, esprits célestes, le monde enfin, qui est un dieu en voie de formation, un dieu à venir.

Le soleil est le centre du monde visible, qu'il rend visible, et aussi, vivant, animé. « De même, dit Platon, tu peux dire que les êtres intelligibles ne tiennent pas seulement du Bien leur intelligibilité, mais encore leur être et leur essence, quoique le Bien lui-même ne ne soit point essence, mais quelque chose bien au-dessus de l'essence, en dignité et en puissance. Imagine-toi

donc que le bien et le soleil dont deux rois, l'un du monde intelligible, l'autre du monde sensible (1). »

Il ne saurait y avoir de différence entre l'idée suprême et Dieu. Lorsque Platon représente le démiurge, « cet esprit ouvrier qui a fait le monde (2) » attentif à regarder l'Éternel et y conformant ses actes créateurs, il parle peut-être d'un dieu inférieur, que le Dieu des dieux aurait délégué à la création de l'univers et dont la puissance bornée en expliquerait les imperfections. Mais, dans le *Timée*, c'est le Dieu éternel qui est le démiurge, car quel autre que le vrai Dieu a-t-il pu créer ? Il est même le seul Dieu, car comment y aurait-il plusieurs dieux ? pense Platon, qui s'accommode cependant, dans ses écrits, des formules du polythéisme officiel. Le démiurge n'est donc que l'image poétique du dieu-idée, sortant de son éternelle immobilité, et devenant créateur, ποιητής, principe agissant et plastique. En se conformant aux idées, c'est à ses propres pensées qu'il se conforme, et c'est lui-même qu'il contemple, lorsqu'il contemple l'éternel, bien différent en cela des autres ouvriers, qui règlent leurs actions sur des idées indépendantes d'eux-mêmes, qui leur servent de modèles et d'originaux (3).

« Eh ! quoi ! croirons-nous donc facilement que celui qui a fait le monde n'est pas absolument, n'a ni le mouvement, ni la vie, ni l'âme, ni la pensée, qu'il ne vit

(1) *République*, VI.

(2) Cf. Bossuet, *Premier Panégyrique de saint François de Paule.* « Cet excellent ouvrier qui, dans l'origine des choses, nous avait fait à sa ressemblance. »

(3) *Cratyle*, IX. Platon se demande, (*République*, X,) ce que valent la peinture et les arts d'imitation. Évidemment, l'artiste qui représente un objet réel, une table, par exemple, semble très loin de l'idéal, et, par conséquent, de la vérité. La table qu'il produit avec son pinceau est la copie de la table confectionnée par l'ouvrier, laquelle était déjà la copie d'une copie, ou de l'idée, image du νοῦς divin. Mais le peintre peut se passer de tous ces intermédiaires et imiter, au lieu d'une table réelle, la table éternelle ou idéale.

pas, qu'il ne pense pas, mais que, privé de l'auguste et sainte intelligence, il est immobile ? — Ce serait trop absurde. — Dirons-nous qu'il a de l'intelligence, mais qu'il n'a pas la vie ? — Et comment ? — Dirons-nous qu'il a l'une et l'autre, mais qu'il ne les a pas dans son âme ou en lui-même ? — Et où donc subsisteraient-elles ? — Dirons-nous qu'il a l'intelligence, la vie et l'âme, et que, néanmoins il demeure immobile ? — Tout cela me parait absurde (1). »

Dieu a pour caractère essentiel la bonté (2). Il est exempt de jalousie. Il n'a pas envié l'être et la perfection aux créatures. Comme Brahma, il a jeté, du fond de son unité solitaire, ce cri sublime : « Si j'étais plusieurs (3) ! » Et aussitôt il a réalisé le monde sur le modèle de l'idée du Bien absolu. La bonté ne peut engendrer que le bien. Mais la nature a opposé à l'action plastique de Dieu la résistance de son inertie. Elle a limité sa puissance. Elle a répugné à la forme. Le monde n'est donc pas absolument, mais relativement bon : il est le meilleur des mondes possibles, très imparfait cependant, et, en définitive, mauvais. Souvent Platon a regardé le *cosmos* comme une gêne ; il en a rougi comme d'une souillure, il en a déploré la caducité, la disproportion, la laideur, la sottise.

Puisque l'idée seule est, que peut être la nature ? Hors de l'idée, il n'y a que le néant. Mais, parce que l'idée s'est communiquée au néant, le néant est devenu semblable à l'être. Il a pris les apparences de la réalité, et est devenu matière.

(1) *Sophiste.*

(2) Cf. Bossuet, *Oraison funèbre de Condé* : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. »

(3) *Védas.*

La matière a donc le minimum de réalité, la réalité de l'espace, par exemple, si on ôtait les corps qui y sont contenus, la réalité du vide. Elle n'est pas encore le corps, mais peut le devenir. Elle est indéterminée comme le principe infini d'Anaximandre. Mais elle peut recevoir de l'idée, en laquelle on reconnait déjà la *forme* d'Aristote, toutes les déterminations, et devenir ainsi tous les objets sensibles.

Comme tous les anciens, Platon suppose l'éternité de la matière, mais cette existence éternelle équivaut pour lui à un éternel non-être. Ainsi, loin de se dresser en face de l'idée comme un second principe, la matière n'en diminue en rien l'importance absolue, l'incommunicable unité.

Du principe idéal, qui est le père de tous les êtres, joint au principe matériel comme à leur mère, nait le *cosmos*, l'univers visible, fils unique et image de l'être invisible, dieu comme lui, mais dieu à venir, grand vivant, ayant un corps et une âme.

Le corps de l'univers a la forme sphérique, la plus parfaite géométriquement (1). Il l'exécute, sous l'impulsion de la nécessité aveugle, les mouvements les plus parfaits et les plus harmonieux. Le sage a entendu cette suprême harmonie qui enchantait la sérénité de ses nuits (2). Le mouvement des sphères durera autant que le temps : il sera mesuré par le nombre aux progressions infinies, et jouira par conséquent d'une durée sans limite, image de l'éternité. Il n'y a pas de vide dans le monde, dit Platon,

(1) « La préférence en beauté que Platon attribue à la figure sphérique, les épicuriens la donnent à la pyramidale plustost, ou carrée, et ne peuvent avaller un dieu en forme de boule. » Montaigne, *Essais*, II, XII.

(2) « Car le son des tabourins, adjoinct le doulx murmûr du gravier et le celeume de la chorme, nous rendoient harmonie peu moindre que des astres roctans, laquelle dit Platon avoir par quelques nuicts ouïe dormant. » Rabelais, *Pantagruel*, V, XVIII.

et cependant il admet la formation des corps par des corpuscules aux figures dissemblables, ce qui donne, évidemment, lieu à des intervalles libres. Il adopte les quatre éléments d'Empédocle, et les différencie non par une hétérogénie native, mais par les formes rationnelles. idéales, providentielles qu'ils ont reçues en vue du but final, de la destinée que le monde doit accomplir. L'élément solide se compose de cubes ; l'eau, d'icosaèdres ; l'air, d'octaèdres ; l'éther, de pyramides. L'idée finale de l'univers, c'est la réalisation du bien. C'est là le sens , la signification, le contenu rationnel du monde, ce qu'il y a de plus élevé dans son âme.

L'âme du monde, c'est le nombre qui plie la matière vague et désordonnée aux lois de l'harmonie et de la proportion. Le monde, âme et corps, est un grand vivant, éternellement jeune, à l'abri de la maladie. Rien ne saurait s'élever contre lui pour le détruire, car il renferme en lui toutes les énergies de la nature. Il y a cependant des cataclysmes, des bouleversements géologiques. Il y a eu en particulier la disparition de l'Atlantide, où l'on a de la peine à voir autre chose qu'une fiction poétique, analogue à celle de l'île fortunée de Lucien, dans son *Histoire véritable* (1). Chacun des astres a son rôle dans l'évolution

(1) Lucien, *Hist. vérit.*, liv. I, ch. II, cf. *Timée.* « Les prêtres égyptiens racontèrent à Solon un fait historique conservé dans leurs annales, et dont l'authenticité remontait selon eux à neuf mille ans. A cette époque, il existait en face des colonnes d'Héraclès une île plus grande que la Libye et l'Asie réunies, et qui s'appelait Atlantide. Les rois de cette île régnaient sur toute l'Afrique jusqu'à l'Égypte, et sur l'Europe jusqu'à la mer Tyrrhénienne. Ils voulurent pousser leurs conquêtes plus loin, mais les Athéniens, qui brillaient alors sur tous les peuples dans les arts de la paix et de la guerre, résistèrent aux Atlantes, et les repoussèrent. Peu après cette victoire, un grand tremblement de terre engloutit tout à coup l'île Atlantide ; la mer qui porte son nom n'est plus navigable, elle est embarrassée par le limon des îles détruites. » Dans le *Critias*, l'Atlantide 'est plus qu'une île de trois mille stades de long, fertile, commerçante, bien policée, divisée en dix royaumes gouvernés par dix descendants de oseidon, dont la race y règne depuis neuf mille ans. S'il nous est permis

de l'ensemble. Ce sont eux qui produisent les êtres organisés, non par leurs vertus occultes ou leurs conjonctions célestes, mais par leur intelligente initiative. L'homme est le premier-né de la terre ; la femme vient après, comme une dégénérescence de l'homme. Les animaux sont destinés à servir de demeure aux âmes déchues, et les plantes à alimenter notre vie corporelle.

L'homme, abrégé de l'univers, *microcosme*, a, comme lui, une raison enfermée dans une âme, et celle-ci dans

d'émettre notre opinion au sujet de cette île, « plus grande que la Libye et l'Asie réunies, » nous pensons qu'il faut y voir non les îles Canaries (îles Fortunées des anciens), mais le continent américain, d'abord connu de l'ancien monde, puisqu'il était peuplé d'hommes pareils à nous, mais perdu de vue, dans la suite des siècles, par des navigateurs moins audacieux, ou même repoussé loin du rayon navigable par quelque bouleversement géologique qui aurait élargi le « fleuve Océan, » en projetant au loin sa rive américaine. L'Océan Atlantique a été souvent comparé à un vaste fleuve dont les rivages se correspondent parallèlement par leurs saillies et leurs dépressions (La saillie nord-ouest de l'Afrique, qui se termine par le cap Vert correspond à la mer des Antilles ; la saillie nord-est de l'Amérique méridionale, au golfe de Guinée ; Terre-Neuve et l'Islande à la mer du Nord). Les côtes de l'Océan, capricieusement dentelées au Nord, sont unies au Sud, et cela sur l'un et l'autre continent. Les mers intérieures (Baltique, Méditerranée) ne sont que des golfes du vaste Océan, le père de toutes choses, dans le système neptunien. Aristote remarque, *Métaphysique*, I, III, que Thalès n'a fait que substituer sa physique aux anciennes théogonies, qui attribuaient l'origine de l'univers à l'Océan et à Thétis. Telle était, aux yeux des anciens, l'importance de l'Océan atlantique, le seul qu'ils aient d'ailleurs connu. Quelques explorateurs carthaginois, en le côtoyant, avaient découvert les îles Canaries. Héraclès, qui fut un demi-dieu par la hardiesse de ses entreprises, entre tant d'autres travaux célèbres, se hasarda au milieu de l'Atlantique, comme devait le faire Christophe Colomb. Mais, moins heureux, il vira de bord avant d'avoir franchi les sept cents myriamètres qui l'auraient conduit à l'île de San-Salvador, et il inscrivit sur les colonnes de Gibraltar le résultat de son exploration incomplète : *nec plus ultra*, il n'y a plus rien au delà. On dit que Cristophe Colomb eut la première révélation de l'existence de l'Amérique, en contemplant la sphère terrestre que tenait en main le Jésus, porté dans les bras de saint Christophe, au seuil de la cathédrale de Lisbonne. Il lui parut qu'il devait y avoir une autre rive au « fleuve Océan, » et que des continents perdus peut-être se retrouveraient là. Nous pensons que l'Amérique, c'est l'Atlantide retrouvée.

un corps. C'est le composé de ces trois principes, non l'un ou l'autre d'entre eux, qui est l'homme (1). Le corps humain est organisé en vue de l'âme, et particulièrement de la raison immortelle.

Platon n'attribue l'immortalité qu'au principe rationnel. Encore avoue-t-il, dans le *Phédon*, que « pour ce qui se passe après la mort, il est impossible, ou du moins très difficile d'arriver à la vérité. » Il sait que la divinité est pleine de bonté, et ne peut croire que l'homme n'ait pas une fin extra-temporelle ; mais il avoue que, sur ces questions fondamentales, il a plus d'espoir que de certitude. « Y croire, dit-il, c'est un beau risque à courir, mais l'espérance en est grande. » « Figurons-nous, dit-il encore, dans les *Lois*, que nous sommes une machine animée, sortie de la main des dieux, soit qu'ils l'aient faite pour s'amuser, soit qu'ils aient eu quelque sérieux dessein, car nous n'en savons rien. »

La nature a pour fin l'homme, qui est le plus noble des êtres visibles. L'homme, à son tour, a pour fin l'Idée, le Bien par conséquent, la justification, l'assimilation à Dieu (δικαιοσύνη). Ce n'est pas l'homme, comme le voulait Protogoras, c'est Dieu qui est la mesure de la moralité (2). La justice est la vertu fondamentale et la mère de toutes les autres. Elle est l'harmonie intérieure, l'équation morale, l'accord de l'âme avec elle-même. Elle consiste, pour l'intelligence, dans la justesse de la pensée, sagesse ou philosophie ; pour la volonté, dans le courage, qui sait ce qui est à craindre et ce qui ne l'est pas ; et, pour la sensibilité, dans la tempérance, sorte de prudence qui fuit les excès et modère la passion. Platon, dans le *Phèdre*, compare l'âme humaine à un char attelé de deux coursiers. L'un, noir, rétif, ombrageux, représente les pas-

(1) *Cratyle*, XVII.

(2) *Lois*, IV.

sions inférieures ; l'autre, généreux et blanc, est l'image de la volonté (1). Le cocher, symbole de l'intelligence, guide la volonté docile, et s'efforce de contenir les emportements de la passion. La vertu consiste dans l'effort de chaque instant : elle n'est pas, comme on le dit souvent, une habitude. L'habitude est incertaine comme l'opinion, et aveugle comme l'instinct : elle convient à l'abeille ou à la fourmi, non à l'homme.

La vertu est un don de la divinité. Au commencement, dit Platon, empruntant à la religion de son pays un mythe célèbre, les dieux existaient seuls : aucune espèce animale n'était encore. Lorsque le désir de créer s'empara de Zeus, il combina, dans le sein de la féconde Gaia, des éléments terrestres et des éléments ignés. Puis, il ordonna à Épiméthée et à Prométhée de former les espèces vivantes avec ce qui germerait du sol. Végétaux, animaux, naquirent ainsi de la terre. C'est pourquoi la race des Hellènes se glorifie à bon droit d'être *autochthone*. Epiméthée s'arrogea la mission exclusive de distribuer aux êtres naissants les dons utiles et les qualités constitutives. Il donna aux uns la force en partage, aux autres la vitesse dans les airs, à ceux-là l'instinct de ramper sous terre. Ainsi fut assurée à jamais l'existence de toutes les espèces. Restait le genre humain, simple classe du règne végétal privé d'intelligence. Épiméthée, ne sachant que donner à l'homme, le laissa nu, sans défense, exposé à une ruine prochaine. Alors survint Prométhée, l'ami de l'humanité. Il alla dérober dans l'Olympe le feu d'Héphaïstos et la sagesse d'Athéné; puis il modela un homme en argile et lui donna pour âme une étincelle du feu divin, et pour contenu rationnel, la sagesse, d'où naît la vertu. Être vertueux, c'est posséder la science du bien, car qui sait le bien et ne le fait pas ? L'âge d'or commença

(1) Cf. Buffon., *Homo duplex*; Racine, *Cantiques spirituels*, et Louis XIV, disant à ce dernier : « Je connais les deux hommes dont vous parlez.

aussitôt pour l'humanité. La piété envers les dieux (ὁσιότης) en fut le principal caractère. Mais la vie devint bientôt plus difficile aux hommes que décimaient la dent des bêtes féroces et les intempéries de l'air. Ce fut l'âge d'argent, bientôt suivi de l'âge d'airain, où les armes furent inventées. L'art du gouvernement faisait complètement défaut à ces premiers hommes ; aussi tombèrent-ils bientôt dans tous les vices et toutes les misères : ce fut l'âge de fer. Prométhée, martyr de son dévouement à l'humanité, attendait encore au sommet du Caucase qu'Héraclès vînt le délivrer. Zeus chargea Hermès d'apporter aux hommes les vertus sociales. Mais, de même qu'un bon médecin suffit à guérir un grand nombre de malades, ainsi il suffit, dans l'État, de quelques bons citoyens pour commander aux autres. La sagesse sera donc le partage de quelques individus seulement, qui constitueront la classe régnante des philosophes (1). »

La morale de Platon est remplie de préoccupations sociales : on y voit un dédain excessif pour l'individu. Sa politique est à la fois une morale et une psychologie sociales. L'État, comme l'individu, a trois rouages principaux, trois fonctions vitales auxquelles correspondent trois castes nettement tranchées. A l'âme passionnelle répond la classe servante et ouvrière, les marchands, les artisans, les laboureurs, les esclaves, dont la vertu propre est l'obéissance. Au cœur répond la classe guerrière, dont la vertu spéciale est le courage. Enfin, à la tête répond la classe dirigeante des philosophes, à laquelle sont dévolues de droit toutes les magistratures. Gouverner à tous les degrés, commander à des moissonneurs, à des vendangeurs, à des artisans, c'est, d'après le *Théage*, exercer la sagesse.

Pour que l'état ait sa véritable unité, il faut qu'il soit

(1) *Protagoras*, XI-XII.

un individu en grand, un organisme vivant, tête, cœur et estomac, une personnalité absorbante dans laquelle se perd toute individuation. C'est dans la subordination des castes et dans l'abnégation complète de l'individu que Platon voit la justice suprême, cette harmonie divine dont il dit que la vie des cités a besoin. Il veut que, pour mieux garder les droits et protéger les libertés de chacun, l'État supprime à son profit ces libertés et ces droits. Il croit souvegarder les intérêts de tous en leur préférant l'intérêt de l'État. C'est l'erreur fondamentale de sa Politique, de placer la fin de l'individu dans l'État, au lieu de faire de l'État le protecteur des fins particulières de chacun. Ce socialisme, ou ce communisme, — le système de Platon est cela tour à tour, — n'est pas dépourvu d'un sens profond ni d'une haute portée philosophique. Son utopie, car c'en est une, est, telle quelle, supérieure aux rêveries de Rousseau et de Hobbes, aux fantaisies de Bernardin de Saint-Pierre ou des encyclopédistes, et peut-être à l'*Esprit des lois* de Montesquieu, que déparent de regrettables lacunes. Rien n'est grand comme l'exposé des principes, qui sont ceux mêmes de la morale. Rien de choquant, par contre, comme ce monstrueux assemblage de lois contre nature et de mesquines prescriptions : la promiscuité des biens, des femmes et des enfants, la mort infligée aux nouveau-nés contrefaits ou qui dépasent le nombre fixe des citoyens, l'esclavage légitime, la censure pour les écrits, l'instruction systématiquement refusée au plus grand nombre. Ce qui comble la mesure, c'est le procès de tendances intenté à l'Homère de l'*Iliade* par celui qu'on a appelé l'Homère de la philosophie. Il traduit devant le jnge de sa cité l'éducateur national des Grecs, l'accuse, le fait condamner, et « rompant sans retour, mais douloureusement, avec le poète bien-aimé, il répand sur lui des parfums, il

orne sa tête de bandelettes et le reconduit hors des portes comme un corrupteur de l'État [1). »

Faut-il faire un crime à Platon de l'intolérance dont il fait preuve dans ce procès inique, qui est comme une justification rétrospective de la mort de Socrate : Montesquieu, Rousseau et beaucoup de bons esprits ont pensé comme lui, qu'on pouvait bannir de l'État celui qui n'aurait pas sur Dieu la même opinion que le gouvernement.

Les enfants appartenant à l'État, non à leur père, l'éducation est nationale. Jusqu'à trois ans, elle est toute physique (2). Jusqu'à six ans, elle est morale : les récits des fables d'Ésope remplacent ceux des épopées homériques. Jusqu'à dix ans, elle est gymnastique. Les trois années suivantes sont consacrées à apprendre la lecture et l'écriture. Viennent ensuite, pour ceux du moins qni sont destinés à la magistrature ou à l'armée, deux années de poésie et de musique, deux années de mathématiques, deux années d'instruction militaire. Le jeune homme atteint ainsi sa vingtième année. On procède alors à la séparation de ceux qui suivront la carrière militaire et de ceux qui seront voués à l'administration de l'État. On forme les jeunes guerriers en les conduisant à la guerre et « en leur faisant en quelque sorte goûter le sang, comme on fait aux jeunes chiens de meute. »

Ce qui fait la supériorité d'une caste sur l'autre, c'est le degré de culture intellectuelle. Les philosophes seront soumis, de vingt à trente ans, à des études spéciales. Platon recennalt, dans le *Protagoras*, l'influence des études supérieures sur le développement des aptitudes adminis-

(1) Victor Duruy, *La Grèce avant la domination macédonienne*. — *Revue des Deux-Mondes*, 1888.

(2) Cf. Rabelais, I, xi : « Gargantua, depuis les troys jusques à cinq ans, fut nourry et institué en toute discipline convenente, par le commandement de son pere ; et celluy temps passa comme les petitz enfans du pays, c'est assavoir : à boyre, manger et dormir : à manger, dormir et boyre ; à dormir, boyre et manger. »

tratives. Il demande, dans le *Sophiste*, qu'on apprenne aux futurs gouverneurs des peuples la science des idées, la dialectique. Mais l'initiation philosophique a ses degrés. Les moins avancés occuperont les places subalternes : les plus distingués seront rois, après avoir étudié successivement la sociologie, la morale, et avoir été enfin initiés à la connaissance du Bien suprême.

C'est la contemplation du Bien par les rois philosophes qui achève l'œuvre d'amélioration universelle, fait l'harmonie du monde et la stabilité des Républiques. Cette contemplation engendre l'amour, non l'amour sensuel et grossier, l'Aphrodité Pandémos, qui rend ses victimes malheureuses et coupables, mais l'amour céleste et pur, l'Aphrodité Ourania, dont la beauté physique reflète la beauté morale, et qui préside à l'univers « en donnant la paix aux hommes, le calme à la mer, le silence au vent, le sommeil à la douleur. »

Un mythe gracieux, souvent interprété par la poésie et la sculpture antiques (1), et né de la doctrine platonicienne, l'allégorie de Psyché représente l'âme humaine en proie à l'amour dont elle est éprise et dont elle souffre, en attendant que, purifiée par sa douleur, elle jouisse de toutes les béatitudes. « Pareille au dieu Glaucos, dont la divinité est méconnaissable lorsqu'il sort des ondes la tête défigurée par les herbes marines qui le couvrent, l'âme humaine est souillée par les immondices du corps. Qu'elle se détache donc de son geolier par la vertu et

(1) La sculpture contemporaine ne devrait jamais aborder des sujets tels que celui de Psyché, faits d'allégorie et de symbolisme, autant de choses que le naturalisme dédaigne comme facteurs négligeables de l'œuvre d'art, et dans lesquelles, au contraire, se plaisait l'idéalisme antique. Voyez, au Luxembourg, la *Psyché* d'Aizelin. L'œil est satisfait par les formes d'un beau corps, choisi pour l'effet, et d'une pose admirable, mais notre esprit cherche en vain, saillant du marbre, l'âme simple et nue de la Psyché qu'Éros aima et fit admettre, pour sa beauté, au rang des immortelles. Celle-ci, vous la trouverez vivante dans le récit de Platon et dans le cerveau de tous les poètes grecs.

par l'intelligence du bien absolu (1). » Qu'elle accomplisse l'œuvre de sa purification en expiant ses souillures. Qu'elle accepte les épreuves de la vie et les transformations plus douloureuses de la *grande année* aux périodes circulaires, image de l'éternité. Que le juste soit chargé de chaînes, battu de verges, déchiré par le fer, dépouillé de tout, sauf de sa justice, attaché enfin à l'arbre d'ignominie : le mal qu'il souffre s'évanouit dans le Bien qu'il va contempler, comme le relatif dans l'absolu. Thémis ou la Providence est justifiée : « Dieu, dit Platon, est innocent (2). »

Que de maximes chrétiennes sous la plume de ce païen! A son portrait du sage il ne manque que le nom de Jésus: la convenance de chacun des traits serait parfaite (3). Cette analogie n'a point échappé à Rousseau, et Schopenhauer semble s'en être inspiré (4). Plusieurs de ses dialogues rappellent l'Évangile. Le précepte propre du Christ fut la substitution de la charité à la justice vindicative des anciens. « Ne rendez pas injure pour injure, » dit Platon, qui fait de cette maxime le thème fondamental du *Criton*. Pour Platon, comme pour le théologien catholique, la certitude religieuse est le produit d'une révélation, et la vertu un don de Dieu. C'est par les arguments mêmes de Platon, que saint Augustin prouve l'existence de Dieu : c'est avec lui qu'il place la récompense des justes dans la vision béatifique. Aussi Platon a-t-il été le maître chéri des Pères et des scolastiques, des mystiques de tous les temps et de toutes les provenances.

Tout ce qu'il y a eu de noble dans l'hellénisme a pris Platon pour guide. L'Académie fournit plusieurs génération de scolarques de premier ordre. L'Alexandrinisme

(1) *Phédon*.
(2) *République*, X.
(3) *Gorgias*, XXVIII. *République*, II.
(4) *Les deux problèmes fondamentaux de l'Éthique*, II[e] *partie*.

fut un brillant réveil de la philosophie de l'idée. Le moyen âge emprunta au *Timée* la partie métaphysique de la scolastique, dont l'*Organum* fournissait la partie dialectique. Lorsque Gémiste Pléthon eut courageusement loué la philosophie platonicienne en plein concile de Florence, et que Marsile Ficin eut publié sa traduction latine des dialogues, on put augurer le renouvellement de l'esprit philosophique, ou, si l'on veut, sa renaissance. L'école Kantienne, enfin, n'est pas la moindre de celles qu'on peut appeler tributaires de Platon, malgré les vingt-deux siècles qui la séparent du maître. Par son point de départ, par ses moyens et son fond même, enfin par son point d'arrivée et ses résultats, le criticisme est bien ce qu'il est, mais il rappelle d'une manière frappante l'*idéo-réalisme* platonicien, en attendant qu'il se transforme, dans l'esprit de ceux que Kant appelle « ses faux disciples, » en idéalisme absolu et en subjectivisme.

De trop grands développements sur ce sujet nous éloigneraient de notre but, qui était de faire revivre à la fois la figure historique et la doctrine de Platon. Ce but, nous croyons l'avoir atteint. Nous conclurons donc par les mots que Diogène Laërce a mis au début de sa *Vie de Speusippe* : « Autant qu'il nous a été possible, nous avons dit de Platon tout ce que divers auteurs nous ont conservé de la vie et de la doctrine de ce grand philosophe. »

E. BOUISSON.

LES ANGES ROSES

(suite)

Tandis que le capitaine de Léoville, fort peu intéressé par ces propos d'oisifs, reprenait le chemin de l'hôtel où il avait élu domicile, le vicomte de Terrebrune passait amicalement son bras sous celui du notaire et l'entraînait vers les jardins du casino dans l'intention bien arrêtée de lui arracher de nouveaux détails sur ces dames russes auxquelles, sans la moindre hésitation, il ne demandait qu'à vouer son existence.

Pendant cette belle après-midi de février, Mme la comtesse de Kernoët et son fils, assis sur des fauteuils rustiques, à l'ombre des grands pins qui jetaient sur l'antique demeure, en partie restaurée, la fraîcheur de leur ombre, tantôt laissaient errer leurs regards sur le tableau ravissant qui se déroulait devant eux, tantôt se livraient à quelque intime causerie, ou bien encore, reprenant l'un son livre, l'autre son aiguille, André poursuivait la lecture du volume un moment délaissé, sa mère confectionnait quelque vêtement destiné aux pauvres.

Devant l'aile du château redevenue habitée s'étendait une vaste terrasse, fort délabrée en vérité, avec ses dalles brisées revêtues de mousse, avec ses bancs descellés de leur supports, à moitié enfouis sous les feuilles mortes, avec sa clôture aux balustres renversés. C'était pourtant un lieu charmant, grâce à ses arbres centenaires, à son atmosphère embaumée, à la vue immense qui fuyait jusqu'aux lointains infinis,

A cette heure, le soleil écrasait l'horizon de sa lumière crue, lourde, aveuglante, sous laquelle la mer brillait

comme un lac en fusion. Les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, deux sœurs jumelles, apparaissaient, derrière un voile de vapeur d'eau chargée de clarté transparente, en tache d'un gris estompé. Plus près, de légères nacelles, tendant au vent leur aile blanche, couraient, dans la baie, de rapides bordées. De temps à autre, ainsi qu'un monstre redoutable échappé aux abîmes mystérieux des flots, un énorme vaisseau rayait la mer, laissant dans l'air son sillage noir.

Depuis un instnnt, Mme de Kernoët avait déposé son grossier ouvrage, et sa pensée, qui se reflétait sur son front soucieux, semblait suivre un cours pénible.

— A quoi songez-vous donc, ma mère? demanda André.

— A qui penserais-je, sinon à toi, mon cher enfant ? répondit la comtesse. Sais-tu quelle est ma crainte ? Je redoute pour toi la monotonie de notre nouvelle vie. Tu t'occupes, je le sais, mais à ton âge, les lectures, les promenades solitaires, laissent un grand vide dans l'existence. Les relations sociales sont une nécessité qui s'impose à l'homme. Dieu nous en a fait une loi.

— Ne suis-je pas toujours avec vous, ma mère ? Quelle compagnie préférable pourrai-je jamais avoir ?

Mme de Kernoët embrassa son fils et se tut, mais elle n'avait pas révélé toute l'amertume de ses réflexions et, tandis que son regard se replongeait dans l'espace étincelant, son cœur volait vers l'avenir.

Si la grande dame avait accepté avec une impassible résignation la perte de sa fortune, la mère ne pouvait s'empêcher de regretter la richesse qui eût assuré à son fils un foyer riant, par un mariage heureux, et, dans la lointaine buée étincelante, son âme découvrait des envolées d'anges roses qui faisaient bondir son cœur et mouillaient sa paupière d'une larme tremblante. Certes ! si le monde l'eût connu comme elle le connaissait, parmi les jeunes filles les plus belles, les plus riches, les plus no-

bles, il eût pu choisir et la plus belle et la plus riche et la plus noble. Le monde !... Comment le monde pourrait-il l'apprécier ? Il n'entre pas dans ses habitudes de déserter ses salons vibrants de plaisirs et de joie, pour courir les sentiers rocailleux à la recherche d'un pauvre honnête homme.

Sous l'impression de ces pensées, le visage de la mère affligée s'attristait, et les gracieux anges roses fuyaient, fuyaient à tire d'aile, au pays des mondes rêvés.

Tout à coup, l'attention de Mme de Kernoët et de son fils fut attirée par un bruit de voix féminines qui se rapprochait. Ils apperçurent bientôt deux jeunes dames qui marchaient vers eux en examinant curieusement les débris de l'antique château.

— Comme ces ruines sont belles, ma chère Dexia, disait l'une d'elles, et quel admirable point de vue ! Reposons-nous un peu, voulez-vous ? Je suis toute en sueur.

— C'est votre faute, Sophia, répondait la seconde ; pourquoi avez-vous eu la fantaisie d'escalader ces sentiers de chèvres ?

— Tenez, Doxia, là-bas.., sous ces pins, nous serons délicieusement au frais et nous pourrons jouir de cet admirable coup-d'œil... quel site délicieux ? Il me prend une envie... une grosse envie ! Devinez laquelle ?

— Vraiment, j'en serais fort en peine, ma Sophia ; il en passe tant et de si bizarres parfois dans cette petite cervelle !...

— Hé bien ! je voudrais acheter ces vieux pans de murs et les faire restaurer. Nous habiterions ici l'hiver. N'est-ce pas que cette demeure aurait grand air ? Je serais chez moi ; je vous y recevrais, vous et Pierre.

— Vous n'oubliez qu'une chose, petite sœur ?

— Quoi donc ?

— L'essentiel.

— Mais encore ?

— Si ces ruines sont à vendre.

— Je m'en informerai... Oh! voyez donc cette chèvre... comme elle est jolie! Quel dommage que nous n'ayons pas des verres... le lait doit être délicieux sur ces montagnes parfumées.

— Mais, Sophia, cette chèvre ne nous appartient pas ; vous serez toujours une petite folle!

— Heureusement, ma grande sœur; si je n'ai de la sagesse que le nom, vous en avez pour nous deux la vertu.

En causant ainsi, les promeneuses étaient arrivées à la terrasse.

Lorsqu'elles pénétrèrent dans la zone d'ombre qui, jusqu'à cet instant avait dérobé à leurs regards les châtelaines de Montgrand, elles aperçurent Mme de Kernoët et son fils. Surprises de trouver les lieux occupés et confuses de troubler ainsi l'intimité des habitants de ces solitudes, elles voulurent se retirer, mais déjà la comtesse s'avançait au-devant des visiteuses.

— Nous serions désolés, mesdames, dit-elle, que notre présence vous engageât à chercher ailleurs un lieu de repos, car, bien innocemment, sans doute, nous avons surpris votre conversation.

— Veuillez excuser notre indiscrétion, madame, répondit celle des excursionnistes qui paraissait l'aînée; il nous avait semblé que ce château était abandonné, et ma sœur, qui est encore une petite fille pleine de fantaisies, m'a entraînée jusque sur vos terres pour admirer la grandeur pittoresque de cet admirable site.

— C'est pour nous, madame, une bonne fortune inespérée, mon fils, le comte de Kernoët et moi, sommes heureux de vous y recevoir, non plus, hélas! avec le faste des anciens seigneurs de Montgrand, mais du moins avec la plus franche cordialité.

— Votre amabilité, madame, me fait bénir notre étour-

derie. Permettez-nous, à notre tour, de nous présenter : ma sœur la princesse Sophia Soutska; je suis moi-même la comtesse Pierre Kourieff.

Sur un appel d'André, Suzon apporta des chaises, et la conversation s'engagea avec cette bienveillance de gens qui savent appartenir au même monde et qui ont l'intuition de partager les mêmes sentiments.

La comtesse Kourieff pouvait avoir vingt-quatre ans au plus ; elle était d'une taille au-dessus de la moyenne, gracieuse, élégante, d'un abord séduisant. Le principal attrait de son visage, aux traits réguliers, résidait dans l'expression d'inaltérable douceur, de bonté sereine, qui, de tous ceux qui l'approchaient, lui faisait des amis.

Sa sœur, la princesse Sophia, comme les princesses des contes de fées, était toute petite et délicieusement jolie. Son teint était de la blancheur éblouissante des neiges sibériennes, et la moindre émotion qui animât sa figure semblait y faire naître des pétales de rose. Des cheveux blonds comme les blés mûrs, inondaient son visage de lumière. Ses yeux, d'un bleu gris, de la couleur de la mer dont ils avaient par instants les phosphorescences, brillaient habituellement d'une charmante malice enfantine, mais lorsqu'elle regardait sa grande sœur, ainsi qu'elle disait, il en jaillissait des effluves de profonde tendresse.

La princesse Sophia venait d'atteindre dix-huit ans, âge où une personne qui se respecte doit songer à se marier, et comme les paroles de maître Bontemps, le notaire à la mode parmi les hivernants, ont pu nous le faire supposer, nombreux étaient les héros, plus ou moins redoutables, qui aspiraient à la conquête de cette nouvelle toison d'or.

André de Kernoët, complètement sous le charme que répandaient autour d'elles les visiteuses, considérait tour

à tour la comtesse Kourieff et la petite fée au visage mutin.

Celle-ci, après avoir rougi jusqu'aux yeux en apercevant tout à coup devant elle ce grand beau jeune homme, d'une distinction parfaite, était revenue tout entière à son insouciante gaieté et à son sourire de jeune espiègle.

— Oui, madame, disait la comtesse Kourieff, nous sommes arrivées d'hier seulement, mais comme ma sœur n'aime rien tant que conduire ses poneys...

— Oh ! c'est si amusant de conduire à quatre, s'écria Sophia, et puis ils sont si sages lorsqu'ils ont beaucoup d'espace devant eux pour courir !

— Nous sommes donc sorties malgré la fatigue du voyage, lorsque arrivées devant ces..

— Oh! dites, dites, madame, intervint Mme de Kernoët... devant ces ruines...

— Sophia a eu la fantaisie d'escalader les rocs, de se griser de grand air et de soleil...

— Madame, ajouta André, puisque vous dévoilez les petits caprices de Mademoiselle votre sœur, permettez-moi de vous faire observer que vous en oubliez un et qu'il nous serait facile de le satisfaire celui-là. N'exprimiez-vous par le désir, mademoiselle, de boire du lait de notre chèvre ?

— Monsieur, protesta la jeune fille, c'est mal, c'est très mal, de surprendre les conversations...

— Bien involontairement, princesse !

— Mon cher enfant, intervint Mme de Kernoët, dites à Suzon d'apporter du lait et des gâteaux.

— Je vous en prie, madame, dit la comtesse de Kourieff, ne donnez pas suite à cette fantaisie d'enfant gâtée.

— Oh ! madame, s'écria Sophia, vous serez tout à fait bonne !... Permettez-moi d'aller prendre le lait moi-même... elle est si jolie votre chèvre ! D'ailleurs, je sais

traire, allez!... Nous serons tout de suite bonnes amies avec cette brave bête.

— Bien volontiers, mademoiselle, si je ne craignais qu'elle ne vous fît mal... elle est parfois de fort mauvaise composition.

— Je vous la tiendrai, mademoiselle, dit André.

— Ah! bon. Merci, monsieur. Allons, vite!

Et s'emparant prestement d'un vase que Suzon tenait à la main, elle s'élança dans la direction où la chèvre, dans la paix rarement troublée de sa solitude, broutait les plantes odorantes de la montagne.

— Vous allez voir, monsieur, comme je suis habile, dit-elle, en retirant ses longs gants de Suède. Moi aussi j'ai une chèvre en Russie... chez ma sœur... Y êtes-vous, monsieur?

— Je la tiens, mademoiselle; vous n'avez rien à craindre.

Et certes, André de Kernoët tenait ferme l'animal par les cornes; il n'eût pas déployé plus de force pour arrêter l'élan d'un taureau furieux, mais inconsciemment ses yeux s'étaient portés sur une petite mèche de cheveux bouclés que le soleil semblait réduire en poussière d'or, et le comte étudiait avec une telle attention les jeux de la lumière, il s'absorbait si complètement dans ses observations fort attrayantes à coup sûr, que sa vigilance se ralentit insensiblement.

Tout à coup la chèvre fit un brusque mouvement et faillit renverser le vase que tenait la princesse.

— Ah! mon Dieu! s'écria Sophia en levant ses grands yeux bleus sur M. de Kernoët, mais devinant aussitôt, à son embarras, la cause de ses distractions, elle ajouta, rouge comme une cerise :

— A quoi pouviez-vous bien penser, monsieur, que vous portiez si peu d'attention à me protéger?

— Pardonnez-moi, mademoiselle, j'ai été surpris ; je ne sais vraiment comment cela s'est fait.

— Là ! voilà qui est fini, reprit la princesse en se redressant. Monsieur le comte ajouta-t-elle en riant, je vous relève de ces fonctions dont vous vous acquittez si mal.

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous débarrasser...

— Mais non ! Mais non ! J'ai été à la peine, je veux avoir l'honneur.

Et triomphante elle rapporta sur la terrasse le vase plein de lait mousseux.

Les visiteurs firent honneur aux friandises qu'avait préparées Suzon, et Sophia déclara que de sa vie elle n'avait bu lait aussi exquis que celui de la chèvre de Montgrand.

— J'espère, madame, dit la comtesse de Kourieff, que vous voudrez bien venir nous voir à la villa des Roses, où nous sommes installées.

— Oh ! oui, madame, ajouta la petite princesse, vous viendrez chez nous, avec monsieur aussi, n'est-ce pas ?

— Certes !... fit André.

— Nous serons bientôt, poursuivit-elle, de vieilles connaissances, de bonnes amies, si vous le permettez, madame.

— J'y suis toute disposée pour ma part, mademoiselle, répondit Mme de Kernoët, qui subissait elle aussi l'influence attractive des nobles étrangères. Je dérogerai en votre faveur à mes habitudes de vieille femme casanière, car je ne sors guère que pour me rendre à l'église ou pour visiter mes pauvres.

— Vous me les ferez connaître, vos pauvres, je vous en prie madame, s'écria la jeune fille ; j'aurais tant de plaisir à vous accompagner auprès d'eux !

— Vous êtes fort indiscrète vraiment, Sophia, dit Mme

Kourieff ; mais voici deux grandes heures, reprit-elle, qne nous abusons de votre hospitalité, madame.

— Déjà deux heures ? demanda la princesse ; il me semblait que nous arivions à peine... et mes poneys?... Doivent-ils être impatients!

— Vous vous souviendrez, madame, de la promesse que vous avez bien voulu nous faire, ajouta la comtesse Kourieff. Nous attendons mon mari d'un instant à l'autre, il sera charmé de faire votre connaissance, monsieur.

— Nous n'aurons garde d'oublier votre aimable invitation, répondit Mme de Kernoët, et puisque ce site sauvage, ces ruines solitaires, paraissent avoir quelque attrait pour vous, mademoiselle, vous prierez madame votre sœur de ne pas en désapprendre le chemin.

— Vous pouvez y compter, madame, dit Sophia. La seule crainte d'être importune m'empêchera de vous visiter aussi souvent que je pourrais le désirer.

Le comte offrit son bras à Mme Kourieff pour la reconduire jusqu'à sa voiture.

Sophia marchait auprès d'eux, cueillant ici un brin d'herbe, plus loin, saisissant un insecte aux couleurs éclatantes, babillant sans trève comme l'oiseau chante sous le soleil et dans sa liberté.

— Monsieur de Kernoët... Vous voyez ? j'ai retenu votre nom... un bien joli nom, n'est-ce pas, Doxia ?

— Sans doute, mon enfant ; c'est un très beau nom.

— Monsieur André de Kernoët, vous devez aimer les chevaux ? moi j'en suis folle !

— J'aimais, en effet, beaucoup les chevaux, mademoiselle... autrefois... lorsque notre fortune nous permettait d'en avoir.

— Quand vous viendrez nous voir... et ce sera bientôt ! il faut nous le promettre vous aussi !...

— Je vous engage ma parole, princesse.

— Bon ! ce sera une bonne œuvre que vous ferez, car

nous sommes seules ici, ma sœur et moi ; nous ne connaissons personne. Il y a aussi une autre raison ; vous nous prouverez en vous rendant chez nous que nous ne vous aurons pas laissé une impression trop fâcheuse.

— Oh ! mademoiselle... voulut protester André.

— Bien ! Bien !... Laissez-moi parler. Cela nous autorisera à revenir à Montgrand... boire le lait de votre chèvre. Ah ! mais... une autrefois vous n'aurez pas de distraction... vous tâcherez de la mieux tenir qu'aujourd'hui.

— J'y ferai tous mes efforts.

— Monsieur André de Kernoët, j'aime beaucoup madame votre mère, elle m'a paru fort bonne.

— Elle est la bonté même, mademoiselle ; ma mère est une sainte femme.

— Mon Dieu ! qu'allais-je donc vous dire tantôt ?... Ah ! j'y suis. Je vous ferai visiter nos écuries ; je vous présenterai mylord Goddam, mon cheval de selle, une bête d'une douceur !... avec moi... elle rue à tous les autres ; je l'ai dressé à cela et elle est fort obéissante.

Ils venaient d'arriver à la route.

La princesse Sophia s'approcha des poneys, les caressa de la main, les appelant chacun par son nom.

— Comment les trouvez-vous, monsieur de Kernoët ? demanda-t-elle.

— Fort jolis, mademoiselle, dit André, mais ils me paraissent très en l'air.

— Bah ! ce sont des agneaux.

— A bientôt, monsieur le comte, ajouta la comtesse Kourieff en prenant congé de son cavalier.

— A demain ! à demain, monsieur ! reprit Sophia. Nous vous attendrons à la villa des Roses.

Elle s'installa sur le siège à la place que le cocher venait de quitter, rassembla méthodiquement les rênes, caressa du fouet les deux chevaux de pointe, et le petit équipage partit au grand trot.

André de Kernoët en suivit longtemps des yeux le sillage étincelant d'éclairs, et, lorsqu'il eut disparu dans un lointain nuage de poussière, il regagna, rêveur, le sentier qui conduisait à Montgrand.

Le soir, l'heure du dîner remit en présence Mme de Kernoët et son fils.

La comtesse, séduite par la grâce, la simplicité charmante de Mme Kourieff, par l'enjouement, la vivacité, la beauté ravissante de Sophia, ne tarissait pas en éloges au sujet des deux sœurs.

— Tu ne dis rien, mon cher enfant, fit-elle enfin remarquer à André, qui mangeait d'un air distrait et paraissait n'écouter qu'imparfaitement les paroles de sa mère ; ne partagerais-tu pas ma manière de voir à l'égard de ces dames ?

— Au contraire, ma mère, je les trouve fort bien.

— Je dois t'avouer que je ne serais pas fâchée de nouer quelques relations amicales, non tant à cause de moi, ma vie est finie et mon horizon se borne à ton bonheur, que pour te voir rompre avec cet isolement qui n'est pas de ton âge ; hé bien ! puisque l'occasion s'en présente et nous ouvre affectueusement les bras, il serait mal à nous de la rebuter.

— J'avais oublié de vous avertir que nous sommes attendus dès demain à la villa des Roses.

— Demain ?... C'est bien tôt ! Tant pis ; le sort en est jeté ! Nous irons demain.

— Ne trouveriez-vous pas convenable, ma mère, avant de vous rendre chez ces dames, d'attendre quelques jours ?... de savoir qui elles sont ?... car enfin...

— A quoi bon ? Une visite ne nous engage pas d'une façon irrémissible... D'ailleurs, non ! Ces dames sont bien réellement ce qu'elles doivent être, crois-moi. J'ai assez fréquenté le monde pour savoir distinguer une intrigante, une comédienne, d'une femme bien née, et si

leurs allures ont pu parfois te paraître un peu libres, tu dois faire la part de leur nationalité, de leur éducation différente de la nôtre.

André n'insista pas. Il n'avait hasardé, au fond, cette observation que pour ne pas paraître accepter avec trop d'empressement la décision de sa mère; il eût été très empressé à prendre la défense des nobles étrangères, si Mme de Kernoët avait émis, elle-même, quelque critique à leur sujet.

— J'ai encore quelques toilettes fort présentables, reprit la comtesse. Allons! allons! il faudra donner de l'air à mes lourdes malles poudreuses et en retirer quelque belle robe qui fasse honneur à mon cher cavalier.

— Vous n'avez certes besoin d'aucune parure, ma mère, pour avoir grande mine.

— Si la simplicité dans la mise, mon enfant, sied aux gens puissamment riches, qui paraissent ainsi éviter de promener continuellement le chiffre de leurs millions sous le nez des mortels moins fortunés qu'eux, un peu de recherche chez les déshérités de l'argent marque, au contraire, en même temps que le souci de leur dignité propre, la déférence qu'ils apportent dans leurs rapports sociaux.

Leur repas terminé, les hôtes de Montgrand revinrent sur la terrasse où d'habitude, avant de se livrer au sommeil, et lorsque la douceur du temps le permettait, ils respiraient la brise fraîche du soir en se livrant à une douce causerie.

La nuit était admirablement belle. Les cieux s'éclairaient à la lumière veloutée de la lune; sous ses rayons, comme une immense sébile remplie de diamants, la Méditerranée jetait mille feux. Le souffle retenu du vent, glissant à travers les aiguilles des pins, mêlait un sifflement adouci au lointain murmure des flots.

Mme de Kernoët et son fils avaient interrompu leur

conversation ; chacun d'eux rêvait, les yeux tournés vers les grands espaces bleus, et tandis que la mère y retrouvait les nuées de beaux anges roses, devant le regard d'André, avec une invincible obstination, passait et repassait une petite boucle de cheveux blonds, toute gracieuse, toute mignonne, et, à cette charmante vision, sur le visage du jeune homme apparaissait un sourire mélancolique comme l'évocation d'un bonheur un instant entrevu.

CHAPITRE III

Nous avons vu le viçomte de Terrebrune entraîner maître Bontemps vers les jardins du cercle, dans l'intention très arrêtée de lui arracher le plus de détails possible sur le compte des aristocratiques étrangères.

Lorsqu'ils se trouvèrent dans une allée suffisamment déserte, le vicomte offrit un excellent cigare au notaire et, après en avoir lui-même allumé un, commença l'attaque sans préambule.

— Positivement, mon cher bon, dit-il, vous faites plus que vous douter, n'est-ce pas, de mes préoccupations actuelles ?

— Certes, répondit maître Bontemps, vous ne m'en avez pas fait mystère.

— Parbleu ! je ne suis pas cachottier avec mes amis..., et vous en êtes, j'imagine !... Hé bien ! voyons..., dites-moi tout ce que vous savez sur ce charmant lingot d'or aux proportions invraisemblables.

— Ah ! mais..., mon cher vicomte, vous êtes vraiment d'une curiosité fort embarrassante pour moi... ; je ne sais si le secret professionnel me permet...

— Bah ! Bah ! le secret professionnel... Il n'a rien à voir en la question. Seriez-vous déjà investi des fonctions de notaire de ces dames ?

— Si ce n'est comme notaire, c'est au moins comme homme d'affaires que j'ai été en rapport avec elles... ; j'avais été chargé de préparer leur installation ici.

— O précieux ami, comme vous devez en savoir long! Parlez! Parlez!... Vous ne sauriez croire avec quelle attention religieuse je recueillerai vos paroles.

Maître Bontemps, parfaitement décidé au fond à donner à M. de Terrebrune, le prétendant universel, tous les renseignements qu'il avait pu se procurer lui-même, n'était pas fâché, par ses feintes hésitations, d'aiguiser l'impatience du vicomte et de doubler ainsi le prix de ses confidences. Somme toute, la fréquentation du lion parisien,— lion dont les griffes, il est vrai, étaient fort usées, — flattait l'amour propre du tabellion de province et caressait ses prétentions d'homme à la mode. Il voulait donc, tout en ménageant cette amitié qui chatouillait agréablement sa vanité, ne pas rabaisser par trop d'empressement l'importance de ses services.

— Vous me mettez véritablement, ajouta-t-il, dans une situation fâcheuse. Je voudrais fort vous être agréable, je vous prie de n'en pas douter ; d'un autre côté, si la comtesse Kourieff venait à apprendre...

— Oh ! mon excellent ami, pourriez-vous croire ?..... Mais je suis intéressé, essentiellement intéressé, à enterrer au plus profond de mon cœur tout ce que vous aurez l'obligeance de me confier !... Je vous le jure, Bontemps !... Si j'épousais la princesse, vous seriez un de mes témoins.

— Voyons, mon cher vicomte, vous me donnez votre parole d'être discret ?

— Deux fois !... vingt fois !... cent fois ! Je serai muet comme si je l'étais de naissance..., comme l'enfant avant de voir le jour !

— Ça me suffit. — J'en sais long en effet sur le compte de ces ravissantes étrangères, et tout d'abord je vous en-

gage à noter ce détail essentiel : chose rare, presque incroyable au siècle où nous vivons, ici le tableau n'a pas d'ombres, la médaille n'a pas de revers, le rayonnement de l'or n'a pas à cacher de honte, et la race est aussi haute que grande est la fortune. Ne me demandez pas d'où je tiens tous mes renseignements ; qu'il vous suffise de savoir qu'ils sont exacts.

— Ah ! mon cher..., passez, passez vite ! Je vous le répète, c'est trop beau !... J'aurais préféré trouver quelque petite tache discrète... ; je crains fort que ça ne puisse faire pour moi. Pas le moindre nuage..., ciel bleu ! Implacablement bleu !... Enfin, allez toujours.

— Je ne vous dirai qu'un mot de la sœur aînée.

Mariée à l'âge de seize ans au comte Pierre Kourieff, elle suivit son époux, diplomate fort estimé du czar, dans une cour étrangère où l'appelaient ses fonctions et, quoique à regret, fut obligée de se séparer de la jeune princesse Sophia, une enfant alors — elle n'avait pas encore atteint sa douzième année.

Elles étaient orphelines et sœurs seulement par leur mère, qui perdit la vie en donnant le jour à sa seconde fille. Le prince Soutski survécut quelques mois à peine à cette perte cruelle.

Sophia fut confiée aux soins d'une gouvernante qui avait été très attachée à sa mère et qui professait pour la jeune fille, en même temps que la tendresse la plus absolue, la plus complète admiration.

En dépit de son nom, comme elle en convenait d'ailleurs elle-même, Sophia ne réalisait pas absolument l'idée qu'on a l'habitude de se faire d'une enfant bien sage.

Elle était d'une intelligence rare et possédait le meilleur petit cœur du monde : la vue d'une misère ou d'une injustice faisait rouler dans ses yeux de grosses larmes, et lorsque, pour causer une grande joie à sa gouvernante, elle consentait à apprendre sa leçon, il lui arrivait d'em-

barrasser ses maîtres par la finesse et l'imprévu de ses observations.

Il aurait fallu renoncer pour elle au séjour de Saint-Pétersbourg. La vie de serre chaude ne pouvait convenir à sa vivace et pétulante nature ; il lui fallait le grand air, le soleil et la pluie qui préparent, à la plante dont les racines creusent profondément le sol natal, une brillante floraison.

On avait donc fixé son séjour sur les bords du lac Ladoga, dans un fort heau château dont les vastes dépendances offraient libre et sûre carrière à ses courses de chèvre folle. Elle était adorée d'ailleurs par les paysans des environs qui l'appelaient « leur petite princesse, » et se fussent fait tuer jusqu'au dernier pour la préserver du moindre danger. C'est qu'elle les aimait bien, ces braves gens, et vidait souvent, lorsqu'ils étaient malheureux, sa petite bourse dans leurs mains calleuses.

Parfois ils la voyaient venir suivie d'un petit marmiton dont elle avait fait son confident et son complice. Le petit marmiton pliait sous le poids d'une corbeille aux vastes flancs. La princesse rassemblait tous les gros marmots joufflus, affamés et gourmands et leur distribuait, le visage rouge de plaisir, toutes sortes de friandises délicieuses qui laissaient, parmi la jeune population ravie, des souvenirs impérissables.

Un jour, pendant une de ses promenades, elle fut attirée sur les bords du lac par les cris d'un enfant. L'imprudent s'était laissé choir dans l'eau et était en grand danger de se noyer. Sophia se jeta bravement à son secours et eut vite fait de le ramener au rivage, car elle nageait comme un poisson.

Vers la même époque, un valet ayant accueilli un de ses ordres d'une façon peu respectueuse pour elle, la princesse, qui se disposait à monter à cheval, de sa cra-

vache lui cingla la figure. Le malotru n'eut jamais plus envie de recommencer.

Grâce à cette vie d'exercices constants, la santé de la jeune fille était parfaite.

La bonne gouvernante gémissait fort, sans doute, de voir les livres si souvent délaissés ; elle hasardait parfois, bien doucement, quelques légères remontrances, mais lorsque le joli visage de Sophia s'était rapproché, dans une charmante caresse, de sa vieille face ridée, la respectable dame était vaincue, elle ne savait plus qu'une chose, c'est que sa pupille était la jeune personne la plus belle, la plus gracieuse, la plus accomplie qu'il fût possible de rencontrer dans l'étendue de toutes les Russies.

En une circonstance où les reproches avaient été un peu plus vifs que d'habitude, la princesse exaspérée s'écria :

— Ah mon Dieu ! quel malheur ! que je ne sois pas née garçon ! Comme je me serais amusée sans que jamais personne eût l'idée de me contrarier.... Loin de là !.... On m'aurait ordonné de faire ce qu'on me défend parce que je suis une fille... C'est en vérité bien vexant !

— Diable ! diable ! interrompit le vicomte de Terrebrune, savez-vous bien mon cher notaire, que votre cliente avait parbleu bien raison.... Elle possédait les aptitudes les moins contestables pour la carrière militaire.., elle y aurait fait son chemin, ma parole ! Ah ! mais..., épouser un cosaque, ça demande réflexion, lorsque soi-même on n'est pas une femme.

— Je poursuis, si vous le permettez, vicomte, reprit le tabellion.

— Oui, oui !... Allez toujours.

— Je vous l'ai déjà dit, continua maître Bontemps, la princesse avait très peu de goût pour l'étude, aussi a-t-elle usé une collection fort respectable d'institutrices. Son

grand bonheur était de leur jouer de bons tours, pas méchants du tout, au moins dans l'intention qui les créait, mais parfois assez drôles.

Une des premières victimes de son espièglerie fut Miss Mary.

Comme vous le savez, l'Angleterre est le peuple chez lequel l'exportation des demoiselles à brevet est le plus développée.

Miss Mary était très grande, très mince. d'un blond incolore, toujours perdue dans les étoiles, nageant continuellement dans l'impalpable éther, et souvent soupirant d'une façon retentissante, comme sous le coup d'un tendre souvenir. Ajoutez à cela un appétit britannique, et vous aurez un crayon assez ressemblant de cette intéressante personne.

Aux heures réglées, l'institutrice se rendait automatiquement dans la salle assignée pour ses leçons, laissait s'écouler le temps voulu, et généralement regagnait son appartement sans avoir vu son élève apparaître.

Un jour, tandis qu'elle était plongée dans cette attente journalière, elle aperçut un joli petit marmiton qui se dirigeait vers elle avec une allure délurée et une mine des plus hardies. Elle se disposait déjà à l'interroger sur sa présence dans ce scientifique retrait, lorsque l'insolent, sans le moindre respect pour la vertueuse demoiselle, lui jetant les bras autour du cou, se mit à l'embrasser à pleine bouche.

Je vous laisse à penser si miss Mary poussa des clameurs indignées !

L'audacieux petit drôle, nullement intimidé par ces cris, entraîna la grave institutrice dans une sarabande folle autour de la salle et, plus l'anglaise poussait d'appels désespérés, plus le jovial marmiton redoublait de bonds endiablés et d'éclats de rire retentissants.

Enfin miss Mary parvint à se dégager des étreintes de

son galant cavalier, et les nombreux serviteurs que le bruit avait attirés ne trouvèrent plus que la princesse Sophia vêtue d'un costume emprunté à son camarade des cuisines et riant comme une folle.

Nul ne put persuader à la digne Anglaise que la scène qui l'avait tant émue était tout simplement une niche de son élève. Elle se hâta de faire ses malles et ne consentit à aucun prix à prolonger son séjour dans une demeure où une honnête personne était exposée à de pareilles entreprises.

Elle fut remplacée par une allemande que l'on payait fort cher.

Les Allemands, tout en rêvant de clair de lune et de myosotis, en prêchant le désintéressement, l'abnégation, le devoir et la vanité des biens de ce monde, les Allemands, dis-je, sont de tous les hommes qui encombrent la surface du globe, les plus férocement âpres au gain.

La princesse éprouvait un sentiment qu'il n'est pas rare de trouver d'ailleurs chez les Russes : elle avait une extrême répulsion, une invincible antipathie pour la race teutonne, aussi résolut-elle d'en finir, le plus vite possible, avec sa nouvelle maîtresse.

Celle-ci prenait ses repas dans son appartement. Sans être d'une délicatesse outrée, elle était fort gourmande à sa manière.

Sophia appela à son aide son féal marmiton, et grâce aux soins des deux conspirateurs, la pauvre institutrice ne reçut ses repas qu'après que chacun des plats devant figurer sur sa table eut reçu régulièrement une large poignée de sel et une généreuse pincée de poivre — en supplément de ce qui avait déjà pu les en gratifier l'artiste chargé de leur composition.

(A suivre) P. DAX

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE — Psychologie, par Georges FONSEGRIVE, Paris, Picard et Kaan., in-18, 310 pages.

Brèves et substantielles réponses aux questions du nouveau *Plan d'études*. Ce sont, en dépit du titre, des *Leçons*, d'une contexture parfaite, et qui rappellent souvent celles de M. Rabier, plusieurs fois citées, celles-ci, dans la liste des ouvrages à consulter qui se trouve — heureuse innovation — après chaque leçon. Nous avons parcouru cette *Psychologie*. Elle est expérimentale, mais n'exclut pas l'*à priorisme* traditionnel, auquel elle rend hommage. Elle conçoit la métaphysique non-seulement comme possible, mais comme scientifique et démonstrative, ce qui est un progrès évident sur la notion Kantienne, à laquelle on pourrait croire que l'auteur a emprunté les éléments — insuffisants peut-être — d'une conciliation entre la psychologie nouvelle et l'ancienne métaphysique. Il s'en défend cependant, et se réclame d'Aristote et de Leibnitz. Il définit la philosophie, comme ces derniers: la science des causes efficientes et des causes finales. Mais, rendu plus prudent, pour ne pas dire plus timide, par l'examen des définitions positiviste, criticiste et phénoméniste, il entend, en définitive, par philosophie : « un esprit de curiosité critique qui engendre la systématisation des sciences, la science des lois représentatives de l'esprit, et *peut-être la science des causes.* » Une telle définition n'est-elle pas à la foi incohérente dans sa forme comme un syncrétisme, et disparate dans ses éléments comme toute agglutination de plusieurs doctrines qui « hurlent » de se trouver ensemble? La psychologie est la base du système: la métaphysique en fait le couronnement. La logique sert de trait d'union entre la psychologie et la métaphysique, et, comme cette dernière, à laquelle elle ne le cède pas en généralité, elle domine toutes les sciences. La *Logique* de M. Fonsegrive sera-t-elle une réédition de l'hégélianisme, et l'aventureux philosophe a-t-il cru le moment venu d'introduire dans les classes le panthéisme logique? Dans le prochain et dernier volume des *Eléments*, la morale sera rejetée après la logique et la métaphysique, comme étant la métaphysique des mœurs et la science de la *fin* morale. *Peut-être* y sera-t-il question de *finalité*!

Malgré tout, nous préjugeons bien du second volume. Le premier se distingue par une méthode exacte, lucide, graduée, des exposés bien venus, des conclusions sages et modérées. Nous y louerons entre autres la théorie de l'inconscient — du subconscient, comme l'appelle heureusement M. Fonsegrive, celle de la volonté, où il a résumé son grand et magistral ouvrage, celle de l'expérimentation psychologique pour laquelle il veut qu'on recoure même à la sugges-

tion hypnotique. L'emploi des schèmes ou figures est d'un bon exemple, pourvu qu'il ne dégénère pas en allégories symboliques, comme chez quelques néo-scolastiques, et qu'il ne se borne pas à reproduire des figures d'optique, comme celles de la « contiguité imaginative » ou de la « loi dynamique des images », ou enfin de la « réalisation des images », dans la *Psychologie* de M. Fonsegrive.

Le style de cet ouvrage élémentaire est excellent et très philosophique. On pourrait y relever cependant quelques néologismes inutiles comme : « étroitesse de l'introspection », traduisant ce titre du programme : limites de la conscience, ou quelques expressions qui sentent leur matérialisme ou leur « laboratoire de psychologie de Sorbonne », comme, par exemple : « les phénomènes psychologiques n'ont qu'une situation dans le temps. »

Nous ne convenons pas que les phénomènes psychologiques soient, en tant que tels, absolument mesurables, surtout quant à leur intensité. Nous nous permettons de signaler une phrase équivoque où l'auteur semble dire de la cause du plaisir ce qui n'est vrai que de sa nature intime, à savoir qu'elle est toujours psychologique. Nous ne pouvons admettre une simple différence intensive entre la sensation présente et l'image renouvelée. Enfin, nous attendions de l'auteur de l'*Essai sur le Libre Arbitre* et de la *Causalité efficiente* une solution moins modeste et moins timide du problème de la liberté. Celle qu'il donne nous a paru psychologiquement faible et surtout insuffisante pour expliquer et fonder la moralité.

E. BOUISSON.

PETITE MÉTHODE d'ANGLAIS, par J. Mc. Laughlin, Paris, Garnier, in-18 159 pages.

Cette *Méthode* a les défauts de toutes les méthodes. Elle déplaira, de ce chef, à tous les adversaires systématiques de ce genre d'ouvrage. Elle présente, par ailleurs, des qualités incontestables de clarté et d'ordre. L'étude de l'anglais en doit être rendue facile et rapide.

Nous demandons aux ennemis des *Méthodes* grâce pour celle de M. Laughlin, en faveur de la troisième partie, qui est une grammaire, suffisante, après tout, et que rien n'empêche d'étudier couramment avec la première, qu'on est convenu d'appeler proprement : la méthode, et qu'on transformerait par ce moyen en Cours d'exercices gradués.

Bn.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

L'IDÉE RELIGIEUSE DANS LA HAUTE CRITIQUE

A propos d'un livre récent [1]

Il se produit, en ce moment, dans l'opinion publique, un mouvement très curieux à étudier. Tandis que certains partis politiques cherchent à raviver ou à fortifier la guerre religieuse, des marques de sympathie, dont quelques-unes ne laissent pas de surprendre, arrivent à l'Église de presque tous les milieux éclairés (2). Je ne fais nullement allusion à la nouvelle forme de religiosité qu'une école poétique a la prétention de mettre à la mode. Les intentions des symbolistes, décadents, déliquescents et autres écrivains de ce genre ont peut-être quelque chose de fort louable ; mais l'Église n'a rien à attendre de leur concours. Le fait d'introduire le mysticisme dans une littérature grossièrement sensuelle ne peut avoir quelque importance qu'à titre de phénomène symptomatique. Messieurs les décadents, en dépit de certaines apparences, se préoccupent beaucoup de l'opinion publique ; puisqu'ils s'attachent avec tant d'ardeur au sentiment religieux, leur réputation n'a sans doute rien à y perdre.

Mais au-dessus, bien au-dessus de ce courant poétique, se dessine un autre courant à la fois scientifique et littéraire dont l'importance mérite d'être signalée. Un travail récent de M. Gaston Boissier contribuera largement à l'accentuer. La *Fin du Paganisme* n'est pas tout à fait une œuvre nouvelle, car elle a déjà paru dans la

(1) *La Fin du Paganisme,* par M. Gaston Boissier, de l'Académie française.

(2) Voir Lanson, *Bossuet.* — Jean Honcey, *Les Chrétiens de lettres.*

Revue des Deux-Mondes. Mais des études de ce genre gagnent à être lues d'un trait ; la pensée maîtresse de l'auteur se dégage ainsi plus nettement et ses conclusions, en formant corps, produisent une impression plus forte. On peut tirer du livre de M. Boissier diverses sortes d'enseignements, mais ceux qui ont trait à la question religieuse offrent un intérêt tout particulier.

Avant d'aborder les auteurs chrétiens, M. Boissier avait déjà parcouru dans tous les sens, la littérature latine, dissipant bien des préjugés, ébranlant mainte tradition qui semblait solidement établie depuis la Renaissance. Les vieux humanistes, dont M. Thiers se fit l'écho, en pleine Académie (1), durent en tressaillir dans leur tombe. Mais pour être curieuse et savante, la critique de M. Boissier n'est pas irrespectueuse. Elle a pu transposer beaucoup de statues antiques, les raffermir sur leurs piédestaux chancelants, ou les dégager des ronces qui les déshonoraient ; elle n'en a renversé aucune. Dieux et poètes ont gagné en attraction sympathique ce qu'ils ont perdu en fausse majesté. Assurément, M. Boissier aime cette littérature latine dont, le premier, il nous a montré l'aspect le plus intéressant. Mais il lui a bien fallu la suivre dans tous ses développements, et par suite, dans sa décadence et ses dernières luttes avec un esprit nouveau qui allait dominer le monde.

Remarquons d'abord combien M. Boissier était heureusement préparé à écrire l'histoire de ces grandes luttes. Un pur lettré ne peut pas comprendre les cinq premiers siècles de notre ère. Comme Voltaire, comme Gibbon, comme Montesquieu peut-être, il est tenté de confondre le Christianisme avec la barbarie et de le traiter en conséquence. Certes, M. Boissier regrette les dieux

(1) Quand M. Boissier se présenta à l'Académie, M. Thiers vota contre lui pour protester en faveur de Cicéron, contre certaines appréciations de la nouvelle école.

d'Homère : il en a parlé avec une fine et délicieuse mélancolie qui révèle bien en lui « le lettré incorrigible. » Mais son esprit ouvert à toutes les larges idées était familiarisé depuis longtemps avec les études religieuses. L'historien de la religion romaine tempère, chez M. Boissier, les préférences un peu exclusives du littérateur, et nous avons ainsi une œuvre composée par un écrivain très épris de l'antiquité classique et en même temps très attentif au développement de l'idée religieuse.

Voilà pourquoi, sans doute, M. Boissier a su établir avec tant de précision l'importance proportionnelle des questions qu'il a traitées. Le titre qu'il donne à son œuvre la rattache à des études antérieures plutôt qu'il ne caractérise son objet propre. C'est sur la doctrine, la littérature et l'histoire du Christianisme, que le savant écrivain concentre presque toute son attention ; le paganisme n'arrive qu'au second plan. On ne saurait trop l'en féliciter au point de vue littéraire, mais surtout dans l'intérêt de la haute culture intellectuelle. Outre que le champ de la littérature latine semble un peu épuisé, le sérieux de la vie moderne contraste singulièrement avec certaines dispositions morales des écrivains classiques. Nos luttes politiques, économiques, religieuses et sociales nous font mieux sentir ce qu'il y a dans la littérature romaine de creux, de froid, d'artificiel, de trop alexandrin et parfois d'anti-démocratique. Quand vous entendez gronder autour de vous les menaces du quatrième état, essayez de lire les plus spirituelles épîtres ou les odes les plus délicates d'Horace. Son ironie vous paraîtra cruelle, sa philosophie sèche et étroitement bourgeoise ; son lyrisme le plus aimable vous laissera comme un arrière goût d'égoïsme concentré ! Au contraire, les écrivains ecclésiastiques ou simplement chrétiens agitent déjà, avec une émotion communicative, les très graves et toujours palpitantes questions de liberté, d'égalité so-

ciale et politique, de progrès et d'avenir. Qu'importe l'incorrection de leur langage ! Nous sentons notre cœur battre à l'unisson de leur cœur, nous comprenons qu'ils souffrent des mêmes tristesses et qu'ils partagent les mêmes espérances. Du reste, les classiques païens de la même époque n'échappent pas davantage à l'incorrection ni au mauvais goût.

M. Boissier a toujours, ou presque toujours rendu justice aux chrétiens des premiers siècles. Ses conclusions sont généralement celles que les catholiques peuvent le plus vivement souhaiter. Sur l'écroulement du paganisme, sur Constantin, sur les martyrs, sur l'importance des persécutions, sur la poésie chrétienne, il s'exprime souvent comme un apologiste. Bien mieux encore : soit penchant d'une âme élevée, soit pénétration de critique, M. Boissier a su entrer dans le plus intime de la vie chrétienne. Que de pages émues sur l'état d'âme des nouveaux convertis, par exemple, ou sur la sensibilité surnaturelle qui se révèle pour la première fois dans le *Pasteur* d'Hermas, ou bien encore sur les entretiens de saint Augustin avec sainte Monique, ou sur les évangiles apocryphes ! Saint Martin surtout semble avoir inspiré à M. Boissier une vive sympathie. Sans doute, cet aimable saint maltraite les dieux d'Homère, il exorcise Mercure et Vénus et il traite, quelque part, Jupiter de franche bête. Mais il se montre toujours très bon pour les petites gens, il prodigue les miracles en leur faveur. On a beau appartenir à deux Académies et vivre à peu près exclusivement dans une atmosphère d'aristocratie intellectuelle, on ne dépouille pas les sentiments démocratiques de son temps. M. Boissier a raison d'affirmer ses sympathies pour saint Martin, mais peut-être néglige-t-il un peu ce qu'il y a de surnaturel chez son héros pour ne voir que sa popularité.

Cette disposition d'esprit pourrait même provoquer

des surprises parmi les chrétiens peu habitués aux finesses de la critique contemporaine. M. Boissier, qui a un esprit très vif, s'efforce visiblement à en contenir les saillies. Il traite avec un tact parfait les graves et difficiles questions se rapportant à son sujet. Mais le démon de l'ironie trouve bien quelques compensations. L'esprit de M. Boissier se manifeste sous forme de raillerie délicate, mais persistante et légèrement corrosive (1) qui n'exclut ni la sincérité de l'émotion ni même parfois un certain enthousiasme. Pour s'en faire une idée, il faut lire tout le chapitre consacré aux miracles de saint Félix. Ces récits où il est question de moutons, de bœufs et de porcs amusent beaucoup M. Boissier et le lecteur aussi, car vous pensez bien qu'en passant des strophes latines de saint Paulin dans le français alerte du spirituel académicien, ils n'ont rien perdu de leur agrément. Par malheur, des récits de ce genre, qui intéressent si vivement le lecteur, ne lui expliquent rien ; plusieurs problèmes historiques, psychologiques et théologiques restent sans solution. Voici, par exemple, la question des possédés que M. Boissier rencontre à chaque pas et sur laquelle il ne se prononce en aucune manière. En ces temps de spiritisme et de magnétisme, il y aurait, je crois, intérêt à l'étudier sérieusement. Elle pourrait bien n'être pas aussi simple qu'on le pense dans les milieux académiques.

L'esprit de M. Boissier s'exerce de préférence sur les intransigeants. Le distingué professeur, dont les élèves rédigent le *Temps* et les *Débats*, se sent médiocrement porté vers les partis extrêmes. Je le soupçonne même de frapper, sur le dos de Tertullien, quelques-uns de nos contemporains. Que Tertullien ait prêté à rire par ses exa-

(1) Un seul exemple : « Le doux poète (il s'agit de saint Paulin) ne peut « se réduire à traduire ce passage cruel ; son cœur en est révolté, il « s'en tire, comme font souvent les théologiens dans l'embarras, par l'al- « lusion. »

gérations, qu'il ait souvent formulé des doctrines étranges ou dangereuses, c'est incontestable, et d'ailleurs l'Église l'a condamné. Que les intransigeants de tous les temps et de tous les pays commettent beaucoup de fautes politiques, ce n'est pas du tout invraisemblable. Mais ces attaques directes ou indirectes contre les chrétiens militants de nos jours ont une portée et des conséquences auxquelles l'auteur de la *Fin du Paganisme* n'a sans doute pas songé. M. Boissier a consacré aux martyrs quelques pages émues qui font grand honneur à son cœur et à la largeur de sa critique. Mais allons au fond des choses : Ces martyrs n'étaient-ils pas des intransigeants ? Il serait difficile de soutenir le contraire, et j'imagine que les fonctionnaires opportunistes des premiers siècles, hommes polis et frottés de littérature, se piquaient de représenter la modération intelligente entre les fureurs de la populace païenne et l'étroitesse de l'esprit chrétien.

Saint Paul condamne quelque part la sagesse des sages et la prudence des habiles, et en dépit de tous les aréopages anciens ou modernes, l'humanité, qui a besoin de dévouement, d'héroïsme et de sacrifices, donne raison à saint Paul. Ou plutôt non, les plus subtils, les plus sceptiques, les plus froidement ironiques des aréopagites s'infligent à eux-mêmes d'heureux démentis. M. Renan, par exemple, dans une pensée facile à comprendre, ne craint pas de comparer Mlle Louise Michel à Ézéchiel ; mais lisez ensuite les ouvrages où il développe sa comparaison. Il vous prouve que l'intransigeance des prophètes a préparé le Christianisme d'où est sortie la civilisation moderne. Il conviendrait donc de distinguer entre intransigeants et intransigeants. Sans doute, M. Boissier parle avec infiniment plus de modération et de respect que M. Renan des choses religieuses, mais dans la répulsion que lui inspirent les intransigeants catholiques n'entre-t-il pas un peu de renanisme ?

Et, ici, nous touchons à un point très délicat. Toute œuvre sérieuse et sincère suppose certains principes exprimés ou sous-entendus, à la lumière desquels l'auteur juge les hommes et les choses. Dans un travail où sont constamment comparés l'antiquité classique et le Christianisme, ces principes ont une importance capitale. Quels sont ceux de M. Boissier ? Il serait peut-être téméraire de se prononcer catégoriquement. Presque toujours la remarquable souplesse de l'écrivain lui permet d'envisager les questions sous leurs aspects multiples, sans qu'il ait à énoncer sa propre opinion. Il se place tour à tour au point de vue chrétien et au point de vue rationaliste, puis il laisse à ses lecteurs le soin de conclure. Nous pouvons, cependant, jusqu'à un certain point, saisir ses tendances. M. Boissier aime passionément la discussion,—très courtoise, cela va sans dire, — non purement spéculative, mais pratique, et se rattachant à de grands intérêts moraux, religieux ou politiques. Son idéal semblerait être une sorte de parlementarisme à la fois scientifique et littéraire dont l'objet propre serait de préparer, par une comparaison du passé avec le présent, l'avenir intellectuel de nos jeunes générations. La direction des débats appartiendrait à l'opinion publique représentée par une élite de critiques et de lecteurs ; les livres savants remplaceraient les discours improvisés. Nulle part, ces tendances de M. Boissier ne se manifestent avec plus d'évidence que dans le chapitre intitulé : *Affaire de l'autel de la Victoire.* Il s'agit, en effet, d'une très grave affaire. D'un côté, le Sénat conservateur s'appuie sur les vieilles traditions romaines, et se prévaut des gloires nationales pour maintenir intacts les rapports du paganisme et de l'état. D'autre part, le Christianisme débordant de vie demande l'abolition de privilèges surannés et provoque dans tout l'empire comme une immense révolution.

Les représentants des deux partis sont dignes l'un de l'autre. Symmaque, rhéteur consommé et administrateur habile, défend avec énergie le monopole des prêtres païens. En face de lui se dresse saint Ambroise, à la fois ascète et homme du monde, qui en appelle à l'opinion publique avec fierté et bonne humeur. C'est merveille de voir avec quelle dextérité M. Boissier analyse les discours des deux adversaires ; mais à qui donner raison ? Symmaque écrit certainement mieux que son rival ; il a plus de goût, il plaide pour cette mythologie qui nous rappelle les lettres antiques, tout autant de raisons qui ont beaucoup de valeur aux yeux d'un académicien. Mais saint Ambroise représente le progrès. Encore que son style soit un peu diffus, l'ensemble de son œuvre a de très grands mérites. M. Boissier distribue ainsi l'éloge et le blâme, et puis, c'est tout.

On a le droit de dire qu'il nous donne là une solution trop platonique ou trop purement littéraire, car la situation politico-religieuse du ɪᴠ^{e} et du ᴠ^{e} siècle est, à peu de chose près, celle que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

Ne pourrons-nous donc pas trouver, dans son ouvrage, des applications plus immédiates ? Si je comprends bien la pensée de l'auteur, ses conclusions n'ont rien de provisoire ; elles sont bien définitives. Il faut simplement tirer de son travail une grande leçon de tolérance. Aujourd'hui, comme au temps de Symmaque, l'Église et ce qu'on pourrait appeler le laïcisme gouvernemental et enseignant se trouvent en présence. Seulement, au lieu qu'elle prenait l'offensive au ᴠ^{e} siècle, l'Église en est aujourd'hui réduite à la défensive. Aucune des deux puissances n'est assez forte pour supprimer l'autre. Toutes deux, du reste, selon M. Boissier, ont une mission bienfaisante à remplir. Le mieux pour elles

est donc de conserver des relations de courtoisie réciproque et de travailler avec des sentiments de pacifique émulation au développement moral de l'humanité, aux progrès de la civilisation et de la science.

Ces dispositions ne dénotent pas chez M. Boissier des sentiments bien hostiles à l'Église, au contraire ; mais les catholiques regretteront sans doute qu'il n'ait pas mis une autre gradation dans l'admiration qu'il professe pour les vertus chrétiennes. « Malgré l'ardeur de sa foi, dit « M. Boissier, saint Félix sut conserver jusqu'à la fin les « vertus les plus précieuses : la tolérance et l'humanité. « C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui. C'est « par là qu'il a mérité l'honneur d'être mis à côté de « son maître, saint Martin, au premier rang des saints « français. » Saint Martin n'aurait certainement pas accepté cet éloge. Ce que M. Boissier appelle la tolérance et l'humanité des saints ne représente qu'un aspect de leur charité, et la charité elle-même a pour principe la foi. Se mettre en garde contre celle-ci pour mieux faire valoir celle-là, c'est demander à l'arbre un peu plus de fruits, tout en interceptant la meilleure partie de sa sève. Le Christianisme est, ne disons pas un bloc, mais un tout parfaitement ordonné. Permis à chacun de le considérer par les côtés qui lui plaisent davantage, mais quand nous voudrons étudier à fond sa vie intime et sa doctrine, nous remonterons à la vertu primordiale dont dépendent toutes les autres, la foi.

Si les principes d'après lesquels M. Boissier a composé son œuvre, donnent lieu à des réserves nécessaires, en revanche la composition et le style réunissent tous les suffrages. On ne peut rien imaginer de plus instructif, de plus agréable, ni de plus piquant que cette manière d'écrire l'histoire. Combien il a fallu de souplesse, de science, d'habileté dans l'art de choisir les sujets à traiter et d'amener les rapprochements ingénieux, pour

donner tant de vie à un passé dont quinze siècles nous séparent ! Le commun des lecteurs ne connaît guère la période qui s'étend depuis Constantin jusqu'à la chute de l'empire. Gardez-vous de lui rappeler trop de dates vraisemblablement oubliées ; n'allez pas l'entretenir des hommes de second ordre, il ne pourrait pas vous suivre. M. Boissier a tenu compte de cet état d'esprit et il a étudié exclusivement les personnages, les ouvrages, ou les évènements dont l'influence s'est fait sentir sur l'histoire générale de l'empire et du Christianisme. Constantin, Julien l'apostat, Tertullien, saint Augustin, Minucius Félix, Symmaque, saint Ambroise, voilà certes de grands noms déjà familiers à nos mémoires, mais auxquels, grâce à M. Boissier, répondront désormais des idées très précises, présentées sous une forme très intéressante, formant un ensemble harmonieux de considérations, de critique littéraire et de philosophie religieuse.

Car cinq ou six genres littéraires se rencontrent à la fois dans la *Fin du Paganisme*. Voulez-vous des études à la façon de Montesquieu ? allez au chapitre IIIe du livre VIe et vous verrez comment, contrairement à l'opinion de Raynal, de Gibbon et de tout le XVIIIe siècle, le Christianisme n'est nullement responsable de la chute de l'empire romain. Les lettres de Symmaque et les poésies d'Ausone fournissent à l'auteur de *Cicéron et ses amis*, une occasion nouvelle de déployer la sagacité de son érudition et la finesse de sa critique. Avec l'*Octavius* de Minucius Félix, nous entrons sinon dans l'apologétique proprement dite du moins dans un ordre d'idées qui l'avoisinent. Voici, sur la retraite de Cassisiacum, des scènes qu'on croirait empruntées à la vie des saints, encadrées dans des tableaux comme on en trouve dans Platon. Jugez plutôt :

« Nous connaissons fort mal la maison de Vérécundus, « mais elle ne nous fait pas l'effet d'un couvent. Tout ce

« qu'on nous en dit, c'est qu'elle était voisine de Milan
« et située vers le sommet des montagnes. Il est donc
« vraisemblable qu'elle s'élevait sur les premiers contre-
« forts des Alpes, en face des belles plaines et des lacs
« enchantés de la Lombardie. Saint Augustin ne paraît
« pas avoir été touché du pays charmant qu'il avait sous
« les yeux, et nulle part il n'a pris la peine de le dé-
« crire...

« D'ailleurs, saint Augustin n'y était pas arrivé seul, il
« y avait mené avec lui une assez nombreuse compa-
« gnie, sa famille d'abord, c'est-à-dire sa mère, son fils,
« un de ses frères, ses cousins ; puis quelques jeunes
« gens, ses élèves chéris, dont il n'avait pas voulu se sé-
« parer en quittant le monde, deux surtout qui étaient
« devenus ses amis les plus chers, après avoir été ses
« meilleurs disciples. Alypius qui le suivait depuis Tha-
« gaste et Licencius, le fils de son ancien protecteur,
« Romanianus. Tout ce monde était jeune, bruyant, agité.
« On vivait en commun, sous la direction d'Augustin ;
« Monique était naturellement chargée des soins du mé-
« nage, mais on verra qu'elle ne s'y tenait pas confinée,
« et qu'elle était admise aussi dans les entretiens les plus
« savants. Augustin, quoiqu'il eût rompu avec le monde,
« ne laissait pas d'avoir quelques affaires sérieuses à
« traiter. Il semble que Vérécundus, en abandonnant sa
« maison à son ami, l'avait chargé d'y tenir tout à fait sa
« place. Le domaine devait être assez important : Augus-
« tin s'en occupait comme s'il en eût été vraiment le maî-
« tre ; il surveillait les ouvriers, il tenait les comptes, et
« les travaux de propriétaire et de bon agriculteur lui
« prenaient une partie de son temps, le reste était donné
« à l'étude. »

Ailleurs, M. Boissier nous explique, presque en administrateur, l'organisation de l'instruction publique à Rome. On reconnaît là les idées et l'expérience du pro-

fesseur qui a pris une large part aux transformations de l'enseignement supérieur en France.

Mais le caractère le plus saillant de la *Fin du Paganisme* me paraît être le mélange de l'antique et du moderne, du passé et du présent. M. Boissier est sans doute un savant, mais il se montre surtout épris des choses de son temps et toujours préoccupé de l'avenir. Aussi, en étudiant l'histoire romaine, ne perd-il jamais de vue la France du XIX[e] siècle. Toutes les questions qui passionnent, en ce moment, l'opinion publique, sont traitées dans la *Fin du Paganisme*. M. Boissier parle avec une rare compétence du monopole universitaire, du caractère démocratique qu'offrent les chants sibyllins, de la théorie du progrès, d'après saint Ambroise, des habitudes de polémique en usage chez les évêques. Peut-être cette manière de rajeunir l'histoire offrira-t-elle quelques inconvénients, aux yeux des futures générations de lecteurs, mais, pour le moment, nous ne trouvons dans le travail de M. Boissier qu'agrément et profit.

Ceux-là, surtout, qui, dans leurs préoccupations, mettent au premier rang, les progrès de l'influence chrétienne, saluent avec bonheur la *Fin du Paganisme*. Non, sans doute, que l'auteur ait voulu faire de l'apologétique, mais intentionnellement ou non, il a coopéré au mouvement puissant qui entraîne les générations conporaines, sinon vers le Christianisme proprement dit, du moins vers une certaine forme de christianisme. C'est déjà un résuttat considérable. A l'heure qu'il est, M. Boissier peut être regardé, à juste titre, comme un des représentants les plus distingués de la haute Université. Son influence moins bruyante que celle de M. Lavisse est certainement plus profonde, car elle s'exerce sur une élite de jeunes professeurs à qui appartient peut-être la direction de l'avenir. Dans les enseignements de celui qui est en même temps un de leurs maîtres les plus

écoutés et un très remarquable initiateur, nous pouvons donc jusqu'à un certain point chercher à découvrir l'opinion générale de demain. L'évolution chrétienne que nous voyons s'accomplir sous nos yeux s'achèvera-t-elle au profit de l'Église? Nul ne le sait. Mais ce que nous constatons avec joie, c'est que la littérature chrétienne, longtemps calomniée — ou ce qui est pire — ignorée, entre avec honneur dans le mouvement de la science contemporaine.

C. DELFOUR.

UN MISSIONNAIRE AU XIXe SIÈCLE

Nous commençons aujourd'hui la reproduction d'un chapitre de l'ouvrage que notre collaborateur va publier, l'hiver prochain, sur l'ABBÉ COMBALOT *et l'action catholique en France de* 1820 *à* 1870.

Mgr Ricard veut bien nous donner la primeur de ce chapitre, qui, nous en sommes sûrs, intéressera vivement tous nos lecteurs.

(N. DE LA R.).

SOMMAIRE : Pourquoi nous renonçons à l'ordre chronologique dans ce chapitre. — Les éléments du genre particulier à l'abbé Combalot. — S'il improvisait habituellement en chaire. — Vil ilote du rail ! — Les reproches de la critique. — Comment M. Combalot se préparait à son ministère par l'étude approfondie des grands docteurs de l'Église. — Ses manuscrits en témoignent. — L'abbé Combalot en chaire. — « Je leur jette mon âme ! » — Souvenirs de Lacordaire et de Savonarole. — Les mauvais livres. — La Bible. — Pourquoi les nations ont-elles frémi ? — La papesse anglicane. — Les commis-voyageurs. — La sainteté de l'Église. — Une note douce dans l'éloquence. — La prière. — L'art chrétien. — Une messe pontificale. — La Grande Chartreuse. — L'abbé Combalot visite Mme Lafarge dans sa prison. — Contre le scandale. — Les ravages de la volupté. — Histoire d'une tabatière. — La parabole de l'enfant prodigue. — Conversion de la fille de Mme Roland. — Faits extraordinaires de l'assistance du ciel sur l'infatigable missionnaire. — Il prêche plusieurs stations à la fois. — La mission de Lodève. — Ce qu'il dit de Lacordaire. — En Belgique. — Dans les montagnes de la Lozère. — En Piémont. — Chez Cavour. — Il exorcise deux possédées du démon. — *Adest Regina !* — A la Cathédrale de Rennes. — Un mot de Grégoire XVI à l'abbé Combalot. — Comment il appréciait les droits et les devoirs du sacerdoce catholique. — Son zèle pour les retraites pastorales. — Le prédicateur céleste.

I

Après avoir dressé, au prix de recherches longues et minutieuses, en nous aidant des journaux de l'époque et

de la correspondance que nous avons entre les mains, une table chronologique des prédications de M. Combalot, nous nous décidons à sacrifier cette chronologie, dans l'impossibilité où nous serions d'y mettre assez de variété pour la rendre tolérable au lecteur. Rien ne ressemble à un Carême ou à un Avent comme un autre Avent et un autre Carême, et, sauf les incidents anecdotiques qui en couperaient à d'assez longs intervalles la monotonie, la teinte un peu uniforme qui en résulterait nous oblige à renoncer à cette forme de récit. Une vue d'ensemble aura de plus l'avantage de mieux peindre la grande figure oratoire et apostolique de « l'homme le mieux doué » que Berryer eût jamais connu, suivant le mot célèbre que le plus grand avocat du siècle aimait à répéter.

Nous voudrions, d'abord, essayer de tracer en quelques lignes la caractéristique de ce genre d'éloquence, qui, discuté et même critiqué par plus d'un bon juge, finissait toujours, même auprès des délicats, par s'imposer à une attention bientôt suivie d'un irrésistible entraînement. « C'est notre maître à tous! » disait l'un de ces critiques, en sortant de Saint-Sulpice, où il s'était rendu avec d'autres aussi peu disposés, pour le juger en une occasion qui devait lui permettre de donner la mesure de ses défauts.

L'un d'eux a dit qu'on pouvait appliquer aux discours de l'abbé Combalot ce que Sainte-Beuve disait de ceux de Lacordaire : ils ont un caractère qui ne les rattache à rien de ce qui est réputé classique en ce genre, mais qui est singulièrement approprié à l'auditoire de ce temps-ci.

Après avoir étudié de très près les manuscrits où l'abbé Combalot jetait les grandes lignes de ses sermons et souvent les traits principaux de ses moindres improvisations, nous ne pouvons souscrire à ce jugement, dont la seconde partie seule nous semble vraie.

L'abbé Combalot, au contraire, doit beaucoup à ses

fortes études de la parénétique ancienne. Son mérite, et c'est un privilège des grands esprits, a consisté à ne s'inféoder à aucune époque particulière. Il les a fondues en un tout homogène, qui prend de chacune sa fleur et en forme une nouveauté agréable, qui illusionne sur ses éléments constitutifs.

De l'homélie patristique, il a pris l'amour du texte sacré et l'aisance avec laquelle l'exégèse du détail permet de passer d'un thème à un autre sans s'inquiéter démesurément de la transition rigoureuse : sous ce rapport, il tenait de saint Grégoire-le-Grand, de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, son livre de prédilection et son auteur de chevet, et surtout, croyons-nous, de saint Bernard.

De l'éloquence sacrée au grand siècle, il avait pris le développement merveilleux des sens visés par l'Esprit-Saint ou par les Pères de l'Église dans un texte donné : Bossuet est incomparable en ce point, et quiconque voudra jamais savoir comment on tire d'une pensée toute sa substance et sa moëlle, devra lire et relire les sermons de ce grand homme, bien supérieurs à cet égard aux oraisons funèbres trop exclusivement cultivées dans nos humanités. Combalot en eut le pressentiment dès sa première adolescence, et nous retrouvons dans la bibliothèque qu'il a laissée un vieil exemplaire des sermons de Bossuet, chargé de notes et de signets témoignant de son vieux culte pour cette *enucleatio* des textes expliqués par l'immortel évêque.

S'il tenait de Bossuet, il tenait aussi de Bourdaloue, pour le soin avec lequel tous ses plans (1), même les

(1) Il y aurait, croyons-nous, lieu de tirer des manuscrits oratoires de l'abbé Combalot un volume de *Plans de discours*, tels qu'il les avait préparés pour servir de thème à ses improvisations, qui serait d'un secours merveilleux pour l'étude de l'éloquence sacrée contemporaine et même pour la pratique. En laissant aux jeunes prédicateurs l'occasion de se livrer à leur spontanéité personnelle, ils leur seraient extrêmement utiles pour la préparation méditée de leurs discours. Peut-être essayerons-nous de faire ce recueil.

moins fouillés, sont basés sur des divisions d'une logique irréprochable et souvent saisissante par leur ingéniosité, cependant toujours très naturelle. En chaire, cette charpente primitive disparaissait sous la fougue et l'entrain de la forme improvisée, mais les esprits sérieux savaient la reconnaître encore, même au milieu de ce que d'autres plus légers traitaient d'incohérence.

Au siècle de Bridaine, son modèle et son objectif, il avait pris le corps à corps que Lacordaire devait célébrer en définissant l'éloquence une fusion entre l'âme de l'orateur et celle de son auditoire. Nous touchons au grand secret de cette éloquence qui traversa, quarante années durant, la France entière, sans jamais lasser des foules saisies par la hardiesse du conquérant et subjuguées par ce séducteur violent à qui rien ne résistait. Tout à l'heure, nous en aurons la révélation complète.

Enfin, au dix-neuvième siècle et, disons-le bien vite, aux grandes qualités plus qu'aux défauts de la littérature romantique, il devra cet enthousiasme des jeunes qui en imposait aux restrictions des vieux classiques, quand, du haut des chaires les plus célèbres, il lançait à l'auditoire, étonné de cette nouveauté, quelques-uns de ces cris par lesquels, au lycée de Grenoble et au petit séminaire de la Côte, il réduisait au silence les maîtres, effrayés de son enthousiasme pour Châteaubriand et pour les héros des grandes œuvres chrétiennes de l'auteur des *Martyrs*, dont il s'éprendra au point de jeter un jour sur ses auditeurs d'ailleurs gagnés à son enthousiasme le nom de Cymodocée.

Mais, et c'est là le propre du génie, de tous ces éléments si divers et si bien coordonnés, il avait su tirer quelque chose de neuf, de vivant, de personnel, qui était le genre de l'abbé Combalot.

On a beaucoup dit et beaucoup imprimé qu'il n'écrivait presque jamais ses sermons. Il y a du vrai dans cette

affirmation trop absolue, en ce sens qu'il n'a jamais pu réciter de mémoire les sermons tels qu'il les avait écrits, mais la vue seule du monceau de manuscrits que nous avons sous les yeux en ce moment rectifie ce que le renseignement a d'inexact. Improvisateur, soit, mais à la condition d'avoir longuement médité son sujet, d'en avoir tracé l'esquisse très développée, d'avoir beaucoup prié sur son œuvre ; à ce prix-là, une improvisation témoigne d'un respect infini pour le ministère de la parole et pour l'âme de ceux à qui il s'agit de rompre ce pain sacré. L'abbé Combalot tenait à ses manuscrits comme à la prunelle de ses yeux, et les employés de la gare de Vienne ont souvent raconté l'ahurissement de l'homme d'équipe qui avait égaré la valise où gisaient ces grands cahiers oblongs, écrits en grandes marges, le trésor du missionnaire, sa compagnie inséparable. Quand l'homme vint lui dire que tout cela était perdu et qu'on désespérait de le retrouver, l'ardent vieillard entra dans une sainte colère, comme un père à qui l'on arrache son enfant : « Vil ilote du rail, s'écria-t-il dans un emportement qui avait besoin d'une forme nouvelle pour se répandre en torrent, vil ilote du rail, il me faut mes sermons, malheureux ! le fruit de quarante années de sueurs apostoliques !... » Ses éclats attirèrent tout le personnel de la gare, le télégraphe joua dans tous les sens, on courut en amont et en aval, tant et si bien que la valise fut retrouvée, et l'abbé Combalot embrassa l'homme qu'il venait d'invectiver.

Dans ces conditions et moyennant cette réserve, nous n'avons aucune objection à faire notre l'appréciation du « solitaire », qui le connaissait bien.

« L'abbé Combalot est excellemment un improvisateur. Sa mémoire ne connaît point de méprise ; ou, si elle trébuche, l'échec devient pour elle une victoire, tant elle

s'en relève glorieusement (1). L'expression lui vient à point toute faite pour la pensée, et toujours d'une justesse incroyable. Ses mouvements sont rapides et inspirés ; ses allures brusques et triomphantes. » — « Il rompt le fil de son discours, dit un biographe, et le renoue pour le rompre encore et le retrouver, sans s'égarer jamais. Il mêle les saillies, les incidents, les soudainetés et le pittoresque du style avec une pensée grave ; puis de sa voix, de son regard, il va toujours ; sa tête bout, son discours s'échauffe et se colore, il atteint immanquablement son but. En l'écoutant, on songe au P. Bridaine et à M. Berryer ; on a quelque idée de Mirabeau. Dans l'arène représentative, qu'elle qu'eût été d'ailleurs sa passion polique, M. Combalot jouerait un immense rôle de tribun ; et, lui aussi, d'un mot disloquerait ou rebâtirait des ministères et des gouvernements. On a répété à son propos, que ces harangues échevelées et foudroyantes qui produisent un si grand effet dans la chaire, souffriraient difficilement l'épreuve de la typographie, et fourmilleraient de fautes grammaticales à la lecture ; quand cette observation serait fondée, que s'ensuivrait-il ? une seule chose, à savoir qu'il parle pour persuader et non pour se faire admirer, qu'il est un orateur et non un rhéteur. Cicéron et ses pareils, qu'on ne s'y trompe pas, écrivaient leurs harangues après coup. »

Ce qui est vrai dans ces dernières restrictions, c'est que l'abbé Combalot fut toujours et avant tout un apôtre, ne se souciant des règles de l'esthétique classique que tout juste en proportion du bien qu'il en pouvait tirer pour le salut de ses auditeurs. Les rhéteurs de profession ou d'éducation le lui reprochaient amèrement. L'un

(1) Une fois cependant, en Bretagne, ayant voulu apprendre par cœur un sermon d'apparat, il perdit le fil de son discours et se vit contraint à descendre de chaire. *(Notes et Souvenirs de Mme d'Hauteroche).*

d'eux même ne craignait pas d'écrire, pendant la grande mission de 1837 à Dijon : « Ce prédicateur plaît à la foule et excite en elle de fortes émotions ; mais nous doutons que les auditeurs d'un goût plus sévère, d'un esprit plus cultivé, accordent leurs suffrages sans restriction (1). » A ceux-là, M. Combalot aurait pu répondre, avec saint Paul, qu'il ne voulait rien emprunter à la rhétorique humaine, mais il eût bien mieux dit, s'il avait rappelé que l'éloquence, la vraïe éloquence, naquit avant la rhétorique et que, si les règles sont utiles, indispensables même, aux esprits ordinaires, même distingués, elles ne sauraient s'imposer comme des entraves au génie qui les crée. Un auditeur de Nantes le répondra, en 1841, au critique dijonnais de 1837. « Si la toile est à Raphaël, le ciseau à Michel-Ange, la parole, la parole sacrée qui convertit et régénère est à M. l'abbé Combalot. Qui n'a pas entendu les deux premières conférences du soir ne sait rien, ou peu de chose, sur les merveilles de l'éloquence. Celui-là, qu'il se rappelle les plus beaux triomphes de saint Jean Chrysostome dans la chaire d'Antioche ou de Byzance, en présence d'un peuple interdit d'admiration ; qu'il se rappelle les impétueuses ardeurs de l'évêque d'Hippone, s'écriant, au milieu d'un auditoire en larmes : *Je ne veux pas être sauvé sans vous* ; qu'il se rappelle la grande voix du XVIIe siècle, tombant sur la poussière de toutes les gloires, courbant toutes les majestés devant la majesté du cercueil ; et il jugera peut-être de quels accents a retenti la basilique de saint Pierre, le 10 et surtout le 12 mars 1841 (2). »

L'aristarque de Dijon reproche encore à l'orateur de ramener quelquefois les mêmes idées, les mêmes raisonnements, les mêmes expressions, — cela aussi est con-

(1) *Journal de la Côte-d'Or* du 15 avril 1837.

(2) *Analyse développée* des discours et conférences de M. l'abbé Combalot, par H. F., p. 68.

traire aux règles — mais surtout sa dureté et son mépris à l'égard des croyances religieuses qui n'ont pas adopté la foi catholique ou qui l'ont abandonnée, et envers leurs sectateurs. Le reproche sent son libéralisme et, quand on connaît le nom de son auteur, on a, paraît-il, beaucoup moins de droit de s'en étonner, vu le milieu gallican où il prenait ses inspirations. Il y a cependant, comme en tout reproche même le plus systématique, quelque chose de vrai dans cette récrimination passionnée (1) : « Nous dirons franchement à M. l'abbé Combalot que les droits de la chaire ne vont pas jusque là contre des adversaires qui sont forcés de recevoir l'insulte sans pouvoir la repousser, et que la politesse humaine devrait interdire ces sorties d'un zèle intolérant, quand même la charité évangélique ne condamnerait pas des procédés de cette nature, exaspérant plus qu'ils ne rapprochent ; et ce n'est pas ainsi que François de Sales, Bossuet, Fénelon, Fléchier, parmi les catholiques, Claude, Grotius et Leibnitz, parmi les réformés, entendaient les discussions religieuses. »

D'autres, allant plus loin et pénétrant plus avant dans le fond même d'un genre qui gênait leur routine, comme ils le firent d'ailleurs pour Lacordaire, contestaient la solidité d'une parole qu'ils traitaient de superficielle, reprochant au missionnaire de ne s'être pas assez donné le temps de fouiller le vieux sol théologique pour fortifier par une doctrine sûre et profonde un talent incontestable. A ceux-là, l'abbé Combalot répondit, dès l'année 1841, par la publication de son admirable traité de la *Connaissance de Jésus-Christ*, l'une des plus belles études qu'on eût jamais publiées, depuis le traité de l'Incarnation de saint Thomas d'Aquin, sur ce dogme envisagé comme la raison dernière et suprême du monde de

(1) *Journal de la Côte-d'Or* du 19 avril 1837.

la nature, du monde de la grâce et du monde de la gloire (1). Nous verrons plus tard si les études du grand orateur sur le rôle de la sainte Vierge dans le plan divin de la Rédemption témoignent d'aussi peu de doctrine que le disaient les détracteurs. Mais ceux qui, comme nous, auraient pu vivre dans l'intimité de son cabinet de travail auraient touché du doigt l'inanité jalouse de ce reproche, en voyant, aux rayons personnels de sa bibliothèque, cette série de cahiers intitulés, l'un *Résumé de la Somme contre les Gentils*, l'autre *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, celui-ci *Traité de l'Église*, celui-là *Commentaire sur la Somme Théologique*, cet autre *Entretiens sur la Divinité de l'Église*, ou encore *Conférences sur les Livres liturgiques*, sans compter des notes sans nombre sur les divers sujets de la parénétique sacrée, des plans innombrables aussi sur tous les points de l'enseignement catholique public ou intime, des volumes de méditations sur les devoirs de la vie sacerdotale, des observations sur les plaies de l'Église de France, etc., etc., tous travaux personnels, fruits d'études approfondies et de labeurs incessants (2).

(1) En peu d'années, ce livre, peu attrayant, ce semble, pour la masse du public, eut quatre éditions, et son succès ne se démentit point auprès des lecteurs sérieux et compétents.

(2) « Je l'ai entendu pendant tout un carême, le matin à dix heures, expliquer aux dames de la paroisse de la Trinité le traité des Anges de saint Thomas. C'était ravissant et surtout très clair. Mais ne voilà-t-il pas que le dernier jour, parlant du *grrrand* saint Michel, il improvise et organise une *vaste* association en l'honneur de saint Michel *Arrrchange*. Le curé sera le président, lui Combalot, le directeur ; il y aura neuf sections en l'honneur des neuf chœurs angéliques. Les dames des trois premiers chœurs seront des chanoinesses, etc., etc. J'étais à côté de M. Pontier. Mon bon curé riait de toute son âme... Après le sermon, il va trouver Combalot : — Mais vous auriez dû m'avertir. Est-ce que je savais quelque chose de cette association ? Me voilà engagé. Que faut-il que je fasse ?... — Rien, rien, curé ; cela m'est venu à l'esprit, et cela marchera tout seul. — Qu'en est-il résulté, je ne m'en souviens plus ;

Mais, c'est trop s'attarder sur les critiques. Le cri du hibou, l'oiseau rechigné et triste dont parlait à cette occasion Lacordaire, ne mérite pas tant d'arrêter l'oreille qu'il agace. Il est temps de suivre le vaillant sur son champ de bataille apostolique.

II

La vaste enceinte de l'église principale du lieu est remplie d'une foule compacte, agitée, impatiente. Les zoïles prétendent avoir entendu plusieurs dire, en entrant, qu'ils vont « à la comédie, » et ils ajoutent, en hochant la tête d'un air de componction pharisaïque : « Triste disposition (1). » On en disait autant à Notre-Dame, en 1835, quand les bonnes dévotes, habituées à la messe des chanoines, se virent tout à coup impitoyablement refoulées dans les nefs inférieures, pour laisser la place aux hommes, et quels hommes ! « J'ai vu, disait un témoin oculaire, un élégant descendre de son cheval sur la place du parvis, et, après avoir jeté la bride à son groom, entrer sous la voûte auguste et sainte, avec son stick, sans prendre garde qu'une lanière de fouet l'entourait. » En voyant « ces flots de peuple venir battre les murailles de la cathédrale, noyer la base des colonnes, se suspendre aux vastes galeries, » les critiques chagrins se scandalisaient. On dirait que, pour eux, l'église est un lieu fermé à quiconque n'a point le bonheur de croire ou de pratiquer. C'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint, selon eux, si ceux qui ne viennent jamais à l'église y arri-

mais je crois bien que l'association a trouvé sa fin dans celle du sermon. (*Notes du R. P.* Deidier). » L'association s'établit, mais, l'administration diocésaine y trouva des inconvénients, qui furent l'occasion d'une correspondance curieuse entre Mgr de Mazenod et le zélé propagateur de la dévotion aux sainte Anges.

(1) *Journal de la Côte-d'Or* du 7 avril 1837.

vent, attirés par la renommée et sans s'être pénétrés auparavant de la sainteté de leur démarche. »

Mais, voici l'orateur attendu. Nous avons décrit sa personne extérieure. Il a jeté un long regard sur cette foule, encore houleuse et inquiète. Puis, se jetant à genoux, il a pris dans ses mains ce beau visage qu'encadre une chevelure abondante et déjà vénérable (1).

— Je médite longuement, puis je prie beaucoup, disait-

(1) On lira avec plaisir le tableau que le R. P. Deidier, recueillant ses souvenirs d'enfance, a bien voulu nous communiquer à cet égard, avec d'autres notes fort intéressantes qu'on trouvera ailleurs. C'est pris sur le fait.

« Enfant de chœur à l'église de la Sainte-Trinité, à l'âge de dix ans, deux hommes représentaient à mes yeux d'enfant toute l'Église. C'étaient M. Pontier, curé, et M. Combalot, prédicateur de plusieurs stations pendant le temps que j'ai passé à la maîtrise. Le premier était pour moi le type du pasteur, du gouvernement, de l'ami du culte catholique ; le second, dont j'ai seulement à parler, me représentait l'orateur chrétien, l'apôtre catholique et véritablement évangélique. Passionné pour le sacerdoce auquel j'aspirais, pendant que mes petits collègues allaient s'amuser à la sacristie, je restais là sur mon banc, buvant des yeux et de mes oreilles et l'imposant prédicateur et l'auditoire nombreux, fasciné, presque frénétique. L'église était trop petite. On improvisait de larges tribunes en bois. On montait sur l'autel, sur les fenêtres, sur l'orgue. Impossible aux sacristains de circuler dans leur sacristie. Le prêtre devait s'habiller à l'autel pour la bénédiction. C'était comme un délire. Dès que la canne de l'appariteur lombard, très fier de son ministère, annonçait l'arrivée du P. Combalot, comme on l'appelait et comme il aimait à être appelé, on se dressait, on montait sur les chaises, on voulait le voir immédiatement. Celui-ci fendait la foule comme il pouvait. Arrivé au pied de la chaire, il en montait l'escalier avec l'ardeur de vingt ans, se barricadait avec la porte et la planche qui la retenait, étendait son mouchoir blanc, respirait et avait l'air de dire : Maintenant, je suis chez moi. Il y était en effet ; son mouchoir d'un côté, sa belle tabatière de l'autre, quelquefois un bol de tisane en cas de besoin, tout annonçait qu'il était *at home*, comme disent les Anglais, et qu'il n'en descendrait pas de si tôt. Il jetait alors un profond regard sur son auditoire, faisait un grand signe de croix et prononçait d'une voix forte, et qui en imposait déjà, les paroles latines de son texte. Il n'y avait plus qu'à le suivre dans un silence admirable. On était saisi, ravi, transporté. D'autres fois, on riait de ses saillies originales, de son regard interrogateur qui semblait défier ses auditeurs et en attendre une réponse.

il à un jeune prêtre qui lui demandait le secret de sa méthode, et, quand j'ai beaucoup prié, je me mets résolûment en face de mes auditeurs, et je leur jette mon âme tout entière ! »

Ainsi faisait Savonarole, quand, au sortir de ses longues veilles au couvent des frères Prêcheurs, l'âme en feu, la lèvre frémissante, il montait dans la chaire de Sainte-Marie-des-Anges, et là, devant cette multitude où la magnificence des Médicis coudoyait les haillons du lazzarone, les bras ouverts, avec un cri de lionne blessée, il criait à tout ce peuple : « Florence, Florence, je suis fou de toi ! »

Dès le premier mot tombé de cette bouche au magnifique organe remplissant la vaste enceinte, un frisson a couru dans l'église. L'auditoire se sent aimé, et il va d'instinct à qui l'aime avec cette passion de l'apôtre qui ne veut que des âmes à sauver, qui leur dira tout à l'heure, en finissant :

— Je ne désire rien autre que vos âmes ! Venez, jeunes hommes, venez, vieillards, je vous presserai sur mon cœur : vous n'y sentirez que les battements de ma foi et de ma charité. »

Puis, si les paralytiques refusent de se lever de leur grabat honteux et coupable :

« O Dijon, s'écriera-t-il, plus que quatre jours ! sera-t-il dit que je devrai alors secouer la poussière de mes pieds d'apôtre sur la ville rebelle ? O Dijon, tu serais l'unique ville qui se serait ainsi dérobée à mon amour !... »

Malheur à qui se met en travers de son zèle ! Malheur à qui, dans l'histoire du passé, entrava l'action de l'apostolat catholique au sein de l'humanité :

« Luther, il y a un homme coupable de la Saint-Barthélemy, avant Charles IX, avant Catherine de Mé-

dicis, avant les Guises, cet homme, misérable ! c'est vous ! »

Savonarole demanda aux Florentins de lui apporter les livres criminels où ils avaient appris à déserter le service de Dieu. Hélas ! les livres se sont multipliés à l'infini, la presse vomit par millions les poisons de l'âme.

— Oh ! s'écrie-t-il, voilà bien le monstre que saint Jean l'Évangéliste aperçut dans une vision. Notre dragon, notre serpent moderne, lui aussi, a sept têtes et dix diadèmes : il règne en souverain, exerce un empire absolu. Lui aussi a une gueule de lion, car on entend au loin, bien au loin, ses rugissements. Et, pour que rien ne manque à l'application de cette figure apocalyptique, un mot de blasphème est écrit sur son front. »

« Nous avons entendu, dira un auditeur en sortant de l'église, une parole vraie, incisive, chaleureuse, c'est un trait de flamme, un trait de sainte colère, une véhémente, une sublime philippique contre l'esprit de mensonge, les débordements, les ravages de la presse licencieuse... Le discours tout entier n'a été que le développement des divines lettres : *Sepulcrum patens guttur eorum*, leur bouche est un sépulcre ! » Il le terminait ainsi :

« Quelle époque que la nôtre ! le génie se fatigue, le talent s'épuise à pervertir la conscience humaine, on fait la poésie de l'inceste, de l'adultère, du bagne, de tous les crimes, de tous les forfaits... Malheur à la génération qui court à ces eaux bourbeuses, à ces citernes corrompues, malheur à elle ! »

Quel que soit d'ailleurs le sujet qu'il traite, c'est toujours ainsi. Parle-t-il de la Bible, dans ce discours demeuré célèbre, où il chanta une sorte d'hymne inspiré en l'honneur de ce livre unique parce qu'il est divin, la vue de l'ennemi, du serpent jaloux et haineux, du meurtrier des consciences, soulève sa grande âme d'une colère d'ange blessé dans sa foi et sa charité :

— Oh ! malheur, malheur à toi, vieillard de Ferney, qui as distillé sur ce divin recueil le venin de tes sarcasmes et de ton rire impie ! Malheur à toi, qui as traîné dans la boue la parole écrite de Dieu ! Oh ! oui, malheur à toi, l'anathème des générations pèse et pèsera sur ta tombe ! »

De quel accent sa belle voix s'est pénétrée, dès l'énoncé de son texte, dans ce beau discours sur l'unité de l'Église, qu'on ne se lassait pas de venir entendre, quelquefois à si brefs intervalles : *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ?*

— L'avenir, s'écriera-t-il aussitôt, l'avenir s'était donc ouvert comme un livre au regard du divin psalmiste : il avait vu la rage obstinée des Juifs, des Césars, des proconsuls, des hérétiques, des philosophes, des impies de tous les temps, contre le Seigneur et contre son Christ.»

Tous, il les dépouille, en courant à travers les rangs de l'ennemi, de leurs oripeaux, il les démasque, il les stigmatise du mot qui en montre l'inanité doctrinale et religieuse, tous, même les survivants, les contemporains.

— Point d'unité chez la protestante Angleterre. On y remarque bien un simulacre d'épiscopat. Mais le chef, montrez-le moi ? De qui relèvent ces prébendiers du schisme ? D'un concile permanent, direz-vous, de la reine Victoria. C'est donc à la Chambre des lords de la Grande-Bretagne, c'est donc à une jeune femme de vingt ans qu'il a été dit : *Tu es Petrus*, *et super hanc petram*, etc. Ces bras débiles, à peine capables de supporter la pourpre et l'hermine, seront donc assez forts pour diriger le gouvernail de l'Église de Jésus-Christ ?

C'est à la fin de ce discours justement demeuré fameux qu'il plaçait d'ordinaire cette belle prosopée :

— Que penseriez-vous d'un vieillard, assis sur un rocher au milieu de l'Océan, qui imprimerait à chaque vague, à chaque ondulation de ce vaste bassin, pendant un quart de siècle, une direction uniforme, harmonique ?

Vous verriez là une dérogation à l'ordre des choses établi. Eh bien, au sein de la mer immense du doute et de l'erreur, est le grand fleuve de la vérité catholique ; ses flots, malgré les idées anarchiques, malgré l'orage de l'individualisme, obéissent éternellement à la sublime loi de l'unité. Le successeur de Pierre, assis au sommet de la divine montagne, sur le Capitole du Christ, leur fait subir un cercle d'harmonieuse vérité... Depuis dix-huit siècles, il maintient les caprices de la raison individuelle, il commande aux flots de la pensée, il leur imprime la même direction, le même mouvement, et ils obéissent ou disparaissent. »

Cela l'amenait naturellement à parler du grand révolté, dont l'Église pleurait la perte récente et dont le délaissement instantané proclamait la foi de ses anciens disciples, celle de l'orateur en particulier, à l'unité de l'Église. Grégoire XVI venait d'anathématiser « un homme dont l'orgueil a grondé comme le cratère d'un volcan. Mais le vieillard du Vatican a dit une parole, et la tempête s'est apaisée soudain, ou, si le volcan gronde encore, on ne craint plus ses ravages, car les catholiques restent dans l'unité, ils restent invinciblement unis à la chaire éternelle. »

Quand il parle de l'Église, il est intarissable. C'est vraiment le fils qui parle d'une mère adorée. Ne lui opposez aucune vaine obligation de ménager des croyances étrangères. Quiconque vit hors de l'Église est mort. Quiconque s'est séparé du giron maternel est méprisable :

— Est-ce aux commis-voyageurs de Londres qu'il a été dit : *Allez, enseignez toutes les nations* ?... Tout le monde sait aujourd'hui à quoi s'en tenir : ces propagandistes ne sont que les instruments de la politique égoïste et matérielle de la Grande-Bretagne ; on les soudoie, on les paie tant par tête. »

Autour de l'Église seule, dans le rayonnement de son action divine, se meut, se développe, s'affirme, éclatante comme le soleil, la sainteté, son apanage royal et sacré. L'histoire en est illuminée ; et que parlons-nous de l'histoire ? de nos jours encore, sous nos yeux, la sainteté rayonne sur l'Église de Jésus-Christ.

« Ces pieds si légers pour franchir le triste seuil de la misère, pour arriver au grabat avec des secours et des consolations ; c'est la femme chrétienne !.... Ces mains délicates faites pour toucher les satins, les velours, les robes soyeuses, et qui remuent la couche du malade, pansent les plaies du vieillard, tandis qu'une douce voix lui dit de ravissantes choses, c'est la fille de Vincent de Paul, c'est la vierge chrétienne !.... Et ce petit enfant, ramassé au coin d'une borne, qui l'emmaillote ? qui réchauffe ses membres glacés ? Qui ? Encore la fille de Vincent de Paul, devenue mère par une attendrissante charité, sans cesser d'être vierge. Ces lèvres purifiées le matin par la sainte visite de l'hostie, ces lèvres d'où tombent des paroles du ciel sur le râle de l'agonie, sur les transes du dernier passage : c'est la sœur hospitalière. Ce solitaire toujours debout aux cimes inaccessibles des Alpes, pour disputer aux neiges, aux frimas, à la mort, la proie qu'ils attendent sous un ciel de fer, c'est le religieux du Saint-Bernard, c'est un disciple du Christ.... Cet intrépide voyageur qui s'en va bien loin, au milieu des hordes sauvages, n'ayant qu'un bréviaire sous le bras, l'amour de Dieu et du prochain dans le cœur, c'est un prêtre de Jésus-Christ. Voyez encore cet homme de dévouement immolé par la loi du sacrifice à notre bonheur. Cet homme placé au sein de nos cités, comme le génie tutélaire de l'innocence, c'est le prêtre de Jésus-Christ. Le prêtre, le chrétien, ah ! vous les trouverez partout où gémit l'humanité souffrante, partout où coule une larme dans l'urne des douleurs, sur les mers,

sur les continents, à la Chine altérée de son sang, dans les épaisses forêts de l'Amérique, où le sauvage doit un jour le percer de ses flèches empoisonnées. Le chrétien, le prêtre, vous le trouverez, avocat intrépide du pauvre, de la veuve, de l'orphelin, ardent tribun du malheur, vous le trouverez au milieu de vous, sur le champ de bataille auprès des blessés, dans le cachot où le crime est expié, sur la charrette du coupable, et jusque sur l'échafaud du parricide pour jeter son âme dans le sein de Dieu. »

III

On n'attend de ce récit ni l'énumération complète de cette innombrable série de discours que l'infatigable missionnaire a laissés en manuscrits plus ou moins développés, quelquefois seulement tracés en trois lignes fécondes ; ni même celle des œuvres oratoires restées plus fameuses dans les souvenirs de la chaire française (1) et que le grand prédicateur, peu soucieux de déplaire à qui lui reprocherait de se répéter, aimait à recommencer, souvent dans les mêmes villes et les mêmes chaires, parce qu'il en avait expérimenté les fruits de salut, son

(1) Entre ces œuvres, nous citerons les discours suivants, reproduits d'après une sténographie assez fidèle par la *Tribune sacrée* : *la Nativité de la sainte Vierge*, t. II, p. 585 ; *la Confession*, t. V, p. 61 ; *la Foi*, t. V, p. 121 ; *le Salut*, t. V, p. 191 ; *la Mission de la femme chrétienne*, t. V, p. 289 ; *la Construction d'une église catholique*, t. V, p. 374 ; *la Parole sacrée*, t. V, p. 461 ; *les Richesses de la Bible*, t. V, p. 612 ; *l'Enfer*, t. V, p. 673 ; *Saint Joseph*, t. XII, p. 172 ; *la Résurrection des morts*, t. XVIII, p. 245. — On trouvera aussi dans *l'Enseignement catholique* (1re série) : *la Chasteté*, t. I, p. 501 ; *la Femme chrétienne*, t. II, p. 71 ; *le Salut*, t. II, p. 358 ; *la Perfection chrétienne*, t. II, p. 643 ; *l'Homme régénéré en Jésus-Christ*, t. IV, p. 41 ; *le Sensualisme*, t. IV, p. 123 ; *la Prière*, t. IX, p. 15 ; *le Salut*, t. IX, p. 128 ; *l'Enfant prodigue*, t. V, p. 86 ; *l'Enfer*, t. X, p. 127 ; *l'Église* t. X, p. 176 ; *le Scandale*, t. X, p. 42 ; *la Confession*, t. X, p. 91 ; *la Mission de la Femme dans le monde*, t. XII, p. 375.

unique préoccupation toujours, nul orateur n'étant plus dépouillé de cet esprit propre qui faisait répondre à l'un des princes de l'éloquence sacrée au grand siècle, complimenté par un juge dont le suffrage devait lui être particulièrement flatteur : « Ah ! Monsieur, le diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous ! »

Du moins, sans vouloir tout dire, il nous sera permis de noter encore quelques échos de cette puissante parole, surtout ceux qu'ont accompagnés des incidents dignes d'être conservés à cette histoire.

On l'a pu remarquer, la force et l'énergie apostolique caractérisaient principalement la manière de M. Combalot. Ce serait une erreur profonde de croire qu'il ne sût pas aussi bien faire vibrer la corde plus douce. Les larmes des enfants qu'il prêchait si volontiers, ses exhortations au moment de leur première communion, ses suaves homélies du cloître et ses leçons aux élèves des monastères enseignants, nous opposeraient un éclatant démenti. Nous avons d'ailleurs à cet égard l'embarras du choix dans la masse de ces grands sermons généraux. Tel cet hymne sublime à la Prière, qu'on lui redemandait partout.

« Trois choses sont indispensables pour arriver à l'immortalité : briser le joug des passions, établir en nous le doux règne de la vertu, imiter Jésus-Christ. Mais, comment rompre ces lourdes chaînes dont le poids accable notre liberté, quand, sur l'océan du cœur, s'élèvent des vagues mugissantes ; quand, après une lutte opiniâtre contre ces vagues, notre chétive nacelle, jetée d'écueil en écueil, est sur le point de sombrer, qui fera le calme dans ce déchaînement des flots ? Qui dira à la tempête de se taire ?... La prière, ce cri de détresse poussé vers le ciel : *Domine, salva nos, perimus !* »

C'est dans ce discours, l'un de ses chefs-d'œuvre d'ailleurs, que, faisant suite à la campagne d'éloquente revendication entreprise par l'École Menaisienne, et spéciale-

ment par Montalembert, dans son beau livre *du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art,* il réclamait les droits de l'architecture chrétienne et de ses traditions, à ce moment si profondément méconnues. A sa voix, les artistes, les architectes, les bâtisseurs d'églises, avec les évêques et le clergé, vont secouer le préjugé souverain, et la France, depuis Paris, Lyon et Marseille, jusqu'à l'humble bourgade natale de Châtenay, se couvrira de nouveau d'un blanc manteau d'églises ogivales.

Les souvenirs de sa piété d'enfant montaient alors de son âme à ses lèvres, et la vision de la basilique dauphinoise de Saint-Antoine avait passé sous ses yeux, quand il disait :

« La cathédrale, c'est le temple chrétien par excellence..... Aussi les peuples les voient de loin s'élever sur les cités comme des phares protecteurs, et les saluent avec transport. Ces œuvres inspirées jaillirent de la foi du moyen âge...

« On ne peut se défendre, en y entrant, d'une sorte de frissonnement involontaire, et comme d'un sentiment vague de la divinité. Tout frappe, saisit l'âme, et les flèches aériennes, légères comme des chérubins impatients de retourner au ciel, et ces artifices de perspective qui multiplient les lointains et vous mettent en présence de l'infini, et le système d'ogives qui prolonge les distances et les fait perdre dans l'immensité, et les colonnades dégagées qui s'élèvent comme des prières, et les vitraux gothiques semblables à une magie céleste, et l'orgue qui mugit comme l'antre de la sibylle, et l'airain qui se balance avec fracas sur nos têtes, et les souterrains voûtés qui se taisent profondément sous nos pieds !... »

De malheureux vandales, sous prétexte de retour à la pureté des lignes et aux règles d'un Vitruve déterré par les néo-païens que haïssait Savonarole, ont méconnu ces monuments, où tant de générations ont prié et pleuré. Ils

ont bâti des temples grecs, « ces églises modernes, dépourvues d'inspiration et de grandiose, où il n'y a rien qui prie, rien qui parle à l'âme. On y est à l'étroit. Temple muet, gisant à terre, comme ferait un temple antique oublié par le temps. Aujourd'hui, s'écriait l'ami de Montalembert, on est Grec, on est Romain, on est classique : on est tout, excepté artiste, poète, chrétien. »

L'enfant se taisait autrefois, quand, au sein de la merveilleuse efflorescence de pierre où son précoce amour des choses saintes le ramenait sans cesse, à Saint-Antoine, l'office commençait à dérouler ses pompes, il s'en souvenait encore, prêtre à cheveux blancs, quand il ajoutait à son évocation des grandes lignes architecturales celle de sa vision d'autrefois :

— Si la sombre basilique est si imposante par elle-même, que sera-ce donc quand, de muette, silencieuse, elle deviendra tout à coup animée, retentissante, en une de nos grandes solennités ? »

Suivait une description de l'auguste sacrifice, où les critiques pouvaient bien saisir des réminiscences du *Génie du Christianisme*, mais où le fidèle ravi retrouvait ses émotions et son culte.

« C'est l'heure du sacrifice. On accourt, on se répand par de larges portiques sous des voûtes immenses. Le pontife s'avance vers l'autel d'un pas majestueux. Le voilà prosterné. Il demande à Dieu de le juger, gémit sous nos misères, se frappe la poitrine, et monte là où doit s'accomplir le prodige. Au même instant, un cri d'angoisses profondes s'élève de tous les points de l'assistance. On demande pitié et commisération au Christ : *Kyrie eleison.* On insiste, on répète jusqu'à neuf fois cette attendrissante complainte. Mais, tout à coup, le Pontife est saisi d'un feu divin, comme les prophètes d'Israël ; il entonne le cantique chanté par les anges au-dessus de la grotte de Bethléem, cantique dont Ézéchiel entendit quelques sons

dans la nue : Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux: *Gloria in excelsis Deo.* Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté: *et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Et la terre respire de son poids de tristesse ; elle tressaille de joie et d'espérance.

« Prêt à dire l'Évangile, il s'arrête et supplie le Très-Haut de purifier ses lèvres avec le charbon ardent dont il toucha celles d'Isaïe; peu après il se tourne vers les fidèles, et, d'une voix émue, comme en présence d'un grand évènement : Priez, mes frères, dit-il tout bas : *Orate fratres !* que va-t-il donc arriver ?

« Il reste un instant en silence, puis, soudain, annonçant l'éternité, il s'écrie : *Per omnia sæcula sæculorum.* Les dominations, les puissances, les chœurs célestes, etc., sont invités à descendre. Les vertus, les séraphins se joignent aux douleurs suppliantes ; des milliers de bouches chantent le sacré trisagion : *Sanctus*, *sanctus*, *sanctus*, et le dernier *Hosanna* a expiré sur la harpe des archanges.

« On se tait : chacun tombe à genoux ; le recueillement est sur tous les visages, sur tous l'immobilité de l'adoration. L'orgue soupire de saints accords, de ravissantes mélodies. Alors, la prière se consomme par ces paroles ineffables : *Hoc est enim corpus meum.* Un vieillard debout se perd dans les profondeurs de Dieu. Ses mains tremblantes s'élèvent jusqu'au sein de l'infini. L'autel, le saint des saints, est tout inondé d'esprits célestes, de chérubins embrasés... »

Il n'y a rien, ce nous semble, dans notre littérature sacrée contemporaine, de notablement supérieur à cette langue colorée, riche d'images, pleine d'onction et de foi profonde.

D'autres souvenirs revivent dans ce même discours, en particulier celui du saint désert où il avait apporté ses premiers feux, au sortir du Cénacle, en y entraînant ses

compagnons d'ordination. Il revenait là presque tous les ans, pour s'ensevelir dans une retraite profonde, où sa piété et sa grande foi édifiaient les cénobites eux-mêmes. Le Révérendissime Père général Dom Jean-Baptiste, pour qui il professait une vénération filiale, l'y accueillait avec une tendresse particulière, consolation du missionnaire dans ses épreuves et ses luttes. C'est là qu'avant de mourir il reviendra faire, au mois de septembre 1872, sa retraite suprême et repasser sous l'œil de Dieu, dans les hauteurs, les taches de l'infirmité qui est en l'homme.

Avec quel bonheur il en parle à ses auditeurs ! Écoutez-le.

« Avez-vous jamais respiré dans ces asiles élevés loin du théâtre où s'agitent toutes les ambitions, tous les cyniques instincts du moi industriel, loin de nos cités perdues de vice et n'en pouvant plus de crimes ? Avez-vous jamais visité cette partie des Alpes, où saint Bruno fonda un empire. Cet empire est encore debout. Des prosélytes, morts à la terre, le soutiennent de leur pauvreté, de leurs abnégations et de leurs sacrifices. »

Il décrit ensuite le paysage, tel qu'il l'avait si souvent contemplé depuis sa jeunesse et tel qu'il était alors :

« Avant d'y être rendu, il faut braver la chute imminente de roches énormes, retenues par d'autres qui se perdent dans la nue, il faut passer au milieu d'escarpements entrecoupés de torrents dont le fracas étouffe la voix des guides et le cri des animaux ; franchir un pont jeté d'une montagne à l'autre, se hasarder sur le talus glissant d'un roc où tombe une cascade, ou dans un passage étroit entre cette masse d'eau et l'abîme au fond duquel elle se précipite. Bientôt, on commence à descendre, la vallée s'élargit, et on aperçoit le nid d'aigle qu'habitent les anges de la solitude.

« Ce qu'on éprouve alors ne peut se dépeindre. Mais c'est bien autre chose quand, une fois arrivé, on voit s'a-

vancer en de longs corridors des figures qui ne ressemblent à rien de terrestre, des figures sublimes d'aménité, d'amour et d'espérance ; vous diriez de ces types divins dont l'apparition nous fait tressaillir dans nos rêves.

« Quand les frimas s'appesantissent sur ces cimes sauvages ; quand déjà la nuit est avancée, le visiteur s'éveille en sursaut au tintement inexorable de la cloche, dont le bruit se mêle à celui des sapins. C'est l'heure où les enfants de Saint-Bruno vont prier, prier pour ceux-là mêmes que la mollesse étreint de ses bras voluptueux.

« Ah! au lieu de promener dans les rues et par les places publiques nos ennuis, nos inutilités sans fin, allons nous instruire à cette école de la vie humaine. Là seulement la conscience plane en face d'elle-même et sous l'œil de Dieu ; là seulement elle apprend à méditer !... Il n'y a guère à choisir, car ces retraites pieuses, ces lieux ouverts au repentir, on les a remplacés par des casernes d'industrie !... »

Quand l'abbé Combalot prêcha, pour la première fois, ce sermon à Montpellier, la célèbre madame Lafarge venait d'y être amenée à la prison centrale, depuis le 11 novembre 1841, pour y subir sa peine. Les religieuses chargées du soin des détenues, avaient, comme tout ce qui approchait cette femme extraordinaire, subi la fascination qu'elle exerçait autour d'elle et s'étaient prises d'une pitié profonde pour la malheureuse. Or, revenant un soir d'entendre l'abbé Combalot, il leur vint en pensée de faire participer la prisonnière à leur contentement. Mais laissons parler madame Lafarge elle-même.

« La supérieure m'a fait une petite visite, ce soir. Elle revenait de l'église, tout émerveillée d'un prédicateur qu'elle avait entendu pour la première fois.

— Si vous saviez, m'a-t-elle dit, comme sa voix gronde et touche en même temps. Il nous a fait pleurer toutes.

— Pleurer !... Pourrais-je le voir ?

— Cela ne me paraît pas impossible : Voulez-vous que j'en parle à M. le Directeur ?

— Je vous en prie... »

L'abbé Combalot, mis au courant de ce désir, consulta l'évêque, qui l'engagea à se rendre auprès de la prisonnière, laquelle écrit encore, à ce propos :

« Ah ! combien je me sens plus tranquille ! Cette voie sereine et lumineuse que je cherchais, je vais la trouver ! cet éclair de vérité qui pouvait seul illuminer mes ténèbres, une parole bénie va le faire briller à mes yeux !

« Les forts sont doux. Je vais oser pleurer haut toutes mes faiblesses ; je vais oser souffrir haut toutes mes douleurs... Demain j'aurai un ami que je ne devrai qu'à Dieu ; demain mon âme aura trouvé un père...

« M. Chap... n'a pas rejeté ma prière. Sœur Philomène vient m'annoncer pour demain la visite de M. l'abbé*** (Combalot).

« Je souffrais tant ! merci, mon Dieu, merci ! »

Cette attente fut déçue. « J'étais prête, dit-elle encore, mon âme allait s'ouvrir à la douce lumière du ciel... et c'est la foudre qui est venue la sillonner de ses éclairs !...»

Voici ce qui s'était passé, d'après le récit qu'en a fait bien des fois M. Combalot, récit au fond identique, mais différent dans le détail, que les *Heures de prison* ont changé. Le missionnaire arriva, profondément convaincu que Marie Capelle avait réellement empoisonné le malheureux Lafarge, son mari. Il parla en conséquence, non sans quelque sévérité peut-être, et laissa clairement entendre que la coupable devait se reconnaître telle, au lieu de continuer son rôle de victime.

Il avait aussi remarqué avec quelque inquiétude l'attachement, à son avis trop grand, des religieuses pour celle qu'il aurait voulu voir « entrer dans la voie des mortifi-

cations » et du sacrifice. Il en fit le sujet de remontrances qui troublèrent le cœur des pieuses filles et que Mme Lafarge dénature, en les dramatisant.

De cette première entrevue, on garda de part et d'autre une impression pénible. A la seconde, dont la prisonnière ne parle pas dans ses *Mémoires*, l'impression changea. L'infortunée pleura beaucoup, et, sans s'avouer coupable, sembla vouloir accepter de vivre en « repentie. » Le prêtre se montra plus doux, mais austère et comme défiant vis-à-vis de cette femme, à la séduction de qui nul n'échappait. Il sortit, promettant de revenir. Mais sa conviction intime restait la même et il crut devoir la subir, en y faisant une allusion dans son sermon suivant sur la lecture des mauvais livres. Mme Lafarge l'apprit, et aussitôt elle le raconte dans ses mémoires.

« Que viens-je d'apprendre ? et quelle nouvelle épreuve, ô mon Dieu !

« Dimanche dernier, le prédicateur d'une des églises de la ville, prêchant sur les dangers du monde, a dit :

« Mes frères, savez-vous ce que c'est qu'aimer Dieu ?... Aimer Dieu, c'est maudire les maximes du siècle ; c'est vouer anathème à ces voix de l'abîme qui font vos fils impies, vos filles déhontées et vos femmes adultères ; qui enseignent le vice et professent le crime ; qui aiguisent le poignard et versent le poison... »

« Ministre de Jésus-Christ, jusque-là votre parole est chrétienne, mais vous avez dit encore :

« Mes frères, je n'ajouterai rien, car, ce que je vous dis, le scandale d'un exemple récent le confirme, et la preuve en est trop près de vous, pour que jamais vous puissiez l'oublier. »

Il paraît que l'oncle de Mme Lafarge se trouvait dans l'auditoire, quand le prédicateur, qui était l'abbé Combalot, prononça ces paroles. Un de ses fils courut à la prison pour les lui répéter.

« — On me veut dans la voie des humiliations, s'écria-t-elle... Pourquoi m'y jeter ?... Qu'on attende que j'y entre moi-même pour en conquérir le prix !... »

Profondément blessée, elle fit dire à l'abbé Combalot qu'elle ne le recevrait plus, et celui-ci ne crut pas devoir insister.

(*A suivre*).

ANT. RICARD,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DES CAMISARDS

AU DÉPOT DE LA GUERRE

L'insurrection cévenole et la guerre des Camisards qui en fut la conséquence commencent le 23 juillet 1702 par l'assemblée du Bougès et l'attentat de Pont de Montvert pour prendre fin en janvier 1705, époque où Villars abandonne le Languedoc. Sans doute, il serait possible de dépasser l'une ou l'autre de ces dates. On peut dire d'un côté qu'il ne s'est pas écoulé depuis la révocation de l'Édit jusqu'à l'assassinat de l'abbé du Chayla une seule année qui ne fût ensanglantée de séditions et de supplices. D'autre part, le futur vainqueur de Denain ne laissait point la province si complètement pacifiée que les débris des bandes fanatiques ne dussent exercer pour un temps la vigilance et l'énergie de Berwick et de Basville. Il est donc assez naturel de voir certains historiens prolonger leur récit jusqu'aux années 1709 et 1710. On nous permettra toutefois de ne pas suivre leur exemple, et, retraçant l'histoire d'une guerre, de la terminer à la capitulation et au désarmement général.

Les limites de nos recherches ainsi précisées, nous voudrions tracer, dans le présent travail, un inventaire sommaire des sources de l'histoire des Camisards aux archives du ministère de la Guerre. — Les archives nationales et celles des affaires étrangères, les archives départementales de l'Hérault, les archives et la bibliothèque municipale de Nimes, le British museum, la bibliothèque de Genève, enfin les papiers de Villars, actuellement en

la possession du plus libéral des érudits, nous permettront plus tard de compléter notre moisson. Par ce seul énuméré, on peut juger de la nécessité qui s'impose de reprendre à nouveau l'histoire des Camisards. Des deux auteurs qui l'ont jusqu'à présent traitée avec le plus de compétence, l'un, Antoine Court, ne connaissait que les pièces de Genève ; l'autre, M. Roschach, le continuateur de dom Vaissette, s'est trop exclusivement contenté des correspondances dont il va être parlé. Or, c'est seulement sur l'analyse minutieuse et comparée de tous les textes que doivent s'étayer les reconstitutions historiques.

L'importance des documents conservés au Dépôt de la Guerre est telle, que l'on comprend jusqu'à un certain point les négligences de M. Roschach. Toute l'histoire militaire de l'insurrection se trouve là et ne se trouve que là. Les recherches sont non seulement faciles, mais attrayantes dans ces grands recueils de dépêches le plus souvent calligraphiées, et les détails affluent en abondance telle qu'aisément un chercheur un peu pressé emporte du Dépôt de la Guerre l'illusion d'avoir épuisé tous les textes.

Les pièces dont il s'agit remplissent la presque totalité des volumes cotés 1614, 1707 à 1709, 1796 à 1802. En effet, sur près de 4.400 numéros contenus dans ces 11 recueils, plus de 3.500 ont un rapport direct à notre sujet. Ces 3.500 pièces peuvent se répartir en trois classes :

A. — Correspondance de la Cour.
B. — Correspondance des « puissances. »
C. — Correspondance et rapports divers.

(A.)

Il semble que la correspondance du ministre soit celle qui devrait le plus longtemps retenir notre attention. On est tout naturellement porté à chercher là le secret des

choses. Mais la désillusion est prompte. Parmi les nombreuses dépêches de Chamillart, il n'en est pas dix qui véritablement importent. Jamais le ministre ne donne un ordre précis, une direction, simplement un conseil. Il se contente d'accuser à ses correspondants réception de leurs envois, en exprimant l'espoir que « les choses iront plus souvent à l'avenir selon le désir de Sa Majesté. » — Une telle insouciance est faite pour surprendre. Elle s'explique, d'un côté, par la confiance absolue de la Cour en Basville, de l'autre, par l'immensité des attributions de Chamillart et par le travail écrasant auquel le condamnait alors le furieux assaut livré par la coalition à la France. En somme, on peut dire que le ministre, sans se désintéresser absolument des affaires des Cévennes, n'a jamais eu à ce sujet de politique et d'initiative personnelles. A plus forte raison Louis XIV les a-t-il dédaignées, presque ignorées. Les très rares lettres du Roi sont aussi banales que celles de son favori, — significatives par leur insignifiance même (1).

(B.)

Autrement sérieux, on le devine, sont les documents émanés des puissances : — intendant ou commandants.

(1) Faut-il voir une intervention directe du Roi, dans le billet où Chamillart, annonçant à M. de Laubanie, commandant à Landau, l'arrivée de Cavalier et de sa troupe, prévient cet officier général que « l'intention de Sa Majesté est qu'on leur fasse toutes sortes de bon traitement ? » (*Corresp. d'Allemagne*, D. G., 1750, 6).

Cette curieuse lettre, découverte dans un recueil où nous ne cherchions certes rien sur les Camisards, prouve, dans tous les cas, combien les soupçons de Cavalier étaient injustifiés au moment où il déserta. Elle autorise à ranger parmi les pures déclamations, tout ce que disent encore certains historiens protestants, touchant la perfidie de la Cour (v. g. Charvet : *Jean Cavalier, nouveaux doc. inéd.*, p. 19).

Elle fait même naitre certains doutes sur l'anecdote qui montre Louis XIV haussant les épaules sur le passage de Cavalier, anecdote que j'ai eu le tort d'admettre sans la contrôler dans un précédent travail.

1. — Basville, roi du Languedoc depuis près de vingt ans, connaît, dans le dernier détail historique, géographique, statistique, administratif, religieux, et j'oserais dire psychologique, sa province et ses administrés (1). Ce n'est point un sanguinaire et qui tue pour le plaisir de tuer. Dur légiste, il applique avec ponctualité une législation qu'il eût souhaitée moins dure (2). Même au plus fort de la guerre, le scrupule de la forme ne l'abandonne pas. Il a pu violer l'équité, jamais la procédure.

Chaque jour, l'intendant adresse à Versailles un rapport qu'il a soin d'écrire de sa main lorsque les nouvelles sont d'importance, Des informations toujours rapides et sûres, des vues très lucides et très réfléchies, nul enthousiasme, nul fanatisme, — en dépit de quelques rares emportements, un flegme parfait de joueur d'échecs ; telles sont les rares qualités qui apparaissent dans ces lettres sous le voile d'un style précis, clair et sans ornements.

Au point de vue des faits et de leur enchaînement chronologique, la correspondance de Basville est une mine des plus riches. On peut y puiser en toute confiance.

Ses opinions sur les hommes devront, comme on le pense bien, être plus sévèrement contrôlées. Il juge à merveille le personnel catholique dont il est entouré — et obsédé. Le premier de ses rapports secrets — sur Montrevel — est un pur chef-d'œuvre de pénétration et de tact (3). Les prélats belliqueux, comme l'évêque d'Alais,

(1) V. le *Mémoire pour servir à l'Hist. du Languedoc*, par feu M. de Basville, intendant de cette province. Amsterdam (Marseille), 1764. — Adde *Hist. du Languedoc*, t. XIII, et H. Monin : *Essai sur l'Hist. administrative du Languedoc sous Basville*, 1885.

(2) V. la lettre de Basville à son frère citée dans notre étude sur le baron d'Aigaliers (*Revue du Midi*, février 1891).

(3) Basville à Chamillard. Montpellier, 2 décembre 1703. (D. G., 1709, 387). — Id., 1er avril 1704. (D. G., 1799, 103), imp. in *Hist. dn Languedoc*, col. 1843-1888.

les sous ordres trop zélés, Julien, Paratte, la Lande, sont dessinés d'un trait ferme et net.

Sur les Camisards et les « nouveaux convertis, » Basville ne donne guère son sentiment qu'après beaucoup d'observations et de réflexions. C'est avec une impartialité réelle qu'il parle de Cavalier dont il reconnaît l'intelligence, la bravoure, l'extraordinaire ascendant sur les fanatiques (1). Envers Roland, Catinat, Ravanel, il ne montre pas plus de rigueur que n'en doit témoigner un historien impartial. A la vérité, son sang-froid paraît l'avoir abandonné dans l'affaire du baron de Valgas (2), et l'on doit convenir qu'il s'est mépris jusqu'à l'ingratitude vis-à-vis de d'Aigaliers (3).

Tout pesé, la correspondance de l'intendant reste, à tous les points de vue, la source la plus importante de l'histoire des Camisards.

2. — Celle du comte de Broglie (juillet 1702 — février 1703), très régulière et suffisamment circonstanciée, n'ajoute pas grand chose à ce que nous apprend Basville ; mais elle a le mérite de bien nous faire connaître son auteur.

Broglie écrit lui-même ses moindres billets, d'une grande écriture anguleuse, très lisible, mais désagréable à l'œil. Ses textes donnent l'idée d'un homme fort brave, dur jusqu'à l'excès, ambitieux jusqu'à la bassesse, appliqué sans grande intelligence, rempli toutefois de confiance en son mérite et presqu'aussi surpris qu'atterré de sa disgrâce (4).

(1) Basville à Cham., *passim*.

(2) D. G., 1709, 165, 179, 251. — Add. *Mém.* de Salgas in *Bullet. soc. de l'Hist. des Protest. français*, t. XXIX, et Bibl. de Genève. *Papiers de Court. Recueil sur les Camisards*. t. XIII.

(3) Basville à Cham., Nimes, 25 juin 1704. D. G., 1799, 211, imp. in *Revue du Midi*, mars 1891.

(4) V. à titre d'exemples les lettres déjà publiées par M. Roschach : Broglie à Cham., 28 juillet, 17 novembre 1702 et 10 janvier 1703, in *Hist. du Languedoc*, XIV, col. 1564, 1607 et 1653. « Il vient d'arriver à M. l'abbé du Chayla une désagréable aventure... (son assassinat). »

3. — Le maréchal de Montrevel (février 1703—avril 1704), avec non moins de cruauté et beaucoup plus de paresse, n'apparait pas moins incapable. Sa correspondance nous le montre très humilié de se voir arraché à la grande guerre, aux commandements sur les frontières d'Allemagne ou d'Italie, pour giboyer aux croquants dans ces pays fort peu confortables. Il ne dissimule à personne que là n'est point la place d'un maréchal de France (1). Un colonel suffirait bien à de tels emplois. Nous verrons par contre-coup les colonels et jusqu'aux capitaines gémir de ce qu'ils considèrent comme un exil, et ne se préoccuper guère des Camisards que le jour où des surprises les contraignent à des combats (2).

L'exactitude de Montrevel sur les questions de fait reste suspecte. Il est négligent et son service d'informations ne saurait être comparé à celui de Basville. En ce qui touche les personnes, il se montre partial outrageusement et jusqu'à la passion. On le trouvera peint au vif dans sa lettre sur l'incendie du Moulin de Nimes et dans les projets de répression qu'il enfante avec une inépuisable fécondité (3). Ses rapports sur les Camisards blancs (4), à ses yeux tout aussi redoutables que les noirs, attireront d'une manière spéciale notre attention. Les témoignages qu'ils contiennent demeurent des documents essentiels pour l'histoire de la contre-insurrection catholique.

4. — Avec Villars (avril 1704—janvier 1705), nous ren-

(1) Basville à Chamillart, lettres citées plus haut.

(2) Affaire du chevalier d'Aiguines (24 novembre 1702). Surprise d'un convoi du régiment de Marcilly (23 janvier 1703). Surprise de Sommières (2-3 oct. 1703), etc.

(3) Montrevel à Chamillart. D. G. 1707, 171. — Id., 121, 213, etc... Basville est constamment occupé à faire rejeter par la Cour les plans sanguinaires du maréchal. — Voyez aussi l'affaire de la fameuse médaille C. R. S. D. G. 1707, 77, 78, 79.

(4) Ordonnance de Montrevel, en date du 11 mars. D, G. 1799, 93 et *passim*.

controns enfin un administrateur équitable, un homme de guerre actif et vigilant (1), un diplomate habile et un correspondant assidu, et sur presque tous les points digne de foi. Tel il apparaît dans ses écrits et dans ses actes. Le soupçonneux Basville put le juger parfois trop confiant ; du moins ne plaça-t-il pas si mal sa confiance le jour qu'il se laissa séduire par l'éloquence émue de d'Aigaliers. Bien que tous les politiques et les militaires de l'époque — je dis les anciens catholiques — s'accordent à signaler les abus du clergé comme la première cause de la révolte, c'est encore chez Villars qu'il faut chercher les détails les plus précis et les plus irréfutables sur un point si important. Il y revient sans cesse. Il fatigue la Cour du récit de ces abus (2) ; — et, comme d'autre part il se montre modéré dans la répression, comme on le devine pour son compte un peu libertin, homme du XVIII[e] siècle plutôt que du XVII[e] et déjà voué à l'amitié de Voltaire ; — les gens bien pensants, les courtisans austères, la plupart des évêques et tous les curés de sa province le regardent d'un œil plus que méfiant. Le ministre La Vrillière se fit à Versailles l'organe de ces mécontents. Il s'en suivit une polémique assez vive que les historiens des Camisards n'ont pas connue ; mais qui fournit sur le caractère du maréchal, sur sa conduite vis-à-vis de Cavalier, sur l'entrevue de Nimes, des éclair-

(1) C'est une erreur générale de prétendre que les talents militaires de Villars n'eurent pas à s'exercer dans les Cévennes. Sans doute, la victoire de Montrevel à Nages (16 avril 1704) avait à peu près anéanti la bande de Cavalier. Mais celles de Roland et des autres chefs restaient intactes. Cavalier lui-même redevint vite redoutable. « Quoy qu'il fut réduit à un estat où sa soumission saus réserves étoit devenue une nécessité pour luy par les deux pertes successives qu'il venoit de faire...., c'est cependant un miracle que cela se soit fait aussi tost. » Le duc du Maine à Villars. — Versailles, 24 mai 1704 (Pap. de Villars, arch. de Vogüé).

(2) Villars à Cham. Vienne, 17 avril 1704. D. G., 1796, 84.—Nimes, 4 janvier 1705. D. G., 1906, 10. — A l'év. d'Alais, D. G., 1797, 160. — *Mém.* de Villars, II, 331 et *passim*.

cissements que l'on ne saurait négliger (1). Par ces indications sommaires, on entrevoit le caractère de cette correspondance de huit mois. Il suffit d'en parcourir les extraits déjà publiés pour reconnaître qu'elle égale en importance celle même de Basville. Sur les points où concordent deux témoins aussi différents, la critique la plus sévère ne saurait exiger d'autres informations.

(C.)

Nous arrivons à notre troisième catégorie de documents : correspondances et rapports divers. — Il ne faut point s'étonner de la trouver si remplie. Les règles de la hiérarchie militaire, assez flottantes et mal formulées, laissaient aux officiers de tous grades le droit de s'adresser directement au secrétaire d'état. On pense s'ils en usaient. Le moindre cornette envoie son plan de bataille. Ceux qui ne visent pas à diriger la guerre cèdent du moins au naturel désir de faire valoir leurs services et de solliciter des grâces. A tous le laborieux et exact Chamillart répond de façon civile : — Il a reçu la lettre dont on l'a honoré. Il remercie des renseignements qu'elle contient. Il ne doute pas que les évènements ne tournent à la satisfaction de Sa Majesté. Il est très parfaitement, etc...

Outre les pièces militaires, trop nombreuses pour être analysées ici, cette série comprend une certaine quantité de rapports d'ecclésiastiques, — quelques mémoires, sans intérêt le plus souvent, de bourgeois montpelliérains et nimois, désireux de montrer leur zèle, — enfin le lot obligé de lettres et de dénonciations anonymes.

Si l'on cherche à diviser ces nombreux correspondants d'après leurs tendances politiques, on est amené à les répartir en deux groupes principaux — reliés par des

(1) Cf. de Vogüé, *Villars d'après sa correspondance*, t. I, pp. 271-279.

nuances intermédiaires, — les impitoyables et les modérés.

J'ai regret à compter le clergé en tête des premiers. Il est pour la répression à outrance, et cela moins peut-être par intolérance que par peur (1). Persécuté après avoir été persécuteur, traqué, pillé, massacré — avec quels raffinements de cruauté ! — par les Camisards, il trouve juste de voir ses ennemis souffrir à leur tour. C'est là une disposition peu évangélique, mais assez naturelle. Au reste, les mesures les plus extrêmes sont toujours proposées avec une convenance parfaite de langage. Les évêques d'Alais et d'Uzès, l'abbé Poncet de la Rivière, le prédicateur jésuite bien connu P. de la Rue, l'auteur certainement ecclésiastique d'une bien curieuse lettre anonyme (2) ont un plan de campagne tout dressé : armer les anciens catholiques, renforcer ainsi les bandes de Cadets de la Croix que « l'on mortifie un peu trop vivement à cause de certains butins dont ils profitent (3) », et jeter ensuite sur les rebelles ces masses surexcitées déjà par une haine séculaire, décidées à ne point accorder de quartier (4). Le Roi trouverait dans une telle politique le double profit d'en finir avec les fanatiques, sans qu'il lui en coûte un seul de ces soldats si nécessaires sur le Rhin. — Ce projet agréa-t-il à Fléchier ? J'en doute fort ; mais il n'existe ni au Dépôt de la Guerre ni aux archives aucune pièce, qui révèle, à ce sujet, le sentiment de l'Évêque de Nimes. En revanche, son grand vicaire, l'abbé Robert, apparait dans les lettres de Villars comme le représentant du clergé modéré de la région. On veut croire à sa

(1) L'év. de St-Flonr à Chamillart, D. G., 1614, 61.

(2) D. G., 1614, 28.

(3) L'év. d'Uzès à Chamillart, D. G., 1614, 135.

(4) Lettres de l'év. d'Alais, de Poncet de la Rivière, du P. de la Rue. D. G., 1614, 65, 66, 124, 146, etc.

tolérance, malgré les éloges dont le compromet Montrevel (1).

Ce serait une erreur de croire les soldats aussi belliqueux que certains prêtres. Du moins un parti nombreux existait-il qui penchait vers une indulgence... relative.

En face de Julien, nature violente de partisan, sorte de capitaine Poul, jadis huguenot et devenu, comme de juste, le plus féroce persécuteur de ses anciens coreligionnaires, le brigadier de Paratte, commandant à Uzès, incarne cette dernière tendance. Les extraits les plus significatifs de la correspondance de Julien ont été mis en lumière par M. Roschach. Ils sont à la disposition de tous aux *Pièces justificatives* de l'*Histoire du Languedoc* (2).—Les lettres de Paratte présentent sur celles de Julien l'avantage d'informations plus désintéressées,—car leur auteur joua plus rarement un rôle actif, — et de jugements moins passionnés (3). Est-ce pour cela que la Cour paraît en avoir fait si peu de cas ?

Julien et ses amis, Marcilly, La Lande (4), accusent une partialité marquée pour Broglie et Montrevel. Ils les contredisent bien parfois sur des points de fait ; mais c'est sans le vouloir, et toujours en se rangeant à leur avis sur les décisions à prendre, les châtiments à infliger. Paratte, par contre, est l'homme de Villars. Il consent à ce que l'on se montre sans pitié pour les rebelles pris les armes à la main, — en quoi il n'a pas toujours tort.—Pour les autres, on les doit recevoir à merci, les gratifier au besoin de quelques pistoles et leur accorder même la liberté de conscience, — toujours cette fameuse liberté *du for inté-*

(1) Montrevel à Chamillart, D. G., 1707, 171.

(2) V. notamment, t. XIV, col. 1665. — D. G., 1707, 48, et col. 1696, 1727, etc.

(3) Paratte à Chamillart, Ganges, 4 mai 1703. — D. G., 1707, 245.

(4) Marcilly à Chamillart, Saint-Germain de Calberte, 15 mars 1703. — D. G., 1707, 184.

rieur ! Ne portons pas dans l'étude des temps passés nos habitudes d'esprit actuelles. Cette dernière concession n'apparait-elle pas aujourd'hui comme une dérision hypocrite ? Elle n'en constituait pas moins pour l'époque un acte de tolérance dont il convient de tenir compte à qui de droit.

On rangera sans hésiter du côté de Paratte, le comte de Peyre, qui malheureusement disparait du théâtre de la guerre dès ses débuts. C'est à ses rapports confidentiels que l'histoire doit de pouvoir affirmer avec certitude les cruautés de l'abbé du Chayla, qui, jusqu'à présent, n'étaient attestées que par la tradition protestante (1).

Un autre témoin digne de foi est le commissaire des guerres, de Wincierl, dont les lettres sont le premier document authentique sur l'échauffourée de Calvisson (2).

Enfin, parmi les modérés, il faut réserver une place aux négociateurs, à ces diplomates sans mandat, qui dans un but patriotique, ou simplement pour se donner de l'importance, faisaient la navette entre Nimes et les grottes des Cévennes. Le premier de tous fut un catholique, La Valotte. Ses lettres, s'il en écrivit, ne nous ont pas été conservées. Dès sa première tentative, il fut tué par les Camisards. Après lui, M. de la Charcé (3), M. de Lafare-Alais, d'autres encore, tous anciens catholiques, essayèrent de s'entremettre. Mais, instruits par la mésaventure de leur prédécesseur, ils se bornèrent à expédier en cour de beaux mémoires dont l'histoire ne tiendra guère plus de compte que Chamillart. Il était réservé à un gentilhomme aussi passionné huguenot que zélé royaliste de repren-

(1) De Peyre à Chamillart, 19 août 1702.—D. G., 1614, 46,— imp. in *Hist. du Lang.*, col. 1583.

(2) De Wincierl à Chamillart. — D. G., 1798, 125, 130. — Il est surprenant que des textes si importants aient été omis dans la publication de M. Roschach.

(3) De la Charce à Chamillart, 23 février 1703. — D. G., 1799, 62.

dre et presque de mener à bien, au péril de sa vie, le dessein de La Valette. J'ai caractérisé trop longuement, dans cette *Revue* même, le rôle du baron d'Aigaliers, pour y revenir aujourd'hui. Cet esprit généreux, chimérique, aimable est aussi le plus véridique des hommes. Il ne parle que de ce qu'il a vu, et tout ce dont il dépose, nous en ferons état, — comme Antoine Court — avec pleine confiance.

Telles sont, en résumé, les trois catégories de documents que renferment, touchant notre sujet, les archives du boulevard Saint-Germain. Nous croyons avoir suffisamment apprécié les témoins principaux, sans entrer dans le détail de discussions critiques, ici déplacées, et qui trouveront mieux leur place au bas du récit de chaque fait particulier. On nous permettra, pour finir, de revenir en un mot sur le jugement que nous avons porté du clergé languedocien. Écrivant dans une revue catholique, nous n'avons pas abdiqué l'indépendance de l'historien. Nous savions que les fautes des hommes ne préjugent rien sur le mérite des religions ; voilà pourquoi nous nous sommes expliqués, en matière si délicate, avec une franchise absolue. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de la valeur comparée du catholicisme ou du protestantisme. Les actes de quelques prélats guidés le plus souvent par des intérêts humains, ne peuvent être interprétés contre la foi ; — et l'on ne doit pas nous demander, enfin, d'être, pour ces ecclésiastiques, moins sévères que Basville, Chamillart, Mme de Maintenon et Louis XIV.

Louis Baragnon.

LA PROVINCE DU GÉVAUDAN
SOUS LA DOMINATION ROMAINE

Le Gévaudan n'eut pas beaucoup à souffrir de l'invasion des barbares, protégé qu'il était par ses hautes montagnes ou ses profondes vallées qui en rendaient les abords extrêmement difficiles. Aussi en dehors de l'expédition de Chrocus, qui ne fut qu'un accident, néanmoins bien déplorable, puisqu'il coûta la vie à saint Privat, son illustre patron, massacré en haine de sa foi et victime de sa charité, nous ne voyons pas que ces bandes audacieuses aient franchi ses limites.

Il eut même un moment de grand éclat, à ce déclin de l'Empire, par la grande illustration de quelques-uns de ses enfants, dont le saint évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, nous a transmis le glorieux souvenir.

Le premier signalé est Victorius d'Aquitaine, l'une des plus grandes lumières du siècle de saint Léon, regardé par quelques érudits comme le père de la science du calcul et l'inventeur des caractères propres à indiquer les nombres, si injustement attribués aux Arabes.

C'est à lui que s'adressa l'archidiacre de Rome, devenu bientôt après le pape Hilaire, qui avait reçu de saint Léon la mission d'aplanir les difficultés depuis trop longtemps pendantes entre les diverses églises d'Orient et d'Occident, touchant le jour où devait se célébrer la solennité de Pâques, et c'est lui qui, après de longues recherches dans les calculs de ces églises, parvint à composer le cycle pascal qui a mis fin à toutes ces divergences, et n'a cessé, depuis cette époque, d'être suivi dans l'Église latine (457).

Victorius était aussi poète et avait composé d'excellents petits vers. Saint Sidoine, qui les connaissait, les réclama à ses neveux Justinus et Sacerdos, par une lettre fort gracieuse que nous sommes heureux de reproduire :

« Victorius, votre oncle, homme aussi distingué que savant, entre autres productions littéraires, a laissé de fort belles poésies. Moi aussi, dès mon enfance, j'ai cultivé les muses ; vous héritez de votre parent avec autant de droit que de justice. Si vous êtes parents par le sang, je le suis par la profession de poète. Il est juste que chacun succède selon son degré de parenté. Gardez son patrimoine, mais donnez-moi ses vers. Adieu (1). »

Cette insistance du savant évêque d'Auvergne fait regretter que ces vers ne nous soient pas arrivés ; ils nous auraient fixés sur la partie de l'Aquitaine en droit de réclamer l'honneur d'avoir donné le jour à cet homme célèbre. Heureusement que pour cela nous avons la lettre de saint Sidoine à ses deux neveux : Gardez ses biens, *patrimonia tenete*, et le *propemticon* du même prélat, qui nous conduit chez ces deux neveux, nous fait traverser en sortant de l'Auvergne, la montagne de la Margeride, la Truyère aux flots jaunes, la terre des Gabales souvent couverte de neige et une ville élevée au fond d'un puits : *sublimem in puteo urbem*, qui ne peut être que la cité de Mende, comme l'a si bien établi, dans une dissertation récente, M. le chanoine Bosse (2), et en delà jusqu'à Trevidon où se dirige le livre, il ne reste plus que le Valdonnez ou les gracieuses vallées voisines que l'on rencontre en se rendant à Florac.

C'est dans cette région assez restreinte que nous avons à chercher la patrie de Victorius, puisque c'est là que vécurent après sa mort et dans son patrimoine, ses deux neveux Justinus et Sacerdos, aux mœurs si austères que le grand

(1) Sid. Apoll., liv. VII, ép. 6e.
(2) Bull. d'Ag., janvier 1890.

évêque de Clermont ne craint pas de les appeler les Spartiates, *Laconas* de leur siècle. Il se plaît en même temps à célébrer la grande amitié qui les unissait et qu'il met au-dessus de celles que vantèrent les anciens, de Pirithoüs et de Thésée, d'Oreste et de Pylade (1).

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin ; bientôt nous allons arriver à Trévidon, où nous aurons à saluer de plus éclantes grandeurs.

Ce sont les Ferréol, alliés aux premières familles de l'empire et dont on a pu dire que la série des aïeux pouvait se compter par celle des hautes charges qu'ils avaient occupées.

Observons que cette résidence de Trévidon, d'où sont sortis de si grands personnages, est bien ce que nous appelons aujourd'hui Saint-Laurent de Trèves à deux lieues de Florac sur l'ancienne route du Languedoc.

C'est là que nous conduit naturellement le livre de saint Sidoine, et c'est de là qu'on peut apercevoir encore, après s'être avancé vers la montagne voisine (l'Aigoual) sur les limites des mots Ruthènes, le mont Lozère plus élevé que le Caucase, et le Tarn rapide qui nourrit dans ses eaux limpides un poisson limoneux et d'une chair excellente (2).

Des découvertes assez récentes, en vendémiaire an X de la République, ont attesté que là avait existé dans les temps antiques une opulente résidence (3).

Là habitait, au temps de saint Sidoine, le père de *Tonantius Ferreolus,* avec la pieuse Papianilla dont le grand évêque de Clermont a célébré les vertus et qu'il met au-dessus de ce qu'il y a de plus noble parmi les matrones et même les vestales : *Talis nec Tanaquil fuit, nec illa... Phrygiæ dicata Vestæ* (4).

(1) *Propemticon*, vers 26 et suiv.
(2) *Propemticon*, vers 44 et suiv.
(3) Abbé Prouzed, *Deuxième essai*, p. 335.
(4) *Propemticon*, v. 41.

Papianilla était fille de l'illustre Syagrius, et par cette alliance les Ferréol étaient entrés dans la famille de l'empereur Avitus, dont saint Sidoine avait épousé la fille.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient élevés aux plus hautes dignités de l'empire.

Celui qui nous occupe fut préfet des Gaules sous Honorius, de 422 à 423. Il administra même avec tant de zèle et de dévouement les sept provinces qui restaient encore aux Romains, qu'il a pu être appelé par le grand évêque d'Auvergne, le soutien et le bienfaiteur des Gaules : *Columenque Galliarum* (1).

Il se dérobait néanmoins, même dans le temps de sa plus grande prospérité, aux délices de la cour qui résidait alors dans la cité d'Arles, pour venir se réfugier dans son cher Trévidon, et se plaisait dans cette résidence non seulement parce qu'il y était né et qu'il y possédait des biens considérables, mais aussi parce qu'étant située dans un pays montagneux et de difficile accès, il pouvait y vivre avec plus de sécurité en un moment où les meilleures régions se trouvaient si exposées aux invasions des barbares.

Le premier des Ferréol connus laissa deux fils héritiers de ses talents et de ses vertus : Roricius, qui gouverna avec autant de zèle que de sagesse durant de longues années, l'église d'Uzès, et Tonance, que le prélat d'Auvergne appelle le savant : *docti Tonantii*, et qui ne tardera pas à suivre son illustre père dans la carrière des honneurs et des charges publiques.

Nous le voyons, en effet, préfet des Gaules de 450 à 453, et il joua même, dans les circonstances critiques où se trouvait alors l'empire, un rôle des plus éclatants. C'est lui qui, avec Avitus son parent, put, dans la lutte suprême contre Attila, attacher au parti de l'empire Théodoric avec ses Visigoths, et assurer aux armées romaines

(1) *Propemticon*, v. 35.

la grande victoire des *champs Catalauniques*, qui arrêta et anéantit à jamais le grand fléau de Dieu (1).

Bientôt après, il est vrai, il se vit lui-même assiégé dans la ville d'Arles par les mêmes Visigoths conduits par Thorismond, fils de Théodoric qui avait péri dans la bataille contre Attila, et ne se trouvant pas en état de se défendre, il fut assez habile pour obtenir du jeune monarque, qu'il lèverait le siège de la ville et se retirerait avec son armée. Il l'avait connu, nous dit son historien, alors qu'Avitus le formait avec ses frères aux lettres romaines, et c'est grâce à ces anciennes liaisons qu'il put obtenir un si heureux résultat.

Pendant son administration, Tonance fut un père pour nos provinces dévastées et accablées d'impôts, mettant tous ses soins à alléger les charges écrasantes et à réparer les malheurs accumulés par tant de guerres.

Aussi les peuples charmés accouraient en foule au devant de lui, le comblant d'applaudissements et de bénédictions. Transportés par la reconnaissance, dit saint Sidoine, ils s'attachaient à son char et faisaient de sa marche un triomphe continuel (2).

Plus tard, il manifesta le même zèle dans une circonstance grave où il s'agissait de défendre les droits et les intérêts de son souverain, et n'hésita pas à se porter comme accusateur d'Arvandus, l'un de ses successeurs dans la préfecture des Gaules, qui, par une basse cupidité, venait de vendre sa patrie au nouveau roi des Visigoths, et de lui indiquer, dans une lettre arrêtée au passage, les moyens à prendre pour soumettre à son empire les quelques provinces qui restaient encore aux Romains.

Convaincu de son crime par le témoignage de Tonance, de Thaumaste et de Péone qui s'étaient présentés en habits de deuil devant le Sénat, le traître fut condamné à

(1) Sid., 7 et 12.
(2) Ibid.

mort, mais la sentence ne fut pas exécutée, grâce à saint Sidoine, qui se trouvait en ce moment à Rome et eut assez de crédit pour la faire commuer en un bannissement perpétuel (1).

Tonance fut aussi l'ami d'Aétius, qu'il réconcilia plusieurs fois avec son maître. Il eut néanmoins la douleur de le voir immolé par la main de ce dernier, Valentinien III, qui ne pouvait lui pardonner sa gloire, et désespérant alors des destinées de l'empire, il se démit de toutes ses charges et dignités et vint ensevelir ses tristesses dans son cher Gévaudan, se consolant par le charme des belles lettres qu'il n'avait jamais cessé de cultiver.

C'est du moins ce que nous apprend la correspondance qu'il ne cessa d'entretenir avec saint Sidoine jusque dans leurs vieux jours.

On parlait beaucoup de sa bibliothèque, où se trouvaient des ouvrages appropriés à toute sorte de lecteurs, il y avait des livres de piété pour les femmes, des livres de littérature plus spécialement destinés aux hommes, et d'autres assez nombreux qui étaient communs aux deux sexes (2).

Et ce n'était pas une vaine parade, car les personnes de la maison en faisaient un usage journalier, employant la matinée à la lecture, et le temps des repas à des conversations pleines de gaîté et d'érudition.

Tonance possédait aussi sur les revers méridionaux des Cévennes une autre villa du nom de *Prusianum*, où il fit une réception des plus gracieuses au saint évêque de Clermont (3). Nous laissons aux érudits du Gard le soin de chercher cette résidence que les anciens historiens placent sur les bords du Gardon, dans le voisinage d'Alais; nous recommandons aussi à leurs recherches la

(1) Bul. d'Ag., mars 1890, p. 58.
(2) Sid. Ap., liv. II, ép. 9.
(3) Sid. Apol., liv. II, ép. 12.

villa de *Voroangus*, où fut également fêté saint Sidoine par le chef de la grande famille des Apollinaires qui en avait fait sa résidence privilégiée.

Les deux villas n'étaient pas éloignées l'une de l'autre, et il existait entre elles de grandes relations, à raison des liens de parenté qui unissaient les deux familles.

A signaler encore, dans celle des Ferréol, les deux saints évêques d'Uzès, Firmin et Ferréol, que nous ne serions pas éloigné de placer dans la descendance directe de Tonance. C'est, en effet, d'un frère de Roricius que les historiens les disent issus, et c'est à l'école de ce saint vieillard leur oncle, dont ils devaient être les successeurs, qu'ils furent élevés.

On sait d'ailleurs que Trévidon eut surtout pour saint Firmin toujours beaucoup de charme, qu'il aimait à venir s'y reposer dans ses moments de loisir, trouvant un vrai bonheur à évangéliser les habitants de la contrée.

Cette grande famille semble disparaître avec ces deux saints prélats ; elle subsista néanmoins longtemps encore, et il est des historiens assez sérieux qui l'ont regardée comme la tige d'où est sortie la deuxième race de nos rois (1).

Le Gévaudan rentre aussi dans l'ombre, tombé, l'une des dernières provinces des Romains dans les Gaules, sous la domination des Visigoths (472), qui inaugurèrent dans son sein une ère de troubles et de persécutions.

Eurik, en effet, leur nouveau roi, était si passionné pour l'arianisme, qu'il se croyait roi non pour régner, mais pour propager son hérésie par le fer et le feu et extirper du sol des provinces qui lui étaient soumises les dernières fibres du catholicisme.

La tourmente sévit surtout sur les églises d'Aquitaine, et on peut juger de son étendue et de sa gravité par le récit que nous en a laissé saint Sidoine :

(1) Mém. de l'abbé Teissier. Alais, 1815.

« Le siège épiscopal de Bordeaux, les sièges des peuples du Périgord, du Rouergue et du Gévaudan, ceux des villes d'Éauze, de Bazas, de Comminges, d'Auch et de plusieurs autres, dont les Pontifes ont été moissonnés par la mort, pleurent la perte de leurs pasteurs, sans que l'on s'occupe d'en nommer de nouveaux pour conférer les saints ordres et empêcher la ruine des âmes. Le mal augmente chaque jour par le vide que laisse la mort des Évêques, et les hérétiques du siècle, comme ceux des siècles passés, pourraient en être attendris, tant il est triste de voir les peuples privés de leurs pasteurs et désespérés de la perte de la foi.

« Dans les diocèses, dans les paroisses, tout est négligé, partout on voit des églises dont le faîte se dégrade et tombe, les portes sont enlevées, les gonds arrachés, l'entrée des basiliques est fermée avec des ronces et des épines ; les troupeaux, ô douleur ! viennent se coucher au milieu des vestibules entr'ouverts, et brouter l'herbe qui croît autour des saints autels (1). »

Heureusement que cette odieuse domination des Visigoths ne fut pas de longue durée, environ trente ans ; et nos pères, après ces années écoulées, purent saluer, avec des transports de bonheur, le vainqueur de Vouillé, le glorieux époux de Clotilde, qui, en venant les affranchir du joug des barbares, allait leur rendre, avec la foi de leurs pères, tous les bienfaits qu'elle entraîne à sa suite.

OLLIER,
chanoine honoraire.

(1) Sid. Apoll., liv. VI, ép. 6.

LES ANGES ROSES

(suite)

Il arriva même à l'infortunée demoiselle de trouver une tête de coq dans un civet de lièvre et une queue de lapin dans une fricassée de poulet.

L'étrangère se fâcha, fit tapage et nous devons l'approuver, malgré sa nationalité, sa querelle cette fois, n'était pas une querelle d'Allemand.

Le chef des cuisines du château, un homme de mérite et qui le savait, reçut observations sur observations. Il protesta, se récria, se mit en colère, bref la discussion en arriva à un tel degré d'acuité que le savant cuisinier, ne pouvant laisser sa dignité en butte à des accusations journellement réitérées, offrit de remettre son tablier.

Une telle proposition fit frémir tout le personnel de la maison, et madame la gouvernante repoussa, comme inadmissible, une telle éventualité. L'institutrice, placée entre les menaces d'une gastralgie imminente et une mort par inanition, se décida, elle aussi, à chercher sous des cieux plus cléments une table moins épicée.

Je n'en finirais pas, mon cher vicomte, si je voulais vous énumérer la série innombrable des institutrices de la jeune princesse et leurs aventures variées.

La comtesse Kourieff, mise au courant de la consommation exagérée de maîtresses que faisait sa chère petite sœur, prit la détermination de l'appeler auprès d'elle, et, grâce à l'excellent cœur de Sophia et à son intelligence prime-sautière, les nombreuses lacunes de son instruction furent vite comblées, son caractère, par trop indépendant, assoupli aux exigences sociales, en un mot,

Sophia devint vite ce qu'elle est aujourd'hui, une jeune fille charmante. Elle n'a pas abdiqué toutefois son originalité et s'est fait sur bien des choses des idées très arrêtées.

Voilà ce qu'est la personne ; je vous ai renseigné sur la fortune et la famille, il ne me reste qu'à me déclarer l'ami le plus complaisant et le notaire le moins discret de France et de Navarre.

— Merci ! merci de tout cœur , mon très bon. Tout cela ne fait pas que je me voie encore l'idéal de cette fière amazone... au contraire ! Enfin, je tenterai... j'aurai du courage... par nécessité.

— Je vous avertis — vous vous en doutez un peu je pense — que vous ne serez pas le premier à vous mettre sur les rangs.

— Ah ! oui... Voyons un peu ce chapitre-là ? Pas de danger qu'il y ait grève pour l'exploitation de pareilles mines d'or !

— Très juste, vicomte, ce que vous dites là. Depuis quelques mois à peine la princesse Sophia a fait son entrée dans le monde , et déjà la liste de ses institutrices commence à pâlir devant celle des braves petits jeunes gens qui aspirent à faire la félicité terrestre de la blonde fée aux millions.

On a demandé sa main pour un prince régnant. La principauté était, il est vrai, toute exiguë, mais n'est-ce rien qu'être maître chez soi, avoir des sujets, quelques honnêtes gardes nationaux qui vous présentent, sans rire, les armes honoraires achetées sur votre budget de la guerre ?

On demanda sa main pour un jeune député français du plus grand mérite, auquel la politique promettait le plus brillant avenir, et, dans notre société démocratique, tout le monde le sait, l'heureux mortel favori du talent et de la

popularité peut nourrir les plus hautes, les plus glorieuses espérances.

Nous trouvons aussi sur les rangs un jeune Espagnol, rejeton d'une grande race, dont le nom comportait une demi-page de titres et qui, avec la modestie propre à ses compatriotes, se disait de meilleure maison que le roi d'Espagne lui-même ; il était d'ailleurs gueux comme Job.

Ainsi que dans *Hernani* de Victor-Hugo : J'en passe et des meilleurs !

Dans moins d'une année le nombre en a dépassé deux douzaines, et n'allez pas supposer qu'on a mis dans le compte tous les aspirants qui, n'ayant aucun avantage personnel, mais se jugeant irrésistibles parce que Madame leur mère le leur a dit, ont parsemé la route de la princesse de leurs déclarations écrites en prose ou en vers, dans les diverses langues du globe.

— Hé bien ! devinez comment elle a accueilli, — et je ne parle pas de la dernière catégorie de soupirants, quantité tout à fait négligeable, — les avances des prétendants sérieux ?

— Je ne devine pas les hiéroglyphes, mon cher, et ce séduisant lingot d'or m'a tout l'air d'une boite à surprises.

— Elle a ri.

— Ah ! elle a ri ?

— Oui, elle a ri d'abord aux éclats, et puis elle a répondu qu'elle était très touchée des sentiments que sa fortune avait fait naître.

— Ah ! mais... C'est encore plus difficile que je ne pensais. Je vous jure, Bontemps, que si j'avais en ce moment une autre héritière en vue, je n'irais pas me brûler les ailes de ce côté. Elle est très forte, cette petite-là ! Et pourtant je serais le mari qu'il lui faudrait, moi ; j'ai la vocation des millions ; je saurais si bien dorer le ca-

dre dans lequel je placerais son existence, qu'elle se sentirait mise en lumière, embellie par moi ; elle serait fière de son mari ; je lui deviendrais indispensable comme la tige l'est à la fleur ! Moi , je sais dépenser l'argent , morbleu !

— Personne n'en doute, vicomte.

— Je connais le luxe..., le grand luxe ! Et c'est une science , ça ! N'est pas grand seigneur qui veut, et beaucoup voudraient, qui ne savent pas. Paris fait les gorges chaudes des équipages, des livrées de tel ex-fabricant de sommiers élastiques auquel ses nombreux millions n'ont pu former le goût.

— Qui vous empêche de tenter la fortune ? l'enjeu vaut la partie.

— Certes !..... Je compte sur vous pour me présenter.

— Soit ! — Ces dames ne peuvent manquer de recevoir, lorsque le comte Pierre Kourieff sera arrivé toutefois.

— Quel homme est-ce , ce comte Kourieff ? demanda Terrebrune.

— Un diplomate , un homme fort distingué, paraît-il. Grave , sérieux, adonné à l'étude des hautes questions sociales...

— Ah ça ! Est-ce qu'il me faudrait étudier ces machines-là pour m'insinuer dans ses sympathies ?..... Je vous avouerai , mon très cher , que je ne me sens aucune disposition pour ces utopies creuses , pour ces stupides rêveries.

— Voyons ! D'après le caractère de Sophia , il me semble que tous vos soins doivent tendre à lui plaire à elle. Lorsqu'elle choisira un mari, j'ai de bonnes raisons pour le croire , elle pourra certainement écouter les avis de ceux qui l'entourent , de la comtesse Kourieff surtout, mais l'influence qu'exerceront les siens, sa sœur

elle-même, n'agira qu'accessoirement sur sa décision. Et tenez !... Pour vous prouver que je suis tout à fait votre ami, laissez-moi vous donner un conseil.

— Faites, faites, mon cher; je vous écoute avec une respectueuse attention, avec déférence..... Montrez-moi le chemin qui doit me conduire dans ce paradis des roubles.

— Tâchez qu'on vous distingue, sans qu'on puisse remarquer chez vous un empressement trop significatif. Surtout ayez soin de ne pas laisser dépasser le bout de l'oreille. Le jour où la princesse soupçonnerait votre formidable appétit d'argent, comme vos prédécesseurs, vous seriez condamné au petit éclat de rire sans appel. Là-dessus, cher vicomte, bonne chance !

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix !

— Ah ! s'il ne s'agissait que de quelques bons coups d'épée !... On me connait... J'ai fait vaillamment mes preuves !

Et après avoir échangé une bonne poignée de main, ils se séparèrent.

La villa aux Roses, située dans la presqu'île de la Croisette, et où, par les soins de maître Bontemps, s'étaient installées les riches étrangères dont le vicomte de Terrebrune se proposait de faire la fructueuse conquête, était une riante construction italienne flanquée de deux grands pavillons. Une terrasse couverte, portée sur de sveltes colonnes de marbre, longeait la façade du principal corps de logis, qu'elle mettait en communication avec les parties latérales. De vastes jardins entouraient cette délicieuse habitation, assise au bord des flots comme pour jouer avec la caresse des vagues.

A l'heure où Mme de Kernoët et son fils, assis sur la terrasse de Montgrand, se laissaient reporter par leur rêverie à cet évènement marquant de leur vie de réclusion :

la visite des dames Russes, la comtesse de Kourieff et sa sœur, retirées dans un élégant salon octogone attenant à la salle à manger de leur nouvelle demeure, échangeaient elles-mêmes leurs impressions.

Tombant du plafond, une lumière adoucie par un disque en verre dépoli, jetait dans cette pièce une clarté pâle comme celle de la lune. Les murs en étaient recouverts de tentures en soie bleu tendre, où se jouaient, sur des arbres fantastiques des paons au plumage étincelant brodés avec un art infini. Dans chacun des huit angles, des urnes en vieil argent sculpté contenaient des massifs de plantes s'enlevant sur le fond clair en gerbes d'un vert sombre.

Sur une ottomane en satin bleu comme les tentures et dominée par un immense vase en bronze niellé d'argent, d'où s'élançait un latanier aux larges feuilles d'une courbe gracieuse, la princesse Sophia se tenait à demi renversée. En face d'elle était la comtesse Kourieff sur des coussins arrangés en divan.

— Oh ! quelle bonne après-midi j'ai passée, disait la princesse. Vraiment ces Kernoët sont aimables... Je me sens déjà beaucoup de sympathie pour eux... Et vous, Doxia ?

— Je serai moi-même très heureuse de les voir. Ils appartiennent au meilleur monde et il est aisé de s'apercevoir que cette médiocrité de fortune, qu'ils supportent cependant si noblement, est pour eux chose nouvelle.

— N'avez-vous pas fait dire à ce notaire.... maître Bontemps, de venir à la villa ?

— Si !... je m'étonne même qu'il n'ait pas encore paru.

— Hé bien, ma grande sœur, dit Sophia avec un petit air cajoleur, si vous voulez me faire plaisir, vous les prierez de vous renseigner sur les habitants de Montgrand.

— A quel propos, cette curiosité ? demanda madame Kourieff en souriant.

— Je suis sûre, Doxia, ajouta la princesse sans répondre, qu'on ne pourra nous raconter que des choses bonnes et flatteuses sur nos nouveaux amis.

— J'en suis aussi persuadée.

— Madame de Kernoët, poursuivit la jeune fille, m'a plu tout à coup, je me sens disposée à avoir pour elle plus que de l'amitié..., comment dirai-je cela ? Si javais eu ma mère, j'aurais éprouvé pour elle un sentiment que je ne connais pas... un sentiment qui doit être fait de déférence et d'amour, de tendresse et de vénération... Voilà ce que m'inspirerait cette dame.

— Dieu me garde de penser qu'elle n'en soit absolument digne, ma chère enfant, mais vous êtes une tête de folle de vous exalter ainsi pour une personne qui était une inconnue pour vous jusqu'à ce jour.

— Monsieur André aussi est fort bien, ajouta la princesse, en ayant soin de rejeter dans l'ombre du latanier sa figure qu'envahissait un léger incarnat.

— Ah ! Voyons un peu celui-ci, dit Mme de Kourieff.

— Vous déplairait-il, ma grande sœur ?

— Je le trouve charmant au contraire.

— Ah ! ah ! ah ! s'écria soudain Sophia riant aux éclats, si vous aviez vu, Doxia, comme il était drôle... pendant que je trayais la chèvre ! Ah ! ah ! ah !... Figurez-vous qu'il regardait... je ne sais quoi, il avait des distractions et la chèvre a failli renverser le lait et moi avec.

— Hé bien ? dit la comtesse... Il me semble qu'il n'y a là rien de bien drôle.

— Oh ! si ! je vous assure.... mais il ne me déplaît pas pour cela, certainement ; je le trouve au contraire très aimable.

— J'avais oublié de vous dire, ma Sophia, reprit la comtesse, que j'ai reçu aujourd'hui une nouvelle lettre de Mme la marquise de Beauchamp...

— Ah ! oui, je sais ! interrompit la jeune fille. Elle vous raconte, la chère dame, en mouillant de larmes son aris-

tocratique missive, que Monsieur son fils, rare incarnation de toutes les vertus, est sur le point de se laisser périr pitoyablement, pour les beaux yeux d'une petite fille de votre connaissance, et qu'il faut vraiment manquer d'âme pour ne pas prévenir un tel malheur ?

— Vous riez de tout, mon enfant.

— De tout, ma Doxia ; même des sentiments les plus purs, n'est-ce pas ?

— Enfin, il faudra bien vous décider un jour.

— Ma chère grande sœur, ne suis-je pas encore bien jeune ? Êtes-vous si pressée de vous débarrasser de moi ?

— Méchante enfant !

— Si je sais ce que madame de Beauchamp vous dit, je sais également ce qu'elle vous tait, reprit la princesse. Elle ne vous confie pas que son intéressant héritier a dévoré en fort peu de temps, avec un appétit qui donne les plus engageantes promesses, la fortune laissée par son père ; aujourd'hui la mère prévoyante, qui a des craintes sérieuses pour ses biens personnels, voudrait offrir en pâture à son vorace rejeton une jeune fille riche et complaisante, et elle m'a fait l'honneur de jeter les yeux sur moi pour jouer ce rôle providentiel.

— Mais, chère mauvaise langue, qui a bien pu vous conter de pareilles vilenies ?

— Oh ! mon Dieu ! Je ne vous en ferai pas mystère, Comme vous le savez fort bien, il est universellement reconnu, par tous les Messieurs à la recherche d'une dot et par toutes les mamans manœuvrant pour caser leurs fils, que je suis jolie, belle, ravissante, irrésistible, — je vous fais grâce de toutes les épithètes hyperboliques en usage dans ce cas. — J'ai donc été entourée d'une nuée de soupirants, dont à coup sûr vous connaissez la liste mieux que moi. Ces Messieurs, qui ne rêvaient que mon bonheur, et de cela je leur conserve une grande reconnaissance, tremblant de voir mon choix s'égarer sur quelque rival indigne, ont pratiqué à mon endroit la méthode du ren-

seignement mutuel : si bien qu'à l'heure actuelle, je pourrais, sans trop de peine, écrire la biographie de chacun de mes amoureux. Vous l'avouerez, Doxia, c'est d'une charité parfaite, d'une admirable délicatesse !

— C'est peu délicat, en effet.

— Et comme, poursuivit la princesse, je ne suis pas encore, quoi que vous puissiez dire, une vieille, vieille fille...

— Je ne vous ai pas dit cela, Sophia.

— J'attends de rencontrer un honnête homme qui, riche ou non, ne m'épousera pas pour ma fortune, qui aura quelque attachement pour moi, ce dont je m'apercevrai, soyez-en assurée, ma chère Doxia, et je voudrais aussi que cet honnête homme ne me fût pas indifférent. Voyons, ma grande sœur bien-aimée, est-ce trop d'exigence de ma part, cela ?

— Assurément non, Sophia, mais parmi ceux qui ont demandé votre main, tous n'avaient pas en vue uniquement votre argent.

— C'est possible, dit la princesse.

— Il en était dans le nombre de fort aimables, ajouta Doxia.

— Je ne dis pas non... Mais voilà ! ils ne remplissaient pas la dernière partie de mon programme, je ne me sentais rien, mais là ! rien absolument pour eux... A vous je dis, vous le savez bien, la vérité, toute la vérité, comme au tribunal.

— Cela viendra.

— Qui sait ?... Tenez, lorsque je les voyais, l'œil contrit, venir me débiter toutes leurs flatteries que je savais par cœur, il me prenait à la gorge une folle envie de rire, et et ce n'est qu'à grand'peine que je n'éclatais pas à leur nez.

— Folle ! triple folle !

— Que voulez-vous ? Je ne prendrai jamais au sérieux

ces petits jeunes gens, tout mielleux, coiffés comme des garçons de restaurant et mis comme les enseignes des magasins de confection, dont le principal mérite consiste à saluer dans les règles voulues par la mode, et dont la destinée en ce monde paraît être de danser avec la correction de poupées automatiques. Sont-elles donc si rares, mon Dieu ! les jeunes filles qui courent à la recherche de cet idéal : le parfait valseur ? Comme je ne me marierai pas pour danser perpétuellement ou fournir un danseur à mes amies, je désire trouver, dans l'homme auquel je lierai ma vie, d'autres mérites.

— Et vous avez raison, ma chère enfant ; pourtant il ne faudrait pas espérer qu'une fée secourable vous apportât un jour l'oiseau bleu.

— Non, ma chère grande sœur, je ne rêve pas d'oiseau bleu, mais votre petite Sophia, toute folle, toute rieuse qu'elle est, se fait du mariage une haute idée. Je vous ai dit que je voulais aimer l'homme à qui je promettrai fidélité, comme je lui devrai aussi obéissance ; je veux qu'il soit digne de commander ; je veux pouvoir me reposer sur son intelligence, avoir foi en sa valeur morale. Je voudrais que sa jeunesse eût eu d'autres occupations que celle d'étouffer dans son âme la notion divine du vrai, du beau, du grand. Ce que je désirerais, en un mot, c'est constater en lui un mérite autre que celui adapté à sa personne par les produits du faiseur en renom !.... Oh ! mais, ce n'est pas bien de me laisser babiller ainsi, s'écria soudain la princesse en se précipitant dans les bras de la comtesse Kourieff. Ne savez-vous pas, ma Doxia bien-aimée, que je vous aime de tout mon cœur ? Que vous l'occupez si entièrement qu'il n'y a plus la moindre petite place libre..., même pour l'oiseau bleu ?

— Vous croyez ?

— Oh ! j'en suis sûre.

— Et moi pas, mais pas du tout, dit la comtesse en

souriant. Un de ces quatre matins, sans demander à personne la moindre permission, pas même à vous, un beau Monsieur, inconnu jusqu'alors, viendra s'y installer, s'y logera absolument comme chez lui, y commandera en maître, et si ma Sophia m'aime encore un peu, un tout petit peu, ce sera à la condition expresse que je voudrai bien trouver le nouveau venu charmant, adorable, pourvu en un mot de toutes les qualités et de toutes les vertus.

— Madame ma sœur! protesta la princesse en embrassant Doxia, vous êtes une grande méchante qui me calomniez à plaisir. Si jamais j'aime ce Monsieur dont vous parlez, ce qui n'est pas bien sûr, allez! c'est que mon cœur se sera dédoublé. En recevant son nouvel hôte, il vous conservera la plus vaste, la meilleure part.

En ce moment on vint annoncer maître Bontemps.

— Faites entrer, dit Mme Kourieff.

— Vous n'oublierez pas au moins, recommanda Sophia en se rejetant sur l'ottomane, de le faire parler au sujet des habitants de Montgrand.

— Vous y tenez donc beaucoup?

— Oui.

Le notaire entrait. Il salua profondément ses riches clientes et s'assit dans un fauteuil que lui désignait la comtesse.

Mme Kourieff avait désiré recevoir certains renseignements relatifs à son installation.

Me Bontemps répondit longuement aux questions qui lui étaient posées, en homme heureux de se rendre utile.

Quand ce sujet fut épuisé, la comtesse amena la conversation sur Cannes, ses environs; elle parla de l'excursion qui les avait conduites, dans l'après-midi, aux environs de Montgrand, et demanda finalement à son visiteur s'il était en relations avec les habitants de l'antique château.

— En relations, madame la Comtesse, répondit le notaire, ce serait peut-être trop dire, car madame de

Kernoët et son fils ne fréquentent guère que l'église et les grandioses solitudes de l'Estérel, et je vous le confesse, pour moi, homme du monde, ces lieux ont un fort mince attrait.

La princesse, à ces mots, fit une petite moue, qui aurait pu, sans la grande envie qu'elle avait d'en arriver aux informations souhaitées, ne rien présager de bon au tabellion mondain.

— Vous les connaissez cependant? poursuivit Mme Kourieff.

— Certainement, Madame... Je connais absolument tout le monde ici. Les Kernoët ne sont à Montgrand que depuis quelques mois, d'ailleurs. C'est une famille très noble, très ancienne, d'une honorabilité parfaite!.. Oh! ils en ont des trésors, d'honorabilité!.. Malheureusement ils n'en ont pas d'autres, trésors. Ils ont été victimes, paraît-il d'un cataclysme financier. L'incurie, les dépenses exagérées aussi, ne sont pas peut-être complètement étrangères à ce désastre. Je ne l'affirmerai pas pourtant; c'est une supposition que je fais... seulement une supposition. Avec un peu d'habileté, sans doute, en se laissant diriger par les conseils d'un homme d'affaires intelligent, ils auraient pu mettre quelque grosse épave de leur fortune à l'abri du pillage des créanciers... Mais l'honneur était là! Tout a été vendu, ils ont tout abandonné. Aussi à l'heure actuelle, si leurs rentes leur permettent de ne pas mourir de faim, je n'irai pas jusqu'à affirmer qu'elles leur suffisent pour vivre.

Et Me Bontemps se frotta les mains avec la satisfaction d'un financier qui peut parler de ces choses-là, sans avoir, grâce à la pelotte rondelette dont il accroît tous les jours les proportions respectables, à redouter pour lui de semblables éventualités.

Une vive satisfaction rayonnait sur la physionnomie de la princesse.

— Mais c'est fort bien ce qu'ils ont fait , Monsieur ! dit-elle... Je crois que vous n'auriez pas agi comme eux , vous ?

— Si ! si ! Mademoiselle. Certes ! c'est très bien ce qu'ils ont fait !.. mais ils auraient pu, je pense, entrer en arrangements avec leurs créanciers... se conserver certaines ressources...

—Leur ruine est-elle récente? interrogea Mme Kourieff.

— Pas précisément, Madame la Comtesse. Il s'est écoulé un certain laps de temps entre leur débacle et leur arrivée à Montgrand. Monsieur André de Kernoët, instruit, très intelligent, chercha à s'ouvrir une carrière dans l'administration. Grâce à des influences amies, il fut nommé, tout jeune, sous-préfet d'un important arrondissement du Midi, et certainement il aurait marché vite et serait monté haut, car à notre époque de favoritisme universel, il est assez rare de rencontrer dans les régions gouvernementales des sujets de la valeur de M. de Kernoët, je puis l'avouer. Mais voilà ! L'honorabilité farouche, la blanche hermine qui ne peut supporter une souillure, des sentiments religieux exagérés à coup sûr, vinrent se dresser entre le sous-préfet et le pouvoir ; et le comte démissionna à l'occasion des décrets du vingt-neuf mars. Ah ! Mesdames, je me garderais de blâmer cette noble indépendance, mais nous ne devons pas fouler aux pieds tout souci de nos intérêts matériels. Comment sa retraite pouvait-elle servir les religieux expulsés ? qu'a-t-il empêché ? Rien... rien ! et il s'est replongé dans la misère noire.

— C'est beau !.. c'est très beau, cela ! protesta la princesse. Monsieur de Kernoët est un homme d'honneur, un homme de conscience et de ces caractères-là, Monsieur le notaire, il est plus rare d'en trouver que de rencontrer des millionnaires.

Sophia s'excitait en parlant, son œil brillait, sa voix était vibrante.

Oh ! oh ! pensa Me Bontemps , j'ai besoin de peser mes appréciations. Elle est réellement éblouissante, cette petite Russe.... Mes paroles, Princesse, ont trahi ma pensée, reprit-il. Je n'avais nullement l'intention de critiquer la façon d'agir du châtelain de Mongrand. Soyez persuadée que j'admire comme de juste ce qu'il y a de grand, de chevaleresque dans sa conduite.

— C'est en effet un parfait gentilhomme, dit madame Kourieff.

Je tâcherai de me ménager les bonnes grâces de ce descendant des croisés que mes opulentes clientes paraissent si fort priser, poursuivit dans la sagesse de ses réflexions l'opportuniste tabellion. On n'a jamais su ce qui pouvait arriver , surtout avec une tête folle comme celle que j'aperçois là devant moi, si jolie, si gracieuse et si décidée.

— La saison est-elle brillante ? demanda la comtesse. Avez-vous de nombreux étrangers ?

— Très nombreux, Madame ; une société ravissante. Ce sont continuellement des excursions ; des promenades dans la baie, aux îles ; des concerts, des bals... Ah ! le monde, Madame ! Le monde élégant ! riche, joyeux... parlez-moi de ça !... A ce propos vous me permettrez de commettre en votre faveur une légère indiscrétion. On se propose de donner dans quelques jours , au casino, un grand concert de charité, une de ces admirables solennités artistiques dont Cannes a le secret, ajouta en se rengorgeant le notaire indigène. Lorsque les organisateurs de cette fête de bienfaisance ont appris l'arrivée de personnes aussi distinguées que vous, aussi ravissantes...

— Ménagez-nous, Monsieur, dit en souriant madame Kourieff.

— Oui, madame la Comtesse, je m'arrête pour épargner votre modestie, et cependant, croyez-le bien, les compli-

ments les plus hyperboliques en apparence seraient insuffsants à rendre ma pensée.

— Vous êtes, cher Monsieur, d'une galanterie extrême, remercia madame Kourieff tandis que Sophia, qui avait le rire facile, se mordait les lèvres au sang pour garder le sérieux, on voit tout de suite en vous, poursuivit la comtesse se laissant aller à une pointe d'ironie, l'homme aux relations choisies.

— Ah ! Madame, s'écria Bontemps, je ne puis voir que la bonne compagnie... c'est instinctif !... c'est natif ! — j'avais donc l'honneur de vous avertir que les organisateurs de cette soirée philanthropique se disposent à venir implorer pour leur œuvre votre inestimable concours.

— Ces personnes sont en vérité trop honnêtes... Nous examinerons cela... Le comte Kourieff sera ici après-demain, demain peut-être ; il nous conseillera.

Et comme la comtesse faisait mine de se lever, Me Bontemps prit congé de ses clientes et se retira.

—Délicieuses !... étourdissantes ! murmurait le notaire lorsqu'il fut seul, en se dirigeant vers le cercle nautique. Hé ! Hé ! André de Kernoët pourrait bien... Ma foi ! tant pis pour Terrebrune, je m'en lave les mains. Il n'a rien pour lui, ce garçon-là... que le prestige de ses folies passées, et ce n'est pas un titre dans l'espèce, au contraire ! Bah ! il est toujours bon de le ménager pour le moment, ça me pose !

(A suivre) P. DAX

A Aug. RODIN

SUR SA MAQUETTE DE LA PORTE DE L'ENFER

Au sculpteur qu'angoissait la forme poursuivie
D'Idéal entrevu dans le bloc entaillé,
Avec sa grande voix, dont tremblait l'Italie,
Il semble qu'une nuit le vieux Dante ait parlé.

Comme autrefois Sordel, au seuil du Purgatoire,
Muet, hanté toujours de quelque vision,
Dédaigneux de l'écho qui vibrait de sa gloire,
Il dormait, immortel, son sommeil de lion.

Il ne daignait plus même abaisser vers la terre
Cet œil qui refléta les foyers de Satan,
Et qu'emplit aujourd'hui d'éternelle lumière,
La Rose, fleur mystique au Paradis flambant.

Comment avait-il su prévoir l'œuvre géante
Que ton puissant esprit allait puiser au sien ?
On ne sait ; mais, sans doute, il pensa que le Dante
Pouvait sans déroger entretenir Rodin.

Collaborations profondes des Génies,
Qui dira le mystère où vous vous complaisez,
Et des formes du Beau les hautes harmonies,
Et la source commune où les arts sont puisés ?

Sous la main du sculpteur inspiré du poète,
L'Enfer, l'horrible Enfer où grouillent tous les maux,
Où la flamme rugit d'une voix de tempête,
Déroule l'épouvante au bronze des panneaux.

Et les corps convulsés en mille courbatures
Torses, les fronts saignants s'aheurtant aux talons
Des écorchés, les poings crispés aux chevelures
Et les rauques gosiers ouverts en cris profonds ,

Tout s'anime, tout vit d'une existence affreuse
Et vraie , et la torture humaine aura bientôt
Dans cette œuvre emportée, auguste, monstrueuse,
Sa seconde épopée ; — et cependant, là haut,

Tout en haut, sous un vol d'anges aux purs visages,
Assis dans le silence et dans la majesté,
Le gibelin amer, qu'exaltent tes hommages
Regarde dans le gouffre hurler l'humanité.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Les vacances sont tellement venues à la mode qu'on en prend à tout âge et dans toutes les professions. Il n'y a pas jusqu'aux journalistes et aux plus simples chroniqueurs qui ne se croient, sinon obligés, du moins autorisés à laisser vaquer « la fonction. » Ce ne sont peut-être pas les lecteurs qui s'en plaignent le plus, mais il suffit que les « vacanciers » s'en trouvent bien, et les voilà partis. La plume repose à côté de l'encrier refermé ; le bureau se couvre de poussière ; le papier jaunit : tout cela vaut-il bien la peine qu'on s'en préoccupe ? On va aux champs, à la mer, à la montagne, aux excursions, aux eaux, où l'on veut ; mais l'on va hors de chez soi ; on fuit cette atmosphère tout imprégnée de la sueur d'un long travail ; on ne veut plus voir ce cabinet où l'on a pâli sur des livres pendant de mortelles heures ; on prend tout en dégoût ; ce qui nous plaisait le plus devient nauséabond. Vite, partons ; jetons-nous dans le premier rapide et allons ! Allons, loin ou près : il faut au moins paraître aller loin !

Ainsi font les députés et sénateurs, avec cette différence, à leur avantage, qu'ils peuvent voyager loin sans qu'il leur en coûte beaucoup, puisqu'ils voyagent pour rien. Cette idée de voyages gratuits n'était pas venue autrefois aux députés de l'Empire, de la seconde République et de la Monarchie de Juillet ; elle a attendu la troisième République pour germer dans l'esprit d'un Lecomte quelconque, et elle a fait son chemin, elle aussi très gratuitement.

Il est vrai que les députés, surtout, profitent de cette facilité de transport pour aller retrouver leurs électeurs et leur exposer l'état de leurs travaux parlementaires. Ce n'est pas besogne agréable pour beaucoup d'entre eux, il s'en faut, mais c'est l'usage, c'est le devoir, et on s'y résigne... Toutefois, il est avec les électeurs des accommodements. Le député se rend à la réunion publique, il se montre, il salue; on le voit sur l'estrade, au bureau... Puis, tout à coup il disparaît, il s'éclipse, et l'un de ses intimes vient sur la scène déclarer aux citoyens assemblés que « l'honorable » a été pris soudainement d'une douloureuse migraine qui l'a contraint à regagner en diligence son logis. Le tour est joué :

les électeurs n'ont pas à réclamer leur argent, puisque les places étaient gratuites et que, du reste, comédie pour comédie, ils peuvent absolument être satisfaits.

Je ne me rappelle plus quel ingénieux député a mis récemment au jour ce nouveau truc. Mais il faut avouer qu'il ne lui a pas complètement réussi. Il y a parfois, sur le nombre, des électeurs intelligents, et il s'en est trouvé quelques-uns dans le total de cette réunion publique ; ils ont prétendu voir clair dans cette farce, et ils n'ont pas voulu qu'on la leur fasse; ils ont bel et bien protesté, et en dernière analyse la réunion a voté ni plus ni moins la déchéance du député, malade imaginaire ou simulé. C'est là une migraine qui peut avoir des effets déplorables.

Le plus grand nombre des députés, avouons-le, est plus sérieux, et ceux qui ont l'honneur de cumuler le mandat de conseiller général avec celui de représentant ne manquent pas d'aller prendre part aux travaux de ces assemblées départementales. Nous n'avons pas à relater ici les affaires locales qui ont été traitées dans les Conseils généraux; toutefois, nous ne pouvons résister au plaisir de mentionner l'accueil peu favorable qui a été fait dans l'immense majorité des départements au vœu que l'on a justement appelé du nom propre de son auteur « le vœu Pochon : » il consiste à demander que désormais le gouvernement n'admette aux fonctions publiques que des candidats qui auront fait leurs études dans des écoles universitaires.

Nous ignorons absolument ce que ce Pochon-là entend par « liberté, égalité et fraternité ; » mais assurément cette belle maxime n'aurait décidément rien à voir dans la réalisation de ce vœu qui est l'abolition de la liberté de l'enseignement et l'institution du favoritisme. C'est ainsi que l'ont compris le plus grand nombre des Conseils généraux; parmi les rares approbateurs, la malechance a donné pour soutien à M. Pochon le nommé « Cocula, » de son nom propre, aussi, une des lumières du département du Lot : il ne manquait plus que cet appoint pour assurer à la Pochonnerie en question un succès fou..... de rire. Ce n'est plus maintenant que par intermittence que le ridicule tue en France, mais le coup cette fois a bien porté, et le vœu Pochon-Cocula est très mort.

Le Conseil général de Nantes s'est signalé par l'adoption d'un vœu favorable à la liberté de l'enseignement. Il n'est pas du goût de ceux qui prétendent assurer le triomphe de la laïcisation en étouffant la liberté pour ressusciter le monopole. Le rap-

port officiel de M. Dupuy est là qui constate que l'enseignement primaire officiel est de beaucoup surpassé par l'enseignement libre congréganiste. En quelques écoles publiques, assez nombreuses, il n'y a pas même un seul élève ; en beaucoup d'autres, il y en a 2, 4 ou 6; partout, au contraire, les écoles congréganistes sont florissantes, et malgré le fort appoint que viennent apporter aux chiffres officiels les écoles publiques de certains centres où le radicalisme règne en maître, le total est en faveur des écoles libres. C'est dur, mais c'est le langage des chiffres, et rien n'est ni plus précis, ni plus têtu. Il faut bien qu'on en passe par là. Et voilà où l'on aboutit après dix ans de lutte acharnée ; après tant d'argent gaspillé à bâtir des palais scolaires; après avoir baillonné la conscience de modestes fonctionnaires pour les forcer à déserter les écoles de leur choix !

Un des principaux acteurs dans cette œuvre de « déchristianisation » de la France vient de comparaître devant le Juge suprême : l'ancien président de la République, M. Grévy est mort le 9 septembre à Mont-sous-Vaudrey. Heureusement pour lui il a eu le courage, à ses derniers moments, de reconnaître ses torts, de les avouer et d'en demander pardon. Que Dieu lui ait fait miséricorde ! L'Église n'a pas refusé d'aller au chevet du lit d'agonie de son persécuteur et de lui donner le baiser de paix: c'est ainsi qu'elle en a toujours agi et elle ne s'en est jamais repentie. Mais le mal qu'a laissé faire et qu'a permis l'ancien Président porte ses fruits néfastes. Que de temps il faudra à l'Église pour réparer toutes ces ruines ! Les obsèques de M. Grévy ont eu lieu le lundi 14 septembre, aux frais de l'État et avec l'assistance d'un grand nombre de personnages officiels : Mgr l'Évêque de Saint-Claude a présidé l'absoute. Dans les discours prononcés au cimetière les amis du défunt ont naturellement fait son éloge : une seule note n'est pas en harmonie en ce magnifique concert, c'est celle du testament du millionnaire. M. Grévy s'est enrichi à l'Élysée dans une fonction qu'il avait autrefois désiré voir supprimer comme inutile ; elle lui aura servi à ramasser de l'argent, ce qui n'est pas précisément ce que l'histoire raconte du Cincinnatus romain, mais notre république ne connaît plus ces farouches vertus.

Elle a eu la sagesse, cependant de chercher à se faire des amis et des appuis dans l'Europe monarchique. Elle a fait des avances à la Russie et nous sommes heureux qu'elles aient abouti à un plein succès, mais ce n'est pas à la Révolution que le grand empire

a consenti à donner sa main. Nos radicaux tonnent assez fort contre les Rois, qu'ils appellent des « tyrans, » pour que Saint-Pétersbourg et Moscou aient pu entendre leurs grotesques rodomontades ; d'autre part le souverain de toutes les Russies n'a pas dû oublier que la plus grosse injure adressée au Czar, son père, sortit des lèvres du coryphée du radicalisme ! Non, ce n'est pas avec la démagogie que la Russie a fait alliance, c'est avec la France, avec cette nation aux mœurs essentiellement monarchique, dont le prestige reste toujours puissant, malgré ses revers et malgré ses fautes.

On se souviendra longtemps de la réception enthousiaste faite à Cronstadt à la flotte française, à son éminent commandant l'amiral Gervais et à toute notre armée : les simples matelots, eux-mêmes, ont été l'objet d'ovations flatteuses autant que sincères. Le contre-coup s'en est fait sentir en France où le nom de la Russie est devenu tout à coup populaire. Les souvenirs de la guerre de Crimée ont fait place aux plus fraternelles sympathies : aux bruits sinistres des canons de Sébastopol a succédé le cliquetis rassurant des verres de Champagne.

Et l'ovation a continué aussi sur les rivages de l'Angleterre : Portsmouth a rivalisé avec Cronstadt, et la reine d'Angleterre nous a envoyé ses vœux comme avait fait le czar.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, qui forment la triple alliance, prêtaient une oreille attentive à tous ces vivats et à tous ces chants. Elles ont cru comprendre que l'alliance franco-russe était une réponse à la leur, et cette œuvre qui s'accomplissait au grand jour leur semblait destinée à contrebalancer l'acte souterrain de leur diplomatie.

A l'heure qu'il est, la France doit un peu se relever aux yeux de l'Europe : il était temps, mais en un pays comme le nôtre, il est heureusement des ressources suprêmes qui savent apparaître en temps opportun. A qui devons-nous cet essor que la France vient de s'imprimer ? On l'attribue à M. Ribot, notre ministre des affaires étrangères ; nous croyons vrai et juste aussi d'en faire honneur à l'amiral Gervais et à notre excellente marine. Le moment n'est pas venu de faire à chacun sa part dans cette œuvre : l'avenir — peut-être un avenir prochain — montrera que l'habile marin qui a mené cette audacieuse et difficile entreprise, est doublé d'un adroit et fin diplomate.

Cette préoccupation de notre triomphe en Russie s'est prolongée jusqu'au jour où ont commencé les grandes manœuvres

militaires dans l'Est. Jusqu'ici des corps d'armée seuls avaient pris part à ces manœuvres ; cette année, ce sont des armées qui ont été aux prises. La précision des mouvements, l'allure des troupes, la tenue et l'entrain des soldats, tout a été à souhait et nous ne demandons pas mieux que d'applaudir à ces excellents résultats. Les officiers étrangers qui ont suivi cette action ont pu se convaincre que la France n'avait pas besoin d'une alliance quelconque pour couvrir les défectuosités de son organisation militaire : ici le patriotisme a inspiré toujours l'union, et les députés conservateurs ne marchandèrent jamais leurs votes pour satisfaire aux désirs des ministres de la guerre. Ces délégués des puissances européennes s'en seront retournés chez eux bien persuadés que la France ne fut jamais mieux préparée à la lutte et qu'elle est maintenant assez forte pour commander la paix.

Mais cette paix qui nous est si nécessaire à tous, pourquoi la République ne veut-elle pas enfin se décider à l'accorder aux catholiques ? Nos ministres et sous-ministres trouvent encore moyen de nous vexer et de nous persécuter. Ils avaient promis la trêve pour ce prétendu droit d'accroissement qui n'est qu'une spoliation déguisée, et voilà que le 27 août, l'administration de l'Enregistrement à Nevers fait saisir les fermages de la maison-mère des religieuses de l'Instruction chrétienne et menace de poursuivre ses confiscations. Mgr l'Évêque a écrit à la vénérée Mère générale de cette congrégation une belle lettre de douloureuse sympathie et d'énergique protestation. Mais on est encore à attendre l'intervention du ministre qui désavoue ses subalternes trop zélés. Voudra-t-il même intervenir ? On voudrait l'espérer, à tenir compte des paroles de « conciliation » et de l'appel à « l'union » qui ont l'air d'avoir dominé dans les discours de M. Constans, à Carpentras, pour le centenaire de l'annexion du Comtat, mais il y a loin, parfois, de la coupe aux lèvres, et il faut attendre des faits. Quoi qu'il en soit, il faut espérer que la Cour de Cassation, qui est saisie de nombreux pourvois, ne tardera pas à se prononcer. Et elle se prononcera en faveur de la justice méconnue et foulée aux pieds.

En attendant, l'action catholique, dont on voudrait enrayer l'élan, ne cesse de se développer. Les catholiques Allemands à Dantzig, les Belges à Malines, les Français sur tout leur territoire, et notamment à Valence, ne manquent pas de proclamer les droits de la vérité. Ces grandes et solennelles assises ser-

vent à mettre en pleine lumière l'unité de la foi qui a été et qui sera toujours le secret de notre force et de notre vitalité. Il n'y a qu'un seul cœur et qu'une seule âme sur toute la surface du monde catholique pour demander le rétablissement du trône pontifical et la fin des épreuves de l'Église : tous les enfants de cette sainte Mère se donnent un fraternel baiser sur le cœur du bien-aimé Pontife qui est leur Père. Ce spectacle nous fait encore espérer de beaux triomphes !

La foi est vive, surtout en notre pays. Il n'y a pas encore un mois, vingt trains de pèlerins et de malades traversaient la France pour aller chanter à Lourdes les gloires de l'Immaculée ! C'était comme une immense traînée de feu qui embrasait tous les cœurs ! Et depuis, quel admirable élan dans ce pèlerinage d'ouvriers qui se prépare pour aller au Vatican saluer et consoler le successeur de Pierre ! Ce sont là des « manœuvres » d'un autre genre, mais elles ont bien leur prix. A côté de l'armée qui s'aguerrit, il y a l'armée de la prière ; à l'action du soldat, il faut joindre l'action du pèlerin. Imitons sur ce point notre récente alliée, la Russie : nous connaissons maintenant son hymne national, qui est une prière ; renonçons à la *Marseillaise*, et substituons-lui, enfin, un hymne en l'honneur de « Dieu qui protège les Francs. »

15 septembre 1891. NEMAUSUS

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, Septembre 1891.

L'été ne s'est pas montré impitoyable pour les Nimois. La chaleur en a été tempérée, un peu trop même, au dire de Messieurs les Propriétaires de vignobles. Le raisin n'a pas mûri aussitôt qu'à l'ordinaire et la vendange en a été retardée d'autant. Toutefois septembre et ses beaux soleils ont réparé le dommage. Voici les vendangeurs en troupe qui traversent la ville sur leurs charrettes enrubannées ; les pressoirs sont prêts ; les foudres sont nettoyés ; le vin va couler à flots. Sera-ce le Pactole qui viendra arroser comme autrefois nos campagnes ? L'espérer serait ambitieux. — Il faut cependant reconnaître que notre Société d'agriculture s'y emploie avec intelligence et dévouement. Elle ne se contente pas de faire parvenir ses doléances jusqu'au Parlement et dans les Conseils de l'État. Elle agit : elle va çà et là, tenant ses assises, encourageant les expositions, et même mettant des manuels au concours, et en cela elle réussit mieux que l'Académie de Nimes, car ici les concurrents sont nombreux, et elle connaît, bonne fortune qui n'arrive guère à celle-ci, les embarras du choix.

C'est de la bonne politique que font ces Messieurs, et la province ne peut que leur savoir gré de leurs efforts.

C'était de la bonne politique aussi que de réunir, sans distinction d'opinions, tous les concitoyens et admirateurs du sergent Triaire autour de sa statue. Elle nous a valu la présence à Nimes de M. le Ministre de la marine. Les réceptions officielles ont eu lieu à dix heures du

soir. Les étoiles brillaient au firmament, et maints flambeaux dans les grands salons de la Préfecture : sous ces feux qui faisaient scintiller les décorations, les écharpes et les uniformes aux broderies d'or ou d'argent, les puissances, comme on disait autrefois, les corps constitués, comme on les appelle aujourd'hui, ont défilé devant le ministre et lui ont adressé leur souhait de bienvenue. En présentant le Chapitre et le clergé du diocèse, au nom de Mgr l'Évêque, absent de sa ville épiscopale, M. le grand vicaire de Villeperdrix s'est exprimé en termes pleins de tact, de mesure et de patriotisme, ce dont le représentant de l'État l'a courtoisement remercié. Il en a été de même des autorités locales. Chacune a apporté son mot gracieux ; chacune a reçu sa bienveillante réplique. Le même accord s'est manifesté le lendemain, à l'inauguration du monument, et le rapprochement de ces deux souvenirs, d'Assas et Triaire a inspiré aux orateurs du jour une véritable éloquence de style et de pensées.

On a entendu ces deux dernières semaines, dans la chapelle du grand Séminaire, l'accent moins sonore, moins bruyant, mais autrement grave de l'éloquence religieuse. Les R. P. Vallée et Juteau, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, ont prêché les deux retraites ecclésiastiques qui chaque année donnent aux prêtres du diocèse le loisir et le recueillement nécessaire pour retremper et rajeunir leur vocation sacerdotale. Ce n'est pas assez de dire qu'ils ont rempli cette haute mission avec tout leur grand talent. Ils ont mis dans cette œuvre leur âme entière, et quelle âme de religieux, de docteur et d'apôtre ? Et quand ces âmes se livrent ainsi, quel bien ne font-elles pas ?

Et c'est ainsi, avec les jours qui commencent à décliner, que les vacances s'achèvent insensiblement.

Les rentrées s'annoncent ainsi que les changements qu'elles amènent. Nimes y perdra, cette année, deux professeurs du lycée national : M. Léna, professeur de

rhétorique, et M. Cazac, professeur de l'enseignement spécial. Le premier est nommé à Lyon ; le second est promu censeur au lycée de Tulle. Ce double départ excitera dans notre ville d'unanimes regrets. Les lecteurs de la *Revue* ont apprécié le vrai talent de M. Cazac : nous voulons espérer pour eux qu'une aussi précieuse collaboration ne sera pas tout à fait perdue.

Comment ne regretterions-nous pas aussi le 55e de ligne. L'excellente tenue de ce régiment, la courtoisie de ses chefs nous l'avaient fait apprécier et estimer depuis longues années. Quant à la *Revue*, elle voit s'éloigner dans la personne de Mme la comtesse de La Rochère, mère de MM. les colonels du 55e, une de ces collaboratrices dont une publication comme la nôtre peut être justement fière. Il ne nous appartient pas de faire ici l'éloge des nouvelles parues dans la *Revue ;* mais qu'il nous soit permis de remercier Mme de La Rochère de la complaisance qui nous a valu ces récits si honnêtes et si chrétiens, si intéressants et si vrais dans leur simplicité de bon aloi, et qui conservent, dans leur style agréable et naturel, la politesse d'autrefois, hélas ! si rare aujourd'hui !

Un autre départ qui ne laissera pas que d'émouvoir la partie religieuse de notre population est celui du R. P. Clavé. Voilà dix ans que notre ville possédait cet excellent religieux. Il n'est aucune de nos communautés qu'il n'ait évangélisée , aucune de nos grandes chaires où il ne soit monté à plusieurs reprises, pour le plus grand profit de son auditoire. Esprit fin et délié, orateur abondant, à la parole chaude et persuasive, guide expérimenté des âmes, modeste sans vulgarité et digne sans raideur, il a su toujours faire respecter et aimer son ministère. On ne l'oubliera pas à Nimes, et son absence ne saurait y éteindre son souvenir.

En même temps que ces changements étaient annoncés,

une douloureuse nouvelle nous arrivait de Toulouse, celle de la mort du R. P. d'Audiffret. Ce nom était cher à notre population catholique. Le R. P. nous avait donné les prémices de sa vocation sacerdotale. Plus tard il était revenu comme religieux continuer l'œuvre d'édification si bien commencée. Nous ne saurions oublier ni son ardente piété, ni sa profonde charité, ni son zèle qui l'entraînait au service de Dieu, à travers tous les dévouements, ni son exquise bonté, ni ses spirituelles saillies qui décelaient en lui non seulement un homme d'esprit, mais encore un homme de parfaite éducation. Ce fut un saint. Ce qu'il y avait en lui de généreux, son récent procès de Saint-Sever a pu le révéler à la France chrétienne. Pour nous qui le connaissions, cela n'a pu ajouter à la haute estime que nous avions conçue de son caractère et de sa vertu. Nous n'avons été surpris ni par les éloges qu'il reçut alors, ni par les regrets que sa mort excite aujourd'hui, et bien avant son éloquent défenseur nous avions pu constater combien Mgr Plantier avait dit vrai en lui écrivant : « Vous êtes de la race des Forts. »

FIDELIS.

Marseille, 20 Septembre 1891.

⁂ Je ne peux m'empêcher d'ouvrir, cette fois, ma chronique marseillaise par un triste adieu, celui que tous nos confrères, sans exception, ont prononcé sur la fermeture de notre vaillante et à jamais regrettée École Belsunce.

L'ancien collège catholique du Sacré-Cœur, à qui l'on avait, je n'ai jamais bien su ni compris pourquoi, ôté son nom primitif pour lui donner son nom plus récent, a compté de bien beaux jours. Je me souviens encore avec

une légitime fierté de cette occasion solennelle où, devenu maître là où j'avais été élève, nous pûmes offrir à Mgr de la Bouillerie, que la bonne tenue et la distinction de nos chers enfants ravissaient, une petite fête qui réunissait, sous les yeux du prélat lettré, cinq cent cinquante élèves !

Depuis l'ouverture de l'école Saint-Ignace, ce nombre avait dû notamment déchoir. Diverses causes ont contribué à le précipiter au chiffre dérisoire où il était descendu, depuis tantôt dix ans, et cela, hélas ! en présence des succès croissants du lycée qui compte aujourd'hui plus de quinze cents élèves.

Était-il vraiment impossible de retrouver quelque chose de l'antique splendeur ? Les nobles efforts de M. le chanoine Th. Ricard, le généreux dévouement de M. l'abbé Sicard l'ont tenté. Pourquoi chacun des cent ou cent cinquante prêtres qui exercent leur saint ministère à Marseille, n'aurait-il pas inscrit, dans son programme, de déterminer chaque année l'entrée d'un élève, un seul, à Belsunce ?... Mais la série des pourquoi serait interminable. Courbons la tête, comme l'a fait notre premier pasteur quand, devant l'inexorable nécessité, la mort dans l'âme, il a dû donner l'ordre de mettre fin à des essais qui n'aboutissaient qu'à agrandir l'abîme où se fondaient tant de ressources et de dépenses.....

Du moins, tandis que le nom plus récent reprend sur l'une des façades du bel édifice le titre d'*Externat Belsunce*, sous la direction de nos vaillants frères des Écoles chrétiennes qui ouvrent là une succursale de leurs écoles supérieures, sur l'entrée d'honneur, va reluire le vieux nom de *Petit Séminaire du Sacré-Cœur*. Nos chers petits séminaristes, si mal logés à la rue d'Alger, vont ranimer les échos du boulevard du Nord et faire revivre, dans le local déserté par les collégiens, les belles traditions des Ripert, des Bicheron et des Giraud-Saint-Rome.

⁂ De Nimes, tandis que je songeais à ces tristes choses, m'est arrivé un gracieux envoi anonyme, où j'ai cru reconnaître la main et l'attention d'un ami d'antan, mon condisciple précisément à l'ancien collège catholique.

En quelques pages, avec des extraits de la correspondance du saint religieux, mon vieil ami a *photographié*, comme il dit heureusement, la vraie physionomie du R. Père Jean du Sacré-Cœur Louis d'Arbaumont.

Il y a une foule de perles choisies dans la brochure nimoise, tout cela fort bien agencé, annoté même, et c'est précisément une de ces notes qui m'amène à une petite critique. Il ne me paraît pas exact de dire que le Saint-Siège a seulement proscrit l'*obligation* du rendement des comptes de conscience aux supérieurs laïcs ou aux supérieures. Le décret est beaucoup plus explicite et vise la pratique elle-même, dont il interdit de procurer le retour par intimidation, conseils, menaces ou caresses. S'il le tolère pour quelques rares obstinées à suivre une pratique aujourd'hui supprimée avec grand soin dans les constitutions et règles approuvées par Rome, il faut quelque bonne volonté pour ne voir là qu'une simple interdiction d'*obligation*...

Mais, je le répète, la photographie est réussie, et, si j'osais dire toute ma pensée, elle achève une ressemblance maintenant parfaite.

⁂ Voulez-vous bien annoncer que Mgr l'Évêque de Montpellier, se souvenant des rapports du Père Combalot avec le vénéré P. d'Alzon et l'Assomption, a bien voulu accepter d'écrire, sous forme de lettre, une préface au livre que vous présentez d'autre part aux lecteurs de la *Revue du Midi ?* Avec une présentation aussi autorisée, le livre, qui touche à tant de points brûlants, fera vite son chemin. Dieu le veuille pour la défense de ce qu'il aime le plus en ce monde, je veux dire la liberté de son Église.

E. A. C.

A M. LOUIS BARAGNON

MONSIEUR,

J'ai lu, avec l'attention que commandent votre nom et votre talent, ce que vous nous avez donné, dans la *Revue*, sur la guerre des Camisards ; et je vois avec plaisir le projet que vous avez formé d'écrire, sur pièces inédites, l'histoire d'une affaire dont on voudrait bien atténuer l'odieux. Mais ce que vous nous avez dit de ces tristes évènements me fait craindre que, contrairement à vos intentions, l'apaisement ne soit pas le résultat le plus clair de vos recherches ultérieures. La fascination de l'inédit se fait quelque peu sentir dans vos jugements. Vous dressez un piédestal au baron d'Aygalliers, pour s'être agité beaucoup dans des négociations qui dépassaient son personnage, alors même qu'il y apportât la droiture et la générosité dont vous lui faites honneur. Mais la chose n'est pas d'importance. Où je m'alarme un peu, c'est de vous voir pris de tant de pitié pour les Camisards ! Ils ont bien l'air de n'être pour vous que des victimes ; tandis que les meurtres et les ruines accumulés par eux en pays catholique vous laissent presque froid.

Je n'aime pas vous entendre dire que la tyrannie des prêtres amena la révolte des Huguenots, ni que les insistances des mêmes prêtres auprès du pouvoir furent pour quelque chose dans les cruautés de la répression. L'abbé du Cayla peut avoir eu ses torts, que les trente coups de poignard que ces bons *Fanatiques* lui administrèrent, au

pont de Mont-Verd, lui firent assez expier. Il ne suit pas de là que le reste du « clergé languedocien » ait fourni, par sa conduite envers les protestants, prétexte à de telles rigueurs de leur part. Pour prendre les armes, les protestants n'avaient qu'à être fidèles à eux-mêmes et dociles aux avis de l'étranger. Le protestantisme a vécu partout de guerre ; et il n'est documents inédits capables de nous prouver qu'il ne fût pas, chez nous et contre nous, un instrument plus politique que religieux, aux mains de la Hollande et de l'Angleterre.

Avant la révocation intempestive, mais non injuste, de l'édit de Nantes, le clergé du Languedoc ne persécutait pas les protestants, ni ne demandait la révocation de l'édit. Il demandait seulement que les protestants respectassent cette charte comme il la respectait lui-même ; et ses plaintes étaient tellement fondées à cet endroit que, à la veille de la célèbre révocation, il ne restait presque plus rien de l'édit, par le fait des manœuvres huguenotes. C'est ce qui ressort clairement d'une étude consciencieuse, publiée par un des amis les plus en vue de votre famille, dans la *Revue catholique du Languedoc*, dont se réclame la *Revue du Midi* (1).

Après la révocation de l'édit, « le clergé languedocien, » froissa profondément les protestants en essayant de les contraindre à la messe et parfois aux sacrements, surtout en leur prenant leurs enfants, pour les faire instruire de la religion et les former à la pratique catholique, dans les collèges ou couvents. Les lois, l'esprit du temps, la complaisance du pouvoir autorisaient, jusqu'à un certain point, ces mesures qui nous choquent si fort aujourd'hui. Fléchier lui-même dont la modération proverbiale ne vous parait pas trop souffrir de la lumière que vous font vos *sources*, y tenait fort, comme

(1) *Martyrs et Persécuteurs*, par M. l'abbé de Cabrières, *Revue cath. du Languedoc*, t. IIe.

vous en pourrez juger par sa correspondance avec La Vrillère, son mémoire à l'Archevêque de Paris, sa discussion avec Bossuet, et certaines lettres inédites dont je me ferai un plaisir de vous indiquer le dépositaire.

Tel fut le prétexte du soulèvement des protestants ; mais ce ne fut que le prétexte. La vraie raison est prise des circonstances, lesquelles parurent favorables aux pasteurs réfugiés en Hollande pour engager leurs ouailles à la révolte, dans des manifestes colportés clandestinement en Languedoc. C'était aussi le désir de la Hollande et de l'Angleterre que le Languedoc leur vînt en aide, par une diversion puissante sur les frontières d'Espagne, dans la guerre de la succession ; et le moins qu'elles promissent aux révoltés c'était d'être compris dans la paix qui devait suivre, et qui, croyait-on, leur serait plus favorable que celle de Ryswick, à raison même de leur prise d'armes.

Sous l'empire de ces faits acquis à l'histoire, je me permets de m'étonner de votre sévérité pour nos pères dans la foi. Vous nous faites remarquer sans doute dans votre dernier article, que « les fautes des hommes ne préjugent rien sur le mérite des religions ; » et que, partant, une revue catholique peut très bien insérer le blâme que vous avez cru devoir iufliger « au clergé languedocien. » Je n'en disconviens pas ; mais la *Revue* étant surtout la revue du clergé, je ne crois pas me tromper en vous disant que mes confrères aimeraient tout autant ne pas s'y voir traiter de persécuteurs en la personne de leurs devanciers ; et cela en présence d'adversaires qui ne savent que se poser en libéranx et en victimes, au mépris de l'histoire.

Pour moi, je vois encore avec inquiétude votre tendance à incriminer Fléchier, et même la nécessité où vous vous trouverez de le faire à mesure que vous avancerez dans

votre travail. Or, Fléchier, vous le savez peut-être, est un peu mon homme par l'humble histoire que j'en ai écrite. Vous voulez bien, pour le moment, le juger sur la parole de son grand vicaire l'abbé Robert, lequel aurait laissé quelques traces de son libéralisme, nos frères séparés diraient sa tolérance, aux archives où vous puisez. Malheureusement, vous n'aurez pas besoin d'aller chercher si loin pour trouver la pensée de Fléchier, toute sa pensée, sur les Camisards et les mesures à prendre contre eux. Elle est dans les lettres que j'ai données moi-même, il y a vingt-cinq ans, dans mon *Histoire de Fléchier*. Ces lettres nous disent hautement que l'Évêque de Nimes, tout modéré et bon qu'il fût, était du parti de la sévérité, — et qu'il se plaignait de ce que la répression suivait un cours trop incertain et trop lent.

Il est évident que le sentiment d'un Évêque dont les contemporains, sans en excepter les protestants, proclamèrent si haut la modération et la charité, est d'un grand poids dans la question. On peut l'expliquer par les idées et le malheur des temps ; je l'explique ainsi moi-même, ce qui veut dire qu'il ne faut pas juger d'un temps par un autre. Voltaire n'a-t-il pas sévèrement parlé des Camisards, et La Fontaine exalté la révocation de l'édit de Nantes ?

> Il veut vaincre l'erreur ; cet ouvrage s'avance.
> Il est fait, et le fruit de ces succès divers
> Est que la vérité règne en toute la France,
> Et la France en tout l'univers.

Trouver de l'émotion dans des lettres d'évêques ou de simples prêtres en un temps de troubles pareils, et même des vœux pour la répression des révoltés ; voir des curés, comme l'abbé Terrien, éclairer de leurs avis les marches et contre-marches militaires, et en être loués par leur Évêque ; surprendre Poul et les Cadets de la Croix en fla-

grant délit de violentes représailles, n'a pas de quoi devoir étonner l'historien. Les guerres civiles n'offrirent jamais d'autre spectacle, les guerres de religion surtout. Si nous avions vécu de ce temps, nous aurions pensé et agi comme nos pères, très probablement. Et de quelle façon si douce les protestants d'Angleterre, d'Allemagne, de la Suisse réprimèrent-ils les soulèvements catholiques qui eurent lieu dans leur pays ? Les pasteurs se montrèrent-ils cléments ; — était-ce un modéré que Calvin ? Je sais bien que les pasteurs réfugiés en Hollande déplorèrent hautement, dans un manifeste tardif, les excès commis par les Camisards ; mais ce n'était là que de la rhétorique ; le mal était fait, et ce n'était pas à ceux qui avaient déchaîné les fureurs populaires, par leurs écrits et leurs émissaires, à en condamner les effets.

Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord, protestants et catholiques, pour regretter ces explosions de ce qu'on appelle peut-être à tort, le fanatisme ; mais ayons assez de foi et de pudeur pour les comprendre. Dans un autre ordre d'idées, notre temps et notre pays ont à se faire pardonner aussi. Quand on a sur son dos cette rhétorique qui s'appelle la Terreur, les Journées de juin, la Commune et la répression de la commune, on a le devoir de se montrer indulgent pour les erreurs et les violences d'une autre époque, ces erreurs et ces violences se fussent-elles produites sous le couvert de la religion. Dans les guerres de religion, il y eut le côté politique trop souvent mis en oubli par l'histoire, et l'histoire contemporaine elle-même prouve que, par politique et une politique moins haute que celle de Louis XIV, on ne reculerait pas, de nos jours, devant des violences auprès desquelles les Dragonnades et autres expéditions de l'intolérance religieuse pâliraient.

Ne vous laissez donc pas trop aller, Monsieur, à la prétention aujourd'hui en honneur de refaire l'histoire

avec les archives très heureusement mises à la disposition du public. De cette recette, pas trop n'en faut. En histoire, comme ailleurs, il y a souvent chose jugée, contre laquelle tous les petits papiers du monde avec leur dessous ne peuvent rien.

A. DELACROIX.

LETTRES INTIMES DE MONSEIGNEUR COHON

ÉVÊQUE DE NIMES

L'histoire ne peut buriner le portrait d'un homme célèbre sans la connaissance approfondie de sa vie intime. Sans doute, les grandes actions qu'il a accomplies, les services qu'il a rendus à son pays, ou bien les œuvres enfantées par son génie, permettent de fixer les principaux traits de sa physionomie et de rendre un jugement presque définitif.

Mais, on le sait, tout ce qui est fait pour le public, ou la postérité, ne porte pas toujours les marques de la franchise. C'est seulement dans les relations avec ses parents ou avec ses amis, dans les entretiens familiers qu'il a avec eux, et dans les lettres qu'il leur écrit, que l'homme se révèle tout entier. L'étude de ces documents intimes, spontanés, tout en aidant puissamment l'histoire, prouvera s'il y a eu chez lui l'accord d'un beau talent avec un grand caractère.

Telles sont les réflexions qui nous ont décidé à publier la correspondance de famille de Monseigneur Anthyme-Denis Cohon, évêque de Nimes, d'après ses lettres originales conservées aux *Archives hospitalières* de cette ville (1).

Pour l'intelligence de cette correspondance, quelques notes généalogiques sont nécessaires.

(1) Que notre ami M. Ferdinand Teissier, chargé du classement de ces *Archives*, reçoive ici nos plus sincères remerciements pour la communication de ces documents précieux.

Vers la fin du xvi[e] siècle vivaient à Craon deux frères : Jean Cohon, curé de Douillet jusqu'en 1607, plus tard chanoine du Mans et archidiacre de Montfort (1), et François Cohon, marchand à Craon.

Ce dernier se maria avec Renée Hallay, dont il eut trois enfants : Jean Cohon, Anthyme-Denis Cohon, évêque de Nimes, et Renée Cohon, femme de Macé Chéreau, qui laissa pour descendants : Marin Chéreau, gouverneur de Dol, Renée Chéreau, morte célibataire, Suzanne Chéreau, religieuse ursuline à Nimes, sous le nom de *Madame de Saint-Denis*, Marguerite Chéreau, aussi religieuse, sous celui de *Madame de Saint-Antoine*.

Jean Cohon était maître d'hôtel du roi ; il se maria avec Suzanne Lebreton, de laquelle il eut : Anthyme-Denis Cohon, doyen du Folgoët, puis prévôt de l'église cathédrale de Nimes et prieur de Vauvert, Jules-Paul Cohon, doyen du Folgoët, après son frère, plus tard chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et Marie Cohon, dite *Madame de la Croix*, religieuse ursuline à Nimes.

Anthyme-Denis Cohon, neveu de l'évêque, fut institué son héritier universel, et se dessaisit de cet héritage en faveur du chevalier Jules-Paul Cohon, qui le légua, par son testament de 1704, à l'hôpital général de Nimes (2).

Prosper FALGAIROLLE.

Vauvert, le 15 avril 1891.

(1) Robert Triger, *Étude historique sur Douillet le Joly*.

(2) *Archives hospitalières* de Nimes.

I

Lettre au Père Hallay, jésuite

—

Mon cher cousin. — Je ne sçay pas pourquoy vous vous plaignez de mon silence, sur le dessein que vous avez formé de demeurer à Montpellier quelques mois de lhyver. Je vous ay escrit par deux fois que je l'avois fort agreable, et que si vostre frere (1) ne pouvoit ou ne vouloit vous y donner secours, le mien ne vous manqueroit pas. Je vous devois respondre ainsi pour traiter toutes choses selon les loix du sang et dans l'ordre de la nature. Mr le Prevost s'offenseroit si, avant son reffus, je vous donnois les assistances qu'il croit bien vous devoir. Maintenant qu'il est à Nismes, si sa bourse vous est fermée, c'est une fois pour toutes que je vous offre et vous ouvre la mienne. Prenez tout ce qu'il vous faudra du Sr Pison ; je vous en advouëray, et j'en donne les ordres qui seront bien executez. Je suis ravi de la recherche que vous entreprenez de la suite de nos Apostres. Je sçauray si le livre de Ste Marthe, intitulé *Gallia Christiana*, n'a point esté envoyé à Lyon. S'il y est en commerce, il le faudra tirer de là, et j'en donneray l'argent icy, au frere de St-Gilles. Sinon, je l'envoyeray, par les messagers ordinaires, bien

(1) Nicolas Hallay, prévot de l'église cathédrale de Nimes et prieur de Vauvert depuis 1635, mort le 11 janvier 1658, des suites d'une blessure à la cuisse, reçue dans l'émeute occasionnée par l'installation des consuls de Nimes.

relié et couvert de mes armes, pour estre mis dans ma bibliotheque, quand je l'auray à Nismes. Promenez-vous et travaillez avec mesure, allez où vous croirez rencontrer le bon air, la joye et la satisfaction. Si toutes choses ne me manquent, rien ne vous manquera. Mais aussi n'espargnez pas scrupuleusement un frere qui prostitue son bien et l'abandonne à tout venant par une faulse gloire. Vous m'avez mandé qu'il est quicte. Si cela est, avec sept ou huit mille livres de rente, il doit vivre splendidement et voir ses coffres plains. Je ne sçay encore s'il est content ou mal satisfait du jugement de son procès (1). Selon mon sens, il la gaigné, quoyque M[r] d'Aubais (2) ait avantage, quant au fonds, pour la propriété ; car, pour les habitants et prieur de Vauvert, ils n'y prétendoient que l'usage et le droict de depaistre qui leur est conservé.

Je me souviens de vous demander la resolution d'un doute où je suis. Vous m'avez envoyé le catalogue d'une bibliothèque, intitulé : *Bibliotheca Dni Episcopi Nemausensis*. Anno 1645. En ceste année, je n'estois plus Evesque de Nismes. Seroit-ce point la bibliothèque de deffunt Monseigneur d'Ouvrier ? Esclarcissez moy nettement là dessus.

A huictaine, mes lettres vous trouveront à Nismes ; et, selon votre compte, celle-cy mesme vous y sera rendüe. Adieu, et croyez-moi, mon cher cousin,

Vostre immuable serviteur et cousin.

L'E. DE NISMES.

Le 13 d'octobre 1656.

Mon Reverend Pere le P. HALLAY, predicateur de la Compagnie de Jesus, à Nismes.

(1) Ce procès avait été intenté par le baron d'Aubais aux habitants de Vauvert, au sujet du tènement de la Jonquière ou Mauvinède, situé dans le terroir du Cailar. Le prieur Hallay était partie dans ce procès ; l'arrêt du parlement de Grenoble est du 7 septembre 1656.

(2) Louis de Baschy, baron d'Aubais.

II

Lettres à ses Nièces (1)

—

1

A Narbonne, le 20e de mars 1659.

Mes chers enfants. — J'envoye mes procureurs qui vous diront de mes nouvelles. Je ne vous sçaurois dire précisément le jour de mon départ, mais avec certitude je seray chez moi, aidant Dieu, dans la fin de la sepmaine prochaine. Je me porte fort bien, et je vous aime tousjours à vostre mode. C'est vous en dire assez et peut estre plus qu'il ne faut, si je craignois de vous gaster.

Mes baise mains à toutes mes filles et entre toutes à mes chères de Beauxhostes (2), de Ferrières (3), de Goutefroy (4) et de Codurc (5).

L'E. DE NISMES.

Pour mes tres cheres niepces.

2

(Garons), le 1er de septembre 1663.

Le mauvais temps m'oste tout le plaisir de ma maison.

(1) Suzanne de St-Denis Chéreau, Marguerite de St-Anthyme Chéreau, et Marie de la Croix Cohon.

(2) Denise de Ste-Geneviève de Beauxhostes, supérieure du premier monastère des Ursulines de Nimes.

(3) Élisabeth de Sainte-Claire de Ferrières.

(4) Louise-Marie du St-Esprit de Goutefroy.

(5) Fille du ministre Codurc.

Et toutefois je m'y trouve mieux qu'à la ville, où je ne retourneray que le plus tard que je pourray.

Je me porte tres bien, par la grace de Dieu. Mais le marin et les orages continuels qu'il excite meslent la joye de ma santé d'une langueur et d'un chagrin inévitable. Je me divertis à l'estude, ne pouvant pas sortir ; et quand j'ay la plume à la main et un bon livre soubs les yeux, je ne suis point à plaindre. Je fais du feu comme en hyver, et je tisonne avec frère Marcel et mon curé (1), quand je suis las de la lecture. Les eaux ont inondé notre campagne et barré nos chemins, si bien qu'il ne faut pas esperer des visites jusques au retour du soleil.

Conservez-vous, et soyez asseurées que le quatuor me sera toujours cher.

L'E. DE NISMES.

Pour mes trois cheres niepces.

(1) Probablement Meynadier (Voir les *Monographies paroissiales du diocèse de Nimes*, p. 10).

III

Lettres à sa nièce la sœur de Saint-Denis

—

1

Le larrecin que je vous fis involontairement ne vous peut avoir esté plus sensible qu'à moy. Mais il est reparable, et quelque jour je vous feray restitution avec usure du bien et de la joie que je vous ay ravie. Cependant consolez-vous par l'asseurance que je vous renouvelle de mon affection. Faites en part à vostre sœur et conservez vos droits d'ainesse en ce partage, si vous estes bien advisée. L'air narbonnais ne me fait point de peur ; je ne sçay pas s'il me fera du mal. Je suis logé avantageusement, et le soleil entre en ma chambre des lors qu'il sort de l'autre monde pour revenir à nous. Rassurez ma fille Codurc de mon estime singuliere et de mon amitié. Je suis tout persuadé de la constance de la sienne.

Adieu mon cher enfant. C...

(De Narbonne), ce 21e d'octobre 1658.

Pour ma chere niepce de Sainct Denis au couvent de Saincte Ursule à Nismes.

2

Le 10r de mars (1661 ?)

Quel plaisir prenez-vous à renouveller si souvent vos reproches et à vous plaindre sans raison ? Sçavez vous pas, illustre sœur Enjole, que la chicane est mal plaisante et que je l'aime peu ? Je vous escris quand je le puis. Si je disais : quand je le veux, vous devriez en estre satisfaite, Dieu vous ayant donné du sens pour bien expliquer mon silence. Mon affection n'en est pas affaiblie,

soyez en bien assurée, et desormais prenez le pli ela coutume de trouver bon que je vive avec vous dans une liberté qui ne craigne point de censure. Si je ne vous croyais capable de cette capitulation, je ne la ferois pas. Mais, après tout, j'attends mes chevaux samedy, et quand je seray auprez de vous, nos procez finiront par la joie de ma veüe et la réparation de mes fautes passées. Adieu mon cher enfant. Mes baisemains à ma Nonnette, à qui je n'escris point, et à la Révérence de nostre sœur Antime.

L'E. DE NIMES.

Je vous envoye une lettre que m'escrit par ce courrier la M. Madelaine. Vous la donnerez à ma niepce de la Croix.

Pour ma tres chere niepce de Saint-Denis.

3

Je ne me suis pas engagé de respondre à toutes vos lettres ; mais vous commencez d'affecter, chacune de sa part, la singularité qui me met à la gesne. J'ay appris avec douleur tres grande la mort du S[r] Lafont, et je continueray à ses enfans l'amitié que j'avois pour luy. Vous aurez sceu qu'un rhume violent m'a exercé quelques jours assez bien. Mais je l'ay mis à la raison et j'en suis pleinement guéri. Je souhaite que les eaux de Meyne vaus fassent un corps neuf, invulnerable et impassible.

Presentement, je reçois deux lettres de Dol, l'une du thresorier, l'autre du Gouverneur (1). Tous deux m'asseurent que leurs malades sont debout, mais que Verdeille a pris la fièvre apres les autres, lorsqu'il estoit sur son despart pour me venir trouver. Il n'est pas necessaire que, pour cela, l'on allarme sa femme dans son

(1) Marin Chéreau.

année de probation. Mes baisements à la Reverende, et soyez asseurées l'une et l'autre, avec l'enfant gasté, de m'estre tousiours parfaitement cheres.

(Paris), le 13e de septembre 1661.

Mes civilitez à Petrus, et le priez d'asseurer sa sœur d'Allez qu'elle aura au plustot responce de ma part. Dites aussi à M. de Sainct Martin qu'il aura toute satisfaction de moy sur la persone de Palamourgue, et qu'il en soit en plein repos. Je luy escriray sapmedy.

Pour ma tres chere niepce de Sainct Denis.

4

Vous m'avez donné une bonne nouvelle en m'asseurant de la convalescence de ma chere Nonnette. Je vous en donne une autre qui ne vous rejouira pas moins, quand vous sçaurez que, dans le mois prochain, vous me verrez à Nismes ; le Roy m'ayant icy reitéré ses ordres et son commandement de me rendre aux Estats, d'une maniere souveraine mais amoureuse et avec des circonstances qui ne me laissent pas la liberté de consulter ni de deliberer. La caisse de parfums arrivera trop tard pour me trouver encore icy, mais je donneray ordre qu'elle soit retirée et presentée au lieu de sa destination.

Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage, recevant mes despesches par le mesme courrier qui va partir pour nos provinces. Mais c'est vous dire tout que de vous asseurer que je me porte bien au milieu des malades, et que j'aime tousjours la sœur Enjole cherement, que le quatuor doit faire, à mon retour, la plus sensible de mes joies, et que je partiray dans quinze jours tout au plus tard, avec un equipage qui pourra bien se ressentir de la surprise d'un voyage précipité. Car tout mon train est sur les dents, et nos chevaux en hazard de mourir par

l'approche de l'un des sept qui est frappé d'un mal contagieux et incurable. Mais tout cela n'est rien, puisque Dieu me conserve la santé. Adieu.

A Fontainebleau, le 16e de novembre 1661,

Ma tres chere niepce la sœur de Sainct Denis, religieuse à Nimes.

5

Suivez en toute chose la volonté de vostre superieure. Je vous trouve bien en ses mains, et sans doute trop bien pour ce que nous valons. Quelque intervalle des Estats nous donnera la joye de la voir en son throsne. Et lors, nous reglerons votre conduite par ses ordres. Cependant, asseurez Mesdames de Villeneuve et de Chef de Bien ou d'Armissan (1) de mes tendres respects. Je leur escriray de Beziers où je vais à petites traites, pour ne pas prostituer ma santé par la saison et les chemins affreux que j'ay à essuyer.

L'E. DE NIMES.

A la Charité, le dernier de l'an 1661.

L'on me mande de Nismes que vous y estes regrettée, et que toutes mes filles s'apperçoivent de vostre absence. Ces douceurs ne vous déplairont pas, non plus que l'asseurance que je vous donne de vous aimer tousiours beaucoup.

Pour ma tres chere niepce de Sainct Denys, à Narbonne.

6

A Montpellier, le 3 février 1668.

Je vous envoye une lettre de vostre frere (2) par laquelle vous verrez que, depuis qu'il est veuf, sa santé se repose

(1) Isabeau de Reboul, femme d'Henri René de Chefrebien, vicomte d'Armissan.

(2) Probablement Marin Chéreau, gouverneur de Dol.

et ses forces renaissent, comme si le mariage lui avoit esté un poison. Il ne tiendra qu'à moy qu'il ne vienne estre admirateur de vostre saincte solitude, et qu'il ne vous laisse sa fille pour un gage de son amour. J'ai crû que cet advis ne vous deplairoit pas, et que l'esperance de le voir vous rajeuniroit de dix ans. Si son approche pouvoit produire un mesme effect en ma personne; je le prierois d'avancer son voyage, et lui en payerois le deffray. Mes baisements particuliers à ma chere Nonnette, et à vostre sœur, auxquelles vous pouvez dire sans mesconte que je me porte bien, par la misericorde de mon souverain medecin et de sa saincte et adorable Mere (1).

L'E. DE NISMES.

Pour ma chere niepce de Sainct Denys, à Nismes.

(1) Le dernier paragraphe de cette lettre et la signature sont autographes, le reste est de la main du secretaire Tinellis.

IV

Lettres à son neveu Anthyme-Denis Cohon[1]

1

J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre le premier succès de vostre voyage et de vous sçavoir dans une ardante passion de bien employer vostre temps. La science et la vertu feront auprès de moy ce que le sang et la nature ne sçauraient faire pour vous acquerir mon affection et mon estime. Travaillez donc a meriter l'une et l'autre par cette voye ; et soyez asseuré que mes bienfaits ne vous manqueront pas, si vous ne manquez à vous mesme, en dementant par vos actions et par votre conduite l'expression avantageuse que j'ay conçue de vous.

L'E. DE NISMES.

A Nimes, le 2e d'octobre 1658.

Monsieur, Monsieur Cohon, escholier en Sorbonne, à Paris.

2

A Narbonne, le 30e décembre 1658.

Je vous envoye trois despeches differentes, l'une que vous porterez à Charonne sans retardement, et vous prierez la R. M. Magdelaine de vous donner les recommandations que je luy demande vers M. Le Meusnier, auquel vous les presenterez, avec la lettre que je luy escris ; et le sr Bruslé y sera vostre introducteur. Voyez-le à cet effect, quand vous aurez les lettres de Charonne.

(1) Anthyme-Denis Cohon, fils de Jean Cohon, maître d'hôtel du Roi et de Suzanne Lebreton ; né en septembre 1636, doyen de N.-D. de Folgoët en Bretagne, prévôt de l'église cathédrale de Nimes en 1669 et en vertu de cette dignité prieur de l'église N.-D. de Vauvert ; il mourut à Nimes, le 4 janvier 1703.

L'autre despesche que vous avez a presenter est a Mons[r] de Lamoignon , premier président du Parlement, auquel M. Louvet, le secretaire du Roy, vous presentera, et non M. Richer, comme je l'ay escrit à Mad[lle] Patriau. C'est un pur compliment. Vous ne lui direz autre chose, sinon que je vous ay chargé de luy rendre ceste lettre et de l'asseurer de mon obeissance.

En passant à Nismes, je signay une lettre de change pour vous faire toucher de l'argent de mon banquier. Soyez en menager, l'on n'a pas encore touché un sol de vostre pension.

Ceux qui vous disent que mon attestation vous est necessaire pour vostre aage sont des ignorans. Voyez M. de Montauban avec Mad[lle] Patriau. Il vous dressera une requeste qu'il faut présenter à M. le lieutenant civil pour faire une enqueste du jour de vostre naissance, au mois de septembre 1636. Vos témoins seront M[r] et Madame Louvet, Mongarnier et sa femme, la sage femme qui accoucha votre mère, et votre mère mesme, Messieurs Perault et Madame leur mère. Ils déposeront du jour de vostre naissance et de ce qne vous receutes l'eau du baptesme, en ce mesme jour ; la céremonie du nom m'ayant esté réservée , parce qu'alors j'estois absent et résident à Nismes.

Ensuite je vous donneray l'attestation de vous avoir nommé en 1643. Voilà l'ordre qu'il faut tenir. Prenez conseil sur tout cela de mons[r] de Montauban, et de M. Louvet, le secretere.

Vous me mandez que vostre mere vous a miz en main vos lettres de tonsure expédiées avant sa cheute. Esclaircissez cela, et sçachez soigneusement si ce ne sont pas celles que nous avons obtenües avec tant de peine pendant le cours du procès, et contre lesquelles on s'est inscrit en faux. Si c'en sont d'autres expédiées lors de vostre tonsure, ce sera un acte essentiel pour le gaing

de vostre cause, j'en attendray au plus tost des nouvelles. L'E. DE NISMES.

Monsieur, Monsieur Cohon, escholier en Sorbonne, à Paris.

3

Le 8e de septembre 1660.

J'ay veu avec assez d'estonnement dans la relation que vous avez envoyée à ma niepce de la Croix, la difficulté que vous faites d'executer mes ordres pour le théologien que vous avez aupres de vous. Ne vous accoustumez pas, s'il vous plaist, à suivre vos volontez, quand les miennes vous paroistront. Le sr Dauveze est homme de mérite, et par la lettre que j'ay receüe de luy je juge bien qu'il a beaucoup d'esprit et de capacité.

Mais il est sorti des jésuites, et je conjecture, que, par cette raison, le P. Annat ne l'agrée pas auprès de vous. C'est à nous de plier ou de renoncer aux offices tous puissans d'une personne qui se déclare en vostre faveur près de Son É. Ainsi j'estime que vostre Docteur, estant honneste homme comme il est, ne trouvera pas estrange que nous soyons complaisans à un protecteur duqnel despend notre bonne fortune. Faites donc, en un mot, tout ce qu'il luy plaira, et priez Mr Dauveze d'excuser vostre conduite par l'estat de vostre dépendance.

Je n'ay rien plus à vous dire pour aujourd'huy. Je feray responce à la lettre dud. sr après que je sçauray ce que le P. Annat aura determiné par la despesche que j'attens de sa part. L'E. DE NISMES.

A Monsieur, Monsieur Cohon, estudiant en Sorbonne, à Paris.

4

A Nismes, ce 28e décemb. 1660.

Vos terreurs paniques sont si puériles que j'en suis rebutté. La requeste de M. de Viviers est uu jeu d'enfant, et il la faut laisser plaider saus esmotion et sans

allarme. Qu'il ne vous arrive plus de m'en rompre la teste, mais soyez en repos, et faites seulement ce que M. Le Brun vous prescrira en la poursuite et sollicitations de vostre affaire. Pour celle du Parlement. je demande à Mad[lle] Patriau qu'elle retire vos escritures et qu'elle les paye à M. de Montauban. Dieu vous face la grace d'avoir autant d'ardeur pour l'acquisition de la science et de la vertu que vous en avez pour celle des biens de la fortune J'avois vostre aage et preschois dans les meilleures chaires de Paris, n'ayant qu'un miserable canonicat et la prévosté de Mazange. Mon travail et mon courage ont produit mes accroissements. Je crains avec raison que vous attendiez tous les vostres des bienfaits et des graces qui ne vous coustent rien. C'est en cela que vous vous tromperez. Je vous envoye une lettre de change pour prendre de M. Boisson 60 liv. que vous employerez par les ordres de M. Le Brun. — Adieu.

L'E. DE NISMES.

Pour Mons[r] Cohon, estudiant en Sorbonne, à Paris.

5

Mon nepveu, je n'ay pas eu le temps encores de faire les despesches qui doivent accompagner ma resignation. Attendez les patiemment. Elles ne tarderont pas, soyez en asseuré. Quand vous escrirez à vostre Pere, envoyez luy le pacquet que je vous adresse, dans lequel il y a une lettre pour luy, et une autre pour la mère Céleste, qui regarde l'establissement de Magdelon. Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage. Soyez soigneux de vous perfectionner, et ne doutez pas que ce ne soit le plus ardent de mes désirs, affin de vous voir en estat de meriter des accroissements qui respondent à mon courage et à mon amitié.

L'E. DE NISMES.

D'Allès, le 10[e] de may 1663 (1).

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

(1) Mgr Cohon était en cours de visite épiscopale.

6

D'Allès, le 13e de may 1663.

La Reine-Mère du Roy estant indisposée, il seroit inutile de tenter vostre affaire avant sa guerison, a toutes fins pourtant j'ay commencé les lettres qui seront necessaires pour la faire reussir, et vous les aurez au plus tost.

Je vous croy maintenant à Paris, ou vous avez interest de bien employer vostre temps. Mandez-moy, si vous aurez rentré dans le college ou vous estiez logé. Je doibs une responce à vostre superieur, et je vous l'envoyeray.

Mademoiselle Patriau m'escrit des desordres que vous trouverez en la succession de vostre deffuncte mere. Prenez un bon conseil, et ne vous embarrassez pas à plaider mal à propos. Mais faites toutes choses avec la participation et cognoissance de vos oncles, affin qu'ils sçachent par eux mesmes qu'elle a été la conduite et l'esgarement de leur sœur. Je n'ay pas le temps de vous dire d'avantage. L'E. DE NISMES.

Rendez vous mesme la lettre que jescris à Mr de Lionne, secretaire d'Estat, et à M. de la Vrillière.

7

D'Allès, le 18e de may 1663.

J'escris au sr Sturbe touchant les deux mouchoirs que vous luy devez rendre. Donnez luy ma lettre vous mesme et l'asseurez de mes services.

Mercredy je vous envoyeray les lettres de recommandation qui regardent vostre affaire, cependant envoyez à mon frère celle que j'escris à M. Chauffour, et qu'il la donne en propre main. Mais qu'il prenne soin d'en retirer responce.

Pour quelque cause que ce soit, n'attirez point chez vous ce fripon que j'ay chassé et qui s'en est retourné

avec vous à Paris. C'est un homme sans honneur et sans conscience, qui n'est propre qu'à estre valet, comme il avoit tousiours esté; s'il eust valu quelque chose et se fust bien conduit, j'auray pris soin de sa fortune et l'eusse estably près de moy. Mais il en est indigne. Donnez advis à Mlle Patriau qu'elle ne le reçoive point chez elle pour luy faire credit, car je ne payerois pas un quart d'escu pour luy.

Vous pouviez bien nous escrire de Lyon le succès de vostre voyage. Vous aurez bien de la peine à vous corriger de la paresse qui vous est naturelle. L'E. DE NISMES.

Pour mon nepveu l'abbé COHON.

8

D'Anduze, le 12e de juin 1663.

Je vous envoye une lettre pour la Reine Mere du Roy, une pour le R. P. Annat, une autre pour M. de Caumont, secretaire des commandemens de Sa Majesté et la quatrième pour le P. de Saint-Bonnet. Conduisez-vous absolument par les ordres du P. Annat, et lui presentez la lettre de la Reine pour en user ainsy qu'il luy plaira.

J'acheveray dans ce mois ce que j'ay entrepris pour le cours de ma visite, reservant le reste pour les mois de septembre et octobre.

Je n'ay pas le loisir de vous en dire d'avantage. Travaillez à vostre perfection, et soyez asseuré de vos accroissemens.

Je vous escriray d'autres affaires dimanche prochain par l'extraordinaire. L'E. DE NISMES.

Pour Monsr : l'abbé COHON.

9

A Nismes, le 27e de juin 1663.

Si je n'estois accablé d'affaires, vous auriez en un seul jour et par un seul courrier toutes les despesches dont

vous auriez besoin. Mais malgré moy je suis contrainct de vous les envoyer à diverses reprises. Vous recevrez cy jointe la lettre que j'escris à Monseigneur de Rennes pour votre expédition. Je ne doute pas qu'il ne la favorise. Mais jettez votre première et principale confiance en la bonté du R. P. Annat, auquel je desire que vous soyez obligé comme moy de tous vos accroissemens.

Je vous envoye un paquet pour le S[r] Corolles, sacriste et fermier du Folgoet (1) que vous luy ferez tenir par la mediation de M[r] Le Vieux, mon banquier. Il m'a escrit qu'il estoit vexé par un fermier du petit Impost ou Devoir de Bretagne, contre lequel il faut obtenir commission et le faire assigner au Conseil. Je vous ai baillé des titres invincibles pour l'exemption de ce droit. Ne négligez pas cela, et mandez au S[r] Corolles que vous ferez ce qu'il faut pour arrester le trouble et la ridicule prétention de ce fermier.

Il y a un plus grand procès contre le doyen du Folgoët, intenté du vivant de M. Cupif (2). Je l'ay tout fraischement tiré du Parlement de Rouën, et fait renvoyer à Dijon, ou j'ay mes causes evoquées. Je le ferai juger avant que vous soyez en possession. Autrement il vous faudroit retourner à Rouën, ou ceste cause a esté blessée par deux arrests.

Par le courrier de la huictaine, j'escriray à Mgr de Gap, et au R. P. Supérieur de vostre mission. Je me porte tres bien par la grâce de Dieu. L'E. DE NISMES.

Dites secretement à Angélique qu'au premier jour je vous envoyerai un billet pour lui donner quelque secours.

Portez ma lettre à M. de Bezons (3) en toute diligence.

Pour mon nepveu : l'Abbé COHON.

(1) Le Doyenné de N.-D. de Folgoet situé dans l'ancien diocèse de Léon, appartenait à Cohon depuis 1648.

(2) René Cupif, ancien évêque de Léon.

(3) Intendant du Languedoc.

10

A Nismes le 1er de juillet 1663.

Je n'ay qu'un moment à vous escrire pour vous envoyer un paquet que vous ferez tenir seurement au prieur de Saint-Gaudens Dabillon (1), auquel j'ay confere le prieuré claustral de Saint-Ligaire (2).

Il faut sçavoir la cause du silence de vostre Père et vous en enquérir. Je suis mortellement affligé de la recheute de la Reine Mere, et je crains avec raison qu'elle retarde vos affaires.

Je n'ay pas le loisir de vous en dire d'avantage. A mercredy un plus long entretien. L'E. DE NISMES.

Pour mon nepveu : l'Abbé COHON.

11

(Nimes, 15 juillet 1663.)

Mon nepveu. Je vous escris mal satisfait de toute vostre conduite, vous ayant mandé plusieurs fois que vous deviez attendre la guérison parfaite de la Reine, et ne parler de vostre affaire à qui que ce soit qu'au R. P. Annat. Cependant vous courez les ruës pour trouver des intercesseurs et faictes la cour au P. Le Roy, qui vous donnera crocq en jambes. Corrigez-vous de ceste impatience, et faictes tenir seurement et promptement la lettre que j'escris à vostre père, elle est de conséquence. Mes forces reviennent à grand pas, et j'espère que Dieu achèvera son œuvre en me donnant bientôt une santé parfaite. Continuez à luy demander par vos prieres ce signalé bienfaict. L'E. DE NISMES.

A Monsieur, Monsieur l'abbé Cohon, à Paris (3).

(1) Arrondissement de Lavaur, Tarn.

(2) Abbaye de l'ordre de S. Benoït située dans l'ancien diocèse des Saintes ; Cohon la possédait depuis 1648.

(3) La signature est seule de la main de l'évêque, le corps de la lettre est d'un secrétaire. La date a été mise au dos par le neveu.

12

A Nismes, le 19e d'aoust 1663.

Vous faites paroistre par tous vos desseins la capacité que vous avez pour vos propres affaires. Je voudrois sçavoir à quoy seroit bon vostre voyage au Folgoët, avant que vous soyez pourveu et en estat de prendre possession. Le brevet de la Reine n'est que l'entrée et le commencement de vostre expédition. Il faut avoir la provision du Roy et ensuite les bulles du Pape. Sans quoy vous n'avez rien. Corrigez donc pour une bonne fois l'impétuosité puérile et trop ardente que vous avez pour ceste proye, et ne pensez pas seulement à sortir de Paris que vous n'ayez vos provisions de Rome en bonne forme. Autre que le Pape ne vous peut les donner, y ayant une pension à créer. Sans cela, vous pourriez estre pourveu par l'evesque de Léon ou par son grand-vicaire. Je n'entends pas d'ailleurs estre dépossédé que lorsque je vous en donneray la licence.

Envoyez diligemment à vostre père la lettre que je luy escris, et une copie collationnée de mes lettres d'evocation que vous baillera Mlle Patriau, avec l'arrest de Dijon, pour arrester la saisie injurieuse de la veufve de feu M. de la Courtinière.

J'ay un chagrin extrême de toute vostre conduite, et ne puis deviner comment il se peut faire qu'elle tienne tant de l'enfance. Vous n'avez rien à faire avec les chanoines du Folgoët, sinon leur dire que leur instance est renvoyée au Parlement de Dijon, où nous la poursuivrons vous et moy, et nous aurons un reglement ; que j'y ay le principal interest pour la reserve de ma pension. Cependant demeurez en repos et sollicitez vos provisions, sans perdre vos estudes, pour lesquelles je voy bien que vous avez peu de soucy, ne pensant qu'à establir vostre fortune mediocrement et ardemment. L'E. DE NISMES.

Pour mon nepveu : l'Abbé COHON.

13

A Garons, le 29e d'aoust 1663.

Je suis à deviner l'estat de vostre affaire, ne recevant point de vos lettres depuis trois ou quatre ordinaires. Ce qui m'estonne fort. Je vous envoye une lettre du Sr Got, banquier de Lyon, qui vous servira d'instruction pour retirer de son correspondant de Paris un paquet de gans d'Avignon, qui en contient trois douzaines de paires. L'une pour M. le Chancelier, que vous presenterez vous mesmes, accompagné de M. de la Chambre; l'autre pour Madame, que vous luy offrirez aussy, présenté par Madame de la Chambre. La 3e douzaine estoit destinée pour l'abbesse d'Issy, mais il la faut partager entre elle et Madame de la Chambre. Vous en donnerez donc six paires à chascune, et asseurez Madame de la Chambre qu'elle en aura tous les ans.

Je vous recommande vos estudes pour lesquelles vous avez peu d'ardeur, et je crains bien qu'enfin vous ne quictiez les livres et le chemin de la science pour des soins temporels qui sont indignes d'un bon cœur et d'une ame élevée. Je prie Dieu que mes apprehensions soient frivoles et vaines. L'amour que j'ay pour vous me les faict concevoir.

Le Sr Le Vazeur s'est séparé de moy brusquement. et m'a demandé son congé sans m'en dire la cause. Je luy souhaite une bonne fortune ailleurs, et j'auray tousiours de l'estime pour sa personne et volonté de le servir. Mandez ce qu'il sera devenu et quel establissement il aura rencontré.

Ma santé s'affermict de plus en plus par la grace de Dieu, et je seray bientost en estat de remercier Monseide Gap, et le R. P. Superieur de vostre maison. Cependant asseurez les de mes services, et priez Dieu pour moy.

L'E. DE NISMES.

14

A Garons, le 9e de septembre 1663.

J'arresteray tous les scrupules de M. l'arch. d'Auch en vous envoyant une procuration nouvelle qui me reservera le tiers des fruits du Folgoët, ou deux mille livres à mon choix, je n'attendois pas ce traitement de luy, mais il faut vaincre cette difficulté pour vostre expedition. Aprez quoy je ne doute pas que vous ne faciez vostre devoir. Rendez en propre main les deux lettres que je vous adresse, et soyez asseuré de mon immuable affection. J'avais resolu de me servir du Sr Le Vazenr pour copier quelques-uns de mes sermons, j'en trouveray un autre. L'E DE NISMES.

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

15

A Garons, le 12e de septembre 1663.

Je vous envoye une procuration qui satisfera Mr l'Evesque de Rennes, et achevera vostre affaire, puisqu'il luy a pleu l'arrester par un scrupule sans raison.

Si une fois vous avez vos brevets et vos expeditions, et qu'alors le Sr Le Maire vous promette des bulles à grand marché, il sera bon de traicter avec luy par escrit. Ces sortes de bulles ne doivent couster que cent escus tout au plus.

Pour les chanoines, il faut plaider contre eux, s'ils ne se contentent des 400 liv. que leur adjuge l'arrest de Rouen. J'escris au Sr Corolles, auqnel vous ferez tenir ma lettre en diligence, affin qu'il y satisface sans delay.

Mandez moy toutes les sepmaines, le progres et l'estat de vostre expedition, l'on me mande de la Cour que le Roy sera à Paris ce mesme jour auquel je vous escris ; ce qui me console fort, parce que vous aurez la presence et le secours du R. P. Annat. L'E. DE NISMES.

J'escris à M. de Rennes pour vostre expedition, et au confesseur de la Reine Mere du Roy.

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

16

Le 16e de septembre 1663, à Garons.

Je vais presentement à Nismes pour me montrer dans mon eglise, et pour donner la joye de mon apparition à mon cher troupeau.

Faites tenir en diligence le paquet de vostre Pere, il est de consequence.

Vous aurez receu maintenant la seconde procuration que je vous ay envoyée pour lever les obstacles de vostre affaire.

Je suis accablé de despesches, et n'ay pas le loisir de vous en dire davantage. L'E. DE NISMES.

17

Mon nepveu.—Vostre silence est un peu long et pourroit meriter le titre de paresse. Je vous adresse une lettre qui regarde le repos de Blondeau. Il a espousé la fille d'un charron, nommé le Moine, qui me servoit lorsque j'estois logé en la rue Traversière, et auquel l'on a persuadé qu'il avoit une autre femme en ce païs. Je luy escris pour le tirer de cette erreur. Donnez luy ma lettre vous mesme et rendez tesmoignage de la malice de ceste supposition. Envoyez à vostre Père avec soing le pacquet que je vous adresse. Je vous en ay envoyé un autre. Tous les deux sont très importans. J'en attendray response avec impatience. L'E. DE NISMES.

A Garons, le 27e de septembre 1663.

18

A Garons, le 10e d'octobre 1663.

Puisque vous avez vostre expedition de la Reine, ayez au plustost celle du Roy, qui ne tiendra à rien, et envoyez la à Rome. Je ne sçay si les differens du St-Siège avec la France ne retardera (*sic*) point l'expedition de vostre bulle. Ne vous laissez pas duper au banquier que vous choisirez, car ils sont tous ardans à la curée, et les plus habiles sont les plus affamez. J'ay receu icy une lettre pour le Sr Le Vazeur, que j'ay ouverte pour voir s'il y avoit quelque chose à faire pour Monsr l'adant genal Bailly. Je vous la renvoye pour la donner aud. Le Vazeur, avec l'acquit et la descharge qu'il avoit demandée.

Escrivez au Sr Corolles, et le pressez d'envoyer à Mr le Vieux ma ferme de ceste année, affin que l'on paye ce que je doibs à Mr de La Motte Le Vayer.

Je vous recommande tousiours vos estudes, et l'esmulation d'acquerir de l'estime. L'E. de Nismes.

Si j'avois un bénéfice à donner au chanoine qui a l'honneur d'estre au service de Mgr le Cardal Antoine, je le luy donnerois avec plaisir ; mais je n'en ay aucun, et vous voyez que vostre precipitation à vous desfaire de vos chapelles en faveur d'un ingrat nous met dans l'impuissance de terminer une guerre importune.

J'adresse tousjours vos pacquets à Mlle Patriau, mais vous ne devez manquer à luy en rembourser le port, ou bien donnez moy vostre adresse et prenez soin de retirer vos lettres (1).

Pour mon nepveu.

(1) Ce dernier paragraphe est écrit sur une bande de papier insérée dans la lettre.

19

Mon nepveu. —Je reçois de temps en temps des lettres du S[r] Corolles, sacriste du Folgoët, qui se plaint d'un hoste qui luy refuse le payement de la ferme de sa maison, pretendant qu'il est vexé par des gens qui l'obligent de payer au Roy ce que l'on appelle le Petit devoir de Bretagne. Or, il est vray que ceste maison et tous les cabarets dependans du Doyenné du Folgoët sont exempts de ce devoir ; et je vous en ay baillé les titres les plus beaux du monde. Il faut donc faire expedier au Conseil une Commission en mon nom pour y faire assigner les fermiers de ce devoir, et l'envoyer au plus tost aud. Corolles, affin d'arrester ceste entreprise. Donnez ordre à cela, et sans retardement.

Maintenant que vous passez de beaucoup l'aage du sacerdoce, il faut se faire ordonner et consacrer en diligence.

Il est encores necessaire que, pour posséder le doyenné du Folgoët, vous soyez gradué. Je ne sçay si vous estes en cet estat. Pensez y de bonne heure, affin qu'entrant en possession, vous soyez sans deffaut.

L'E. DE NISMES.

(Nismes), le 24e d'octobre 1663.

Faites vous presenter par M[r] de la Chambre à Mgr le Chancelier, et dites luy que, dès lorsque j'ay fait signifier mes lettres d'evocation à tous ceux qui me persecutoient injustement en divers tribunaux, ils se sont liguez pour choquer mesd. lettres en recourant au Conseil. Sur quoy vous le supplierez de m'honorer de sa protection et de maintenir la grace qu'il m'a faicte pour arrester les vexations des chicaneurs qui me donnent assault en prenant avantage de mon esloignement. Mais il faut faire ceste sollicitation au plus tost et veiller à cela.

Pour mon nepveu, l'abbé COHON.

20

A Nismes, le 10e de novembre 1663.

Le R. Pere Annat m'escrit en vostre faveur pour me faire agreer que vous preniez possession du Folgoët sans plus long retardement ; ce que je consens volontiers, ne doutant pas de vostre gratitude ny de vostre fidelité. Je me porte de mieux en mieux ; mais mon mal m'a laissé une queüe qui me gesne, quoy qu'au jugement de tous les medecins ce soit un moyen asseuré de prolonger ma vie. Pour cet effect, je suis resolu d'executer de point en point la consultation de Mr de la Chambre.

Il ne faut pas que mon silence vous estonne, car je ne vous escris point sans necessité, et cela ne vous dispense pas de me donner de vos nouvelles par tous les ordinaires.

Je vous adresse la response que je fais au R. P. Annat. Ne manquez pas de luy embrasser les genoux, en le remerciant de la bonté infinie avec laquelle il vous honore de ses soins et de sa protection. L'E. DE NISMES.

Pour mon nepveu, l'abbé COHON.

21

Le 14e de novembre 1663.

Je n'ay point droit de faire appeller les fermiers du Folgoët au grand Conseil, mais bien au Conseil privé s'il estoit necessaire. Ce que je ne croy pas, puisque Corolles ne demande plus qu'une nouvelle procuration, que je vous envoye, avec un mot que je luy escris pour presser le payement de ma ferme, dont j'ay besoin tres grand pour la fondation que je fais en faveur de mes niepces. Jamais ceste province ne fut si à sec pour l'argent, et nos fermiers ne nous peuvent payer.

Vostre indignité, que vous ne sçauriez assez mediter et cognoistre, ne vous dispense pas de vous faire pres-

tre pour un benefice sacerdotal. Dieu, qui voit a nud les sentimens de vostre ame, estimera vostre humilité et vous donnera ses graces pour vous relever de vos deffauts.

Escrivez de vostre part à Corolles pour luy donner advis que vous irez bientost prendre possession, et pour le prier d'envoyer ma ferme à M. Le Vieux.

Ne manquez pas de voir, selon mes ordres, M. le Chancelier et de luy dire ce que je vous ay prescrit.

L'E. DE NISMES.

Faites tenir soigneusement la letre que j'escris au s[r] Gerbier ; elle est de conséquence.

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

22

S'il faut tousiours n'attendre de vous que des consultations inutiles, vos affaires iront tres mal, et les miennes periront toutes, quand je vous en commestray le soing. Si vous eussiez executé mes ordres et prevenu M. le Chancelier, les chanoines du Folgoët n'auroient pas obtenu l'arrest qu'ils ont surpris contre mes lettres d'evocation. En verité, quelque bonté que le P. Amat aye pour vous, il ne me persuadera pas autre chose de vous, que vous aurez quelque vertu et piété sans industrie. Plaignez-vous hautement de cet arrest et le faites casser, ou bien résolvez-vous à la dissipation du revenu du Doyenné dont vous êtes pourveu. Il a esté fort superflu d'attendre mes ordres pour vostre prise de possession, après ce que j'en ay escrit. Mais quand vous songez la nuict que l'on vous dresse des embusches pour vous ravir ce benefice, vous parlez en enfant. Faites casser l'arrest des chanoines, et allez ou envoyez prendre possession sans retardement.

L'E. DE NISMES.

[Nimes] le 4[e] de decembre 1663.

Presentez-vous a Mgr le Chancelier, et luy racontiez

fortement les mesprises de nos parties, lesquelles trouvent des Maistres des resquestes qui leur donnent des arrets de descharge, quand ils sont assignez à Dijon. Ainsi mon evocation generale ne sert qu'à me combler de chagrin et d'ennuy.

Gardez mes deux balots de linge jusques à nouvel ordre.

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

23

Mon nepveu, je vous ay adressé une despesche pour Mr l'abbé de Tressan (1) par la voye ordinaire ; ceste seconde passera en vos mains par un autre conduit ; et, dès le moment que vous l'aurez receüe, je vous ordonne de la rendre vous mesme sans perte d'un moment, et d'en tirer responce. Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage. Soyez soigneux d'executer cet ordre, qui m'est de consé-quence.

A Nismes, le 9e de decembre 1663.

Pour mon nepveu : l'abbé COHON.

24

A Nismes, le 12e de decembre 1663.

Envoyez soigneusement ce paquet à mon frere ; et si vous n'apprenez que le Sr de l'Espiniere, fermier de S. Louant, ne se soit mis en devoir de me payer avant la fin du mois prochain, faites le assigner à Dijon, dès la premiere sepmaine de fevrier, et mandez luy que vous avez cet ordre.

Je pars presentement pour aller aux Estats ou je feray peu de sejour. Je me porte tres bien, par la misericorde infinie du bon Dieu, et par les favorables assistances de la tres saincte Vierge. L'E. DE NISMES.

Pour mon nepveu ; l'abbé COHON.

(1) Pierre de la Vergne de Tressan, né en 1618, mort en 1684.

(*A suivre*).

UN MISSIONNAIRE AU XIX[e] SIÈCLE

(suite et fin)

IV

Il n'est rien en effet qu'il eût plus en sainte horreur. Le scandale lui arrachait des accents indignés à l'égal de ceux qu'il trouvait pour stigmatiser le sensualisme.

Déjà alors les folies dispendieuses qui depuis, sous l'Empire et la troisième République, ont dépassé tout ce qu'il aurait pu imaginer en 1840, trouvaient en lui un censeur impitoyable, mais quand même écouté.

Parlant du luxe des bâtiments, il lance au passage cette boutade qui déplut fort au-delà de la Manche, où le *Times* la releva aigrement :

« Quelques lords, nos voisins d'outre-mer, ne se sont-ils pas avisés de faire bâtir écuries en marbre avec crèches des bois les plus précieux. Heureux étalons !... Il ne leur manque qu'une chose, l'élévation à la pairie ; et si un jour le grave parlement rend un sénatus-consulte là-dessus, ils n'auront plus rien à envier au cheval de Caligula ; il y aura un trait de ressemblance de plus entre l'histoire écrite par Tacite et celle de la Grande-Bretagne. Je vous le dis, nous retournons au paganisme, à l'idolâtrie de la matière. »

Le luxe des fêtes, où l'on dépense trente mille francs pour une soirée, où un seul dîner absorbe des sommes fabuleuses, lui arrachait des cris d'indignation tout apostolique :

« C'est ici, disait-il, un scandale sans nom : quand il

apparaît sous le soleil, il ne reste à une société qu'à se voiler la face et à dormir dans son linceul.... On verra des ambassadeurs, des représentants de grandes puissances, aller en grand équipage chez une danseuse, traiter avec elle, passer par toutes ses conditions ; puis, quand elle arrive là où l'or l'attend, on tressaille de joie, c'est une vraie fête, un grand événement ; on la porte en triomphe ; on en fait une divinité. Suez, pères de famille ; laboureurs, tracez de pénibles sillons ; consumez-vous de veilles, pauvres ouvriers.... Une danseuse va gagner, en sautant quelques minutes sur les planches d'un opéra, ce que vous ne pourrez jamais réaliser en une vie entière de labeur !... »

Prévoyait-il prophétiquement les malheurs d'une guerre désastreuse pour l'honneur du nom français, quand s'élevant contre le luxe des parures et l'effémination de la jeunesse, il s'écriait :

« Quoi ! tant et tant d'heures pour une toilette !... O France, sois fière ! ô France, vienne le jour du combat, retentisse au loin la belliqueuse fanfare, va, ces molles animations, tu les verras transformées en guerriers ; va, ces mains soyeuses soulèveront tes foudres de bronze. »

La jeunesse, l'adolescence, il les aimait, nous l'avons dit, avec la prédilection de tous les grands cœurs apostoliques formés à l'école du Maître. Il combattit vingt ans pour la préserver des périls d'une éducation dérobée à l'Église par un odieux monopole. Il trouvait, pour flétrir et pleurer le scandale donné aux âmes jeunes, des accents incomparables. Un jour, commentant l'histoire de Joseph, il montrait le jeune écolier, l'étudiant revenu au foyer paternel, après une année de séjour dans un milieu scandaleux.

« On compte les jours, les heures. On l'aperçoit de loin. C'est lui !... Non, c'est sa tunique ; car lui une bête féroce l'a dévoré. *Bestia pessima devoravit Joseph.* Pleure main-

tenant, vieux Jacob ; pleure, infortunée Rachel ! Jadis, en tes rêves de bonheur, tu disais : Il sera l'ange consolateur dans la saison avancée de la vie ; il abaissera ma paupière, il recueillera mon dernier soupir, et, quand je dormirai mon sommeil sous la pierre du repos, il viendra y rafraîchir ma cendre de ses prières, de ses pieux gémissements. Vous le disiez, mais, depuis, le monstre du vice et de la corruption a détruit vos espérances. *Bestia pessima devoravit Joseph.* »

Ces protestations, ces anathèmes, ces adjurations hardies, soulevaient parfois d'étranges colères autonr de l'abbé Combalot. Loin de s'en laisser intimider, il se plaisait à les braver. A Dijon, en 1837, il venait de prêcher sur le scandale et il avait annoncé pour le surlendemain 16 avril un grand discours sur les ravages du sensualisme et de la volupté. Furieuses de se voir arracher leurs proies, les malheureuses, délaissées par leurs victimes, complotèrent de l'empêcher de parler. Avec quelques mauvais drôles recrutés dans les pires sentines, ces filles éhontées arrivèrent au milieu du sermon, et, après s'être fait ouvrir une porte latérale fermée pour la commodité de l'orateur, elles pénétrèrent bruyamment dans le lieu saint, et firent tant, par leurs rires indécents, leur tenue, leurs interruptions même, que l'auditoire indigné se souleva pour les expulser. Elles tinrent tête, et l'une d'elles ayant crié *Silence !* l'orateur s'interrompit, pour demander à l'assistance de prier pour les coupables et, d'un élan unanime, tout le monde se mit à chanter, sur son invitation, trois fois le *Parce Domine*. Puis, tranquillement, après avoir rappelé qu'il avait prêché jusqu'à 6,000 hommes sans avoir jamais été interrompu, félicité l'assistance de son recueillement et déchargé la ville du reproche mérité par ces tristes créatures du vice, il reprit son discours. Jamais, dit le journaliste chagrin que nous avons cité plus haut, jamais il n'avait mieux parlé. J'ai été très

satisfait de ce discours : point de digressions, point de personnalités ; langage digne , calme dans sa véhémence (1). »

C'est en effet une de ses œuvres les plus achevées que ce sermon sur le sensualisme.

« Oh ! dit-il douloureusement dès l'exorde, voyez la société telle que l'ont faite des doctrines de néant, pareille à un malade usé de vices, s'agiter douloureusement dans les transes d'une longue agonie. Il n'y a plus d'enfance aujourd'hui : on est initié dès le berceau à de honteux mystères ; la jeunesse vermoulue de licence arrive à la caducité avant d'avoir atteint la moitié de sa carrière. Allez plus loin encore, fouillez sous les cheveux blancs, vous y trouverez un feu secret, un foyer d'ardeurs corrosives. Que de vieillards ressemblent à ces montagnes couvertes de neige et dont le sein recèle des volcans. La source de tant de maux, c'est le sensualisme : il déborde sur le monde depuis six mille ans. Voyons ses ravages dans la société et dans l'individu. »

Dans une suite de tableaux superbes de mouvement et de couleur, il les peignit en traits rapides et saisissants.

« Héros macédonien, s'écrie-t-il, pousse jusqu'à l'Indus avec ton invincible phalange ; va attaquer le Scythe nomade dans ses déserts ; que pas un peuple, pas une tribu sauvage n'échappe à ta domination. Tu seras vaincu toi aussi, non par la force des armes, mais par le sensualisme. En effet, de retour dans la métropole de la volupté, il meurt des suites d'une orgie, à peine âgé de trente-deux ans.

« Ton tour ne viendra-t-il pas superbe Babylone, repaire de toutes les infamies, de toutes les impudicités, écueil de toutes les gloires, de toutes les majestés ; tu conduisis leur deuil et devins leur tombeau. Eh bien ! or-

(1) *Loc. cit.*, 16 avril 1837.

gueilleuse reine des cités, tu seras détruite, et, là où s'élève ton enceinte, l'Arabe ne dressera point sa tente et le pasteur aura garde d'y faire reposer ses troupeaux. Quels seront donc les hôtes de tes ruines? Les bêtes fauves. Les hiboux y hurleront à l'envi l'un de l'autre ; le bouc impur y dansera à côté de l'autruche... Le sais-tu maintenant?» .

C'est elle, la volupté infâme, qui a crucifié le Sauveur.

« Tandis que Tibère épouvante Caprée de ses hideuses concupiscences, un homme de douleur s'avance sur le chemin de Sion. Sa voix mourante adjure les passants : O vous tous qui poursuivez votre course, voyez s'il est tourment comme celui que j'endure! » «... Volupté, c'est toi qui, au jardin de Gethsémani, le couvres de sueurs, abreuves son âme d'une mer de tribulations!... Accourez, sensualistes : le voilà moqué, souffleté, battu de verges, chargé d'un manteau de pourpre, d'une couronne d'épines; le voilà tel que vous l'avez fait, le voilà dans la détresse et l'abandonnement, dans l'opprobre et la dérision, dans la vanité de ses grandeurs, dans le néant de ses pompes et l'agonie de sa puissance; le voilà en pleine possession de son héritage : je me trompe, il lui reste un dernier legs à recueillir, un cri s'élève : qu'on le crucifie! et quand il est crucifié, la nouvelle vie du Calvaire rayonne sur le monde. »

Il le terminait par ce tableau demeuré célèbre et depuis si souvent reproduit dans la chaire chrétienne :

« Allez vous promener sur les boulevards de la moderne Babylone; votre œil rencontrera des vieillards de vingt ans, sortis des clapiers de la débauche. Grand Dieu! en quel état ils sont réduits! Le doux sourire n'erre plus sur leurs lèvres ; de délicieuses larmes d'attendrissement ne coulent plus de leurs paupières; un front chauve, des joues hâves, enfoncées, des yeux semblables à des

lampes funéraires suspendues près d'un cercueil, voilà l'homme... Que peuvent-ils désormais, que peuvent-ils, exprimés à sec jusqu'à la moëlle, sinon languir encore un peu de temps, puis renfermer dans une bière quelques lambeaux d'organes usés. En les voyant, on croit entendre les pas du fossoyeur qui s'empresse d'enlever le cadavre... Ainsi se succèdent des générations séniles et flasques; ainsi pullulent dans nos cités ces animations rabougries, dignes seulement de la servitude. »

V

L'abbé Combalot, ses intimes se souviennent du trait que cette habitude m'amène à raconter, l'abbé Combalot, comme beaucoup d'ecclésiastiques de son temps, était grand priseur. Tout en conversant, jamais en chaire néanmoins, il prisait coup sur coup presque inconsciemment, tant l'habitude était devenue intense. Or, il puisait à même dans une très belle tabatière, que plus d'une fois les survenants lui demandaint la permission d'examiner de plus près. Il la montrait alors avec une complaisance attendrie, et en racontait volontiers l'histoire.

« Je n'ai jamais, disait-il, prêché mon sermon sur la parabole de l'Enfant prodigue, sans avoir obtenu quelque conversion, souvent éclatante, comme celle que me rappelle cette tabatière. C'était à Saint-Roch, en descendant de chaire, un monsieur m'aborde et me dit : *Surgam, et ibo ad patrem*. Il me suivit à la sacristie, où, donnant les marques de la plus généreuse conversion, il me déclara qu'il voulait être un chrétien aussi fervent qu'il avait vécu plus longtemps loin du bon Dieu. Son retour à la pratique chrétienne fit grand bruit dans Paris, d'autant qu'il affichait plus ouvertement son bonheur d'être revenu de loin au bercail. Pour m'en laisser un souvenir, et con-

naissant mon faible, il fit faire cette tabatière où, comme vous voyez, la scène du retour de l'enfant prodigue est représentée de façon merveilleuse. »

Sur le couvercle, en effet, une composition émaillée figurait au naturel cette scène que l'abbé Combalot peignait de façon si saisissante. Par une délicate intention du donateur, la figure du père du prodigue rappelait les traits vénérables du missionnaire et celle du fils repentant les traits de l'heureux converti, M. Marchand, directeur de la Monnaie, à Paris.

La seule annonce du sermon sur l'Enfant prodigue mettait les populations en mouvement. A Marseille, le proviseur du lycée royal vint le supplier de recommencer le sermon à telle heure qu'il voudrait pour y amener ses éleves, ce qui eut lieu, au grand profit de cette jeunesse ardente qui voulait s'aller confesser au prédicateur, après avoir donné, durant le sermon, des marques de la plus vive émotion. A Bordeaux, quarante pécheurs, bien connus pour leur vie de désordre, le suivirent chez lui, après ce même discours, comme autrefois les quarante convertis du père Brydaine à Marseille, devenus dès lors les principaux aides de la célèbre mission de 1780. A Saint-Sulpice, en 1837, il lui fallut céder aux instances des paroissiens, qui lui demandèrent de le leur faire entendre une seconde fois. A Dijon, ce fut un succès de retours éclatants après avoir été un succès de larmes. En terminant, dit le rédacteur que nous avons cité plus haut, l'orateur adjura les hommes de revenir à Jésus-Christ, qui, de son tabernacle comme d'une hauteur, découvrait les prodigues et les attendait pour le baiser de paix. Il cita quatre exemples d'hommes convertis après avoir médité cette touchante parabole, durant le cours de ses missions, entre autres celui de l'homme qui vint le trouver de nuit et lui dit, en entrant : « Je suis un brigand, j'ai soixante brigands sous la main...» et revint à Dieu, avec une générosité héroïque.

Ce discours célèbre a été plusieurs fois imprimé, nous en avons trouvé de nombreuses copies dans les manuscrits de M. Combalot. Chacune d'elles porte des variantes notables. Le fond ne change pas. Il donne l'idée de ce qu'était cette parole, tour à tour indignée et attendrie, suivant qu'elle avait à peindre la miséricorde du père ou les ravages de la passion du prodigue.

C'est l'amour fatal de l'indépendance, de la licence, qui cause les premiers malheurs de celui-ci. Il l'amène à éteindre en lui l'intelligence, à épuiser les plus nobles sentiments du cœur, à prodiguer en dissipateur tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme. L'action délétère de la volupté ruine le corps et l'âme, et ne se rassasie point. Il se fait une grande famine dans ce malheureux cœur desséché, juste punition de qui déserte la vérité, la vertu, l'Église, pour se plonger au fond de l'erreur, du vice , de l'indifférence ou de l'impiété. Et il commença d'avoir faim. Que devenir alors? On se vend, on se donne à qui veut nous acheter ou nous recevoir. On a quitté l'Église pour devenir indépendant, et l'on devient l'esclave du premier sophiste venu... Peu à peu, la dégradation de l'impudique est telle qu'il faut le reléguer parmi les animaux, auxquels il s'est rendu semblable. « Quand tout est dévoré, quand la société n'en veut plus, il convoite la métamorphose du roi assyrien, il voudrait comme lui être changé en bête. Et le voilà, cueillant avec une joie stupide les glands de la plus vile volupté pour s'en repaître. Oui, s'écriait alors l'orateur, l'impudique descend le dernier échelon de l'animalité; il envie le sort de la bête, il se rue dans la fange du vice, il voudrait s'assouvir et il ne le peut. Au fond de la coupe immonde, il ne trouve que la plus désespérante déception. » Puis , prenant à partie la jeunesse qui l'entendait : « Représentez-vous les malheureux jeunes gens de notre époque. Qu'ils disent eux-mêmes, puisqu'ils en ont fait la navrante expérience, si je ne dis pas la vérité. »

A Dijon, il plaçait ici une digression, que le compte rendu déclare « naturelle, » en appliquant la parabole à l'esprit protestant et philosophique, qui s'est levé dans la grande famille chrétienne, et qui a voulu, il y a trois siècles, s'affranchir de l'autorité de l'Église. « Combien cet amour de l'indépendance a été fatal à une grande partie de l'Europe... Il faut un million de baïonnettes pour soutenir les trônes qui chancellent de toutes parts, et défendre les rois qui ne sont plus défendus par Jésus-Christ. Les peuples se flattaient d'avoir conquis la liberté....., le pouvoir éreinte les peuples pour les contenir et les maîtriser. »

Mais enfin, il faut que toute individualité, que toute société, qui s'est précipitée dans un abîme de licence, il faut qu'elle ait honte d'elle-même, qu'elle se repente ou qu'elle périsse. « Alors le prodigue se tue ou se jette entre les bras de la miséricorde. » Pour peindre les étapes de ce retour, le souvenir de la maison paternelle, le remords et son prix, les pensées humbles, les regrets, la douleur, la confusion, le grand convertisseur trouvait des couleurs toujours nouvelles. « En remuant les ruines de mon âme, j'ai retrouvé un sentiment. Ah! permettez-moi de recueillir un mot de pardon, j'ai péché contre le ciel et contre vous... » Le père n'en veut pas entendre plus long. On a murmuré autour de lui, mais lui : « C'est mon fils! » s'est-il écrié, et il court à lui sans se rebuter de ses haillons, sans craindre d'avilir ses cheveux blancs, sans vouloir se souvenir que de cette grande joie : « Mon fils était perdu, il est retrouvé; il était mort, il est ressuscité! »

Un jour qu'il prêchait ainsi, à Saint-Étienne-du-Mont, entre par hasard dans l'église la fille d'une célèbre héroïne de la grande Révolution, madame Champigneu, fille de Madame Roland. Elle avait été élevée en dehors de toute idée et par conséquent de toute pratique religieuse. Ni elle

ni ses deux enfants n'avaient été baptisées. L'une de ses deux filles, qu'elle avait élevée comme elle, vint à mourir. La douleur de cette mère sans croyance fut terrible. On croyait qu'elle deviendrait folle. Enfermée dans son appartement, elle ne voulait plus voir personne. Par nous ne savons quel pieux stratagème, un prêtre parvint à pénétrer auprès de la malheureuse désespérée, et, ne pouvant l'entretenir longtemps, lui conseilla de lire les épîtres de saint Paul. Elle le fit et en fut très impressionnée. Quelque temps après, ayant enfin consenti à sortir un peu avec son autre fille, l'unique survivante, elle vint à passer devant l'église où prêchait M. Combalot, et où la grâce de Dieu l'attendait. « Il est impossible, se dit-elle, qu'un homme qui parle avec une conviction si profonde ne soit pas dans le vrai. » Peu après, elle recevait le saint baptême, elle et sa fille ; toutes deux faisaient leur première communion des mains de l'apôtre qui les y avait préparées. A partir de cette heure, elle mena la vie d'une sainte, se retranchant même le nécessaire pour donner davantage aux pauvres, soignant les plaies les plus rebutantes et les infirmités les plus viles. Son deuil restait cependant le même, elle ne pouvait se consoler d'avoir ainsi laissé partir pour l'autre vie sa fille sans baptême ; elle mourut d'un cancer, au milieu des plus beaux sentiments de résignation dans son martyre qu'elle offrait à Dieu pour expier ce temps passé loin de lui. L'abbé Combalot n'en parlait jamais, sans avoir les yeux pleins de larmes, au souvenir de cet héroïque repentir.

VI

C'était chez lui en effet une passion insatiable que cet amour des âmes. Pour les sauver, il eût fait le tour du monde et donné son sang avec ses sueurs. Rien ne le rebutait, et les fatigues ne comptaient jamais pour lui.

Que de fois ne lui est-il pas arrivé de prêcher deux grandes stations en même temps ! Une année, vers 1830, il prêchait en même temps à Saint-Roch et à Fontainebleau, et, comme le chemin de fer n'existait pas à cette époque, il prenait plusieurs fois par semaine le coche pour aller de Paris à Fontainebleau. Plus tard, à Saint-Roch où il a prêché plusieurs Carêmes, il voulut donner en même temps les trois stations que s'y partagent d'habitude plusieurs prédicateurs. Un de ses plus grands succès de missionnaire fut la double station du carême de 1838 ou 1839, qu'il prêcha en même temps à Saint-Étienne-du-Mont et à Saint-Eustache. Dans cette église, tandis que l'orateur faisait la description du jugement dernier, se renouvela le fait de Marseille : l'auditoire tout entier se souleva inconsciemment et se trouva debout sans s'en douter, tandis que l'abbé Combalot, transporté par le feu de l'enthousiasme, achevait de commenter en traits irrésistibles la sublime complainte du *Dies iræ*.

En 1835, à Bordeaux, il était arrivé malade, exténué de fatigue et dévoré par la fièvre. Il racontait, avec sa grande foi, que saint Michel, patron de l'église qu'il venait évangéliser, lui était apparu pendant la nuit et l'avait guéri. S'il faut en croire les notes de Mgr de Ladoue, ce ne fut pas la seule fois qu'une intervention surnaturelle lui vint en aide et l'apparition de l'ange auprès de la chaire, tandis qu'il prêchait son grand sermon sur les ravages de l'impureté, est longtemps demeurée célébrée à Machecoul. Quoi qu'il en soit de ces faits merveilleux, ils ne sont pas nécessaires pour nous persuader que le ciel devait bénir ce zèle aussi ardent que dépouillé de toute vue humaine. Comment expliquer, sans une grâce spéciale, cette résistance à des labeurs qui dépassent souvent l'imagination et la croyance !

Il arrivait parfois que le fourreau s'usait jusqu'à l'extrême sous les coups de cette épée toujours en mouvement.

Il écrit le 1er octobre 1841, du château de M. de Quinsonas, à son ami l'abbé de Salinis : « Je suis ici depuis lundi. Force m'a été de suspendre mes travaux. Ma tête est horriblement fatiguée, et, depuis dix jours, c'est à grand peine si je puis seulement réciter mon office. Le moindre travail de cabinet me fatigue excessivement.... » Mais, qu'une voix amie vienne faire appel à mon zèle, il vole et oublie en chaire les réclamations de sa tête et de ses nerfs surmenés (1). Dieu l'en récompense, comme à cette

(1) Le R. P. Deidier a fort spirituellement fait revivre dans une des notes qu'il a bien voulu nous envoyer, le tableau des infatigables stations du grand missionnaire.

« Voici, nous écrit-il, comment se présentait Combalot à ses stations. Le plus souvent il n'annonçait pas son arrivée. A un moment imprévu un grand coup de cloche se faisait entendre au presbytère.

— Mesdemoiselles, mesdemoiselles (le curé avait deux excellentes sœurs) dites à Monsieur votre frère que je suis là et *las*.

— Entrez M. Combalot, soyez le bienvenu. Le curé se présentait au salon.

— Bonjour, Monsieur Combalot, comment allez-vous ?

— Très fatigué, curé, très fatigué, j'ai prêché tant de retraites aux ecclésiastiques, tant aux religieuses, tant de sermons à Paris. Je n'en puis plus.

— Tant pis, Monsieur Combalot. je le regrette !

— Aussi, curé, c'est entendu, je ne prêcherai que le Dimanche...

Le curé qui le connaissait répondait :

— Comme vous voudrez, Monsieur Combalot, comme vous voudrez...

— Oui... que le Dimanche, cela suffit... et on parlait d'autres choses.

— Mais, curé, je réfléchis... que le Dimanche n'est pas assez.

— Comme vous voudrez...

— Et bien, je prêcherai le jeudi... mais pas davantage ; dimanche et jeudi. Et on parlait encore d'autres choses.

Mais dites-donc, curé, vous avez des hommes dans la paroisse ?

— Mais certainement, nous en avons même une belle association, vous devez vous en souvenir ?

— C'est vrai, c'est *vrrrai*. Eh bien, je *prrêcherrai* le lundi pour les hommes. Voilà donc dimanche. lundi et jeudi.

— C'est bien, Monsieur Combalot, c'est bien.

— Mais, à propos, si je prêche pour les hommes, il faut bien prêcher un peu pour les dames.

— Comme vous voudrez ; mais ne vous fatiguez pas...

mission de Lodève, entreprise pour répondre à l'appel de Mgr Thibaudier, et dont il écrivait le 12 janvier 1843 :

« Notre mission est ouverte depuis le 1er janvier, et

— Non, non, cela ne me fatiguera pas, je prêcherai le mardi à dix heures pour les dames.

— Donc, Monsieur Combalot : dimanche, lundi, mardi et jeudi.

— Oui; mais un sermon pour les hommes, ce n'est pas assez ; ils ont besoin d'être instruits...

— Voyez...

— Je prêcherai encore le vendredi pour les hommes.

— Ils seront contents de vous entendre.

— Mais curé, si je prêche deux fois pour les hommes, les dames seront jalouses... je prêcherai encore le jeudi à dix heures pour les dames.

— Mais cela vous fatiguera. C'est bien assez ainsi.

— Non, ce n'est pas assez... vous avez des servantes, l'œuvre des servantes... Je veux prêcher pour elles le mercredi et le samedi à six heures du matin.

Et voilà comment Combalot qui ne devait prêcher que le dimanche prêchait tous les jours de la semaine.

Il serait mort sans cela.

J'ai dit que M. Combalot prêchait aux dames à dix heures du matin. A huit heures et demie il avait déjà le rochet sur le dos et le camail sur les épaules. Dès qu'il entendait l'appariteur monter l'escalier pour aller faire quelque commission chez Monsieur le curé :

— Mais dites donc, Lombard, on ne sonne donc pas le sermon aujourd'hui.

— Mais, Monsieur, il n'est que huit heures et demie. Combalot regardait sa montre :

— C'est vrai, c'est vrai, attendons...

A neuf heures, même répétition ; à neuf heures et demie, idem. Enfin à dix heures il sortait comme un prisonnier de la captivité.

Souvent, on venait lui demander de prêcher en faveur d'une bonne œuvre, Il y en a tant à Marseille ! Les dames patronesses voulaient le voir, se tenaient dans l'escalier conduisant à la chambre du prédicateur et priaient le sacristain de dire à M. Combalot qu'elles désiraient lui parler.

— Dites *leurr* que je n'y suis pas, criait Combalot d'une voix formidable qui faisait rire ces charitables personnes. Elle relançaient l'appariteur.

— Dites-*leurr* que je suis *morrt*.

On riait encore ; puis nouvel envoi du sacristain :

— Dites à ces dames que je suis *morrt* et qu'elles aillent voir passer mon enterrement à la rue de La Palud.

On ne se découragerait pas et on obtenait ce que l'on désirait.

l'affluence des confessions est si grande que nous sommes obligés d'appeler des confesseurs de tous côtés. C'est la pêche miraculeuse, je le dis sans exagération. Les filets rompent, et les pêcheurs n'en peuvent plus. »

Mgr Thibaud s'est fait missionnaire avec lui, il en est transporté : « Des missions données comme celle que nous faisons avec cet évêque missionnaire régénèreraient la France, croyez-le bien..... Monseigneur m'étonne. Il confesse treize heures par jour, prêche tous les jours à cinq heures du matin, explique les commandements de Dieu avec une lucidité, une popularité entraînantes. Les fruits de la mission sont dûs en très grande partie à ce genre de prédications. »

Dans son ravissement, il voudrait que tous les évêques fissent comme celui de Montpellier : « Quand donc nos évêques comprendront-ils que leur crosse doit être un bâton apostolique et non un sceptre administratif ? »

Ce vœu évidemment excessif émis en passant, il raconte les merveilles de sa pêche.

« Figurez-vous que tous les ateliers de Lodève, qui contiennent cinq à six mille ouvriers et qui étaient des cloaques, il y a quinze jours, sont devenus des lieux où retentissent des cantiques du Seigneur, où l'on récite le chapelet, etc., etc. La ville entière n'est plus connaissable. Les chefs d'industrie, le maire, le président du tribunal se confessent. La parole et la grâce de Dieu, voilà nos seuls moyens. J'y joins la prière, car il faut prier, si on veut convertir. Du reste, point de cérémonies, point d'appareil théâtral. »

Après cette mission, comme il succombait de fatigue, il s'accorda quelques jours de repos dans sa « douce et modeste solitude de Châtenay. » Mais là les souvenirs de Lodève le poursuivent et, le 7 février, il en écrit encore à l'abbé de Salinis :

« J'ai quitté l'excellent évêque de Montpellier il y a dix

jours. Cette mission est la plus belle que j'aie vue jusqu'à présent. Près de sept mille personnes ont communié, et la ville n'a que onze ou douze mille habitants. Priez Dieu d'en assurer les fruits. La grâce de notre doux Sauveur est toujours la même. Six mille ouvriers sont sortis de la boue industrielle, pour renaître à la vie de Dieu. »

Puis, revenant sur une pensée qu'il veut inculquer à son ami, qui sera évêque un jour : « Il m'est démontré mainnant que rien ne résiste à un évêque apôtre. Heureux si nos bons évêques de France échangeaient quelquefois le sceptre administratif contre le bâton du missionnaire. »

Mais le repos lui pesait, et Châtenay même n'avait pas assez de charmes pour le retenir. « Il a prêché pendant cinquante ans, a dit Poujoulat (1). Il avait besoin d'évangéliser, de faire entendre les vérités chrétiennes, et, quand il restait un certain temps sans remplir son ministère de prédicateur, il se disait « malade de sermons rentrés. » C'est de Châtenay en effet, le 6 octobre 1843, qu'il trace, comme une chose toute naturelle, ce programme effrayant : « Décidément, il faut ajourner encore la mission de Pau. Je pars lundi pour aller ouvrir celle de Draguignan. Ne recevant point de lettre de vous, j'ai écrit au curé de Draguignan que j'arriverai le 11 ou le 15 octobre pour commencer la mission qu'il m'a demandée. Cette mission de Draguignan durera un mois et, dès lors qu'elle sera close, je me mettrai en route pour Bordeaux. En ouvrant la mission de Bordeaux le premier dimanche de l'Avent, 27 novembre, nous pourrons la continuer jusqu'au 8 janvier. Ce sera assez long, si le bon Dieu daigne bénir nos efforts. Entre la mission de Bordeaux et le carême de Saint-Sulpice, il y aura assez de temps pour la mission de Pau. Pâques tombe le 16 avril. Ainsi, depuis le 16 janvier jusqu'au 25 février, nous aurons une marge

(1) *Union* du 20 mars 1873.

suffisante... J'ai fait, en attendant, une petite retraite à la Grande-Chartreuse. Ah! que ce voisinage des enfants de saint Bruno est une douce chose!... »

Le zèle des âmes le dévore, mais encore une fois, un zèle d'une pureté de vues et d'un désintéressement personnel admirables. Quelqu'un essaya de blâmer devant lui les prédications de Lacordaire qu'on lui opposait quelquefois pour tenter son humilité. Le mot de Jean-Baptiste monta anssitôt à ses lèvres, et c'est avec un accent dont on ne peut se défendre d'être touché qu'on l'entend dire à l'archevêque de Bordeaux :

— Je me mets à votre disposition pour ouvrir, le premier dimanche de l'Avent, une mission qui achèverait peut-être l'œuvre de zèle accomplie avec tant de succès par le père Lacordaire (1).

Il vient de prêcher à Lyon et, comme il l'écrit, « Dieu a béni mon ministère à Lyon. Jamais je n'avais vu un mouvement pareil. J'ai prêché jusqu'à trois fois par jour à trois auditoires différents. Dieu a ramené un bon nombre d'âmes. Lyon est à mon avis la ville la plus chère au cœur de Dieu... » On lui annonce que Lacordaire va y venir. Son premier mouvement est à la joie. « Je me réjouis vivement des succès du P. Lacordaire. Ici on l'entendra avec bonheur, dans la vaste église de Saint-Bonaventure. Jamais il n'aura eu un plus bel auditoire, tout Lyon voudra l'entendre. Prions Dieu de multiplier les ouvriers évangéliques de sa force (2). »

VII

Ce qui précède a fait suffisamment entendre combien il nous serait impossible de suivre cet infatigable

(1) Lettre du 26 mars 1842, à l'abbé de Salinis.

(2) Lettre du 2 juin 1842, au même.

courrier de la parole sainte à travers ses étapes apostoliques. On le croyait rentré à Châtenay, il était en Belgique, prêchant à Tournai, à Bruxelles, à Bruges, à Liège, à Malines, à Gand. Les catholiques de Liège, comme ceux de Bordeaux, le réclament jusqu'à huit fois, et, pour lui témoigner leur ardente gratitude, lui offrent un beau ciboire d'argent avec un bréviaire magnifique. On le dit à Marseille, il est à Paris, prêchant à Saint-Sulpice le sermon de fondation de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, où la quête rapporte dix-huit mille francs, et où il aimait à rappeler que les deux premières associées inscrites par Mgr de Forbin-Janson, après le discours spécial, furent les filles du marquis de la Rochejaquelein.

Le voilà maintenant dans les montagnes de la Lozère. Il est venu s'y reposer chez un ami. Mais comment résister à sa passion ! Nous laissons parler un témoin :

« Son souvenir est encore très vivant dans certaines parties de la Lozère. Pour moi, j'ai entendu souvent parler de lui par d'anciens familiers du château de La Baume, où l'honorable marquis de Châtillon recevait assez souvent la visite du célèbre prédicateur. On m'a raconté qu'il avait l'aimable manie de surprendre son auditoire. Un soir de printemps, durant une excursion sur vos montagnes, il entendit sonner le mois de Marie au clocher d'un petit village voisin. Il se rendit à cet appel comme un simple chrétien, et arriva juste à temps pour demander au curé s'il voulait bien autoriser un prêtre étranger à prêcher à sa place pour cette fois. Le bon curé, vieillard déjà infirme, fut heureux de donner son consentement. L'abbé Combalot improvisa dans cette humble chaire un de ses plus beaux sermons. Les fidèles, extasiés de cette éloquence vive et de cette harmonie de langage, croyaient entendre la voix de Dieu lui-même. Longtemps après, ils parlaient encore de cet événement comme d'une apparition merveil

leuse, et demandaient le retour de l'ange qui les avait si saintement catéchisés un seul jour (1). »

Il part ensuite pour le Piémont, où Charles-Albert vient suivre la retraite qu'il prêche à la brigade de Savoie. Le roi, ravi de cette parole vraiment apostolique, lui offrit en souvenir une superbe tabatière, avec son chiffre en brillants, suivant l'ancien usage des souverains. Les grands seigneurs de Turin s'empressaient autour de lui, et c'est là, chez le marquis de Brignole de Sales, qu'il fit la connaissance de Silvio Pellico. A cette occasion encore, il connut le jeune de Cavour, dans la paroisse duquel la famille l'avait attiré, paroisse très édifiante ; tous les adultes y communiaient fréquemment, ainsi que le jeune gentilhomme qui, plus tard, devait donner à l'Église le scandale d'une entreprise stigmatisée par l'abbé Combalot avec l'énergie que nous dirons en son lieu. C'est à cette occasion enfin que le pieux missionnaire se trouva, pour la première fois de sa vie, en présence d'une possession démoniaque bien constatée. Il n'en parlait jamais qu'avec saisissement, surtout quand il opposait l'une à l'autre les réponses des deux possédées qu'il avait exorcisées. «Souffres-tu beaucoup en enfer ? — Horriblement. — Voudrais-tu être anéanti ? — Non, parce que, avec l'être qui me reste, je puis haïr celui qui me torture. » L'autre avait fait la réponse opposée : « Voudrais-tu être anéanti ? — Oui. — Pourquoi ? — Parce que l'être qui me reste est encore un don de mon plus cruel ennemi. »

A Briançon, au retour d'Italie, le curé, trop heureux de l'aubaine, ne voulait pas le laisser partir sans qu'il eût évangélisé ses ouailles. Mais la diligence repartait dans deux heures, et le missionnaire était attendu ailleurs, pour ouvrir une mission. On ne s'embarrassait pas pour si peu avec un tel homme. Le tambour de la mairie fit l'af-

(1) Correspondance de Paris, du 27 mars 1873, au *Courrier de la Lozère*.

faire, et, au sermon annoncé ainsi sur les places et dans les rues, l'église fut comble.

Partout, il en était de même, et pourtant il ne recourait guère aux moyens humains. Pénétré de la grandeur de son ministère, il craignait de l'abaisser devant les considérations que d'autres, et non sans raison, auraient cru devoir ménager.

Un jour, à Saint-Roch, où la reine Marie-Amélie avait l'habitude de venir l'entendre, le curé, M. Olivier, le pria de retarder l'heure du sermon, parce que Sa Majesté, retenue au château, l'avait fait avertir qu'elle n'arriverait pas à l'heure dite. M. Combalot se scandalisa des complaisances du curé, et refusa de rien changer à son programme. A la minute précise, il était en chaire et commençait son sermon. Mais voilà qu'au milieu de son discours la reine arrive, et l'abbé Olivier, en bon courtisan, se précipite à la porte de l'église, tandis qu'il dépêche au prédicateur un huissier, avec ces deux mots écrits en latin sur un chiffon de papier : *Adest Regina !* L'abbé Combalot, interrompu, jette un coup d'œil sur l'écrit, le froisse avec quelque impatience, disant : « Eh ! que m'importent les grandeurs de la terre, quand j'annonce les grandeurs de mon Dieu ! » Et il continue son sermon, sans vouloir même attendre que l'auguste auditrice fût arrivée au banc d'œuvre.

Le vénérable curé de Saint-Germain de Rennes (1) nous a communiqué le beau récit des merveilles apostoliques dont il fut l'heureux témoin en 1844, à Rennes, pendant que, sur l'invitation de Mgr Brossays Saint-Marc, l'abbé

(1) M. le chanoine Duver, curé de Saint-Germain de Rennes, paroisse où, durant l'Avent de 1844, M. Combalot se rendit, avec l'évêque qui l'avait reçu au palais épiscopal contrairement à tous les précédents, pour prêcher le sermon de circonstance, à l'occasion de la bénédiction des cloches de l'église chère au cœur de Mgr Saint-Marc, qui y avait été baptisé.

Combalot y vint inaugurer la chaire de la cathédrale, enfin rouverte au culte cette année-là, après un siècle de réparations et de construction.

C'était au moment où les luttes de l'abbé Combalot, pour la liberté de l'Eglise, environnaient son nom d'une auréole de courage et de foi. « Je ne puis vous dire, nous écrit le témoin de l'accueil des Bretons au puissant missionnaire, l'enthousiasme qu'il excita dans notre population. Sa parole chaude et vibrante attira autour de sa chaire un auditoire extraordinairement nombreux. Bien que notre cathédrale soit très vaste, on avait peine à y trouver place. Non seulement toutes les nefs étaient remplies, mais les hommes envahissaient le chœur et venaient se mêler au clergé. Les ecclésiastiques, comme vous le devinez sans peine, s'empressaient de venir recueillir cette éloquence entraînante. On quittait tout pour entendre l'illustre orateur: les théâtres étaieut vides. Les réunions profanes étaient abandonnées. Le zèle de M. Combalot fit à la population de Rennes un bien immense. Ses prédications produisirent beaucoup de fruits. On s'en souvient encore et on parle souvent des sujets qu'il aborda et de la manière vraiment apostolique avec laquelle il les traita. »

Nous avons retrouvé l'invitation du vaillant et pieux évêque breton, qui appelait en ces termes l'ardent missionnaire à venir seconder les efforts d'un pontificat dont Rennes n'a point perdu le souvenir justement regretté :

« Nous vous attendons avec impatience, cher et glorieux confesseur, pour notre Avent prochain et vous promettons une église à pleins bords pour écouter vos éloquentes paroles. Je crois surtout que notre jeunesse étudiante et notre magistrature viendront vous entendre avec grande curiosité. Puisse le bon Dieu s'en servir pour réparer tout le mal que l'Université nous a fait à nous plus qu'à tout autre (1). »

(1) Lettre de Mgr Brossays Saint-Marc, le 20 mai 1844.

Grégoire XVI dit un jour à l'abbé Combalot lui-même le mot qui caractérise le mieux la nature du genre et les succès du ministère apostolique que nous essayons d'analyser :

— Eh ! bien, signor Abbate, lui dit le spirituel Pontife en le recevant en audience de congé après une station qu'il venait de prêcher à Saint-Louis, vous avez donc prêché aussi à Rome ?

— Oui, Très Saint-Père, j'ai eu le bonheur de n'y pas trouver d'incrédules à convaincre comme en France.

— C'est vrai, reprit le pape, mais vous y avez trouvé des censeurs et des curieux. Or, les censeurs n'ont eu rien à dire et les curieux ont été satisfaits. Je le sais, tous ont admiré votre éloquence, votre zèle et la sûreté de votre doctrine.

En sortant de l'audience, l'abbé Combalot radieux disait, en riant, à son compagnon de route :

— Eh bien ! affreux gallican, souvenez-vous que le pape est infaillible.

— Oh ! répliqua le compagnon, c'est au moins controversé, quand il parle comme docteur particulier (1).

VII

Ce chapitre est déjà bien long, et cependant nous ne pouvons le fermer sans dire au moins quelque chose du principal ministère de parole chez l'abbé Combalot. Ce ministère-là il le plaçait à une hauteur incomparablement supérieure à celle de tous autres dans sa carrière d'apôtre ; il en parlait avec un respect égal à son amour pour ceux qui en étaient l'objet.

« Il y a parmi nous un homme dont l'histoire précède

(1) Note sans nom d'auteur trouvée dans les papiers de Mgr de Ladoue.

celle de toute antre nation, qui apparaît au frontispice des sociétés, changeant de langue, de rits, d'emblèmes, jamais de principe, de foi ; éternel comme la vérité qu'il répand, comme la religion qu'il personnifie. Cet homme, c'est le prêtre ! »

Il faut avoir entendu l'orateur prêcher ce sermon sur le *sacerdoce*, dont ces paroles formaient le début, pour comprendre quelle conviction, quel amour, quel respect il portait dans ses vues sur le prêtre. C'est un de nos souvenirs de jeune clerc, pendant notre premier noviciat ecclésiastique au Petit Séminaire du Sacré-Cœur à Marseille, que l'impressiou du saisissement des auditeurs pressés autour de la chaire du vengeur des droits sacerdotaux, quand il s'écriait, après une éloquente démonstration des services qu'il rend à la société :

— Oui, Messieurs, si le monde tremble, suspendez-vous à la robe du prêtre, il vous sauvera !

Déjà alors, sur la fin du gouvernement de juillet, les cris de haine aux prêtres recommençaient à retentir dans nos grands centres gangrenés par la propagande antireligieuse et, pour nous rendre à l'église où prêchait l'abbé Combalot, nous avions recueilli sur notre passage des regards et des coassements injurieux à cette robe, redevenue, de par les déterminations des loges maçonniques, une robe d'ignominie, comme celle dont on affubla par dérision notre divin Maître, le prince des pasteurs et le modèle des prêtres, le sauveur Jésus,

— Prenez garde, leur criait du haut de sa courageuse harangue l'intrépide panégyriste du sacerdoce, prenez garde ! Naguère, un homme avait autant de couronnes qu'un grand monarque puisse en soutenir : il décidait à son gré des destinées de l'Europe ; mais dès qu'il eut touché au front qui porte comme Moïse le rayon céleste, toute la terre se rua sur lui, et un flot de cette mer immense le jeta sur un écueil, où il est resté attaché comme Prométhée sur le Caucase.

Mais, ce prêtre, dont il célébrait les grandeurs et vengeait les droits avec une incomparable éloquence, il le voulait fidèle jusqu'au scrupule à ses moindres devoirs, il le voulait saint et parfait au milieu du monde dont il est le sel et des ténèbres dont il est la lumière. Pour cela, il ne se bornait point à prêcher d'exemple et à prodiguer au plus ignoré de ses confrères les trésors de sa direction qui était suave et forte, il se voua au ministère des retraites pastorales avec une ardeur incroyable. Il quittait tout, non seulement pour les aller prêcher aux quatre coins de la France, mais aussi pour s'y préparer avec un soin respectueux de ce grand devoir. Il a écrit plus de trois mille pages de notes, de plans, de textes et de rédaction souvent très complète, revenant, à chaque retraite, sur les mêmes sujets sous des aspects nouveaux, témoignant de ses plus constantes préoccupations. On en pourrait tirer toute une bibliothèque sur les devoir du prêtre, envisagés à tous ses degrés, à toutes ses positions, à tous ses moindres détails de vie publique ou privée.

Aussi, comme les prêtres aimaient à l'entendre !

« J'ai assisté, nous écrit l'un d'eux, à différentes retraites ecclésiastiques qu'il a prêchées à Lyon, à Valence, à Bourg et à Chambéry. Partout, nous étions insatiables de sa parole. A la clôture de la retraite qu'il donna à Bourg, dans la magnifique basilique de Brou, Monseigneur Devie, évêque de Belley, lui-même grand prédicateur du clergé, ne fit pas de difficulté de qualifier M. Combalot de « prédicateur céleste, » et cela en présence d'un vrai sénat de prêtres. Nous étions là près de huit cents ecclésiastiques, et, quoique l'évêché de Grenoble eût fait savoir qu'il le verrait avec peine, nous nous trouvâmes encore plus de cent prêtres du diocèse à cette retraite (1). »

Il faut s'arracher à ces récits, déjà bien longs, mais si

(1) Notes de M. l'abbé Menthaz-Berton, curé d'Arzay.

consolants pour qui veut peindre l'âme ardente et la piété de cet homme, né pour évangéliser et pour confirmer dans la foi dont il était pénétré. L'heure des combats pour la défense des droits de l'Église a sonné et il nous faut aller compter les coups de l'indomptable lutteur. Auparavant, il va demander au centre de l'unité catholique sa direction et au sanctuaire préféré de la Reine du clergé ses grâces de choix, car la mêlée sera chaude et le confesseur de la foi, comme le surnommait déja l'évêque de Rennes, voulait arriver sur le champ de bataille, couvert du casque de la foi, retrempé à sa source et revêtu de l'armure qu'on prend aux murs de la Tour mystérieuse qui en garde le dépòt sur la sainte Sion.

Ant. RICARD,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

ÉCONOMIST

TRADUCTION LIBRE DE L'ENCYCLIQUE *RERUM NOVARUM*

Dans le monde, ici-bas, tout vient à contre-temps :
Pour un seul satisfait, combien de mécontents !
Au physique, au moral, la lutte est incessante,
Et l'homme se débat, dans sa rage impuissante,
Contre les éléments et le Ciel irrité,
Toujours inassouvi, toujours surexcité.
Que de gémissements, de plaintes, de murmures !
Que de maux variés, aux cuisantes morsures !
Par d'affreux désespoirs combien de cœurs brisés !
Combien par la misère et la faim oppressés !
La mort, le plus souvent, n'est qu'une délivrance
Ou le terme envié d'une longue souffrance.
La vie est un banquet !... Qui l'a dit ?... ce Pandour
Qui se nourrit du crime et pille sans retour
Notre bien, notre honneur..... Il n'est plus de justice,
S'exclame un décavé; plus grand est mon supplice
Quand je vois triompher le sinistre coquin.
Vertu, tu n'es qu'un mot ! à la dent du requin
Nous sommes dévoués : vrai repas de Thyeste
Car celui qui nous croque est notre égal du reste.
Tel est l'affreux concert des choses d'ici-bas ;
Confuse est la mêlée : en ces tristes combats
L'âme laisse toujours un peu de sa substance.
La douleur est le lot de l'humaine existence ;
Dans ses noirs tourbillons sans cesse enveloppés
La tempête nous brise et nous laisse éclopés.
Grand Dieu qui déchaînas sur nous cette colère,
N'es-tu qu'un Dieu vengeur, n'es-tu plus notre père ?
Mais j'entends une voix qui, du ciel, me répond :
« Si l'homme en ce supplice aujourd'hui se morfond,

« C'est que, pour se conduire, il ne veut que lui-même,
« Et qu'à ma Providence il préfère un système.
« Une première fois, séduit par le serpent,
« Il osa contre Dieu s'élever, l'imprudent.
« Depuis lors, son erreur toujours se renouvelle ;
« Il récuse le Christ et la *Bonne Nouvelle*.
« Eh bien ! qu'il aille donc jusqu'au bout : l'on verra
« Si l'antique âge d'or parmi nous reviendra. »
Hélas ! depuis longtemps l'expérience est faite.
Le mieux serait encor de courber notre tête
Sous la main de Celui qui nous fait trop sentir
Qu'à se passer de lui rien ne peut aboutir.
Non, tout essai nouveau ne sera qu'éphémère,
Comme fut de Fourrier le triste phalanstère.
O vous qui d'Enfantin promeniez le drapeau,
Qu'êtes-vous devenus ? Il n'est plus le flambeau
Qui, mieux que le soleil, illuminait le monde.
Mais est-il rien d'obscur qu'un grand esprit ne sonde ?
Voici tout un troupeau de savants orgueilleux
Qui, fraîchement éclos, cherchent à qui mieux mieux,
A refaire pour l'ordre une nouvelle assiette
Qui calme des humains l'impatience inquiète.
De Michel Chevalier et Jean-Baptiste Say,
Passez, en les nommant, jusqu'à Monsieur le Play ;
Je ne dirai jamais vraiment économistes
Ceux qui n'ont pas la foi. Sombres positivistes,
Ce n'est pas vous non plus qui nous rendrez meilleurs,
Plus sages, plus heureux. On vous connaît d'ailleurs ;
En fait de charité vous vantez l'altruisme,
Votre dogme conduit au plus pur nihilisme,
Plus de métaphysique, on nous le dit sans fard,
Plus de religion ! Reste donc le hasard.
S'il a formé le monde, il peut bien le conduire.
De votre enseignement on en vient à déduire
Que le monde moral n'est pas orienté,
Qu'il est livré, sans ordre, à cette habileté
Qui peut trouver le joint, le point mathématique
Où la force appliquée assure la tactique.

C'est affaire de tact, j'allais dire d'instinct,
Ainsi que le voulait Paul Bert ou Paule Minck.
Mais, je veux à l'esprit faire la part plus belle ;
Son pouvoir est divin : alors que tout chancelle.
Il peut tout relever. La force n'a qu'un temps.
Le droit seul, qui la prime, a des effets constants.
Mais ce droit, quel est-il ? à votre suffisance
Faut-il tout rapporter, de votre prévoyance
Diviniser l'instinct aussi sûr que certain ,
Et vous croire infaillible ? O Quaker, o Puritain,
Vous montez d'un seul bond jusqu'à l'illuminisme !
A trop presser le sens de votre dogmatisme,
Vous voilà passé Pape, ou, si vous l'aimez mieux,
De la nymphe Égérie organe officieux !
Chalumeau disait bien qu'on pouvait... par les femmes.....
N'allons pas cependant à ces pensers infâmes
Vous croire descendus. Non, vous visez plus haut ;
Le bien public en vous a trouvé son héraut.
Un malin seul dirait que vous pensez à nuire.
Vous voulez, pour longtemps, édifier, construire,
Mais sur quel fondement ? Les intérêts ? l'argent ?
La passion humaine et tout ce flot mouvant
Qu'agiteront toujours de terribles tempêtes ?
L'histoire, la raison, la Loi et les Prophètes
Condamnent ce projet. Dans le monde arômal
Vous placez le soleil de cet état normal
Où tout rayonnera des feux de la science ,
Seule religion que notre intelligence
Puisse et doive accepter ? — L'accord universel
Dans une abstraction, voilà donc votre Ciel.
Mais est-il rien de sec comme la gent en *ique ?*
Même quand son savoir est assez authentique
Pour défier le doute, il ne dit rien au cœur
D'ou découle pourtant notre parfait bonheur.
Qui n'a point découvert le secret de la vie
Et doit craindre la mort, n'a point l'âme ravie.
Même comblé de biens, il ne triomphe pas
Tant qu'il peut voir du noir au-delà du trépas.

Donnez-nous donc du jour, de l'air, de la lumière,
Un espoir éternel comme saison dernière.
Vers ce terme final dirigez notre sort ;
Nous ne craindrons plus rien. Les misères, la mort
Étant alors pour nous le gage de la vie
De toute fausse paix nous n'aurons plus envie ,
Le calme régnera dans la société
Aussi bien qu'en nos cœurs, grâce à la Charité.
C'est ainsi qu'on appelle une vertu sublime
Qui tout accorde au mieux, de la base à la cime ,
Et dont le terme extrême est ce rapport parfait
Qui réunit notre être à celui qui l'a fait.
Le Principe et la Fin, à ces termes suprêmes
Il faut tout rapporter. Les moyens aux extrêmes
Doivent être toujours liés, proportionnels
Pour donner, au calcul, des résultats formels.
Dans le juste-milieu vous voulez qu'on s'unisse ?
Mais faut-il bien encor qu'avant l'on établisse,
Deux points fixes, certains, pour mettre le compas
Qui doit tracer le plan où tableront vos pas,
Le chansonnier malin disait que l'on distingue
L'orgueilleux suffisant par l'ignoble seringue.
A se payer de mots n'est-on pas charlatan ,
Effronté bâteleur, marchand d'orviétan ?
Prononcez avec art la magique syllabe,
Maniez gravement le superbe astrolabe,
Vous ne saurez jamais comment on peut guérir,
Ou seulement apprendre au malade à souffrir,
Que par Diafoirus ou Purgon l'on se meure,
Le nom importe peu, mais le crime demeure
De vouloir essayer, *in anima vili*,
Un talent qui pourtant n'est rien moins qu'établi.
Vous-mêmes en doutez et votre pédantisme
N'est, au fond qu'ignorance, absolu scepticisme.
« Triste est la vérité, dira Monsieur Renan ;
« Rien ne peut la changer, la gloire du savant
« C'est qu'il la découvrit d'après des règles sûres. »
Donc, patients, laissez vos stupides murmures,

Souffrez en bonne règle, et mourez comme il faut
De par la faculté qui n'y voit pas plus haut.
« Celui-là seul aura le secret de la vie
« Qui saura de guérir étouffer toute envie
« Dans son cœur ulcéré, dit encor mon docteur
« Se passer d'espérance est tout notre bonheur ! »
Dante Allighieri nous rythma cette prose
Mieux encor que mes vers ou votre livre rose ;
Il la mit en sa place, aux portes de l'enfer.
Vous qui ne voulez pas de ce dogme de fer
De la juste rigueur qui punit le coupable ,
Vous croyez au destin cruel, inexorable,
A la fatalité qui nous broie, au Grand-Tout ,
Minotaure cruel, monstre toujours en goût
De dévorer l'honneur, la vertu, l'innocence
Et qui ne nous doit rien en son inconscience.
Pour vous point de justice. A l'homme intelligent
Elle importe pourtant plus encor que l'argent.
Vous redoublez ses maux en ôtant le mérite
Qui pourrait le sauver de sa triste faillite,
De ce sort malheureux au physique, au moral,
Triste fruit du péché ; car ce dogme est banal ;
Vouloir le contester n'est que pure bravade.
Il faut bien l'affirmer, l'homme qui se dégrade
Outrage la nature et se met à la mort
En suite d'un orgueil qui s'exalte trop fort.
Le bien se définit, en style élémentaire ,
L'équilibre moral autant que nécessaire ,
L'accord harmonieux et cet ordre parfait
Où l'homme est à la fois intègre et satisfait.
Peut-il l'être sans Dieu son créateur, son père ?
Celui qui nous a faits ne peut-il nous refaire,
Nous reconstituer ? Selon saint Augustin
Le miracle est plus grand de conduire à sa fin ,
Au seul attrait du bien , l'être inconstant et libre
Que de l'avoir laissé dans un juste équilibre.
Dieu veut trouver sa gloire à nous ressusciter
En nous laissant l'honneur de pouvoir mériter.

Son œuvre, dans l'Église, ici-bas étincelle.
Fut-il jamais, en fait, société plus belle ?
Le monde, croyez-moi, n'en irait que bien mieux
Si nous savions, meilleurs , imiter nos aïeux.
Celui qui nous le dit n'était point trop crédule ;
Pourriez-vous de Gibbon récuser la férule ?
Les Évêques ont fait la France, comme on voit
Les abeilles bâtir leurs ruches, et le Droit
N'eut jamais, parmi nous, de maîtres plus habiles
De ministres plus grands, d'avocats plus utiles,
Que ces saints glorieux qui charmèrent du Franc
L'humeur par trop sauvage et l'orgueil délirant.
Mais au devoir surtout ils surent nous astreindre.
Du droit, sans le devoir, n'a-t-on pas tout à craindre ?
La licence, après tout, n'est pas la liberté ;
Tout n'est bien pondéré que par la Charité.
Sans elle, le pouvoir n'est qu'une tyrannie,
Dont la pire, d'ailleurs, fut toujours l'anarchie.
On la vit dans le sang s'abreuver à longs traits.
A quoi bon si souvent refaire les portraits
De tant d'êtres pétris d'égoïsme et de fange ?
L'homme n'est qu'un démon quand il n'est pas un ange,
Un ange par l'amour et par la pureté
Qui s'accorde si bien avec la charité,
Elle nous apparaît sous la blanche cornette
Comme un reflet du ciel, et, de sa main discrète.
Elle calme le pauvre et lui rend ce bonheur
Qui ne peut provenir que de la paix du cœur.
On demandait un jour à l'illustre Épictète
Ce qu'est la liberté. Cette savante tête
Répondit sans broncher : C'est l'innocence. Eh bien !
La Sœur de Charité convertit ce vaurien,
Ce pauvre qui se perd de sombre jalousie
Et de faire le mal lui guérit toute envie,
En lui montrant, là-haut, dans la splendeur des cieux,
Le seul bien véritable et le seul glorieux.
L'amour de Dieu nous porte à l'amour de nos frères.
En lui sont le principe et la cause exemplaire

De la fraternité, cette fille du ciel
Qui de toutes vertus veut composer son miel.
Pour qui veut à jamais asseoir la République,
Il en faut , des vertus, Montesquieu nous l'explique.
Mais n'allez pas pourtant à ce point vous piquer
De vouloir sur ce mot toujours équivoquer.
Le bon sens est pour nous, et toujours, quoi qu'on dise,
Il faudra revenir à l'esprit de l'Église ,
Qui seul est tout-puissant à nous régénérer ;
Sans elle, tout s'ébranle et devra s'effondrer.
Aux révolutions voulez-vous nous soustraire,
Sachez viser plus haut qu'un règlement agraire,
Financier, militaire ou bien commercial,
Qu'il date de Frimaire ou bien de Prairial.
L'idéal est aux Cieux ; j'ai voulu vous le dire.
Montrer la Vérité n'est pourtant pas médire,
L'homme honnête toujours se plaît à l'écouter ;
Mais celui-là fait mieux qui sait en profiter.

L'abbé COUDER ,

Curé-Doyen d'Alzon.

TABLEAU

DONNANT

la différence entre l'heure légale et l'heure locale

POUR

Le Département du Gard

En vertu de la loi du 14 mars 1891, « l'heure légale en « France et en Algérie est l'heure temps moyen de « Paris. » (Article unique).

Cette loi, comme il est facile de le voir, a été rendue dans le but d'unifier l'heure dans toute l'étendue du pays en réglant que l'heure du méridien de Paris serait désormais l'heure officielle et légale de toute la France.

Une pareille mesure législative répond à un besoin depuis longtemps ressenti. Elle est venue fort à propos achever et consacrer d'un seul coup un progrès qui allait s'accomplissant de lui-même dans la nation, mais avec trop de lenteur (1).

Déjà, en effet, la plupart des compagnies de chemins de fer, reconnaissant les précieux avantages de l'unification horaire, avaient choisi, pour toutes les gares de leurs réseaux, une heure uniforme. Elles trouvaient dans ce système, une plus grande garantie pour la régularité des divers services, une parfaite uniformité dans la marche des trains, une facilité pour le contrôle et la suppression d'une des malheureuses causes de collision.

A son tour, l'administration centrale des télégraphes

(1) *Bulletin des Actes administratifs*

avait dû, elle aussi, recourir au système de l'unification horaire. Pour elle, ce système s'était même imposé dès le commencement. Car, dans les transmissions électriques, il n'existe, d'un bureau à un autre, ni distance, ni heure de départ, ni heure d'arrivée. Là, tout est instantané. Aussi, pour éviter de fâcheuses confusions, il fallait empêcher qu'un ordre parti de Paris à 11 heures du matin pour Brest, par exemple, parvînt dans cette dernière ville, à 10 heures 33 min. du même jour, c'est-à-dire 27 min. avant l'heure de son expédition. Un pareil inconvénient se serait produit fréquemment, si chaque bureau télégraphique eût gardé l'heure locale correspondante à son propre méridien.

Il faut donc remercier le législateur d'avoir rendu obligatoire et général un système horaire uniforme, que le bon ordre, la facilité des rapports, la clarté des indications et la simplicité d'exécution, rendaient comme nécessaire.

Aujourd'hui, en effet, il est bien plus commode à la généralité des citoyens de se procurer l'heure de Paris que l'heure *locale*.

La détermination de l'heure *locale* est une opération toujours délicate. Elle exige non seulement l'installation exacte d'instruments méridiens, mais encore des observations soignées. Ces travaux ne peuvent être bien exécutés que dans des observatoires organisés, ou dans des stations spécialement installées pour cet effet. Il en résulte que le nombre des localités dans lesquelles l'heure *locale* est connue avec exactitude se trouve nécessairement très restreint.

Mais s'il est difficile, en-dehors de quelques centres privilégiés, de se procurer une indication exacte du temps local, il n'en est pas de même de l'heure officielle.

Depuis le développement des chemins de fer et des lignes télégraphiques, rien n'est plus aisé que de savoir

l'heure de Paris. Elle est donnée et elle parvient chaque jour jusqu'aux régions les plus éloignées de France et d'Algérie. Aujourd'hui, les gares sont assez nombreuses et les communications télégraphiques répandues assez avant dans les campagnes, pour que les communes, même celles qui en sont dépourvues, n'éprouvent aucune difficulté pour connaître cette heure.

En conséquence, la mise à exécution de la loi peut être réalisée aisément et sans frais dans toute l'étendue du territoire. Il suffit, pour cela , que les personnes chargées de régler les horloges publiques les mettent à l'heure « temps moyen de Paris. »

Du reste, l'observatoire national a déjà proposé de fournir cette heure aux Compagnies de Chemins de Fer, comme à l'administration centrale des Télégraphes. La plupart de ces Compagnies l'ont même adoptée en principe, c'est-à-dire non pas pour l'heure de leurs trains ou de la voie, mais seulement pour l'heure *extérieure* des gares. Quant à l'heure des trains ou de la voie, on la tient toujours en retard de cinq minutes sur l'heure officielle de Paris, afin de favoriser l'es voyageurs retardataires.

Cependant, si la mise en vigueur de la loi du 14 mars 1891 peut facilement être réalisée, elle peut aussi, il faut le dire, soulever dans la pratique certaines difficultés, surtout pour les départements un peu éloignés du méridien de Paris, soit à l'EST, soit à l'OUEST.

On ne doit pas se le dissimuler, en exigeant la coïncidence de toutes les horloges publiques, la loi n'a pas prétendu exiger la coïncidence de toutes les habitudes locales, ni faire chanter au même instant tous les coqs de France et d'Algérie.

Il est certains usages de la vie ordinaire, pour lesquels on devra nécessairement se préoccuper, dans chaque région, de la différence plus ou moins grande qui doit exis-

ter entre l'heure légale et l'heure locale : par exemple, pour le commencement ou la fin du jour, pour le lever ou le coucher du soleil, pour les travaux ou les repas de la journée.

Il y a là quelques petits calculs nécessaires.

Mais l'*Annuaire du bureau des Longitudes*[1] donne le moyen de résoudre ces petits problèmes et facilite la tâche des rédacteurs des almanachs départementaux.

Le Ministre de l'Instruction publique, dans une circulaire adressée à MM. les Préfets, relativement à l'heure légale, leur rappelle que l'*Annuaire* donne :

1° Les longitudes exprimées en temps des chefs-lieux des départements et des chefs-lieux des arrondissements ;

2° Pour tous les jours de l'année, les articles du calendrier ;

3° Les heures locales du lever et du coucher du soleil pour toute l'étendue de la France et l'Algérie ;

4° La durée du crépuscule civil et du crépuscule astronomique.

Quant aux lieux dont la longitude n'est pas donnée dans l'*Annuaire*, rien de plus facile que de la relever sur une carte départementale.

Afin d'éviter ce soin à nos lecteurs, nous avons fait ce travail pour toutes les localités du département du Gard, dans le tableau ci-dessous.

On y trouvera, dans la première colonne, le nom de tous les pays du Gard, par ordre alphabétique ; dans la seconde, la latitude géographique, servant à calculer les heures *locales* du lever et du coucher du soleil ; dans la troisième, la longitude exprimée en degrés, minutes et secondes, servant à connaître la différence entre l'heure légale et l'heure locale, à l'aide de cette simple règle : que 1 degré vaut 4 min. de temps et que 1 minute de

degré vaut 4 secondes du temps (1); dans la quatrième le retard de l'heure légale sur l'heure locale ; enfin, dans la cinquième colonne se trouve le retard de l'heure des trains sur l'heure locale.

N.-B. Il est bien entendu qu'il n'est parlé ici que de l'heure *temps moyen*, et que si l'on n'avait à sa disposition que l'heure *vraie*, par exemple celle d'un cadran solaire, il faudrait tenir compte de l'équation du temps que donne, chaque jour, le calendrier de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes.*

T. BOUZIGE.

(1) A raison des relations internationales, on comptera sans doute, dans un avenir plus ou moins prochain, trois sortes d'heures : 1° l'heure *locale*, donnée par le passage du soleil au méridien du lieu ; 2° l'heure *nationale*, donnée par le passage du soleil au méridien de la capitale de la nation ; 3° l'heure *universelle*, donnée par le passage du soleil à un méridien neutre initial, qui serait, par exemple, celui de Jérusalem. En ce cas, l'heure de Paris, où notre heure légale, serait en retard de 2 h. 11 m. 32 s. sur l'heure universelle.

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	°	'	"	°	'	"	h	m	s	h	m	s
Aigaliers	44	3	31	1	59	2	0	7	56	0	12	56
Aigremont	43	58	0	1	47	12	0	7	8	0	12	8
Aiguemortes	43	34	8	1	51	10	0	7	24	0	12	24
Aiguesvives	43	44	22	1	50	41	0	7	22	0	12	22
Aiguèze	44	18	10	2	13	11	0	8	52	0	13	52
Aimargues	43	41	15	1	53	20	0	7	32	0	12	32
Alais	44	7	30	1	44	30	0	6	58	0	11	58
Allègre	44	11	50	1	55	40	0	7	42	0	12	42
Alzon	43	58	5	1	6	9	0	4	24	0	9	24
Anduze	44	3	20	1	38	55	0	6	35	0	11	35
Angles (Les)	43	57	12	2	25	50	0	9	43	0	14	43
Aramon	43	53	30	2	20	40	0	9	22	0	14	22
Argilliers	43	58	30	2	9	37	0	8	38	0	13	38
Arlende	44	11	40	1	54	28	0	7	37	0	12	37
Arpaillargues	44	0	0	2	2	10	0	8	40	0	13	40
Arphi	44	1	50	1	15	20	0	5	1	0	10	1
Arre	43	57	59	1	10	55	0	4	43	0	9	43
Arrigas	43	59	25	1	8	37	0	4	34	0	9	34
Aspères	43	48	30	1	42	35	0	6	50	0	11	50
Aubais	43	45	20	1	48	36	0	7	14	0	12	14
Aubarne (Ste-Anastasie)	43	56	36	1	59	10	0	7	56	0	12	56
Abarne p. Barjac	44	13	47	1	56	45	0	7	47	0	12	47
Aubord	43	45	25	1	58	30	0	7	54	0	12	54
Aubussargues	44	0	25	1	59	20	0	7	57	0	12	57
Aujac	44	20	52	1	40	40	0	6	40	0	11	40
Aujargues	43	47	21	1	47	10	0	7	8	0	12	8
Aulas	44	6	0	1	15	0	0	5	0	0	10	0
Aumessas	43	59	27	1	10	15	0	4	41	0	9	41
Auzon	44	12	0	1	53	45	0	7	35	0	12	35
Avéjan	44	16	22	1	58	21	0	7	53	0	12	53
Avèze	43	58	20	1	15	52	0	5	3	0	10	3
Bagard	44	4	35	1	42	50	0	6	51	0	11	51
Bagnols	44	9	45	2	16	40	0	9	6	0	14	6
Barjac	44	18	35	2	0	50	0	8	3	0	13	3
Barron	44	2	45	1	56	35	0	7	46	0	12	46
Bastide d'Engras (La)	44	5	45	2	8	25	0	8	33	0	13	33
Beaucaire	43	48	30	2	18	20	0	9	13	0	14	13
Beauvoisin	43	43	13	1	59	15	0	7	57	0	12	57
Bellegarde	43	45	16	2	10	35	0	8	42	0	13	42
Belvézet p. Uzès	44	4	50	2	2	5	0	8	8	0	13	8
Belvézet p. Barjac	44	15	30	1	54	50	0	7	39	0	12	39
Bernis	43	46	0	1	57	5	0	7	48	0	12	48
Bessèges	44	17	32	1	45	30	0	7	2	0	12	2
Bèz	43	58	22	1	11	36	0	4	46	0	9	46
Bezouce	43	52	49	2	9	12	0	8	36	0	13	36
Blandas	43	54	42	1	10	39	0	4	42	0	9	42
Blannaves	44	14	10	1	38	5	0	6	32	0	11	32
Blauzac	43	57	50	2	2	0	0	8	8	0	13	8
Boisset	44	2	50	1	40	12	0	6	40	0	11	40
Boisson	44	12	29	1	55	12	0	7	40	0	12	40
Boissières	43	46	27	1	53	49	0	7	35	0	12	35
Bonnevaux	44	22	10	1	41	42	0	6	46	0	11	46
Bordézac	44	18	55	1	44	22	0	6	57	0	11	57
Boucoiran	43	59	42	1	51	0	0	6	24	0	11	24
Bouillargues	43	48	0	2	5	30	0	8	22	0	13	22
Bourdic	43	59	0	1	59	45	0	7	59	0	12	59
Bouquet	44	9	45	1	56	40	0	7	46	0	12	46

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	°	'	"	°	'	"	h	m	s	h	m	s
Bragassargues	43	55	10	1	42	52	0	6	51	0	11	51
Bréau	43	59	25	1	13	55	0	4	55	0	9	55
Brignon	43	59	22	1	52	37	0	7	30	0	12	30
Brouzet et Liouc	43	51	45	1	39	12	0	6	36	0	11	36
Brouzet-lez-Alais	44	8	11	1	54	35	0	7	38	0	12	38
Bruguière (La)	44	6	42	2	4	35	0	8	18	0	13	18
Cabrières	43	54	15	2	8	5	0	8	32	0	13	32
Cadière (La)	43	57	30	1	28	15	0	5	53	0	10	53
Cailar (Le)	43	40	29	1	54	2	0	7	36	0	12	36
Caissargues	43	47	45	2	2	31	0	8	10	0	13	10
Calmette (La)	43	55	30	1	55	40	0	7	42	0	12	42
Calvisson	43	47	10	1	51	25	0	7	25	0	12	25
Cambo	43	58	43	1	28	58	0	5	55	0	10	55
Campestre	43	57	15	1	5	0	0	4	22	0	9	22
Camprieu	44	6	55	1	8	20	0	4	33	0	9	33
Cannaules	43	58	52	1	42	55	0	6	51	0	11	51
Cannes	43	54	2	1	44	51	0	6	59	0	11	59
Capelle (La)	44	3	8	2	11	50	0	8	47	0	13	47
Cardet	44	1	36	1	44	35	0	6	58	0	11	58
Carme	44	9	45	2	12	0	0	8	48	0	13	48
Carnas	43	48	52	1	39	10	0	6	36	0	11	36
Carsan	44	14	14	2	15	29	0	9	1	0	14	1
Cassagnoles	44	1	25	1	45	42	0	7	2	0	12	2
Castelnau-Valence	44	0	30	1	54	55	0	7	39	0	12	39
Castillon-de-Gagnières	44	17	30	1	47	46	0	7	11	0	12	11
Castillon-du-Gard	43	58	22	2	13	5	0	8	52	0	13	52
Caveirac	43	49	36	1	55	30	0	7	42	0	12	42
Causse-Bégon	44	3	40	1	1	16	0	4	4	0	9	4
Cavillargues	44	6	55	2	11	10	0	8	44	0	13	44
Cendras	44	9	5	1	43	7	0	6	52	0	11	52
Cézas	43	58	40	1	26	30	0	5	46	0	10	46
Chambon (Le)	44	18	10	1	40	59	0	6	43	0	11	43
Chamborigaud	44	18	15	1	38	22	0	6	33	0	11	33
Champclauson	44	14	35	1	41	10	0	6	44	0	11	44
Chusclan	44	8	58	2	20	20	0	9	21	0	14	21
Cigal (Le)	43	55	0	1	20	25	0	5	21	0	10	21
Clarensac	43	49	37	1	52	55	0	7	31	0	12	31
Codolet	44	7	37	2	22	3	0	9	28	0	14	28
Codognan	43	44	0	1	52	55	0	7	31	0	12	31
Collias	43	57	13	2	8	21	0	8	33	0	13	33
Colognac	44	1	15	1	29	5	0	5	56	0	10	56
Colombiers	44	9	20	2	15	0	0	9	0	0	14	0
Colorgues	44	0	20	1	57	15	0	7	49	0	12	49
Combas	43	51	15	1	46	32	0	7	6	0	12	6
Combe	44	10	0	2	14	40	0	8	58	0	13	58
Comps	43	51	10	2	16	7	0	9	4	0	14	4
Concoules	44	22	50	1	36	5	0	6	24	0	11	24
Congéniès	43	46	43	1	49	20	0	7	17	0	12	17
Connaux	44	5	31	2	15	41	0	9	2	0	14	2
Conqueirac	43	57	10	1	34	15	0	6	17	0	11	17
Corbès	44	4	45	1	37	0	0	6	28	0	11	28
Corconne	43	52	16	1	36	10	0	6	24	0	11	24
Cornillon	44	13	29	2	9	7	0	8	36	0	13	36
Courbessac	43	52	24	2	4	10	0	8	16	0	13	16
Courry	44	17	45	1	49	15	0	7	17	0	12	17
Crespian	43	52	52	1	45	50	0	7	3	0	12	3
Cros	43	59	45	1	29	32	0	5	58	0	10	58

MOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	°	'	"	°	'	"	h	m	s	h	m	s
Cruviers	44	0	15	1	52	5	0	7	28	0	12	28
Deaux	44	3	59	1	48	45	0	7	15	0	12	15
Dions	43	55	55	1	57	30	0	7	50	0	12	50
Domazan	43	55	45	2	18	55	0	9	15	0	11	45
Domessargues	43	58	40	1	50	0	0	7	20	0	12	20
Donnat	44	10	15	2	12	45	0	8	51	0	13	51
Dourbies	44	3	54	1	6	31	0	4	24	0	9	24
Durfort	43	59	25	1	36	55	0	6	27	0	11	27
Elze	44	26	26	1	39	49	0	6	39	0	11	39
Estézargues	43	56	30	2	18	1	0	9	12	0	14	12
Euzet	44	4	25	1	53	52	0	7	35	0	12	35
Flaux	44	1	15	2	10	2	0	8	40	0	13	40
Foissac	44	2	30	1	57	40	0	7	50	0	12	50
Fons-outre-Gardon	43	54	33	1	51	30	0	7	26	0	12	26
Fons-sur-Lussan	44	11	9	1	59	33	0	7	58	0	12	58
Fontanes	43	49	48	1	45	0	0	7	0	0	12	0
Fontareches	44	6	32	2	6	7	0	8	24	0	13	24
Fournès	43	55	46	2	15	48	0	9	3	0	14	3
Fourques	43	41	58	2	16	30	0	9	6	0	14	6
Fressac	43	59	40	1	34	51	0	6	19	0	11	19
Gajan	43	53	51	1	52	30	0	7	30	0	12	30
Gailhan	43	50	37	1	41	45	0	6	47	0	11	47
Gallargues	43	43	18	1	50	15	0	7	21	0	12	21
Garrigue	43	59	45	1	58	55	0	7	55	0	12	55
Garn (Le)	44	18	25	2	8	7	0	8	32	0	13	32
Garons	43	46	17	2	5	15	0	8	21	0	13	21
Gaujac p. Bagnols	44	4	45	2	14	18	0	8	57	0	13	57
Gaujac p. Anduze	44	2	35	1	40	35	0	6	42	0	11	42
Générac	43	43	45	2	0	35	0	8	2	0	13	2
Générargues	44	4	33	1	38	51	0	6	35	0	11	35
Génolhac	44	21	0	1	36	45	0	6	27	0	11	27
Goudargues	43	12	54	2	7	56	0	8	28	0	13	28
Grand'Combe (La)	44	12	35	1	41	45	0	6	47	0	11	47
Grau-du-Roi	43	32	15	1	48	0	0	7	12	0	12	12
Issirac	44	16	20	2	8	40	0	8	34	0	13	34
Jonquieres	43	49	50	2	13	30	0	8	54	0	13	54
Junas	44	46	15	1	47	10	0	7	8	0	12	8
Langlade	44	48	18	1	54	55	0	7	39	0	12	39
Lanuéjols	44	7	51	1	2	40	0	4	10	0	9	10
Lasalle	44	2	45	1	31	7	0	6	4	0	11	4
Laudun	44	6	20	2	19	20	0	9	17	0	14	17
Laval (N.-D)	43	12	25	1	43	45	0	6	55	0	11	55
Laval-St-Roman	43	18	0	2	10	15	0	8	41	0	13	41
Lédenon	43	55	0	2	10	14	0	8	40	0	13	40
Lédignan	43	59	20	1	46	12	0	7	4	0	12	4
Lèques	43	50	12	1	43	37	0	6	58	0	11	58
Levade (La)	43	16	55	1	39	30	0	6	38	0	11	38
Lézan	44	0	50	1	42	55	0	6	51	0	11	51
Liouc	43	53	52	1	40	7	0	6	40	0	11	40
Lirac	44	2	15	2	21	17	0	9	25	0	14	25
Logrian	44	57	22	1	41	30	0	6	46	0	11	46
Lussan	44	9	10	2	1	45	0	8	7	0	13	7
Mages (Les)	44	13	51	1	49	50	0	7	19	0	12	19
Mâlons	44	25	5	1	41	13	0	6	44	0	11	44
Mondagout	44	1	22	1	17	20	0	5	9	0	10	9
Manduel	43	49	9	2	8	5	0	8	32	0	13	32
Marguerittes	43	51	35	2	6	29	0	8	25	0	13	25

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	0	'	"	0	'	"	h	m	s	h	m	s
Martignargues..............	44	2	42	1	50	31	0	7	22	0	12	22
Maruéjols-lès-Gardon.........	44	0	20	1	47	47	0	7	11	0	12	11
Mas-Dieu (Le)................	44	12	0	1	44	22	0	6	57	0	11	57
Massanes....................	44	1	25	1	46	40	0	7	6	0	12	6
Massillargues...............	44	0	55	1	41	12	0	6	44	0	11	44
Masmolène..................	44	3	15	2	11	20	0	8	45	0	13	45
Mauressargues...............	43	57	40	1	49	20	0	7	17	0	12	17
Mazel (Le)..................	44	3	15	1	20	55	0	5	23	0	10	23
Mégiers.....................	44	7	30	2	12	15	0	8	49	0	13	49
Mejannes lès-Alais...........	44	6	5	1	49	10	0	7	16	0	12	16
Méjannes-le-Clap............	44	13	27	2	0	20	0	8	1	0	13	1
Mélouse (La)................	44	11	50	1	36	35	0	6	26	0	11	26
Meynes......................	43	53	2	2	13	22	0	8	53	0	13	53
Meyrannes..................	44	16	14	1	49	40	0	7	18	0	12	18
Mialet......................	44	6	45	1	36	15	0	6	25	0	11	25
Milhaud....................	43	47	29	1	58	10	0	7	52	0	12	52
Molières-sur-Cèze............	44	15	42	1	49	4	0	7	16	0	12	16
Molieres....................	43	58	36	1	14	15	0	4	57	0	9	57
Monoblet....................	44	7	0	1	33	15	0	6	13	0	11	13
Mons.......................	44	6	55	1	50	15	0	7	21	0	12	21
Montagnac..................	43	56	17	1	48	40	0	7	14	0	12	14
Montaren...................	44	1	50	2	2	25	0	8	9	0	13	9
Montclus...................	44	15	40	2	5	10	0	8	20	0	13	20
Monteils...................	44	5	25	1	50	40	0	7	22	0	12	22
Montdardier................	43	55	45	1	15	5	0	5	0	0	10	0
Montfaucon.................	44	4	55	2	25	2	0	9	40	0	14	40
Montfrin...................	43	52	35	2	15	15	0	9	1	0	14	1
Montignargues..............	43	55	54	1	51	40	0	7	26	0	12	26
Montpezat..................	43	51	0	1	49	10	0	7	16	0	12	16
Moulézan...................	43	55	47	1	47	15	9	7	9	0	12	9
Moussac....................	43	58	54	1	53	20	0	7	33	0	12	33
Mus........................	43	44	20	1	51	47	0	7	27	0	12	27
Nages......................	43	47	25	1	53	42	0	7	34	0	12	34
Navacelles.................	44	9	48	1	54	15	0	7	37	0	12	37
Ners.......................	44	1	35	1	49	25	0	7	17	0	12	17
Nimes (centre de la ville)......	43	50	18	2	1	25	0	8	5	0	13	5
Nozières...................	43	58	37	1	51	29	0	7	25	0	12	25
Notre-Dame-le-la-Rouvière...	44	3	5	1	21	50	0	5	27	0	10	27
Orsan......................	44	7	55	2	19	45	0	9	19	0	14	19
Orthoux....................	43	53	30	1	44	35	0	6	46	0	11	46
Parignargues...............	43	52	29	1	52	15	0	7	29	0	12	29
Peyremale..................	44	18	10	1	43	45	0	6	55	0	11	55
Peyrolles..................	44	6	52	1	29	30	0	5	58	0	10	58
Pin (Le)...................	44	5	30	2	12	15	0	8	49	0	13	49
Plans (Les)................	44	8	56	1	52	50	0	7	31	0	12	31
Pommiers...................	43	57	5	1	16	15	0	5	5	0	10	5
Pompignan..................	43	53	40	1	31	6	0	6	4	0	11	4
Pont-Saint-Esprit (Le).......	44	15	30	2	18	49	0	9	12	0	14	12
Pont-du-Rastel..............	44	19	0	1	37	40	0	6	30	0	11	30
Ponteils...................	44	24	15	1	38	22	0	6	33	0	11	33
Portes.....................	44	16	5	1	41	25	0	6	45	0	11	45
Potelières.................	44	13	25	1	54	14	0	7	36	0	12	36
Pougnadoresse..............	44	5	40	2	10	14	0	8	40	0	13	40
Poulx......................	43	54	44	2	5	5	0	8	20	0	13	20
Pouzillac..................	44	2	30	2	14	34	0	8	58	0	13	58
Pradel (Le)................	44	13	47	1	43	25	0	6	53	0	11	53
Prime-Combe...............	43	51	7	1	44	37	0	6	58	0	11	58

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	0	'	"	0	'	"	h	m	s	h	m	s
Puechredon	43	57	34	1	42	45	0	6	51	0	11	51
Pujaut	44	0	20	2	26	14	0	9	44	0	14	44
Quissac	43	54	30	1	39	45	0	6	39	0	11	39
Redessan	43	49	59	2	9	35	0	8	38	0	13	38
Remoulins	43	56	22	2	13	25	0	8	53	0	13	53
Revens	44	5	20	0	57	40	0	3	50	0	8	50
Ribaute	44	2	20	1	44	42	0	6	58	0	11	58
Riviere-de-Theyr	44	13	36	1	56	20	0	7	45	0	12	45
Robiac	44	16	25	1	47	21	0	7	9	0	12	9
Rochefort	43	58	30	2	21	17	0	9	25	0	14	25
Rochegude	44	14	28	1	57	35	0	7	50	0	12	50
Rodilhan	43	49	40	2	5	32	0	8	22	0	13	22
Rogues	43	53	26	1	14	5	0	4	57	0	9	57
Roque (La)	44	11	40	2	10	40	0	8	42	0	13	42
Roquedur	43	58	32	1	19	10	0	5	16	0	10	16
Roquemaure	44	3	40	2	26	30	0	8	46	0	13	46
Rousson	44	11	52	1	48	30	0	7	14	0	12	14
Rouvière (La)	43	55	55	1	53	55	0	7	35	0	12	35
Russan	43	54	15	1	59	5	0	7	56	0	12	56
Sabran	44	9	5	2	12	35	0	8	50	0	13	50
Sagriès	43	58	45	2	4	58	0	8	19	0	13	19
Saint-Alexandre	44	13	40	2	17	5	0	9	8	0	14	8
Saint-Ambroix	44	15	45	1	51	40	0	7	26	0	12	26
Saint-André-de-Majencoules	44	1	45	1	20	15	0	5	21	0	10	21
Saint-André-d'Olérargues	44	9	46	2	8	55	0	8	35	0	13	35
Saint-André-de-Roquepertuis	44	14	27	2	7	14	0	8	28	0	13	28
Saint-André-de-Valborgne	44	9	37	1	20	45	0	5	23	0	10	23
Saint-Bauzély	43	55	17	1	51	37	0	7	26	0	12	26
Saint Bénézet	43	59	40	1	48	0	0	7	12	0	12	12
Saint-Bonnet	44	2	15	1	31	40	0	6	6	0	11	6
Saint-Bonnet par Aramon	43	55	40	2	12	27	0	8	49	0	13	49
Saint-Brès	44	16	42	1	51	35	0	7	26	0	12	26
Saint-Bresson	43	57	15	1	18	30	0	5	14	0	10	14
Saint-Césaire-lès-Nimes	43	49	10	1	59	31	0	7	58	0	12	58
Saint-Césaire-de-Gauzig	44	1	50	1	52	1	0	7	28	0	12	28
Sa nt-Chaptes	43	58	20	1	56	35	0	7	46	0	12	46
Saint-Christol les-Alais	44	4	50	1	44	5	0	6	56	0	11	56
Saint-Christol-de-Rod	44	16	5	2	10	37	0	8	42	0	13	42
Saint-Clément	43	49	52	1	41	27	0	6	45	0	11	45
Saint-Côme	43	49	40	1	51	55	0	7	27	0	12	27
Saint-Denis	44	14	0	1	54	50	0	7	39	0	12	39
Saint-Désery	44	0	2	1	55	55	0	7	43	0	12	43
Saint-Dionisy	43	48	17	1	53	35	0	7	34	0	12	34
Sainte-Cécile-d'Andorg	44	14	45	1	39	55	0	6	39	0	11	39
Sainte-Croix-de-Caderle	44	4	30	1	31	45	0	6	7	0	11	7
Saiut-Etienne par Souvign	43	49	12	1	48	35	0	7	14	0	12	14
Saint-Etienne-des-Sorts	44	11	18	2	22	15	0	9	29	0	14	29
Saint-Etienne-de Lolm	44	3	37	1	50	52	0	7	23	0	12	23
Saint-Félix-de-Fallières	44	1	24	1	35	40	0	6	22	0	11	22
Saint-Florent	44	14	35	1	46	27	0	7	5	0	12	5
Saint-Geniès-de-Comolas	44	4	20	2	23	12	0	8	32	0	13	32
Saint-Geniès-de-Malgloirès	43	56	46	1	52	35	0	7	30	0	12	30
Saint-Gervais	44	11	0	2	14	0	0	8	56	0	13	56
Saint-Gervasy	43	52	40	2	7	52	0	8	31	0	13	31
Saint-Gilles	43	40	45	2	5	44	0	8	22	0	13	22
Saint-Hilaire-de-Breth	44	4	40	1	47	22	0	7	19	0	12	19
Saint-Hilaire-d'Ozillan	43	58	40	2	15	20	0	9	2	0	14	2

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAGHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	0	'	"	°	'	"	h	m	s	h	m	s
Saint-Hippolyte-de-Caton.....	44	4	7	1	52	7	0	7	28	0	12	28
Saint-Hippolyte-du-Fort......	43	57	57	1	31	10	0	6	4	0	11	4
Saint-Hippolyte-de-Mont......	44	1	59	2	9	14	0	8	36	0	13	36
Saint-Jean-de-Ceyrargues.....	44	3	6	1	53	30	0	7	34	0	12	34
Saint-Jean-de-Criculon.......	43	57	30	1	39	45	0	6	39	0	11	39
Saint-Jean-du-Gard..........	44	6	32	1	32	55	0	6	11	0	11	11
Saint-Jean-de-Maruéjols......	44	15	30	1	57	25	0	7	49	0	12	49
Saint-Jean-du-Pin............	44	7	31	1	42	5	0	6	48	0	11	48
Saint-Jean-de-Serres.........	43	59	30	1	44	2	0	6	56	0	11	56
Saint-Jean-de-Valériscle.....	44	13	55	1	48	20	0	7	13	0	12	13
Saint-Julien-de-Cassagnas....	44	12	42	1	51	42	0	7	26	0	12	26
Saint-Julien-de-Peyrolas.....	44	17	20	2	13	44	0	8	54	0	13	54
Saint-Julien-de-Valgalgue....	44	10	47	1	45	15	0	7	1	0	12	1
Saint-Julien-de-la Nef........	43	57	15	1	21	20	0	5	25	0	10	25
Saint-Just et Vaq............	44	6	42	1	5	35	0	7	32	0	12	32
Saint-Laurent-d'Aigouse.......	43	38	10	1	51	30	0	7	26	0	12	26
Saint-Laurent-des-Arbres....	44	3	20	2	21	49	0	9	24	0	14	24
Saint-Laurent-des-Carnols...	44	12	36	2	11	41	0	8	46	0	13	46
Saint-Laurent-la-Vernède....	44	6	25	2	7	17	0	8	29	0	13	29
Saint-Laurent-le-Minier......	43	56	1	1	18	25	0	5	13	0	10	13
Saint-Mamert................	43	53	15	1	51	7	0	7	24	0	12	24
Saint-Marcel-de-Careiret......	44	8	35	2	9	2	0	8	36	0	13	36
Saint-Marcel-de-Ponfouillouse.	44	7	50	1	22	12	0	5	28	0	10	28
Saint-Martial................	44	2	10	1	23	59	0	5	35	0	10	35
Saint-Marcel-de-Corconac....	44	6	10	1	27	46	0	5	51	0	10	51
Saint-Martin-de-Saussenac...	44	10	0	1	37	42	0	6	30	0	11	30
Saint-Martin-de-Valgalgue....	44	9	52	1	44	45	0	6	59	0	11	59
Saint-Maurice...............	44	1	54	1	53	45	0	7	35	0	12	35
Saint-Maximin..............	43	59	40	2	6	55	0	8	27	0	13	27
Saint-Michel-d'Euzet.........	44	12	0	2	12	28	0	8	49	0	13	49
St-Nazaire, p. Bagnols........	44	11	45	2	17	15	0	9	9	0	14	9
St-Nazaire, p. Le Vigan.......	43	59	9	1	41	45	0	6	47	0	11	47
St-Paul-la-Coste............	44	9	0	1	39	0	0	6	36	0	11	36
St-Paul-les-Connaux.......e	44	4	55	2	16	40	0	9	6	0	14	6
St-Paulet-de-Caisson.........	44	15	47	2	15	45	0	9	2	0	14	2
St-Pons-la-Calmette.........	44	6	7	2	13	15	0	8	53	0	13	53
St-Privat-de-Champclos.......	44	17	15	2	2	0	0	8	8	0	13	8
St-Privat-des-Vieux.........	44	8	38	1	47	30	0	7	10	0	12	10
St-Quintin..................	44	2	45	2	6	15	0	8	25	0	13	25
St-Roman....................	44	0	10	1	26	25	0	5	45	0	10	45
Saint-Sauveur..............	44	6	57	1	6	40	0	4	26	0	9	26
St-Sébastien................	44	6	20	1	39	10	0	6	36	0	11	36
St-Siffred....................	44	1	10	2	7	45	0	8	31	0	13	31
St-Théodorit...............	43	56	35	1	44	47	0	6	59	0	11	59
St-Victor-de-Malcap..........	44	14	50	1	53	0	0	7	32	0	12	32
St-Victor-La-Coste...........	44	3	40	2	18	20	0	9	13	0	14	13
St-Victor-des-Oules..........	44	2	35	2	8	50	0	8	35	0	13	35
St-Vincent-de-Jonq..........	43	49	59	2	12	57	0	8	51	0	13	51
Salazac......................	44	15	40	2	11	25	0	8	45	0	13	45
Salindres....................	44	10	0	1	49	20	0	7	17	0	12	17
Salinelles...................	43	48	57	1	44	10	0	6	56	0	11	56
Salles de-Gagnères (Les).....	44	18	22	1	47	30	0	7	10	0	12	10
Salles-du-Gardon (Les).......	44	12	26	1	41	50	0	6	47	0	11	47
Sanilhac.....................	43	57	20	2	5	10	0	8	20	0	13	20
Sardan.......................	43	52	28	1	42	15	0	6	49	0	11	49
Saujan.......................	43	44	20	2	16	30	0	9	6	0	14	6
Saumane.....................	44	7	19	1	25	26	0	5	41	0	10	41

NOMS DES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU GARD	LATITUDE GÉOGRAPHIQUE B.			LONGITUDE à L'EST de Paris			RETARD de l'heure légale sur l'heure locale			RETARD de l'heure des trains sur l'heure locale		
	0	'	"	0	'	"	h	m	s	h	m	s
Sauve	43	56	30	1	36	45	0	6	27	0	11	27
Sauveterre	44	1	27	2	27	17	0	9	49	0	14	49
Sauzet	43	57	42	1	52	32	0	7	30	0	12	30
Savignargues	43	57	50	1	44	55	0	6	59	0	11	59
Saze	43	56	30	2	20	45	0	9	23	0	14	23
Sénéchas	44	19	32	1	41	20	0	6	45	0	11	45
Sernhac	43	54	40	2	12	55	0	8	51	0	13	51
Servas	44	9	30	1	51	30	0	7	26	0	12	26
Seynes	44	6	55	1	56	50	0	7	47	0	12	47
Sommières	43	47	0	1	45	14	0	7	0	0	12	0
Soudorgues	44	4	15	1	29	35	0	5	58	0	10	58
Soustelle	44	10	54	1	40	35	0	6	42	0	11	42
Souvignargues	43	48	56	1	17	6	0	7	8	0	12	8
Sumène	43	58	55	1	22	42	0	5	30	0	10	30
Tamaris	44	8	47	1	44	30	0	6	58	0	11	58
Tharaux	44	14	29	1	58	26	0	7	53	0	12	53
Tavel	44	0	40	2	21	50	0	9	24	0	14	24
Théziers	43	54	0	2	17	1	0	9	8	0	14	8
Tornac	44	2	15	1	39	55	0	6	39	0	11	39
Toyras	44	3	50	1	35	20	0	6	21	0	11	21
Tresques	44	6	25	2	15	0	0	9	0	0	14	0
Trèves	44	4	30	1	3	10	0	4	12	0	9	12
Uchaud	43	45	28	1	55	55	0	7	43	0	12	43
Uzès	44	0	46	2	5	0	0	8	20	0	13	20
Vabres	44	1	40	1	33	30	0	6	14	0	11	14
Valbonne (chartreuse)	44	14	23	2	13	7	0	8	52	0	13	52
Vallerargues	44	7	55	2	0	51	0	8	3	0	13	3
Valliguières	44	0	20	2	14	40	0	8	58	0	13	58
Vallabrègues	43	51	15	2	17	25	0	9	9	0	14	9
Vallabrix	44	3	35	2	9	40	0	8	38	0	13	38
Valleraugues	44	4	40	1	8	20	0	5	13	0	10	13
Vauvert	43	41	40	1	56	25	9	7	43	0	12	43
Vénéjan	44	11	45	2	19	18	0	9	17	0	14	17
Verfeuil	44	10	10	2	6	35	0	8	26	0	13	26
Vergèze	43	44	40	1	52	59	0	7	31	0	12	31
Vers	43	58	5	2	11	15	0	8	45	0	13	45
Vestric	43	44	25	1	55	18	0	7	41	0	12	41
Vézénobres	44	3	14	1	48	0	0	7	12	0	12	12
Vic d'Aubarnes	43	55	36	1	59	56	0	7	59	0	12	59
Vic-le-Fesq	43	52	15	1	44	47	0	6	59	0	11	59
Vigan (Le).t	43	59	29	1	16	5	0	5	4	0	10	4
Villeneuve	43	57	30	2	27	42	0	9	50	0	14	50
Villevieille	43	47	22	1	45	30	0	7	2	0	12	2
Vissec	43	54	0	1	7	20	0	4	29	0	9	29
Le point milieu du département se trouve au SUD-EST de Massillargues, par	44	0	17	1	42	41	0	6	14	0	11	50

LES ANGES ROSES

(suite)

CHAPITRE IV

Le lendemain matin André de Kernoët qui, contre son habitude, avait fort peu dormi cette nuit-là, dès la première lueur du jour , abandonnant son lit, s'habilla à la hâte et s'enfonça dans les halliers épineux de la montagne.

Les étoiles pâlissaient insensiblement dans le ciel. La mer apparaissait à ses pieds, à travers les buées transparentes de la première heure, comme une vaste plaque d'ardoise aux reflets bleuâtres et métalliques. Du côté de l'Orient une chaude lueur commençait à se montrer au-dessus de la ligne grise des flots, et déjà, au loin, attachait de vagues scintillements à la crête des lames.

Au bas de l'Estérel Cannes dormait encore profondément. La paix était universelle et douce.

André, fatigué par l'insomnie, sentit bientôt, dans cette atmosphère vivifiante, son front rafraîchi, son âme reposée.

Il avait peu fréquenté le monde. A l'âge où sa position sociale lui en eût fait une obligation, la perte de sa fortune lui en fit une impossibilité et, en cela, la malechance ne froissa nullement ses désirs. Des quelques soirées , des bals auxquels il avait assisté , il n'avait rapporté que de la fatigue et du désenchantement, et il avait pris la résolution de s'y soustraire toutes les fois qu'il en aurait la faculté.

Comme si la Providence eût voulu le préparer à la modestie présente de sa situation, ses goûts étaient simples, ses plaisirs sérieux. Il aimait l'étude et s'y adonnait avec passion. Il se plaisait aux longues promenades dans les bois, sur les monts, là où la pensée est libre et peut embrasser les grands horizons; il aimait aussi la mer, et passait des heures nombreuses à laisser courir son regard sur les flots : spectacle toujours le même et toujours nouveau, qui attire sans cesse et ne fatigue jamais.

Le cœur d'André n'avait donc connu d'autres attachements que l'ardente vénération dont le jeune homme avait entouré son père, que l'amour sans bornes qu'il vouait à sa mère.

Certainement il avait eu parfois la pensée que le foyer eût pu lui offrir d'autres affections, d'autres joies. Pendant les longues soirées où la pluie battait les vitres, où le vent gémissait dans les vieilles murailles et sifflait à travers les pins, sa pensée lui montrait une jeune femme, aimable et belle, assise entre sa mère et lui, devant la cheminée aux proportions monumentales. Sa présence jetait comme une douce lumière dans l'antique et sévère demeure, et y faisait connaître de nouveaux bonheurs. Puis, au gré de son imagination, cette fée à la baguette magique, la vision évoquée devenait jeune mère. De beaux enfants frais et rieurs, les yeux pétillants de plaisir, s'ébattaient dans ce cercle étroit de leurs tendresses, remplissant la voûte de leurs petits cris d'oiseaux effarouchés.

L'aïeule était heureuse en se voyant revivre; le regard de l'épouse étincelait d'orgueil maternel, et lui, sentant sa paupière devenir humide, chassait loin de lui, comme une tentation criminelle, le spectacle d'une félicité qu'il ne devait pas goûter.

C'est alors, alors seulement, qu'un flot d'amertume

inondait son cœur et qu'il se prenait à regretter cet or qu'il n'avait plus, cet or, vil métal qui nivelle bien des montagnes. Avec ses idées fermement arrêtées sur le respect qu'il devait à son nom et aussi sur la sainteté du mariage, toute union lui paraissait interdite et bravement, plus bravement qu'Adam, notre aïeul commun de si regrettable mémoire, il tournait le dos au fruit défendu.

Cependant le jour s'était fait.

Le paysage, noyé naguère dans le brouillard, émergeait peu à peu du sein des vapeurs grisâtres. Seules quelques nues légères flottaient encore dans les bas-fonds, s'accrochant au feuillage des oliviers et se fondant iusensiblement dans l'air.

Enfin le soleil parut, inondant la montagne et la mer de ses gerbes étincelantes.

Le tableau grandiose d'un lever de soleil sur les eaux, paraissait, ce jour-là, impuissant à arracher André de Kernoët à ses réflexions.

Soudain il partit d'un éclat de rire sonore.

— Ah ! ça, dit-il, cette petite princesse m'a donc ensorcelé, que depuis hier je ne pense qu'à elle ? Elle est vraiment fort gentille, d'une gaîté charmante et, sous son caquetage frivole, je ne serais nullement étonné qu'elle possédât les qualités les plus sérieuses... Ne m'a-t-elle pas dit qu'elle aimait beaucoup ma mère ?... Ah ! si j'étais encore riche ! Mais voilà : je ne le suis plus ; donc pas de sottise et pensons à autre chose.

Cette résolution, facile à formuler, l'était moins à tenir, et en dépit de l'héroïque volonté du comte, son souvenir courait après le duc et les ardents poneys qui, ainsi que le char d'une déesse olympienne, hier avait disparu dans un lointain nuage.

En cet instant André se trouvait précisément dans le sentier qui de Montgrand menait à la grande route, et ses yeux semblaient chercher, au détour de chaque buisson,

la légère sylphide qui la veille voletait devant lui, effleurant les arêtes aiguës des rochers.

Soudain le comte s'arrêta.

— Vous, ici ? s'écria-t-il.

En face de lui se trouvait le capitaine de Léoville qui lui tendait la main.

— Moi-même, mon cher André, répondit-il l'officier, et j'ai failli passer à Cannes sans vous voir, vous, la personne que j'ai le plus de plaisir à y trouver.

— Je suis, de mon côté, d'autant plus heureux de cette rencontre qu'elle était moins attendue... Vous êtes ici depuis plusieurs jours ?

— Oui, et sans Terrebrune je partais sans soupçonner votre présence à Montgrand.

— Ah ! vous connaisssez Terrebrune ? demanda de Kernoët.

— Oui... c'est un condisciple, et je le vois... toutes les fois que le hasard nous met en face.

— J'ai eu fort peu de rapports avec lui, reprit André ; il est lancé à corps perdu dans la vie élégante et moi je vis en ermite, ce qui écarte même la possibilité, entre nous, d'une rencontre.

— Et vous n'avez pas à le regretter, mon cher ami, car si matériellement quelques pas à peine vous séparent, moralement il existe entre vous des abîmes.

Tout en causant, les jeunes gens était arrivés devant le château.

— A cette heure-ci je ne vous demanderai pas, dit le capitaine, à présenter mes respects à Madame la comtesse de Kernoët. Si je n'avais pas dû partir ce soir, je ne me serais pas permis de venir, à neuf heures du matin, frapper à votre porte...

— Vous ne verrez pas ma mère à présent, mon cher Léoville, mais pour un tout autre motif que celui que vous invoquez. Chaque jour, en effet, elle va entendre

la messe dans l'église la plus proche, et puis elle visite ses pauvres, car il en existe ici comme ailleurs, malgré les splendeurs du soleil, les fleurs éternelles et les bienfaits de la République.

— Vous et madame de Kernoët êtes les seuls habitants de Montgrand?

— Certainement.

— Et vous ne pensez pas à vous marier, mon cher André?

— Il n'en est nullement question, je vous jure!

— Comment! auriez-vous pour cette institution respectable à tous égards quelque antipathie insurmontable?

— Non, à coup sûr, répondit André. Je ne me targue ni d'originalité, ni de trop ambitieuses visées, mais je suis sans fortune — vous le saviez, je crois; si vous l'aviez ignoré du reste notre séjour au milieu de ces ruines vous l'eût appris. Je ne suis pas de ceux, mon cher capitaine, qui vendent leur nom. Il est grandement de mode aujourd'hui de traiter de bégueulerie, je le sais, un sentiment pareil. Peu m'importe, et la preuve que je suis dans le vrai, c'est que vous m'approuvez, n'est-ce pas?

— N'en doutez pas. J'avoue, pourtant, que vous me paraissez pousser les choses à l'extrême. Parce qu'on est pauvre et qu'on se nomme Kernoët, s'en suit-il infailliblement qu'on ne puisse se marier sans trafiquer de sa dignité?

— Ma foi! dit André, en souriant, vous venez, à peu de chose près, de formuler ma pensée. Puis-je épouser une femme pauvre? Non. Ce serait la misère pour nous d'abord, ensuite pour ceux qui viendraient. Je puis encore moins aspirer à la main d'une femme riche, car, en admettant même qu'aucun calcul méprisable n'eût servi de base à cette union, je redouterais l'appréciation malveillante du monde, et vous savez s'il ménage ses flétrissures en pareil cas; d'ailleurs, — je puis vous le dire, à

vous, sans avoir de moquerie à redouter de votre part — en dehors de cette question pécuniaire qui, pour moi, aujourd'hui est irrésoluble, je me fais une trop haute idée du mariage pour ne voir en lui qu'un contrat, et, toute modestie mise de côté, malgré les mérites innombrables dont votre amitié pourrait m'orner, je vous certifie que les demoiselles à marier ne mettent pas leurs toilettes en lambeaux pour courir après votre serviteur dans ces majestueuses solitudes.

André de Kernoët et le capitaine de Léoville s'étaient assis sur la terrasse et dominaient l'admirable panorama que nous connaissons déjà,

— Je crois, dit soudain l'officier, que vous allez avoir un second visiteur.

— Un second visiteur ? Ce n'est guère probable. Un seul est déjà chose si rare !

— Voyez donc, auprès de ce pin à demi renversé..., mais mon cher ami, si je ne me trompe, c'est une de nos connaissances communes qui nous arrive là..., c'est Terrebrune.

— Terrebrune... il me semble en effet... voilà qui est étrange... C'est la première fois qu'il tente le pèlerinage de Montgrand.

C'était, en effet, le vicomte de Terrebrune lui-même qui s'avançait suant et soufflant.

Pour expliquer sa présence aux ruines du château de l'Estérel, nous n'avons qu'à remonter de quelques heures le cours du temps, ce qu'il nous est aisé de faire par la pensée, par la pensée seulement, hélas ! et à nous introduire, à la suite de maître Bontemps, dans les salons du cercle nautique vers lequel ce dernier se dirigeait après sa visite à la villa des Roses.

Dès qu'il l'avait aperçu, le vicomte de Terrebrune s'était précipité vers le notaire sur lequel il faisait reposer une grande part de ses espérances matrimoniales.

— Ah! mon excellent bon, s'écria t-il, je n'espérais pas vous voir ce soir.

— Je viens de la villa, prononça d'un air grave le tabellion.

— De quelle villa ?

— De la villa aux Roses.

— De la villa aux Roses ? Ah ! précieux ami, dit le vicomte, racontez-nous un peu ça... Vous ne m'avez pas oublié, au moins ? Vous avez parlé de notre ami, de ce cher vicomte de Terrebrune qui brûle de déposer ses respects aux pieds charmants de ces dames ?

— Diantre ! comme vous êtes pressé, mon cher, fit maître Bontemps, et sans se hâter le moins du monde, il alluma un excellent cigare, dégusta le verre de punch qu'un garçon venait de placer devant lui et poursuivit lentement, tandis que Terrebrune, dans son impatience, désarticulait le siège sur lequel il était assis.

— Quel charme ! quelle grâce ! quelle fortune !... Heureux... trois fois heureux celui qui sera proclamé l'élu !

— D'accord !... Ma conviction à ce sujet est irrévocablement formée ; mais enfin... parlons peu et parlons bien. Vous ont-elles accordé l'autorisation de leur présenter moi, votre ami ?

— Calmez-vous ! calmez-vous, mon cher, reprit le notaire ; vous êtes pire que l'express, que le rapide... Vous n'êtes pas habitué aux affaires, on le voit. Pour mener à bien une négociation, il faut y apporter de la sagesse, du poids, de la lenteur ; c'est la condition première du succès.

— Oui, et après, comme les carabiniers de l'opérette :

Par un malheureux hasard,
Nous arrivons toujours trop tard.

— Bon ! agissez donc à votre guise, mais ne comptez plus sur moi.

— Que je ne compte plus sur vous ? Hé quoi ! vous, vous m'abandonneriez? Vous repousseriez votre ami, votre Pylade, votre autre vous-même ? Bontemps, vous ne ferez pas cela.

— Écoutez-moi donc alors, reprit le notaire de plus en plus solennel. L'entreprise que vous tentez me paraît difficile, scabreuse... Certes ! le fruit est beau, mûr à souhait, doré à faire venir la salive aux lèvres, mais la branche qui le porte me paraît bien haute... Serez-vous de taille à le décrocher !

— Ah ! mon cher bon, vous allez voir si je saurai me hisser sur la pointe des pieds.

— Nous verrons en effet ; aujourd'hui, je vous en avertis, je n'ai nullement parlé de vous.

— Bah !... Et pourquoi ça ?

Parce que j'ai jugé la chose inopportune. Au fait, poursuivit Bontemps de la voix grave, mesurée d'un homme qui sait ses paroles religieusement recueillies, je vais vous dire tout, quoique j'eusse d'abord résolu de me taire. Comme vous le savez, j'arrive à l'instant de la villa aux Roses, et ces dames, qui me traitent avec une bonté, avec une bienveillance parfaites ont daigné me raconter leur promenade de cette après-midi, promenade dont elles étaient ravies. Devinez, mon cher, où elles sont allées ? Voyons si vous possédez, je ne dirai pas l'instinct des amoureux, mais le flair des chercheurs de dot ?

— Je vous en supplie, mon cher ami, je n'ai pas la moindre disposition pour le rôle de devineur d'énigmes.

— Elles sont allées à Montgrand.

— A Montgrand ? Qu'allaient-elles faire, grand Dieu ! dans ce nid à lézards !

— Parlez donc plus respectueusement de ces majestueuses ruines. Ah ! si vous aviez entendu avec quel enthousiasme la princesse en détaillait les beautés !

— Je ne vois pas en quoi cela pourrait contrarier mes projets ?

— Et vous auriez absolument raison, vicomte, si en effet à Montgrand il n'existait que des pierres disjointes et d'inoffensifs lézards, mais on y trouve aussi, parait-il, madame la comtesse de Kernoët, une femme fort aimable, d'une aménité charmante ; auprès d'elle est son fils, André de Kernoët....

— Bon ! c'est de lui que vous voulez me faire peur, très cher ? Hé bien vrai ! vous n'y réussirez pas. Quel piètre prétendant allez.vous dénicher-là pour ma petite fée aux millions ! Fasse ma bonne étoile que je n'aie pas ici de rivaux plus sérieux à redouter. Mais qu'en ferait-elle de ce mari...., à moins de le faire encadrer? Très décoratif ce garçon-là, mais il sue le spleen.

— Quand vous aurez assez ri, vicomte, je poursuivrai.

— De quel ton vous me dites çà ! Vous êtes aujourd'hui mon tabellion bien-aimé, d'un solennel, d'un magistral à rendre des points à Prudhomme lui-même.

— Plaisantez, si cela vous plait : je vous engage toutefois à considérer M. André de Kernoët comme le seul coucurrent redoutable que vous ayez actuellement. Est-ce entendu ?

— Mais il n'a pas le sou !

— Tiens ! et vous ?

— Ah ! moi..., moi, c'est différent... Je suis toujours sur mes pieds..,. Je n'ai pas disparu de la scène, moi..., je suis vidé, c'est vrai, mais je n'avoue çà qu'à quelques camarades, et en cela même je ne commets pas la moindre indiscrétion à mon égard, car pour le savoir ils n'ont pas besoin que je le leur dise, les camarades..., le public me croit encore très calé, bien sûr.

— Là n'est pas la question. J'ai cru m'apercevoir qu'André de Kernoët plaisait et je vous en avertis. Croyez-moi, ne négligez pas mon avis. Vous avez été en relations avec le comte, voyez-le, examinez la question. Dans le cas, d'ailleurs, où je me tromperais sur ses vues, son appui

vous serait on ne plus précieux auprès de ces dames.

— Parbleu ! qu'est-ce que je risque après tout ? J'irai à Montgrand moi aussi... Ah ! le sournois !... le cachottier !... Le saint ermite de l'Estérel, en attendant les joies du ciel, se ménagerait un paradis terrestre fort habitable.

— Eh ! Eh ! mon cher, ne soyez donc pas aussi sévère pour lui ; vous n'en avez pas le droit. Là-dessus, ajouta le notaire en se levant, je vais risquer quelques louis au *bac*.

— Hélas ! mon très cher bon, soupira de Terrebrune, j'en suis réduit depuis quelque temps déjà à ne plus laisser au dieu Hasard la gestion de mes finances. Je compte, et c'est bien dur, croyez-moi. Si ce mariage pouvait avoir lieu, quelles belles banques je taillerais, ô Plutus !

C'est grâce uniquement à cette conversation que le lendemain M. de Léoville, sans commettre d'erreur, pouvait signaler au châtelain de Montgrand l'apparition du beau vicomte de Terrebrune.

— Ah çà ! reprit le capitaine tandis que le visiteur inattendu était encore à une certaine distance, cacheriez-vous, mon cher André, dans les souterrains de cet antique manoir, quelque riche héritière ?

— Voilà une question que je ne comprends guère, répondit le comte en souriant.

— Parbleu ! vous ignorez donc que ce cher vicomte, décidé à en finir avec la vie de garçon, a résolu de consacrer ses jours au bonheur d'une demoiselle riche, très riche même si c'est possible ; c'est là la seule condition qu'il mette à l'offre de sa personne et de son dévoûment.

— Je lui souhaite de réussir, mais, s'il pensait cueillir sur nos rochers cette plante rare, il aurait fait fausse route. Notre sol est peu propice à cette floraison.

— Bonjour ! Bonjour ! mes très chers, s'écria le nouvel

arrivant. Il faut vraiment, Kernoët, avoir grande envie de vous serrer la main pour entreprendre l'assaut de votre forteresse. Ouf ! je n'en puis plus.

— Aussi vous en suis-je très reconnaissant, dit André ; veuillez vous remettre.

Terrebrune s'installa commodément dans un fauteuil en s'épongeant le front. Il avait fait d'abord une très vilaine grimace en apercevant le capitaine. La présence de Léoville, en effet, dérangeait tous ses projets d'investigation.. Le vicomte surmonta bravement cette contrariété et, ne pouvant poursuivre un autre but, chercha au moins à gagner les bonnes grâces d'André.

— N'exagérons rien, reprit-il ; au fond, en examinant bien la question, j'aurais peut-être des excuses à vous faire. Me voici à Cannes déjà depuis deux mois, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer parfois dans vos promenades, trop rarement à mon gré, sans doute ; je sais que vous habitez Montgrand, et aujourd'hui pour la première fois j'ai l'honneur de me présenter chez vous ; mais ce serait à mourir de honte, mon cher, si je ne connaissais votre indulgence !

— Vous êtes trop aimable, Terrebrune, répondit André. Je n'ai jamais eu, je vous l'assure, l'intention d'incriminer vos sentimenta à mon égard, mais les routes que nous suivons ne se croisent guère, et la fréquentation d'un sauvage tel que moi ne saurait offrir aucun attrait à un viveur de votre force.

— Vrai ! parole d'honneur ! J'ai le plus grand plaisir à vous voir. Nous sacrifions sur des autels différents, vous grand prêtre de la Sagesse, et moi fervent de la déesse Folie, je n'en disconviens pas ; hé bien, n'en déplaise à la divinité que je sers, je reconnais votre supériorité et j'ai pour vous la plus vive sympathie... N'est-ce pas, Léoville ! C'est ce que je te disais pas plus tard qu'hier.

— Tiens ! tu me disais ça ? dit le capitaine en ricanant,

je ne me rappelle pas très bien, et pourtant j'ai une excellente mémoire. A propos, et cette conquête en perspective, cette opulente étrangère ?... As-tu opéré quelque reconnaissance de son côté ?

— Comment ?... que veux-tu dire ? demanda le vicomte contrarié.

— Cette gracieuse amazone qui conduisait si magistralement ses quatre poneys ?

Terrebrune eût volontiers envoyé l'officier à tous les diables. Était-il permis d'être d'une maladresse pareille !

— Voudriez-vous parler, intervint le comte, de madame la comtesse Kourieff et de sa sœur, la princesse Sophia ?

— Précisément, mon cher André, répondit Léoville ; les connaîtriez-vous par hasard !

— Par hasard, comme vous le dites fort bien. Ces dames ayant dirigé leur promenade hier du côté de Montgrand eurent la fantaisie d'en visiter les ruines et, grâce à cet heureux caprice, nous eûmes, ma mère et moi, l'avantage de les posséder deux heures.

— Ah ! très bien ! très bien, murmura le capitaine en regardant fixement le vicomte fort embarrassé, je m'explique maintenant... Toutes mes félicitations, Terrebrune, tu es pardieu ! admirablement renseigné. Est-ce l'aimable tabellion qui tient l'agence ? Il ne te vole pas ton argent, mon cher.

— Enfin, mon brave capitaine, dit le vicomte, qui ne savait à quel saint se vouer, quelle mouche te pique aujourd'hui de nous parler par énigme ?

— Vous-même, Léoville, les connaissez-vous ? demanda André.

— Simplement pour les avoir vues de loin passer en voiture... Mais si vous désiriez des renseignements complets sur ces personnes, et en particulier sur leur fortune, vous pouvez vous adresser à Terrebrune.

— Je t'en prie..., interrompit ce dernier.

— Oh ! les Russes ! poursuivit l'officier, quelles charmantes gens! Trente ou quarante millions de dot, la petite princesse !... N'est-ce pas, vicomte ?

— Tu pourrais varier tes plaisanteries, mon cher; tu pêches par l'invention.

— Trente ou quarante millions ! soupira André, au fait! que m'importe ?

Lorsque les visiteurs parlèrent de se retirer, le comte de Kernoët, pour prolonger de quelques instants le plaisir qu'il éprouvait à revoir d'anciens amis, voulut les reconduire jusqu'aux abords de Cannes.

Au moment où les trois promeneurs venaient de déboucher sur la route, à cet endroit où, la veille, le comte avait longtemps suivi des yeux l'élégant équipage des riches étrangères, des cris retentissants parvinrent jusqu'à eux, et ils entendirent, devenant de plus en plus distinct, le bruit cadencé produit par le galop d'un cheval lancé à fond de train.

— Quelque cheval emballé, dit le capitaine.

— Pas de niaiserie, ajouta Terrebrune, garons-nous. Il est inutile de nous faire détériorer bêtement par le quadrupède.

Émergeant d'un nuage de poussière, un cheval apparut bientôt, arrivant avec une rapidité vertigineuse.

André de Kernoët et le capitaine de Léoville, sans s'être concertés le moins du monde, se postèrent chacun d'un côté de la route, tandis que le vicomte, plus prudent, se réfugiait derrière une muraille de clôture à hauteur d'appui, et grommelait entre ses dents :

— C'est beau !..... C'est très beau le dévouement !..... Allez vous faire casser une jambe pour décrocher une médaille de sauvetage de troisième classe !... Allez vous faire écraser pour avoir les honneurs d'un panégyrique officiel !... Don Quichotte, va !

L'animal emballé approchait rapidement; il était monté par une femme.

— Attention ! cria André au capitaine, à l'instant où la bête fondait écumante sur eux.

D'un bond, chacun des deux jeunes gens se suspendit à une rêne.

Le cheval essaya en vain de poursuivre sa course folle; il entraîna encore les deux hommes en quelques bonds furieux, et se calma.

— La princesse ! s'écria André de Kernoët, qui venait de reconnaître l'amazone.

Il se précipitait déjà pour la secourir, mais le vicomte de Terrebrune, qui n'avait pas eu à s'occuper du quadrupède, lui, avait porté uniquement son attention sur le visage de l'imprudente écuyère, et ce que l'espoir d'une médaille de sauvetage de troisième classe n'avait pu faire, la vue de ce visage le fit, tout danger d'ailleurs étant conjuré. Il ne fit qu'un saut de sa retraite aux pieds de la princesse, et arriva juste à temps pour la recevoir évanouie dans ses bras.

A peine cette scène, qui s'était déroulée en moins de temps que nous n'en avons mis à la décrire, touchait-elle à sa fin, quand une calèche lancée au galop de ses deux magnifiques chevaux s'arrêta auprès des jeunes gens et vint les arracher à l'embarras de leur situation.

Madame la comtesse Kourieff, moins enthousiaste d'équitation que sa sœur, l'avait accompagnée en voiture dans sa promenade matinale ; elle avait vu mylord Goddam prendre le mors aux dents, et, moitié morte de frayeur à l'idée du danger que courait Sophia, elle arrivait sur le théâtre du sauvetage au moment où il venait d'être opéré.

— Rassurez-vous, Madame la comtesse, lui dit André, allant à sa rencontre ; la princesse est évanouie, mais elle n'a eu aucun mal.

— Oh ! merci ! merci ! Monsieur de Kernoët, dit l'étrangère toute émue. C'est Dieu qui vous a envoyé au devant d'elle.

Et s'asseyant sur un tas de pierres, elle prit la jeune fille sur ses genoux, lui fit respirer des sels, la couvrant de caresses.

Bientôt, sous les baisers de sa grande sœur, Sophia rouvrit les yeux, puis, rappelant peu à peu ses souvenirs, elle regarda autour d'elle, aperçut les trois jeunes gens qui s'étaient retirés à l'écart, et, quand elle reconnut le comte André de Kernoët, un léger incarnat vint animer son visage.

— Je me sens tout à fait remise, Doxia, dit-elle. Voulez-vous que nous rentrions à la villa?

— Oui..., oui, puisque vous voilà mieux, ma Sophia ; quand vous voudrez... Ah! méchante enfant, quelle frayeur vous m'avez causée !... Messieurs, reprit la comtesse, recevez nos remerciements... Nous avons contracté envers vous une dette d'éternelle reconnaissance.

— Vous exagérez beaucoup trop, Madame la comtesse, répondit André, l'importance du secours que nous avons été si heureux de porter à la princesse.

— Mais présentez-nous, mon cher André, dit Terrebrune.

— Monsieur le capitaine de Léoville..., Monsieur le vicomte de Terrebrune, dit le châtelain de Montgrand.

— Messieurs, ajouta la comtesse, vous êtes les amis de M. de Kernoët, vous avez contribué à arracher ma sœur à un terrible danger, vous serez toujours les bienvenus à la villa des Roses.

Et, après avoir salué gracieusement les jeunes gens, les deux dames regagnèrent leur voiture et s'éloignèrent rapidement.

En déjeunant, André raconta à sa mère les incidents qui étaient venus, dans sa vie généralement si paisible, donner à sa matinée des proportions historiques.

— Mon cher enfant, dit la comtesse, c'est une nouvelle raison pour ne pas différer notre visite. Nous devons aller

prendre des nouvelles de la princesse. Il me tarde de la revoir, cette délicieuse fillette.. ; elle me plaît beaucoup, avec ses allures de bébé satisfait de vivre.

Le vicomte de Terrebrune, lui, était un homme heureux.

— Pour un début, c'est un fier début ! s'avouait-il en regagnant son logement. Voyons, posons la question dans son vrai jour. A la rigueur, nous serions trois pour recueillir les lauriers dûs incontestablement à notre héroïsme... , car je suis de la partie ; oui, mais Léoville a eu l'opportune inspiration de boucler ses malles, il va débarrasser de son individu le chantier qui s'ouvre, et certainement je ne le retiendrai pas ; il est d'une indiscrétion..., c'est une vraie bavarde ! — Reste Kernoët : celui-là est discret..., discret et modeste, deux qualités de première grandeur. Il me sera donc loisible de faire valoir mes services, et comme, par nature, je dois être le premier ami de moi-même, je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de jeter sur la vérité quelques agréments de haute fantaisie tout-à-fait propres à me la rendre favorable... ; la vérité est femme, elle doit aimer les ornements. Parbleu ! j'en serai prodigue, je la traiterai en vrai grand seigneur. Ah ! oui..., je commence joliment bien ! Tâchons de jouer serré et de ne pas laisser s'égarer les atouts.

Pour ne pas donner à d'autres le temps de former l'opinion, le vicomte s'empressa de raconter à tous venants, en ayant soin, bien entendu, de l'adapter aux besoins de sa cause, un récit dramatisé de l'accident survenu à l'opulente étrangère.

Comme, dans la société cosmopolite qui peuple les stations hivernales, l'occupation favorite de chacun est de colporter les cancans du jour, les commérages de la veille, sortes de choses qui offrent à l'esprit brillante et facile carrière, la narration de Terrebrune fut accueillie avec avidité et acquit rapidement l'importance et la notoriété d'une grande nouvelle.

Quand le vicomte, l'après-midi, parut au cercle nautique, on l'entoura, on le pressa de questions.

Lui, modeste ainsi qu'il convient à un homme qui vient d'accomplir une action d'éclat, feignit d'abord de se dérober à la curiosité générale et de se renfermer dans un silence de bon goût.

— Allons! mon cher ami, lui dit Bontemps, pas d'humilité déplacée; que diable! on dirait que vous rougissez de ce que vous avez fait là, ma parole! je ne vous connaissez pas encore cette pudeur farouche.

— Voyons! voyons! Terrebrune... suppliait-on de tous côtés; laissez-vous convaincre, racontez-nous çà; vous l'avez bien dit à d'autres... Ne faites pas le méchant avec nous.

— Ah! mes chers bons, vous êtes bien curieux!... finit par répondre le vicomte, en jetant un regard satisfait sur le cercle qui s'était formé autour de lui, et bien persuadé que son auditoire valait comme publicité tous les journaux des deux mondes. — Enfin, pour vous être agréable, je veux bien vous narrer le fait. J'étais allé ce matin au château de Montgrand voir un ancien camarade, le comte de Kernoët, un garçon un peu vieux, mais pas méchant tout de même; seulement s'il habite le pigeonnier susdit, ce n'est pas précisément pour son agrément... Vous comprenez? Il est décavé... tout ce qui s'appelle décavé! Ce n'est pas une raison pour ne pas voir ses amis parce qu'ils sont en délicatesse avec dame Fortune, pas vrai?

— Comment donc! approuva-t-on à la ronde charmé de l'élévation de sentiments que manifestait le héros du jour.

— Je venais donc de lui serrer la main et m'avançais dans la direction de Cannes, lorsque tout à coup j'entends au loin d'épouvantable cris de détresse. J'aperçois bientôt un cheval emballé qui arrive à fond de train vers

moi. Je n'hésite pas. Je jette mon veston, mon chapeau ; je me poste au milieu de la route et j'atteuds l'animal furieux. En un clin d'œil il est à deux pas de moi. D'un bond, je saisis la bride ; je m'y suspends. Le cheval, surpris d'abord, reprend sa course vertigineuse. Je ne lâche pas les rênes, cherchant à fatiguer l'animal ; je fais si bien, qu'après m'avoir entraîné pendant un kilomètre environ, vaincu par mes efforts, il finit par s'arrêter. Ah ! mes amis, il était grand temps, je vous jure ! je ne me maintenais plus que grâce à uue énergie surhumaine et je craignais de voir, d'un instant à l'autre, la princesse évanouie devenir la victime d'une chute peut-être mortelle. Enfin je puis la descendre de la selle. Tandis que je m'efforçais de la ramener à la vie, sa sœur, Mme la comtesse Kourieff, arriva sur le théâtre de l'accident et la reconduisit, dans sa voiture, à la villa des roses. Et voilà, mes chers bons, toute l'histoire. Vous voyez qu'il n'y avait pas de quoi être si fort curieux. Ce que j'ai fait là n'a rien d'extraordinaire.

— Rien d'extraordinaire ! s'écria maître Bontemps, mais c'est tout bonnement admirable !... Ah ! oui, mon cher ami, mes félicitations sincères.

Et intérieurement le notaire se disait :

— Parbleu ! le mariage pourrait très bien avoir lieu, ma foi ! Le comte a aequis des chances... de grandes chances, et, je ne ferai pas mal, peut-être, si l'occasion s'en présente, de lui donner un coup de main ; en face de cet héroïsme, je renonce à la neutralité à laquelle je m'étais décidé. Un notaire qui se respecte doit toujours saluer le soleil levant.

Laissons le vicomte jouir modestement de son triomphe oratoire, et suivons Mme la comtesse de Kernoët et son fils à la villa des Roses.

Quoique André, dans le récit qu'il avait fait à sa mère de l'accident de la matinée, n'eût en rien imité, le vicomte de Terrebrune dans ses écarts d'imagination, bien qu'il

eût, au contraire, cherché à laisser dans l'ombre le danger que son dévoûment lui avait fait courir, la Comtesse s'était senti froid au cœur à l'idée qu'on eût pu lui rapporter son fils mourant ou tout au moins grièvement blessé, mais à présent la pensée du danger affronté s'était évanouie, et la frayeur qu'elle avait d'abord éprouvée avait fait place une immense fierté.

— Ah ! se disait-elle tandis qu'au bras d'André elle descendait les sentiers de l'Estérel, si cette jolie linote ne l'adore pas maintenant c'est que vraiment elle n'a pas d'âme !... Elle ferait, en vérité, une charmante petite femme... mais aussi, où trouve-t-on des hommes comme mon fils ? Allons ! allons ! avec l'aide de Dieu, tout cela pourrait très bien finir.

André, lui aussi, songeait à Sophia.

Il se sentait dans le cœur une vague crainte. Allait-il la retrouver aussi gaie, aussi gracieuse, aussi bonne enfant, qu'il l'avait vue dans les solitudes de Montgrand, riant aux fleurs, aux papillons, au soleil ? N'allait-il pas, après un rêve bien court, se réveiller en face d'une élégante poupée, façonnée aux conventions du monde et le tenant, lui, pauvre diable, à une distance respectueuse de ses millions ? — Mais de quoi s'occupait-il donc ? Que lui importait, somme toute, Sophia et sa fortune ? Jamais rien de commun pouvait-il exister entre eux ?

Ils étaient arrivés à la villa des Roses.

Ils gravirent le perron qui donnait accès dans les jardins et s'engagèrent dans les allées sablées, ratissées avec soin.

Dans le vestibule, dont les murs étaient recouverts d'antiques tapisseries représentant des sujets mythologigues, deux valets de pieds, grands, majestueux, parfaitement stylés, les reçurent et les conduisirent jusqu'au grand salon dont l'un d'eux ouvrit la porte à deux battants.

— Que vous êtes bonne d'être venue, Madame, s'écria la comtesse Kourieff se levant et allant au devant de ses visiteurs ; et vous aussi, Monsieur le comte, vraiment notre excursion à Montgrand nous a porté bonheur... Venez donc, Sophia, remercier de nouveau Monsieur de Kernoët.

La princesse s'avança aussitôt.

— Je vous répéterai ce que vous a dit ma sœur, Monsieur : Notre visite à Montgrand nous a porté bonheur puisqu'elle nous a valu des amis qui ne craignent pas, pour nous porter secours, de s'exposer aux plus grands dangers.

Et elle lui tendit la main en souriant de son bon sourire heureux.

André se sentit intérieurement soulagé.

Sophia était bien toujours la même enfant espiègle et gracieuse, simple et bonne ; il apercevait même voltigeant sur la nuque, la petite mèche blonde qui, la veille, avait failli devenir fatale au vase de lait.

— Êtes-vous tout à fait remise, Mademoiselle, de votre alerte de ce matin ? demanda M. de Kernoët.

— Complètement, Monsieur.

— Mais vraiment, Madame, reprit la comtesse Kourieff, c'est à n'y rien comprendre. Depuis son accident Sophia rit, chante ; elle est dans une joie folle.

— Voilà certes un résultat imprévu, dit Mme de Kernoët en souriant ; serait-ce le bonheur d'avoir échappé au péril ?

— Non... non, Madame ; je ne sais pas ce que c'est... C'est nerveux, peut-être. Ne préférez-vous pas, ma grande sœur, m'entendre chanter, folâtrer ?..

— Si, chère enfant... Ah ! quelle cruelle frayeur vous m'avez causée ! Monsieur, si vous connaissez quelqu'un qui veuille se charger de mylord Goddam, vous pouvez lui dire de venir le prendre. Je ne veux plus voir cette vilaine bête.

— Mais, Doxia, protesta la princesse, je vous garantis qu'elle est fort douce d'habitude. Aujourd'hui, je ne sais pourquoi, elle était un peu ombrageuse, je m'en étais aperçue en partant et j'aurais dû m'en méfier.

— Si vous me le permettez, Mademoiselle, proposa André, je tenterai de le monter moi-même.

— Mon Dieu! je t'en prie, intervint Mme de Kernoët ; s'il allait t'arriver malheur!

— N'ayez nulle crainte, ma mère, répondit le jeune homme ; je passais autrefois pour un cavalier fort présentable.

— C'est ça, Monsieur, c'est parfait! s'écria Sophia, vous nous accompagnerez dans nos promenades ; moi je monterai le cheval de ma sœur ; vous, Doxia, vous viendrez en voiture avec Madame. Oh! ce sera charmant!... Que personne ne dise non... Bien! c'est entendu, tout le monde consent.

Et la petite princesse battit des mains toute joyeuse.

— Madame, dit tout à coup la comtesse Kourieff, vous nous restez à dîner avec Monsieur votre fils. Nous serons seuls, sans cérémonie, comme en famille...

— Vous êtes très aimable, Madame, mais il serait bien tard après pour nous retirer.

— Nous vous reconduirons en voiture jusque tout près de chez vous. Ne nous refusez pas ; ce sera pour nous une délicieuse soirée.

A mesure que le temps s'écoulait dans une conversation charmante d'intimité, André sentait l'impression première que lui avait faite Sophia s'emparer davantage de son cœur, devenir plus profonde et plus douce.

A table, tandis que Mme Kourieff causait avec la comtesse de Kernoët, un entretien vif, confiant, s'était engagé entre la princesse et André.

— Oui, Monsieur... Monsieur André ; vous permettez que je vous dise Monsieur André, tout court.

— Certes ! Mademoiselle.

— Hé bien, Monsieur André, nous avons appris beaucoup de choses sur votre compte, allez !

— Vous m'étonnez, Mademoiselle, qui donc a pu vous parler de moi ?

— On nous a dit, poursuivit la jeune fille, qu'après certains revers financiers, vous aviez désintéressé tous vos créanciers, alors qu'il vous eût été facile de conserver une partie de votre fortune.

— Nous n'avons fait que notre devoir, Princesse.

— C'est fort rare aujourd'hui cela : faire son devoir ; ce n'est beau que relativement, si vous voulez, mais il y a tant de gens qui ne le font pas ! — On nous a dit, de plus, que vous avez été sous-préfet, que vous étiez fort estimé... administrateur remarquable !

— Je vous en prie, Mademoiselle,..

— Bon ! bon ! laissez-moi dire, Monsieur André... et que vous aviez préféré démissionner que de chasser de leur maison de bons religieux, coupables seulement d'aimer les pauvres en servant Dieu. — Vous allez me répéter que vous n'avez fait là que votre devoir...

— Certainement.

— Oui, très bien ! mais moi je m'obstine à vous dire que c'est beau, très beau, Monsieur André, ce que vous avez fait.

Et la petite princesse s'était animée ; elle regardait le comte bien en face, avec ses grands yeux bleus, comme si elle se disait intérieurement :

— Oui, je veux le regarder tout à mon aise, parce que j'ai plaisir à voir un honnête homme.

Les heures de cette soirée passèrent à la villa des Roses comme passent pour nous tous les instants heureux, rapides, inaperçus, et lorsque la voiture de la comtesse Kourieff s'arrêta, à dix heures, au bas du sentier de Montgrand, pendant que chacun souhaitait en dernier

au revoir ! du cœur montaient à toutes les lèvres le mot : dejà !

Ce soir là, la princesse, avant de se coucher, resta longtemps accoudée à sa fenêtre : la mer étincelait sous les rayons discrets de la lune.

— Mon Dieu, comme tout cela est beau! se disait-elle. Je crois que je vivrais très heureuse ici.

(*A suivre*) P. DAX

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Un fait capital attire et absorbe l'attention de tous les esprits : nous voulons parler de la manifestation anti-française et anti-catholique qui a éclaté à Rome le 2 octobre et dont les conséquences seront des plus graves.

Nous avons annoncé ce magnifique pèlerinage des ouvriers français, qui allaient au Vatican porter à Léon XIII les hommages de leur piété filiale, en même temps que le remercier de son Encyclique mémorable « sur la condition des ouvriers; » l'élan était donné et de nombreuses phalanges se succédaient à Rome, s'inclinant sous la main paternelle du Pape : c'était un beau triomphe pour la papauté et pour l'Église ! Trop beau, car il devait éveiller les susceptibilités de nos ennemis : les sectes maçonniques étaient offusquées de tout ce qu'elles voyaient et entendaient ; il fallait à tout prix enrayer le mouvement, en affaiblir ou même en dénaturer la portée.

Le 2 octobre, une main — on ne sait laquelle — écrivit sur les registres du Panthéon ces trois mots : Vive le Pape ! Aussitôt l'italien dénonce le premier pèlerin venu, le livre à la police et le jette en prison. On pousse des cris d'indignation et d'horreur : « Les pèlerins ont insulté la tombe de Victor-Emmanuel ! C'est une provocation ! A bas les pèlerins ! A bas la France ! » La foule s'ameute et crie à son tour. Presque en même temps les camelots sortent de tous les coins distribuant les journaux — sans doute préparés d'avance — annonçant l'ignoble forfait, et la population de se ruer sur les Français, d'envahir les hôtels des pèlerins, de hurler sous les fenêtres mêmes de notre ambassade. Le complot éclatait.

Dans le désarroi de la première émotion, M. Harmel se hâte d'aller porter au sécretaire de l'intérieur l'expression de ses vifs regrets pour l'imprudence qu'a pu commettre un pèlerin : la faute — si faute il y a — est isolée, personnelle et tous la déplorent. Cette démarche empressée, loyale eût dû suffire pour établir les responsabilités et amener le fonctionnaire italien à don-

ner des ordres en vue d'assurer la tranquillité publique et de protéger les pèlerins : elle n'eut aucun sérieux résultat, car les bandes révolutionnaires ne cessèrent de proférer tout le jour des cris de mort ; les pèlerins furent obligés de se dérober comme des malfaiteurs et de demander à l'obscurité de la nuit, pour quitter Rome, une protection que le gouvernement de Humbert était incapable de leur donner !

Le mot d'ordre, parti de Rome, fut obéi dans tout le prétendu royaume d'Italie : à toutes les gares nos pèlerins avaient la douleur d'entendre proférer des outrages à la France et se trouvaient accablés de projectiles de toute sorte ; il fallut, pour éviter de plus grands malheurs, que les trains traversassent, sans arrêt, les gares principales du réseau et encore ce subterfuge n'aboutissait qu'à les préserver à demi ! C'était une explosion de fureur et de rage contre la France !

Et pendant ce temps, notre ministre des affaires étrangères, sans se rendre compte de la faute commise, envoyait au gouvernement italien ses félicitations pour la protection accordée à nos nationaux ! Dût-il rire en lui-même, ce bon M. Di Rudini, et se moquer de M. Ribot qui était assez naïf pour se laisser prendre au piège et lui donner le beau rôle ! Décidément le coup monté ne pouvait mieux réussir !

Notre ministre des cultes, jaloux du succès de M. Ribot, tailla sa belle plume et adressa aussitôt à tous les évêques de France l'ordre de ne plus se mêler dorénavant à de tels pèlerinages « qui peuvent perdre facilement leur caractère religieux. » Cette lettre néfaste porte la date du 4 octobre, le lendemain même de la première dépêche qui annonçait les troubles du Panthéon. Elle dénote le trouble encore plus grand de l'esprit de M. Fallières, qui crut, sans doute, que la France était au moment même d'être envahie par l'armée italienne et, qui, pour arrêter la marche de l'ennemi, n'hésita pas à infliger à nos évêques l'humiliation d'une telle lettre.

C'était plus qu'il n'en fallait : satisfaits de tant de courtoisie, l'Italie révolutionnaire n'avait plus rien à désirer. Les jeunes prévenus, soumis à un simulacre d'interrogatoire, furent l'objet d'une ordonnance de non lieu : M. Dreux, après huit jours de prison préventive, fut reconduit à la frontière sous la protection de la police, et il restait enfin avéré qu'aucun pèlerin n'était coupable, qu'aucun français n'avait insulté qui que ce soit. Le tour était joué : la franc-maçonnerie italienne avait réussi à

arrêter les manifestations catholiques du Vatican et elle avait, en outre, la satisfaction d'avoir, sans aucun risque, assouvi sa haine à la fois contre l'Église et contre la France.

Tel est le résumé de ces odieux évènements dont Rome et l'Italie furent le théâtre pendant plusieurs jours. M. Harmel les a exactement racontés dans un rapport lumineux dont les moindres détails, appuyés sur des preuves irrécusables, font ressortir toute la vérité et toute la force. Mais il s'en dégage une conclusion qui s'impose à l'attention de tous les gouvernements de l'Europe : c'est que le Souverain-Pontife n'est plus libre d'appeler à lui ses enfants, puisqu'il ne peut plus garantir leur sécurité dans cette Rome livrée tout entière à ses ennemis. Aujourd'hui, une main italienne a pu écrire un mot qui a été le signal de l'insurrection ; demain, ce sera une bouche italienne qui poussera un cri, dont on accusera encore un Français, un pèlerin, et Rome sera à feu et à sang ! Cette situation ne peut se prolonger : jusqu'ici, l'Europe a pu se faire illusion ; désormais l'illusion n'est plus possible, et il est urgent d'aviser : Rome, n'appartient pas à l'Italie, elle est à l'Europe et au monde.

Les jeunes prévenus du Panthéon ont été remis en liberté par l'Italie, satisfaite de son succès inattendu : la farce est finie au-delà des Alpes. Mais voici qu'en deçà, elle prend une allure plus sérieuse. Comme il fallait le prévoir, la lettre de M. Fallières à l'épiscopat ne pouvait être du goût de ses destinataires : les réponses ne se sont pas fait attendre, et dans le nombre, il en est une plus énergique, plus indignée, qui a eu le mérite de blesser M. le ministre dans ce qu'il appelle « sa délicatesse. » C'est encore à l'honneur de M. Fallières qu'il ait pu sentir ce coup : il faut l'en féliciter ; mais il aurait dû dévorer en silence cette leçon, au lieu d'aggraver sa première faute. Sa lettre avait été écrite à la hâte, sous le coup d'informations erronées ; elle se trompait d'adresse ; c'était déjà trop, et M. le ministre, qui est « si délicat, » aurait dû comprendre que nos Évêques avaient le droit de se sentir encore plus blessés dans leur délicatesse : le bon sens, seul, lui commandait la réserve et le silence.

Mais la franc-maçonnerie est là qui pousse, qui aiguillonne, et il faut bien que nos ministres lui obéissent. Le 23 octobre, un huissier entrait au palais archiépiscopal d'Aix et remettait aux mains de Mgr Gouthe-Soulard une assignation de comparaître le 24 novembre prochain, devant la Cour d'Appel de Paris, pour avoir à rendre compte de sa réponse à M. le ministre des Cultes.

«Ceux que Jupiter veut perdre, il les aveugle;» nous ne savons si Jupiter a daigné s'abaisser jusqu'à M. Fallières pour lui crever les yeux, mais à coup sûr, celui qui a conseillé cette mesure au ministre n'est pas son meilleur ami. M. Fallières a commis la plus grossière maladresse que puisse commettre un homme politique : non seulement il met une auréole au front de Mgr l'Archevêque d'Aix, mais il se prête volontairement à un procès d'où il sortira certainement très amoindri. Quelle qu'en soit l'issue, c'est Mgr Gouthe-Soulard qui en sera le héros ; le rôle de vaincu sera la part du ministre.

En attendant, les lettres et les télégrammes de félicitation affluent à l'archevêché d'Aix; la France et l'Europe entière ont les yeux sur ce grand Évêque, qui a su repousser de toute l'indignation de son patriotisme les insultes faites à la France, en même temps qu'à la Papauté. On est fier de ce pontife qui a montré aux puissants du jour ce que c'est qu'un évêque, et plus d'un de ses éminents collègues lui envient le « glorieux déshonneur» de comparaître devant les tribunaux de la République. Sa lettre restera comme un monument de fermeté épiscopale; à l'heure présente, elle est comme le coup de clairon qui sonne l'alarme et qui réveille les âmes endormies ; elle sera le signal d'une prochaine résurrection.

A la Chambre des députés, il a été question de cette grande affaire du Panthéon, et M. le ministre Ribot a dû s'expliquer. Il n'a pu le faire qu'en travestissant, — à son insu, sans doute, — la pensée du Saint-Père et de son organe officieux : l'*Osservatore romano ;* M. le ministre n'a-t-il pas eu le courage de déclarer du haut de la tribune française que Léon XIII approuvait la lettre de M. Fallières à l'Épiscopat ? M. de Mun ne pouvait s'attacher à infliger un démenti à une affirmation si invraisemblable et contre laquelle l'organe officieux du Saint-Siège n'a pas tardé à protester; il est remonté à l'origine même de l'événement; il a reproché au gouvernement sa réserve excessive, ses maladresses, ses fautes. Les membres de la majorité interrompaient l'éloquent orateur dont la parole les fouettait jusqu'au sang; M. de Mun ne se laissait pas troubler et poursuivait son énergique requisitoire. Nous devons au moins reproduire la péroraison de ce beau discours ; elle en est comme le résumé :

« La question que je vous pose est très nette. Au moment où s'est produit à Rome et dans toute l'Italie ce déchaînement de violences contre le nom français, pourquoi, vous,

Monsieur le ministre des affaires étrangères, qui représentez la France devant l'Europe, n'avez-vous pas élevé la voix pour défendre publiquement et protéger nos nationaux ?

« Vous vous êtes tu, et quand vous avez parlé, je me trompe, quand le gouvernement a parlé, il ne l'a fait que pour adresser aux évêques une circulaire au moins inutile et imprudente, dont il subit aujourd'hui les lourdes conséquences. (Interruptions à gauche. — Très bien ! à droite.)

« Je ne parlerai pas du fond même de cette circulaire, du droit que le ministre avait de l'écrire, ni des réponses qu'elle a provoquées. C'est un autre débat qui aura sa place et que d'autres discussions offriront l'occasion de soulever. Ce que je veux vous reprocher aujourd'hui, c'est, alors que vous vous taisiez vis-à-vis du gouvernement italien, alors que vous faisiez le silence sur les violences commises contre nous, de n'avoir rompu ce silence, de n'être sorti de cette réserve que pour publier un document qui non seulement mettait en doute la sagesse, la prudence patriotique des prélats auxquels il s'adressait, et par là même, les blessait directement, mais avait, en outre, dans de telles conditions, ce tort très grave de paraître imputer aux pèlerins des torts qu'ils n'avaient pas et de donner ainsi raison, en quelque manière, à ceux qui les outrageaient.

« Voilà le contraste qui a frappé tous les yeux et qui nous a émus douloureusement comme Français et comme catholiques. Vous vous êtes tu, au lieu de nous défendre, et vous n'avez parlé que pour nous donner tort !

« Et, par là, vous ne nous avez pas seulement profondément blessés, vous avez, laissez-moi vous le dire, commis une faute, une très grosse faute politique.

« Au moment où vous veniez de remporter ce grand succès auquel vous faisiez allusion tout à l'heure, et qui rapprochait tous les Français par le sentiment national réconforté, vous avez, par votre attitude dans l'affaire de Rome, amoindri le bienfait de cette situation... (Protestations à gauche).

« Oui, vous avez commis une double faute : faute au dehors et faute au dedans.

« Il n'est jamais bon, il n'est jamais profitable de courber la tête devant la violence ; et ce n'est jamais un moyen d'obtenir le respect que de s'incliner devant un outrage ! (Très bien ! très bien ! à droite).

« Les Français que vous avez abandonnés, vous le savez bien, ils

aiment leur patrie avec passion ; ils sont allés à Rome serrés autour du drapeau national... Vous ne pouvez pas l'ignorer : je vous l'ai raconté, le cœur encore tout plein d'une émotion joyeuse, et sans me douter qu'elle allait, quelques heures plus tard, se changer en une émotion si douloureuse... Oui, vous ne l'avez pas oublié, ces jeunes gens, quand ils ont su qu'à Rome ils allaient être réunis à ceux des autres nations, ils ont voulu que le drapeau de la France marchât en avant d'eux, et lorsqu'il a paru au milieu de ces jeunes représentants de tous les pays de l'Europe pressés au seuil du Vatican, une immense acclamation s'est élevée de tous les rangs : on saluait, on applaudissait le drapeau français ! Et c'était ainsi chaque jour, dans toutes les circonstances, si bien que ces manifestations, si elles étaient un hommage rendu à la papauté, devenaient aussi l'occasion d'un hommage constant rendu à la France. (Applaudissements à droite.)

« Vous n'avez pas vu, vous n'avez pas senti cela, et c'est là qu'est votre faute principale.

« Elle va plus loin encore, Monsieur le ministre; vous me comprendrez d'un mot, dans une question que je ne puis toucher à la tribune qu'avec la plus extrême prudence. Vous êtes un homme politique trop avisé et trop sage pour traiter par la plaisanterie ou par l'outrage la question de l'indépendance du Pape (ah ! ah ! à gauche), question profonde, vous le savez bien, qui couve au sein de l'Europe, qui tient aux fibres les plus sensibles de la conscience catholique, et en face de laquelle tous les gouvernements sont tenus à la plus grande réserve, celui de la France plus que celui d'aucune autre nation.

« Cette question, votre faiblesse vient de la rendre plus aiguë. Vous n'aviez qu'un mot à dire pour arrêter les colères et les violences déchaînées tout à coup ; vous ne l'avez pas dit. Et, maintenant, qui peut savoir où elles s'arrêteront ?

« Faute au dehors et faute au dedans ! car il y avait dans le pays des hommes qui commençaient à croire à la possibilité de la paix intérieure, à espérer que l'heure avançait où, peu à peu, elle pourrait s'établir à l'écart des querelles politiques.

« Par votre faute, tout semble remis en question. De nouveau, vous paraissez vouloir faire deux Frances, couper la nation en deux et créer deux catégories de citoyens : ceux qu'on protège devant l'étranger et ceux qu'on abandonne. (Très bien ! très bien ! à droite. — Rumeurs à gauche.)

«Monsieur le ministre, permettez-moi de vous engager, vous et vos collègues du gouvernement, à bien peser cette situation. Si vous voulez sincèrement, comme le disent vos orateurs, pratiquer une politique d'apaisement, ce n'est pas par de tels actes qu'il faut l'inaugurer. Votre responsabilité est ici gravement engagée; car, si vous nous traitez en ennemis, vous ne vous étonnerez pas que nous vous répondions en combattant.» (Vifs applaudissements à droite. — Exclamations à gauche).

C'est au cours de cette même séance qu'un membre de la majorité a cru devoir proférer ces paroles : « Les pèlerins ne sont pas Français. » Voilà jusqu'où peut pousser la haine de l'Église catholique! La droite tout entière a protesté: elle aurait pu laisser l'outrage sans lui faire cet honneur. Les Italiens nous avaient vengé d'avance en confondant Catholiques et Français : pour eux, c'est tout un et c'est pourquoi ils ont insulté à la fois la France et l'Eglise en hurlant: A bas le Pape! vive Sedan! Ce député qui repousse les pèlerins et les renie pour ses compatriotes, c'est lui qui n'est pas Français; il ignore l'histoire de son pays, car il saurait que c'est parmi les pèlerins que la France trouva toujours ses plus dignes enfants et ses plus courageux défenseurs.

Ceux encore qui ne sont pas français, ce pourrait être les partisans fanatiques de la trop illustre « ganache », ces révolutionnaires cosmopolites qui sont allés parader et applaudir à la comédie de Nice, pour l'inauguration de la statue de Garibaldi! Il faut avoir perdu tout sentiment de patriotisme pour honorer ce général de rencontre qui, sous prétexte de venir nous porter secours, n'a servi qu'à désorganiser notre armée de l'Est et à accroître nos désastres. La chemise rouge du condottiere cachait un cœur plein de haine pour la France et ne pouvait dissimuler ses sympathies pour l'Allemagne. Comment Garibaldi, qui n'a jamais eu qu'un but : « extirper le chancre de la Papauté, » aurait-il pu être l'auxiliaire sincère de la France, qui est le bras droit du Saint-Siège ?

Et c'est cela même, cette hostilité contre le Pape et contre l'Église qu'on a célébrée et honorée, dans cette fête bruyante, qui restera comme une fête déshonorante pour notre pays! Nos ministres n'ont pas même été troublés par la pensée que cette statue à un Italien, dans cette ville de Nice que Garibaldi et les siens ont toujours eu et ont encore la pensée de nous reprendre, pouvait être un encouragement pour le parti séparatiste et

une consécration apportée à leurs revendications anti-françaises.

Détournons nos regards de ces spectacles humiliants et reportons-les sur ce Vatican où le Souverain-Pontife nous prodigue les plus consolants témoignages de son amour paternel pour notre patrie. Son discours aux ouvriers français est dans son ensemble « un commentaire éloquent de l'immortelle encyclique *De conditione opificum*, une affirmation nouvelle et motivée des principes contenues dans ce magnifique document, » mais, à ne le considérer que dans le sentiment qui l'a inspiré, ce discours est une preuve éclatante de l'accueil bienveillant fait à nos pèlerins et de la confiance que Léon XIII place en nous pour la fidélité à suivre ses enseignements : à ses yeux, c'est la France catholique qui doit donner le branle à toutes les nations et marcher résolûment vers le but suprême à atteindre, la rénovation sociale par l'Eglise.

A côté de ces paroles si flatteuses pour nous, il faut placer les deux récentes encycliques de Léon XIII contre le duel et sur le Rosaire. Le Souverain-Pontife flétrit avec toute l'indignation de son âme apostolique cette coutume barbare que les préjugés d'un trop grand nombre d'esprits s'obstinent à considérer comme protectrice ou vengeresse de leur honneur et qui n'est qu'une aberration déplorable contre laquelle protestent la raison et le simple bon sens ; il renouvelle les peines portées contre ceux qui se rendent coupables ou qui consentent à être les complices de ce crime et il invite tous les fidèles à réagir de toute leur force contre la tyrannie de cet usage qui, au lieu de venger une insulte, n'aboutit souvent qu'à l'aggraver en la consacrant par la défaite même de l'outragé. Au sujet du Rosaire, Léon XIII rappelle tous les bienfaits que le monde chrétien a reçus de la pratique de cette dévotion ; il en attend encore les plus précieux résultats pour la paix de l'Eglise et du monde et presse tous ses enfants à redoubler de ferveur et de confiance aux pieds des autels de l'auguste Mère de Dieu.

Parmi les autres faits moins importants que nous avons à signaler, mentionnons, d'abord, le suicide du général Boulanger. Le chef du parti républicain révisionniste a fini malheureusement, en se donnant la mort, sur la tombe d'une femme : tel est le triste dénoûment de cette lamentable équipée, qui n'avait déjà duré que trop longtemps. Le général Boulanger s'était crû, un moment, appelé à jouer en France le rôle d'un

Bonaparte : il n'avait ni le génie, ni le tempérament du premier empereur : il lui manquait surtout ce qui fait les véritables sauveurs du peuple, la vertu qui ne transige pas avec le déshonneur, le respect du foyer conjugal ; quand le cœur est l'esclave du vice, l'homme le plus habile et le plus fort ne saurait être à la hauteur d'une grande mission : que devint la force prodigieuse de Samson quand Dalila eût reçu la confidence de son secret ? Et ce serait bien le cas de s'écrier avec le poète : Amour, tu perdis Troie !

Les amis du général ont fait beaucoup de bruit autour de sa tombe : ils eussent mieux servi sa mémoire en s'enveloppant de silence et de mystère. Ils cherchent maintenant à reconstituer leur parti qui, par cette mort, vient de perdre son chef. Vains efforts ! le boulangisme est mort avec Boulanger.

L'Irlande a eu aussi le spectacle de funérailles bruyantes : un de ses chefs, celui qui avait attiré sur lui le plus d'attention et le plus de sympathie, Parnell, a succombé, jeune encore, à un coup foudroyant qui l'a emporté en quelques jours, et avec lui, l'opposition a perdu son plus puissant soutien. L'Irlande toute entière s'est levée pour saluer les dépouilles mortelles de son illustre enfant qui a reçu les honneurs funèbres vraiment royaux. Mais Parnell, lui aussi, n'était pas tout à fait de la trempe des « Sauveurs ; » il y avait loin de lui à O'Connell, qui restera toujours comme le type le plus élevé du patriote, et la personnification la plus noble de l'orateur.

Le nécrologe du mois d'octobre a enregistré encore la mort de M. Dupeyre, directeur du *Moniteur universel*, un des anciens ministres de Mac-Mahon, un esprit sincère et droit, et de Mgr Dennel, évêque d'Arras, qui laisse dans son vaste diocèse des traces nombreuses de son zèle pour les œuvres de charité et d'enseignement. Cette dernière perte nous rappelle celle du cardinal Rotelli, ancien nonce du Saint-Siège à Paris, et dont la mort précoce a été une douloureuse épreuve pour le cœur de Léon XIII.

En terminant, constatons, avec la satisfaction la plus vive, le succès toujours croissant de nos écoles libres. Tandis que le gouvernement poursuit son œuvre de laïcisation, nos populations catholiques s'efforcent elles-mêmes d'être fidèles à leurs traditions : les écoles communales se vident, et les nôtres regorgent d'élèves. C'est là un plébiscite qui a bien son prix, mais la République n'écoute le suffrage universel que lorsqu'il parle en sa faveur.

Nos établissements secondaires et nos instituts rivalisent de prospérité avec nos écoles libres : à Paris, notamment, l'école des Carmes a reçu, cette année, un plus grand nombre d'élèves. C'est la conséquence logique des succès de ces écoles aux examens et aux concours. Nos adversaires eux-mêmes sont obligés de le reconnaître et de le proclamer.

31 octobre 1891. NEMAUSUS.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr RICARD ; **L'ABBÉ COMBALOT**, *missionnaire apostolique*, **l'action catholique de 1820 à 1870**, avec préface de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. — Un vol. in-12. Prix : 4 fr., franco 4 fr. 50.

Mme CRIQUELION, par le Père François Kestens, de la Compagnie de Jésus. Joli volume in 8° de 240 pages, illustré de nombreuses gravures. Prix broché 1 fr, 30

« C'est précisément, écrit l'auteur, parce que l'exemple laissé par Madame Criquelion, est parfaitement imitable qu'il convient de le proposer pour modèle. Que de fois en effet ne dit-on pas: « O! les saints ne respirent pas la même atmosphère que nous, la route qu'ils ont parcourue est inaccessible à notre faiblesse! Eh bien, voici à côté de vous une personne qui s'est sanctifiée dans des conditions analogues à celles où vous vous trouvez: elle s'est sanctifiée dans le monde, dans les affaires, dans les souffrances. Qu'est-ce qui vous empêchera de la suivre? » Mgr Gravez, évêque de Namur, après avoir rendu témoignage à la sincérité et à la fidélité de l'auteur, dit à son tour: « En lisant cette vie, où les exercices de piété et les devoirs d'état se concilient si bien et se soutiennent mutuellement, où les actes les plus héroïques semblent accomplis sans effort, les femmes chrétiennes apprendront ce que peut opérer la grâce dans une âme toujours fidèle. »

LE PREMIER FRANÇAIS martyrisé au Japon ou Vie du vénérable Guillaume Gourtet, religieux dominicain, par l'abbé G. TARNIQUET, chanoine honoraire, curé de Sérignan (Hérault). — Beau volume. in-8° de 214 pages, orné de 26 gravures. — Prix. 2 fr.

La meilleure gloire de la France, celle qui met aujourd'hui encore une auréole à son front découronné, c'est qu'elle est par excellence la nation missionnaire: et voilà pourquoi, lorsque la loi du service personnel menaça le recrutement de nos écoles apostoliques, les évêques étrangers, le cardinal Manning en tête, déplorèrent comme une calamité publique, ce coup porté à l'Église de France. C'est donc faire œuvre de vrai patriotisme que de rappeler à la France l'héroïsme de ses martyrs, et M. Tarniquet a bien mérité d'elle en lui révélant les mérites du Père Courtet.

Avant d'affronter la mort pour reculer la frontière de l'Église, le Père Courtet avait servi son pays dans des négociations politiques qui tournèrent à l'avantage de la France sans blesser les droits de la justice et de la vérité. Diplomate ou apôtre, il fut toujours moine, et le lent supplice où s'acheva l'holocauste perpétuel de sa vie, met en relief les énergies sereines d'une âme trempée dans les immolations quotidiennes du cloître.

SAINT PIERRE. Son apostolat. Son pontificat. Son épiscopat. HISTOIRE, TRADITIONS et LÉGENDES, par l'abbé Henriot, curé de Cormontreuil. Un vol. grand in-8 jésus de plus de 500 pages Prix. 5 fr.

Lettre d'approbation de Son Éminence le Cardinal LANGÉNIEUX,
Archevêque de Reims.

Cher Monsieur le Curé,

Sur le rapport qui m'a été fait de votre « VIE de SAINT PIERRE » par les personnes compétentes auxquelles j'en ai confié l'examen, je suis heureux de pouvoir vous témoigner toute ma satisfaction pour cet ouvrage, fruit de vos longues et patientes recherches.

On y trouve, en effet, tout ce qui peut rendre intéressant, instructif et édifiant un livre de ce genre: relation de faits de la plus haute importance pour l'érudit et le chrétien, narration attrayante dans un style sobre et correct, réflexions morales qui font aimer l'Église et attachent à son Chef.

Sans doute, vous ajoutez çà et là, pour être plus complet, des récits qui n'ont pas tous la même valeur historique, et dont quelques-uns ne sont guere connus que par la légende. Mais vous l'avez généralement indiqué, et vos lecteurs ne s'y tromperont point.

Votre livre n'en est pas moins une œuvre d'érudition digne de prendre place parmi les biographies sacrées et les travaux sérieux qui ont été faits sur nos origines chrétiennes. Vous avez continué ainsi les traditions d'étude laissées par votre prédecesseur, le savant auteur de « La Bible sans la Bible. »

Que notre approbation soit une bénédiction pour vous et pour votre ouvrage. Vous pouvez compter sur un légitime succès, après ces paroles d'un homme éminent: « J'ai été frappé, écrivait-il, du soin avec lequel a été étudiée la matiere d'un travail fait si consciencieusement, de la rédaction claire et methodique. Ce n'est pas sans une grande surprise que j'ai constaté cet immense labeur accompli dans un presbytère. Vraiment, Cormontreuil est une petite abbaye de Bénédictins !... Le livre est si remarquable qu'il serait dommage qu'il ne fut pas publié. »

Publiez-le donc, cher Monsieur le Curé, et donnez ainsi une nouvelle preuve de la science de notre clergé et de son amour de l'étude. Je vous félicite de grand cœur et vous prie de croire à mes sentiments affectueusement dévoués en N. S. † B. M. Card. Langénieux,
Arch. de Reims.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

LA CIVILISATION ET LA PENSÉE

Messieurs,

Parmi les mots, ils sont, de nos jours assez nombreux dont le sens n'est pas identique pour tous les esprits, il faut placer au premier rang, celui de *civilisation*.

Il importe d'autant plus de dissiper les obscurités qui l'enveloppent que la civilisation européenne est, à l'heure présente, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans les îles les plus lointaines, en contact immédiat avec des civilisations très différentes d'elle ou avec des peuples non civilisés. N'a-t-on pas, à plusieurs reprises, dans ces dernières années, parlé d'une sorte de droit que posséderaient, — et que pourraient exercer à leur convenance, — les civilisations supérieures sur les civilisations inférieures, les peuples civilisés sur ceux qui le sont moins ou qui ne le sont pas ? On saurait mieux ce qu'il en est et ce qu'il faut penser de ce droit réel ou imaginaire, si on se demandait d'abord en quoi consiste la vraie civilisation, d'où elle est partie, quels éléments l'ont peu à peu constituée, enfin à quels caractères essentiels on reconnaît sa présence, caractères dont le développement parvenu à son terme, ou bien contenu, arrêté même, déterminerait ses degrés. Ce sera l'objet de la présente Étude intimement unie, vous le devinez sans peine, à celle qui avait pour titre : *Les Éléments de la pensée et les Éléments de l'histoire*.

/

I

Comment, en effet, ne pas laisser intervenir la pensée dans la question qui nous occupe, quand nous avons reconnu que la société la plus rudimentaire doit son origine à un travail de la pensée faisant un choix entre les intérêts pour aller au plus pressant, celui de la sécurité et de la paix, portant des lois ou s'y soumettant, acceptant ou élisant des chefs, distinguant des droits et des devoirs, ce qui est défendu et ce qui est permis ? Y aurait-il donc deux dates pour la naissance de ces deux choses que l'étymologie semble unir si étroitement, civilisation, cité, (civis, civitas) ; ou plutôt le premier jour de l'une n'est-il pas, chez tous les peuples du monde, le premier jour de l'autre ? Qui dit Cité, dit ordre et lois, pouvoirs réguliers, quel que soit leur nom, idées et croyances religieuses communes, intérêts communs, au moins dans l'ensemble et pour le principal, justice pesée et rendue, devoirs enseignés et, bientôt après, traditions fondées, héritages transmis des pères aux enfants, de souvenirs douloureux ou glorieux, d'inventions, de progrés, de biens matériels, ou de ceux qui produisent les arts et la pensée, Voilà la Cité et voilà, du même coup, la Civilisation, au moins dans ses traits les plus généraux. Elle apparait quand ils se dessinent ; elle grandit quand ils s'accusent ; elle décline quand ils s'effacent ; elle mourrait s'ils venaient à disparaître,

Sur quel point du globe s'est-elle montrée pour la première fois, et à quelle distance de nous dans la suite des âges : deux questions très embarrassantes pour ceux qui voudraient faire de l'histoire une science à la façon des sciences exactes, et qui passionnés pour la certitude absolue et la précision rigoureuse, même dans les choses

qui ne les comportent point, font précéder l'histoire authentique d'un nombre infini de siècles où leur imagination se donne libre carrière, et qu'elle remplit des fantaisies les plus variées. Pour nous, comme pour tous ceux qui font commencer l'histoire où commence la pensée de l'homme et où l'on voit ses premières œuvres, la civilisation est née en Asie, sur les rives du Tigre et de l'Euphrate ou dans leur voisinage. C'est là qu'on en découvre les plus anciens monuments étudiés par les savants contemporains avec autant d'ardeur que de succès ; c'est là que les langues les plus connues, les plus parfaites, semblent avoir puisé leurs racines communes. De ce point central elle s'est répandue, avec des fortunes diverses, à l'orient et à l'occident. On dirait que, de nos jours, la civilisation occidentale, après avoir fait le tour du monde et conquis deux vastes continents, retourne vers son point de départ et vers son berceau. A son approche les vieux Empires de l'Orient sortent de leur long sommeil. Ils s'ébranlent, non par la vertu d'un principe intérieur qui n'est pas en eux, mais au contact d'une civilisation assez puissante encore pour vivifier tout ce qu'elle touche.

Rien de moins semblable, en effet, que ces deux civilisations dont l'une s'est comme immobilisée dans les vastes espaces qu'elle remplit, sans essayer de se répandre au dehors, dont l'autre, au contraire, à travers mille révolutions, des déchirements continuels et des déclins apparents, n'a cessé de progresser et de s'étendre. Si les débuts de la première ont été, tout porte à le croire, plus brillants et plus rapides, sa marche s'est bientôt ralentie, ou plutôt elle a cessé de marcher. Ceux de la seconde, lents et laborieux, entravés par mille obstacles lui ont, en revanche, donné comme une force intérieure et un élan que rien, dans la suite, n'a pu contenir. La première (est-ce la faute des immenses territoires où elle s'est éta-

blie, et des déserts qui les séparent), s'est de bonne heure fractionnée ; elle n'a jamais pu, dans la suite des siècles, refaire son unité. La seconde, grâce à l'heureuse disposition des îles, des continents, des presqu'îles, — nous n'envisageons, en ce moment, que le dehors et le plus apparent des choses, — grâce surtout à l'admirable Mer Intérieure, a disposé dès l'abord de routes nombreuses, toujours ouvertes , des moyens de communication les plus variées ; elle a eu bientôt ses centres d'action, ses foyers brillants réunis plus tard et pour un temps en un même foyer.

Parcourez, en effet, à partir seulement de l'Egypte dont les origines sont si près de se confondre avec celles de la civilisation, les rivages de cette mer qui semble faite pour établir des rapports constants entre les races les plus différentes. Vous découvrez, tour à-tour, Memphis, un des premiers, Alexandrie un des derniers centres de la civilisation antique ; — le Sinaï, avec sa loi qui est encore, pour une si grande part, la loi des nations modernes ; — Tyr, Jérusalem : ces noms, le second surtout, disent d'eux-mêmes ce que des volumes ne sauraient contenir ; — Antioche, l'Ionie à laquelle la Grèce doit ses premiers philosophes et son premier historien, le monde entier, le plus grand de ses poètes, ; — Athènes où le génie de la race hellénique a fixé son séjour et enfanté ses plus beaux chefs-d'œuvre ; — Rome enfin qui, de ces foyers divers (nous sommes loin de les avoir nommés tous) a voulu faire un seul foyer. Elle comptait bien, à partir de lui, éclairer le monde et le gouverner à tout jamais, *Capitoli immobile saxum*, quand le christianisme qu'elle n'attendait pas, a pris sa place, ajoutant sa lumière aux lumières qu'elle avait recueillies et les répandant par de là les frontières de son Empire.

Ce que le génie de la Grèce avait si bien commencé, le génie de Rome l'a développé dans le sens qui lui est pro-

pre, le génie du christianisme l'a porté à sa perfection. Ce que la civilisation devait perdre, à deux reprises, sur le rivage méridional de la Mer Intérieure, d'avance elle le regagnait au nord, en remontant les fleuves, en franchissant les montagnes, en pénétrant dans l'impénétrable asile des forêts, en s'installant avec César et ses légions, un peu plus tard, avec les apôtres de l'Évangile, au cœur de l'Espagne et des Gaules, dans la terre des Saxons et des Angles. Vous savez quels foyers s'y sont allumés les uns après les autres, quels sont ceux qui brillent présentement d'un si vif éclat. Mais qu'ils s'accroissent ou qu'ils s'éteignent, qu'ils soient remplacés, dans la suite des siècles, par des foyers différents et plus nombreux, c'est à la *Grèce*, à *Rome*, au *Christianisme* que ceux-ci devront, sous peine de se consumer sans flamme, demander les aliments qui donnent à la civilisation moderne et chrétienne (ces deux mots sont inséparables), sa splendeur, son unité, sa fécondité.

C'est beaucoup déjà, ce n'est pas assez, Messieurs, pour assigner au mot Civilisation son sens exact, de savoir d'où la civilisation est partie, quels ont été ses foyers principaux, quels génies se sont unis l'un à l'autre pour la former. Afin de la mieux connaître, efforçons-nous de déterminer ses caractères essentiels, ce qui lui est vraiment propre, ce qui demeure en elle, identique et permanent, alors que tout le reste ne cesse de changer. Il n'est pas rare, en effet, qu'on prenne pour le fond même de la civilisation ce qui en est seulement la surface plus ou moins brillante. Cet éclat extérieur nous fait, en cette question comme en beaucoup d'autres, illusion sur la réalité des choses qui est loin d'y correspondre avec une exactitude parfaite. De nos jours on va plus loin encore, et dans les comparaisons qu'on aime à instituer entre les différents peuples et leurs différentes civilisations, rien n'est plus ordinaire que de faire entrer en ligne de

compte, et même en première ligne, la quantité de viande ou de vin consommée, de bière brassée, le nombre et la perfection des machines, celui des kilomètres de voies ferrées et de lignes téléphoniques, celui encore des lettres écrites, des télégrammes expédiés. Pour ceux qui savent voir, ce sont là les signes extérieurs, tantôt vrais, tantôt menteurs, de la civilisation, ce n'en est pas le fond solide. Cette agitation n'est pas la vie, ce mouvement sans trêve et sans repos n'est que le moyen, il n'est pas la fin de la vraie civilisation : elle gagnerait même à ce qu'il fût moins précipité, moins violent. Une grande misère intellectuelle et morale peut se cacher sous les apparences trompeuses du luxe et des plaisirs faciles. Elle ne sera pas guérie, croyez-le bien, par le nombre croissant des théâtres de bas étage, par celui des productions plus ou moins saines, mais toujours plus répandues de la littérature frivole ; ce n'est pas la qualifier bien durement. Par un contraste qu'il n'est pas besoin d'expliquer, tandis que leur flot monte, le niveau de la civilisation s'abaisse, et l'on ne sait pas encore jusqu'où il pourra descendre. Entre les ornements de la civilisation, il faut donc distinguer avec soin ceux qui en sont comme la fleur agréable à voir, salutaire à respirer, et ceux qui en préparent la décadence, quand ils n'en sont pas déjà le déclin. Les arts eux-mêmes peuvent lui nuire ou la servir, lui nuire, s'ils descendent la même pente que les Lettres ont déjà descendue, la servir, s'ils élèvent et fortifient les âmes, en s'inspirant de ce qu'il y a de plus beau et de plus grand dans la nature et dans l'âme humaine.

Nommer l'âme humaine, c'est nommer la pensée, c'est revenir à elle par la voie des arts, alors que tant d'autres voies nous y ont déjà conduits. Peut-on dire de ces peuples de l'Orient, chez lesquels la pensée est comme engourdie, que les arts y ont atteint leurs dernières limites ? N'est-ce pas, au contraire, le privilège des nations chez

lesquelles l'exercice de la pensée ne s'est jamais interrompu, où elle s'est élevée de la connaissance de l'homme aux spéculations les plus sublimes que, dans leur sein, par degrés insensibles, les arts ont passé de l'imitation servile à l'expression, de la fantaisie monstrueuse ou bizarre en ses caprices à la création libre et raisonnable, qu'ils ont enfin, dans une mesure parfaite et des proportions longtemps étudiées, associé le sensible à l'idéal, la nature à l'esprit, le monde visible et invisible. On trouve sans peine, dans les grands États de l'extrême Orient, de délicats, de merveilleux coloristes : les peintres y sont rares. Les Boudhas s'y étalent dans une incroyable profusion et une grossièreté qui n'a rien d'humain, bien loin qu'ils puissent élever nos âmes vers l'invisible et l'infini. On y chercherait vainement, pour ne rappeler que l'art grec, une Minerve, un Apollon, encore moins un Jupiter olympien. Les temples de l'Inde sont immenses, inachevés, confus dans l'ensemble et dans les détails, comme l'idée que ses sages se sont faite de la divinité. Ceux de la Grèce ont précisément les qualités des doctrines philosophiques, à l'ombre desquels ils se sont élevés : mesure, pureté des lignes, noblesse et simplicité. Plus tard, dans l'âge chrétien, ils y joignent, avec une unité encore plus parfaite, l'élévation et la majesté. Partout où l'art grandit on est sûr que les penseurs l'ont précédé : leur tâche est de former, de dilater les âmes, de les préparer aux nobles plaisirs que l'art, digne de ce nom, doit leur faire goûter. Abaissez la pensée, plus rapidement encore les arts s'abaissent, jusqu'à perdre leur nom, si l'on songe aux grossières satisfactions que la multitude réclame de leur complaisance, ou qu'ils s'empressent de lui offrir.

Nous pouvons donc dès maintenant, l'histoire sous les yeux, affirmer sans la plus légère hésitation, que de tous les caractères de la civilisation occidentale, il n'en est pas de plus constant, de mieux accusé que l'exercice fé-

cond et réglé de la pensée. On trouve, chez tous les peuples de l'Orient, quand on interroge leurs annales, des institutions, des lois, des traités de paix, des trèves, des batailles, des hommes de guerre et des hommes d'Etat, — c'est la monnaie courante de l'histoire, — des dominations qui s'élèvent et des dominations qui s'écroulent, toutes les formes de gouvernement, comme on les voit encore ou comme on les a vues chez nous, toutes celles aussi de l'état social : les castes dans l'Inde, le régime féodal au Japon où il vient seulement de disparaître, les emplois publics au bon plaisir et les mêmes emplois au concours, le despotisme et l'égalité civile, tous les mélanges et toutes les nuances. En Occident, plus haut que tous ces changements, sous ces dehors communs à tous les peuples du monde, une activité de la pensée qui peut bien se ralentir à certaines heures, mais pour reprendre bientôt avec une nouvelle énergie ; une recherche de la vérité absolue qui, chez les philosophes, parcourt toutes les voies, épuise toutes les hypothèses, pour se résumer dans les doctrines immortelles de Platon et d'Aristote, qui descend enfin, au témoignage de Bossuet (1), de la spéculation à la pratique pour élever les âmes avec les arts, affermir les institutions, maintenir ou réformer les mœurs. Tout ce bien que la race hellénique a conquis au prix de longs et généreux efforts, Rome se l'approprie, et elle en fait le bien du monde asservi par ses armes. Elle y joint, avec son génie qui, du commencement à la fin de son histoire, se développe à la manière d'une pensée, ses lois, c'est-à-dire encore sa pensée, dont l'influence a été si grande sur nos lois.

Le christianisme, à son tour, choisit dans ce vaste héritage dont il ne répudie que les erreurs et les vices. Il y

(1) Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, IIIe partie, c. 5. « Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable..... »

ajoute la science et la foi de ses docteurs, sa philosophie qu'il marie heureusement tantôt à celle de Platon, tantôt à celle d'Aristote, l'une et l'autre rectifiées et complétées sous son influence, la dialectique de ses Écoles qu'il ne doit qu'à lui-même, son attachement invincible à la vérité, ses vertus plus parfaites, sa force modératrice unie à une puissance d'expansion que n'arrête aucun obstacle. Il est de nos jours plus que jamais, après dix-huit siècles d'existence et de combats, l'occasion de recherches et de polémiques sans fin dans lesquelles la pensée s'aiguise, s'étend, se fortifie. A lui seul il suffirait, dans notre monde occidental, pour entretenir, chez ses amis et ses adversaires, — que reste-t-il en dehors d'eux ? — l'activité féconde de la pensée, si la connaissance de plus en plus précise des lois de la nature ne lui apportait chaque jour des aliments nouveaux. Tant de belles découvertes dues au génie des savants les plus illustres de l'âge moderne ont eu leur origine dans une pensée entrevue, leur fin dans une pensée clairement conçue. Préparées par l'observation et le calcul, c'est sur les hauteurs de la pensée qu'elles se sont épanouies.

A leur tour, sous de telles influences, dans un milieu aussi favorable, les Littératures nationales sont nées et elles ont grandi. Tout en conservant l'empreinte des lieux où elles se sont développées, du peuple dont elles fixent et perfectionnent la langue, dont elles manifestent le génie, elles ont gardé, dans la civilisation occidentale, quelque chose d'universel, et je ne sais quelle unité dont l'unité est dans la pensée supérieure qui les inspire. Les arts ont, à leur tour, accompagné, suivi l'éloquence et la poésie, puisant aux mêmes sources, s'inspirant du même idéal, s'élevant à la même puissance d'expression. Maintenant qu'il n'y a plus, grâce à la vapeur et à l'électricité, de distance considérable d'un point à l'autre de notre globe, on voit les trois génies dont l'union a fait la civili-

sation moderne, après avoir conquis l'Amérique, étendre leur influeuce jusqu'aux extrémités de l'Orient, donner et recevoir, mais surtout enrichir ceux qui se croyaient depuis de longs siècles, assez riches de leur propre bien. A cet échange perpétuel où les choses échangées sont loin d'avoir la même valeur, c'est la pensée qui préside, c'est la vérité qui fixe les prix. Tout ce qui se meut au-dessous de la pensée se meut par l'impulsion qu'elle communique ; elle est le lien, l'unité, mieux encore l'âme de la civilisation moderne.

II

Après avoir, d'un rapide coup-d'œil, envisagé dans ses traits les plus généraux et dans ses effets les plus apparents, cette pensée directrice, essayons d'aller, s'il est possible, encore plus loin : descendons jusqu'à ses éléments. Nous les connaissons, nous les avons désignés par des termes qui appartiennent non pas à une terminologie spéciale, bizarre, équivoque, mais à la langue de tout le monde. Ils sont, nous l'avons dit, de deux sortes, *acquis* ou *primitifs*. Qu'on nous permette un retour de quelques instants sur les premiers, dût ce retour nous exposer à des répétitions inévitables. Nous insisterons, au contraire sur les seconds, dont nous espérons obtenir plus de lumières et des réponses plus décisives.

Si les deux civilisations que nous avons mises en regard l'une de l'autre, celle-ci à l'orient, celle-là à l'occident d'un même point de départ, ont chacune leurs caractères distinctifs, et si ces caractères se retrouvent plus ou moins nettement accusés dans toutes les contrées de ces deux univers, quelle variété pourtant, quelles nuances difficiles à compter, plus difficiles à décrire chez les peuples qui font partie de ces deux groupes, surtout si on les considère à différentes époques de leur histoire! On

dirait qu'une manière de sentir particulière est attachée à chaque nature de sol ou de climat, et il ne faut pas s'élever ou s'abaisser de plusieurs degrés pour que cette différence se révèle aux observateurs les plus superficiels Les habitants des montagnes ne reçoivent pas de la nature qui les entoure les mêmes impressions que ceux de la plaine, et les habitants de la plaine, à leur tour, ne sentent pas comme ceux dont l'existence s'écoule sur les rivages de l'Océan. Un autre ciel, une autre langue, d'autres usages, des croyances religieuses, un état social différents introduisent, dès le plus jeune âge, dans les âmes encore tendres, des idées, des affections qui varient de région à région, qui, dans les mêmes lieux, ne cessent de se modifier sous l'action lente, mais toute puisssante du temps. Expression de ces changements chez les peuples civilisés, les Lettres réagissent sur ceux qui les avaient d'abord inspirées. Si elles ne sont guère, en Orient, que des interprètes fidèles, en Occident, au contraire, elles devancent encore plus qu'elles ne suivent, et pour un peu d'impulsion qu'elles ont reçu, elles en rendent dix fois davantage. On peut affirmer par une sorte de divination, où il entre beaucoup d'expérience et de raison, qu'un très grand nombre de ces différences ne seront jamais réduites, que les Japonais par exemples, les Coréens, les Siamois, les Chinois, les Indous auront beau s'habiller comme les Européens, que notre civilisation aura beau passer un vernis uniforme sur tous les dehors de tous les peuples, tant que la Nature demeure ce qu'elle est présentement pour chaque région du globe, les oppositions, les contrastes ne s'effaceront point, les Littératures nationales garderont leurs caractères distinctifs ; les usages, les traditions, les mœurs maintiendront des civilisations différentes au sein de la civilisation commune.

Plus riche encore et plus varié dans ses aspects que la

Nature elle-même, l'esprit humain ne cessera pas, d'ailleurs, de lutter avec elle d'abondance et de fécondité. Il lui ravira ses secrets, il la forcera de nous révéler ses lois, et s'il le peut, si elle existe, la loi unique et supérieure qui les résume. Il interrogera, dans sa curiosité insatiable, tous les siècles passés, tous les temps, toutes les histoires ; il s'interrogera lui-même, et aux éléments acquis par le travail de l'homme durant un long passé de recherches et d'efforts, il ajoutera, dans ces siècles à venir dont nul ici-bas ne sait le chiffre, de nouveaux éléments en nombre incalculable.

La conclusion qui s'impose à la suite de ce résumé, et qui s'énonce , pour ainsi dire, d'elle-même, est double :

La *variété* infinie qu'introduit dans l'élément acquis de la pensée la différence des climats, des régions, des races, se reproduira jusqu'à la fin dans la variété des civilisations. Elles pourront se ressembler de plus en plus, elles ne se confondront jamais ;

La *richesse* croissante de ces mêmes éléments due au travail de l'esprit humain fera la richesse croissante de la civilisation générale.

Nous savons déjà ce que celle-ci doit à la pensée : une revue sommaire des effets propres à l'élément acquis vient de nous le montrer avec plus de précision. Mais s'il nous apprend pourquoi les civilisations sont et demeureront différentes, même au sein d'une civilisation commune, pourquoi aussi elles s'enrichissent d'année en année, il ne nous dit pas d'où viennent les rangs qu'on leur assigne, et pourquoi quelques-unes d'entre elles s'élèvent si fort au-dessus des autres. Encore moins nous apprend-il pourquoi la civilisation européenne n'a cessé de grandir, et pourquoi elle devient tous les jours plus active et plus envahissante, tandis que celle de l'Orient était hier encore ce qu'elle a été durant de longs siècles, immobile dans son isolement. Avec quelle règle, au nom

de quel principe mesurer ces degrès, déterminer ces rangs? N'y a-t-il pas même un dernier degré et comme un sommet de la civilisation humaine ? — Ce que *l'élément acquis* de la pensée ne suffit pas à nous faire connaître, essayons si *l'élément primitif* nous le dira clairement, sûrement ; interrogeons-le.

Il est bien entendu que nous laissons les philosophes de profession discuter, comme ils le font depuis des siècles, sur la nature et le nombre des éléments primitifs de la pensée. Qu'ils en nient ou qu'ils en affirment l'existence indépendante ; qu'ils s'efforcent de les ramener par d'ingénieuses transformations aux éléments acquis, ou qu'ils les considèrent comme absoluments primitifs; qu'ils leur accordent de correspondre à des réalités ou qu'ils les emprisonnent dans notre intelligence avec défense expresse d'en sortir, et d'être en elle autre chose que des formes vides, tous s'en occupent et s'en occuperont à jamais, car c'est, en philosophie, la question capitale. Tous admettent qu'ils sont nécessaire à l'exercice de la pensée et qu'ils y tiennent le premier rang. Peu nous importe encore qu'on en admette un nombre plus ou moins considérable, ceux-ci se portant de grand cœur à les multiplier, ceux-là s'efforçant de les réduire le plus possible. A ces derniers nous donnerons même la satisfaction de pousser jusqu'à son extrême limite la réduction des éléments primitifs. Il nous semble, en effet, à y regarder de près, que sous des noms différents ils dissimulent mal une nature commune, j'allais dire identique, et que si la diversité des emplois, celle aussi des fins particulières, les séparent, une même fin supérieure les rapproche et une même origine les réunit.

Nous sommes de l'avis du poète, interprète ici de la raison commune, et dût ce témoignage sembler bien faible à quelques-uns de nos contemporains, nous disons avec lui, à propos de l'un de ces éléments primitifs *le temps* :

Le Temps, cette image mobile
De l'immobile Éternité.

Que serait-il sans elle, et où trouver ailleurs son fondement ? Que serait l'*espace*, si l'immensité n'était pas ? Que serait la *cause* la plus vraiment cause, celle dont nous puisons l'idée et le sentiment au dedans de nous-mêmes, que nous transportons ensuite à la Nature entière, s'il n'y avait pas une Cause éternellement agissante par sa vertu propre, et Cause de toutes les causes ? Qu'est-ce que l'*ordre* dont l'idée préside à toutes les organisations civiles, politiques, industrielles, commerciales, s'il n'y a pas une Sagesse suprême, un Exemplaire éternel de tous les ordres passagers ? Qu'est-ce que l'*unité* poursuivie avec tant d'ardeur dans la science, la politique et la foi, dans les œuvres de la Littérature et de l'Art, s'il n'y a pas une Unité absolue, parfaite, dont l'idée gravée dans nos âmes, éclaire nos intelligences, ment nos volontés ? Comment prononcerions-nous sur ce qui est *beau*, et comment quelques-uns d'entre nous pourraient-ils produire des œuvres si belles, si le même Exemplaire de Beau n'était pas, à travers des voiles plus ou moins transparents, entrevu ou perçu par tous les esprits ? De même pour le *vrai*, de même pour le *bien* ; de même pour tous les éléments primitifs, quel qu'en soit le nombre, sans lesquels ou nous ne pourrions rien acquérir, — ce qui est le plus probable, — dans l'ordre de la pensée, ou les acquisitions de notre esprit se dissiperâient aussitôt, faute d'un lien qui pût les unir, d'un lieu qui pût les garder.

A vrai dire, c'est la différence des objets auxquels ils s'appliquent qui fait leur différence plus apparente que réelle. Cette différence, elle existe bien plus rapport à nous qu'elle n'est en eux. En eux ce qui domine, ou plutôt ce qui ne manque jamais, c'est un rapport visible ou

caché, mais intime et constant avec l'absolu, l'infini, le parfait, avec ce qui ne passe point. Les éléments primitifs de la pensée humaine viennent directement de Dieu : voilà le dernier mot ; ils sont, dans notre pensée, comme les vestiges de sa pensée. Sans eux, réduits, ainsi que l'animal, aux sensations, aux images, à une conscience et à des perceptions confuses, nous ne penserions pas, car, pour penser il faut distinguer ; pour distinguer il faut ordonner ; pour ordonner il faut le secours de l'espace et du temps qui relèvent eux-mêmes de l'immensité et de l'éternité. Joignez à ces deux éléments ceux que nous avons énumérés tout à l'heure, et dont la place est si grande, qui reparaissent constamment dans notre esprit et dans nos discours, dès lors cette affirmation cessera de vous surprendre qu'il y a du divin dans la pensée de l'homme. Comment pourrait-il en être autrement si tous les éléments primitifs sans lesquels la pensée n'est point possible ont l'absolu, c'est-à-dire Dieu pour objet ?

Bien des choses, à la suite de ces réflexions sur la nature de la pensée, nous deviennent claires qui semblaient d'abord très obscures ; des difficultés se résolvent d'elles-mêmes qui paraissaient inextricables. Puisque la pensée est l'ouvrière par excellence de la civilisation, les degrés de celles-ci sont avec la direction générale et le développement de celle-là dans les rapports les plus constants, les plus étroits. Où la pensée s'abaisse la civilisation descend ; où elle s'élève la civilisation grandit avec elle. Or la pensée s'abaisse, quand elle se sert des éléments primitifs, sa richesse et sa force, sans les discerner et presque sans les voir, quand, à leur lumière, elle multiplie ses découvertes dans le monde matériel, sans se demander quelle est cette lumière et de quelle source elle lui vient. Elle s'élève, au contraire, quand ces mêmes éléments attirent et retiennent son attention, quand elle s'efforce de les connaître et de les cultiver,

lorsqu'à leur suite et avec leur secours elle pénètre dans ce monde supérieur qui est vraiment leur monde, et où libres des voiles qui les couvraient, ils brillent d'un vif et pur éclat.

La vraie civilisation commence donc avec cette culture des éléments primitifs de la pensée ; elle se diversifie et elle s'étend avec elle. Le peuple qu'un seul d'entre eux préoccupe, dont il dépense à son profit exclusif toutes les forces, cet élément fût-il l'ordre, fût-il l'unité, fût-il même la liberté (dont l'idée est si étroitement unie à celle de cause active, au sentiment de notre pouvoir personnel), ce peuple n'offrira jamais aux regards de l'historien qu'un aspect de la Civilisation, comme il n'a vu lui-même, et n'a cherché à reproduire, dans le cours de son existence, qu'un seul élément primitif de la pensée. Que plusieurs d'entre eux, au contraire, viennent à s'unir, et qu'ils captivent à la fois l'esprit d'une nation, d'une race, les choses vont changer de face : la civilisation s'épanouit, elle se déploie sous toutes ces formes, dans toute sa grandeur. La recherche exclusive de l'unité cesse de compromettre les droits de la justice et de la liberté ; la liberté, devenue moins défiante et moins jalouse, veut bien faire sa part à l'ordre et repousser l'anarchie. Les poètes, les orateurs, les artistes s'inspirent des hautes conceptions des philosophes, et les philosophes, à leur tour, comprenant que le vrai est inséparable du bien et de la beauté, transforment leurs théories abstraites en doctrines vivantes et qui communiquent la vie. Timidement quelques-uns d'entre eux sacrifient aux grâces. C'est pour une nation l'heure de son apogée ; c'est pour la civilisation considérée dans son ensemble l'heure des grands siècles, de ceux qui marquent dans l'histoire de l'humanité.

Ils dureraient à jamais, et ils seraient à eux seuls toute l'histoire, si tous les peuples avaient au même degré

l'intelligence des éléments primitifs de la pensée, s'ils les développaient par leurs institutions, leurs Lettres et leurs mœurs, avec la même ardeur et la même mesure, mais surtout s'ils savaient, avec la même foi raisonnable et profonde, les rapporter à leur Principe suprême, Dieu Cause de toutes les causes, Éternité de notre temps, Immensité de notre espace, Vérité de nos vérités, Beauté suprême de nos beautés imparfaites, Raison de notre raison. On peut affirmer de l'idée de Dieu que son absence ou sa présence, comme aussi sa conception plus ou moins exacte, mesurent chez un peuple le degré de sa civilisation. Son influence est si grande sur les lois et les mœurs, sur la constitution de la famille, les rapports des hommes entre eux, sur les plus grands intérêts et les moindres détails de la vie, qu'aucune autre influence ne saurait, même de bien loin, lui être comparée.

Où l'idée de Dieu, par exemple, plutôt affirmée que niée, mais vaguement conçue, languit enveloppée de nuages sans que ni prêtres, ni philosophes s'inquiètent de les dissiper, tout languit autour d'elle, tout s'immobilise : institutions, lois, mœurs, liberté, arts, littérature, pensée. C'est l'état de la Chine depuis un grand nombre de siècles : la civilisation y est demeurée, comme l'idée de Dieu, dans une sorte d'enfance. Tout y est ébauché, rien n'y est aehevé ; on y voit les commencements des plus belles choses dont aucune n'est arrivée à sa perfection.

Dans l'Inde, la civilisation s'éveille avec la pensée des philosophes et des prêtres ; elle se développe, elle grandit avec elle, pour s'endormir avec elle au sein de l'Absolu, dans un sommeil voisin de la mort, où l'on subit, presque sans les sentir, toutes les servitudes. Impuissante à distinguer Dieu de ses œuvres et l'univers de de sa Cause, la philosophie indienne finit, après de longs mais stériles efforts, par se plonger dans un Nirwana

aussi mortel à la vraie civilisation qu'à la pensée : elle y est encore,

L'élan qu'avait donné à la civilisation égyptienne, dans son premier âge, la croyance au Dieu unique et suprême a survécu longtemps à l'invasion du polythéisme : l'idée elle-même ne s'est jamais entièrement effacée ; nous avons tout lieu de le croire. Sous son influence cette civilisation a produit, dans l'ordre des institutions et des lois, les grandes choses que les historiens anciens et modernes ont à l'envi célébrées ; dans l'ordre des arts, les monuments dont se sont enrtchis nos Musées, nos places publiques, mais qui ne sont si dignes de notre admiration que sur la terre où ils ont été élevés, dans la pureté de son ciel et sous les feux de son soleil.

C'est une vérité banale que les Athéniens et les Romains ont été les peuples les plus religieux du monde, qu'ils n'ont jamais cessé de croire à l'âme, à ses destinées immortelles, aux peines et aux récompenses de la vie future, à des puissances invisibles dont l'homme dépend et qu'il doit vénérer. Leur polythéisme si fatal, sous d'autres rapports, à la liberté et à la dignité humaines, a eu beau multiplier ses dieux, ses demi-dieux, ses héros, il n'a pas plus supprimé dans les âmes que dans les chants des poètes, l'idée d'un dieu supérieur à tous les autres. Nous avons dit tout à l'heure, à la suite de Bossuet, ce que les philosophes, Socrate, Platon, Aristote en première ligne, ont tenté pour la rendre moins vague, l'influence qu'ils ont exercée sur les hommes d'Etat et les cités les plus illustres, les services qu'ils ont rendus à la civilisation : nous n'y reviendrons pas.

L'œuvre que les philosophes grecs avaient entreprise, le christianisme est venu la compléter ; ce qu'ils avaient seulement ébauché, il l'apportait à sa perfection. Il a, par des liens plus étroits , rattaché à leur commun Principe les éléments primitifs de la pensée ; ce Principe suprême

il a pénétré plus avant qu'on n'avait fait encore dans le secret de sa nature et de ses attributs. Tout en lui conservant, et même en accroissant, si je puis m'exprimer ainsi, son unité et sa grandeur, tout en l'élevant à une distance infinie au-dessus de l'univers et des créatures, il l'a rapproché de nous dans l'œuvre de la rédemption, au point d'en faire l'ami, le frère de l'homme, la lumière de sa pensée, l'objet de son amour, l'inspiration de ses lois, la règle de ses mœurs, l'Idéal enfin que réalise, depuis dix-huit siècles, dans une action qui ne s'arrête jamais et qui s'étend, de nos jours, à l'univers entier, la civilisation si justement nommé la civilisation chrétienne.

Ici, Messieurs, une nouvelle carrière s'ouvre devant nous, car ce n'est pas en quelques lignes qu'on résume, loin de les pouvoir exposer sous tous leurs aspects, dans leur infinie diversité, les rapports de la philosophie chrétienne et du dogme chrétien avec la civilisation. C'est à peine si plusieurs Études suffiraient à pareille tâche, à supposer qu'elle ne sorte pas du cadre et qu'elle ne dépasse pas les limites de notre enseignement. J'aime mieux terminer cette rapide esquisse des rapports de la civilisation avec la pensée, en vous rappelant un fait auquel nous ne sommes pas, j'ai lieu de le craindre, assez attentifs, bien que nous en soyons tous les jours les témoins. C'est la meilleure conclusion que je puisse vous offrir.

Dès les temps les plus reculés, dans la civilisation occidentale, apparaissent au-dessus des multitudes confuses, non pas, comme en Orient, deux ou trois hommes de génie, dominateurs absolus des esprits et des volontés, mais une élite nombreuse et sans cesse renouvelée de penseurs, de savants, d'historiens, d'orateurs, d'hommes d'État. Leur activité résume l'activité, leur pensée traduit ou elle dirige la pensée des cités, des républiques, des empires. Loin de diminuer depuis la naissance du

christianisme, leur nombre s'est accru de siècle en siècle. Avec le domaine de la vérité, le zèle de la vérité n'a cessé de grandir. A l'heure présente, il couvre l'Europe, l'Amérique, l'Australie, les terres les plus lointaines, de savants, de chercheurs, d'explorateurs, de missionnaires, pressés les uns de conquérir des vérités nouvelles, les autres de communiquer celles qu'ils possèdent et d'en faire partager les bienfaits à ceux qui les ignorent. L'Orient lui-même les voit pénétrer peu à peu jusque dans ses cantons les plus reculés et ses retraites les mieux défendues ; à leur voix, il se réveille et il s'ébranle. Hommes de savoir et hommes de foi, tous ils sont remplis d'une pensée qui les domine, d'un amour de la vérité qui leur fait braver l'ennui des longs exils, les souffrances, les privations, la mort. Si vous cherchez d'où ils partent, vous constaterez sans peine que les foyers où la pensée est plus active, la recherche de la vérité plus ardente, enrichissent de leur superflu les contrées moins favorisées de la lumière. Si vous regardez au zèle qui les anime, au courage qui les rend invincibles, vous reconnaîtrez que les plus hardis, les plus persévérants, ceux qu'on trouve à tous les avant-postes, sont aussi ceux qu'inspire une pensée plus haute, qu'enflamme davantage l'amour de leurs frères et de la vérité.

Si la pensée, avec la vérité, son fruit naturel, est au cœur, et si elle est, en même temps, aux frontières de la civilisation qu'elle ne cesse de franchir ; si elle en a la première allumé tous les foyers, anciens ou récents ; s'ils ne doivent qu'à son activité féconde de briller d'un éclat d'autant plus vif qu'elle est elle-même plus étroitement unie à son Principe, de rayonner, grâce à cette intime union, à des distances de plus en plus grandes, comment nier que la civilisation soit, avant tout le reste, l'œuvre de la Pensée, et que celle-ci en soit l'âme.

C. CHARAUX.

L'UNIVERSITÉ EZ ARTS

L'école municipale, dont les phases viennent d'être successivement exposées, vivait encore que tout le monde reconnaissait qu'elle avait trop longtemps vécu. Les Nimois n'ont pas cependant le défaut d'être ingrats ni oublieux, mais s'ils lui gardent au fond du cœur une sérieuse reconnaissance, s'ils conservent la mémoire des services qu'elle leur a rendus, ils sont trop au courant de ce qui se passe autour d'eux pour ne pas comprendre qu'elle a fait son temps et ne répond plus aux besoins, aux exigences des nouvelles générations. Tout à la fois manque à cette école. Le programme de son enseignement n'est pas seulement incomplet, il a le malheur, pour des motifs opposés, de ne convenir à personne. Pour les uns, il est trop élémentaire, tandis que pour les autres, il ne l'est pas assez. Le français et l'arithmétique sont pour ceux-ci trop négligés ; tandis que pour ceux-là, les auteurs de l'antiquité ont une place trop parcimonieusement mesurée. D'autres, les nobles et les magistrats en particulier, en demandent la suppression pour des motifs différents : ils lui reprochent de manquer de prestige, de n'être ni par le local, ni par le personnel, en harmonie avec l'importance d'une cité comme Nimes, « ville capitale de diocèse, » chef-lieu d'une sénéchaussée des plus considérables.

Les réformes effectuées depuis une dizaine d'années, avaient, il est vrai, atténué le mal, mais n'étaient pas parvenues à le faire totalement disparaître. Pour remédier à l'insuffisance de l'école, il fallait frapper un grand coup et

lui substituer un établissement, qui, par le nombre de ses professeurs, la variété de leurs leçons, pût donner à chacun entière satisfaction. Peu de villes étaient mieux que celle de Nimes appropriées à cette création. Par son état présent aussi bien que par son passé, elle paraissait prédestinée à être le siège d'une *Université ès arts*. Rien ne lui manquait. Elle n'était pas seulement le centre politique d'une vaste sénéchaussée, et, par ce fait même, le rendez-vous naturel de toute la jeunesse de la région, elle conservait encore dans l'enceinte de ses remparts de nombreux vestiges de son antique passé. Tout parlait de la grandeur de la Rome païenne, et la vue de monuments comme les Arènes, la Maison-Carrée, etc, etc., devait apporter à l'enseignement dogmatique un utile et précieux complément.

Toutes ces conditions, réunies à la douceur du climat, à la modestie, à la frugalité des habitants, ne pouvaient que venir en aide à la nouvelle Université. Elle serait peuplée sans porter préjudice aux Universités déjà existantes, car elle puiserait dans ses environs les éléments principaux de sa prospérité, tandis que, par la nature de son enseignement, elle viendrait indirectement en aide à celles-ci, et concourrait à en accroître la population. Loin de se borner à former de bons maîtres d'école, aptes à propager l'instruction dans les villages des diocèses limitrophes, elle enverrait aux unes des futurs médecins, elle fournirait aux autres soit des étudiants en droit, soit des élèves en théologie. En un mot, au lieu de s'ériger en rivale, elle serait une sorte d'école préparatoire ; au lieu d'entrer en lutte, elle deviendrait leur humble servante. Elle travaillerait à la prospérité de toutes et en particulier de ses proches voisines, les Universités d'Avignon et de Montpellier.

On ne saurait le méconnaître, le progamme était séduisant, le but grand et noble, mais pour remplir l'un, pour

atteindre à l'autre, il fallait de toute nécessité ce que l'on a appelé le *nerf de la guerre*. On ne crée pas un établissement de ce genre, on ne lui donne pas des professeurs éminents, sans bourse délier, et nombreux deniers compter. Dans la vivacité de leurs désirs, dans la grandeur de leur enthousiasme, nos ancêtres n'ont pas eu ce souci ; ils ne se sont nullement préoccupés des voies et moyens. La pensée des avantages que devaient en retirer leurs enfants, le lustre qui devait en rejaillir sur la cité leur fermaient les yeux sur les troubles que ce surcroît de dépenses pouvait apporter à l'économie de leur budget. Leur goût passionné pour les lettres les faisait se départir de leur prudence ordinaire et sacrifier à l'imprévoyance et à la témérité. Tout est oublié. Le Nimois rompt brusquement avec la tradition, et pour les beaux yeux du grec et du latin, le sage devient fou.

XVI

Obtenir une université a toujours été une grosse et sérieuse affaire. La monarchie, si elle se désintéressait de l'instruction primaire et laissait en cela toute latitude à la municipalité, se comportait différemment à l'égard de l'instruction d'un ordre plus relevé. Soit qu'elle ait eu conscience de l'importance de son rôle, soit qu'elle ait compris de bonne heure toute son utilité, elle s'en était, dès la plus haute antiquité, attribué le monopole, et plus elle avançait en âge moins elle se montrait disposée à faire abandon de ses droits. Elle a beau rester étrangère au recrutement des professeurs, elle a beau ne contribuer en rien à leurs honoraires, elle garde la même conduite et n'accorde pas à la légère les lettres patentes sans lesquelles aucune Université ne peut être créée.

Malgré le surnom qui lui a été donné et qu'il mérite à

bon droit, malgré ses sympathies avouées par la cause de l'instruction, François Ier est resté fidèle à la ligne de conduite adoptée par ses prédécesseurs. Bien que les octrois de ce genre rapportent au trésor plus qu'ils ne lui coûtent, on n'a pas à lui reprocher des prodigalités de ce genre. Les actes de son règne en font foi : quant à sa pensée intime à cet égard, elle nous est révélée par la création du futur *Collège de France.* Pour restaurer les lettres et les science et leur imprimer un essor nouveau, il estimait, et en cela on ne peut qu'applaudir à la rectitude de son appréciation, que les bons professeurs étaient encore plus nécessaires que les centres d'instruction et qu'avant de multiplier ceux-ci, on devait, en bonne logique, commencer par accroître le nombre de ceux-là. Avec des principes aussi fortement motivés, la demande des Nimois avait peu de chances d'aboutir ; elle courait même à un échec fatal, si une grande dame de la Cour ne l'eût appuyée de son crédit. N'en déplaise à l'orgueil de nos ancêtres, ce concours était tout à la fois nécessaire et on ne peut plus opportun ; car depuis deux années que les premières démarches avait eu lieu, l'affaire se trouvait au même point. Les divers députés envoyés à Paris avaient cependant rempli avec conscience et scrupule leur mission. Durant de longues heures, ils s'étaient morfondus dans les antichambres, mais en dépit de leur persévérance, ils n'avaient rapporté que des promesses, que de l'eau bénite de Cour.

Telle était la situation, lorsque les Nimois eurent l'habileté d'intéresser à leur cause la sœur aînée et aimée du roi, Marguerite d'Angoulême, si louangée durant sa vie, si décriée et même si affreusement calomniée après sa mort. Par suite de quelles circonstances fut amenée à intervenir cette princesse, « née d'une perle » ainsi que s'exprimaient les poètes du temps, et ce qui est encore plus vrai, reine sans sujets, ayant pour toutes richesses

la grandeur de l'esprit, l'excellence du cœur, la largeur de l'intelligence, la bonté et la générosité du caractère? C'est ce qui mérite d'être recherché. Jamais énigme ne fut plus embrouillée et si nous nous sommes préoccupé de la tirer au clair, c'est que la solution, outre l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire locale, vient ajouter quelques détails à la biographie de la reine de Navarre.

Et d'abord, quelles raisons ont déterminé le roi et la reine de Navarre à visiter si fréquemment notre cité? Pourquoi, en compagnie de leurs officiers (1) et de leur maisonnée y faisaient-ils des séjours plus ou moins longs? Quel motif les incitait à des pérégrinations, à des déplacements si onéreux pour une bourse modestement garnie? Tel est le point qu'il fallait tout d'abord vider, car ces voyages, ces séjours répétés, rien ne venait les expliquer, ni les nécessités de la politique, ni les charmes de la ville, qui était plus sale que propre (2), ni sa situation par rapport au siège de la Cour. Sans doute, tout chemin mène à Paris comme à Rome, mais à une époque où les carrosses n'étaient pas inventés, où les chars traînés par des bœufs étaient en vogue, où le cheval de selle était le mode le plus rapide de locomotion, on avait force motifs de préférer au chemin le plus long le chemin le plus court. Partant si le roi et la reine

(1) Il est opportun de rappeler qu'Antoine Boileau, seigneur de Castelnau, trésorier et receveur ordinaire du diocèse, était au service de la reine de Navarre (J. Bernard, 1530, f° 151). C'est en tous cas le motif qu'il met en avant pour créer à la Trésorerie un commis responsable, destiné à effectuer les recettes.

(2) Allusion à une délibération du 26 décembre 1535. « La *Carstarié* sera pavée, vu les fanges qui sont très grandes que gastent tous les habitants d'icelle et aussi feroit honneur à la ville, car c'est l'entrée venant de Montpellier. » (*Arch. mun.* LL. 6, f° 55). Dans l'intérieur de la cité, les seuls endroits pavés étaient la place de la Salamandre, la Grand-Rue et la place de la Cathédrale. Quant au service de la voirie, il brillait par son absence. La ville ne connaissait d'autres balayeurs que le vent, d'autres arroseurs que la pluie.

de Navarre descendaient de temps à autre à Nimes, c'est que leur présence y était réclamée par des raisons majeures et en particulier par une raison de famille. Cette hypothèse n'était pas seulement la plus plausible, elle était encore corroborée et convertie en certitude par une série de documents. La biographie de Jean d'Albret doit être citée au premier rang, car si elle n'éclaircit pas tous les points, elle fait entrevoir la vérité. Ce roi infortuné laissa au moins trois filles qui, toutes se conformant aux us et coutumes de l'époque, entrèrent en religion. Tel est le cas de Catherine, devenue abbesse de la Trinité de Caen; de Quitterie, morte princesse de Pouille; de Madeleine, religieuse on ne dit pas en quel endroit.

Cette donnée n'était pas seulement un trait de lumière, elle circonscrivait du même coup le champ assez étendu des recherches. Puisqu'elle autorisait à écarter l'hypothèse d'une mésalliance possible, tout se réduisait à vérifier si dans l'un des deux monastères de femmes existant alors à Nimes ne se trouvait pas une demoiselle de Navarre. Ainsi limitée, la solution du problème n'était plus qu'une affaire de patience, et nos recherches à travers les minutes de l'époque n'ont pas tardé à nous apprendre que de 1526 à 1544, ce nom était porté par la vicaire de l'abbesse de Sainte-Claire. Avait-elle changé de prénom en prenant le voile ? S'agit-il d'une autre sœur d'Henri d'Albret ? C'est sur quoi il y a matière à litige ; mais il est constant que les notaires s'accordent à l'appeler *Marie de Navarre*. Quant à sa parenté avec Marguerite d'Angoulême, elle ne prête pas à discussion, et s'il restait quelque doute à cet égard, il serait levé par les termes dont se sert l'ancien juge-mage, Jean de Montcalm (1).

(1) « Il seroit bon que les Messieurs de la ville fuissent (*sic*) escripre [à la reine de Navarre] une bonne lettre de par la mère vicaire de Saincte-Clere, car me tiens asseuré qu'elle onyt volontiers les prières et inter-

Ainsi se trouvent naturellement expliqués les voyages et séjours du couple royal. C'est le cœur et non la politique qui les provoque, car sous l'habit de bure dont est revêtue la religieuse est une sœur aimée tendrement. Elle sert de trait d'union entre Nimes et Foix ; elle est l'aimant qui appelle dans notre cité un frère et une belle-sœur.

Les visites au monastère de Sainte-Claire, qui étaient, suivant la règle, de courte durée et fixées à des heures déterminées, laissaient libre une partie de la journée. On faisait de ce temps un èmploi varié et approprié aux goûts de chacun. Mettant à profit son *incognito* (1), le roi, en compagnie de ses officiers et de quelques nobles, se livrait au plaisir de la chasse, tandis que la reine, transformant en lieu de réception la salle de son logis, donnait audience aux Nimois qui venaient lui présenter leurs hommages. Malgré son crédit et les faveurs de son frère, qui lui avait donné le gracieux surnom de la *Marguerite des Marguerites*, les solliciteurs étaient moins nombreux que les lettrés. Ce n'est pas que cette princesse, l'une des plus charmantes femmes du XVIe siècle, ne sût être bienveillante à tous, mais tandis qu'elle l'était avec plaisir pour ceux-ci, elle ne l'était pas sans effort pour ceux-là.

cessions, mesme que soyent de telle extimation, vous priant me recommander aux bonnes oraisons desdites dames, en leur communicquant, s'il vous plaict, la presente, ou en faisant communicquer par vostre femme. » Extrait d'une lettre inédite écrite le XXIII janvier 1541 (1542), par J. de Montcalm à son gendre Pierre Pavée, seigneur de Servas.

(1) Un fait justifie l'emploi de cette expression moderne, c'est que toutes les visites du roi de Navarre ne sont pas inscrites dans les registres de la municipalité. Indépendamment de l'entrée officielle, qui eut lieu le 9 juin 1536, il y a eu d'autres visites qui sont révélées par des incidents particuliers. C'est tantôt le testament d'un homme d'armes de sa suite, tantôt la perte d'un objet mobilier. Par exemple, un couvert de pot d'argent, trouvé en 1542, dans le foyer d'une maison, après que la Cour du roi de Navarre eut quitté Saint-Gilles, atteste une visite à Nimes dont personne n'a parlé [*Arch. dép.*, E, 447, f. 149].

Quand on sait le grec et le latin, quand on lit Sophocle et Érasme dans le texte original, il est bien permis de préférer la poésie et les lettres aux froids détours et aux calculs arides de la politique.

Il est vraiment regrettable que la Reine, qui a beaucoup trop écrit pour sa gloire, n'ait pas laissé à la postérité des impressions de voyage. Ces notes, prises au jour le jour, à travers les diverses provinces qu'elle parcourait, eussent sans contredit beaucoup plus intéressé le lecteur que ses nombreux volumes de poésies, qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Quel puissant attrait n'eussent pas offert ces tableaux vifs et animés, ces esquisses rapides reflétant l'état des esprits ? Pour Nîmes en particulier, où cette fine et délicate observatrice avait maintes fois séjourné, que d'éléments utiles, que de données précieuses n'eussent pas fourni les pages d'un style peu original sans doute, mais auquel n'eût pas manqué l'agrément ? Que de renseignements sur les hommes d'élite qui la visitaient, sur ce cénacle littéraire dont elle était l'âme, plus par droit de conquête que par droit de naissance ?

De ces portraits à la plume, il en est un dont la lecture eût été particulièrement goûtée : c'est celui de Jean d'Albenas, car le peu que nous en savons nous fait regretter de ne pas en savoir davantage. Malgré les occupations inhérentes à sa charge, — il était lieutenant général du sénéchal, — malgré les années qui avaient courbé sa taille et blanchi ses cheveux, il avait conservé toute sa passion pour les lettres, et les aimait comme au temps de sa jeunesse. Avec l'âge toutefois, le culte avait subi une évolution qui atteste, avec un rare sens critique, un esprit merveilleusement équilibré. En effet, tandis que l'étudiant de Toulouse ou le jeune avocat se délassait de la jurisprudence en s'adonnant aux muses, — une de ses pièces avait obtenu à l'Académie des jeux floraux le prix de la violette

et des compliments rimés de Jean Boyssonné, — le magistrat se contentait de lire les poésies d'autrui, d'apprécier leurs qualités, de critiquer leurs défauts. Il se complaisait à cette tâche, et il devait à cette distraction favorite d'être un fin connaisseur, un des rares Nimois auxquels rien du mouvement littéraire ne restait étranger (1).

Pour ces raisons, le lieutenant d'Albenas ne pouvait rester indifférent à l'érection de l'Université des arts et la part qu'il y a prise, pour être discrète, ne laissa pas que d'être considérable. Il y aurait déni de justice à passer sous silence cet ouvrier de la première heure, qui a travaillé dans l'ombre, tenté l'aventure et préparé la voie aux représentants officiels de la cité. La séance du 8 octobre 1536, si elle n'arrache pas tous les voiles, fait pressentir le rôle du magistrat. A propos de l'Université, l'avocat Rovérié l'invite, « comme homme fameux » d'intervenir en faveur de la demande « d'aultant que peut de son audace et auctorité donner plusieurs grands faveurs et remonstrances. » Vu le culte qu'il professait pour l'instruction, vu ses relations avec la reine de Navarre, tout porte à croire qu'il ne s'y est point épargné et qu'il a fait servir à cette fin, avec le crédit du magistrat, l'influence du lettré.

La cité lui a su gré, avec un tact exquis, elle a traduit sa reconnaissance moins par des actes éclatants que par délicates attentions. Durant sa vie, elle fait, à tous pro-

(1) L'estime accordée à ce magistrat ressort du document suivant, rencontré sur le dernier feuillet d'un registre de Jean Payan, contenant des actes relatifs aux années 1537 et suivantes. Je le copie textuellement, sans rien changer :

« L'an MVXXXVII, et le mardi dix juillet, noble Michel Hucher, valet de chambre ordinaire de la Reyne de Navarre, a présenté certaines lettres missives à Reverend Pere en Dieu Monsieur l'Evesque de Nismes, données à Sainct-Clou, le XVII juin, signées au pié « la bien vostre, Marguerite, » et aussi a présenté à Monsieur Me Jehan Albenas, lieutenant general de Monsieur le Seneschal, autres lettres de semblable date, et « la bien vostre, Marguerite, » au pié de ceste lettre. »

pos, appel à ses lumières et lui confie la direction de l'établissement qu'il a contribué à fonder ; après sa mort, elle charge de son oraison funèbre l'un des principaux professeurs de cet établissement. Avec convenance et mesure, ce dernier racontera une vie si bien remplie ; il célébrera les mérites de l'homme et exaltera les services rendus. Il n'oubliera qu'une chose, c'est que ce lettré appartenait moins au passé qu'à l'avenir et que sa mémoire se fût mieux accommodée de quelques bonnes paroles à la française que de la pompe et des élégances surannées du langage de Cicéron (1).

XVII

Avec l'octroi des lettres patentes (mai 1539) ne s'arrête pas la bienveillance de la reine de Navarre ; au contraire, elle continua à se faire sentir jusqu'à la fin de l'année 1543, époque où Marie de Navarre, sa belle-sœur, l'humble vicaire de Sainte-Claire, disparut de ce monde (2). C'était le dernier lien qui la rattachait à Nimes, car, depuis deux ans, son vieil ami le lieutenant d'Albenas était passé de vie à trépas. L'Université avait bien besoin de cet appui, de ce précieux patronage, car, les véritables difficultés allaient surgir. Elle avait beau être sollicitée depuis longtemps, sa concession semblait prendre la ville à l'improviste. Rien n'était prêt pour lui donner asile et hospitalité, tout manquait pour en assurer la prompte organisation et faciliter ses premiers pas. Loin de pourvoir à l'avance aux voies et moyens ; loin de choisir un

(1) *Oratio funebris in morte Jacobi Albenatii locumtenentis a Cl. Baduello habita Nem. in cœnobio Franciscanorum. Lugd., Gryph.* 1543.

(2) « La bienveillance de la reine, sans nous être précisément aliénée, a été altérée par l'influence de quelques hommes impies que je n'ai pas besoin de vous nommer, et n'a plus été ce qu'elle était auparavant. » Telle est l'explication donnée par Baduel.

local approprié au futur établissement, on n'avait pensé à rien, ou, pour être plus vrai, l'on ne s'était prononcé sur rien. Tout était à chercher, à étudier, à peser, à considérer, car sur aucun poiut il n'y avait eu entente préalable ni décision prise.

Un point seul était à peu près réglé, c'est celui relatif au principal professeur. Le grenetier Jean Combes (1), qui avait eu la bonne fortune d'obtenir les lettres patentes, avait eu l'idée lumineuse de procurer un professeur à cette Université qui n'existait que sur le papier. Mais laissons parler l'original, car il est plein de couleur locale. « Bien est vray que ledit Combes, estant à Paris, il y trouva Monsieur Me Claude Baduel, recteur en l'Université de Paris, auquel pria, que feust son bon plaisir, de venir par deçà pour régenter à la dite présente Université, lequel luy promist de venir, combien qu'il eust de gaiges plus de quatre cents livres, pour le bien et augmentation de ladite Université et cité de Nismes, de laquelle il est natif, soy contanteroict pour deux cents livres. » Le 8 septembre 1539, la proposition est agitée et « a esté conclud que la ville de Nismes envoyera quérir ledit Me Baduel à Paris par messaigier exprès et que sera constitué gages aux despens de la ville pour ceste année la somme de deux cents livres. »

Telle est l'entrée en scène de Claude Baduel, qui a dû échapper aux recherches si consciencieuses de M. Gaufrès (2), car, sans cela, il ne m'en eût pas laissé la primeur. Quant à la date de la naissance qu'il fixe en l'année 1491, je suis, à mon grand regret, forcé de dire

(1) Il était fils d'un marchand et frère du conseiller Gailhard Combes et de Guillaume Combes qni était, à cette époque, prieur des Augustins. Il avait épousé, en 1524, Louise de Beaulac, et en avait eu de nombreux enfants parmi lesquels Jean, qui lui succéda comme grenetier, Pierre, qui épousa Françoise Gilibert, etc., etc.

(2) *Claude Baduel et la réforme des Études au XVIe siècle*, par M. J. Gaufrès. Nimes, 1880, de 354 pages in-8o.

qu'elle est purement fantaisiste et étonné qu'un esprit aussi positif n'ait pas senti le point faible de cette hypothèse. En effet, si Baduel eût eu quarante-deux ans en 1533, Mélanchthon se fût gardé de le qualifier de *jeune* dans sa lettre à Marguerite d'Angoulême. C'eût été là une licence par trop grosse ; le grave professeur de Wittemberg moins que tout autre pouvait se la permettre (1).

En confirmant cette appréciation, les documents originaux permettent d'ajouter d'autres détails. Claude Baduel était le second enfant d'Antoine Baduel et de Jeanne Pascal. Un testament du père, en date du 18 juin 1503, parle seulement d'une fille, Catherine, et ne fait aucune allusion à la grossesse de son épouse. Claude est donc né soit en 1504 soit en 1505 et avait, en conséquence, à l'époque de son installation comme recteur, trente-cinq ans tout au plus. Sur son enfance, il n'a été rien trouvé, tandis que sur la vie du père les renseignements abondent. Je ne sais si, comme cela été dit, ce dernier est d'une ignorance crasse, mais il est certain qu'il est très entendu aux affaires du négoce et fait, en maintes circonstances, preuve d'une intelligence peu commune.

Quoique ayant une vingtaine d'années en 1496, il a moins d'attaches avec le passé qu'avec l'avenir. Il a l'ambition de s'élever au-dessus de la condition de l'artisan, et au lieu d'imiter ses devanciers, il désire laisser quelque avoir à ses descendants. D'abord simple ouvrier cardeur, il ne tarde pas à devenir patron et conduit si habilement sa barque qu'il est à même de faire quelques économies. A l'exemple du laboureur, il ne thésaurise pas, mais en esprit moderne, il prête à l'un et à l'autre. Assurément, les sommes dont il dispose ne sont pas considérables,

(1) M. Michel Nicolas dont l'*Histoire littéraire de Nîmes* n'est pas exempte d'erreurs de dates et de faits s'est montré plus sainement inspiré en faisant naître Baduel en 1499 (t. Ier, p. 196).

mais elles attestent une prospérité relative et sont l'indice certain du superflu. Non content de prêter, il achète tantôt des censes, tantôt des parcelles de terre à blé ou des vignes, soit au terrroir de Manduel, soit au quartier de Grezan et de Lussan. Puis, comme l'industrie de cardeur ne suffit plus à son activité, il devient rentier du prieuré d'Uchau et enfin rentier principal du prieuré de Saint-Baudile.

Ce désir de parvenir à la fortune, il est rare à cette époque de le voir aussi prononcé, s'allie chez Antoine Baduel à un amour sincère et profond de la religion. Du jeune homme qui, avant le mariage, s'est oublié avec une fille (1), il ne reste plus trace ; l'homme mûr qui lui a succédé, nourrit du moins d'autres sentiments et est absorbé par d'autres pensées. Les prières qu'il peut faire en son particulier ne suffisent plus a sa foi ardente et convaincue, il veut encore que d'autres, concourant au même but, viennent prier pour lui et les siens. C'est pourquoi mû de dévotion, compassion et affection singulière pour un clerc du prieuré de Saint-Baudile, il lui donne de quoi se nourrir et vêtir convenablement afin qu'il puisse être promu à la prêtrise et qu'au lieu de mendier et vivre dans l'opprobre il soit à même d'honorer Dieu, Jésus-Christ et la bienheureuse Vierge Marie (2).

La foi d'Antoine Baduel n'est pas satisfaite par ce sacrifice d'argent ; elle est tellement ardente qu'elle exige des sacrifices encore plus grands. Aussi ne faut-il pas s'étonner si dès que l'aîné de ses fils est en âge de recevoir la tonsure, il la lui fait donner, car d'ores et déjà il

(1) Le 31 janvier 1496, Antoine Baduel, cardeur, confie Jean, fils à lui donné par Marguerite Borrel à celle-ci pour l'allaiter durant un an, au prix de six livres. Elle est alors mariée à Benoît Coche, mais on n'a pu savoir si la faute a précédé on suivi le mariage (Étienne Pinholin, f° 291). Ce bâtard est nommé dans le testament ci-dessus cité.

(2) Ét. Pinholin, acte du 10 décembre 1508, f° 269. Étude de Me Degors.

caresse le projet de l'élever à la prêtrise. Pour parvenir à cette fin, rien ne sera épargné. Non seulement il tiendra Claude à l'école municipale jusqu'à ce qu'il ait appris tout ce qu'on peut y apprendre, mais encore il l'enverra suivre les cours des Universités. Le père est disposé à ne reculer devant rien, mais il n'a pas longtemps à pourvoir aux besoins de l'étudiant. Il reçoit aide et appui et obtient le bénéfice de saint Eulalie de Raxis qui était à la collation du prieur de Saint-Baudile. Au nom de son fils, il en prend possession le 10 juin 1527, et grâce aux revenus qui étaient de quatre-vingts livres, Claude Baduel est à même de prolonger ses études littéraires (1).

Cet étudiant, qui doit l'être durant douze ans environ, contraste fort avec celui qui lui a donné le jour. Au physique et au moral, il tient plus de sa mère. Au lieu de la robuste constitution qui a permis au père de vivre jusqu'en 1547, il a une complexion délicate; éminemment féminine et a les nerfs plus développés que les muscles. De là une sensibilité excessive, une impressionnabilité extrême et une mobilité non moins grande. Il lui est cependant resté une qualité masculine, la ténacité dans les idées ou, si l'on préfère, la persévérance dans une résolution ; mais tandis que le père n'en a fait montre que pour acquérir la fortune, le fils, de cela, il faut le louer hautement, ne s'en est servi que pour étendre le cercle de ses connaissances. Ce travail l'a absorbé et pour ainsi dire hypnotisé dans son admiration. Il en est résulté que le rhéteur a développé la mémoire au détriment de la faculté de penser et a passé sa vie à remuer des mots au lieu de mettre en circulation des idées.

Tel est, dans ses traits principaux, l'homme qui est appelé à diriger l'Université naissante. Quant au motif de

(1) Jacques Pinholin, 1527, f° 7. — Prise de possession du bénéfice de Sainte-Eulalie, vacant par résignation de Jacques de Balme, chanoine de la cathédrale.

son retour, il a plus l'apparence que la réalité du désintéressement, car il n'est pas démontré au démographe que quatre cents livres à Paris valent tout autant que deux cents livres à Nimes. La nostalgie, le regret du beau ciel du Languedoc ne sont pour rien dans cette résolution, car l'éloignement est de date trop ancienne et l'âge pas assez avancé pour que ce besoin pût se faire sentir avec une sérieuse intensité. Suivant toute vraisemblance, le désir de revoir son vieux père qui le réclamait instamment et menaçait de le déshériter s'il s'obstinait à vivre loin de lui (1), a dicté sa conduite et a provoqué sa détermination. A moins de s'expatrier pour toujours il fallait saisir la balle au bond et accepter une proposition qui le mettait à même de rentrer dans la cité avec une position honorable et considérée.

C'est, du moins, la seule explication plausible de l'empressement de Baduel (2). A peine a-t-il reçu le message du consul, qu'il boucle sa malle et se met en route. Il ne sollicite pas même une audience de congé de sa protectrice, la reine de Navarre. Elle a beau, depuis 1533, l'avoir « entretenu aux estudes,» il se contente de lui écrire qu'il va « par delà pour aider » les consuls « à faire l'institution d'un collège. » Quant à la souveraine, elle ne s'offusque pas de ce procédé un peu cavalier. Elle trouve naturelle cette conduite et avec cette bonté, cette grâce

(1) Les Nimois, à cette époque, n'étaient pas tendres pour les enfants qui vivaient loin d'eux. Entre autres exemples, on peut citer celui de Félix Dupré, qui institue héritier son fils, l'ambassadeur Jean Nicot, à la condition expresse qu'il viendra habiter la cité. On me permettra de le remarquer, c'est là du patriotisme local un peu excessif.

(2) Outre un frère Jean, qui exerçait la profession de marchand, il avait une sœur Gillette, mariée à Pierre Paulhan. Ce dernier qui teste (31 janvier 1540-41, Arnaud Noyre, f° 1017) appartenait à deux confréries: celle de Saint-Antoine et celle de Saint-Roch et se fit ensevelir avec l'habit de Saint-François au couvent des Mineurs. Il laissa deux fils : Jean et Claude, qui eurent pour tuteurs Antoine et Claude Baduel et son beau-frère, Gilles Bonnaud. (V. pour le tuteur, E. 285, f° 179.)

qui continuent d'être son apanage, elle lui garde toute sa bienveillance et adresse de Compiègne, le 8 octobre suivant, aux consuls et habitants de Nimes, une lettre pour recommander son ancien protégé.

Le voyage se ressentit des motifs qui le déterminaient; il s'accomplit pour l'époque avec une célérité exceptionnelle. Dans la hâte de revoir son père, les meilleurs chevaux de poste furent mis à contribution et les pourboires répandus avec largesse. Quel fut le jour du départ? Quel fut celui de l'arrivée? Je l'ignore; je sais seulement que Baduel était à Nimes avant le 28 septembre 1539, puisqu'il assiste ce jour-là à une séance du Conseil. Au point de vue de la rapidité et des moyens encore en peu primitifs de locomotion, c'est un véritable acte de vaillance; au point de vue du mobile, c'est incontestablemeut l'acte d'un bon fils.

XVIII

Le séjour à Nimes n'exerça pas sur Baduel une action bienfaisante. L'humeur inquiète et agitée par laquelle il se rapproche de nos contemporains ne fut nullement modifiée par la tranquillité du milieu, par la vie calme et sereine de la famille, Loin de là. Les petites contrariétés qu'il eut à subir, les froissements d'amour-propre qui ne lui furent pas épargnés, le surmenage intellectuel auquel il fut soumis eurent un effet malsain, et en aigrissant son caractère, en exagérant son tempérament, l'amenèrent au nervosisme. Cette maladie, je m'empresse de le dire, ne nuisit en rien aux qualités du professeur, mais elle devait être indiquée en passant, car sans cette action, certains actes de sa vie, certaines contradictions de cette nature ondoyante et diverse resteraient inexplicables et inexpliqués.

En dépit des apparences, la mobilité est le fond de ce caractère. Baduel n'est pas, comme le juste d'Horace, tout d'une pièce, il n'est pas seulement l'homme des concessions, des compromis honnêtes, il est susceptible encore de variations et ne se pique en aucune façon de conformer ses actes à ses écrits. Par exemple, quel contraste entre la conduite du recteur et le programme détaillé du collège. Dans ce morceau, qui est le plus sérieux de ses titres de gloire, car il est celui où il a émis le plus de vues personnelles, les élèves, au point de vue de l'enseignement, doivent être distribués en huit classes, et les motifs de cette répartition sont exposés avec une logique irrésistible. Et pourtant, s'il se reporte à la délibération du 19 juillet 1541, le lecteur est tout surpris d'apprendre que ce programme n'existe que dans l'imagination de l'orateur, qu'il ne se préoccupe nullement de l'exécuter dans la mesure de ses moyens, parce que, à cette date, certains particuliers parmi lesquels Jean Aymès et Arnaud Davin, avocats, lui intentent un procès « pour ce qu'il ne s'est muni de régents. » Passe encore si la cité eût été dépourvue d'hommes en état de vaquer à cette fonction, mais comme il n'en est rien (1), tout porte à croire qu'il ne trouve bonne cette organisation que si elle n'est pas faite à ses dépens. Un fait atteste que c'est là le fond de sa pensée : mis en demeure une seconde fois d'instituer des régents pour les classes inférieures, il répond caté-

(1) En dépouillant pour l'année 1540 les minutes de trois notaires, j'ai relevé les noms de neuf maîtres écoliers. Pour abréger, j'ai passé sous silence le millésime et ai rapproché ceux qui ont été rencontrés chez le même notaire. Nicolas Boguet de Sault, diocèse de Carpentras ; Honoré Cocordan, de Folhose, diocèse d'Embrun ; Jean Learet, de Camars, diode Senez ; Jacques Martin, de Saint-Crespin, diocèse d'Embrun ; Antoine Tulle, de Saumane, diocèse de Nimes (Arnaud Noyre,) Antoine Dumas, de Lasalle, diocèse de Nimes (Lansard, f° 90) ; Jean Maurin, précepteur des enfants du juge-mage (*Arch. mun.*, LL 7, f° 66); Sébastien Noailles (Perret, 10 décembre 1541) ; Simon Robert, de Valence, (J. Perret, 1541, f° 7).

goriquement que cette charge incombe non à lui mais à la municipalité (1).

Ce désaccord entre la théorie et la pratique, je laisse à chacun la liberté de l'expliquer comme il l'entendra. Je me borne seulement à retenir de l'incident, que Baduel représente à lui seul tout le corps professoral. En quelque sérieuse estime que l'on tienne ses qualités, son savoir, ses aptitudes pédagogiques, ce professeur unique ne saurait répondre à toutes les exigences de l'enseignement. Peu d'élèves, il est vrai, fréquentent le collège, mais en dépit de leur petit nombre, ce qui est approprié aux uns ne saurait convenir aux autres, car variés sont les âges et inégal leur degré d'instruction.

A ce mal, le remède semblait naturellement indiqué, mais il était si simple que personne n'en voulut. Sans plus d'ambages, il fallait donner contentement aux réclamations et parer aux besoins urgents, c'est-à-dire créer des régents pour les classes inférieures, affecter exclusivement à Baduel la classe de rhétorique qui convenait à ses goûts, à son talent tout littéraire, et, enfin, au bout de quatre ou cinq ans, compléter l'œuvre par l'institution d'un professeur de philosophie. Au lieu d'adopter cet ordre si logique, on préféra faire l'inverse, et mettant la charrue avant les bœufs, on entreprit des pourparlers avec un professeurs de philosophie. A tous les points de vue, nos ancêtres ne sauraient être loués de cette conduite, mais il faut dire, à leur décharge, qu'ils subissent l'influence de Baduel. Ce dernier a tout fait ; il a choisi le professeur qu'il avait connu à Louvain et en Allemagne, et

(1) *Arch. mun.*, LL, f° 40. Deux cents livres sont accordées à Baduel « pourvu qu'il ait coadjuteurs bons et suffisants. » *Id.*, f° 56, 19 juillet 1541, procès pendant entre Baduel d'une part Aymès, Davin et certains autres « pour ce qu'il ne s'est muni de régents. » *Id.*, KK, 3, f° 53, Baduel répond que l'ordonnance du Sénéchal « ne le lye pas avoir lesdits régents à ses despens mais si la ville les veult payer qu'il en trouvera asses. »

est l'auteur de la démarche décisive qui fit aboutir les négociations.

Quel était ce Guillaume Bigot, en faveur duquel Baquel faisait montre d'un désintéressement si exceptionnel, à qui le juge ordinaire et les avocats Pierre de Malmont, Guillaume Calvier, Jacques Bonaud et Pierre Rozil (1) assuraient un supplément de traitement ; envers qui la ville allait se lier par des conditions d'une libéralité inusitée ? La réponse à ces questions se trouve dans le remarquable ouvrage de Mᵉ Gaufrès, auquel je ne puis que renvoyer. C'est de toute justice, car, dans ce rapide résumé, il me serait difficile de ne pas lui faire des emprunts nombreux.

Tout marcha d'abord à souhait. Les leçons s'ouvrirent et attirèrent un grand concours d'auditeurs. A en croire Bigot, il était plus facile de dire qui n'y était pas que qui y était. Les élèves vinrent à l'Université avec une telle affluence que les professeurs durent réclamer aide et appui. « Ils sont si très forts pressés de praticque qu'ils ne peulvent vacquer au faict dudit college sans avoir quelcuns autres qui les soulagent, qui ne soient occupez de grandz affaires (2). » Les consuls leur donnent en partie satisfaction et leur adjoignent un ancien régent, le prêtre Alexandre Anthoyne. Ce n'est pas tout. Ils les affranchissent du droit de l'équivalent pour la chair qu'ils feront tuer pour le collège ; ils les autorisent à avoir compagnon et élever quatre enfants (3). Enfin, ils confient à Bigot la direction supérieure de l'Université, avec le titre de recteur.

En cette qualité, il paye de sa personne ; il travaille à agrandir le collège, à revendiquer les privilèges de l'Université. Par l'entremise du cardinal du Bellay, son pro-

(1) *Arch. mun.*, LL, 7, fo 60 et 63.
(2) *Arch. mun.*, LL. 7, fo 86.
(3) *Arch. mun.*, KK. 3, fo 35.

tecteur, il demande au roi lui-même d'inviter le Pape et les évêques de la sénéchaussée à accorder enfin au collège les revenus promis. Pour faire parvenir cette demande, il se rend au camp de Perpignan où le roi se trouvait en 1542 et est si heureux d'obtenir de nouvelles lettres royales (1) qu'il prend de bonne humeur le vol de sa bourse et de son argent (2). Il stimule les députés trop endormis à son gré pour instituer les régents des basses classes, et comme leurs efforts restent sans succès, il offre de les payer sur son traitement (3). Pendant que Bigot se dépense et emploie son activité à toutes sortes de choses — il va jusqu'à armer ses étudiants et les faire marcher au-devant du Dauphin, lors de sa venue à Nimes (fin juillet 1542) — Baduel vit absorbé dans son bonheur domestique. Quoiqu'il n'en laisse rien paraître, il n'en est pas moins péniblement affecté de voir ses leçons désertées et son rôle annihilé, tant le nouveau recteur a tout accaparé. Les compensations ne lui manquent pas — il a des

(1) *Arch. mun.*, KK, 3, f° 29 et 43, enregistrement des lettres du roi au Pape, aux évêques touchant l'Université. Il s'en trouve trois de la reine de Navarre.

(2) *Arch. mun.*, LL, 7, f° 124. Robert des Georges est d'avis » que chaque régent lève l'argent des écoliers de sa classe et s'il n'y a assez d'argent pour payer Bigot et Baduel. que la ville fournisse le demeurant de l'argent qui se recouvrera des Évesques. — *Id.*, f° 127. Bigot offre de laisser partie de ses gages pour payer les regens. — *Id.*, f° 130. Les regens de basses classes devront être payés par Bigot et Baduel.

(3) Le 3 avril 1542, Guill. Bigot constitue Me François Bernard, libraire, pour recouvrer de Me Antoine Mattret, procureur en la cour du Sénéchal, « son hacaneye (haquenée) que ledit constituant luy avoit prestée, ensemble ses despens, doumaiges et interest, a faulte que icelluy Mattret ne l'a rendue au terme qu'il devoit, dont icelluy constituant a esté contrainct louer une autre monture pour aller à Narbonne. » (Lansard, 1542, f° 272). D'après l'accord, cette haquenée fut vendue à Mattret 76 livres « y comprins doumaiges et louage d'une mule que Bigot avoit menée et remenée en Espanhe durant trois semaines. « (Arnaud Noyre, 29 avril 1542, f° 300). Ainsi donc Bigot avait passé trois semaines pour aller à Perpignan voir François Ier.

amis dévoués, des élèves distingués, des commensaux choisis (1) — mais tout cela n'est rien auprés des déboires qu'il a subis. Comme il a été et s'est grossièrement trompé, et comme il a lieu de regretter les démarches qu'il a faites à l'intention de Bigot ! Jamais peines furent plus mal récompensées ! Jamais services furent plus mal reconnus ! En l'appelant à Nimes, il croyait se donner un égal, il s'est, en fin de compte, donné un supérieur. Un homme qui ne sait pas le latin et n'excelle qu'à déraisonner.

Mais pourquoi se désoler ? Ne compte-t-il pas au sein du conseil des amis fidèles et dévoués ? Sous main il faut les faire agir et les amener à détruire leur propre ouvrage. La rhétorique a fait trop de sacrifices à la philosophie, elle ne saurait continuer à être son humble servante. C'était bon en plein moyen âge, mais, en pleine Renaissance, elle doit lui tenir tête et aspirer à devenir son égale, sinon sa supérieure. Déjà la cité se repent des concessions qu'elle a faites et serait portée à déchirer le contrat que ses magistrats électifs ont signé. Les consuls de l'année ne partagent pas l'enthousiasme de leurs devanciers ; ils trouvent les gages excessifs, et avec plus de mauvais vouloir que de bonnes raisons, opposent toutes sortes de difficultés à la délivrance du traitement.

C'est au milieu de ces circonstances que Baduel devint l'allié des consuls et donna explosion à son ressentiment. Non content d'approuver leur conduite, de prendre avec

(1) Il est au moins une exception, puisque le 26 octobre 1543, Baduel poursuit Jacques de Cubellis, prieur de Garrigues. Le rapporteur du procès, le conseiller Jacqnes Saurin « attendu de quoi sagit et que notoirement Mr le Senechal est conservateur des droits et privileges du college....., nonobstant toutes choses desduites....., condamne le prieur de de livrer au demandeur la despense et doctrine d'Antoine Buffanel, son neveu, de quatorze moys, à raison de deux escus par moys, avecque despens. » (*Registre du présidial* au greffe du Palais, à la date indiquée). On voit par là que l'instruction, la nourriture, le logement d'un élève coûtaient quatre livres dix sous le mois.

chaleur leur défense, il se départit de toute réserve et attaqua ouvertement son supérieur. Un jour, en lieu et place de leçon, il adresse à ses élèves « une harangue belliqueuse, dans laquelle il soutient que la philosophie, telle qu'elle est enseignée à Nimes, est pernicieuse aux mœurs, à la piété, et qu'il compte bien, avec l'appui des magistrats, faire reculer et la philosophie et le philosophe, et les philosophastres ! Ce dernier mot désignait les jeunes acolytes de Bigot. Là ne se borne pas l'esclandre : par les soins des étudiants, des affiches apposées dans les divers quartiers de la ville propagent ces propos contre Bigot et y ajoutent les autres accusations dirigées contre lui : son mauvais latin, son mauvais goût, son mépris de l'autorité. Ces incitations provoquent une sorte d'émeute. Bigot poursuivi se voit sur le point de tomber aux mains de ses ennemis (1). »

Empruntée à l'intéressant ouvrage de M. Gaufrès, cette anecdote décrit en excellents termes les mœurs de l'époque, en même temps qu'elle prouve les progrès accomplis par l'instruction (2). Si elle est à l'éloge des Nimois—c'est le motif qui m'a déterminé à la citer, — elle est moins à l'honneur de Baduel. Ce lettré a, il faut l'avouer, une singulière façon de comprendre et pratiquer la confraternité. Ce n'est plus de l'envie, c'est bel et bien une haine forte et vigoureuse succédant aux protestations d'amitié. Quelle rapide volte-face ! quelle verte critique ! Qui l'eût cru ? Cet humaniste si doucereux, si calme en apparence, est lui aussi enclin aux violences. C'est à n'en pas croire ses yeux, et pourtant le fait ne saurait être suspecté, car il a été fourni par l'un de ses panégyristes.

Le bon sens, en reprenant ses droits, mit fin à cette première guerre collégiale, tandis que la peste, en séparant

(1) *Claude Baduel*, p. 123.

(2) De semblables querelles ne pouvaient avoir de l'écho que dans une ville lettrée.

les adversaires, permit à leurs amis communs de négocier un honorable arrangement. Il fut précédé par une sentence du Présidial (1), qui condamnait les consuls à payer ce qu'ils devaient ; il fut suivi d'un acte notarié, par lequel le principalat était partagé. Comme cela arrive souvent, ce *modus vivendi* ne satisfit personne : ni la ville, qui regrettait les deniers qu'elle était forcée de compter, ni Bigot, ni Baduel, qui devaient se partager un pouvoir que chacun d'eux désirait posséder tout entier. A tout prendre cependant, les honneurs du triomphe revenaient à la rhétorique. Par le fait de cet arrangement, elle se trouvait avoir la haute main sur le collège ; elle présidait en réalité à ses destinées futures.

Cette paix fut boiteuse et mal assise. Le Conseil politique ne tarda pas à rouvrir les hostilités et, dans la séance du 5 novembre 1544, reprocha à Bigot de ne pas se conformer à ses engagements. Au lieu de lire l'*Aristotel*, et « principallement le *De anima*, il explique à ses escolliers le livre qu'il a faict. » Sur ce point, il n'y a pas partage, mais unanimité ; le recteur doit s'en tenir à l'*Aristotel* et autres livres approuvés en philosophie. Les dissidences ne se montrent que sur les moyens de répression ; les uns veulent le contraindre par voie de justice, tandis que

(1) Par Me Roberti, le procès de Bigot contre les consuls a esté rapporté et a esté opiné sans aucune contrariété l'un après l'autre, et après Mr le lieutenant particulier, conclud, suivant leur opinion, que Jehan Albenas, attendu qu'il ne le scindic des consuls n'ont rien produict, ni justifié du contenu en leurs demandes, dans le délay à eulx preffigé (*sic*), soit condempné à payer audit Bigot trois cens cinquante livres, oultre les payements qui depuis sont escheus pendant le procès, montant cent vingt cinq livres, avec despens de la présente exécution, deduits et debattus, vingt livres contenues à la déclaration par ledit Bigot, baillée et affermée, et toute autre somme que pendant le présent procès auroit receue des escolliers, dont sera tenu en rendre et bailler ses comptes, et les affirmer par serment, suivant la forme et teneur du contract. Sur ce faict, et par mesmes sentences, le scindic de la commune de Nismes soit condempné tant de la somme principalle que despens, taxé 20 sols (*Registre de la Cour des conseillers rapporteurs*, sentence du 8 octobre 1543).

les autres se contentent d'un simple rappel à l'ordre. Cette opinion modérée prévalut, mais l'on retiendra le grief, et plus tard, on s'en fera une arme contre le professeur de philosophie.

Un autre souci est donné par la classe de rhétorique qui, depuis la rentrée, manque de professeur. Baduel s'est laissé circonvenir par la ville de Carpentras, et est devenu principal de ce collège. L'appât des cent livres que Carpentras ajoute aux deux cents qu'il avait à Nimes n'a été pour rien dans cette détermination ; ce qui l'a décidé, c'est la ruine de son œuvre. « Tant que le collège, écrit-il au cardinal Sadolet, a été fidèle à la méthode d'enseignement que j'y avais apportée, et que l'on y a cultivé cette élégance des lettres que j'avais assez heureusement inaugurée, je n'ai pas songé un instant à quitter la ville où je voyais à la fois ma demeure, mes biens (1) et le domicile des lettres et des arts. Le bel ordre et la gradation des classes, la multitude des enfants et des jeunes gens qui les remplissaient, leur incroyable émulation, leurs progrès étaient pour moi un spectacle plein de charme, me retenaient parmi mes concitoyens et mes parents et m'y faisaient une vie si douce, au sein des plus belles études, que je ne pouvais songer à un autre séjour. Mais quand cette discipline, que j'avais établie, a été ruinée par je ne sais quelle fatalité, quand il n'est resté ni trace de savoir élégant, ni place à mon activité, j'ai cru qu'il était temps de me chercher un autre champ de travail et de me transporter dans une cité où je pense être utile à ma ville et à ma province... »

Telles sont les explications embarrassées par lesquelles se termine la lettre à l'évêque de Carpentras, le cardinal Sadolet. Le caractère de Baduel achève de s'y révéler ?

(1) C'est sans doute une allusion à la maison et aux biens de son père, car personnellement il ne possédait rien. Son unique achat est de 1549 (*Arch. dép.*, E, 291, f° 321).

Quel style diffus et redondant ! Quelle accumulation d'épithètes ! Que d'éloges au cardinal et même à son secrétaire ! Il n'y a pas seulement de la discrétion, il y a encore manque de franchise et exagération manifeste. Est-il fondé à parler du bel ordre et de la gradation des classes (1), tandis que sciemment il n'en existe que trois ? Est-il permis de faire allusion au nombre prodigieux des élèves, tandis que tous les documents nous les représentent comme rares et clairsemés ? Est-il permis de croire qu'il sera utile à la cité en se transportant à Carpentras ? En vérité, c'est à n'y rien comprendre et on se demande si tout cela n'est pas fleur de rhétorique et pure fantaisie.

La lettre à Calvin du 6 janvier suivant est préférable, car elle montre Baduel sous un jour nouveau. Plus d'hypocrites déclarations, plus de longues phrases, obscures à force d'incidentes, mais un style bref, nerveux, respirant la clarté et la franchise. Et pourtant il fait son *mea culpa* et supplie le réformateur de Genève de lui pardonner si dans sa lettre au cardinal, il l'a traité autrement que ne l'a fait Calvin dans un récent écrit. Il a cédé à la pression des circonstances, mais il n'a garde d'oublier sa vocation chrétienne et le devoir de confesser le Christ. En décembre 1545, il rentra au collège de Nimes, du gré de son rival, qui ne lui avait pas gardé rancune. Les leçons recommencèrent ; les rivalités et les différends ne tardèrent pas à recommencer.

Cette seconde guerre collégiale est trop longue pour être racontée, et surtout trop triste pour nous arrêter. Il

(1) C'est seulement le 13 septembre 1544 que les classes commencèrent à s'organiser. Le régent de la 4e classe, Claude Constant, natif de Laon, en Picardie, a quatre-vingts livres ; le régent de la 3e classe, Pierre Fornier, natif de Sarrians, près Carpentras, a quarante livres ; le régent de la 2e classe, Gaspard Bone, de Besse, en Provence, a trente-cinq livres, le régent de la 1re classe, Nicolas Cays, de Tarascon, a vingt-cinq livres (*Arch. mun.*, KK, 3, fo 83 et 87).

suffira de dire que le point de départ fut de la part du conseil le refus de payer Bigot, que Baduel (1) dans les premiers jours de 1547 se retira à Montpellier et que le 5 juin suivant, Bigot dut battre en retraite. La lutte se continua devant les tribunaux — au parlement de Toulouse, aux grands jours du Puy — et donna lieu à divers arrêts (2). Enfin l'un alla enseigner la philosophie à Montauban, tandis que l'autre justifiant l'accusation d'hérésie que Bigot lui avait lancée en guise de représailles, prit le parti de se réfugier à Geuève. Conformément aux édits, les biens de Baduel furent confisqués, mais grâce aux ventes faites au préalable par sa femme (3), à l'habileté du frère cadet qui se fit adjuger le surplus comme lui appartenant, cette mesure de rigueur n'eut que des effets médiocres sur son patrimoine (4).

(1) Le 14 novembre 1546, Baduel demande « si, pour raison de ce qu'il a esté malade durant une partie de l'annee, lon luy doibt payer entièrement ses gaiges ou tant seulement à ce qu'il a travaillé. » Le Conseil lui accorde ses gages en entier (*Arch. mun.*, LL, 7, f° 256).

(2) Voir le travail que j'ai publié dans la *Revue du Midi* 1889, t. VI, p. 247, sous le titre « *Une dispute publique au Collège des Arts* » et qui résume une série de documents inédits sur lesquels je n'ai pas à revenir. Entre autres choses on y voit que l'instruction était gratuite pour les enfants de la cité et que ceux des environs payaient trois sous par mois. Or, si l'on divise par ce chiffre les recettes encaissées par Bigot, on est fondé à conclure qu'il y avait au maximum vingt élèves du dehors.

(3) Isabel Rozel, en vertu d'une procuration reçue par Claude Petit, notaire à Lyon, le 10 décembre 1550, vend propriété à noble Nicolas Ferrand, receveur particulier du diocèse (E, 349, f° 147). Claude Baduel passa à Genève quelques jours avant le 24 août 1551.

(4) Cette assertion repose sur un long acte. (Jean Ménard, 20 octobre 1556, f° 579). D'après ce document, Jean Baduel, marchand de Nimes, se prévalant d'une transaction (E 285, f° 269) s'empara au départ de son frère de tous ses biens meubles et immeubles, tandis que le procureur du roi, fort de l'édit et de la confiscation prononcée, en réclamait la possession avec restitution des fruits et la moitié des biens advenus par le décès d'Antonin Baduel père de Claude et de Jean. Ce dernier, pour jus-

Quant aux élèves de l'Université, s'il n'en a été rien dit, c'est qu'ils prêtent plus au blâme qu'à la louange et ont de médiocres titres à l'estime de la postérité. Je ne sais s'ils aiment davantage l'étude que la génération présente, s'ils se passionnent pour Virgile et Cicéron, mais il est certain qu'ils ne sont pas tous des modèles de sagesse et que leur conduite se ressent de l'époque troublée au milieu de laquelle ils vivent. Qu'ils jouent à la paume et se livrent à la danse, passe encore, mais on ne saurait se montrer aussi indulgent pour leur tenue débraillée, pour le port d'armes qu'on est maintes fois obligé de leur interdire. Avec cela, ils sont d'une turbulence excessive et très portés à se quereller entre eux. Ils profitent des ténèbres de la nuit pour faire du tapage, briser portes et fenêtres et commettre des actes qui ne sont nullement à leur gloire. Enfin s'ils prennent partie pour leurs maîtres, s'ils sont baduellistes ou bigotiens, ce n'est pas qu'ils prisent fort leurs talents si opposés, mais c'est qu'ils saisissent tous les prétextes de faire du bruit.

Dr PUECH.

tifier sa conduite, produisait la transaction de 1545 par laquelle Claude reconnaissait lui devoir cinq cents livres et soutenait, ce qui était exact, que son frère n'avait d'autres biens que ceux qui lui venaient de son père. Par saite des aliénations qui avaient eu lieu, cette moitié était notablement réduite et ce qui restait était loin d'équivaloir ce qui était dû.

Après discussion, il est décidé que le marchand devra se contenter de quatre cents livres qui seront prises des premiers deniers provenant de la vente judiciaire et que le surplus sera compensé par les fruits qu'il a touchés durant cinq années.

LETTRES INTIMES DE MONSEIGNEUR COHON

ÉVÊQUE DE NIMES

(suite et fin)

25

A Pezenas, le 29e de decembre 1663.

Je ne vous parle plus de voir M. le Chancelier ny de solliciter un arrest que casse celuy de vos chanoines, car cest perdre mon temps, et je me moque de moy mesme quand j'attens quelque assistance de vos soins, qui se reduisent tous à des occupations inutiles. Je prie Dieu que je sois trompé au prognostic que je fais de vostre personne et de vostre fortune. Les fondemens en sont fort beaux, il faudra voir ce que vous bastirez dessus.

Mademoiselle Patriau scest aussi moquée de moy, et ne le fera plus ; elle a pris de largent de Mr Le Vieux pour mon arrest et pour celuy de Blondeau. A present elle se couvre de Mr Louvet qui a negligé mes affaires, et je le croy assez. Mais il y a d'autres advocats auxquels l'on peut avoir recours, quand celuy la ne fais pas devoir. Je vous ordonne d'employer le Sr de Lesfargues, que Mlle Patriau vous fera cognoistre. Il est intelligent, actif, et fort aimé de Monseigneur le Chancelier. Desormais donc il le faut employer en toutes nos affaires. Et si vous ne vous yattachez, n'attendez jamais ny amitié ny estime de moy. Puis qu'estant à Paris vous vous laissez destruire sans deffenses par des coquins de chanoines que je tiens au filet depuis seize ans entiers, que peut-on espérer de vous.

Je vous envoye un exploit qui vous sera baillé par Mlle Patriau, avec une copie de mes lettres d'evocation et les autres actes necessaires pour faire assigner un

moine nommé Froment, qui a obtenu en Cour de Rome la prévoste de Saint Ligaire. Envoyez le tout à Mr Gerbier, avec le billet que je luy escris, et que cela ue soit pas abandonné ni negligé comme le reste. Ecrivez lui pour le solliciter de faire promptement r'envoyer ceste affaire à Dijon, ou l'assignation sera donnée à six sepmaines. Apres cela, je mesneray ce beau devolutaire comme il faut. Diligence surtout, et lorsque le sr Gerbier vous aura r'envoyé tous vos actes avec l'exploit d'assignation donné au moine, Mlle Patriau vous dira l'adresse du procureur que j'ay à Dijon, pour luy envoyer lad. assignation et l'exploit de celle que le moine m'a fait donner au Chastelet. Rendez-vous compte exactement de ceste affaire.

Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage. L'on m'a donné advis que vous continuez dans la belle humeur de vous piquer de générosité en prestant de l'argent et en le donnant mesme. La libéralité, qui est une vertu pour ceux qui sont plainement establis, est une aveugle extravagance pour ceux qui naissent, et qui commencent leur fortune. L'E. DE NISMES.

La presente recüe, allez vous mesme porter la lettre que j'escris à Mr de La Chambre, et qu'il vous presente à Monseigneur le Chancelier, auquel vous representerez, en luy donnant aussi ma lettre, la surprise des arrests du Conseil qui me privent entierement de l'effect de mon evocation.

J'escris sur le mesme suiet à Mr Poncet, qui doit estre mon rapporteur et [faire] casser par un arrest solennel ceux que l'on a escroquez contre moy. Le P. de Saint Bonnet a desiré que je luy escrivisse de l'affaire du Petit-Temple par la mesme despesche. Allez le voir sans retardement et vous joignez à luy, quand il ira porter ma lettre aud. sr Poncet.

Pour Monsieur COHON, doyen du Folgoët.

26

A Nismes, le 14e de febvrier 1664.

Je ne sçay d'ou peut venir le retardement de mes lettres ny par quelle voye elles se peuvent esgarer ; mais je sçay bien que je vous escris fort souvent sans recevoir responce.

J'attens avec impatience vostre resignation en faveur de Novy, avec une commission du Chastelet pour y lier soubs vostre nom, le procès du prieuré de Claret (1). Il faut joindre a cela une procuration pour en prendre possession, et pour faire assigner aud. Chastelet tous ceux qui s'opposent à notre jouissance, et qui prétendent quelque droit au benefice.

Je ne suis pas encores assez affermi pour faire un long voyage. C'est ce qui m'a obligé de n'accepter la deputation aux Estats que pour l'année prochaine, quoy que je me porte tres bien, par la grace de Dieu.

Pressez Corolles d'achever son payement. Mais cependant escrivez avec soing à vostre fermier de Ruffigny pour solliciter ceux de Saint Ligaire d'envoyer leur ferme à Mr Le Vieux, s'ils ne l'ont desia fait. Et que je sçache au vray de quel temps ils l'auront envoyée, parce que Mr Le Vieux ne se haste jamais de m'en donner advis ; ce qui m'incommode souvent.

J'attends aussi ce que me doit le sr de l'Espiniere, qui n'est point en demeure par le compte qu'il m'a envoyé. Mes baisemains à Monsieur et à Madame de la Chambre, auxquels je donneray de mes nouvelles au plustost, ne le pouvant point auiourd'hui, parce que j'attens ce soir Monseigneur le Prince de Conty, qui me fait, à son ordinaire, l'honneur de prendre ma maison en s'en retournant à la Cour. L'E. de Nismes.

(1) Chef-lieu de canton du département de l'Hérault.

Envoyez soigneusement les deux lettres que je vous adresse.

Pour mon nepveu : l'Abbé Cohon.

27

A Nismes, le 27e de juin [1664 ?]

Faites tenir soigneusement les deux lettres que je vous adresse, et écrivez à Dol que j'ay donné mes ordres pour poursuivre en justice le fermier du Tronchet (1), qui se moque de moy. Mandez encores que je suis persuadé qu'il est d'intelligence avec mon bon nepveu du Morier, et sa femme pour retarder ses paiements, dans la créance qu'ils ont d'en faire pillage par ma mort. Mais je vivray plus qu'eux, et leur feray souffrir le juste chastiment de leur ingratitude. L'E. de Nismes.

Pour Monsieur Cohon, doyen du Folgoët.

28

J'avois crû de vostre voyage ce qui en est arrivé, qu'il seroit long et inutile ; que vous feriez seiour volontiers en tous les lieux qui vous pourroient servir de pretexte pour differer vostre retour, et qu'enfin demeurant touiours vous mesme, l'amour des livres et le desir de la gloire ne vous donneroient jamais d'impatience de vous rendre à Paris. Vous y soyez le bien venu pour continuer d'y perdre vostre temps et de m'accabler de chagrin.

Envoyez moi mes deux ballots de linge, et recourez à Mr Le Vieux pour en faire une adresse à Lyon qui soit bien asseurée : Il sera bon de les adresser à Mr Got banquier, qui me cognoit et qui est mon amy.

Vostre frere achevera sa rethorique dans le 15e de sep-

(1) Arrondissement de Mamers (Sarthe). Cohon possédait cette abbaye depuis 1654.

tembre, apres quoy je vous l'envoyerez, ou mesmes avant ce temps là, si j'en trouve l'occasion, affin que desormais il soit eslevé soubs vos yeux, et que vos soins le facent sage et bien réglé.

J'ay reçeu le billet de 400 l. que vous m'avez envoyé

L'E. DE NISMES.

[Nimes, 5 juillet 1664 (1).]

Pour Monsieur l'Abbé COHON.

29

A Nismes, le 12e de novembre 1664.

Mon nepveu. Vostre indisposition, à laquelle j'ay compati, n'excuse pas vostre silence. L'on peut escrire d'une main estrangère, et vous le deviez faire pour ne nous pas laisser dans l'ignorance de vos maux ny dans celle de vos voyages. Maintenant vous craignez, par un phantome de scrupule, que l'effort d'une lettre vous soit un crime devant Dieu, lequel, sçachant ce que vous m'estes et ce que je vous suis, ne vous reprochera jamais ce que vous ferez à mon esgard, par gratitude et par devoir. Craignez plustost que vous ayez à lui respondre de beaucoup d'autres choses qui regardent vostre conduite et vostre propre bien, auquel sa gloire est attachée. Demandez-luy, avec un nouveau corps, un cœur et une âme nouvelle pour la reparation de tant d'années perdues. Je croys que, dans l'aage où vous estes, apres 28 ans passez, il vous sera bien difficile d'entrer avec chaleur dans les routes de la science; et je ne conçoy pas à quand vous attendez de vous lier au sacerdoce, ayant un benefice dont le titre vous y engage indispensablement.

L'E. DE NISMES.

Le Sr de la Courvazerie vous doit parler de ma pension. Donnez-y un tel ordre que j'en sois satisfait.

A Monsieur, Monsieur COHON, doyen du Folgoët, à Paris.

(1) Cette date est au dos, de la main du neveu.

30

A Bésiers, le 6e de l'an 1665.

Quand je vous ay permis de traicter du benefice que je vous ay donné, ça esté dans la creance de suivre vostre desir et vostre inclination. Si vous en avez quelque autre, je vous laisse sur vostre foy, et vous pouvez vous satisfaire. Vous ne me parlez que d'infirmités et de foiblesse, et pourtant il est vray, que la fièvre que vous combattez est la première maladie qui vous soit arrivée depuis vostre naissance. Vous seriez bien empesché de dire clairement ce que vous voulez. Je croy que vostre principal souhait est d'eviter le travail de l'estude, pour lequel vous avez une aversion et repugnance naturelle. En ce cas, le Folgoët, où vous devez residence indispensable, sera un lieu propre pour vous. La devotion y est dans un degré supreme, le benefice est de grand revenu ; vous y vivrez commodement et grassement, et vous en sçavez assez pour esblouir les bas Bretons. Mais vous trouvez que ce climat est froid et pluvieux, que Paris mesme est d'une temperature contraire à vostre santé, si bien que vous attendez une révélation du ciel pour vous determiner à un seiour qui vous soit convenable. Pouvez-vous m'escrire plus ridiculement, et me croyez-vous assez stupide pour ne pas concevoir le sens mysterieux de ces incertitudes et ambiguitéz.

Après cela, vous paroissez chancelant et flottant sur la permutation du Folgoët avec la Prevosté de Nismes, mais desireux pourtant de tenter l'air du Languedoc pour r'establir vostre santé, dans la creance que vous avez aux miracles, que le soleil opère en ce païs. A cela, vous adioustez une consideration qui vous tient en balance : c'est le calcul du revenu de nostre prevosté, et par vostre compte, vous reduisez vostre fortune à onze cens livres de rente. En quoy vous errez bien grossierement; car la pre-

vosté de mon Eglise vault 5.600 livres. Les charges sont 400 livres de decimes, et 240 livres pour le prestre qui fait le service divin. Reste donc 5.000 livres quictes. Quand bien j'y prendrois 3.000 livres, ce que je n'ay pas resolu, n'auriez-vous pas 2.000 livres de quictes, et autant sur le Folgoët, et vostre prieuré avec vos pensions adioustées à cela vous feroient 5.000 livres de bonnes rentes auprès de ma personne, ce qui surpasse de beaucoup vostre ambition et le courage qui me paraît en vous. Pour conclure et n'y revenir plus, si l'on vous baille la prevosté pour vostre Doyenné, vostre traité se doit faire sur ce plan : que ma pension de 2.000 livres créée sur le Doyenné sera assise sur la Prevosté, et que vous en aurez une semblable sur vostre benefice, au lieu de celle que j'y ay. Après quoy, l'eschange sera net; et si l'on pretend autre chose, il faut renoncer pour jamais à la proposition.

L'E. DE NISMES.

Messieurs de Suze font les fins et le sont plus que vous. Le s[r] Cassagnes les servira, s'il peult, à vostre desadvantage. Tenez vous donc clos et couvert, sans dire autre chose, sinon que j'ay consenti au traité, mais qu'il faut le faire avec moy, vostre intention estant de m'en rendre le maistre. Cependant M[r] Denijan pourra escouter leurs propositions, sans rien conclure, et sans les rechercher. Car desia le premier pas qu'il a fait en allant voir Cassagnes sera tiré à consequence.

A Monsieur, Monsieur l'abbé COHON, à Paris.

31

A Bésiers, le 17e de l'an 1665.

Je ne suis pas fort obligé de me justifier envers vous. Mais l'interest de la verité seule me fait vous asseurer que je n'eus jamais la pensée de vous accuser de desbauche ny de vous soubçonner d'aucun desreglement. Cela

soit dit pour ny plus revenir, et pour vous destromper de vos donneurs d'advis qui vous mandent des fables. Je vous croy sage et sans reproche quant aux mœurs, mais lasche et insensible pour l'amour de la gloire. Vous me faites souvenir de l'obligation que vous avez d'acquerir la pretrise, dès lors que vous serez en estat de le faire par vostre guerison. Je vous la desire parfaite, avec les sentiments d'un courage nay à l'honneur. Vous ne me mandez rien des propositions du s[r] Cassagnes. Soyez froid, taciturne, et en apparence esloigné de la pensée d'aucun eschange. Vous avez mes ordres là dessus, qui vous doivent regler pour n'estre pas la dupe des gens de Languedoc. L'E. DE NISMES.

Pour Monsieur l'abbé COHON.

32

A Nismes, le 4e de février 1665.

Vostre lettre sans doute a esté conceüe dans un grand embarras, puisque vous n'avez pas seulement eu le souvenir de la dater. Vous n'y parlez que de la prevosté de Nismes, et vous ne pensez pas que pour l'avenir, il faut affranchir de procès le Doyenné du Folgoët, pour la deffense duquel vous n'envoyez ny memoires, ny titres à Dijon, quoy que vous les ayez tous, et que ceste cause ne se puisse perdre que par vous seul. Pouvez-vous excuser ceste stupidité et ceste negligence. Vous escrivez tousiours comme un malade langoureux, et vous avez ce malheur que je ne croy rien de ce piteux estat que vous taschez de me persuader pour couvrir vostre lasche paresse. Si le Folgoët perit entre vos mains, après que je l'ay conservé dix-sept ans entier et sans atteinte, vostre fortune est achevée et la source de mes bienfaits sera tarie pour vous. Cependant vous voilà impenétrable et insensible à la crainte de vostre cheute. Dieu vous benisse et vous con-

serve dans vostre lethargie. Il a voulu que vous fussiez mon supplice et ma croix. Je luy demande des forces par sa grâce pour porter avec patience la pesanteur de ce fardeau. L'E. DE NISMES.

Courvazerie me mande que vous avez convenu avec Mr de La Motte-le-Vayer (1) de luy bailler 500 livres pour le temps que Mr son fils a vescu par dessus la dernière annee de sa pension. Vous faites tout de vostre foible teste et sans me consulter. Vous n'avez pas eu mesme le jugement de me mander si les mille escuz sont payez, comme si ce n'estoit pas mon affaire! Envoyez-moi ma quittance sans retardement, et comptez, depuis le 23e de juillet, combien de jours precisemeut ont coulé jusques à celuy de la mort de Mr de La Motte le fils.

L'on vous adressera de Nyort une lettre de change pour Mr Charles Le Roy, banquier, demeurant en la rue des Cinq-Diamants. Portez la luy et la rendez, ou faites rendre en propre main.

Pour Monsr COHON, doyen du Folgoët, à Paris.

33

A Nismes, le 18e de mars 1665.

Je vous envoye une lettre que vous ferez rendre en propre main à M. de Manevillette, et prendrez soing de celle de Courvazerie, de peur qu'elle s'esgare.

Vostre procès du Folgoët demande une partie presente, intelligente et fort active. Si vous le perdez par négligence, vous en souffrirez plus que moy. Mes lettres d'Estat le suspendront jusqu'à la fin du mois de may, apres laquelle l'on vous fera la guerre sans mercy. Pensez y de

(1) Est-ce François de La Mothe-le-Vayer, substitut du Procureur général du Parlement de Paris, né en 1588, mort en 1672 ? ou bien François de La Mothe-le-Vayer-de-Boutigny, maître des requêtes au Conseil d'État, mort en 1685 ?

bonne heure, et que vostre fievre ne vous face pas perdre vostre bien ainsy que vostre temps. L'E. DE NISMES.

34

Le 25e de mars 1665.

Je vous envoye une lettre que vous rendrez vous mesme à Madame la duchesse d'Aiguillon, et en l'asseurant de mes services vous luy offrirez les vostres.

Je me dispose à partir pour Paris dans trois sepmaines au plus tard. J'aurois du desplaisir si je vous y trouvais encores obsédé de vos fievres; mais je suis persuadé que le bel et bon air de l'Université vous en delivrera, quand vous y aurez repris un logement commode pour vous et pour votre cadet que je mène avec moy, affin que desormais vous ayez les yeux ouverts sur sa conduite, et sur le cours de ses estudes. Il a de bons et mauvais intervalles, mais il est nay pour les sciences et a beaucoup d'esprit. Quand il aura vostre aage, je croy qu'il fera parler de luy dans le barreau ou dans la chaire. C'est ce que je ne verray pas, et ce que je désire pourtant avec une ardeur extreme. L'E. DE NIEMES.

Mandez-moi sincerement et veritablement si je puis me loger commodement chez Mr Patriau, et les pieces qui composent l'appartement qu'il me destine. J'auroy fort peu de monde, ayant fait le proiet do laisser icy la pluspart de mes officiers.

Pour Monsieur l'abbé COHON.

35

Je ne vois dans vos lettres que des impertinences et tousiours des proiets d'establissements contraires à celuy que je vous ay donné au dessus de vostre merite. Si le doyenné du Folgoët vous semble indigne de vous, et ne

veus satisfait pas, rendez le moy, et vous contentez d'avoir sans cela mille escus de rente, qui surpassent de la moitié les premiers fondemens de ma fortune dans l'Église. Suis-je pas bien à plaindre d'avoir assis mes bienfaits et mes graces sur un sujet qui n'a ny force ny courage pour en tirer aucun relief. Je voudrais bien savoir à quoy vous appliquez vos revenus presentement, lorsqu'abandonnant l'estude et les exercices de vostre profession vous vous cantonnez dans une auberge, pour vous oster du jour et de la veüe du monde. Vostre miserable Pere, qui ne subsiste que du bien qu'il a reçu de moy, m'escrit le traitement barbare et criminel que vous lui donnez, le laissant sans secours. En cet estat d'ingra titude, lasche et dénaturé comme vous estes, attendez vous que Dieu vous benisse jamais. Je vous envoye sa lettre, qui vous fera voir les titres glorieux et les éloges qu'il vous donne.

Je reviens tousiours à sçavoir de vous si vostre dessein est de vous marier ou de vous faire prestre; car, si en ce point, vous ne faites vostre devoir, je sçay le mien et le feray ; les apparences de vostre piété sont hypocrites et masquées. Avez-vous bien l'audace de mespriser pour ce regard mes conseils et mes ordres, possédant un bénéfice sacerdotal d'obligation indispensable et qui requiert residence actuelle.

Je seray à Paris avant le 15[e] de may, s'il plaist à Dieu me maintenir dans la santé dont je jouis par sa miséricorde. Et lors peut estre vous me ferez l'honneur de mieux regler vostre conduite et de me reveler vos pensées. Que je vous trouve au moins logé en ecclésiastique et avec bienséance. Vostre cadet, qui promet des merveilles à moins qu'il ne se détraque, vous sera un esguillon de gloire, quand vous verrez le progrès qu'il a fait en l'aage de quinze ans.

Je vous adresse une despeche pour Nyort que vous ferez tenir. L'E. DE NISMES.

A Nismes, le 1er d'avril 1665.

Vostre Pere, en l'estat où il est, vous couvrira d'opprobre si vous manquez à l'assister. Il n'a rien au moins que la jouissance de la Salvert, que je luy donne de bon cœur, et vous, enfant ingrat, qui sçavez ses souffrances, ses infirmités, n'en serez point touché pour le secourir, selon vostre desir et vostre obligation. Craignez l'indignation de Dieu et les chastimens de sa justice. Vos maladies et les mauvais succès qui vous arrivent en foule pour avilir vostre personne, sont des semonces du ciel qui vous menacent d'une honteuse chute, si vous ne l'évitez en rentrant dans vous mesme. L'on me mande de Paris que vous estes sordidement avare et tousiours espuisé. Je devine sans peine le principe de ce desordre, qui ne vient pas des presens que vous faites en ce païs, d'où vous tenez vostre fortune, mais d'un usage moins innocent et moins honneste.

Pour Monsieur l'abbé COHON.

36

A Nismes, le 12e d'avril 1665.

Il suffira que, dans le mois de may, vous vous rendiez à Dijon. Et vous pouvez attendre, pour partir, que je sois arrivé à Paris. Vostre derniere lettre me promet que vous serez hors de vostre grenier, logé avec decence en ecclesiastique, mais je n'y trouve pas un mot de vostre promotion aux ordres sacrez, dont le retardement doit vous donner une horreur de vous même et un effroyable scrupule, possédant uue benefice sacerdotal qualifié, sans vous mestre en estat d'en faire les fonctions. S'il n'estoit pas de la collation de la reine-mere du Roy, vous auriez bientost un devolutaire sous les bras, mais vous ne devez

pas vous prevaloir de ce rempart, puisqu'il n'asseure pas vostre conscience. Et je vous asseure qu'estant à la Cour, je remedieray à ce desordre, qui me paroist fort éloigné de la piété délicate que vous nous avez mise en monstre sortant de l'eschole des missionnaires. Vous deshonorez fort l'éducation que vous avez reciie dans ce saint lieu, puisqu'elle n'a fait en vous qu'une faulse transfiguration, qui a trompé nos yeux. Tout (*sic*) vostre estude s'est appliqué à escroquer du bien dont vous faites mauvais usage. Craignez les chastimens de Dieu, qui vous abbaisseront, si vous continuez à vous moquer de luy, sous les spécieuses apparences d'une dévotion qui n'a rien de solide.

L'E. de Nismes.

Il me semble qu'avec la lettre de Madame la duchesse d'Aiguillon, je vous en adressay d'autres dont vous ne me faites aucune mention,

Monsieur, Monsieur Cohon, doyen du Folgoët, à Paris.

37

J'approuve três agréablement vostre voyage du Folgoët, et je seray vostre second pour humilier le sacristain, s'il se révolte contre vous, et s'il prétend vous donner de la peine.

Faites y du seiour, et vous y verrez l'establissement de vostre autorité et de vostre creance. Tous vos chanoines voudront vostre amitié, vous voyant vivre d'une vie exemplaire, et je suis persuadé que par votre presence vous esteindrez tous nos proces.

Vous prendrez cognoissance de vostre bien, et si vous faites vostre recepte vous même une année seulement, vous verrez que, vostre table défrayée, vous aurez plus de quitte que Corolles ne vous en donne.

Pendant vostre seiour, taschez de me trouver un beau jeune cheval pour trainer ma cariole. Il ne faut pas qu'il soit entier ny de croupe estroiste et cornue (*sic*). Dieu vous

bénisse et vous conduise. Je loue votre dessein. Dites neuf messes de la très sainte Vierge pour ma santification et ma conservation. L'E. DE NISMES.

A Bésiers, le 15e de l'an 1666.

Pour mon nepveu: l'abbe COHON.

38

A Nismes, le 2e de juin 1666.

Mon nepveu. Ne doutez pas que je n'aye extrême joye de vous sçavoir dans le lieu ou vous estes satisfaisant à vos obligations et priant Dieu pour moy. Ne croyez pas aussi que vostre esloignement vous affaiblisse dans mon cœur, et que par une longue absence je perde le souvenir et les occasions de travailler pour vos accroissemens. Tout le bien que vous faites servira de semence à vostre eslevation, et en vous appliquant au service de Dieu et de sa sainte Mere, l'un et l'autre espanehera sur vous les benedictions du ciel et de la terre par des voyes imprévues et qui vous surprendront.

Nous avions crû la paix entre la France et l'Angleterre; mais, depuis quelques jours, l'on ne parle que de rupture et de guerre infaillible. Vostre frère fait des merveilles et j'en reçois une entière satisfaction. S'il ne relasche point de la ferveur de son travail, et de l'intégrité de ses mœurs, nous le verrons un jour dans un degré singulier de science et de vertu.

Ma santé est parfaite, quoy que tous les trois mois les aspirans de la Cour me tuent sans me toucher et m'enterrent tout vif par leurs faulces gazettes. Dieu, mon conservateur et mon souverain médecin, les fait mentir par sa miséricorde et par l'intercession de sa Mere adorable.

Ne manquez pas de visiter soigneusement Mgr de Léon (1), lequel, estant mon amy très intime, vous

(1) François Visdelon, évêque de Léon depuis 1665; mort le 18 mai 1668.

favorisera et appuyera en tous rencontres. Assurez-le de mes services et de mes respects immuables.

Mes baise mains à M. Corolles et croyez moy tousiours Vostre meilleur oncle et amy. L'E. DE NISMES.

Il a vaqué icy, dans la paroisse de St-Bonnet (1) de mon diocèse, une chapelle de peu de valeur, que je vous ay conférée ; et les consuls du lieu prétendans en estre patrons m'en ont donné la présentation en vostre faveur ; tellement qu'il faut en diligence envoyer procuration en blanc pour en prendre possession, pour la bailler à ferme, et en recevoir les rentes et en bailler quittance, que vous promettez ratifier et avoir agréable. A quoy le notaire adioustera qu'en cas que vostre procureur juge qu'il vous soit plus avantageux d'en faire cultiver les domaines, il le pourra faire et en percevoir les fruicts sur lesquels il acquittera le service divin et les décimes de la chapelle.

Le revenu en consiste tout en huile, et je vous en ay pourveu, croyant bien qu'avec plaisir vous en donnerez les fruits à vos cousines pour leur communauté, laquelle, par ce petit secours, aura sa provision d'huile tous les ans (2).

39

Mon nepveu. Vous serez tousiours vous mesme, c'est à dire lasche et sans cœur. Vous vous apellez mon martir ; parce que vous trouvez quelque contradiction à vaincre dans le lieu où vous estes. Hé, bon Dieu, quand commencerez vous à sortir de l'enfance, et à m'escrire en homme raisonnable. Je ne voy de vos lettres que quand une mouche vous parait un lyon, et vous transit de peur. Le procureur du Roy de Lesneven est-il de condition à vous des-

(1) Canton de Remoulins (Gard).

(2) Tout ce qui suit la signature est sur une feuille détachée annexée à la lettre.

truire ny à se mesurer avec vous, si vous le mesprisez, le regardant comme un officier de village. Dès lors qu'il a osé vous attaquer, après l'avoir recusé comme suspect et interessé en la cause de son fils, n'avez-vous pas deub avoir recours au Parlement, et luy lier les mains. Peut-on se plaindre et vous faire un procès, quand vous demandez la residence à vos chanoines ? Et dans une cause de cette nature, qui est pleine de justice, que craignez-vous ? Allez à Rennes, et n'en sortez point que vous n'ayez un arrest triomphant, qui ne vous peut manquer. Là vous conserverez vos imposts et billots, tant de fois assaillis et tousiours maintenus. Là vous donnerez la chasse pour jamais à ces braves Moines qui ont eu l'insolence de vous dégrader en vostre propre Eglise. Mais, pour parvenir à cet estat de paix et de tranquillité, il faut entrer en guerre hardiment, et si le Parlement ne vous traite pas comme il doit, ayez recours au Conseil, par vostre cousin Louvet, qui vous ouvrira les moyens d'y attirer vostre cause.

Si Dieu me conserve la vie et la santé, je seray à Paris au mois d'avril prochain, ne le pouvant plus tost par l'obligation indispensable où je me trouve d'obeir aux ordres du Roy, qui me commande d'assister à nos Estats pour son service.

Tous les assauts que l'on vous donne sont des effets de vostre pusillanimité, qui ne paroist que trop. Les Bretons, qui sont hardis et temeraires, vous voyant fluet, timide et sans courage, ne craignent pas de vous fascher ny de vous attaquer, pour vous faire naistre la lassitude et le dégoût de vostre benefice. Mais soyez vigoureux à leur montrer les dents, vous les desarmerez, et les mettrez dessous vos pieds. Si vous ne sentez pas en vous cette fermeté, prenez la resolution de vous cacher dans un couvent, n'estant pas propre à vivre dans le monde, ny à paroistre au jour. Vous avez un cadet qui prendra vostre place et qui sçaura s'y

maintenir. J'ai tousiours crû que la bassesse de vostre âme seroit ma croix et mon supplice en mes derniers jours ; et c'est à moy, de par Nostre-Seigneur, de me nommer vostre martir, n'ayant en ma vieillesse ny amertumes, ny desplaisirs plus grands que ceux que je ressens de voir en vous mon nom et mon sang avili. En l'aage de trente ans, devez-vous pas cognoistre de quoy vous estes capable. Abandonnez-vous pour jamais à une vie obscure et à l'oisiveté, puisque vostre genie veut cet estat et cette fin. Ou bien forcez vostre âme et vostre cœur à prendre un meilleur pli, pour acquerir de la gloire par le travail, en suivant les traces et l'exemple de vostre bienfaicteur.

Toute vostre longue lettre ne dit pas un mot de ma pension, et nous voilà dans peu de jours à la St-Michel. Donnez-y ordre sans remise ; et pour vostre commodité, mandez à Pison que, tous les ans, il me face touschér celle qui est deüe sur la prevosté.

J'ay esté forcé aussi d'envoyer au s[r] Cramoisy un mandement de ce que vous luy devez depuis six ou sept ans. Que faites-vous de vostre bien ? Vous n'avez qu'un valet, vous estes en pension, et à tres grand marché. Si vous n'avez des reserves notables, vous ne meritez pas la condition ny la fortune d'un curé.

Vous devriez avoir auprès de vous un Ecclesiastique honneste homme, et sçavant, pour estudier avec luy, intelligent dans les affaires pour vous en oster le chagrin et les solliciter pour vous. Demeurant partout en pension, cela sera de mediocre despense, et il vous faut eviter les auberges, ou vous faites le magnifique en prestant vostre argent. Vous entendez bien le reproche. Je desirerois fort voir un estat de vostre despense par an ; car je n'ay pas bonne opinion de vostre economie ny de vostre conduite. Vous ne pensez pas mesme à faire expedier à Rome la signature de vostre pension sur la prevosté, sans quoy, elle n'est pas canonique ny asseurée.

Profitez de tous mes advis et de toutes mes plaintes, l'aigreur desquelles est un effect de l'amitié que j'ay pour vous.

Mes baise-mains à M[r] Corolles. Je ne doubte pas qu'il ne vous serve avec fidelité vers tous et contre tous.

L'E., DE NISMES.

Au chasteau de Garons, le 5e de septembre 1666.

(*A suivre*)

LES ANGES ROSES

(suite)

V

Le lendemain, dans la matinée, le comte Kourieff arrivait à la villa des Roses.

La comtesse et Sophia, qui aimait beaucoup son beau-frère, averties par télégramme, étaient allées le recevoir à la gare, et après l'avoir embrassé de tout cœur et à plusieurs reprises, l'avaient conduit, triomphantes, dans leur habitation de la presqu'île de la Croisette.

Le déjeuner fut très gai.

On avait demandé au cuisinier, pour fêter le nouveau venu, toutes les bonnes choses dont il était gourmand.

— Nous aurons aussi à vous présenter des amis de fraîche date, dit bientôt Sophia.

— Vous avez dejà fait des amis ? demanda M. Kourieff.

— Et d'excellents, je vous l'assure, Pierre.

— Puis-je savoir leur nom ?

— Certainement. C'est d'abord madame la comtesse de Kernoët et puis son fils, monsieur André, qui est fort aimable ;... il a presque autant de qualités que vous, n'est-ce pas Doxia ?

— Qui sait, répondit la comtesse en souriant, si vous dites bien toute votre pensée ? Ne seriez-vous pas disposée à faire pencher la balance en faveur de monsieur André ?

— Non, non, Doxia ; encore ma sympathie ne va pas jusque là.

— Mon Dieu! cela pourrait venir bientôt, ajouta la comtesse. Cela commence généralement ainsi.

— Vous allez trop loin certainement, ma grande sœur. Mais enfin, répondez-moi bien franchement devant Monsieur mon beau-frère, votre seigneur et maitre : si j'étais décidée bien sérieusement à... comment dirai-je ça ?... à m'appeler Madame de Kernoët... Un joli nom, n'est-ce pas, Pierre ?

— Un nom à rallier les jeunes filles les plus rebelles.

— Vous me plaisantez maintenant ? j'aurais une extrême tentation de ne plus dire un mot, Monsieur, pour vous punir.

— Je vous en prie, Sophia; le châtiment serait trop disproportionné à ma légère peccadille.

— Bon! je vous absous, parce que j'ai grande envie de parler; sans cela... Hé bien! ma chère Doxia, si un beau jour je venais vous dire : J'ai bien réfléchi, j'ai pesé toute chose dans ma petite cervelle, et puisqu'il est absolument nécessaire qu'une jeune fille, un jour ou l'autre, réponde *oui* à la demande d'un monsieur plus ou moins vilain, j'ai arrêté mon choix sur monsieur André, voyons! soyez bien franche, trouveriez vous que j'ai mal fait ?

— Assurément non, ma chère enfant, répondit la comtesse. Monsieur de Kernoët est un des hommes à qui je confierais le plus volontiers votre bonheur. Il ne m'a laissé que des impressions favorables. Mais avant de vous décider à faire jouer, dans votre vie, au comte André, le rôle du vilain monsieur obligatoire, pour me servir de l'expression méchante qui ne rend nullement votre pensée, je vous prierais d'attendre encore, d'examiner plus à fond votre cœur avant de vous prononcer ; enfin, comme, si vous avez grande confiance en moi, j'ai en mon mari une confiance bien justifiée, je chargerais Pierre de prendre sur celui que vous feriez entrer dans notre famille ces renseignements qu'un homme seul peut se procurer.

— Vous ne languirez pas, ma chère Sophia, s'empressa d'ajouter, en riant, le comte Kourieff ; je vous demande un quart d'heure au plus. J'achève de déjeuner et je me mets en campagne.

— Voulez-vous bien finir, vilain Monsieur de ma sœur ! Qui vous a autorisé à me croire si pressée ?... D'ailleurs, nous en avons pris, s'il vous plaît, des renseignements.

— Ah ! déjà, dit le comte ; il m'est permis, d'après cela, de penser que vous n'avez pas envie de remettre vos projets aux calendes grecques.

— Pierre, reprit la petite princesse, grave comme un bébé qui ne veut pas manger sa soupe, je ne vous dirai plus rien, puisque vous vous moquez toujours de moi.

— Diantre ! faisons vite la paix, Sophia. Parlez !... je suis tout oreilles. Voyons ! ces renseignements... ils étaient excellents ?

— Parfaits ! s'écria la princesse redevenue souriante, c'est bien vrai cela, Doxia ?

— C'est vrai, répondit la comtesse, mais il est une question importante que vous me paraissez beaucoup négliger.

— Laquelle ?

— Avant de voir si monsieur de Kernoët vous plaît tout à fait, il ne serait pas inutile de savoir si ses sentiments répondent aux vôtres.

— Vous avez raison, Doxia.

Et Sophia cessa de parler, tandis que sur son front se dessinait un petit sillon d'inquiétude.

Ce jour là, à quatre heures de l'après-midi, après avoir fait une savante toilette, le vicomte de Terrebrune se fit porter à la villa aux Roses.

Ces dames, accompagnées du comte Kourieff, venaient de sortir.

Le vicomte s'informa si l'accident survenu à la princesse n'avait pas eu de suite, remit sa carte, et, après

avoir renvoyé la voiture qui l'avait porté, se mit en devoir de regagner à pied le cercle nautique, son séjour habituel.

Le récit au plus haut point fantaisiste que nous l'avons entendu faire, la veille, au milieu d'auditeurs faciles à l'admiration, n'avait pas été perdu pour la postérité.

Parmi les oreilles ouvertes à la narration héroïque se trouvaient en effet celles d'un tout jeune homme reporter de la feuille élégante locale, le *Moniteur hivernal.*

Ce, tout jeune homme là se complaisait à son rôle, qui lui conférait une importance notoire, comme le poisson se plaît dans l'onde natale. Il avait pour sa profession un tel amour que, à court de nouvelles, il en eût inventé pour fournir de la pâture aux bavardages des oisifs, ses lecteurs.

Il recueillit donc avec joie, avec respect, avec componction, les paroles du vicomte, les grava fidèlement dans sa mémoire, et, pour fêter l'heureuse chance qui lui offrait pareille pâture, il alluma un cigare plus gros que de raison et le fuma jusqu'au bout. Le petit homme en fut malade à rendre l'âme, ce qui n'empêcha nullement le *Moniteur hivernal*, le lendemain, de célébrer, en première page, la lutte terrible que de Terrebrune avait eu à soutenir contre mylord Goddam en fureur, et les dangers indescriptibles courus par la gracieuse princesse.

A en croire cette feuille, Hercule, avec tous ses travaux de mythologique mémoire, n'était, auprès du héros d'éclosion récente, qu'un pleutre sans cœur.

Elle terminait ainsi son article dithyrambique :

« Tout homme bien né doit s'incliner devant de pareils exploits. En même temps qu'ils attachent au front de leur auteur une auréole éternellement glorieuse, ils sont un honneur pour l'humanité entière.

» Nous sommes fiers d'avoir pu presser la main vaillante du vicomte de Terrebrune, et ici, au nom de tous

ceux qu'une belle action, qu'un grand et noble dévoûment ne sauraient laisser indifférents, nous nous faisons un devoir de le saluer. »

Terrebrune, en lisant le factum du petit homme au gros cigare, était devenu rêveur.

N'allait-il pas dépasser, manquer son but, avec tout ce tapage, et si la vérité, malheureusement, venait à se faire jour, quelle piteuse mine ne ferait-il pas ? Son inspiration n'avait pas été des plus heureuses.

C'était à ces réflexions, menaces d'orage lointain dans son ciel bleu, qu'il livrait son esprit, lorsque, à quelques pas devant lui, il crut reconnaître, à sa démarche, un promeneur dont la vue parut lui produire l'effet le plus désagréable.

— Pas possible ! murmura-t-il, je me trompe... il devait partir hier. Ah ! mais... je serais rudement vexé qu'il fût encore ici. Avec ses allures de grand justicier, d'homme incorruptible, il ne manquerait pas de venir fourrer ses vilaines bottes dans mes plates-bandes. Voyons vite... j'ai hâte de me convaincre de mon erreur.

Et le vicomte, doublant le pas, eut tôt fait de rejoindre le promeneur qui l'intriguait si fort. Celui-ci entendant venir quelqu'un derrière lui, se retourna machinalement, et Terrebrune, qui ne s'était nullement trompé, hélas ! se trouva nez à nez avec le capitaine de Léoville.

— Te voilà, toi ! Ah ! c'est trop fort ! s'écria-t-il ; tu annonces ton départ à son de trompe ;... est-ce que, après deux jours de travail, ta valise ne serait pas encore prête?

— J'ai reçu une lettre qui m'oblige à prolonger mon séjour, répondit le capitaine... Au fait ! ajouta-t-il qu'est-ce que cela peut bien te faire ? Te tarderait-il de me voir déloger ?

— A moi ? Et pourquoi ça ? Comment peux-tu supposer pareille chose ?

— Tout simplement, reprit Léoville, en voyant ton air

mystifié, ta mine ahurie. Aurais-tu quelque méfait à commettre ? Si je te gêne, dis-le, je partirai à l'instant.

— Ah! tu sais, mon bon? tu deviens de plus en plus grincheux.

— Ça te déplaît ?

— Il m'est permis, je suppose, poursuivit le vicomte, de m'étonner de ta présence, puisque tu devais partir hier.

— Hé bien ! je suis encore ici, voilà tout ; je compte même passer un certain temps, ainsi que je te l'ai déjà dit, sur ce rivage qui s'honore de ta présence.

— Ahi! pensa le vicomte, il sait tout!... Tu n'as pas paru au cercle aujourd'hui ? demanda-t-il.

— Non; je m'y rendais de ce pas... pour parcourir les journaux.

— Bon!... il ne sait rien encore, reprit Terrebrune en aparté; attention à la manœuvre. — Ah ! ah ! dit-il à haute voix, tu allais parcourir les journaux ? Quel triste passe-temps que celui-là, mon cher capitaine ! Permets-moi de m'étonner qu'un homme de ta valeur, car, malgré les divergences d'idées qui viennent parfois obscurcir l'azur de notre amitié, j'ai pour toi, tu n'en doutes nullement, la plus haute estime...

— Oui, oui !... je sais, passons... murmura de Léoville.

— Hé bien ! je m'étonne que tu lises les journaux.

— Bah ! autant faire ça qu'autre chose.

— Le journalisme, c'est le mensonge élevé à la hauteur d'une institution, c'est l'art d'égarer les masses au moyen d'habiles sophismes et d'attrayants paradoxes ; c'est la science de rendre noir ce qui est blanc et blanc ce qui est noir...

— Voyons, avoue-le, dit le capitaine en riant, un journaliste a cherché à te supplanter dans les bonnes grâces de quelque riche héritière?

— Le journalisme, poursuivit le vicomte, dédaignant l'interruption, c'est la plaie hideuse, le chancre incurable qui s'est emparé de notre époque, et qui fait de notre dix-neuvième siècle, de notre civilisation tant vantée, une ère de décadence. Léoville, ne lis pas les journaux.

— Ah ! tu m'agaces à la fin.

— Viens ! mon cher capitaine, mon vieux camarade, allons là, dans ce café que nous apercevons sur la gauche et qui a une fort honnête apparence; nous ferons une partie de billard. Le billard est un jeu noble qui offre, en même temps qu'un exercice salutaire au corps, un délassement plein de charmes pour l'esprit... Tu dois être très fort au billard.

— Je n'y entends absolument rien, je t'assure.

— C'est pure modestie de ta part, j'en suis persuadé. Tu es un des maîtres du carambolage, cela ne peut être autrement.

— Je voudrais bien savoir pourquoi, je te prie ?

— Tu me le demandes, mon cher bon ? Mais parce que tu es militaire, que tu vis en garnison... Partout tu as des loisirs, ayant des loisirs tu dois nécessairement les utiliser à cultiver ce jeu si favorable aux digestions heureuses.

— Mais, si tu fais de ma virtuosité une question de loisirs, tu dois m'être à coup sûr incomparablement supérieur.

— Allons ! pour me faire plaisir ! insista le vicomte.

— Si cela doit te faire un aussi grand plaisir, je n'y vois pas de grave inconvénient. A propos, ajouta le capitaine, tu n'es pas allé à la villa des Roses ?

— Si... je n'ai trouvé personne, j'ai déposé ma carte.

— J'ai été plus heureux que toi; j'ai été reçu par la comtesse et sa sœur. Le comte, arrivé ce matin, prenait un moment de repos. Ces dames m'ont prié de leur dire les circonstances de notre intervention dans l'accident de

la princesse. Naturellement j'ai laissé le beau rôle à Kernoët ; je n'ai pas eu pour cela, d'ailleurs, à fausser la vérité : on ne saurait être prodigue d'éloges à son égard. Ma foi ! devrais-je en cela contrarier tes projets, je te confesserai que la princesse a suivi mon récit avec le plus vif intérêt. J'ai même remarqué que son visage, pendant que je parlais de notre ami, prenait l'éclat d'un bouquet de roses, ce qui m'a conduit à penser qu'André pourrait fort bien lui être moins indifférent que nous.

— Tu crois ?

— Oui, et comme elle me plaît beaucoup...

— Bon ! tu vas te mettre sur les rangs toi aussi ?

— Ne crains rien de moi. — Que veux-tu que je fasse d'une femme ? Un militaire ne peut pas se marier ; c'est ma conviction. Comme le prêtre se doit à Dieu, le soldat se doit à la patrie. Cela ne m'empêche pas de trouver la princesse fort aimable et de faire des vœux pour son bonheur, c'est-à-dire de lui souhaiter André de Kernoët pour mari. Comme, d'ailleurs, il est peu probable qu'on me demande mon opinion à ce sujet, cela doit t'être complètement égal.

— Certainement,... à condition que tu me promettes d'observer la neutralité.

— La neutralité armée. Tant que pour arriver à ton but tu n'emploieras que des moyens honnêtes, courtois, tu me verras aussi impassible que la statue d'Henri IV considérant du haut de son piédestal nos petites mêlées politiques, mais si, pour nuire à André, il te prenait fantaisie d'user d'armes déloyales...

— Oh ! tu pourrais penser ?...

— Alors je dirais à la princesse : Mademoiselle, en face de vous se trouvent deux hommes ; l'un s'appelle : honneur, droiture, devoir, affection sincère ; l'autre se nomme : plaisir, avidité, vanité, inconstance ; l'un est la flamme pure qui réchauffe et ne s'éteint pas, l'autre est

le feu de paille qui jette et un éclat fugitif et meurt dans la fumée noire. A vous de choisir.

— Charmant, ton petit discours, mon cher bon ! et flatteur surtout pour ton auditeur résigné, mais tu peux le conserver en portefeuille, car ma parole ! je commence à apercevoir trop d'épines aux rosiers de la presqu'île de la Croisette... je suis tout disposé à retirer ma candidature.

— Et bien tu feras, mon cher. Cette ravissante fillette n'est pas ce qu'il te faut.

Tout en causant, ils s'étaient arrêtés devant la porte du café qu'avait désigné Terrebrune comme un établissement de fort honnête apparence.

Malgré l'assurance qu'il venait d'en donner au capitaine, le vicomte était loin de renoncer à ses visées matrimoniales, pour si peu justifiées qu'elles fussent, mais avant tout il s'agissait pour lui d'endormir le mauvais vouloir de Léoville et d'empêcher le fameux récit, la pathétique prose du *Moniteur hivernal* d'arriver à sa connaissance.

Ah! il n'aurait fait ni une ni deux, l'officier; il aurait sans aucun scrupule tranché la ficelle qui avait hissé le vicomte jusqu'au demi-ciel des héros, et polichinelle Terrebrune serait sottement tombé de sa gloire, au milieu des risées générales.

Ce petit éclat de rire dont avait parlé M[e] Bontemps, ce petit éclat de rire railleur qui avait accueilli tant de prétendants, le pseudo-sauveur croyait déjà l'entendre, et il en éprouvait par avance un intolérable malaise,

— Tiens ! s'écria le capitaine, au moment où ils allaient pénétrer dans le café, voici venir si je ne me trompe ton notaire, l'homme le mieux informé des régions méditerranéennes.

— Entrons ! entrons ! dit Terrebrune pressé, nous n'avons nullement besoin de lui pour faire notre partie ;

il est véritablement partout ; on ne peut faire quatre pas dans la rue sans se cogner le nez à sa personne obstruante.

— Je te croyais dans les meilleurs termes avec cet homme précieux ?

— Sans doute,... quand j'ai besoin de ses renseignements.

— Tu ne lui échapperas pas, mon cher ; il t'a reconnu et fond sur nous au pas de charge.

— Me voilà dans de jolis draps avec ce bavard, pensa le vicomte. Sacrebleu ! il y a des moments dans la vie où, quoique doué du caractère le plus inoffensif, on souhaiterait du fond de l'âme à certains fâcheux, une attaque d'apoplexie ou la rupture d'un anévrisme. Allons ! il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur,... ouvrir l'œil et veiller au grain.

Le notaire arrivait en courant et en gesticulant.

— Ah ! mon cher vicomte, je vous cherchais s'écria-t-il... Bonjour, capitaine ; je suis heureux de vous revoir.

— Vous êtes très poli, Monsieur ; croyez bien que moi-même...

— Terrebrune, poursuit Me Bontemps en rupture complète avec ses habitudes de tranquillité professionnelle ; vous n'avez reçu aucune invitation pour la journée de demain ?

— Aucune, que je sache.

— Vrai ?

— Très vrai.

— Hé bien je vous annoncerai qu'il vous en arrivera une,... je puis même vous avouer que je l'ai provoquée.

— Ah ! Ah ! très bien, dit le vicomte qui, soupçonnant d'où pourrait lui venir l'invitation, commençait à froncer les sourcils,... merci ; nous en parlerons plus tard.

— Comment, nous en parlerons plus tard ? Je viens

vous annoncer que nous sommes invités par les hôtes de la villa des Roses à une délicieuse partie de mer ; je vous voyais déjà me serrer dans vos bras, me sauter au cou et m'étrangler, et vous me recevez comme quelqu'un à qui l'on vient offrir d'accompagner un deuil ?

— S'agirait-il, demanda Léoville, de la promenade à l'île Sainte-Marguerite ?

— Précisément. En êtes-vous, capitaine ?

— Probablement. J'ai promis à ces dames de faire mon possible pour cela.

— Et tu ne m'en avais rien dit ? s'écria Terrebrune.

— Mon intention n'était pas de t'en faire un secret ; dans tous les cas, je n'étais chargé d'aucune commission pour toi.

— Vous recevrez, ajouta Me Bontemps, une invitation dans le courant de la journée.

— Je ne vois pas, conclut Terrebrune, en quoi cela devrait nous empêcher de faire notre partie de billard. Entre, Léoville.

Et laissant passer le capitaine, il s'empara du bras du notaire et lui dit mystérieusement à l'oreille :

— Silence absolu, mon cher, au sujet de la princesse !... C'est un rival !

— Encore un !... Ça fait déjà trois, se dit Me Rontemps. Ça commence bien. Si nous y allons de ce train, nous chiffrerons bientôt par centaines... Ma foi, s'il ne se forme pas par ici une alliance entre la France et la Russie, c'est que la Russie boudera.

Il n'était pas encore dix heures, le lendemain, lorsque un joli bâteau aux flancs noirs et luisants, bordés d'une large raie blanche, vint mouiller dans le port, tout paré, n'attendant que ses passagers pour prendre son vol au ras des vagues bleues.

L'*Hirondelle*, — c'était le nom qu'il portait écrit en grosses lettres à sa proue, — était assurément le plus

grand canot de promenade que possédât la flotille de Cannes.

Le comte Kourieff l'avait fait retenir la veille, et son patron, Jean Martin, pour faire honneur à son client, avait arboré à la vergue d'artimon le pavillon russe, tandis que le drapeau français se déroulait tout au haut du grand mât.

Jamais on n'avait fait à l'*Hirondelle* une toilette aussi soignée depuis le jour, célébré dans son histoire, où elle avait eu l'honneur de promener une Excellence sur les flots cérulés. On l'avait lavée, frottée, parée à souhait. Ses bancs avaient été garnis de tapis et de coussins, et pour abriter les dames contre les ardeurs du soleil, au fond, on avait dressé une tente de pourpre.

Pas un, parmi les hivernants de Cannes, ne se dispenserait d'une excursion aux îles.

L'île Sainte-Marguerite offre au visiteur de nombreux et palpitants souvenirs. C'est là que M. de Saint-Mars, son geôlier perpétuel, amena le masque de fer, cet énigmatique prisonnier dont l'odyssée, après avoir donné naissance à mille hypothèses, à mille légendes, a toujours rebuté les recherches précises de l'histoire.

Là aussi naguère a été conduit un illustre captif, et de celui-là le nom connu, malheureusement trop connu, rappellera longtemps une des heures les plus sombres de notre passé, une des plus cruelles hontes qui aient entaché l'honneur de la patrie française.

Là fut conduit Bazaine, le sinistre héros de Metz. S'il put échapper aux murs de Sainte-Marguerite, l'anathème de l'Alsace, de la Lorraiue, de la France entière, l'a suivi sur le sol de l'Espagne, et il y est mort comme meurent les traitres, dans le silence du mépris.

Déjà Me Bontemps se promène sur le quai, en face de l'*Hirondelle*. Terrebrune ne tarde pas à le rejoindre et fait au notaire ses dernières recommandations.

Bah ! Bah ! vous exagérez, mon cher, dit le tabellion. Vous me l'avez dit vous-même, le capitaine est parfois un peu vif, un peu brusque, mais ces défauts sont le propre des caractères ouverts et loyaux. En admettant même, comme vous me l'assurez, qu'il ait des vues personnelles sur la princesse, je le crois incapable de dénigrer un rival. Non !... décidément, mon cher vicomte, je ne conçois absolument rien à vos appréhensions. J'avais même pris, pensant servir vos intérêts, un numéro du *Moniteur hivernal* que je me proposais de mettre sous les yeux de ces dames.

— Bontemps, dit le vicomte solennellement, j'ai pensé jusqu'à ce jour que vous aviez quelque amitié pour moi, hé bien ! agir ainsi serait me faire une de ces injures qui ne se lavent que dans le sang, vous m'entendez ?

— Mais c'eût été pour vous rendre service, mon cher vicomte.

— Je vous tuerais, vous m'avez compris ?

— Cela suffit, balbutia le notaire.

— Un duel à mort, scanda Terrebrune dans l'oreille de Bontemps.

Le notaire avait toujours mis son ambition à conquérir la réputation d'un homme du monde accompli, mais malgré tout le lustre qu'une rencontre eût pu donner à sa bourgeoise personnalité, il n'avait jamais pu surmonter son naturel ennemi des combats, au point d'envisager l'éventualité d'un duel sans ressentir de vives douleurs intestinales.

Terrebrune n'ignorait pas cette invincible antipathie ; il fut d'ailleurs complètement édifié sur le résultat de ses paroles en voyant le visage de Me Bontemps arriver rapidement à une nuance verdâtre du plus pitoyable effet.

Le capitaine de Léoville les rejoignit en cet instant.

Les poignées de main étaient à peine échangées entre eux, lorsque un landau, lancé à fond de train, s'arrêta à quelques pas de l'*Hirondelle*.

La comtesse Kourieff, la princesse Sophia, la comtesse de Kernoët et André en descendirent.

Le comte Pierre suivait dans une seconde voiture, portant avec lui les provisions de bouche.

Madame Kourieff présenta le capitaine de Léoville et le vicomte de Terrebrune à son mari.

— Ces messieurs, ajouta-t-elle, ont aidé M. de Kernoët à sauver notre chère Sophia.

— Messieurs, dit le beau-frère de la princesse, un pareil service vous crée auprès de nous les droits qu'on accorde à une vieille amitié.

— Ah ça ! je rêve ? pensait Mᵉ Bontemps ; mais non, j'ai bien entendu, que diable !... Chez moi le sens de l'ouïe est parfait. Ainsi donc le capitaine et l'ex-sous-préfet étaient de la partie ? Je m'explique tout maintenant. Farceur, va !... Tiens, tu n'es qu'un paltoquet !... Tu ne me feras plus peur avec tes duels... Ah ! ah ! il paraît même qu'il n'a pas joué le premier rôle.

Et du coin de l'œil, mais sans donner la moindre manifestation apparente de la joie intérieure qu'il éprouvait de sa découverte, il examinait le vicomte.

Pauvre vicomte ! il n'était pas à l'aise.

Quand la comtesse Kourieff eut fait embarquer les provisions destinées au déjeuner, chacun prit place sur les bancs du gracieux canot.

— Vous pouvez partir, dit le comte Kourieff.

— Avant partout ! cria le patron Jean Martin.

L'embarcation légère, enlevée par les avirons, glissa sur les flots, prit le vent et largua sa voile.

La brise était encore faible, la mer était douce, le temps calme.

Tout présageait une traversée sans accidents. La journée se présentait sous les plus heureux auspices.

Sophia était radieuse. Placée à côté de Madame de Kernoët, en face d'André, elle aspirait avec délices les va-

peurs salines de la mer, souriait aux vagues argentées et, à la moindre poussée de vent qui, d'aventure inclinait l'embarcation, jetait de petits cris où perçait la joie plutôt que la frayeur.

Le comte Pierre Kourieff causait avec André de Kernoët pour lequel il paraissait ressentir déjà une vive sympathie.

Ils étaient, d'ailleurs, de vieilles connaissances, car la veille, après avoir laissé son beau-frère prendre un peu de repos, la princesse l'avait enlevé dans son duc et l'avait conduit au grand trot de ses quatre poneys vers Montgrand.

Le comte avait trouvé les ruines superbes, le coup d'œil ravissant, le lait de la chèvre exquis, mais ce qu'il n'avait pas dit, probablement pour ne pas précipiter l'essor des sentiments si favorables qu'avait manifestés sa belle-sœur, c'est l'impression charmante que lui avait produite le jeune gentilhomme.

— Votre sœur, avait-il assuré à Madame de Kourieff lorsqu'il se trouva seul avec elle, se mariera d'elle-même, sans avoir besoin d'aucune intervention et sans qu'il en puisse résulter pour nous le moindre désagrément. Elle a l'esprit droit, l'âme honnête... Elle possède l'intuition de ce qui est bon, vrai, noble, généreux, et, sous tous les rapports, Monsieur de Kernoët m'a paru digne d'elle.

(*A suivre.*)

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

C'est encore à Mgr l'Archevêque d'Aix que revient l'honneur d'occuper, pendant le mois de novembre, la première et la plus importante place dans les préoccupations de l'opinion publique Il en est digne et par le noble exemple qu'il a donné, et par son attitude courageuse, et surtout par l'héroïque «Déclaration» qu'il a lue devant la Cour d'Appel. Nous avons assisté, en cette circonstance, à une de ces grandes scènes qui se sont si fréquemment renouvelées, à travers les siècles, dans la vie si pleine de péripéties de l'Église catholique : la journée du 24 novembre 1891 restera à jamais mémorable dans les fastes de notre histoire religieuse.

S. G. Mgr Gouthe-Soulard a paru devant ses juges avec la double auréole de ses cheveux blancs et de son innocence, le front haut et l'âme sereine : n'eût été la place qu'il occupait, on aurait pu croire qu'il était là non comme prévenu, mais comme juge. Et quand la parole lui a été donnée pour expliquer « l'acte» qu'on lui reprochait, le vénérable prélat s'est levé et a fait entendre un de ces sublimes accents qui étaient familiers aux plus illustres confesseurs de la foi. Il ne s'est point « abaissé » à se défendre d'avoir outragé quelqu'un : le seul outragé, c'est lui « à qui on prête une intention basse contre laquelle protestent et son caractère et sa longue carrière, dans laquelle il n'y a jamais eu un mot d'outrage contre qui que ce soit, grand ou petit. » Sa lettre est simplement le cri d'une indignation, hélas ! trop légitime ; il l'eût écrite à un roi ou à un empereur, comme il l'a fait à un ministre de la République. Loin de lui la pensée de nuire à « l'apaisement » des esprits. « L'apaisement ! nous le désirons plus que personne ; nous en fûmes toujours les apôtres et les messagers ; nous sommes disposés à lui faire tous les sacrifices compatibles avec notre honneur et notre conscience. Mais on n'en veut pas. »

De quoi s'agissait-il ? « Des ouvriers et des jeunes gens avaient organisé des pélerinages pieux : tout s'y était passé à mer-

veille...... Soudain le bruit se répand qu'un jeune homme, resté introuvable, a écrit au Panthéon, sur un registre déposé près du tombeau de Victor-Emmanuel, quoi donc? Il a écrit ; « *Vive le Pape!* » Et quand même il en serait ainsi, en quoi ces mots : » *Vive le Pape!* » sont-ils séditieux... ?

« Sur cette rumeur répandue partout en un clin d'œil, bon nombre de pèlerins sont frappés, insultés; quelques uns sont traînés en prison. Tous sont menacés, et le cri : *A bas la France! Vive Sedan! A bas le Pape! Mort aux Français!* court d'un bout de l'Italie à l'autre,

« Mais ce qui se passe en ce moment en France est plus surprenant encore. Au lieu de faire une enquête sur l'évènement, au lieu d'interroger et de contrôler les asertions, le ministre des cultes lance une circulaire blessante pour les évêques, qu'il rappelle au patriotisme et à la prudence, comme s'ils avaient oublié leur patriotisme et leur prudence habituelle ; et il insinue que les pèlerinages ont perdu leur caractère religieux. Ainsi, il paraît prendre parti contre les victimes et atténuer, sinon justifier, l'insulte italienne.

« Il m'a semblé que cet acte exigeait de l'archevêque d'Aix, un des guides et un des témoins du pèlerinage, une protestation publique, et comme je sais, selon la parole de l'abbé de Rancé, *que les manières languissantes ne persuadent pas*, j'ai déployé dans cette protestation toute la vigueur permise.

» Voilà toute l'explication de ma lettre. On a feint d'y trouver un délit méprisable qui ne s'y trouve pas, au lieu du blâme sévère qui s'y trouve. »

Et l'éminent prélat termine par cette éloquente protestation qui résume toute sa pensée ;

« Non, je ne suis point un insulteur ; je laisse ce vil métier à d'autres qui en ont abusé à mon égard. Je les domine de haut, puisque je leur pardonne dans le passé, dans le présent et dans l'avenir : ils n'auront que cette réponse du Maître crucifié que j'adore.

« Ah! ce n'est pas moi qui diminuerai le respect. Il s'en va de partout, mais il restera toujours dans le cœur dés évêques et dans l'Église catholique, qui en est l'impérissable école.

« Vous en avez si grand besoin ; on vous en donne si peu ! Il n'y a rien à vous faire perdre.

« Je finis. Je suis accusé parce que j'ai défendu ma religion outragée dans son premier représentant par le cri : *A bas le Pape!*

« Je suis accusé parce que j'ai défendu mon pays outragé dans mes diocésains, mes amis, mes compatriotes, par les cris : *Vive Sedan ! Mort aux Français !*

« Mon langage qu'on incrimine m'a déjà valu les suffrages de l'épiscopat et d'innombrables témoignages d'estime, de sympathie, de reconnaissance, qui me sont venus de tous côtés, mais surtout de notre trés noble nation, comme l'appelle Léon XIII, de cette nation qui répond toujours quand on parle aux sentiments naturellement chrétiens et patriotiques de sa grande âme.

« Ma lettre très française et très épiscopale, et ces poursuites très peu françaises m'attirent un honneur que je ne mérite nullement et dont mes vénérés collègues dans l'épiscopat sont saintement jaloux, l'honneur incomparable d'être un évêque confesseur de sa foi, et un Français confesseur de son patriotisme. »

Il valait la peine de citer, au moins, cette page de la « Déclaration » de Mgr l'Archevêque d'Aix : rien n'est plus beau dans le langage de nos évêqnes des premiers siècles de l'Église; il est vrai que les persécuteurs de nos jours sont loin des Modeste et des Constance, mais nous sommes heureux de retrouver des Basile et des Athanase, d'applaudir à leur courageuse fermeté et de sentir nos âmes, au contact de la leur, brûler d'une ardeur nouvelle.

Le défenseur de Mgr Gouthe-Soulard était M. Boissard, du barreau d'Aix, une victime de cette désastreuse opération qui s'appela « l'épuration » de la magistrature ; un homme aux convictions sincères et profondes, d'une honorabilité et d'une intégrité parfaites, unissant à une rare connaissance du droit et de la jurisprudence, la fidélité à la pratique de ses devoirs religieux : il méritait le choix que l'auguste prévenu avait fait de sa personne et il a su s'élever à la hauteur de sa tâche.

Dès le premier mot, il a réduit à néant le réquisitoire violent et passionné du Procureur-Général ; il eût forcé tout autre que M. de Beaurepaire à rougir de cette parole et de ce rôle.

« Quel contraste, messieurs, entre les deux discours que vous venez d'entendre ! quel contraste entre les deux hommes qui sont devant vous, entre l'accusateur et l'accusé ! Quel est celui qui d'une voix chaude, vibrante, loyale, a revendiqué tous les principes sur lesquels reposent les sociétés, l'amour de la patrie, la dignité nationale, l'honneur du drapeau ? Quel est celui qui, d'une voix glacée, vous a promenés, d'abord à travers un

pamphlet venimeux contre la personne de son adversaire, puis à travers les doléances d'un gouvernement qui, avec l'aide de ses rabatteurs, cherche des évêques serviles et ne peut pas les trouver; enfin, à travers un cours de théologie gallicane à l'usage des dauphins, cherchant ainsi à vous égarer loin du terrain véritable d'une affaire dont il n'a pas osé affronter la grandeur.

« Vos efforts sont impuissants, M. le Procureur-Général, vous n'arriverez pas à rapetisser l'affaire au niveau que vous aviez rêvé. Malgré vous, elle restera grande, car l'honneur de la France est en jeu. »

Tout cet admirable plaidoyer est à lire : la France catholique tout entière y a fait écho en honorant de ses plus flatteuses sympathies et l'auguste prévenu et son éloquent défenseur. Mais nous devons au moins reproduire les dernières lignes qui servent de résumé et de conclusion à cette harangue digne de nos meilleurs orateurs :

« Messieurs, vous allez prononcer votre arrêt. Au nom de Monseigneur, je ne vous demande rien. Faites de lui ce que vous voudrez; il a la conscience d'avoir fait son devoir, cela lui suffit : il a derrière lui tous les évêques, tous les catholiques de France, tous les cœurs patriotes. Je ne sais si vous pouvez le grandir encore, vous ne pouvez pas le diminuer. Quant à moi, messieurs, au nom du respect que j'ai toujours porté à la magistrature, je vous demande de montrer en cette occasion que la magistrature française a plus que personne souci de la dignité nationale ; je ne vous demande pas un acquittement longuement élaboré en chambre du conseil, en présence de textes et d'arrêts ; je vous demande un acquittement d'enthousiasme, comme l'aurait prononcé le jury et qui se résume en deux mots :

« Mgr l'Archevêque n'a jamais voulu outrager personne. Le drapeau français avait été foulé aux pieds à Rome, il l'a relevé d'une main ferme, et, le dressant fièrement en face de ceux qui l'avaient outragé et de ceux qui ne savaient pas le défendre, il leur a dit à tous : Respectez le drapeau de la France ! La France le remercie. »

« Voilà votre arrêt, tel qu'il est inscrit d'avance dans le cœur de tous les Français. »

Ce n'a pas été l'arrêt inscrit dans le cœur des juges : Monseigneur Gouthe-Soulard a été condamné à 3,000 francs, maximum de l'amende, aux dépens, et à la contrainte par corps.

Telle est la sentence, c'est-à-dire telle est l'appréciation des

juges sur la lettre qui aurait porté atteinte à « l'honneur et à la délicatesse » du ministre, M. Fallières. Nous ne nous croyons pas en mesure de nous prononcer sur l'équivalence établie par cet arrêt entre le dommage prétendu et la valeur de l'objet ; ce que nous pouvons déclarer, c'est que le condamné a pu sortir du prétoire sans être trop diminué par cette « flétrissure ; » on voulait lui faire prendre une porte dérobée qui l'eût soustrait aux regards ; il a demandé de prendre la grande porte par laquelle il était entré. On ne nous a pas dit si M. de Beaurepaire était sorti par la même porte.

En ce cas, il eût pu assister à l'ovation spontanée dont sa victime était l'objet. Mgr l'Archevêque d'Aix, aussi calme, aussi serein qu'à son arrivée, a donné sa bénédiction à la foule qui le saluait et l'acclamait ; il s'est dérobé aussitôt à ces témoignages de sympathie et de vénération pour monter en voiture et reprendre le chemin de l'archevêché. Son Eminence le cardinal Richard, en l'embrassant, n'a pu empêcher de s'écrier : « Quelle belle journée pour l'Eglise ! » C'était le baiser fraternel que se donnaient autrefois les saints Confesseurs retournant de leurs glorieux combats pour la liberté de l'Église.

Et quelques instants après, Mgr Gouthe-Soulard avisait de sa condamnation Notre Saint Père le Pape Léon XIII par une dépêche conçue en ces termes :

« Cardinal Rampolla, Vatican, Rome. Veuillez dire au Saint-Père qu'aujourd'hui devant les juges Jésus-Christ, la Papauté, les libertés de l'Église ont été victorieusement défendues. J'ai eu l'honneur d'être condamné à une amende. *Archevêque d'Aix.* »

Il était impossible de mieux traduire les sentiments qu'inspirait la solution de ce procès : la cause avait été *victorieusement* défendue et le prévenu était *condamné*. Ce sont de ces contrastes avec lesquels nous a familiarisés l'histoire de l'Église : Elle triomphe alors qu'elle est vaincue. Ses vainqueurs meurent de leurs victoires ; elle renaît de ses défaites.

La meilleure preuve que les ennemis de Mgr l'Archevêque d'Aix ne sont pas satisfaits de leur piteux triomphe, c'est qu'ils rêvent d'autres tracasseries. Cette ovation de toute la France catholique, cette adhésion de l'épiscopat à l'attitude si digne et si fière du « flétri » les empêchent de dormir et ils agitent déjà le spectre de la persécution religieuse ; ils menacent de supprimer certains évêchés non concordataires, de dénoncer le concor-

dat, que sait-on encore? Ils annoncent surtout une interpellation. Vous verrez qu'ils seront assez mal inspirés pour commettre cette nouvelle maladresse. Nous saurons dans quelques jours, si l'interpellation aura lieu ; nous pouvons prévoir quel en sera le résultat : beaucoup de bruit pour rien. *Nascitur ridiculus mus.*

La montagne en travail enfante une souris.

—En attendant, la grosse question de l'indépendance du Saint-Siège fait son chemin. Le procès de Mgr l'Archevêque d'Aix n'est qu'un incident : l'affaire principale, celle qui tient le haut bout, c'est toujours la condition douloureuse et impossible faite, dans Rome même, au Souverain-Pontife. La journée du 2 octobre n'est pas finie, il s'en faut! et les italianissimes qui l'ont inventée doivent déjà commencer à s'apercevoir qu'elle pourrait bien tourner contre eux. L'Europe s'est fortement émue de cette bagarre que le gouvernement italien a été incapable de réprimer et qui a mis en évidence le danger que court, à cette heure, la liberté du Pape et celle des pèlerins catholiques. L'Autriche, par l'organe du chef du gouvernement, a été obligée de faire à ce sujet des déclarations très catégoriques. Sans doute, M. de Kalnocky a dû veiller à ne rien dire qui pût effaroucher l'Italie, son alliée, l'une des trois de la Triple Alliance, mais, malgré ses ménagements, il a nettement déclaré à la Délégation autrichienne qu'il « désire la complète indépendance du Pape, indépendance qui est nécessaire au chef de l'Église ; » Il fait des vœux pour que la paix s'établisse entre la Papauté et l'Italie.

De son côté, le chef du gouvernement italien, dans son discours de Milan, a éprouvé aussi le besoin de protester contre la campagne franc-maçonnique qui visait l'abolition de la loi des garanties : il a cherché à donner des gages à l'opinion catholique en Europe contre les aspirations de ses « irridenti « trop pressés et sa parole a voulu être sage. Cette attitude nous indique assez clairement combien la situation paraissait grave à M. Di Rudini qui a cru nécessaire d'enrayer un mouvement trop dangereux ; elle nous autorise aussi à juger qu'aux yeux même du Président du Conseil italien, et quoiqu'il en ait dit, d'ailleurs, la question romaine n'est pas seulement une question « d'intérieur, » une question « nationale, » mais qu'elle est avant tout une question européenne, universelle. Les radicaux italiens laisseront-ils passer sans protestation ce discours de Milan et cette déclaration

de M. Kalnoky ? Nous en doutons : le ministère ne pourra guère échapper à quelque interpellation qui le mettra dans l'embarras le plus grand.

— Ne sortons point de là sphère des événements religieux sans mentionner les faits les plus saillants de l'action catholique. Ce sont, d'abord, les solennités pour la rentrée de nos écoles et de nos Facultés, à Paris, à Lyon, à Lille : partout ces fêtes ont donné lieu à de consolantes manifestations et les rapports lus en séance ont témoigné des succès et des progrès de ces fondations. Puis, ce sont les cérémonies qui ont inauguré dans un grand nombre de diocèses les locaux de nos écoles primaires libres : ces bénédictions sont un gage de leur prospérité et assurent à nos populations chrétiennes la perpétuité des traditions religieuses qui ont fait la force et la grandeur de notre pays. Signalons encore ces pieuses « messes de départ » qui appellent la protection du ciel sur nos jeunes recrues, l'espoir de la France : que deviendraient ces soldats, s'ils perdaient la pensée de Dieu, s'ils oubliaient les enseignements de l'Église ? Les francs-maçons sont irrités de cette institution qui leur paraît encore un empiètement du « cléricalisme, » mais qu'ils en prennent leur parti : l'Église a la mission de sauver les âmes et elle saura toujours, malgré les entraves, s'ingénier pour remplir son apostolat.

La guerre est déclarée : voilà les droits d'accroissement qu'on recommence à réclamer ; voilà la suppression des traitements qu'on renouvelle. Mais ne nous effrayons pas outre mesure : ce qui doit nous rassurer, c'est que toutes ces vexations révoltent l'opinion catholique. Les évêques ont déjà ajouté à leur catéchisme quelques questions sur l'obligation de « bien voter » et de préférer l'école chrétienne à l'école « neutre ; » d'autre part, ils conseillent aux congrégations de se refuser, jusqu'à ce que se prononce la Cour de cassation, à payer les droits dits d'accroissement. Partout la résistance s'organise, c'est un bon signe. Si nous avions besoin d'aller hors de chez nous pour trouver des modèles, le livre récent de M. Kamsengieser intitulé : « *Les catholiques allemands* » nous en fournirait d'excellents ; l'auteur de cette publication n'a pas de peine à démontrer que dans leur courageuse résistance à M. de Bismark les catholiques avaient su noblement remplir leur devoir et que leur union, leur fermeté, leur constance avaient fini par avoir

raison du Chancelier de fer. Nous avons affaire, nous, en France, à de très petits Bismark qu'il sera plus facile de vaincre. Organisons-nous et marchons la main dans la main à la défense de toutes nos libertés pour l'Église et pour la France.

— Au Sénat, a eté votée la loi relative au travail des enfants et des filles mineures dans les manufactures : loi tronquée, puisqu'on en a retranché la partie qui réglementait aussi le travail des femmes. Elle vaudra ce qu'elle pourra, mais elle a un vice d'origine qui lui portera malheur, c'est qu'elle est une loi athée ; nos législateurs se sont refusés à y insérer l'obligation du repos du dimanche tout en proclamant la nécessité pour l'ouvrier de se reposer un jour quelconque de la semaine : cette contradiction est une injure faite à la foi des catholiques : elle témoigne d'une étroitesse d'esprit qui n'a d'égale chez nos libres-penseurs que leur haine pour tout ce qui touche à la religion. Heureusement le bon sens fera justice de cette outrecuidance et le jour du repos dominical restera le jour indiqué pour le repos hebdomadaire.

La haute Chambre a eu à se prononcer, le 17 novembre, sur l'interpellation de M. le marquis de L'Angle-Beaumanoir relative à l'enseignement du catéchisme dans les écoles neutres du département du Nord : l'honorable sénateur voulait dénoncer l'hypocrisie de nos universitaires qui s'essayant à réussir à tout prix dans leur œuvre de laïcisation ne craignent pas, pour attirer la population catholique là où la foi est plus vive, de rompre avec leur « neutralité » et d'enseigner le catéchisme à l'école. Cette tactique est dangereuse à tous les points de vue : il était urgent de mettre en garde contre elle nos populations des campagnes trop faciles à se laisser prendre. Le ministre a protesté contre ces infractions à la loi scolaire ; il a déclaré qu'il veillerait au respect de la « neutralité, » mais peu nous importent ces déclarations : le piège est dévoilé; nos adversaires ont été pris en flagrant délit de contradiction : mieux encore, leur hypocrite conduite est la plus éloquente réfutation de leur doctrine, puisque pour réussir à « décatholiciser » la France, ils sont obligés de se faire « catholiques. » Ils savaient donc bien qu'ils mentaient, quand ils disaient que la France ne voulait plus du Cléricalisme !

Le Sénat a commencé, le 20 novembre, la discussion de l'interminable tarif des douanes : il n'en a pas fini encore de ce débat, qui se prolongera bien jusqu'à la mi-décembre. Puis viendra le budget qui sera bâclé en quelques jours.

—Les députés détiennent encore ce malheureux budget: il ne leur a pas fallu moins que les séances de tout un mois pour discuter les budgets de l'Instruction publique, des Beaux-Arts, de l'Agriculture, des Postes et de l'Intérieur. Les ministres ont obtenu à peu près ce qu'ils réclamaient, mais celui de l'Instruction publique a eu à subir plusieurs assauts, notamment au sujet des subventions à payer aux communes pour leurs emprunts scolaires. La discussion a été vive, et peu s'en est fallu que l'allocation nécessaire pour ces subventions fût refusée : la majorité gouvernementale n'a été que de 35 voix. Le budget de l'Instruction publique a fourni aussi à M. Reinach l'occasion de se prononcer en faveur du maintien de l'enseignement du latin. C'est fort heureux pour la langue de Cicéron et de Virgile que nos républicains aient daigné se rendre aux arguments de M. Reinach : il paraît que le latin est encore bon à quelque chose, quand bien même on l'oublie aussitôt après, et pour toute la vie ; mais les radicaux ne lui pardonnent pas d'être la langue officielle de l'Église catholique, et tôt ou tard ils lui joueront un mauvais tour de leur façon.

Entre temps, il y a eu à la Chambre des députés deux interpellations assez importantes : celle de M. Laur, sur la crise financière, et celle de M. Basly, sur les grèves des ouvriers mineurs du Pas-de-Calais et du Nord. La première ne pouvait avoir aucun dénoûment, l'orateur lui-même ne sachant pas ce qu'il voulait ; la seconde s'est close par un ordre du jour invitant le ministère à offrir aux grévistes un conseil d'arbitrage : ce conseil a été institué et accepté ; la grève a ainsi pris fin... jusqu'à nouvel ordre. Car nous aurons toujours des grèves.

Trois élections législatives ont eu lieu pendant le mois de novembre : à Lille (1re circonscription), où le socialiste Lafargue a été élu ; à Auxerre et à Saint-Sever, où ont été élus deux radicaux. Quand le résultat de Lille a été connu, M. Lafargue était en prison : la Chambre a forcé le ministère à le mettre en liberté. On conteste la validité de son élection, sous prétexte qu'il n'est pas Français. Encore du bruit pour rien : M. Lafargue sera validé et la Chambre possèdera un élément de plus de désordre.

—Parmi les victimes que la mort a frappées, nous devons signaler S. Ém. le cardinal-archevêque de Sens. Mgr Bernadou était né à Castres, le 25 juin 1816 ; il avait été nommé évêque de Gap le 7 avril 1862, promu à l'archevêché de Sens le 12 juillet 1867, élevé

à la dignité cardinalice, du titre de la T. S. Trinité *al Pincio*, le 7 juin 1886. Une autre perte est celle du député conservateur de Maine-et-Loire, le général Lacretelle, à l'âge de 69 ans. Enfin, nous devons un mot de douloureux et sympathique regret au brave général de Cathelineau, qui a été emporté en quelques jours par un phlegmon ; il était né en 1813 et était le petit-fils du célèbre chef vendéen, surnommé « le saint de l'Anjou. » Pour ne rappeler que ses derniers services, de Cathelineau fit la campagne de 1870, à la tête d'un corps de francs-tireurs vendéens qu'il avait formé, et qui se signala, en faisant l'office d'avant-garde, par une tactique et une discipline remarquables. Le général de Cathelineau était resté fidèle, après la mort du comte de Chambord, à la dynastie des Bourbons, représentée par Charles VII. La mémoire de ce vaillant soldat et de ce généreux chrétien mérite l'hommage de la vénération de tous les cœurs catholiques et français.

NEMAUSUS.

30 novembre 1891.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les Soldats français dans les prisons d'Allemagne, par le Chanoine E. Guers. — Paris, Bluud et Barral, in-8°, x-376 pages.

Livre vécu, actuel, débordant de conviction religieuse et de patriotique espérance. Il n'est pas de lecture plus saine ni plus instructive. La jeunesse française, à qui l'auteur s'adresse particulièrement, doit méditer les suites funestes de nos catastrophes. Le désarroi de 1871 est peint par l'abbé Guers avec des traits dignes de l'*Herman et Dorothée* de Gæthe. A citer : les aventures du communard Ferré en pèlerinage à Einsieldein et les angoisses des réfugiés français en Suisse. Combien la captivité fut cruelle à nos soldats en Bavière, en Wurtemb erg, à Bade, en Saxe et en Prusse, nul ne saurait le dire. On sent, quand l'abbé Guers le raconte, que la plume lui tremble dans les mains. Il fallait que ces choses fussent écrites. Elles complètent — ou corrigent — bien d'autres ouvrages dictés par des passions hostiles. Il fait bon les lire en même temps que la *Guerre de 1870* du maréchal comte de Moltke, si dur, parfois, et si partial. Des deux côtés, une leçon se dégage, Nous la trouvons moins sévère quand elle nous vient d'un ami comme M. Guers. Nous le félicitons de son bon livre qui est aussi une bonne action.

Une Fête à l'Académie de Nimes en 1781, par le marquis de Valfons. Nimes, Chastanier, in-8°. 14 pages.

Ceux qui ont entendu la lecture publique de ce travail, à l'Académie de Nimes, se sont crus rétrogradés d'un siècle et rapprochés d'autant de la grande époque de la politesse et de la galanterie françaises. De telles résurrections coûtent bien peu au noble écrivain. Nous le supplions de nous en ménager plus souvent. Il

a agi, cette fois, comme successeur du marquis de la Calmette, dont il analyse le poème projeté. Il pourrait nous ouvrir quelquefois, comme Séguier, le trésors que renferment ses archives, et évoquer, à nos yeux, le passé qui dort dans sa bibliothèque languedocienne. Par le peu qu'il a écrit, il nous révèle qu'il lui serait facile de lui donner beaucoup. Cette brochure, d'un goût parfait, d'une distinction éminemment académique, vaut plus encore par ce qu'elle nous fait désirer que par ce qu'elle est en elle-même, réduite aux proportions d'une lecture d'apparât. Être soi-meme — et le paraître — en une simple « piqûre, » c'est infiniment méritoire.

E. Bouisson.

Nous avons reçu trop tardivement, pour l'imprimer en temps utile, une réponse de M. Louis Baragnon à M. l'abbé Delacroix. Nous nous ferons un devoir de la publier dès le plus prochain numéro.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

DISCOURS

PRONONCÉ

Par Mgr de CABRIÈRES, évêque de Montpellier

A L'OUVERTURE DES ÉTATS LIBRES DU DAUPHINÉ,
TENUS A ROMANS EN DÉCEMBRE 1891

MESSEIGNEURS (1),

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vous remercie de m'avoir, une seconde fois, fait l'honneur de m'appeler dans cette ville, au nom des souvenirs de famille qui me rattachent à Romans et au Dauphiné. Il y a deux ans, sous les auspices de votre vaillant Évêque, aussi distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, en présence de cet Archevêque d'Aix, à qui les suffrages de la presse ont décerné une primatie glorieuse, justifiée par son énergique attitude à l'égard des puissants et par son amour paternel envers les humbles et les pauvres, vous célébriez le Centenaire de l'Assemblée de 1788, formée ici par nos communs ancêtres. On fit revivre devant nous les souvenirs de cette réunion mémorable, mieux ordonnée et plus légale que celle de Vizille, mais animée de sentiments pareils, et dans laquelle, sous le calme et la majesté des cérémonies et des formules traditionnelles, on sentait frémir déjà les premiers tressaillements des grandes secousses politiques et religieuses, qui, quelques mois plus tard, allaient

(1) Mgr Cotton, évêque de Valence, et Mgr Fava, évêque de Grenoble.

ébranler et détruire l'édifice de la monarchie chrétienne et française. J'évoquai, s'il m'est permis de le rappeler, les figures nobles et touchantes de ces hommes, illusionnés peut-être par de généreuses utopies, séduits par de brillants mirages, mais courageux, désintéressés, capables de reconnaître et de désavouer leurs erreurs, et que la Révolution devait achever d'illustrer en les condamnant à la mort.

Après la mienne, d'autres voix, bien plus éloquentes, s'élevèrent pour vous parler de ce passé de 1789, à la fois si lointain et si proche de nous. Appuyé sur le compagnon et l'ami de sa jeunesse, sur ce descendant des illustres races dauphinoises, dont le vieil écusson méritait de symboliser toutes les grandeurs anciennes de votre province (1), M. le comte Albert de Mun nous apparut comme le type achevé du nouvel apostolat, offert par les besoins de notre époque au zèle des classes dirigeantes vis-à-vis des classes ouvrières. Et sur ses lèvres ardentes, vous vîtes briller une flamme, meilleure que celle qui consuma si vite l'âme et la vie des orateurs de la Constituante.

Il vous parla de cette date et de ce mouvement, « non pour vous adjurer de relever l'ancien régime, » mais pour vous inviter à reprendre l'œuvre, à peine indiquée, des réformes nécessaires inaugurées en 1789, et que la violence avait si promptement arrêtées. Vous vous souvenez de votre enthousiasme et de la confiance joyeuse avec laquelle votre assemblée se sépara, saluant l'aurore de temps nouveaux, où la liberté civile et la foi religieuse ne se combattraient plus, où la France et l'Église, unies sans être confondues, verraient tous leurs enfants travailler de concert à relever les mœurs et les croyances, où enfin les rêves caressés par nos aïeux deviendraient d'utiles et fécondes réalités.

Commencée à Romans, « la commémoraison » des États s'est renouvelée sur toute la surface du pays. Du Nord au

(1) M. René de la Tour-des-Pins Chambly, marquis de la Charce.

Midi, de l'Est à l'Ouest, on a repris en mains ces « cahiers, » jaunis par le temps, qui gardaient le dépôt de tant d'idées justes et vraies, de tant de vœux sages et élevés ; on y a admiré la loyauté, la bonne foi, le talent, la prévoyance de ces députés des Trois-États, qui voulaient, sans doute, remédier aux abus de l'absolutisme royal, mais qui croyaient sincèrement la nation capable de se réformer elle-même, sans sortir de ses traditions, et sans renier ni ses serments, ni son baptême.

Et, parce que la centralisation administrative comprime avec excès les forces individuelles et la vie locale, les esprits vraiment amis de la liberté ont repris partout, en France, le désir de reconstituer des Assemblées provinciales, des « États libres » qui donneraient à chaque région une voix forte et indépendante, capable de se faire entendre et respecter.

La fière Bretagne, regrettant la destruction de sa légitime autonomie, a demandé à ses sénateurs et à ses députés d'appuyer tous les projets qui tendraient à diminuer et à détruire progressivement l'hégémonie, « usurpée par la capitale sur le reste de la France. » Et, par voie de conséquence, elle a exprimé le vœu que « la forte organisation des Assemblées provinciales devienne la garantie de la stabilité, de la sécurité et de la liberté des institutions politiques, en les soustrayant à la funeste influence des hommes de révolution. »

Vous, Messieurs, pénétrés des souvenirs des États de Dauphiné, « vous avez convoqué vos compatriotes à une sorte de congrès pacifique, pour développer l'esprit d'association et donner à chaque profession le moyen de se défendre efficacement par elle-même (1). » Vous ne regardez plus en arrière de vous ; vous ne songez qu'à

(1) *Impartial de Romans*, Novembre 1891.

préparer et à assurer l'avenir. Vous voulez le rendre meilleur et plus heureux.

«.... Vous ne prétendez personnellement à préconiser ou à faire prévaloir aucune idée préconçue. Vous invitez chacun à apporter à l'œuvre commune sa part de lumières, d'expérience et de dévouement. Votre comité a la conviction profonde qu'il résultera un bien sérieux de cette mise en commun des efforts de tous, et qu'un grand pas sera fait dans la voie de l'organisation sociale, le jour où les membres des corps professionnels sauront se grouper et se consulter... »

« Votre Assemblée ne se substitue pas aux groupements professionnels pour l'étude des questions spéciales ; elle ne cherche pas à faire triompher des systèmes arrêtés d'avance ; elle veut simplement aider à la reconstitution des forces sociales, en faisant comprendre que les opinions politiques sont un lien factice, et que le véritable trait d'union, c'est la profession ou la communauté des intérêts... »

« Aucune bonne volonté ne sera d'ailleurs écartée, et l'Assemblée conservera néanmoins son caractère représentatif.,.

« *Toutes les associations*, sans distinction, ont été convoquées ; la porte a été aussi grandement ouverte que possible à tous ceux qui veulent travailler à la restauration de l'ordre social... (1). »

Dans un appel si large, vous ne pouviez exclure le Clergé. Seul, après la ruine de la noblesse et la transformation totale du tiers-état, il garde l'unité, la cohésion, qu'il tient de son indestructible hiérarchie. Seul, il est encore debout, sans que les changements, survenus dans sa fortune ou son influence aient modifié son caractère ou diminué l'importance de son rôle social.

(1) *Ibid.*

Soucieux, comme vous l'êtes, dc protéger vos foyers que menacent tant de dangers, vous deviez songer aussi à défendre vos autels. Mieux encore que les païens, vous savez que le repos, l'honneur, la prospérité de la famille ne sont jamais assurés que lorsque ces biens suprêmes et sacrés sont confiés à la garde de Dieu. Résolus à travailler pour la paix et la joie de vos demeures, — *pro focis*, — vous aviez besoin de vous réunir et de prier autour de ces autels, — *pro aris*, — où, depuis dix-neuf siècles, se renouvelle le sacrifice quotidien qui a payé sur le Calvaire la rançon du monde.

Évêques attachés s votre province, ou par l'origine et le sang, ou par les fonctions, nous sommes venus applaudir à votre initiative, approuver et bénir vos efforts, témoigner de notre sympathie pour les classes laborieuses, bénir et consacrer vos entreprises, en vous rappelant que, selon la belle parole du Psalmiste : « Si Dieu n'édifie pas la maison, ceux qui cherchent à la bâtir, cherchent vainement (1). »

Mais, pour répondre à la confiance que m'ont témoignée de concert et votre éloquent Évêque et notre commun Métropolitain, en me confiant l'honneur de vous adresser la parole en leur nom, quel sujet traiterai-je devant vous, au nom de cet ordre du Clergé, contre lequel, en France, un si grand nombre de nos contemporains nourrissent tant de préjugés, accueillent tant d'insinuations perfides, et répandent tant de calomnies ? Je souhaiterais vous entretenir quelques instants de ce Concordat de 1801, qui vient d'être, récemment encore, l'occasion de discussions si ardentes, et auquel nous tenons, moins par les avantages qu'il nous assure que par les souvenirs qu'il nous rappelle, et par les espérances dont il nous laisse le bienfait.

(1) Ps. 126, 1.

Néeessité du Concordat — conséquences de cet acte — — avenir qui lui est réservé ; voilà les trois questions que je vais essayer de traiter.

I

Le 24 août 1790, l'Assemblée Constituante, contre son mandat et contre toutes les règles canoniques, détruisit l'ancienne Église Gallicane. Par sa seule autorité, et sans recourir à l'indispensable intervention du Souverain-Pontife, elle supprima plusieurs métropoles, un grand nombre de sièges épiscopaux, et créa de nouvelles circonscriptions pour tous les diocèses. Ce fut là le point de départ de tous les désordres qui, pendant dix ans, troublèrent les consciences, produisirent d'immenses scandales, et coûtèrent la vie à tant d'Évêques et de « prêtres fidèles, » tandis qu'ils occasionnaient la chute lamentable des Évêques et des prêtres « constitutionnels. »

Je n'ai pas à vous faire le tableau de cette cruelle persécution, si sanglante et si glorieuse. Il n'y a pas de village, si retiré soit-il, où, après un siècle, on ne raconte encore les scènes douloureuses qui, en jetant alors la terreur dans les âmes chrétiennes, firent revivre à côté de l'héroïsme des martyrs les honteuses défections de quelques apostats. Mais ce que, peut-être, il faut vous faire remarquer, c'est le triste état dans lequel le Clergé de France et le peuple catholique étaient tombés, par suite des violences exercées contre les prêtres qui avaient refusé le serment.

Tous les Évêques, à l'exception de quatre, avaient dû chercher dans les pays étrangers une protection qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie.

Leur juridiction subsistait intacte et entière ; le Pape même l'avait étendue, à cause des malheurs des temps ; mais les vicaires généraux, loin d'être en sûreté, et de

pouvoir, par conséquent, conduire librement leur administration, avaient besoin de recourir à mille stratagèmes pour se protéger eux-mêmes, et protéger aussi les grands intérêts dont ils avaient le dangereux dépôt. La confusion était si grande, que l'on ne savait ni à qui obéir, ni où rencontrer ceux dont on dépendait. Les églises, les lieux sacrés avaient été livrés à des usages profanes, ou remis aux mains des ecclésiastiques flétris par le nom de «jureurs.» Et ceux-ci, à mesure que duraient la Révolution, ou s'enfonçaient dans le vice, ou renonçaient à toute fonction sacerdotale. Il n'y avait plus de culte catholique que dans le secret, à la condition d'affronter mille périls ; et cette situation si effrayante n'était pas encore changée en 1796, bien que, par sa durée elle-même, la violence perde toujours quelque chose de son intensité.

En tout cas, le clergé constitutionnel , appuyé par les formes légales , soutenu quelquefois par les municipalités, jaloux de conserver sa situation officielle , que tout changement dans l'orientation politique aurait ébranlée , craignait des représailles trop justifiées, ou l'explosion du mépris public , si ce mépris pouvait à la fin se manifester librement.

Pour toutes ces raisons, et malgré la lassitude, ou même l'horreur que les crimes de la Révolution avaient provoquées chez un grand nombre d'hommes , on ne prévoyait nullement par quelles mains les blessures encore saignantes de l'Église catholique, pourraient être pansées et guéries en France.

Comme le dit excellemment un auteur étranger , « par une exception unique dans l'histoire , la Révolution française fit, en quelques années, ce que l'invasion d'un peuple ennemi aurait eu peine à accomplir. Ce fut vraiment l'éruption d'un volcan , non pas tant parce qu'il sembla sortir alors du sol national des jets violents et brûlants d'une flamme souterraine, terribles dans leur puissance ,

mais parce que toute la surface du pays fut couverte de scories et de cendres, sous lesquelles il semblait que toute végétation et toute fécondité fussent à jamais étouffées. Grâces à Dieu ! c'était là une erreur. Le temps et les orages allaient vite emporter cette poussière stérile, pour laisser bientôt aux germes, contrariés dans leur épanouissement, mais encore vivants, la liberté de se faire jour, de grandir et de montrer, sur les champs noircis, leurs tiges verdoyantes (1). »

Laissés à eux-mêmes, ces éléments disparates, — ces cendres et ces scories, — ne se seraient jamais rapprochés ni fondus ; et quand bien même, — par une hypothèse inadmissible, — le Tribunat ou les Consuls eussent autorisé les anciens Évêques à revenir et à tenter de réorganiser leurs diocèses à côté des nouveaux diocèses formés par la Constituante, on voit d'ici quelle confusion, quels tiraillements seraient nés de cette coexistence monstrueuse. La religion ne se serait jamais relevée du discrédit où tant de disputes inévitables l'auraient jetée. Nous supporterions encore aujourd'hui, après un siècle écoulé, les conséquences affreuses d'une telle décomposition, d'une ruine aussi irréparable. C'en était fait de l'Église de France.

Il était donc nécessaire que, réduisant au silence les Conventionnels et les Révolutionnaires de tout nom et de tout rang, que l'idée seule de la religion mettait en fureur, contenant dans une obéissance passive les Évêques et les prêtres constitutionnels, une volonté vigoureuse dominât cette situation si critique, et permît à la nation, épuisée par dix années d'angoisses mortelles, de se retrouver elle-même et de se rattacher à ses traditions chrétiennes.

Cette volonté, excitée par les vues du plus vaste génie,

(1) Card. Wiseman, *les quatre derniers Papes*, ch. IV.

fut celle de Bonaparte. A vingt-cinq ans, en 1796, pendant la campagne d'Italie, ce jeune général, « qui lassait la victoire à le suivre, » eut déjà, pour l'infortuné Pape Pie VI, des paroles à la rudesse desquelles se mêlait un accent ému et presque respectueux : « Dites au Pape que je ne suis pas un Attila, et quand je le serais, qu'Il soit comme saint Léon ! » Ce n'était pas encore la paix, mais l'orage s'éloignait.

En 1797, l'idée d'une réconciliation entre l'Église et la République française s'était nettement présentée à l'esprit du vainqueur d'Arcole, et il était allé jusqu'à remettre à Mgr Caleppi (1) une note destinée à passer sous les yeux de Pie VI, et qui exprimait ce vœu. Trois ans devaient s'écouler encore, avant qu'il pût être réalisé. Enfin, en 1800, le 13 juin, devant le clergé de Milan, le premier Consul, déjà maître absolu du pouvoir, déclara ouvertement que si, en sa qualité d'agent du Directoire, il n'avait pu empêcher « les désordres que ce gouvernement excitait lui-même pour avoir un prétexte de renverser la religion catholique, lui-même se sentait désormais assez fort pour assurer et garantir cette religion. » Il ajouta même que, en France, le peuple voyait avec respect « ses saints pasteurs revenir, pleins de zèle, au milieu de leurs troupeaux abandonnés (2). »

De telles affirmations et d'autres plus explicites encore, directement adressées au Pape Pie VII, qui venait de s'asseoir sur le Siège de Pierre, déterminèrent le Souverain-Pontife à envoyer à Paris, comme ses représentants attitrés, pour traiter cette affaire d'un intérêt si considérable, Mgr Spina, le P. Caselli et, plus tard, le Cardinal Hercule Consalvi.

Nous n'avons pas ici à raconter les détails de cette

(1) Theiner, *les Deux Concordats*, I. 6.

(2) Dom Chamard, *la Révolution, le Concordat et la Liberté religieuse*, p. 87.

laborieuse négociation, qui dura plusieurs mois — du 8 novembre 1800 au 16 juillet 1801. Les envoyés du Saint-Père eurent à combattre pied-à-pied pour maintenir, autant que possible, les droits inaliénables de l'Église contre les représentants de la France, le conseiller d'État Crétet et l'abbé Bernier. Ceux-ci se montraient sur la scène ; mais, derrière eux se tenait Talleyrand, ancien évêque d'Autun, devenu ministre des relations extérieures, et qui, sans connaître eneore le repentir, avait hâte du moins de voir effacées les traces du schisme constitutionnel, dans lequel il était entré l'un des premiers.

Mais si difficile qu'ait été la conclusion de cet arrangement célèbre, dont la date marque la renaissance de l'Église en France, et dont les résultats se sont continués jusqu'à nos jours, ces difficultés elles-mêmes prouvent que, sans le prestige et l'impérieuse autorité de Bonaparte, jamais la République Française n'eût fait la paix avec le Saint-Siège. Aussi, pour apprécier le Concordat, faut-il se rapporter au temps où il a été signé, et aux circonstances qui l'ont accompagné. Pour moi, Messieurs, je n'hésite pas à répéter et à m'approprier la touchante définition que Pie VII donnait de ce mémorable traité, seize ans après l'avoir conclu : « Le Concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur (1). » Si le Pape s'exprimait ainsi, c'est que cet acte avait été nécessaire.

Attendez-vous de moi, Messieurs, que je vous expose à mon point de vue, dans quelles pensées Napoléon a voulu relever le culte catholique en France ?

Vous étonnerai-je, si je vous confesse qne je n'attribue pas cet acte réparateur aux seuls calculs d'une politique égoïste ? Certes ! Napoléon n'était pas un chrétien très convaincu ni très fervent, mais il avait un fonds réel de

(1) Lettre au cardinal Consalvi, alors à Londres, 1817.

religion. Il sentait la force de cette institution, vieille de dix-huit siècles, qui avait donné à l'Europe sa civilisation. Et quand on lui proposa d'établir un culte nouveau, ou d'embrasser le protestantisme, il répondit, par l'organe du Conseiller d'État Portalis : « On ne fait pas une religion comme on promulgue des lois. C'est une grande maxime d'état, qu'il ne faut point chercher mal à propos à changer une religion établie (1). »

Dans le but de mettre fin à l'anarchie morale créée en France par la Révolution, et qui rendait impossible ou précaire l'établissement de tout vrai gouvernement, le Premier Consul voulut restaurer le culte traditionnel de la France, la religion catholique, seule capable de ramener la paix dans les âmes et l'ordre dans les esprits.

Pour cela, sans tergiverser, il s'adressa au Chef reconnu de la Catholicité (2), s'exposant ainsi à irriter la plupart de ceux qui, à cette époque, occupaient les charges et remplissaient les fonctions publiques. Beaucoup d'entre eux, en effet, si ce n'est tous, avaient sur la conscience une apostasia ou un sacrilège, des vols ou des assassinats. Un frein moral, tel que le culte légué

(1) Discours de Portalis, 15 germinal, an X.

(2) Comment maîtriser sa surprise, quand on lit au *Journal officiel*, dans le texte qui fait foi, la déclaration suivante du Ministre des Cultes, M. Fallières ?

« Je *ne suis d'accord* ni avec l'honorable M. de Marcère, ni avec l'hono-« rable M. Goblet, lorsque chacun d'eux déclarait, dans des termes dif-« férents, que le *traité de* 1801 *a été conclu entre deux puissances rivales* « *et* SOUVERAINES L'UNE ET L'AUTRE.

« *Le Concordat de* 1801 *a été fait par la puissance souveraine de* « *France*. »

C'est la suppression, au bas du Concordat, de la signature du Saint-Siège, c'est-à-dire de la signature qui, seule, en ce cas et par rapport à cet objet, peut lier nos consciences.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, dit avec raison, dans sa lettre très éloquente du 15 décembre, adressée à l'*Univers* : « Si l'affirmation de M. le Ministre exprimait la pensée du Gouvernement français, signataire du Concordat, les Papes auraient été indignement trompés ! »

par leurs ancêtres, et qu'ils avaient volontairement rejeté, ne pouvait exciter leurs sympathies. Il fallut au futur Empereur toute la pénétration et toute la puissance de son génie pour lui inspirer de résister à tout le monde officiel, qui l'entourait et le jalousait.

On raconte qu'un certain général Delmas, interrogé par Napoléon sur les impressions que lui avait faites le *Te Deum* chanté à Notre-Dame, après la signature du Concordat, lui répondit insolemment : « Vous venez de faire là une fière capucinade : ce n'était pas la peine de faire exterminer deux millions de Français pour détruire ce que vous venez de rétablir (1). »

En dépit de ces oppositions, bientôt réduites à être muettes, Bonaparte réalisa l'œuvre dont il avait si profondémeut mesuré la portée. Sans doute, il comprit qu'elle ne nuirait point à ses projets ultérieurs, qu'elle les servirait peut-être. Mais parce que, en définitive, il avait, en signant le Concordat, suivi une pensée elevée, ce souvenir lui resta précieux et cher. On raconte que, à Sainte-Hélène, quand il repassait sa propre bistoire à la lumière de l'expérience, et quand les souvenirs de 1801 lui revenaient,, il s'écriait toujours : « Je ne regrette point ce que j'ai fait alors. Il me fallait un traité de cette sorte, celui-là ou un autre ; et si, à ce moment, il n'y avait pas eu de Pape, il eût fallu en créer un (2). »

Et de fait, la pacification de l'Église de France, le rétablissement du culte, la restauration légitime et régulière de la hiérarchie épiscopale, voilà, peut-être, les grands objets qui expliquent pourquoi la Providence a

(1) Alzog, *Hist. Eccl.*, IV, p. 131. — Ch. d'Héricault, *Régime moderne*, p. 90.

(2) On raconte que, au plus fort de ses violences contre Pie VII, en juillet 1811, l'Empereur s'écria, un jour : « J'ai passé sur un abyme, sans m'en douter ; ce Concordat est la plus grosse faute de ma vie ! » Mais ce n'était là qu'un cri de colère, et peut-être d'une colère calculée. *Tragediente, comediante.*

permis l'apparition de ce puissant génie. « C'est une volonté plus haute que celle de l'homme, c'est une cause meilleure que le hasard, qui ont préparé sa destinée (1). »

Voyons maintenant quelles ont été les conséquences du Concordat de 1801.

II

En dehors des conséquences immédiates que devait produire la publication du Concordat, il en est d'autres, moins prochaines, mais très réelles, très importantes, et que je crois utile de signaler. J'en compte trois principales : la manifestation évidente du caractère moral de la Papauté, la manifestation non moins évidente de sa puissance spiriuelle, enfin la garantie légale, donnée à la liberté et à la publicité du culte catholique.

A. Le caractère moral de la Papauté s'était voilé aux yeux de beaucoup de catholiques, à la fin du règne de Louis XV. Cette souveraineté lointaine paraissait somnolente et vieillie, son prestige n'apparaissait plus avec netteté. On eût dit quelque chose de pareil à un tableau dont le temps et la poussière avaient terni les couleurs, dont le cadre même avait besoin d'être rajeuni. Mais voilà que Pie VI reçoit les nouvelles du grand ébranlement de 1789. Il est déjà plus que septuagénaire ; et c'est à l'heure où, d'ordinaire, les forces physiques, par leur défaillance progressive, amènent une sorte d'affaiblissement dans la volonté, que le Vicaire de Jésus-Christ, arrivé au trône un an à peine après Louis XVI, doit apporter le secours de ses lumières et de sa tendresse à tout le corps épiscopal de France. Sa parole, ses conseils, sa fermeté, sa modération, sa charité ne leur manquent point ; il devient leur guide, leur appui, leur oracle.

(1) Card. Wiseman, *loc. cit.*

Entraîné dans l'orbite fatale des révolutions et des guerres qui troublent toute l'Italie, Pie VI est jeté hors de sa capitale ; on l'emmène en prison jusqu'à ce que, épuisé de fatigue et de douleur, il arrive à Valence, au commencement du mois d'août 1799. Là, sa présence excite un intérêt qui augmente de jour en jour. Tout ce que ses gardiens racontent de sa magnanimité, de sa patience, de sa résignation lui fait une auréole, dont l'éclat grandit sans cesse. Enfin, le 13 août, malgré tous les ordres contraires, une foule immense s'est réunie sous les fenêtres du saint captif. On l'appelle, on l'acclame ; il se rend enfin aux vœux de cette multitude, et se présentant à la fenêtre, il étend sur la ville entière, assemblée devant lui, sa main bénissante, en s'écriant : *Ecce homo!*

Quinze jours après, le 29 août, Pie VI expirait.

Ce souvenir de la passion, présent à la pensée du Pape, était une prophétie. De 1800 à 1814, au milieu de tous les bruits de combats et de victoires, tandis que tombent ou sont menacées presque toutes les monarchies de l'Europe, tandis que de Moscou jusqu'à Madrid, de Paris à Rome et à Naples, le sol tremble sous les pas des armées toujours en mouvement, la Papauté, incarnée dans le suave Pie VII, demeure comme une victime, dont les douleurs surpassent toutes les douleurs privées et publiques. Ce Pontife si condescendant, dont la bonté avait paru excessive et dans la signature du Concordat, et surtout dans la cérémenie du sacre de l'Empereur, on le voit inflexible et prêt à mourir, sans une hésitation, quand sa conscienee s'est heurtée aux limites qu'elle ne peut pas franchir. Il subit l'exil, la prison, le dénûment, toutes les obsessions des uns, l'abandon et l'ingratitude des autres, la séparation d'avec ses amis fidèles et dévoués, « l'accusation d'être un orgueilleux et un entêté, qui sacrifie tout à l'envie d'exercer sur l'Église une injuste domination (1). » Rien n'abat son courage.

(1) Alzog, IV, 173.

Un senl moment, en 1813, à Fontainebleu, Pie VII se laissa arracher un Concordat qui portait une atteinte directe aux droits imprescriptibles du Saint--Siège sur l'institution des Évêques. Mais l'humilité et l'énergie avec lesquelles, dans les conditions les plus gênantes pour sa liberté, il revint sur cet acte et en retira sa signature, révélèrent la hauteur de sa vertu. Napoléon, qui, jusque là, s'était fait à lui-mêma, ou s'était laissé suggérer par d'autres, de fausses opinions sur les relations de la puissance civile et de la puissance ecclésiastique, s'imaginait que personne ne pouvait lui résister, et le Pape moins que personne, parce qu'il était alors son captif. « C'était, en apparence, le choc du vase de fer contre le vase de terre ; l'armure d'acier d'un soldat aurait bientôt fait de déchirer le souple et fragile tissu de la soutane pontificale. » Mais non ! Quand le rayon divin eut éclairé sa conscience, Pie VII fut inflexible. Nulle parole caressante ne le gagna, nulle menace ne lui fit peur. En vain l'Empereur essaya de le surprendre, en faisant miroiter devant lui la situation brillante et opulente, qu'il méditait de lui faira, à la seule condition que la Papauté consentirait à aliéner son indépendance et à se fixer sur les bords de la Seine. « Faites de moi ce que vous voudrez, répondit le Pape ; mon abdication est signée, elle est en lieu sûr ; vous n'aurez, dans les mains, qu'un pauvre moine (1) ! » Malgré les précautions de la censure impériale, le monde tout entier suivait les moindres phases de cette lutte entre deux souverains si différents de caractère et de mœurs ; on recueillait les paroles hautaines et dures de l'un, les réponses fermes et douces de l'autre. L'autorité morale du Page grandissait, dans la mesure même où on réduisait son domaine temporel.

B. Et remarquez que, en même temps à ce Pape, si

(1) Alzog, IV, 137.

faible du côté des ressources humaines, Bonaparte avait reconnu le droit d'exercer les plus rares prérogatives de l'ordre spirituel Contraint par la nécessité, Pie VII usa de ce droit, dans toute l'étendue dont il est susceptible : Il demanda leur démission aux quatre-vingts évêques français, que l'exil, l'échafaud, les maladies, la vieillesse avaient épargnés ; il passa outre au refus de trente-six d'entre eux ; il anéantit, d'un seul coup, toute l'ancienne hiérarchie, pour la ressusciter sous une autre forme ; il fit dans notre Église, pour la sauver, ce que Mgr Frayssinous comparait aux « coups d'état, » qui viennent aux secours des institutions politiques. « Le Pape, en 1801, jugea et se trouva compétent pour juger que le moment etait venu de déployer tonte la puissance apostolique, et de s'investir, pour un temps, à l'égard de la France, d'une sorte de dictature spirituelle (1). »

Veilà comment, par la force des choses, ceux-là même qui se vantaient « d'être à cheval sur les quatre articles (2), » et de vouloir tenir aux « libertés gallicanes, » créaient, sans le vouioir, dans le clergé de France, un penchant irrésistible pour les doctrines si longtemps flétries du nom d'ultramontaines. On raconte que Napoléon, retrouvant, dans les archives, la minute de la lettre par laquelle Louis XIV révoquait son Édit sur la déclaration de 1682, la jeta au feu, en s'écriant : « Ces cendres maintenant ne nous donneront plus d'ennui (3). Ce mouvement d'impatience était inutile. Ce n'était plus une révocation royale qui annéatissait une déclaration contraire à tout l'enseignement catholique ; c'étaient des faits solennels, souverainement importants, et provoqués par la condition si périlleuse de la France catholique.

(*A suivre*).

(1) Frayssinous, *Vrais principes de l'Église Gallicane*, d. 190.

(2) Parole de Napoléon, rapportée par Mgr Frayssinous, en 1826, à la Chambre des Députés.

(3) Alzog, IV, 189.

LETTRES INTIMES DE MONSEIGNEUR COHON

ÉVÊQUE DE NIMES

(suite et fin)

40

Mon nepveu. J'ay donné l'ordre necessaire pour la surseance du procès que j'avois fait evoquer au Parlement de Dijon, contre vos chanoines, et depuis peu de jours, j'ay envoyé à mon procureur de solides instructions pour ce regard. Je suivray le conseil que me donne monsieur Louvet pour faire en sorte que toute cette instance soit renvoyée à Rennes. Mais le tout est que vous paroissiez ferme et plein de cœur contre vos lasches ennemis.

Vous me demandés ce que ie n'ay point, en vous priant de vous envoyer mes provisions du Folgoët. J'ay tout donné au sieur de La Courvaserie, et il ne me reste aucun acte qui regarde ce benefice. Led. Courvaserie est maintenant à Dol, où je l'ay fait aller pour prevenir les desordres qui pouvoient naistre en mes affaires par le decez de mon fermier et de sa femme, lesquels sont morts huit jours l'un aprez l'autre. Si vous allez à Rennes, vous l'aurez à la main et près de vous, pour vous assister de ses soins et pour estre votre second, s'il est besoin que mon nom y paroisse. Il a procuration particuliere pour cela. Soyez donc courageux et intrepide en vos combats, si vous desirez le repos et la satisfaction

Mon nepveu, de (1)

Vostre meilleur oncle et amy,

L'E. de Nismes.

A Carcassonne, le 16e de décembre 1666.

(1) Tout ce qui précède est de la main d'un secrétaire.

Je seray à Paris, aidant Dieu, avant le 15e d'avril.

A Monsieur Monsieur l'abbé Cohon, doyen de Nostre-Dame-du-Folgoët. — Au Folgoët.

41

Mon nepveu. Enfin nous avons trôuvé la signature de ma pension, que je vous envoye en haste, sans pouvoir m'imaginer en quoy elle vous peut servir. Par le prochain ordinaire, je vous envoyeray quelques lettres, mais peu, ne cognoissant personne au Parlement de Rennes que Monsieur le président de La Coquerie et Monsieur Denyau. J'escriray à Monsieur le premier Président et à Madame de la Manceliere, qui gouverne tout le Parlement. Si vous avez du cœur. vous foudroyrez tous vos persecuteurs. Vous avez les plus beaux titres du monde, et le Parlement cognoit vostre benefice, qu'il ne laissera pas avilir. Gardez vous de sortir de Rennes que tous vos differens ne soient jugez par un arrest definitif et solennel. Vous m'avez sottement menacé que, ne sçachant que devenir , vous alliez vous rencoignez à vostre prteuré. A d'autres, vous avez escrit que vous alliez à Paris. Jugez par là ce que vous estes, et l'estime que je doibs faire d'une ame basse et chancelante qui est dans une assiette si miserable. Vos lettres ne me sont que des croix, et vostre personne est la plus pesante de toutes. L'E. de Nismes.

A Nismes, le 16e de mars 1667.

Monsieur, Monsieur Cohon, doyen du Folgoet, à Rennes.

42

A Nismes, le 20 may 1667.

Mon nepveu. Vous avez bien conceu et bien jugé que le retardement des lettres que vous avez attendues et desiré de moy venoit du desordre de mon voyage, qui, des la presmiere journée de mon embarquement , desreigla ma santé, en sorte qu'au jugement de trois fameux

medecins d'Avignon, j'eusse exposé ma vie inconsidérement, si j'eusse passé outre. Cela m'a fait revenir sur mes pas, et je n'ay pas esté plustost en cette ville que le repos de ma maison et les remedes que j'ay mis en usage ont presque déjà restabli la disposition ou j'estois en partant. Je suis toutefois travaillé d'une espèce de rhumatisme qu'une saignée emportera avec l'assistance du ciel. Je vous envoye trois lettres que j'ay escrites avec peine, ayant le bras lié. Je ne doute pas qu'elles ne vous produisent un secours tout puissant et une victoire certaine sur vos lasches persécuteurs. Envoyez en diligence au sieur de la Corvascrie des procedures et des actes qui facent voir dans le Conseil que vous estes poursuivi par ces infames à Dijon et à Rennes. De la nous tirerons un conflit de jurisdiction, par l'evenement duquel nous les ferons renvoyer en Bretagne ; et de cette maniere vous les desarmerez, plaidant devant des juges qui cognoissent leurs vices et leurs desreglemens.

Je vous ay fait savoir que Louys Pison abuse insolemment du pouvoir que vous lui avez donné de recevoir vostre pension, en sorte qu'à [moins] de cent combats je ne sçaurois la tirer de ses mains, et il m'est deub de l'an passé bien prez de cent escus par sa friponnerie. Envoyez moi donc sans faiblir une procuration pour Monsieur Maistre Leon Novy, conseiller du Roy et receveur des tailles de ce diocèse, à la fidelitè duquel j'ay commis l'administration de tout mon revenu, et je suis asseuré qu'il me satisfera entierement et pleinement, quand il aura vostre recepte à faire. Je n'ay pas le loisir de vous en dire d'avantage. Ayez en ceste affaire, courage et fermeté, puisqu'elle se défend d'elle mesme, et attendez de moy toutes les assistances que vous desirerez.

L'E. de Nismes (1).

A Monsieur, Monsieur l'abbé Cohon, estant presentement à Rennes.

(1) La signature est seule de Cohon, le restant est de la main de son secretaire Tinellis.

43

A Nismes, le 6 août 1667.

Mémoire et instructions à mon nepveu le doyen du Folgoet.

Estant arrivé à Paris, il portera une lettre au Reverend Pere Annat et luy dira qu'en tout ce qui regarde sa personne et son establissement, il ne veut regler ses pas et sa conduite que par luy seul, et qu'outre l'ordre expres qu'il en a de moy, c'est son inclination et son plus grand desir de se soumettre entierement à ses conseils qui luy seront des lois souveraines en toutes les rencontres de sa vie. Cela fait, il lui donnera le plan des eschanges qui me sont proposés, et le choix en dependra de luy, s'il a la bonté de le déterminer. C'est de quoy je le prie par ma lettre.

Apres cette visite préferable à toute autre, il portera ma depesche à Mr l'abbé de Tressan, nommé à l'evesché de Vabres, *soit qu'il se rencontre à Paris, soit à Saint Germain en Laye*, et luy dira que, par mon ordre, il se presente à luy pour recevoir la loy qu'il luy plaira de luy donner sur les eschanges de mes abbayes, le plan desquelles est joint à ma depesche.

Suivant la resolution que prendra mond. seigneur de Vabres, mon nepveu se servira de l'une de mes procurations pour remettre entre les mains du Roy Saini Ligaire ou le Tronchet, et les donnera toutes deux à mond. seigneur de Vabres, l'accompagnant chez le Père Annat pour y resoudre toutes choses, et l'on luy laissera pour cet effect la procuration de l'une et de l'autre abbaye.

L'E. DE NISMES.

Par le concordat des eschanges, mon nepveu se souviendra d'y faire mettre cette clause, que les parties jouissent toute cette année des benefices eschangés, c'est à dire chacun du sien, et que l'execution de leschange et la jouissance des benefices permutés ne com-

mencera que du premier de janvier prochain. Par ceste condition, les affaires sont nettes, et il n'y peut avoir sujet aucun d'embarras pour la jouissance. Quand mon nepveu ira voir le Pere Annat il y ménera son frere avec luy affin qu'il cognoissé son bienfaiteur.

L'E. de Nismes (1).

44

Mon nepveu. J'attends avec impatience la relation de vostre voyage et de ce que vous avez fait, tant à Dol qu'au Folgoët et à Paris, n'entendant pas que vous consultiez en toutes vos affaires un autre oracle que le R. P. Annat, vostre bienfaiteur et le mien. L'instruction que je vous ay envoyée parle si clairement, qu'en la suivant vous ne pouvez faillir ni tomber en mescònte.

Quand vous arriverez au Languedoc, je veux que vous y paraissiez vestu en honneste homme et avec bienséance, sans aucune livrée de missionnaire contrefait. Estant auprès de moy, dans le commerce du grand monde, vous y pourrez mener une vie exemplaire, et je serois fort desplaisant si cela n'estoit pas. Mais la dévotion de ce temps, ou feinte ou véritable, a des atours qui semblent ridicules, et qui ne sont d'aucun mérite devant Dieu. Habillez-vous donc décemment, sans commenter sur le chapeau ny la ceinture. Idem de vostre frère, qui aura désormais de quoy s'entretenir et ne vous sera plus à charge. Il luy faut un laquais, pendant au moins qu'il seiournera dans Nimes; et quant à vous, il faut quelque chose de plus, dans la dignité que vous possédez. N'amenez rien qui soit mal fait, ny de mauvaises mœurs.

Doresnavant lorsque vous escrirez à quelque personne que ce soit, retranchez vostre préambule de pédant et de

(1) Les mots souligaés et les deux signatures sont de la main de Cohon, le restant de la lettre est du secrétaire Tinellis.

père contemplatif. Il n'appartient qu'au Pape et aux Évêques de désirer les bénédictions, les grâces et la paix de Notre-Seigneur. Cela est du stile des supérieurs à ceux qui sont de leur juridiction et de leur dépendance. Je prens les devants pour vous décrasser et vous donner une nouvelle forme, qui vous convienne dans l'estat auquel Dieu vous destine.

Amenez moy un cuisinier qui me puisse servir; tous ceux de ce païs sont ignorans et sots. Depuis deux ou trois ans, ils me font perdre patience, et me désolent tout à fait. J'escris à du Laurier qu'il m'en choisisse un qui me soit propre, et qui ne soit pas desbauché au jeu, aux femmes, ny au vin ; car autrement je le renvoyeray aussitôt que je descouvriray son vice. Or, comme je ne tiens plus table et que je mange seul à cause de mes incommoditez, je ne pretens pas un cuisinier de consequence, mais quelque jeune garçon qui soit sorti de la main d'un bon maistre, et qui me face honneur, si quelque fois je veux traiter mon Chapitre ou des passans de condition qui me visitent en ma solitude. Mlle Patriau et son mari mesme me sçauront bien pourvoir, s'ils ont à cœur d'en prendre soing. Il est vray que ceste bonne femme est si facile à tromper, qu'ayant eu recours à elle pour avoir deux laquais de Paris, elle m'en envoya les plus imparfaits de la terre. L'un estoit un insigne larron, qui fut trouvé en crime flagrant, ayant dérobé mes clefs, la nuit diverses fois, pour ouvrir une cassette en laquelle il me vola cinquante escus dont je n'ay pû retirer un teston. Le mesme m'avoit dérobé une montre d'or de vingt pistoles qu'il me fit restituer quand se veid les fers aux pieds dans une basse fosse. Nonobstant tous ses vices, je lui pardonnay et luy donnay encore de quoy se retirer. Son compagnon n'est pas meschant, mais l'amour dn vin me le fera chasser parce qu'il est incorrigible en luy, et que ce desreglement ne peut avoir que de mauvaises suites. Voilà le beau présent de Mlle Patriau.

Je vous escris au moment de la réception de sa derniere lettre, du 14e de ce mois, par laquelle j'apprens avec estonnement que vous n'estiez pas encores à Paris ce jour là, ce qui me met à deviner, d'où vient ceste longueur et ce retardement, veu que, par la vostre derniere escrite de Morlais, vous ne parlez que du désir impatient de vous voir près de moy. Je ne puis me tenir de vous dire, à ce propos, que vous me lassez de vostre stile apostolique, puisé dans les romans spirituels dont vous avez farci vostre memoire, croyant que c'est le carachtère des devots raffinez. Si vous n'estes capable d'autre chose, je vous conseille d'aller vivre parmy les ours; car, en un mot, je veux en vous une vertu et une piété civile qui édifie, sans vous faire un objet de risée et de mespris en l'establissement que l'on vous veut donner. Si vous estes touché d'un regret si sensible de l'église de Folgoët que vous appelez vostre espouse, ne vous contraignez point pour faire divorce avec elle et pour la repudier. Retournez y pour réparer en pleine liberté ce corps délicat et fluet que vous représentez déffaillant et mourant. J'ay trop d'indulgence pour vous, et vous ne travaillez qu'à vous en rendre indigne. J'auray en vous un consolateur agréable, si je n'y voy que des faiblesses et des pedanteries. Ma vieillesse a besoin de quelque chose de plus doux. Adieu. L'E. DE NIMES.

A Nismes, le 21e d'aoust 1669.

45

A Nimes, le 24 aoust 1669,

Mon nepveu. Par les lettres que m'escris Mgr de Vabres, je vois qu'il est glacé pour l'eschange de Saint-Ligaire, dans le temps même que je pers le désir et l'intention de m'en defaire. Ainsi retranchés le de l'instruction et du plan que je vous ay envoyé de vos establissemens. Je garderay cette abbaye considérable avec

mon evesché, et put estre quelque jour je l'employray uutilement pour un autre dessein.

Je suis dans le dernier estonnement de ce que vous tardés tant de vous rendre à Paris. Il faut avoir un tempérament plus actif que le votre pour bien conduire ses affaires. Souvenez-vous de méditer soigneusement et attentivement la dernière lettre que je vous ay escrite ; elle estoit toute de ma main et du caractère de mon cœur, qui doit estre la règle et le niveau du vostre.

L'E. DE NISMES[1]

Pour etc. : M. l'abbé COHON.

46

Nismes, le 31 aoust 1669.

Mon nepveu. L'assiette ou je vous voy me fait de plus en plus cognoistre qu'il n'y a point de mesures à prendre en traitant vos affaires, qui seront tousiours chancellantes par les sentiments ridicules qui s'incarnent en vous jusques à devenir votre propre nature. Il faut que vous ayés bien renoncé au sens commun, pour m'escrire comme vous faites, d'un stile obscur et ambigu, des dernières résolutions que vous devés communiquer au R. P. Annat, lequel, dez votre première visite, a cognu clairement que c'est bastir en l'air d'asseoir sur vostre teste aucune charge ny fortune qui vous retienne dans le monde ; si bien qu'il est incertain, comme moy, si vous y prendrés jamais le pli d'un honneste homme. Il semble mesme que c'est à moy de vous faire l'amour par rèigle pour vous faire agréer un establissement qui partage ma robe, et qui me fait resoudre à me dépouiller en vostre faveur, comme si vos deffauts et vos puerilités ne vous en rendoient pas indigne. Par toutes vos despeches, vous vous appellés un jeune homme ayant trente-trois ans parfaits,

(1) La signature est seule autographe : Tinellis a écrit le corps de la lettre.

qui est la plénitude de l'âge de nostre commun maistre, après lequel, si vous avés des miracles à faire comme luy, il est bien temps de commencer.

Mais, en un mot, pour peu que vous ayés d'inclination de retourner au Folgoët, je mande au P. Annat que j'y consens de tout mon cœur et que mesme je le désire. Ainsi ne vous controignés point, et suivés votre pente pour demeurer dans une vie cachée, qui vous conviendra beaucoup mieux que les rayons et les brillans d'une première dignité, qui vous pourroit faire, dans Nismes et sous mes propres yeux, un object de mespris. Je me lasse de ces redites, ne pensant pas qu'elles corrigent vos faiblesses, et me souvenant bien que, dez vostre enfance, vous me fistes paroistre en vous un courage vil et rempant.

Une dernière fois pour toutes, je vous ordonne de reformer la teste et la queüe de vos lettres, dont vous avez pris le modelle parmy des pedants comme vous.

L'E. DE NISMES.

Si vous conservés vostre doyenné, comme il y a grande apparence, vostre maison ne doit pas estre demeublée, mais si vous en sortés, j'ordonneray au Père vostre successeur d'achepter largement vos meubles et vos livres. Si toutefois vous les destinés aux pauvres, l'application en sera bien plus sainte ; mais, en ce cas, il faut payer au sieur Cramoisy ce que vous luy devès depuis plus de douze ans, et dont j'ay fait ma dette (1).

A Monsieur, Monsleur l'abbé Cohon, doyen de Notre-Dame du Folgoët, à Paris.

47

A Nismes. le 3 septembre 1669.

Mon nepveu. Demeurès en l'estat où vous estes, et reteurnés en Folgoët, où vous avez pris un pli de sainteté,

(1) La signature seule est autographe ; le corps de la lettre est écrit par le secrétaire Tinellis.

que je ne veux point exposer dans mon Eglise Cathedrale, où vous seriès un objet de risée. Je ne me suis point trompé au jugement que j'ay faict de vostre personne, ayant tousiours bien crû que vous n'estiès pas nay pour paroistre sur un theatre, qui demande une élévation de cœur avec les semences de piété. Sans ce meslange necessaire, vous ne seriès qu'en opprobre dans Nismes, et j'en mourrois de chagrin et de honte. Allès donc continuer le cours de vostre vie cachée, qui, pour estre sans gloire, ne sera pas sans prix et sans merite devant Dieu. Cette lettre sera la derniere que vous aurez de moi, et je n'escouteroy jamais qui que ce soit qui me parle de changer vostre establissement. Je vous dispense aussi pour jamais de m'escrire. Vous me mandès que vous ne voulès aucune pension active ny passive ; c'est pourtant à vous de prendre garde que celle que vous avès sur la prevosté de mon eglise ne vous soit à la fin enlevée pour n'en avoir point de provision de Rome, qui la confirme et l'authorise. Elle me sert de gage pour la mienne, et il est necessaire que je retire de vos mains ma signature, qui vous fût envoyée par La Corvaserie, lors du procès que vous aviès à Rennes. Il faut encore que respectivement chacun de nous face expedier devant notaire une quittance generale de ce qu'il a receu à titre de compensation. Avec des gens faits comme vous, obsédés de pedants qui sont vos gouverneurs, l'on ne sçauroit user de trop de precautions pour faire affaires nettes. Puisque cinq cens escus de rente vous peuvent satisfaire, vous aurès, après ma mort, quatre ving fois ce revenu, et vous pourrès bastir des cellules sans nombre pour y entretenir un regiment de missionnaires, qui vous rendront un grand prophète. Adieu. L'E. DE NISMES.

A Monsieur, Monsieur l'abbé COHON, doyen du Folgoet, à Paris (1).

(1) La lettre ecrite par Tinellis, secretaire ; la signature seule est de Cohon.

48

A Nismes, le 7 septombre 1669.

Il ne faut plus revenir à la charge ny capituler pour l'acquisition de la prevosté de Nismes ; vous n'estes pas propre à monter si haut ny à remplir une dignité de cet esclat. Jusques icy toutes vos sottes lettres, qui ne sont que vapeurs d'hypocrisie et de pedanterie, m'ont rebutté de telle sorte que j'ay perdu pour jamais la pensée de vous tirer du Folgoet, ou vos deffauts sout hors de veüe, dans l'obscurite d'un désert et d'une vie cachée. Vous pouvès donc y retourner, et ne me voir jamais, pour ne devenir pas la croix la plus pesante et plus dure de ma vieillesse. Vos deux pages à pied, qui valent aussi peu qne vous, continueront à vous rendre stupide, fesant les missions avec vous, pour le succès desquelles il faut des esprits mienx tournés et mieux faits que le vostre. Vons serès, en un mot, le deshonneur et l'opprobre de ma famille, sous l'ombre et la fausse couleur d'une apparente piété. En cet estat, n'attendès rien de moy qoe le dégoust et le mespris que vous m'avès inspiré, malgré moy, de toutes vos faiblesses. Put estre que vostre frere, qui desià vous surpasse en science, prendra pour sa conduite des sentimens plus dignes du nom que vous portés. Je ne croy point aux miracles ny aux reliques des gens qui vous ressemblent, et je me garderay bien de consentir que vous veuiez auprès de moy pour me couvrir de honte.

L'E. de Nismes (1).

A Monsieur, Monsieur l'abbé Cohon, doyen de l'église du Folgoet, à Paris.

49

A Nismes, le 22 septembre 1669.

Mon nepveu. Je vous envoye une petite Instruction

(1) La signatnre seule est autographe.

que vous adjousterés aux autres, en cas que l'on traite avec Mgr de Vabres ; ce sont deux clauses essentielles et sans lesquelles il ne faut point parler de la permutation de Saint-Ligaire, mais se tenir à celle du Tronchet. Souvenès vous de cela , et gardès bien d'aucune obmission en ce point. Mecredy prochain, je vous envoyray un ordre pour prendre de l'argent de mon banquier et m'achepter de l'estoffe violette pour des habits longs d'hyver , et quelques autres menuës marchandises quy ne se trouvent point icy, pour nos soutanes de toute couleur.

Gardès vous bien de passer resignation du Folgoët qu'en mesme temps l'on ne vous mette en main la procuration du fils de Morier pour consentir que la moitié de ma pension estant esteinte, l'autre moitié se convertisse en une pension de 1.000 livres pour vostre frere. Prenès aussi à toutes fins une descharge par escrit , tant pour vous que pour moy, de toutes recherches de reparations, jouissances de fruits, de quelque nature qu'elles soient. Puisque cette bonne famille se conduit si bien à vostre esgard et au mien, il faut traiter seurement avec elle. Je n'entens point que vous resignès qu'après que vous aurès esté largement payé de vos meubles et de vos livres , et ne vous piquès point sur cet article d'une fausse generosité pour donner ny les uns ny les autres.

Si vostre frere aime mieux un establissement en Bretagne qu'en Languedoc, sans hesiter et sans attendre mes ordres plus precis, resignès luy le Doyenné du Folgoët. Mais , à mon sens , il ne doit pas prendre un si mauvais party , le lieu estant sauvage et les peuples aussi.

Avancès vos affaires pour vous rendre icy au plus tost. Adieu. L'E. DE NISMES (1).

A Monsieur, Monsieur l'abbé Cohon, doyen du Folgoët, à Paris.

Instruction pour mon Nepveu, le Doyen du Folgoët :

(1) La signature seule est autographe, Tinellis ayant écrit la lettre.

Aux termes que Mgr de Vabres m'a escrit, je ne croy pas qu'il pense plus à l'Abbaye de Saint-Ligaire; mais, si l'on revient à cet eschange, il faut suivre mes derniers ordres sans aucun changement, et y adjouster de plus, dans le concordat, que mond. seigneur de Vabres prend sur luy de soustenir, à ses dépens, périls et fortunes, le pretendu procès du moine Le Doux, et la descharge de toutes reparations et refections des bastiments de l'Abbaye et de toutes ses dependances.

Ce procès est un phantosme. Mais il faut, sur ce point, prendre une pleine asseurance pour mon repos, sans crainte de retour. Et soyès bien soigeux de pourvoir à cela.

L'E. DE NISMES (1).

A Nismes, le 22 septembre 1669.

Monsieur,

Par ordre de Mgr, j'adjouste ce billet à la lettre qu'il vous escrit, pour vous dire que, si l'eschange de Saint-Ligaire se fait avec Mgr de Vabres, il desire, avant que vous signès, de sçavoir la qualité et les titres des Prieurés que Mgr de Vabres doit bailler. Le courrier me presse de finir en vous asseurant que je suis avec respect,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

TINELLIS.

50

A Nismes, le 28 septembre 1669.

Si vous estes capable de l'amendement que vous me faites espérer, j'en auray quelque joye, et vous toute l'utilité. Vous avès maintenant mes derniers ordres, travaillès auprès du Reverand Père Annat pour faire que l'expedition en soit prompte après le retour du Roy.

(1) La signature est seule autographe.

Je ne seray pas fasché que Mgr l'Evesque de Vabres reprenne son premier feu pour l'eschange de Saint-Ligaire, auquel cas je garderay le Tronchet, pour m'en servir en quelqu'autre occasion que je medite depuis longtemps. Par ma derniere lettre, j'ouvre la voye aud. seigneur de traiter cette affaire, s'il en a le desir, comme sans doute il doit l'avoir pour son propre avantage plus que pour ma satisfaction, qui regarde la sienne.

Ne resignès point le Folgoët que vous n'en ayés un nouvel ordre de ma part ; vous en sçaurés la raison, lorsque vous serés pourveu de la Prevosté par la permutation de l'une de mes Abbayes, et jusques à ce temps là priés seulement le Reverand Père Annat de prendre l'agrement et l'ordre de Sa Maj[té] pour faire expedier les provisions du Folgoët en faveur d'un de mes nepveux autre que vous, et sur vostre resignation.

Ne vous precipités point de disposer de vos meubles ny de vos livres que vous n'ayés de nos nouvelles là-dessus. Et à propos de meubles, je vous demande ce que l'on pretend faire de tous les miens, que vous avez pris à discretion pour les appliquer à vostre usage sans me faire sçavoir ce qu'ils sont devenus. Est-il du privilège des Missionnaires d'en user de la sorte ? Je veux, s'il vous plaist, qu'ils se trouvent, et que, la presente receüe, vous ne manquiez pas de m'en envoyez le mesmoire. Il faut faire scrupule d'abuser de la bonté d'un bienfaicteur, et de faire gaspillage de son bien sans son consentement. Il pourroit bien estre que vous avès mis en main estrangere ce qui m'appartient, et que vous avès crû que ce qui estoit à moy estoit à vous ; ce qui n'a pas esté mon intention, en vous donnant la liberté de vous accommoder de mes meubles pendant le cours de vos estudes.

Par le prochain courrier, je vous parleray d'autre chose. Adieu. L'E. de Nismes (1).

A Monsieur, Monsieur l'abbé Cohon, doyen du Folgoët, à Paris.

51

A Nismes, le 2 octobre 1669.

Je vous envoyeray dimanche prochain la procuration que vous me demandez pour Saint-Ligaire, quoy que je sois fort persuadé que désormais il ne faut plus penser au traité de cette abbaye, que je conserveray, puisque M. de Vabres n'a pas l'ardeur et le feu que mérite un si grand bénéfice ; de quoy je suis certain qu'il se repentira quelque jour de sa vie, quand je ne seray plus au monde.

M. de Suze, qui fait le fin, aura mesme succes de sa delicatesse et de son changement ? quoy que ce soit qui puisse traiter avec luy me sera bon et agréable. Vous serez cependant abbé du Tronchet, attaché à ma persône, où il n'y a rien à risquer ni à perdre pour vous. A dimanche plus longue lettre. Rendés et portés en diligence celle que j'escris en fougue et en haste au R. P. Annat, de la bonté duquel Messieurs de Vabres et de Suze n'ont pas vouln se prévaloir. Pour moy, j'en suis tout consolé. Vous aurés assés de bien, et si vous en faites bon usage, Dieu le multipliera, avant et après mon décès.

Vous sçavés maintenant que l'ou a terminé le procès que j'avais avec le procureur Bruslé, ensuite duquel il a donné quittance et main-levée, dont les coppies m'ont esté envoyées ; mais, parce que je désire les garder, vous en ferés faire d'autres coppies collationnées, pour les envoyer en toute diligence à M. Le Blanc, qui les faira si-

(1) La signature est autographe ; la lettre est de la main de Tinellis.

gnifier à tous les fermiers entre les mains desquels il y a eu des saisies faites à la requeste dudit Bruslé.

L'E. DE NISMES (1).

A Monsieur, Monsiour l'abbé Cohon, doyen du Folgoët, à Paris (2).

(1) La siguature est seule autographe.

(2) La correspondance de l'évêque avec son neveu finit avec cette lettre, l'abbé Cohon ayant été nommé prévôt de la cathédrale de Nimes dans les derniers mois de 1669.

LETTRE DE M. LE SÉNATEUR BARAGNON

Nimes, 25 décembre 1892.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DU MIDI,

La *Revue* annonce qu'elle publiera dans son plus prochain numéro une réponse de M. Louis Baragnon à Monsieur l'abbé Delacroix : cette réponse, vos lecteurs ne l'y trouveront pas. Déférant à mes conseils, le jeune écrivain, dont vous voulez bien accueillir quelquefois les travaux, renonce à la publier, tout au moins dans ce recueil, et puisque je lui demande ce sacrifice, je lui dois d'en exposer les raisons.

Il s'agit, vos lecteurs s'en souviennent, d'un travail sur « les sources de l'histoire des Camisards » publié dans le numéro de septembre dernier, qui a provoqué, dans le numéro suivant, une critique assez vive du vénérable curé de Bagnols. Il ne m'appartient pas de louer le premier de ces écrits. Son auteur n'a voulu nous donner qu'une sorte de résumé de ses recherches dans un dépôt public sur une période particulièrement agitée de notre histoire locale. Tout le monde rendra certainement justice au sentiment de profonde honnêteté qui lui a inspiré ces lignes : « Écrivant dans une Revue catholique, nous n'avons point abdiqué l'indépendance de l'historien. »

M. l'abbé Delacroix, dont le nom ne saurait se retrouver sous ma plume sans me rappeler tout un monde de souvenirs précieux, a fait à ce jeune homme l'honneur de le lire, et celui, plus grand encore, de le critiquer. Je me garderai d'exposer en détail ses jugements, puis que je n'ai pas la prétention de les discuter. Je dois dire seument, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que selon

M. Delacroix, l'auteur des recherches « sur les sources de l'histoire des Camisards » mérite un double reproche : avoir eu trop de pitié pour ces derniers, — et ne pas redouter de contrister le clergé d'aujourd'hui en appréciant trop sévèrement quelques-uns de ses prédécesseurs.

La riposte ne devait pas tarder. Le propre de l'historien honnête est de ne parler que d'après une conviction formée sur des textes dignes de foi ; et plus les textes sont fraîchement exhumés, plus celui qui les a mis en lumière se sent poussé à défendre la vérité historique, telle qu'il croit l'avoir rétablie ou confirmée. Les lecteurs de la *Revue* étaient donc (je ne dirai pas condamnés, comment employer un pareil mot quand M. l'abbé Delacroix est appelé à prendre la plume), mais à coup sûr destinés à suivre dans ce recueil une discussion prolongée entre deux lutteurs bien diversement armés : l'un fier de ses textes récemment arrachés à la poussière des archives ; l'autre se prévalant d'une histoire déjà faite et qu'il croit irrévocablement fixée. La lutte eût été vive, intéressante. Il m'a paru cependant que tout invitait à la clore, au moins dans la *Revue* ; tout : le sujet, le lieu, les interlocuteurs.

Le sujet ; sans doute il appartient aux libres discussions de l'histoire, et je ne saurais que féliciter le chercheur laborieux qui, par ses travaux, ferait éclater la vérité sur tous les points restés obscurs de nos tristes guerres religieuses. Mais il ne faut oublier ni le milieu où nous vivons, ni les passions prêtes à saisir dans les recherches les plus consciencieuses ce qui peut leur plaire, pour faire le silence autour des constatations les plus écrasantes pour elles. A ce point de vue la « Guerre des Camisards, » me paraît devoir être étudiée dans un ouvrage spécial, que nous fait d'ailleurs espérer votre

jeune collaborateur, plus utilement que dans une série d'articles de polémique.

Je n'oserais pas ajouter que le lieu où se poursuivrait cette polémique, l'excellente *Revue du Midi*, conviendrait moins que tout autre à ce genre d'études, si M. l'abbé Delacroix ne le faisait clairement entendre. « La *Revue*, « écrit-il, étant surtout la Revue du clergé, je ne crois « pas me tromper en disant que mes confrères aime- « raient tout autant ne pas s'y voir traiter de persécu- « teurs en la personne de leurs devanciers ; et cela en « présence d'adversaires qui ne savent que se poser en « libéraux et en victimes, au mépris de l'histoire. »

Ce passage est, je l'avoue, la cause déterminante du conseil que j'ai donné au jeune écrivain. M. l'abbé Delacroix ne m'a rien appris en rappelant que les adversaires dont il parle, disons les protestants, ont l'habitude, à propos de la Guerre des Camisards, de se poser constamment en victimes ; je sais aussi qu'ils n'en ont pas toujours le droit, et que rien dans les recherches de l'érudition la plus sincère ne viendra le leur donner. Mais il peut y avoir eu des torts graves de l'autre côté, et ce qui peut se découvrir de vérité à ce point de vue, j'imaginais que le clergé catholique aurait le courage de l'entendre.

Pour tout dire, je le crois encore ; mais M. l'abbé Delacroix est une telle autorité que j'hésite sur sa parole ; et si vraiment ses confrères devaient se considérer comme « traités de persécuteurs, » parce qu'on aurait mis en lumière, chez quelques prêtres d'il y a deux siècles, des passions et des procédés peu évangéliques, je ne veux même pas savoir si leur susceptibilité serait trop grande ; j'aime mieux détourner de mon sang le malheur de contrister de tels hommes.

Si, dans ce clergé éminemment respectable, je considère spécialement celui-là même qui m'a mis la plume à

la main, M. l'abbé Delacroix, non seulement je dois le supposer animé des mêmes susceptibilités que ses confrères, mais je le considère comme un des contradicteurs les moins désirables dans une semblable discussion. D'avance, il se déclare irréductible ! J'en juge par le conseil qui termine sa critique : « Ne vous laissez pas « trop aller, Monsieur, à la prétention aujourd'hui en « honneur de refaire l'histoire avec les archives très heu« reusement mises à la disposition du public. De cette « recette pas trop n'en faut. En histoire, comme ailleurs, « il y a souvent chose jugée, contre laquelle tous les pe« tits papiers du monde, avec leurs dessous, ne prouvent « rien. »

Si M. l'abbé Delacroix veut bien songer que le jeune homme auquel il adresse un aussi décourageant conseil s'est consacré depuis plusieurs années, avec l'activité de la jeunesse et la passion désintéressée de la science, aux recherches historiques, il comprendra à quel point il doit l'avoir étonné. Pour ce chercheur consciencieux, un document inédit, digne de foi, jetant sur un fait un jour nouveau, rectifiant une erreur, confirmant une hypothèse à peine entrevue, peut n'être, en la forme, qu'un « petit papier, » ce n'en est pas moins, dans l'ordre scientifique, quelque chose qu'on pourrait dire sacré ; c'est la vérité historique sortant triomphante, avec ce document oublié, de la poussière où il dormait depuis des siècles. Si je ne m'étais promis de ne rien publier de sa réponse, je suis sûr que les lecteurs de la *Revue* auraient excusé l'ardeur avec laquelle il y revendique le droit de ces petits papiers, ou, pour les nommer comme il convient, *l'autorité de ces textes.* Pour moi, moins enflammé, je me borne à soumettre à M. l'abbé Delacroix l'observation suivante :

Qu'il y ait dans l'histoire une *chose jugée*, je l'accorde volontiers ; mais elle ne ressemble pas à ce qu'on appelle ainsi dans la langue judiciaire. La « chose jugée »

historique est perpétuellement sujette à revision. Le temps, à mesure qu'il s'accumule sur les événements passés, rend cette revision plus difficile ; mais quand il s'agit de faits à peine deux fois séculaires, quand tant d'archives s'ouvrent pour la première fois aux patientes recherches, l'heure sonne où les textes retrouvés prévalent quelquefois contre la tradition, et où la « chose jugée » disparait devant un nouveau jugement.

Bonne chance et succès à ces infatigables travailleurs qui préparent les documents des causes que la science introduit à nouveau ! Leurs recherches peuvent souvent demeurer vaines ; mais s'il était vrai qu'une fois, à propos de discordes intestines qui ont bouleversé toute une contrée, un jeune écrivain ait rapporté de la poussière des archives cette preuve que les torts n'étaient pas d'un seul côté, que les coupables jusqu'ici jugés tels demeuraient coupables, mais que d'autres l'étaient à côté d'eux, pourquoi dénigrer son œuvre ? La communauté dans la faute ne rend-elle pas plus facile l'apaisement dans le souvenir ?

En finissant, je me prends à penser que peut-être, sous l'empire de ce sentiment, les lecteurs de la *Revue* eussent accueilli avec quelque indulgence le nouveau travail de M. Louis Baragnon ; mais cette indulgence, son contradicteur ne la lui faisait pas espérer, et d'avance il récusait ses « petits papiers. » C'est pourquoi je lui ai donné le conseil de les remporter, ce qu'il a fait.

Mon vénérable ami, M. le Curé de Bagnols, me pardonnera certainement les quelques explications qu'on vient de lire. La voix du sang l'a emporté chez moi, ou plutôt non, elle n'a eu rien à vaincre. La vieille amitié que je conserve à M. l'abbé Delacroix, après les événements au milieu desquels nous nous sommes souvent rencontrés, ne pouvait m'interdire ces courtes observations. J'oserai même ajouter qu'en les écrivant, elles ont eu pour moi cet

attrait de plus de ramener son nom sous ma plume, et dans ma pensée son souvenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Louis-Numa BARAGNON.

LES ANGES ROSES

(suite)

Déja l'*Hirondelle* , tirant des bordées dans la baie de Cannes, s'était rapidement éloignée de la terre, et maintenant la ville apparaissait à quelques kilomètres dans son ensemble, s'étendant paresseusement le long de la côte, éclatante de lumière sur son fond de verdure.

Gracieuses terrasses, coupoles russes, minarets orientaux, toitures s'élevant en pointe, recouvertes d'écailles d'ardoise, surgissaient tout autour dans la campagne et communiquaient le caractère de sa population cosmopolite à cette parcelle de la Côte d'Azur.

Derrière, s'échelonnant sur les coteaux ou se groupant en bouquets, les palmiers, les oliviers, les orangers, les figuiers, marient leurs nuances grises, vives ou sombres, et au dessus se dresse la montagne aride, que les rayonnements éblouissants du jour revêtent d'une teinte bleuâtre.

Bientôt l'île Sainte-Marguerite sembla s'avancer sur les flots au devant des promeneurs. Ses rochers se dessinèrent peu à peu plus nettement, grandirent, le canot entra dans l'ombre des récifs qui surplombent la mer et se dirigea vers la petite jetée que domine le fort.

— Stop! cria Jean Martin.

L'*Hirondelle* se rangea docilement contre le quai et les passagers débarquèrent.

Les domestiques qu'avait amenés la comtesse Kourieff reçurent l'ordre d'emporter les corbeilles dans le bois et de dresser le couvert sur l'herbe.

— Capitaine, dit Mr Kourieff, en votre qualité d'officier français, veuillez nous servir d'introducteur dans le palais du masque de fer.

— Je suis à vos ordres, répondit Léouville.

Et il se mit en tête des excursionnistes.

Tandis que le diplomate russe offrait son bras à Mme de Kernoët, Mr de Terrebrune s'était précipité vers la princesse et lui avait présenté le sien.

Sophia fit une moue fort significative, mais n'osa pas manifester autrement son désappointement.

— Vous êtes venu hier, Monsieur, à la villa? demanda-t-elle.

— Oui, Mademoiselle, répondit le vicomte; après la permission que j'en avais reçue, je m'empressai de venir prendre de vos nouvelles... Ah! Princesse, si vous saviez combien il me tardait d'apprendre que l'accident de la veille n'avait eu aucun effet fâcheux.

— Vous êtes bien bon, Monsieur, je vous remercie, dit la princesse en réprimant le sourire qui cherchait à s'épanouir sur ses lèvres moqueuses.

— Me remercier!.. Ah! je vous en prie, Mademoiselle... j'ai été vraiment trop heureux...

— Vous êtes lié avec monsieur de Kernoët? l'interrompit la jeune fille.

— Justement, Princesse; notre amitié date de la plus tendre enfance... Ah! Mademoiselle, je ne puis m'empêcher de frémir de terreur en pensant aux suites désastreuses qu'aurait pu avoir pour vous...

— Vous êtes réellement trop bon, Monsieur...

— Aussi je m'élançai...

— Monsieur de Kernoët doit être un excellent camarade?

— Sans doute... quoique enfin... nous nous voyons peu: je fréquente le monde, lui le fuit. Sa situation de fortune est loin d'être brillante, vous avez dû vous en

apercevoir. Loin de moi, certes! la pensée de lui en faire un crime...

— C'est bien vrai cela?

— Certainement, Princesse.

— Vous êtes un grand cœur, Monsieur, dit Sophia avec un sérieux imperturbable.

Le vicomte la regarda attentivement.

— Je crois, ma parole! s'avoua-t-il, qu'elle se moque de moi... Au fait! parle-t-elle sérieusement; nous verrons bien.

Les visiteurs venaient de gravir le chemin pavé qui conduit jusqu'à la porte de la forteresse.

Des figuiers de Barbarie, aux larges feuilles épineuses, se dressaient au milieu des immenses blocs de pierre qui forment un socle gigantesque à la prison d'État.

Les formalités d'usage remplies, les touristes, sur les pas du capitaine de Léouville, pénétrèrent dans le vieux donjon.

Comme dans toutes les prisons, les murs étaient couverts d'inscriptions plus ou moins originales, de noms obscurs; somme toute, rien de réellement intéressant, aucune trace qui pût faire revivre, pour l'imagination curieuse, les hôtes illustres de ces sombres cachots.

Le comte Kourieff et ses invités se retirèrent bientôt, et comme il était près de midi, et que la brise saline avait profondément creusé les estomacs, ils se dirigèrent, à travers une forêt de pins maritimes vers la clairière où les domestiques du comte avaient dressé le couvert.

Le vicomte n'avait eu garde de s'éloigner de la princesse.

André de Kernoët, un peu en arrière, suivait avec Mr Bontemps.

Le sentier qu'ils parcouraient était bordé de genêts et d'églantiers aux fleurs pâles.

Sophia, qui s'était fait à l'avance un grand plaisir de cette journée de campagne, et qui s'était proposé de causer

beaucoup, beaucoup avec le châtelain de Montgrand, afin de voir très clair dans ses idées et dans ses sentiments, ne souffrait qu'avec une impatience croissante l'assiduité désespérante et les fades galanteries du vicomte.

Comme sa longanimité n'était pas sans bornes elle ne tarda pas à prendre fin.

— Voyez! Monsieur, lui dit-elle, tout à coup, voyez les jolies fleurs !

Et tandis que Mr de Terrebrune se précipitait pour aller les cueillir, la princesse fit une pirouette et bondit vers André.

— Dites-moi, Monsieur, lui demanda-t-elle, en lui prenant le bras, comment trouvez-vous cette île? Vous n'étiez jamais venu ?

Tout en parlant sa figure rayonnait de malice à la pensée du bon tour qu'elle venait de jouer au vicomte.

Déjà celui-ci était de retour, armé de ses fleurs, le sourire aux lèvres.

— Merci, Monsieur ; merci, dit la jeune fille.

Et elle poussa au nez du trop galant cavalier un petit éclat de rire, très joli, très gai sans doute, mais qui dissipa comme par enchantement toutes les joies du pauvre prétendant.

Ce petit éclat de rire sonore avait, paraît-il, tant signifié de congés !

— Monsieur André, dit Sophia, lorsqu'elle jugea ne pouvoir être entendue par l'intéressé, je ne l'aime pas, votre ami.

— Comment a-t-il pu être assez malheureux pour vous déplaire ?

— Devinez ?

— Vous faites trop d'honneur à mon intelligence, répondit le comte. Dans tous les cas, ajouta-t-il, c'est bien malgré lui.

— Sur ce point nous sommes complètement d'accord... Hé bien, vous ne trouvez pas?

— Pas du tout.

— Alors je vais vous le dire, Monsieur André; il me déplait à cause de ce que j'ai lu au bout de son nez.

— Et vous y avez lu, Mademoiselle? demanda en riant André de Kernoët.

— J'y ai lu ceci: Princesse, je vous trouve jolie, charmante, et prochainement je me déclarerai un de vos admirateurs les plus enthousiastes; toutefois les qualités personnelles que vous pouvez àvoir sont pour fort peu de chose dans ma démarche; je me garderai, certes! de vous avouer cela, au contraire!.. mais c'est la vérité. J'aspire à votre main parce que cette main, toute petite qu'elle est, m'apporterait beaucoup d'or.

Pendant que Sophia parlait, le front du jeune homme s'était rembruni.

— Pensez-vous donc, Princesse, dit-il, ne pouvoir être aimée que pour votre argent? Avez-vous les hommes en si mince estime de croire qu'il ne s'en trouve certains, dans la masse, capables de voir en une fiancée autre chose que sa dot?

— Permettez! je ne dis pas cela, protesta Sophia en rougissant. Je n'ai pas moi-même des sentiments assez bas pour en prêter d'aussi peu nobles à l'humanité entière. Mais j'ai un peu... ne vous moquez pas de moi, Monsieur André, je vous en supplie!.. j'ai un peu ce qu'on nomme la double vue, et voilà comment j'ai pu lire sur le bout du nez de monsieur de Terrebrune.

Le repas fut excellent.

Une gaîté charmante, alimentée par des vins délicieux, régna parmi les convives.

Seul, le vicomte de Terrebrune paraissait à certains moments s'absorber dans de profondes et peu riantes méditations.

Il se demandait s'il ne serait pas prudent de sa part d'orienter sa nacelle vers un rivage moins bien défendu. La façon très cavalière dont la princesse lui avait faussé compagnie dans la matinée ne pouvait lui laisser aucune illusion sur l'impression que ses avances avaient pu produire. Mais comment renoncer déjà à une aussi engageante entreprise ?

Lorsque le déjeuner fut terminé, l'*Hirondelle* déploya de nouveau sa voile, et les touristes se rendirent à l'île Saint-Honorat, peu éloignée de l'île Sainte-Marguerite.

L'île Saint-Honorat, quoique de dimensions très modestes, est riche en souvenirs.

Les excursionnistes visitèrent son ancien château fort, qui remonte au xe siècle ; d'abord monastère, il fut transformé par les pirates Sarrazins en forteresse.

Remettant par force à plus tard ses tentatives directes de conquête, le vicomte de Terrebrune se rejeta sur Mme de Kourieff, dans le but de s'en faire une alliée, tandis que la princesse, poursuivant le programme qu'elle s'était tracé, avait pris de nouveau le bras du comte de Kernoët.

Monsieur André, lui dit-elle, vous plaisez-vous à Montgrand ?

— Beaucoup, Mademoiselle, dit le jeune homme.

— Et vous ne languissez jamais ?

— Jamais, je vous assure ; ma mère si bonne ! et puis j'ai mes livres, je travaille. Lorsque j'éprouve le besoin de me reposer, la montagne est vaste, je puis m'y promener sans craindre la rencontre des fâcheux.

— Ne vous trouvez-vous pas un peu seul ?

— Je ne crains pas de me trouver seul avec ma pensée. D'ailleurs, pourquoi nourrirais-je des désirs, des aspirations qui me sont interdits ? Le monde, souriant, empressé à accueillir le riche, fait au pauvre triste visage, et je n'ai nulle envie d'affronter son abord glacial.

— Mais enfin, demanda la princesse dont la voix trahissait l'émotion, n'avez-vous jamais songé à vous marier?

André, surpris d'une question pareille, regarda avec étonnement la jeune fille. Sa figure habituellement si joyeuse, si mutine, exprimait à ce moment un mélange d'humble prière, d'anxiété et de sympathie profonde.

— Si... si, répondit André attristé; j'y ai pensé peut-être, mais bien vite j'ai repoussé loin de moi cette vision de l'impossible.

— De l'impossible, Monsieur André?.. Et pourquoi? Je ne vous comprends pas.

— Vous ne me comprenez pas, Mademoiselle, et pourtant ce matin vous paraissiez redouter ceux qui faisaient la cour à vos millions. Vous reconnaissiez donc le rôle que joue en ce moment Sa Majesté l'argent! Hé bien! je n'en ai pas, moi, et je ne suis pas de ceux qui courtisent les dots.

— Oh! vous, je le sais, murmura Sophia rêveuse. Tenez! je voudrais être comme vous, n'avoir aucune fortune. Je serais bien certaine ainsi que celui qui m'épouserait, m'épouserait pour moi-même.

— Vous vous exagérez la valeur de vos craintes, Princesse. Certes, comme vous, j'en suis persuadé; votre or peut attirer autour de vous nombre de prétendants avides, mais vous êtes une de ces jeunes filles que tout homme de cœur et d'intelligence serait heureux de nommer sa femme, fussiez-vous pauvre, et lui fût-il opulent comme un nabab Hindou.

La figure d'André de Kernoët, tandis qu'il prononçait ces paroles s'était animée; sa voix était chaude, vibrante; son œil brillait d'un éclat inaccoutumé.

Sophia l'écoutait heureuse, délicieusement troublée.

Ils gardèrent le silence pendant quelques instants.

— Il fait une bien belle journée, reprit le comte, craignant d'avoir montré son âme trop à nu et espérant, par

cette phrase banale, changer le cours de la conversation.

— Très belle en effet, répondit la princesse... Alors, ajouta-t-elle, il n'a jamais été question de mariage pour vous?

— Jamais.

— Moi, je n'en puis dire autant. Beaucoup de messieurs se sont présentés, beaucoup,.. beaucoup! Hé bien, aucun ne m'a plu tout à fait, comme je suppose qu'un mari doit plaire,... aucun! Et tant que je ne sentirai rien là, poursuivit-elle en mettant la main sur son cœur, je resterai fille, devrais-je devenir vieille fille. N'ai-je pas raison, Monsieur André?

— Absolument, Mademoiselle.

— Et vous, vous marieriez-vous, si vous n'éprouviez pas pour la personne que vous devriez épouser un sentiment bien complet, bien fort?

— Oh! moi, je suis hors de cause, quoique je partage complètement votre manière de voir.

— Savez-vous, Monsieur André, que nous avons en tout les mêmes idées?

— C'est vrai, dit le comte.

Et pendant qu'il regardait la princesse, celle-ci fixait sur lui ses grands yeux bleus, et tous deux se turent.

Leur silence aurait sans doute duré longtemps, car, sans savoir pourquoi, l'un et l'autre marchaient embarrassés, ne trouvant plus un seul mot à se dire.

Heureusement ils arrivaient sur le rivage.

Les touristes, déjà rassemblés, n'attendaient qu'eux pour partir.

— Hé, hé! dit Me Bontemps au vicomte de Terrebrune, vous vous laissez devancer, je crois. Aussi pourquoi, ajouta-t-il d'un air goguenard, vouloir laisser dans l'ombre l'article du *Moniteur hivernal*? Vous renoncez à vos atouts pour en faire cadeau au partenaire. Vous êtes trop généreux, mon cher; ça vous perdra.

— Ne me parlez plus de cet article , s'écria le vicomte rageur, ne m'en parlez plus! Vous m'entendez, Bontemps ?

— C'est bon! c'est bon ! dit le notaire, on ne vous en parlera plus , puisque ça vous fâche !... Mais, vrai ! vous avez tort. — Ah! mon petit vicomte, ajouta , dans le mystère de son âme, le tabellion auquel les menaces de duel avaient aigri le caractère , ah! mon petit capitaine Fracasse ! tu rencontres, par hasard , un bon garçon qui veut bien se faire ton allié, et, après lui avoir conté des exploits fantaisistes, tu veux lui faire peur, tu te poses en spadassin, en pourfendeur ? Très bien ! Parfait !... D'ailleurs, le vent ne souffle pas dans tes voiles , et, comme le marin, un bon notaire doit toujours sentir venir le vent.

Il se faisait déjà tard; les passagers de l'*Hirondelle* s'embarquèrent à la hâte.

Jean Martin , de sa grosse voix habituée à dominer les mugissements des flots, donna le signal du départ , et le grand canot, gracieux et léger comme une mouette , s'élança rapide en frôlant la crête des lames.

Le soleil venait de disparaître à l'horizon.

La brume montait au loin , confondant dans ses buées violacées la limite des flots et des cieux.

Mme la comtesse de Kernoët, qui avait suivi des yeux, pendant la journée, les longues causeries de son fils et de la princesse, et avait lu , dans le sourire heureux de la jeune fille, bien des choses encore vagues et mystérieuses, — quelle pénétration n'a pas le regard d'une femme, quand il est guidé par le cœur d'une mère! — Mme la comtesse de Kernoët revoyait apparaître dans l'azur les groupes des beaux anges roses, et leur doux babil, qu'elle seule entendait, arrivait à son oreille, à travers le sifflement du vent dans la voile.

CHAPITRE VI

Nous avons entendu, dans un chapitre précédent, Mᵉ Bontemps annoncer, aux élégantes étrangères de la villa des Roses, un concert de charité qui devait réunir l'aristocratique colonie des hivernants dans les salons du cercle nautique.

Messieurs les organisateurs de la fête s'étaient présentés à l'habitation de la presqu'île de la Croisette pour inviter les dames russes, et le comte Kourieff, consulté par elles, les avait engagées à accepter.

— Monsieur André, avait dit la princesse au comte de Kernoët le lendemain, viendrez-vous au concert de charité ?

— Je n'en ai pas l'intention, avait répondu le jeune homme; vous savez quel était mon genre de vie avant votre apparition à Montgrand ; je ne connais pas la société qui fréquente le casino et n'ai aucune envie de me créer de nouvelles relations.

— Mais nous y serons, nous autres. Cela ne vous suffit-il pas ?

— Cela certainement suffirait à vaincre mon hésitation,.. si j'hésitais.

— Et si je vous priais bien fort ?.. Je chanterai, ma sœur me l'a demandé, et j'ai dit : Oui, pensant que vous auriez du plaisir à m'entendre. Nous aussi nous ne connaissons à Cannes, que vous ; vous êtes nos seuls amis. Me refusez-vous, M. André ?

Et la physionomie de Sophia était si évidemment suppliante que le jeune homme, oubliant la résolution qu'il avait prise de ne pas paraître à cette réunion, avait répondu :

— Je viendrai.

Le jour de la grande solennité artistique et charitable est arrivé.

Le cercle offre l'aspect d'une fourmilière. De nombreux ouvriers vont et viennent, décorant la scène, transportant et rangeant les sièges, groupant dans les angles ou disposant le long des murs des parterres d'arbustes, des gerbes de fleurs dont, en faveur des pauvres — tel a été du moins le noble but proposé par MM. les commissaires de la soirée dans le cours de leurs réquisitions — les jardins et les serres de Cannes ont été pour un jour dépossédés.

De temps à autre, la voix d'un des organisateurs s'élève sonore, impérieuse, tranchante, ainsi que doit être celle d'un homme sur lequel repose la responsabilité d'intérêts graves.

Ces messieurs sont vraiment aujourd'hui débordés par la multiplicité et l'importance de leurs travaux : ils ne savent à quel saint se vouer.

L'un, pour porter un ordre, s'élance à travers les obstacles, comme un cheval courant un prix de haies; l'autre, exténué, harassé, s'éponge le front, en considérant, avec des poses méditatives d'artiste, l'effet d'une décoration à laquelle il vient de faire mettre la dernière main.

— Ah ! mon cher Baron, soupire-t-il, en s'adressant à un jeune *pchutteux* qui s'est approché de lui, ainsi qu'on aborde un grand homme, avec une respectueuse déférence, ah ! mon cher! c'est assez d'une fois, croyez-moi, de se charger d'une pareille besogne !... Si l'on m'y reprend, ma parole ! j'accepte d'avance un logement à Charenton... Comment trouvez-vous ça, hein ? Parfait, n'est-ce pas ?... Oui, oui ; ce n'est pas mal. Mais aussi que de travail !... Vrai, je vous le juré, c'est la dernière fois que je m'en mêle.

Dans un coin de la terrasse, à l'abri du bruit, du tu-

multe de ces révolutions philanthropiques, le capitaine de Léoville parcourait, en fumant paisiblement son cigare, le *Pays*, alors le journal de Paul de Cassagnac.

C'était sa feuille favorite.

La vaillance, la franchise, le talent de l'intrépide député du Gers lui plaisaient, peut-être parce qu'en ce polémiste sans peur et sans reproche, il retrouvait, sans s'en rendre compte, les qualités saillantes de son caractère propre.

A quelques pas de lui, un groupe de jeunes hommes discutait gaîment sur les splendeurs du programme de la soirée.

Parmi eux, se trouvait Me Bontemps, le notaire aux aristocratiques fréquentations, et le petit reporter du *Moniteur hivernal*, auquel les gros cigares donnaient mal au cœur.

Ce dernier, pour le moment, avait la parole.

— Ce sera ébouriffant, mes très chers; d'un relief à tout casser! Vrai, nous y avons pris la peine; aussi, on vous en a fait de la réclame, j'aime à croire. Tout Nice va débarquer, et Menton avec. On nous a donné comme certaine la présence du prince de Monaco; on parle même d'un grand personnage...; mais, assez causé!... Vous savez, le secret professionnel!

— Elle est bonne, celle-là! s'écria le brillant Amalric de Montgenet; le secret professionnel des journalistes! Lorsqu'ils n'ont pas de vérités à divulguer, ces messieurs se lancent dans les vraisemblances, et quand enfin cette source à copie leur fait défaut, ils ne craignent pas de vous donner, pour fait avéré et matière historique, des impossibilités.

— Vous exagérez épouvantablement, vous, protesta le nourrisson-journaliste.

— Soit, dit-on, mais quelle est donc cette illustre personnalité?...

— Ah ! voilà ; je ne puis pas positivement , mes chers bons, vous en énumérer les noms , prénoms et qualités , vu que des uns et des autres je suis ignorant comme une carpe peut l'être sur la généalogie de ses auteurs ; toutefois, il m'a été affirmé que le susdit puissant de la terre appartenait à une des plus anciennes maisons régnantes d'Europe ; seulement, il ne se montrera qu'incognito.

— Bon ! s'écria Mongenet, il ferait mieux de mettre un masque ; au moins, on le distinguerait.

— Il est aujourd'hui certain, dit un autre, que la petite princesse russe se fera entendre au concert.

— A propos, demanda quelqu'un, est-ce vrai ce qu'on m'a annoncé ? On m'a annoncé que Terrebrune , parfaitement accueilli par la jeune fille, était à la veille de l'épouser.

— Parbleu ! fit remarquer le reporter , qu'y aurait-il là d'étonnant ? C'est dans l'ordre des choses voulues, puisqu'il est son sauveur.

Le capitaine de Léoville, qui avait terminé sa lecture , entendant parler des dames russes, prêta l'oreille à la conversation.

— Le fait est , poursuivit Amalric de Montgenet , que je n'aurais jamais supposé à ce cher vicomte le courage d'exposer sa vie , même pour gagner récompense honnête. Ah ! ça, futur publiciste, êtes-vous bien certain que ce qu'a annoncé votre journal n'est pas un monstrueux canard ?

— Ça, c'est trop fort !.. Avouez que vous avez des préventions , mon cher... , l'article qu'a fait paraître le *Moniteur hivernal* est de moi , j'en revendique , comme de juste , la paternité. Hé bien ! demandez à ceux de ces Messieurs, qui ont entendu le récit de M. de Terrebrune , si la version que j'en ai servie au public n'est pas, en tous points, conforme à l'original ?

— C'est vrai ! Parfaitement vrai ! dirent plusieurs voix.

— Tenez, ajouta le journaliste en herbe, Me Bontemps y était, il a suivi, comme moi, la narration du vicomte ; interrogez Me Bontemps, un notaire, hein ! il y a du secret professionnel, là ! .. Avez-vous assez de garanties ?

— Je dois reconnaître que l'article de Monsieur n'a fait que reproduire intégralement, et quant aux faits, les paroles de mon ami Terrebrune.

— Diable ! Diable ! fit Montgenet, cela m'étonne d'autant plus, qu'à Paris, je m'étais laissé conter certaine histoire le concernant, laquelle faisait le plus grand honneur à sa prudence, mais pas le moindre à son courage.

Depuis un moment déjà, Me Bontemps surveillait, du coin de l'œil, M. de Léoville, et se réjouissait en le voyant suivre la conversation et laisser échapper des signes d'impatience.

Aux derniers mots qu'avait prononcés M. de Montgenet, le capitaine s'était levé, et s'approchant des causeurs :

— Monsieur Bontemps, dit-il, j'ai cru entendre ces messieurs parler d'un article de journal relatant l'accident de la princesse ?

— Parfaitement, Monsieur, s'écria le reporter s'avançant ; l'article a paru dans le *Moniteur hivernal*..., il est de moi.

— Je vous serais très obligé, Monsieur, poursuivit de Léoville, si vous pouviez me procurer le numéro qui le contient.

— A l'instant, Monsieur... Garçon, portez-nous le *Moniteur hivernal* de tel jour.

Le garçon s'éloigna rapidement.

Il revint au bout de dix minutes, les mains vides.

— Le numéro que vous m'avez demandé, Monsieur, dit-il, a disparu.

— Comment, disparu ?

— Du moins, Monsieur, il ne m'a pas été possible de le trouver.

— Ah! capitaine, soupira le notaire qui n'avait aucun doute sur l'auteur du rapt, il y a de par le monde des gens d'une bien grande modestie.

— Que voulez-vous dire, Monsieur? demanda Léoville.

— Rien... rien, ajouta le prudent tabellion; vous saurez plus tard...

— Qu'à cela ne tienne, reprit le reporter, il ne tardera pas à être remplacé. Envoyez le *chasseur* au bureau du journal, ordonna-t-il au garçon; qu'il se fasse remettre quatre ou cinq numéros... de tel jour, qu'il ne l'oublie pas.

Le *chasseur* ne fut pas long.

Un quart d'heure après, il était de retour.

— On m'a chargé d'informer Monsieur, dit-il, que tous les numéros invendus, du jour demandé, avaient été, hier, achetés en bloc.

Me Bontemps, à ces mots, laissa éclater un petit rire fort gai.

— Ah! ah! grommelait-il en aparté, cherchez, Messieurs, étonnez-vous!... Pour moi, je vois très clair dans cette aventure... Lorsqu'il le faudra, d'ailleurs, je vous ferai toucher du doigt le mot de l'énigme, je m'en charge. Je ne suis pas un spadassin, moi; je ne menace pas mes amis... pas même mes ennemis, et certes, souvent ce n'est pas l'envie de le faire qui m'a manqué!.. Mais quand un homme se jette à l'eau, et que cet homme, un ambitieux, un vantard plus peureux que moi.., peut être, a voulu m'effrayer, je m'assieds sur le rivage, je le regarde barboter tout à l'aise et au moment où il va faire sa dernière grimace, j'appelle la galerie toujours friande de ces spectacles de haut goût.

La réponse apportée par le commissionnaire du casino

avait jeté le jeune reporter dans une stupéfaction complète.

— Ça, c'est raide ! s'écria-t-il, c'est joliment raide, parole d'honnenr !... Figurez-vous, mes chers bons, que sur notre tirage de six cents numéros il nous en reste toujours trois cent cinquante à quatre cents. Bon ! je vais demander des appointements de ministre, car, il n'y a pas d'erreur ! cet heureux et inattendu événement ne peut être dû qu'aux charmes de ma prose... Mine de succès !

— C'est la princesse sans doute, ricana Amalric de Montgenet, qui aura fait cette acquisition dans l'intention de faire connaître à toutes les Russies cet échantillon de littérature dithyrambique.

— C'est tout à fait vraisemblable, avoua en se rengorgeant le petit jeune homme, et je m'étonne qu'elle ne m'ait pas encore fait parvenir ses remerciments, car enfin je crois y avoir certains droits.

Et tout guilleret, il courut raconter en tous lieux son triomphe éclatant.

Me Bontemps prit Léoville par le bras et, après l'avoir entraîné à une distance suffisante pour que ses paroles ne pussent s'égarer dans des oreilles indiscrètes :

— Mon cher capitaine, dit-il, vous me paraissez désirer beaucoup connaître cet article du *Moniteur hivernal?*

— Beaucoup, en effet, répondit l'officier ; j'ai assisté à l'accident qu'il relate et je serais curieux de savoir comment ici on écrit l'histoire.

— Promettez-moi d'abord, cher Monsieur, reprit le notaire, que vous ne révélerez à personne, à personne absolument, d'où il vous est venu, et je m'engagerai à vous procurer un de ces numéros qui deviennent si rares.

— Je vous ai donné ma parole, mon cher notaire, et je vous en remercie d'avance.

— Cela me suffit. Vous aurez le récit du fameux ex-

ploit de notre excellent ami, monsieur de Terrebrune. Ah ! quel courage il a déployé !... Au moins, capitaine, rappelez-vous votre parole ! J'ai, pour tenir à ne paraître en rien dans cette affaire, des raisons graves... des raisons très graves !.. Capitaine, c'est un notaire qui vous parle.

— Je vous le répète, dit Léoville, vous n'avez à craindre aucune indiscrétion de ma part.

Et il ajouta mentalement :

— L'exploit de Terrebrune ?... Son courage ? Et l'on parle de son mariage avec mademoiselle Sophia ?.. Est-ce qu'il aurait machiné quelque tour de sa façon, cet aimable vicomte ? Ah ! mais.., pour conquérir les millions de la princesse, il serait capable de bien des choses, je ne me fais pas d'illusion là-dessus. Nous verrons ! Nous verrons ! Et s'il ne marche pas droit !... Je l'ai averti. Ne serait-ce pas un crime de laisser tomber cette gracieuse enfant dans les pièges d'un intrigant avide ?

Le concert avait été annoncé pour neuf heures du soir, et dès huit heures les équipages affluaient de toutes parts vers le boulevard de la Croisette.

Le cercle nautique, brillamment illuminé, répandait au loin son éclat des grandes fêtes. Autour du perron, une foule nombreuse de curieux dévisageait les arrivants, discutait la toilette ou la beauté des dames, proclamait avec plus ou moins d'authenticité le nom des mortels heureux à qui il était donné de pénétrer dans ce sanctuaire des plaisirs inconnus.

Le comte André de Kernoët descendit d'un modeste fiacre et, apercevant le capitaine de Léoville, il le rejoignit et se perdit avec lui dans les groupes qui peuplaient déjà les salons du Casino.

(*A suivre*)

MONSEIGNEUR FREPPEL

Le Conférencier — L'Evêque — Le Député

Il n'y a qu'une voix dans la presse catholique pour reconnaître la perte immense que viennent d'éprouver l'Eglise et la France par la mort de l'éminent évêque d'Angers. C'est un grand vide qui se fait dans les rangs de l'épiscopat, à cette heure surtout où une parole aussi autorisée et aussi respectée que celle de Mgr Freppel était plus que jamais nécessaire pour défendre les droits de l'Eglise et les libertés nationales. Le député de Brest pourra avoir un évêque pour successeur : il sera difficile à celui-ci de le faire oublier. Mgr Freppel était doué de tous les dons qui font l'orateur : une mémoire facile ; une intelligence prompte et sûre; une puissance merveilleuse d'assimilation; une parole aisée, précise, abondante, expression naturelle d'une pensée juste et nette, une logique serrée, lumineuse, entraînante. Rarement toutes ces qualités sont le partage d'un seul homme, et quand cet homme les met au service de la plus noble des causes, il s'élève à des sommets où les aigles seuls peuvent monter : l'éloquence jaillit à flots de ces cœurs privilégiés, semblable à ces sources abondantes qui s'échappent, en bouillonnant, des flancs ouverts des plus hautes montagnes.

Mgr Freppel était surtout et avant tout un caractère ; dans un siècle où la fixité des principes et l'unité de vie ne sont guère en honneur, il a eu la gloire d'être fidèle

à une double affection qui a inspiré ses plus beaux accents et a été la consolation de son âme : l'amour de l'Eglise et l'amour de la Patrie ; il est vrai même de dire que c'est cette inébranlable fidélité qui a été la cause de sa suprême crise et lui a coûté la vie. Dans sa lettre à M. le vicaire général d'Angers, M. de Mun raconte en ces termes l'émouvant entretien qu'il avait eu avec l'illustre prélat lors de l'interpellation Hubbard et l'édifiant spectacle qu'offrit l'Évêque d'Angers dans la dernière séance à laquelle il lui fut donné de prendre la parole :

« A la fin des douloureuses séances des 11 et 12 décembre, comme je le voyais épuisé, à demi courbé, la souffrance, presque la mort sur le visage et s'apprêtant, cependant, à prendre la parole à une heure où il était évident que la Chambre énervée ne voudrait pas l'entendre, je le pressais de s'épargner cette fatigue et je n'oublierai jamais de quel ton, de quel accent ému par le sentiment du devoir accepté, il me répondit : « Il faut que je parle quand même ; je dois faire ce discours ; je le dois pour l'Eglise et pour le clergé. »

» Et à un autre qui s'effrayait aussi et lui parlait de sa santé, des conseils de son médecin, il disait, le pied sur les marches de la tribune : « Sans doute, cela me fatiguera beaucoup, mais il le faut ; quand je devrais mourir dans les huit jours ; il faut que je parle ! » C'était le 12 et il est mort le 22.

» Dans l'intervalle, le 17, je crois, il était encore à son poste et surpris par la nouvelle d'une proposition sur la comptabilité des fabriques qu'on allait joindre à la loi des finances, il trouva encore la force de parler. Cinq jours après, il n'était plus ! Voilà sa dernière leçon et c'est par là, plus encore que par son éloquence, par son savoir, par la puissance irrésistible de sa dialectique, par toutes les qualités de son esprit, qu'il est et qu'il restera grand ; c'était vraiment un prêtre et un évêque. *Ecce sacerdos magnus !* »

Trois phases bien distinctes marquent la vie essentiellement bien remplie de Mgr Freppel : la première se signale, surtout, par son cours d'apologétique et ses prédications à la jeunesse des écoles ; la seconde comprend les vingt-deux années de son fécond épiscopat ; la troisième, qui vient se confondre avec la précédente, révèle toutes les ressources de l'orateur ; en les étudiant séparément, nous arriverons à mieux connaître le rôle considérable que l'Évêque d'Angers a rempli dans la seconde moitié de ce siècle, à apprécier les services signalés qu'il a rendus à la société et à l'Eglise, à mesurer l'étendue et la profondeur du vide que sa mort prématurée vient de faire au milieu de nous.

I

Mgr Freppel (Charles-Emile) naquit à Obernai, petit village du Bas-Rhin, le 1er juin 1827. Sa mère, « femme d'intérieur, d'ordre et d'économie » se fit son institutrice ; elle put suffire à cette tâche qu'elle poursuivit jusqu'au moment où elle dût faire entrer son fils au collège communal, et l'ébauche de cette éducation avait été si complète, que le jeune collégien obtint, dès les premiers jours, et garda jusqu'à la fin de ses études, la première place en tous les concours. A dix-sept ans, il était bachelier. Obéissant alors à l'appel intérieur de Dieu, il entra aussitôt au grand séminaire de Strasbourg où il ne tarda pas à fixer sur lui l'attention de ses maîtres et de son évêque. A peine sous-diacre, en 1848, il fut nommé par Mgr Roess professeur d'histoire au petit séminaire : remarquable début pour un jeune homme de vingt-un ans qui sut se rendre digne de la confiance de ses superieurs en apportant, à l'accomplissement de sa tâche, toute l'activité de son zèle et de son intelligence. Ce fut comme le noviciat de toute sa vie ; il s'y forma à cet esprit de méthode et

d'observation, à ce goût de l'étude et des recherches, à cette précision de la pensée et à cette correction du style qui distingueront plus tard toutes ces œuvres.

Ordonné prêtre, en 1850, il est, comme suppléant de l'abbé Bautain, chargé du cours de philosophie à l'Ecole des Carmes à Paris ; l'année suivante, il est rappelé à Strasbourg et son évêque le nomme supérieur du collège catholique de cette ville. Mais il ne resta pas longtemps à la tête de cet établissement; son goût pour la prédication le porta à concourir pour le poste de chapelain à Sainte-Geneviève. Le succès le plus brillant couronna ses efforts et pendant trois ans il donna, dans cette église, des conférences très remarquées sur la divinité de Jésus-Christ. Reçu alors docteur en théologie, il est nommé aussitôt professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. C'est en cette qualité qu'il inaugure et poursuit ses savantes études sur les Pères apostoliques et les Apologistes chrétiens au IIe et IIIe siècle, dont les principaux sont saint Justin, saint Irénée, Tertullien et Origène. C'est l'œuvre capitale de cette première phase de la vie de Mgr Freppel ; elle comprend dix volumes et suffirait à la gloire d'un écrivain et d'un apologiste.

Entre temps, le jeune professeur de la Sorbonne ne se refusait pas à faire entendre sa voix partout où il était appelé ; il prêchait l'Avent et le Carême à la Madeleine, à Saint-Roch, à Sainte-Clotilde, à Saint-Louis-d'Antin, à Notre-Dame de Lorette , à Saint-Germain-l'Auxerrois ; il y était encouragé, non seulement par l'affluence d'élite qu'attirait sa parole très classique, très convaincue et toujours entraînante, mais surtout par les fruits vraiment merveilleux que le grâce lui faisait produire. Il eut, en outre, maintes fois l'occasion, à cette même époque, de monter en chaire pour prononcer l'éloge funèbre d'illustres personnages, ou pour faire le panégyrique d'un grand nombre de saints.

Ce laborieux apostolat ne put l'empêcher de prendre part à l'ardente campagne des écrivains catholiques contre l'athéisme et la libre-pensée, représentés alors par MM. Renan et Havet. La *Vie de Jésus* avait été le signal de la guerre : l'abbé Freppel fut un des premiers à y répondre. Son *Examen critique*, qui a eu quinze éditions et fut traduit en toutes les langues de l'Europe, figure avec honneur parmi les œuvres remarquables d'apologie que provoqua le livre de l'apostat et son nom mérite d'être placé à côté du nom des grands Evêques qui intervinrent avec toute la puissance de leurs talents et toute l'autorité de leur parole : les Pie et les Plantier. Cette première réponse fut suivie de deux autres non moins importantes : l'examen critique *Des Apôtres* de M. Renan et la réfutation de M. Havet.

Signalons, enfin, dans cette période de temps, le Carême que le professeur de la Sorbonne fut appelé à prêcher, en 1862, aux Tuileries, en présence de l'Empereur : ces discours ont été publiés à part et forment un volume sous ce titre : *Vie chrétienne*.

Sans nous étendre, outre mesure, sur le caractère de ces travaux d'histoire, de prédication ou de polémique, il nous faut cependant arrêter un peu sur l'œuvre patrologique et oratoire de l'abbé Freppel ; elle contient, plus qu'en germe, toutes les brillantes qualités qui devaient complètement s'épanouir dans les deux autres phases de sa vie ; elle prépare à souhait l'Évêque et arme déjà le député pour les joutes oratoires de la tribune parlementaire.

« Faire revivre en de savantes études les immortels modèles de l'éloquence chrétienne ; dessiner, d'une main ferme et délicate, les grandes figures des anciens apologistes et des premiers Pères; résumer sous une forme brillante, avec toute l'exactitude théologique, les enseignements des Justin et des Athénagore, des Tertullien et des Irénée,

des Cyprien, des Clément d'Alexandrie et des Origène : telle est l'œuvre imposante à laquelle M. l'abbé Freppel, pendant plusieurs années, a consacré les ressources d'un talent sérieux, d'une érudition qu'envierait l'Allemagne et d'une ardeur toute française. »

Ce jugement d'ensemble, porté par le R. P. Clair, savant jésuite, sur les travaux patrologiques de l'abbé Freppel, est celui d'une saine et impartiale critique ; il a été accepté de tous ceux qui ont lu ces volumes si riches, si solides, si intéressants ; une plus vive lumière en est projetée sur ces premiers siècles de l'Église si peu connus jusqu'ici et qu'il était nécessaire de faire connaître pour tirer des œuvres des Pères apologistes de ces temps reculés les précieux et abondants trésors qu'elles contiennent en faveur de l'apostolicité de la doctrine catholique. Ces études ont aussi l'immense avantage d'être un réel service rendu à l'Église pour la défense surtout de son dogme et de sa liturgie.

Les deux volumes sur Origène offrent ceci de particulier que le savant professeur de la Sorbonne a su allier, dans une juste mesure, l'indépendance du jugement pour les hardiesses et les égarements de son héros avec son admiration sincère pour le génie du trop célèbre apologiste : « Ce qui frappe, dit le R. P. Colombier, à la lecture de l'ouvrage de M. l'abbé Freppel, c'est l'impartialité et l'indépendance de son jugement. Dans Origène, il salue le grand philosophe, le grand théologien, le grand interprète de l'Écriture, sans que jamais son admiration lui fasse méconnaître les erreurs, ou dissimuler les torts de son héros. » L'éloquent conférencier a profité aussi de ce travail pour donner son avis sur une controverse alors très animée au sujet d'un ouvrage attribué à tort ou à raison à Origène ; cet avis est si bien motivé qu'il nous paraît résoudre définitivement la question en litige. Écoutons le même critique : « L'auteur montre

encore une connaissance étendue des questions contemporaines. Il a rendu un véritable service à la science catholique en résumant les débats poursuivis depuis seize ans sur les *Philosophumena*. Après la lecture de ses leçons cinq à dix, il ne sera plus possible d'attribuer à Origène cet ouvrage plus curieux que remarquable. Ajoutons que M. Freppel oppose de graves raisons au docteur Dœllinger pour en décharger la mémoire de saint Hippolyte. »

L'œuvre oratoire de cette première phase de la vie de Mgr Freppel consiste surtout dans les vingt-sept discours ou panégyriques qui forment la matière de deux gros volumes et qui furent publiés en 1869. Ils ont tous cela de commun qu'ils font ressortir l'étroite union, l'alliance intime de ces trois grandes choses, les plus précieuses qui soient au monde : la religion, la science et la patrie. En les lisant, on croirait parcourir un de ces monuments augustes où de pieuses mains rassemblent tout ce qui est le plus propre à élever l'âme. Au seuil, se dressent, en face l'une de l'autre, deux images vénérées : la Bible, manifestation écrite de la vérité divine ; la Papauté, manifestation vivante de la divine autorité.... Si nous penétrons plus avant, nous voyons apparaître à nos regards, d'abord, groupées, comme en un vaste panorama, toutes les gloires religieuses de cette France, qui porte au front la triple auréole du confesseur, de l'apôtre et du martyr ; puis, tour à tour, chacun de ces grands saints, qui par leurs bienfaits séculaires , leur naissance ou leur séjour sur notre sol, sont devenus nos patrons aimés et populaires... Mais si la France est inséparable de l'Église catholique, la science est étroitement unie à toutes les deux. On en trouve la preuve dans la série de discours dont nous ne pouvons hélas ! que citer les titres : *Harmonie des Sciences avec la Religion ; Droits et devoirs de la Science ; Rapport de la Religion et de l'Art*, etc. Avec

l'Église pour guide, la science pour arme, la France pour auxiliaire, le siècle présent peut tout espérer, car il peut, avec ce triple secours, éviter les périls et profiter de tous les avantages de la civilisation moderne. « Les périls et les avantages de la civilisation moderne » tel est le sujet d'une conférence prononcée par M. l'abbé Freppel, en 1868, à la rentrée des Facultés et des écoles.... Rien de mieux pensé, rien de plus sage, rien de plus utile à méditer... » (Ch. Clair).

Ces travaux avaient occupé les vingt premières années de son sacerdoce : ils avaient mûri cette intelligence et l'avaient enrichie des plus beaux trésors. Faut-il s'étonner si, à l'approche du Concile du Vatican, M. l'abbé Freppel fût compris dans le nombre des esprits d'élite dont Pie IX voulut s'entourer pour préparer les importantes questions à soumettre à l'auguste assemblée ? Le professeur de Sorbonne prit une part très active à ces préliminaires ; ce fut pour lui une occasion de témoigner de la sûreté de sa doctrine et de son dévoûment au Saint-Siège ; il s'ouvrait, sans s'en douter, les voies à l'épiscopat.

II

L'abbé Freppel rentra en France quelques mois avant l'ouverture du Concile. A cette époque, devint vacant le siège d'Angers : le Souverain-Pontife exprima à l'Empereur son désir de donner ce siège à M. l'abbé Freppel, et le gouvernement impérial, acquiesçant à ce vœu, ratifiait, par un décret, en date du 29 décembre 1869, le choix du Saint-Siège. Le nouvel évêque d'Angers fut préconisé le 21 mars 1870, et sacré le 18 avril suivant. Peu après, ayant pris possession de son siège, Mgr Freppel se rendait à Rome et prenait place au sein du Concile. Il n'eut pas grand'peine à se mettre au courant des graves ques-

tions qui s'agitaient et avec lesquelles il s'était familiarisé déjà, en les élaborant, comme membre des Commissions préparatoires ; il s'empressa surtout de renforcer les rangs d'une majorité déjà considérable en faveur de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale, et s'efforça de tout son pouvoir de seconder le zèle des dévoués partisans de cette vérité. Heureux pontife, de pouvoir compter pour premier acte de son ministère pastoral le vote en faveur d'un acte si important, et d'avoir contribué ainsi à assurer à la Papauté la puissance et le prestige dont les temps actuels avaient si grandement besoin !

Évêque dévoué à l'Église, Mgr Freppel allait bientôt se montrer aussi patriote fidèle à la France. On se rappelle quelles douloureuses circonstances suspendirent les travaux du Concile. Les Évêques français se hâtèrent de rentrer dans leur diocèse, où leur présence était nécessaire ; ils ne devaient pas tarder à favoriser le mouvement de résistance héroïque provoqué par la douleur de l'invasion allemande. Le cœur de l'Évêque d'Angers devait souffrir plus que tout autre de cette profonde humiliation : sa chère Alsace était la proie de l'ennemi, et il pouvait pressentir que le vainqueur impitoyable, si la victoire lui restait fidèle, ne se résoudrait jamais à céder sa conquête. Mgr Freppel, s'inspirant de son patriotisme alarmé, prend aussitôt toutes les mesures qu'il juge les plus efficaces, soit pour écarter un tel malheur, soit pour venir en aide à nos armées décimées. A sa voix, s'organisent partout des ambulances, où affluent nos soldats malades et blessés ; son palais lui-même est une infirmerie. Le 20 octobre, il invite les communautés religieuses à souscrire à l'emprunt départemental pour l'armement des gardes nationales ; le 4 novembre, il écrit aux supérieurs de ses établissements diocésains, pour leur rappeler qu'il appartient au clergé de donner « l'exemple du dévoûment à la patrie ; » il déclare que les élèves du sanctuaire qui

jouissent du privilège de l'exemption militaire doivent être prêts à renoncer d'eux-mêmes à cette faveur jusqu'à ce que l'étranger soit chassé du territoire français ; il décide que ceux d'entre les élèves du Séminaire qui sont engagés dans les rangs de la cléricature se tiendront à la disposition de leur Évêque pour servir d'infirmiers dans les corps de troupes régulières ou auxiliaires. Quant aux autres, qui ne trouveront pas d'empêchement dans l'état de leur santé ou dans la faiblesse de leur complexion, il les verra avec plaisir s'engager dans la garde mobile ou dans la garde nationale mobilisée, ou dans les légions de MM. de Cathelineau et de Charette. Il eut la consolation de voir son appel entendu ; les séminaristes d'Angers, transformés en infirmiers, en mobiles ou en francs-tireurs et en zouaves, surent montrer ce que la patrie en danger peut attendre de tous ses enfants ; ils prouvaient ainsi, près de vingt ans à l'avance, à nos législateurs, que les clercs n'avaient pas besoin d'être contraints par une loi pour endosser l'uniforme ou pour courir au service des ambulances, et que leur dévoûment à la patrie était assez puissant pour leur inspirer cet impérieux devoir.

Rapprochons de ces documents si patriotiques la lettre éminemment épiscopale et française que l'Évêque d'Angers écrivit à l'empereur Guillaume, pour protester contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine ; il y déclarait que tout Alsacien resterait toujours Français de cœur. C'étaient surtout ses propres sentiments qu'il exprimait en des termes si énergiques, et l'on sait avec quelle inébranlable fidélité Mgr Freppel, arraché par la force brutale à son pays natal, est resté attaché plus fortement que jamais à la grande patrie française.

La France aurait voulu récompenser tant de dévoûment et consoler une si grande douleur. Paris s'était chargé de s'acquitter de ce double devoir, en offrant à l'Évêque d'Angers l'honneur d'être son représentant à l'Assemblée

nationale. Malheureusement, la capitale était alors trop troublée pour accomplir une si noble tâche : le nom de Mgr Freppel ne réunit que 85.000 suffrages, et fut ainsi notablement distancé par d'autres plus heureux, sinon plus dignes.

C'est seulement le 6 juin 1880 que l'éminent prélat, choisi et élu par la 3me circonscription de Brest pour son représentant, fut enfin appelé à entrer au Palais-Bourbon et à jouer le rôle considérable connu de tous.

Remis de ses douloureuses émotions, Mgr Freppel concentre toute son attention et toute son activité à soigner le troupeau que le Seigneur a placé sous sa houlette pastorale ; il se dévoue entièrement à sa tâche.

« Tout ce que nous avons pu amasser de lumière et d'expérience sur le chemin de la vie, disait-il à ses diocésains dans sa première lettre, nous devons l'appliquer à la recherche des moyens les plus propres à augmenter votre bonheur. Nos journées ne seront pleines qu'autant que le souci de votre avenir éternel en aura rempli tous les instants, et nos années ne compteraient pour rien, si, du premier jour jusqu'au dernier, votre progrès dans la sainteté ne restait l'objet constant de nos efforts. L'œil fixé sur la devise que vos ancêtres avaient recueillie de la bouche de saint Martin pour la placer dans leurs armes : *Non recuso laborem*, nous n'aurons le droit de reculer devant aucun sacrifice, et notre vie elle-même ne nous appartiendrait plus s'il fallait la donner pour le salut de vos âmes. »

Ces protestations de dévouement absolu et de paternelle tendresse, il les renouvela au jour de son entrée solennelle, quand il monta pour la première fois dans la chaire de sa cathédrale.

« Venez, s'écria-t-il, venez en toute confiance, à votre évêque dans vos peines et dans vos souffrances : vous trouverez toujours en lui un cœur ouvert à tous les besoins,

le ferme et ardent desir de vous être utile, de travailler au salut de vos âmes, de vous offrir de son mieux ses conseils, ses encouragements, ses consolations. »

Huit gros volumes de lettres pastorales sont là pour attester que Mgr Freppel a été fidèle à ses promesses. Qu'on les parcoure et l'on se convaincra aisément qu'il n'est pas une œuvre charitable à laquelle l'Évêque d'Angers n'ait quelque jour donné l'appui de sa parole féconde, pas une entreprise catholique qu'il n'ait encouragés, pas une grande cause qu'il n'ait défendue, pas un enseignement utile qu'il n'ait donné, pas une question de dogme ou de morale qu'il n'ait opportunément traitée. Il nous rappelle assez fidèlement la grande figure de Mgr Pie, ou encore celle de Mgr Plantier; il était de l'école de ces illustres évêques qui ne laissèrent passer aucune attaque contre les droits de l'Église, ou contre le moindre point de doctrine, sans faire entendre une victorieuse défense et qui n'omettaient aucune occasion de nourrir leur peuple d'un enseignement opportun et substantiel.

Citons, parmi ces lettres innombrables, celles qu'il consacre à l'éducation, aux devoirs du chrétien dans la vie civile, à l'observation du dimanche, à l'assistance aux vêpres, à la pratique du Chemin de la Croix, etc., etc.. Entre tous ces discours, signalons ceux qu'il prononça sur les Tombes, sur les Cercles catholiques, sur les Ordres religieux, sur la mission de l'instituteur, etc., etc. Ajoutons une étude importante sur le *Protestantisme*, à l'occasion du centenaire de Luther, et qui est une des plus solides et des plus lumineuses apologies de la doctrine catholique.

Rappelons surtout l'initiative qu'il prit dès le vote de la loi relative à la liberté de l'enseignement supérieur, pour ressusciter l'antique université d'Angers, et l'ardeur qu'il déploya tout d'abord pour organiser, ensuite

pour soutenir cette œuvre si importante et si difficile. L'université angevine figure aujourd'hui avec honneur parmi les fondations du même genre qui se sont épanouies sur notre terre de France ; elle peut victorieusement soutenir le parallèle avec les institutions rivales de la République. Aussi bien Mgr Freppel était-il l'homme qu'il fallait pour doter sa ville et sa province d'un tel établissement : aucune branche des lettres et des sciences ne lui était étrangère : « Il était également fort en droit ecclésiastique et en droit civil, en jurisprudence et en doctrine ; » il surprenait par la connaissance parfaite de la géographie la plus lointaine ; il discutait des heures entières sur les systèmes et les méthodes de fortification et de défense des places avec la précision d'un mathématicien et s'appliquait aussi bien à l'étude de l'histoire qu'à la démonstration du *postulatum* d'Euclide.

Ce qui fait encore l'Évêque, c'est la charité qui se prodigue. Mgr Freppel se donnait tout entier ; il s'ingéniait à soulager toutes les misères, à secourir toutes les infortunes. Aucune requête ne l'importunait ; il était accessible à tous et son dévoûment ne faisait acception de personne. On raconte que l'Évêque d'Angers avait l'habitude de se faire porter à son domicile de la rue de Narbonne ses dossiers, chaque soir. L'huissier chargé de ce service est franc-maçon, et Mgr le savait. Il ne l'en accueillait pas moins très bienveillamment, et chaque fois, le retenait à dîner. Ce détail nous peint bien l'évêque condescendant et charitable : ce qu'il faisait à Paris, il le faisait encore mieux à Angers. Aussi son peuple lui était-il très attaché. On l'a vu à l'émotion profonde que produisit la première nouvelle de sa mort prématurée, à l'empressement de la foule à se rendre auprès de sa dépouille mortelle, aux marques de douloureuse vénération dont fut entouré son cercueil et qui signalèrent la

cérémonie de ses funérailles. Sa mort a été un deuil public.

Son clergé était justement fier d'un tel évêque, mais il l'aimait plus encore qu'il ne l'admirait : il saisissait toutes les occasions pour lui prouver son attachement filial, et lui, il aurait cru manquer à un de ses plus doux devoirs de sa charge s'il n'avait répondu à cette sincère affection, — même depuis que son mandat de député l'obligeait à se tenir éloigné de son diocèse, — en se retrouvant dans certaines circonstances solennelles au milieu de ses fils bien-aimés. Nous faisons surtout allusion à ces rendez-vous annuels qui avaient lieu au palais épiscopal d'Angers, le dernier jour de l'année ; les prêtres félicitaient l'Évêque de ses actes toujours si nombreux de dévoûment à l'Église, à la France et à son diocèse ; l'Évêque répondait en remerciant son clergé, en lui exprimant toute la tendresse de son cœur, en lui révélant soit les tristesses de son âme à la vue de nos épreuves toujours renouvelées, soit les consolations que sa confiance inébranlable entrevoyait dans l'avenir : échange familier de pensées et de sentiments entre un père et ses fils, d'où chacun sortait réconforté et prêt pour affronter les nouvelles surprises de l'année qui allait s'ouvrir.

A plus forte raison, il ne se dispensa jamais d'aucune de ses obligations pastorales : il consacrait un mois chaque année à visiter une notable portion de son diocèse et c'était là aussi chaque jour qu'il recevait des témoignages nouveaux de la vénération et de l'amour de son peuple qui l'accueillait avec le plus vif enthousiasme. Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle rigoureuse fidélité il accomplissait trois fois par an les cérémonies prescrites pour conférer les Saints-Ordres.

On a lu cette dernière scène qui se passa entre l'évêque et ses grands vicaires, quand ceux-ci, le voyant épuisé de

fatigue, le suppliaient de surseoir à l'ordination. « Non, répondit Mgr Freppel, je ne puis retarder cette fonction; je m'y traînerais plutôt à genoux. » C'est ainsi qu'il traduisit par des actes, et jusqu'à la fin, la parole du saint évêque de Tours, à laquelle il avait fait allusion dès le début de son épiscopat : *Non recuso laborem*. Je ne puis me dérober au devoir de mon ministère.

Citons les lignes suivantes de la lettre de MM. les vicaires-capitulaires d'Angers, résumant d'une manière fidèle et autorisée la carrière pastorale du regretté pasteur de leur diocèse :

« Comme il s'était attaché à cette Eglise d'Angers ! Comme il se montrait fier de sa bonne réputation, de la foi de ses enfants, de la douceur de ces habitants, de la grâce de ses paysages ! Comme il aimait à énumérer les ressources qu'il y avait trouvées pour fonder ou entretenir tant d'œuvres religieuses, encourager à tous les degrés l'enseignement chrétien, et surtout établir cet enseignement supérieur qui est devenu une des gloires de notre Anjou : cette Université catholique de l'Ouest, création grandiose conçue par lui et soutenue de sa forte main, qui réalise l'une des œuvres les plus hautes et les plus utiles de notre temps, et qu'il laisse confiée au bienveillant appui de nos vénérables évêques et au généreux concours de tous les gens de bien !

« Si notre pasteur vénéré ne négligeait rien pour procurer à ses diocésains le bienfait de l'instruction chrétienne, il n'était pas moins attentif à leur assurer tous les autres secours de la religion. Cette année même, qui devait être la dernière de sa vie, il en donna une de ces preuves qui font époque dans l'histoire d'une cité. Nous voulons parler de la mission incomparable donnée, au Carême dernier, dans toute la ville d'Angers par quarante religieux, avec un succès qui a dépassé toute espérance. Oui, cette mission fut son œuvre ! Ce fut bien lui qui en

conçut le plan et qui sut le réaliser, malgré les appréhensions que pouvait faire naître dans une grande ville une entreprise aussi hardie. Aussi, quelle joie pour son cœur quand la procession finale se déroula dans les rues de notre cité! Quel bonheur immense et profond dilata son âme, quand il vit se dresser au-dessus d'une multitude innombrable de tout un peuple prosterné, le signe sacré de notre rédemption. A la flamme de ses yeux, au rayonnement de son visage, on sentait qu'aucun des triomphes de sa vie n'avait égalé celui-là. Ce fut la joie suprême de son épiscopat, joie si intense et si pure qu'on eût dû pressentir qu'après elle il n'y avait plus que les joies de la céleste patrie. »

Sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, Mgr Freppel avait été destiné à occuper un siège métropolitain, celui de Chambéry: ce devait être la récompense certes bien légitime de ses signalés services et de son remarquable talent. Mais l'Évêque d'Angers ne voulut pas consentir à quitter le diocèse, auquel il était si attaché: entre le tronpeau et le pasteur, c'était à la vie et à la mort.

Nous devons reproduire la lettre si édifiante par laquelle Mgr Freppel refusait cette promotion : elle est tout à l'honneur du pontife dévoué à ses ouailles et du diocèse qui avait su répondre à cet attachement si paternel :

« Je suis assurément on ne peut plus flatté de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de la Savoie ; et je remercie M. le ministre des cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de déférer à ce désir. Quitter l'Anjou, où j'ai placé toutes mes affections, serait un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocése ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais, avec l'Alsace, ma patrie natale, et il semble que mes diocésains aient voulu me faire

oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité inébranlable. J'éprouverais, à me séparer d'eux, un déchirement de cœur qui me rendrait incapable de tout bien.

« Mon excellent ami, M. le ministre de l'Intérieur, enfant de l'Anjou lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin; j'y ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne. »

Tout en restant fidèle à son Eglise, il eût pu obtenir les honneurs cardinalices ; Mgr Pie avait reçu le chapeau de cardinal tout en étant simple évêque de Poitiers et ce n'était pas le seul précédent qui aurait pu être invoqué. Mais telle était si peu son ambition qu'ayant été averti à temps d'une démarche officielle à ce sujet, il s'empressa d'intervenir pour la faire avorter. « C'était au commencement de 1885, raconte la *Franche-Comté*; M. Jules Ferry était encore au pouvoir... Fort reconnaissant du discours que Mgr Freppel avait, malgré toute la droite, prononcé au sujet de la politique coloniale, dont l'évêque aimait ardemment, si non la pratique, du moins le principe, M. Jules Ferry fit pressentir Léon XIII sur le choix de Mgr Freppel pour l'un des chapeaux vacants. Le Saint-Père très évidemment ne demanda pas mieux. Mais quand l'évêque fut prévenu de cette négociation, il supplia qu'on n'y donnât point suite, ne voulant pas que la pourpre romaine pût sembler la récompense d'une campagne toute désintéressée, où il avait cru devoir se séparer avec éclat de ses collègues de la droite. »

La seule récompense à laquelle croyait avoir droit cet évêque, c'était la vénération et l'amour de ses diocésains ; il l'obtint et en jouit de longues années, mais ces sentiments de son peuple ont éclaté surtout, comme nous le disons plus haut, au jour de sa mort et pendant la solen-

nité de ses funérailles triomphantes : « Un lien si puissant unit Angers au pontife qui la gouverne, écrit un témoin de cette cérémonie, que la ville, privée de son pasteur, interrompt ses travaux, ferme ses ateliers, congédie ses employés et clôt ses boutiques. Tous les partis portent le deuil. Sur le passage de l'évêque les fronts s'inclinent et les visages se couvrent d'un voile de tristesse. Demain, peut-être, les vieilles querelles se réveilleront, mais aujourd'hui une trêve générale désarme tous les citoyens.»

Et à ceux qui voudraient encore prétendre qu'en Mgr Freppel le député a nui à l'évêque et que le diocèse a du souffrir de ses fréquentes absences, M. Oscar Havard se plait à répondre victorieusement : « Qu'on n'aille point nous parler de diminution ni de décadence. Le vaillant évêque qui vient de mourir lègue à son successeur un patrimoine fortifié et agrandi. J'en atteste ces écoles libres, ces collèges, ces séminaires, ces communautés qui sont passés devant mes yeux, la mine fière et le regard assuré, prêts à toutes les épreuves comme à tous les apostolats ; j'en atteste ces deux mille prêtres qui entretiennent la vie morale dans les paroisses ; j'en atteste les héroïques fils de saint Benoit, de saint Bernard, de saint François, de saint Dominique et de saint Ignace, dont les assidues prières désarment la divine justice ; je prends à témoin, enfin, cette Université catholique si dévouée à la cause de la verité liberatrice. »

III

M. de Kerjégu, député de la 3me circonscription électorale de Brest (Finistère), était mort au mois d'avril 1880. Ses électeurs ne crurent pas lui donner un plus digne successeur qu'en reportant leurs suffrages sur Mgr Freppel, qui leur paraissait devoir noblement représenter une

circonscription si catholique et si royaliste. L'Évêque d'Angers fut élu le 6 juin suivant, à une imposante majorité. Ce n'était certes pas la première fois qu'un évêque faisait son entrée sur la scène parlementaire ; il n'en est pas moins vrai que l'élection de Mgr Freppel fut comme un coup de foudre pour les adversaires de l'Église et de la Monarchie. Il n'y eut pas que Gambetta qui, peu maître de lui-même, ne sut pas contenir au dedans son dépit et le laissa maladroitement paraître en appelant le nouvel élu « M. le député Freppel. » — Heureusement pour sa renommée, l'avocat de Cahors compte à son actif des saillies plus spirituelles. — La gauche entière témoigna tout haut son mécontentement par l'attitude la plus hostile et la plus inconvenante : elle se croyait autorisée à déroger envers un évêque à la politesse parlementaire. « La gauche haineuse, raconte le journal *la Croix*, accueillit Mgr Freppel par des cris, des grognements, des coups sur les pupitres, des injures. Insensible, le prélat commence son discours, le tumulte redouble. Alors, sans se déconcerter, dominant de sa forte voix les hurlements de ses adversaires : « Messieurs, dit l'Évêque, je suis Alsacien, et je représente ici des Bretons ; c'est assez vous dire que pour lasser ma patience, vous aurez à vaincre deux ténacités au lieu d'une. C'est peut-être beaucoup. » Le calme se fit : « Je répète ma phrase, reprit l'orateur, dût-elle encore vous faire sourire... » Inutile de dire que le reste du discours fut écouté avec une convenance parfaite. »

C'était une première victoire : la parole de l'Évêque s'imposait à ses ennemis eux-mêmes, et pendant plus de onze ans, Mgr Freppel devait se tenir sur la brèche, réjouissant les amis de l'Église, méritant les applaudissements de la France catholique, forçant le respect et l'admiration de ses adversaires. « Il tenait tête, dit l'*Anjou*, à l'armée des sophistes et des sectaires qui font le siège de l'Église et de la société française. Pas une question reli-

gieuse n'a été soulevée sans qu'il ait pris la parole. On pourrait dire, pas une question sociale. Les titres seuls des discours qu'il a prononcés sur des sujets très divers, à des dates souvent très rapprochées, avec une connaissance « toujours exacte du sujet, montrent la prodigieuse activité du prélat. » Et le journal catholique donne la nomenclature de ces discours pendant les seules trois premières années, de juillet 1880 à novembre 1883 ; le chiffre s'en élève à 60, et comme la proportion est au moins la même pour les huit dernières années, on a calculé que l'Évêque d'Angers avait prononcé à la tribune parlementaire plus de 200 discours. Citons au hasard quelques titres : Interpellations sur l'expulsion des Pères Jésuites et des religieux de Solesmes, contre la gratuité de l'enseignement, contre la suppression de l'inamovibilité de la magistrature, contre les impôts des communautés religieuses, contre l'obligation et la laïcisation de l'enseignement primaire, contre la liberté illimitée de la presse, contre la promiscuité des cimetières, contre le projet de loi tendant à soumettre les ecclésiastiques au service militaire, sur les droits du clergé en matière électorale, contre les enterrements civils, contre l'abrogation du Concordat et la suppression de notre ambassade près le Vatican, sur le monopole des pompes funèbres, sur la loi d'expulsion des membres des familles ayant régné en France, sur la qualification inexacte de « fonctionnaire » appliquée aux évêques, sur les expéditions du Tonkin et de Madagascar, le recrutement de l'armée, le divorce, les menses épiscopales, les récidivistes, les aumôniers militaires, etc., etc.

Nous avons cité son discours sur les droits du clergé en matière électorale; il est du 24 novembre 1881. Quelques années plus tard, il devait traiter de nouveau le même sujet, dans son instruction pastorale pour le carême de 1889, qui a pour titre : *Devoirs des chrétiens dans l'exercice du droit de suffrage*. Il y établit que l'exercice de

ce droit relève de la conscience et impose de graves responsabilités ; il déclare « qu'en général il faut voter et que toujours il faut bien voter ; que des catholiques ne votent pas bien si, dans le choix de leur représentant, ils perdent de vue les intérêts de la religion et de l'Église ; que, du reste, en sauvegardant ces intérêts, ils sauvegardent par le fait même, de la manière la plus efficace, ceux du pays. »

Cette lettre fut le signal d'une véritable levée de boucliers ; le gouvernement lui-même s'émut et la presse républicaine n'hésita pas à appeler les foudres ministérielles sur ce qu'elle appelait un « mandement factieux. » M. Rivet se fit l'écho de ces colères, dans la séance du 16 mars, en dénonçant « un manifeste absolument politique, et pour ainsi dire le *vade mecum* du clergé en campagne électorale. » Le ministre, déjà assez embarrassé par d'autres complications, se contenta de faire des menaces pour l'avenir, et la question Rivet aboutit en réalité à ne faire qu'un peu de bruit. Pendant cette discussion assez ardente, l'Évêque d'Angers laissa M. Rivet et M. Thévenet libres de faire assaut de calomnies et d'injures à l'adresse des catholiques et de l'épiscopat ; il ne daigna pas intervenir pour se justifier d'un acte qu'il avait si consciencieusement médité et dont il n'avait pas le moindre regret.

Le silence fut, en cette occasion, le *moyen* que crut devoir employer l'évêque-député. Il avait d'autres moyens qui lui réussissaient avec le même succès. En 1885, la Chambre des députés touchait au terme de sa législature. Cependant, une loi, votée au Sénat, était pendante devant elle, loi qui interdisait le cumul du mandat législatif avec certaines fonctions, parmi lesquelles celles d'évêque, les évêques étant considérés comme des fonctionnaires. Mgr Freppel ne voulait pas que cette loi vînt en discussion, sûr que la Chambre la voterait. Or, on avait hâte d'en

finir avec une loi militaire qui était, croyons-nous, laloi sur l'état-major. Que fit l'Évêque d'Angers ? Il fit l'obstruction à lui seul. Il parla sur tous les articles. Il parla cinquante heures, soixante heures, quatre-vingts heures. Il parla sur le déclassement d'une forteresse de dixième ordre, d'une bicoque en Algérie, ou bien contre son déclassement. L'impatience saisit la Chambre : elle se hâta de voter ; on se hâta de la dissoudre. La loi sur les incompatibilités, émanée de l'initiative parlementaire, fut enterrée du même coup.

D'autres fois, c'est par la plaisanterie que Mgr Freppel a raison de ses contradicteurs : « Vous me rappelez absolument, disait-il à la gauche, dans son discours du 25 octobre 1886, contre la laïcisation du personnel de l'enseignement primaire, vous me rappelez ce Trappiste de Bellefontaine dans mon diocèse, qui disait lors de l'expulsion en 1880 : Mais qu'est-ce que nous avons fait à ce malheureux Louis-Philippe pour qu'il nous expulse de notre monastère ? Le saint homme se croyait encore sous le règne de Louis-Philippe. » Un autre jour, Mgr Freppel s'écriait : « Le Sénat, sur la proposition de M. Isaac — un nom prédestiné, semble-t-il, aux grandes immolations.., » ou bien il suppliait les « vénérables questeurs de mettre à profit la maturité de l'âge pour songer à terminer leurs études. »

Une fois qu'il parlait sur la politique coloniale, l'Évêque d'Angers s'adressait à M. Georges Périn : « Je fais une exception pour vous, M. Périn, car personne n'ignore que, parce que vous avez eu la bonne fortune de faire le tour du monde, vous entendez que désormais chacun reste chez soi. » Lorsque M. Goblet forma son ministère, des débris du ministère précédent : « Il a suffi, dit Mgr Freppel, il a suffi à l'honorable M. Goblet et à ses collègues de l'ancien ministère de boire de l'eau de cette merveilleuse fontaine de Jouvence qui coule à l'Elysée pour le

rajeunissement des vieillards et des vieilles choses.... On pourrait dire, il est vrai, que la tête n'y est plus... Et, en effet, par une opération dont je ne conteste point l'habileté au point de vue de la chirurgie parlementaire, on a pris un bras pour en faire une tête. »

Ce qui ne l'empêchait pas d'être en relations courtoises avec les députés même les plus hostiles à ses idées : « C'était, dit *Le Figaro*, un homme capable de gagner ses adversaires par sa courtoisie, de les charmer par des anecdotes racontées entre deux prises de tabac. Un jour, Clovis Hugues le tutoya, l'appelant mon vieil Évêque, et Mgr Freppel fut le premier à rire de la familiarité amicale du député de Marseille ; celui-ci ne le quittait plus, ni M. de Douville-Maillefeu, ni le vieux député Vergnes. »

Parmi les jugements qui ont été portés sur la mission et l'éloquence de Mgr Freppel, nous préférons reproduire ceux qui émanent de ses adversaires politiques : ils ont l'avantage de paraître plus désintéressés et ils n'en sont que plus flatteurs. *La Justice* s'exprime ainsi :

« L'Evêque d'Angers discourait sur beaucoup de sujets humains et autant que le lui permettait son caractère épiscopal avec des arguments humains. Ses passions n'étaient pas des passions d'église ; c'étaient des passions politiques bien vivantes. Dans les commencements, quand il débuta à la tribune, dans ce terrible milieu plein du bruit des batailles, devant un auditoire divisé par des passions diverses, hostiles, contradictoires, et qui éclatent à tout instant en interruptions ou ironiques ou violentes, il avait encore gardé le genre oratoire qui convient aux sermons ; il y renonça bien vite et l'on peut dire que cet évêque réussit à « laïciser » son éloquence... La droite en le perdant a certainement perdu une de ses parures, une de ses forces. Et c'est aussi une perte pour la tribune. »

On lit dans l'*Estafette*, le journal de M. Goblet :

« Mgr Freppel... valait par ses vertus dont on ne parlait pas autant que par ses mérites qui firent grand bruit dans le monde. Le chroniqueur, pour éloigné qu'il soit des opinions défendues par le vénérable prélat, a le devoir de saluer un prêtre qui fut un savant et un caractère... A la Chambre, les hommes sérieux marquaient à l'Évêque Freppel la déférence due à son caractère et à ses talents. Il avait su s'imposer par sa belle humeur, par les saillies d'un esprit affiné par sa courtoisie. On goûtait, dans ses discours, d'où le ton sacerdotal était banni, la sévérité de la méthode, l'imprévu des aperçus, la vaillance de l'esprit, et surtout la belle langue française qu'il parlait... »

« Que ces discours *portent*, comme on dit, sur la Chambre ou ne *portent* pas, écrit un auteur critique, délicat et plein d'esprit, ce n'est point là la question. L'auditoire à la Chambre est tellement factice et artificiel ! Mais lisez-les, ou relisez-les : vous y découvrirez un orateur parlementaire de premier ordre, du tout à fait premier... Vous y verrez un dialecticien remarquable servi par une vaste érudition, par une facilité d'assimilation prodigieuse, par une rare capacité de travail, par une mémoire infatigable, par beaucoup de bon sens, de trait et même de belle humeur. »

Et M. Floquet lui-même, le président de la Chambre qui avait eu, à ce qu'on dit, si peu de bienveillance pour Mgr Freppel, intervenant de sa voix défaillante dans le débat de l'interpellation Hubbard, a tenu, semble-t-il, à réparer ses torts en faisant de la mission parlementaire de l'Évêque d'Angers l'éloge le plus impartial et le plus complet. « Son éloquence, a-t-il dit, au milieu de l'attention la plus sympathique, était celle qui convient aux libres delibérations des assemblées politiques : prodigue d'elle-même, toujours prête à la lutte, armée depuis longtemps sur toutes les questions, également à l'aise dans la revendication des plus grands principes et dans le

maniement de la tactique la plus souple. Elle valut à notre collègue plus d'un succès parlementaire ; elle eut la bonne fortune de réunir plusieurs fois tous les cœurs dans une émotion commune... » Les applaudissements partis de tous les bancs de la Chambre disaient assez que ce langage était bien la fidèle expression de la pensée commune aux membres d'ordinaire si divisés et parfois si hostiles de cette Assemblée.

Une voix plus autorisée encore a rendu un plus bel hommage à la mémoire de l'éminent député de Brest. M. le Comte de Paris s'est souvenu que Mgr Freppel avait été un royaliste sincère et dévoué, fidèle jusqu'au bout à ses convictions politiques ; il a voulu acquitter la dette de reconnaissance que M. le comte de Chambord aurait été heureux de payer à l'Évêque d'Angers pour son attachement au principe monarchique et en particulier pour la lettre si digne et si pressante que Mgr Freppel avait écrite au maréchal de Mac-Mahon, l'engageant à faciliter les voies à une restauration de la monarchie traditionnelle.

« L'épiscopat français, écrit M. le comte de Paris, perd en lui (l'évêque d'Angers) un de ses membres les plus éminents, la religion un de ses plus intrépides défenseurs. Comme député, sa mort laisse dans les rangs du parti monarchique un vide irréparable ; il savait que les grands intérêts religieux de la France ne trouveront jamais de garantie sérieuse sous la République, qu'une réconciliation ne sera jamais sincère et que même au cas où les catholiques arriveraient au pouvoir sous ce régime, ils demeureraient toujours exposés à l'un de ces revirements électoraux qui font perdre aux partis les fruits de leurs victoires ; il avait foi dans l'avenir de notre cause parce qu'il avait confiance dans les principes qu'elle fera prévaloir et, j'ai le droit de le dire, dans la personne de son Chef. De cette foi et de cette confiance, j'ai recueilli des témoignages qui ont toujours été pour

moi un soutien et un encouragement dans l'accomplissement de ma tâche.....

« Mgr Freppel avait compris qu'à la France chrétienne il faut la Monarchie nationale et savait bien que la Monarchie donne aux catholiques une garantie efficace contre le maintien ou le retour des lois qui les oppriment, à notre admirable clergé aide et protection contre les persécutions d'une secte acharnée.

« Dieu merci, ses traditions et ses enseignements ne seront pas perdus, et sa vigoureuse éloquence portera encore des fruits longtemps après qu'elle aura cessé de retentir du haut de la chaire ou de la tribune... »

Il ne nous reste plus qu'à clore ce modeste travail — sorte de mosaïque formée de morceaux divers, d'extraits et d'emprunts — par une nouvelle et dernière citation qui sera comme le résumé et le couronnement de toutes les autres :

« Monseigneur Freppel est mort ! écrit de Londres à *La Croix* Monsieur l'abbé H. D. Galéran, heureux de constater le douloureux retentissement qu'a eu en Angleterre la nouvelle de la mort de l'Évêque d'Angers. Monseigneur Freppel est mort ! Et déjà une flamme d'immortalité entoure sa belle tête. L'Église a perdu un grand Pontife ; la France un de ses plus nobles enfants. Il est tombé, après avoir défendu la vérité par des paroles courageuses et éloquentes qui resteront vivantes. Il est mort pour ainsi dire sur sa chaire épiscopale, après une ordination... Que Dieu donne à la France des évêques comme Mgr Freppel ! Nous ne changerons pas les plans de la Providence : c'est par les évêques que le monde se renouvellera ; ils sont l'élément établi par l'Esprit Saint pour la rénovation du monde... La France formée par les

évêques ne peut se refaire que par eux... Nous ne nous sauverons que par les moyens de salut que Dieu a marqués dans l'ordre politique aussi bien que dans l'ordre religieux, car c'est lui qui a fait ces deux ordres...»

Quand Mgr Dupanloup mourut, laissant après lui une brillante renommée d'écrivain, d'évêque et d'orateur, un seul mot résuma tous les éloges qui lui furent prodigués ; l'on dit avec raison que la postérité l'appellerait: « L'Évêque d'Orléans, » comme elle dit : « L'Aigle de Meaux » ou encore : « Le Cygne de Cambrai. » Mgr Freppel est du nombre de ces grands pontifes, dont le nom se confond à jamais avec celui de leur siège : consacrant de son autorité le langage des contemporains l'impartiale histoire lui décernera le titre qui suffira seul à sa gloire ; elle l'appellera : « L'Évêque d'Angers. »

F. CHAPOT.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Nos prévisions ne nous ont pas trompé : puisqu'il y avait une maladresse à commettre, il était de rigueur que les partisans de la République se la permissent. L'interpellation, dont nous étions menacés « sur l'attitude respective du gouvernement et du clergé », a eu lieu, non-seulement à la Chambre des députés, mais encore au Sénat. Ajoutons même cet incident inespéré, c'est que le Sénat a tenu à devancer la Chambre et a eu les primeurs de cette émouvante discussion.

M. le pasteur Dide a ouvert le feu, le 9 décembre, et il y allait tout de bon, à boulet rouge et à mitraille. M. Dide ne plaisante pas quand il s'agit du « pape de Rome » et du clergé catholique : volontiers, si quelque édit de Nantes ou d'ailleurs etait en faveur des catholiques français, il s'empresserait d'en demander la révocation. M. de Marcère lui a répondu en opposant le calme de sa froide et saine raison à la fougue de la passion aveugle et haineuse : M. de Marcère est républicain, mais il n'est pas de ceux qui veulent compromettre la République dans une guerre fatale contre le « Cléricalisme », et si la cause du bon sens avait pu triompher au sein d'une assemblée où le bon sens est si rare, l'ancien ministre eût assuré son succès. Est survenu M. Goblet qui se souvient de ses profondes inimitiés contre l'Eglise et qui a voulu disputer au pasteur Dide le privilège d'une colère aussi grotesque qu'irréfléchie : il nous a même menacés de ses foudres pour achever de détruire le peu de liberté de droit commun dont nous jouissons. — Et il a déjà tenu parole en déposant sur le bureau du Sénat son projet de loi sur les associations, dans lequel sont condamnées à mort les associations religieuses. MM. Chesnelong et Buffet ont répliqué, le premier surtout, par un discours éloquent où, après avoir exposé le véritable état de la question, il a réfuté point par point toute l'argumentation de ses adversaires : apologie complète et lumineuse de la conduite de l'épiscopat français, exposition claire et motivée du droit concordataire tel qu'il a eté établi par le traité

synallagmatique de 1801 entre le pape Pie VII et le premier Consul. Parut alors M. Faillières qui s'évertua à défendre son attitude à l'égard du Clergé en protestant de son zèle pour les libertés nationales et le respect des lois existantes : sorte de matamore qui renflait sa voix pour en imposer davantage à ses malheureuses victimes qu'il semblait écraser sous son pied vainqueur. M. de Freycinet sortit enfin de son profond silence pour accentuer un peu plus les bravades de son ministre des cultes : *Deus ex machinâ*; sa parole solennelle et fière ravit d'admiration sa majorité, bien acquise d'avance à ses idées, mais il serait difficile de qualifier ce discours où pullulent toutes sortes d'erreurs, dont la moindre est de confondre le Concordat avec les articles organiques. Bref, la conclusion a été un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et le priant de redoubler de fermeté pour faire appliquer contre le Clergé les lois existantes et, au besoin, en demander de nouvelles. Le libéralisme de M. le pasteur Dide n'a pas été peut-être très satisfait de ce *minimum* de sévérité, mais la majorité l'a trouvé suffisant... pour le quart d'heure.

Comme complément, le Sénat votait, le lendemain, l'affichage public du discours de M. de Freycinet : c'est une leçon de droit et d'histoire qu'il a voulu donner au peuple français, en harmonie avec le nouvel enseignement scolaire à l'usage de la République. *Ad usum Delphini.*

Ne quittons pas le Sénat sans le louer de sa rapide discussion du tarif général des douanes qui est enfin arrivé à être voté et à devenir loi du pays. Quelques désaccords se sont bien produits d'ici et de là sur certains droits, entre les députés et les sénateurs, mais chacun a sacrifié une part de ses opinions et, même sur les pétroles, l'accord définitif a eu lieu. Le Sénat a eu gain de cause.

Où il a montré encore un peu d'énergie, c'est dans la question du budget. Encouragés par ses complaisances d'autrefois, les députés ne lui ont envoyé la loi des finances que le 16 décembre. Le moyen de discuter sérieusement une loi si importante et si complexe en quelques jours, quand la Chambre des députés a mis à cette discussion près de dix gros mois ! Le Sénat s'est rebiffé, avec d'autant plus de raison que, cette fois, la Chambre avait annexé au budget la réforme des frais de justice, réforme qui méritait bien un peu d'examen. La menace des douzièmes provisoires et la perspective de la privation de tout

congé pour le premier janvier n'ont pu effrayer la haute Assemblée qui a pris son temps et poursuit encore aujourd'hui la discussion du budget sans avoir l'air de se douter qu'elle est à la veille d'une nouvelle année. Pauvres sénateurs! L'an de grâce 1892 s'ouvre bien austère : qu'il ait pitié d'eux, et qu'en dédommagement il leur réserve des jours plus doux!

A la Chambre des députés, s'est continué jusqu'au 15 décembre la discussion des budgets particuliers des colonies, de l'Algérie et de la marine ainsi que du budget des recettes. Rien à signaler, si ce n'est l'intervention de Mgr Freppel en faveur de Diego-Suarez, la clef du Madagascar dans la mer des Indes, pour laquelle il demandait une part plus large dans la distribution de nos largesses.

Entre temps, M. Hubbard demandait à interpeller le ministre de la justice « au sujet des mesures que le gouvernement compte prendre à l'égard du Clergé. » Ils sont tous les mêmes, ces libéraux républicains : ils ont peur, grande peur du Cléricalisme et, comme don Quichotte, ils partent toujours en guerre contre cet ennemi visible et invisible. L'interpellation fut fixée au 11 décembre. M. Hubbard était tout entier à la joie de son triomphe quand M. le pasteur Dide, jaloux de ses lauriers, résolut de le distancer. Nous avons dit ce que fut cette discussion au Sénat : hélas! elle fut pire à la Chambre des députés.

Au début, M. Déroulède donnait un excellent avis à M. Hubbard : celui de renoncer à son interpellation devenue certes bien inutile après celle du pasteur Dide; elle ne pouvait qu'aboutir au même ordre du jour, après avoir fourni l'occasion aux uns et aux autres de reproduire les mêmes arguments *pour* et *contre*; pourquoi prendre tant de peine et perdre tant de temps? Mais M. Hubbard tenait à son interpellation : il aurait pu trop souffrir d'un discours rentré, et, d'autre part, qu'auraient dit les électeurs de la majorité si les députés s'étaient dérobés à cette importante besogne? Donc l'interpellation suivit son cours.

Il ne fallut pas moins de deux séances pour épuiser la question : si les électeurs ne sont pas satisfaits, c'est qu'ils ne seront pas raisonnables.

Prirent part au débat, en faveur de la liberté, MM. de Ramel et de Cassagnac, dans la séance du 12 décembre ; MM. Delafosse, Cazenove de Pradines, Millevoye, de Mun et Mgr Freppel, dans la séance du 12; contre la liberté, MM. Hubbard, Faillières et Jamais, dans la première séance; MM. Pichon, de Frey-

cinet et Pelletan, dans la seconde. A signaler la malencontreuse intervention de M. le président Floquet qui, avec cette même désinvolture dont il avait usé envers le Czar en le saluant au cri ce : « Vive la Pologne, Monsieur! », ne craignit pas d'attenter à la mémoire de Pie IX en accusant ce magnanime et saint pontife, d'avoir été franc-maçon. Une si odieuse calomnie souleva une véritable tempête au sein de la Chambre, et le coupable fut obligé, à la fin, de reconnaitre ses torts, en s'abritant toutefois derrière Larousse, où il avait puisé, dit-il, ce renseignement. Larousse, une autorité! quand tout le monde sait que cette calomnie a été maintes et maintes fois réfutée, quand les chefs suprêmes de la franc-maçonnerie ont été eux-mêmes forcés d'en reconnaitre le fausseté.

Nos orateurs, — est-il nécessaire de le dire? — furent dignes de la cause qu'ils avaient à défendre. Le magistral discours de M. de Mun restera comme un chef-d'œuvre de logique, de style et d'éloquence; MM. de Ramel, de Cassagnac et Cazenove de Pradines se distinguèrent par leur dialectique serrée ou leurs piquantes et victorieuses réparties. Mgr Freppel, déjà mortellement atteint, consacra les restes d'une voix qui tombait et d'une ardeur qui s'éteignait à venger la mémoire de l'auguste Pie IX et à plaider une dernière fois la cause de la liberté de l'Eglise. Nous devons unir dans les mêmes éloges les discours de MM. Delafosse et Millevoye qui, tout en étant sincères républicains, ne craignirent pas de se séparer de leurs collègues pour faire entendre, comme M. de Marcère au Sénat, le langage du bon sens et de la raison. Mais que peuvent les meilleures paroles et les plus sages conseils contre la passion et les préjugés? M. de Freycinet, encouragé par son premier succès, intervint en temps opportun, et la Chambre vota le même ordre du jour que le Sénat. Peu s'en fallut, cependant, que le scrutin ne ménageât au président du conseil une douloureuse surprise : les radicaux, mécontents du *minimum* proposé, ne voulurent pas voter en faveur de l'ordre du jour ministériel, et la majorité favorable put à peine triompher. C'est bien ce que le ministre s'est gardé de dire au bon peuple français. M. de Freycinet a écrit en gros chiffres la majorité sénatoriale au bas de son discours affiché, mais il a laissé ignorer la faible majorité obtenue à la Chambre. Et voilà l'opinion publique bien informée! Mais, après tout, le ministre est sauvé, et tant pis si l'opinion se laisse faire!

Entr'autres travaux accomplis par la Chambre nous devons signaler la validation de l'élection du citoyen Lafargue. Ce député radical-socialiste a débuté aussitôt par le dépôt d'une demande d'amnistie générale; mais la proposition a été promptement repoussée. Le 14 décembre, la Chambre votait un crédit de 200,000 francs pour les victimes des évènements de mer en 1891. Quelques jours après, M. Hovelacque s'enhardissait à déposer un projet de loi ordonnant et réglant d'abord la suppression des congrégations, puis la confiscation de leurs biens. L'exposé des motifs rappelle toutes les lois faites par la Révolution contre les ordres religieux, et celles qui ont autorisé le rétablissement des congrégations. Aux yeux de l'auteur du projet, les premières sont conformes aux vrais principes ; les secondes sont inconstitutionnelles et illégales. On n'est pas plus naïf, ou mieux, plus révolutionnaire : bonnes, les lois qui permettent le vol ; mauvaises, celles qui le défendent; il y a, ailleurs qu'à la Chambre une catégorie de citoyens qui ne seraient pas très éloignés d'approuver les idées de M. Hovelacque, au risque même de lui appliquer à lui-même la pratique de sa magnifique théorie ! Où irons-nous donc, dans la voie du ridicule et de l'absurdité? Après tout, M. Hovelacque peut bien tout oser, quand il y est encouragé par la majorité elle-même qui ne recule devant aucun but de pouvoir.

Ayant épuisé à peu près tous ses mauvais procédés à l'égard du clergé catholique, elle se tourne du côté des fabriques paroissiales et veut s'ingérer dans leurs budgets : désormais toute la comptabilité des fabriques devra être soumise au Conseil municipal, qui aura le droit d'en donner son avis. En vain les orateurs de la droite ont protesté contre cet inqualifiable empiètement: la majorité n'a pas même montré la moindre condescendance pour Mgr l'Évêque d'Angers, qui épuisait ses dernières forces dans la défense des libertés de l'Église. Cette ingérence a été votée, et le Sénat l'approuvera. Comme, hélas ! on peut le prévoir, elle sera une arme de plus dans les mains de nos ennemis !

Une excellente besogne opérée par la Chambre est la réforme des frais de justice. Il y avait beaucoup à faire sur ce point, et nous étions impatients de voir cette question mise à l'ordre du jour. Elle est venue au courant de la discussion du budget et a pu être discutée, mais nous eussions préféré qu'elle fût l'objet d'un débat spécial et soumise à une étude plus sérieuse ; nous espérons que le Sénat complètera l'œuvre. A quand maintenant la ré-

forme du *style judiciaire*, véritable baragouin, qui est le plus grand déshonneur de notre belle langue française ?

Enfin, soyons aussi reconnaissants à la Chambre d'avoir engagé les Compagnies des Chemins de fer à modifier un peu leurs tarifs de grande vitesse et en faveur des voyageurs : l'État a dû consentir une part de sacrifice dans les revenus qui lui sont afférents ; les députés n'ont pas hésité à permettre ce consentement, et ainsi à partir du service d'été, le prix des places et les tarifs de grande vitesse seront sensiblement diminués.

En dehors du Parlement, c'est toujours, de la part du ministère, la même politique de vexations mesquines et injustes. La persécution fiscale se poursuit contre les congrégations religieuses, auxquelles on veut ravir leurs modiques et suprêmes ressources. On réclame le droit d'accroissement à l'orphelinat de Choisenets, près de Langogne ; on fait saisir les loyers ou les revenus de la Congrégation de la Providence, des religieuses ursulines de Mortain, des Sœurs de la Charité de Beuvron : on dépouille ainsi les orphelins et les orphelines qu'on veut, sans doute, jeter à la rue et faire périr de faim !

M. Bourgeois, de son côté, s'empresse de faire parade de son radicalisme, en interdisant à ses instituteurs, même en dehors des heures de classe, l'enseignement du catéchisme et en enjoignant aux recteurs de prohiber toute assistance des élèves des lycées et collèges aux cérémonies des obsèques.

M. Faillières marche hardiment sur les traces de son collègue, en supprimant leurs traitements à dix prêtres du diocèse de Mende. C'est un corollaire de la discussion « sur l'attitude respective du gouvernement et du clergé; » c'est la mise en pratique du vote de l'ordre du jour Freycinet. Mais alors où en sont tous les projets de conciliation ! La conciliation ! Quelle balançoire !

Mgr l'évêque de Nancy a cru opportun d'intervenir pour protester contre cette attitude hostile du ministère ; il a écrit au président du Conseil une longue lettre où il essaie de préciser ce qu'on entend par cette expression : « Ramener l'Eglise au droit commun », c'est-à-dire la réduire à l'impuissance la plus complète et la soumettre à toutes les tracasseries. Ce document épiscopal est une œuvre de saine logique et devrait être pris en très sérieuse considération : ni M. de Freycinet, ni aucun autre ministre ne s'en est inquiété un seul instant.

Le Président du Conseil avait bien autre chose en tête : les in-

terpellations Dide et Hubbard le préoccupaient plus vivement, et, par surcroit n'avait-il par à composer et à lire son discours de réception à l'Académie française? Car M. de Freycinet, ingénieur et ministre de la guerre, est aussi académicien; il est bien loin de Piron, comme on voit. Ce discours, prononcé le 10 décembre, a été ce qu'on pouvait attendre: l'éloge outré et faux d'Emile Augier; M. de Freycinet a voulu trouver un républicain dans le poète qui fut l'hôte des Tuileries sous Napoléon III, et c'est grâce à cette ingénieuse création que le nouvel académicien s'est mis bien à son aise pour louer l'auteur de l'*Aventurière*, du *Mariage d'Olympe*, des *Effrontés* et du *Fils de Giboyer*. M. le recteur Gréard qui a répondu à M, de Freycinet a prononcé un discours d'un style irréprochable, essentiellement academique, mais il est vraiment à regretter que le Directeur de l'Académie française ait si grandement abusé du devoir de complimenter un récipiendaire: il a épuisé toutes les ressources de la plus féconde flatterie et n'a pas craint de prostituer la langue française, dont il sait si bien se servir, à la louange la plus servile On eût dit l'Académie aux pieds du veau d'or.

Heureusement, il est des compensations et nos âmes attristées par de tels spectacles peuvent se dédommager en tressaillant, à la parole si vraie, si vivante de nos orateurs catholiques. Le 6 décembre, M. l'abbé Garnier fait entendre sa voix dans une nombreuse réunion composée des élémens les plus divers et présidée par M. Léon Say, en faveur du repos du dimanche. Le 8, le 9 et le 20 le congrès de la Société bibliographique, tenu à Lyon sous le patronage' du cardinal-primat, offre au président de cette Société et à d'autres de ses membres l'occasion de faire connaître cette œuvre si utile pour les études historiques et pour la propagande en faveur de la vérité. Enfin, aux Etats libres du Dauphine, le 12 décembre. Nosseigneurs de Valence, de Grenoble et de Montpellier, discourent sur l'Eglise et l'Ouvrier, sur l'Encyclique *Rerum novarum* et sur le Concordat; avec eux MM. Jacquier, Caire Milient, Boyer de Bouillane traitent des grandes questions actuelles qui sont le plus en discussion; M. Boyer de Bouillane, en particulier, parle éloquemment sur les Associations religieuses auxquelles il indique, avec sa compétence reconnue, le moyen d'entrer dans le mouvement professionnel et représentatif.

Mais une parole plus puissante et plus autorisée domine encore toutes ces voix de nos éminents orateurs: c'est la parole du Pon-

tife suprême. Les deux allocutions de Léon XIII aux cardinaux dans le Consistoire du 16 décembre et la veille de Noël, sont venues fort à propos pour confirmer, en face de toute l'Europe, les protestations qu'avaient fait entendre tous les catholiques contre l'attentat du 2 octobre. Léon XIII n'a pas craint de dire et de répéter que la situation actuelle faite au Saint-Siège est de plus en plus intolérable et que l'Eglise souffre presque partout persécution ; ses tristesses sont bien comprises de ses fidèles et dévoués enfants, mais parmi les grands, parmi les puissants, qui compatit à une affliction si douloureuse et si digne d'intérêt? Cependant le Pape ne désespère pas, il a confiance dans le Seigneur qui viendra, à son heure, secourir son Eglise et son Pontife. Puisse l'année qui va commencer apporter quelque gage d'une paix prochaine et durable !

Déjà les esprits les plus sérieux, même parmi les indifférents en matière de religion, comprennent la grande part que doit tenir la Papauté dans leurs préoccupations pour l'avenir. *La Revue des Deux-Mondes* a donné récemment à un magistral article de M. Leroy-Beaulieu, sur les rapports de la Papauté avec la démocratie, une bienveillante hospitalité qui a été très remarquée et qui est un signe manifeste du progrès des idées de nos contemporains sur le rôle du Saint-Siège à la fin du XIXe siècle. Cet article appellerait quelques réserves sur certaines expressions peu exactes, mais à part ces incorrections de peu d'importance, il mériterait d'être reproduit dans toutes nos publications pour passer sous les yeux de tous les catholiques ; on ne saurait mieux qualifier les bienfaits que le Souverain Pontife est appelé à rendre au monde, ni louer avec plus d'éloquence et de vérité les efforts de Léon XIII pour amener le peuple à voir dans l'Eglise une protectrice et une mère. Nous devons en citer au moins l'éloquente conclusion :

« Si Léon XIII est devenu le Pape des ouvriers, c'est à cause de la connaissance profonde qu'il a des nécessités du temps, c'est surtout à cause de la justice supérieure de la cause qu'il a prise en main. Il a tenu à montrer que seule l'Église possédait les formules de la paix et de la justice sociales, il a su admirablement défendre les droits de la propriété et reconnaître en même temps les droits du travail.

« L'Encyclique sur la condition des ouvriers est quelque chose chose de plus et de mieux qu'un programme économique ; c'est un baiser du Christ à ses pauvres et l'embrassement du peuple

par l'Église. C'est un acte, — l'acte d'un père qui se jette entre ses enfants, mis aux prises par la jalousie, pour les rappeler à leurs devoirs mutuels d'amour et de condescendance. Le Pape a vu la société moderne coupée en deux armées ennemies, et il est descendu au milieu des combattants rangés en bataille, et, entre les deux camps, il a planté la croix.

« ... Le Pape a raison ; si suranné, si démodé que semble le remède qu'il nous propose, c'est encore le plus sérieux qu'on nous puisse offrir. Veut-on un spécifique, je n'en sais pas d'autre ; tous ceux qu'on nous vante d'ailleurs sont plus dangereux qu'efficaces. Dieu seul pourrait nous rendre la paix sociale: à son Christ seul appartient de nous dire le *Pax vobiscum*. Tout l'art, toute la science des hommes y échoueront, il n'y faut rien moins que l'intervention divine — et c'est pour cela que l'état de nos sociétés est si grave. Un philosophe a dit que Dieu avait fait son temps et que l'heure était venue de le reconduire à la porte de nos cités. car le monde moderne n'avait plus de services à recevoir de lui. L'insensé ! jamais la société n'a eu plus besoin de Dieu et de l'Évangile.

« ... Il n'y a que le sentiment religieux qui puisse soutenir la société ; qui, non content d'enseigner la fraternité, sache l'inspirer; qui puisse nous souffler ce qu'il y a de plus difficile aux hommes, partagés, par classes, en camps ennemis : la charité sociale, l'amour des classes les unes pour les autres ; il n'y a que lui, en un mot, qui puisse nous rendre la paix sociale ; et nous voyons des conducteurs de peuples , aveugles qui conduisent des aveugles, s'ingénier à déraciner chez les couches populaires, la foi en Dieu et l'espérance au ciel. C'est la ce que j'oserai appeler le péché contre le peuple ; c'est le crime social. »

Et, joignant l'exemple à la parole, Léon XIII fait distribuer le jour de Noël aux indigents de Rome une royale aumône de 40,000 francs ! Quelle paternelle générosité de la part de ce roi dépouillé de ses États et qui prélève sur les offrandes destinées à le secourir une part considérable qu'il offre à de plus pauvres que lui !

Dans le Consistoire du 16 décembre, Léon XII a préconisé de nombreux évêques et créé deux nouveaux cardinaux. Ces deux princes de l'Église sont Mgr Louis Ruffo Scilla, majordome de Sa Sainteté et préfet du palais apostolique et Mgr Louis Sepiacci, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers : le pre-

mier est né à Palerme le 6 avril 1840; il a été successivement archevêque de Chietti en 1877 et nonce en Bavière en 1887; le second est né à Castiglione del Lago, au diocèse de Pérouse, le 12 septembre 1825; religieux augustin, savant théologien, professeur à la Sapience, évêque de Gallenico.

Mais des vides se font toujours au sein du Sacré-Collège. Le mois de décembre a vu mourir le cardinal Paya y Rico, archevêque de Tolède. L'éminent prince de l'Église était né à Bénéjama, diocèse de Valence, le 20 décembre 1811, avait été nommé évêque de Compostelle le 10 janvier 1878, et promu à l'archevêché de Tolède le 7 juin 1886; il avait été déjà revêtu de la pourpre cardinalice le 12 mars 1877.

A côté de ce deuil, il nous sera bien permis de parler de la perte immense que vient de faire l'épiscopat français, par la mort de Mgr Freppel. Nous n'avons pas à nous étendre sur ce douloureux évènement qui plonge tous les cœurs catholiques dans la plus vive affliction : un de nos collaborateurs a la tâche de rendre hommage à la glorieuse et impérissable mémoire du grand Évêque d'Angers; qu'il nous suffise de constater ici l'unanimité des respectueuses sympathies qui s'est faite autour de cette tombe trop prématurément ouverte : de toutes parts se sont élevés des témoignages flatteurs, même des camps les plus opposés, et où Mgr Freppel comptait ses adversaires politiques. Le Président de la Chambre des députés a fait de Mgr Freppel un éloge d'autant plus flatteur qu'il a le mérite de paraître plus impartial.

D'autres personnalités catholiques ont aussi disparu qui méritent au moins une mention : M. le baron de Ravignan, ancien sénateur des Landes, mort à l'âge de 62 ans; M. le comte de Bréda, rédacteur du *Monde*, zélé pour la reforme sociale chrétienne, doué d'un grand talent d'écrivain, et resté toujours fidéle à l'Église et à la royauté traditionnelle; M. de la Tour du Pin Chambly, un des fondateurs des Cercles catholiques d'ouvriers; M. Alphand, directeur des travaux de Paris, le célèbre organisateur de nos grandes Expositions nationales; Mgr Janssen, célèbre par son histoire du peuple allemand, esprit vraiment distingué, savant érudit qui a consacré son beau talent et tous ses loisirs à réfuter les légendes des écrivains protestants et à faire, pièces en mains, la véritable histoire de l'Église catholique en Allemagne : cette œuvre de vraie critique, qui devrait être aussi accomplie en France, où les mensonges des écrivains hérétiques

ont pris la place des faits au préjudice de la vérité et pour la plus grande gloire du protestantisme ; M. Jacobs, ancien ministre belge des finances, de l'intérieur et de l'instruction publique : avocat distingué, écrivain remarquable, très estimé pour sa science du droit politique, un des chefs de l'extrême droite.

Signalons encore la mort de l'empereur dom Pedro, qui a succombé à Paris, dans la nuit du 4 au 5 décembre, et dont la dépouille mortelle a reçu les honneurs royaux ; du général Cambriels, commandant de corps d'armée pendant la guerre de 1870, blessé à Sedan ; — il était âgé de 75 ans ; — d'Albert Wolff, collaborateur du *Figaro* et critique d'art ; de La Pommeraye, secrétaire-rédacteur du Sénat et critique de théâtre.

A l'extérieur, nous n'avons à rappeler que trois faits importants : 1° les massacres des chrétiens en Chine, pour lesquels la France s'occupe de demander pleine et entière justice ; — 2° la longue et orageuse discussion sur la question romaine au Parlement italien, harmonieux pendant à celle de notre Parlement, et qui a servi à embarrasser le gouvernement du roi Humbert : les députés Cavallotti et Crispi ont été d'une violence extrême au sujet des déclarations de M. Kalnoky, sur l'indépendance nécessaire au Saint-Siège et au sujet de la loi des garanties, qu'ils voudraient supprimer : M. di Rudini a été loin d'être à la hauteur de sa tâche, en répondant à ses redoutables adversaires ; il a essayé d'atténuer l'importance des paroles du ministre autrichien, mais n'y a pas réussi ; — 3° enfin, le discours de M. Gladstone à Northampton, le 9 décembre, dans lequel l'ancien ministre prédit le succès final de la cause de la liberté en Irlande.

Nemausus.

31 décembre 1891.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DU BON SENS ET DE LA HAUTE RAISON, par S. G. Monseigneur GILLY, évêque de Nimes, in-18, 203 pages. Tours, Cattier.

Dans sa sollicitude pastorale, l'éminent évêque de Nimes se fait tout à tous, voulant gagner chacun en lui parlant le langage qu'il peut entendre. Médecin compatissant, il propose à notre patrie malade un doux remède. La *Revue* salue cette œuvre nouvelle, à la fois très philosophique et très pratique, de notre évêque. C'est par excellence le livre de l'heure présente. La cause du bon sens — trop méconnu—y est victorieusement plaidée. Il y est fait, à notre fin de siècle, un procès en insanité. L'enquête est complète; le verdict, motivé.

Qu'est-ce que le bon sens ? C'est l'opinion générale que se font des choses la plupart des hommes. La haute raison est cette manière de concevoir les choses et d'en juger, qui s'inspire de principes supérieurs à la raison. Comme Dorante, Mgr Gilly se moque de « ces messieurs du Bel air qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun. » Il n'y a que les orgueilleux et les passionnés qui en manquent, mais ils sont légion. Leur influence dissolvante se fait sentir dans la famille et la tue. Ariste, violent et emporté, est le fléau de sa femme et de ses enfants. Aloysia, indomptée, rageuse, a des prétentions à la dévotion. « Mais ce n'est pas une femme qu'on dirige, c'est simplement une femme qui a un directeur. « Dans la société, que d'extravagances, de ridicules, que d'aberrations d'esprit ! Le bon sens en fait justice. Que de malignité, de fourberie, quelle sotte vanité, quelles prétentions ambitieuses se font jour dans l'État! Le bon sens leur coupe les ailes, ou leur ôte leur masque.

Les chapitres sur le bon sens d'un père, d'une mère, d'un jeune homme, d'une jeune fille, révèlent un vrai talent d'observation. Monseigneur, comme La Bruyère, rend largement au public ce que

le public lui a prêté. *Le Bon sens d'un Maître* a des pages délicieuses que pouvait seul écrire un maître éminent, qui a été, c'est certain, un disciple observateur. Rien de plus insinuant et persuasif que : *Le Bon sens d'un Disciple*.

Comm Silvio Pellico, dans ses *Devoirs*, Monseigneur n'oublie rien ni personne. Il offre les leçons du sens commun à ceux qui gouvernent autant qu'à leurs sujets.

Il fait plus. Il dit par quelles voies on arrive au bon sens, par quelles institutions on le met en honneur parmi les peuples. L'instruction favorise l'éclosion du bon sens, en ouvrant l'intelligence. Tel manque de sens, qui est étroit de vues. *Non acquieverunt ei propter angustiam spiritus.* (Ex. sixième, 9). L'éducation donnée par les parents et les maîtres, les bons exemples reçus, les conversations échangées, achèvent l'œuvre rommencée par l'instruction. Pour la jeune fille, « le bon sens s'acquiert surtout par la conformité aux devoirs que les conditions sociales imposent. Quand une jeune fille sera véritablement formée à cette triple économie (du temps, de l'argent, de soi-même), croyez qu'elle aura du bon sens, et que la force de son bon sens sera proportionnelle au degré de cette formation.

Du bon sens, dans un jeune homme, c'est beaucoup. Ce n'est pas tout cependant. « Nul ne sera réellement et absolument vertueux, à l'âge où la passion exerce ses influences et ses ravages, s'il ne peut se réclamer de forces supérieures à celles du bon sens. » La religion, aimée et pratiquée, est la grande école de la vertu. Elle seule peut triompher du vice invétéré, Mais le bon sens est son principal auxiliaire. Il conduit à la vertu par l'amour de l'eurythmie morale, au devoir par la bienséance, au bien par le bon goût.

L'œuvre de Mgr Gilly n'est ni froide ni morte, bien que didactique. Elle est dramatique, passant de la tragédie à la comédie par mille artifices aimables. Il y a de la simplicité dans les préceptes, de la vehémence dans les exhortations. L'esprit qu'on y rencontre à chaque page délasse, décharge, repose. Nous aimons mieux souvent une boutade qu'une maxime : elle est plus hygiénique, elle fait rire ceux qu'elle flagelle, et les corrige. Un tableau peint en relief, frappant de vérité journalière et commune, comme le portrait d'Ulysse et d'Alippe, ou celui du gréviste, est plus persuasif qu'un sermon. Un livretel que le *Bon Sens* est une chaire toujours ouverte.

Les auditeurs n'y manqueront pas. Nous lui prédisons le plus grand succès. « Il y a plus que du bon sens dans ce *Bon Sens*, » dirons-nous, en changeant un mot de Voltaire : Nous ne doutons pas qu'on ne se dise bientôt, comme dans l'*Histoire de Jenni* : « Et vous, Monsieur Freind, qui parlez si bien, avez-vous lu le livre intitulé : *le Bon Sens ?* »

E. BOUISSON.

MES ESSAIS POÉTIQUES, par l'abbé Alfred DUSSAUD.—Bessèges, Jullien, in-8, 32 pages.

Cédant à un attrait irrésistible, notre ami a commis quelques poésies. Comme Ovide, il ne saurait parler qu'en mesure ni écrire autre chose que des rimes :

Et quod tentabam dicere versus erat.

Il affectionne l'ode, mais l'élégie ne lui est pas étrangère. La religion et la patrie inspirent le plus souvent sa Muse. Cependant, la nature l'enchante : le printemps le saisit. Il aborde le sonnet et ne recule pas devant la fable. Soit qu'il pleure sur la couche funèbre d'un lévite de vingt ans, ou qu'il chante les fiançailles de la novice de blanc vêtue, soit qu'il célèbre Bossuet, Jeanne d'Arc, ou qu'il souhaite le nouvel an à Mgr Gilly, toujours il trouve des traits vraiment poétiques, et des expressions pittoresques. Ses *Essais* sont le rayon de soleil qui égaye, en les dissipant, les brumes de nos Cévennes.

Bn.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIXIÈME

7me Livraison, Juillet 1891

8me Livraison, Août 1891

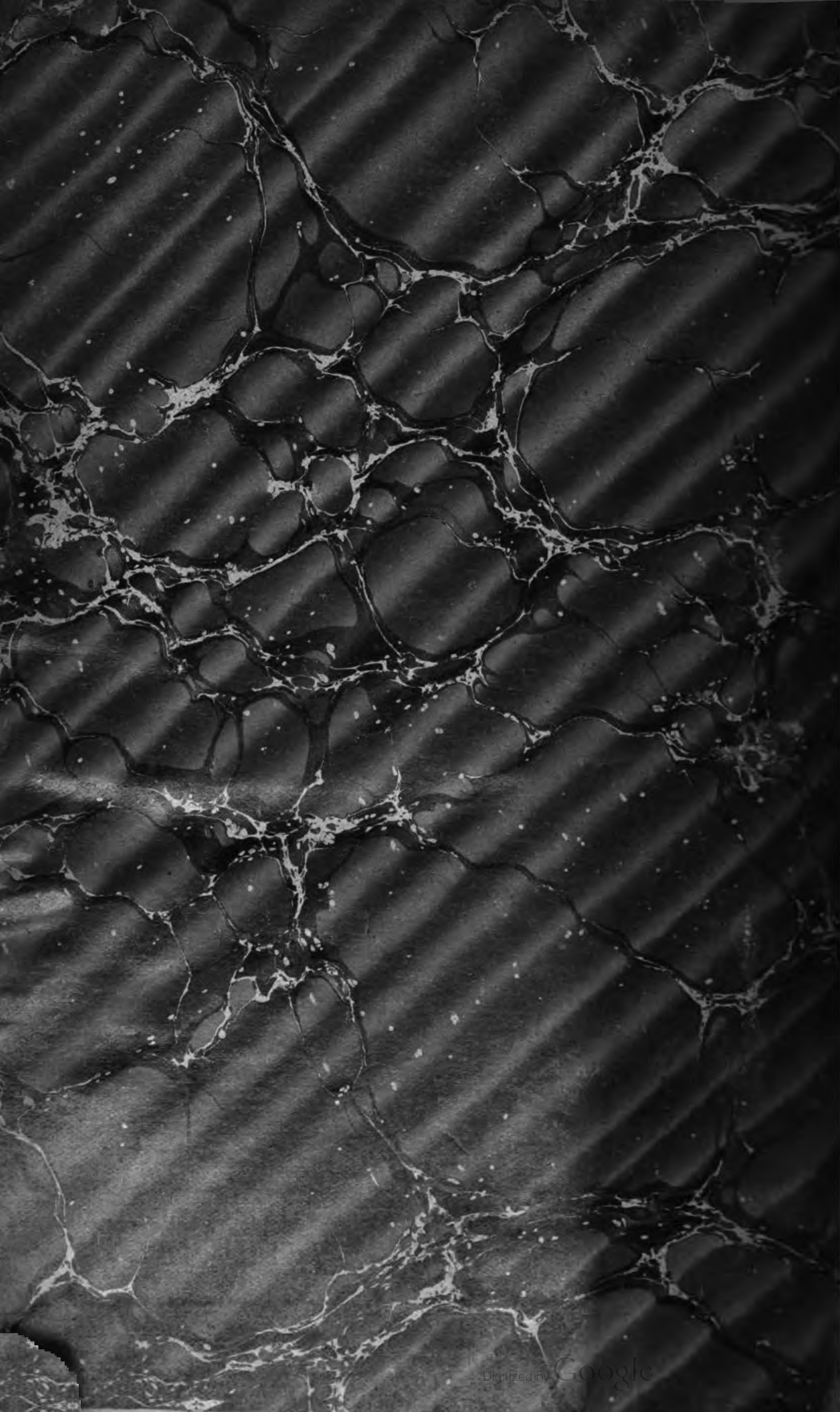
9me Livraison, Septembre 1891

10me Livraison, Octobre 1891

11me Livraison, Novembre 1891

12me Livraison, Décembre 1891

Nîmes. — Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07368 3248

